

Stratégie scientifique

2014-2029

Volet Biodiversité

Liste commentée des Oiseaux du Parc national des Cévennes



Auteurs :

Rémi DESTRE (Rédacteur)

Jean-Pierre MALAFOSSE

Jocelyn FONDERFLICK

Octobre 2023

Sommaire

Introduction	1
--------------------	---

Tableau 1 : espèces ayant un statut de protection/conservation	3
--	---

Tableau 2 : nombre de données par entité géographique	14
---	----

Espèces signalées dans le Parc national des Cévennes et décrites dans cette liste commentée, classées par ordres et familles selon la classification adoptée dans la Liste des oiseaux de France (LOF) publiée par la Commission de l'avifaune française (CAF) - 2020

Ordre des Anseriformes – 25 espèces

Famille des Anatidés – 19 espèces européennes sauvages et 6 espèces introduites (*)

L'Oie cendrée – <i>Anser anser</i> (Linnaeus, 1758)	28
L'Oie des moissons – <i>Anser fabalis</i> (Latham, 1787)	28
L'Oie rieuse – <i>Anser albifrons</i> (Scopoli, 1769)	28
*Le Cygne noir – <i>Cygnus atratus</i> (Latham, 1790)	29
Le Cygne tuberculé – <i>Cygnus olor</i> (Gmelin, JF, 1789)	29
*L'Oie à tête barrée – <i>Anser indicus</i> (Latham, 1790)	29
Le Tadorne de Belon – <i>Tadorna tadorna</i> (Linnaeus, 1758)	29
*Le Canard musqué – <i>Cairina moschata</i> Linnaeus, 1758	30
*La Callonette à collier noir – <i>Callonetta leucophrys</i> Vieillot, 1816	30
*Le Canard mandarin – <i>Aix galericulata</i> (Linnaeus, 1758)	30
*Le Canard carolin – <i>Aix sponsa</i> (Linnaeus, 1758)	30
La Sarcelle d'été – <i>Spatula querquedula</i> (Linnaeus, 1758)	31
Le Canard souchet - <i>Spatula clypeata</i> (Linnaeus, 1758)	31
Le Canard chipeau - <i>Mareca strepera</i> (Linnaeus, 1758)	31
Le Canard siffleur - <i>Mareca penelope</i> (Linnaeus, 1758)	32
Le Canard colvert – <i>Anas platyrhynchos</i> Linnaeus, 1758	32
Le Canard pilet – <i>Anas acuta</i> Linnaeus, 1758	33
La Sarcelle d'hiver – <i>Anas crecca</i> Linnaeus, 1758	33
La Nette rousse – <i>Netta rufina</i> (Pallas, 1773)	33
Le Fuligule milouin – <i>Aythya ferina</i> (Linnaeus, 1758)	34
Le Fuligule morillon – <i>Aythya fuligula</i> (Linnaeus, 1758)	34
Le Fuligule milouinan – <i>Aythya marila</i> (Linnaeus, 1758)	34
L'Eider à duvet – <i>Somateria mollissima</i> (Linnaeus, 1758)	34
Le Harle bièvre – <i>Mergus merganser</i> Linnaeus, 1758	35
Le Harle huppé – <i>Mergus serrator</i> Linnaeus, 1758	35

Ordre des Galliformes - 7 espèces

Famille des Phasianidés – 7 espèces dont une disparue après tentative de réintroduction*

La Gelinotte des bois – <i>Tetrastes bonasia</i> (Linnaeus, 1758)	35
Le Grand Tétrás – <i>Tetrao urogallus</i> Linnaeus, 1758	36
*Le Tétrás-lyre – <i>Lyrurus tetrrix</i> (Linnaeus, 1758)	37

La Perdrix rouge – <i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	37
La Perdrix grise – <i>Perdix perdix ssp</i> (Linnaeus, 1758)	38
La Caille des blés – <i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	39
Le Faisan de Colchide – <i>Phasianus colchicus</i> Linnaeus, 1758	39

Ordre des Caprimulgiformes - 1 espèce

Famille des Caprimulgidés - 1 espèce

L'Engoulevent d'Europe – <i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	40
--	----

Ordre des Apodiformes - 2 espèces

Famille des Apodidés - 2 espèces

Le Martinet à ventre blanc – <i>Tachymarptis melba</i> (Linnaeus, 1758)	41
Le Martinet noir – <i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	41

Ordre des Otidiformes - 2 espèces

Famille des Otididés – 2 espèces dont 1 citée pour mémoire

L'Outarde barbue – <i>Otis tarda</i> Linnaeus, 1758	42
L'Outarde canepetière – <i>Tetrax tetrax</i> (Linnaeus, 1758)	42

Ordre des Cuculiformes - 2 espèces

Famille des Cuculidés - 2 espèces

Le Coucou-geai – <i>Clamator glandarius</i> (Linnaeus, 1758)	43
Le Coucou gris – <i>Cuculus canorus</i> Linnaeus, 1758	44

Ordre des Columbiformes - 5 espèces

Famille des Columbidae - 5 espèces

Le Pigeon biset – <i>Columba livia</i> Gmelin, JF, 1789	45
Le Pigeon colombin – <i>Columba oenas</i> Linnaeus, 1758	46
Le Pigeon ramier – <i>Columba palumbus</i> Linnaeus, 1758	46
La Tourterelle des bois – <i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	47
La Tourterelle turque – <i>Streptopelia decaocto</i> (Frisvaldszky, 1838)	48

Ordre des Gruiformes - 6 espèces

Famille des Rallidés - 5 espèces

Le Râle d'eau – <i>Rallus aquaticus</i> Linnaeus, 1758	49
Le Râle des genêts – <i>Crex crex</i> (Linnaeus, 1758)	49
La Marouette ponctuée – <i>Porzana porzana</i> (Linnaeus, 1758)	50

La Gallinule poule-d'eau – <i>Gallinula chloropus</i> (Linnaeus, 1758)	50
La Foulque macroule – <i>Fulica atra</i> Linnaeus, 1758	50

Famille des Gruidés - 1 espèce

La Grue cendrée – <i>Grus grus</i> (Linnaeus, 1758)	51
---	----

Ordre des Podicipédiformes - 3 espèces

Famille des Podicipédidés - 3 espèces

Le Grèbe castagneux – <i>Tachybaptus ruficollis</i> (Pallas, 1764)	51
Le Grèbe huppé – <i>Podiceps cristatus</i> (Linnaeus, 1758)	52
Le Grèbe à cou noir – <i>Podiceps nigricollis</i> Brehm, CL, 1831	52

Ordre des Phœnicoptériformes - 1 espèce

Famille des Phœnicoptéridés - 1 espèce

Le Flamant rose – <i>Phœnicopterus roseus</i> Pallas, 1811	53
--	----

Ordre des Charadriiformes – 34 espèces

Famille des Burhinidés - 1 espèce

L'Œdicnème criard – <i>Burhinus œdicnemus</i> (Linnaeus, 1758)	53
--	----

Famille des Recurvirostridés - 2 espèces

L'Échasse blanche – <i>Himantopus himantopus</i> (Linnaeus, 1758)	54
L'Avocette élégante – <i>Recurvirostra avosetta</i> Linnaeus, 1758)	54

Famille des Charadriidés - 6 espèces

Le Vanneau huppé – <i>Vanellus vanellus</i> (Linnaeus, 1758)	55
Le Pluvier doré – <i>Pluvialis apricaria</i> (Linnaeus, 1758)	56
Le Pluvier argenté – <i>Pluvialis squatarola</i> (Linnaeus, 1758)	56
Le Grand Gravelot – <i>Charadrius hiaticula</i> Linnaeus, 1758	56
Le Petit Gravelot – <i>Charadrius dubius</i> Scopoli, 1786	57
Le Guignard d'Eurasie – <i>Charadrius morinellus</i> Linnaeus, 1758	57

Famille des Scolopacidés – 15 espèces

Le Courlis cendré – <i>Numenius arquata</i> (Linnaeus, 1758)	58
La Barge à queue noire - <i>Limosa limosa</i> (Linnaeus, 1758)	59
Le Tournepièrre à collier – <i>Arenaria interpres</i> (Linnaeus, 1758)	59
Le Combattant varié – <i>Calidris pugnax</i> (Linnaeus, 1758)	59
Le Bécasseau sanderling – <i>Calidris alba</i> (Pallas, 1764)	60
Le Bécasseau variable – <i>Calidris alpina</i> (Linnaeus, 1758)	60
La Bécasse des bois – <i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758	60
La Bécassine sourde – <i>Lymnocyptes minimus</i> (Brünnich, 1764)	61
La Bécassine des marais – <i>Gallinago gallinago</i> (Linnaeus, 1758)	62
Le Chevalier guignette – <i>Actitis hypoleucos</i> (Linnaeus, 1758)	62

Le Chevalier cul-blanc – <i>Tringa ochropus</i> Linnaeus, 1758	63
Le Chevalier gambette – <i>Tringa totanus</i> (Linnaeus, 1758)	64
Le Chevalier sylvain – <i>Tringa glareola</i> Linnaeus, 1758	64
Le Chevalier arlequin – <i>Tringa erythropus</i> (Pallas, 1764)	64
Le Chevalier aboyeur – <i>Tringa nebularia</i> (Gunnerus, 1767)	65

Famille des Laridés – 8 espèces

La Mouette tridactyle – <i>Rissa tridactyla</i> (Linnaeus, 1758)	65
La Mouette rieuse – <i>Chroicocephalus ridibundus</i> (Linnaeus, 1758)	65
La Mouette mélanocéphale – <i>Ichthyaetus melanocephala</i> (Temminck, 1820)	66
Le Goéland argenté – <i>Larus argentatus</i> Pontoppidan, 1763	66
Le Goéland leucophée – <i>Larus michahellis</i> Naumann, JF, 1840	66
Le Goéland brun – <i>Larus fuscus</i> Linnaeus, 1758	67
La Sterne pierregarin – <i>Sterna hirundo</i> Linnaeus, 1758.....	67
La Guifette noire – <i>Chlidonias niger</i> (Linnaeus, 1758)	68

Famille des Stercorariidés - 2 espèces

Le Labbe pomarin – <i>Stercorarius pomarinus</i> (Temminck, 1815)	68
Le Labbe parasite – <i>Stercorarius parasiticus</i> (Linnaeus, 1758)	68

Ordre des Gaviiformes - 1 espèce

Famille des Gaviidés - 1 espèce

Le Plongeon catmarin – <i>Gavia stellata</i> Pontoppidan, 1763	69
--	----

Ordre des Procellariiformes - 1 espèce

Famille des Hydrobatidés - 1 espèce

L'Océanite tempête – <i>Hydrobates pelagicus</i> (Linnaeus, 1758)	69
---	----

Ordre des Ciconiiformes - 3 espèces

Famille des Ciconiidés – 2 espèces

La Cigogne noire – <i>Ciconia nigra</i> (Linnaeus, 1758)	69
La Cigogne blanche – <i>Ciconia ciconia</i> (Linnaeus, 1758)	70

Famille des Phalacrocoracidés - 1 espèce

Le Grand Cormoran – <i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	71
---	----

Ordre des Pélécaniformes - 11 espèces

Famille des Threskiornithidés - 1 espèce

L'Ibis falcinelle – <i>Plegadis falcinellus</i> (Linnaeus, 1766).....	72
---	----

Famille des Ardéidés - 9 espèces

Le Butor étoilé – <i>Botaurus stellaris</i> (Linnaeus, 1758)	72
Le Blongios nain – <i>Ixobrychus minutus</i> (Linnaeus, 1758)	72
Le Bihoreau gris – <i>Nycticorax nycticorax</i> (Linnaeus, 1758)	72
Le Crabier chevelu – <i>Ardeola ralloides</i> (Scopoli, 1769).....	73
Le Héron garde-boeufs – <i>Bubulcus ibis</i> (Linnaeus, 1758)	73
Le Héron cendré – <i>Ardea cinerea</i> Linnaeus, 1758	74
Le Héron pourpré – <i>Ardea purpurea</i> Linnaeus, 1766	75
La Grande Aigrette – <i>Casmerodius albus</i> Linnaeus, 1758	75
L’Aigrette garzette – <i>Egretta garzetta</i> (Linnaeus, 1766)	75

Famille des Pélécánidés - 1 espèce

Le Pélican blanc – <i>Pelecanus onocrotalus</i> Linnaeus, 1758	76
--	----

Ordre des Accipitriformes - 26 espèces

Famille des Pandionidés - 1 espèce

Le Balbuzard pêcheur – <i>Pandion haliaetus</i> (Linnaeus, 1758)	76
--	----

Famille des Accipitridés – 25 espèces

L’Élanion blanc – <i>Elanius caeruleus</i> (Desfontaines, 1789)	77
Le Gypaète barbu – <i>Gypaetus barbatus</i> (Linnaeus, 1758)	78
Le Vautour percnoptère – <i>Neophron percnopterus</i> (Linnaeus, 1758)	79
La Bondrée apivore – <i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	80
Le Vautour de Rüppell – <i>Gyps rueppelli</i> (Brehm, AE, 1852)	81
Le Vautour fauve – <i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	81
Le Vautour moine – <i>Aegypius monachus</i> (Linnaeus, 1766)	83
Le Circaète Jean-le-Blanc – <i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, JF, 1788)	83
L’Aigle criard – <i>Clanga clanga</i> (Pallas, 1811)	85
L’Aigle botté – <i>Aquila pennatus</i> (Gmelin, JF, 1788)	86
L’Aigle ibérique – <i>Aquila adalberti</i> Brehm, CL, 1861	87
L’Aigle impérial – <i>Aquila heliaca</i> Savigny, 1809	87
L’Aigle royal – <i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	87
L’Aigle de Bonelli – <i>Aquila fasciata</i> Vieillot, 1822	88
L’Epervier d’Europe – <i>Accipiter nisus</i> (Linnaeus, 1758)	88
L’Autour des Palombes – <i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	89
Le Busard des roseaux – <i>Circus aeruginosus</i> (Linnaeus, 1758)	90
Le Busard Saint-Martin – <i>Circus cyaneus</i> (Linnaeus, 1758)	90
Le Busard pâle – <i>Circus macrourus</i> (Gmelin, SG, 1770)	91
Le Busard cendré – <i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	91
Le Milan royal – <i>Milvus milvus</i> (Linnaeus, 1758)	92
Le Milan noir – <i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	94
Le Pygargue à queue blanche – <i>Haliaeetus albicilla</i> (Linnaeus, 1758)	94
La Buse pattue – <i>Buteo lagopus</i> (Pontoppidan, 1763)	95
La Buse variable – <i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	95

Ordre des Strigiformes - 9 espèces

Famille des Tytonidés - 1 espèce

L'Effraie des clochers - *Tyto alba* (Scopoli, 1769) 96

Famille des Strigidés - 8 espèces

La Chouette de Tengmalm - *Aegolius funereus* (Linnaeus, 1758) 97

La Chevêche d'Athéna - *Athene noctua* (Scopoli, 1769) 98

La Chevêchette d'Europe - *Glaucidium passerinum* (Linnaeus, 1758) 99

Le Petit-duc scops - *Otus scops* (Linnaeus, 1758) 100

Le Hibou moyen-duc - *Asio otus* (Linnaeus, 1758) 102

Le Hibou des marais - *Asio flammeus* (Pontoppidan, 1763) 102

Le Grand-duc d'Europe - *Bubo bubo* (Linnaeus, 1758) 103

La Chouette hulotte - *Strix aluco* Linnaeus, 1758 104

Ordre des Bucérotiformes - 1 espèce

Famille des Upupidés - 1 espèce

La Huppe fasciée - *Upupa epops* Linnaeus, 1758 104

Ordre des Coraciiformes - 3 espèces

Famille des Coraciidés - 1 espèce

Le Rollier d'Europe - *Coracias garrulus* Linnaeus, 1758 105

Famille des Alcédinidés - 1 espèce

Le Martin-pêcheur d'Europe - *Alcedo atthis* (Linnaeus, 1758) 106

Famille des Méropidés - 1 espèce

Le Guêpier d'Europe - *Merops apiaster* Linnaeus, 1758 106

Ordre des Piciformes - 7 espèces

Famille des Picidés - 7 espèces dont 1 sans doute signalée par erreur (*)

Le Torcol fourmilier - *Jynx torquilla* Linnaeus, 1758 107

Le Pic mar - *Dendrocopos medius* (Linnaeus, 1758) 108

Le Pic épeichette - *Dryobates minor* (Linnaeus, 1758) 108

Le Pic épeiche - *Dendrocopos major* (Linnaeus, 1758) 109

Le Pic noir - *Dryocopus martius* (Linnaeus, 1758) 109

Le Pic vert - *Picus viridis* Linnaeus, 1758 110

*Le Pic cendré - *Picus canus* Gmelin, JF, 1788 110

Ordre des Falconiformes – 8 espèces

Famille des Falconidés – 8 espèces

Le Faucon crécerellette – <i>Falco naumanni</i> Fleischer, JG, 1818	111
Le Faucon crécerelle – <i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	112
Le Faucon kobez – <i>Falco vespertinus</i> Linnaeus, 1766	112
Le Faucon d'Eléonore – <i>Falco eleonora</i> Géné, 1839	113
Le Faucon émerillon – <i>Falco columbarius</i> Linnaeus, 1758	114
Le Faucon hobereau – <i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	114
Le Faucon sacre – <i>Falco cherrug</i> Gray, JE, 1834	115
Le Faucon pèlerin – <i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	115

Ordre des Passériformes - 128 espèces

Famille des Lanidés – 5 espèces dont 1 disparue (*)

La Pie-grièche écorcheur – <i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	116
*La Pie-grièche à poitrine rose - <i>Lanius minor</i> Gmelin, JF, 1788	117
La Pie-grièche grise – <i>Lanius excubitor</i> Linnaeus, 1758	117
La Pie-grièche méridionale – <i>Lanius meridionalis</i> Temminck, 1820	118
La Pie-grièche à tête rousse – <i>Lanius senator</i> Linnaeus, 1758	119

Famille des Oriolidés – 1 espèce

Le Lorient d'Europe – <i>Oriolus oriolus</i> (Linnaeus, 1758)	120
---	-----

Famille des Corvidés – 10 espèces

Le Geai des chênes – <i>Garrulus glandarius</i> (Linnaeus, 1758)	120
La Pie bavarde – <i>Pica pica</i> (Linnaeus, 1758)	121
Le Cassenoix moucheté – <i>Nucifraga caryocatactes</i> (Linnaeus, 1758)	122
Le Crave à bec rouge – <i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i> (Linnaeus, 1758)	123
Le Chocard à bec jaune – <i>Pyrrhocorax graculus</i> (Linnaeus, 1758)	124
Le Choucas des tours – <i>Coloeus monedula</i> (Linnaeus, 1758)	124
Le Corbeau freux – <i>Corvus frugilegus</i> Linnaeus, 1758	125
La Corneille noire – <i>Corvus corone</i> Linnaeus, 1758	125
La Corneille mantelée – <i>Corvus cornix</i> Linnaeus, 1758	126
Le Grand Corbeau – <i>Corvus corax</i> Linnaeus, 1758	126

Famille des Bombycillidés – 1 espèce

Le Jaseur boréal – <i>Bombycilla garrulus</i> (Linnaeus, 1758)	127
--	-----

Famille des Paridés – 5 espèces

La Mésange noire – <i>Periparus ater</i> (Linnaeus, 1758)	127
La Mésange huppée – <i>Lophophanes cristatus</i> (Linnaeus, 1758)	128
La Mésange nonnette – <i>Poecile palustris</i> (Linnaeus, 1758)	128
La Mésange bleue – <i>Cyanistes caeruleus</i> (Linnaeus, 1758)	129
La Mésange charbonnière – <i>Parus major</i> Linnaeus, 1758	130

Famille des Rémizidés – 1 espèce

La Rémiz penduline – <i>Remiz pendulinus</i> (Linnaeus, 1758)	131
---	-----

Famille des Alaudidés – 6 espèces

L'Alouette lulu – <i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	131
L'Alouette des champs – <i>Alauda arvensis</i> (Linnaeus, 1758)	132
Le Cochevis huppé – <i>Galerida cristata</i> (Linnaeus, 1758)	132
L'Alouette haussecol – <i>Eremophila alpestris</i> (Linnaeus, 1758)	133
L'Alouette calandrelle – <i>Calandrella brachydactyla</i> (Leisler, 1814)	133
L'Alouette calandre – <i>Melanocorypha calandra</i> (Linnaeus, 1766)	134

Famille des Hirundinidés – 5 espèces

L'Hirondelle de rivage – <i>Riparia riparia</i> (Linnaeus, 1758)	135
L'Hirondelle rustique – <i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	135
L'Hirondelle de rochers – <i>Ptyonoprogne rupestris</i> (Scopoli, 1769)	136
L'Hirondelle de fenêtre – <i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	137
L'Hirondelle rousseline – <i>Cecropis daurica</i> (Laxmann, 1769)	138

Famille des Cettiidés – 1 espèce

La Bouscarle de Cetti – <i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	138
--	-----

Famille des Aegithalidés – 1 espèce

La Mésange à longue queue – <i>Aegithalos caudatus</i> (Linnaeus, 1758)	139
---	-----

Famille des Phylloscopidés – 8 espèces

Le Pouillot siffleur – <i>Phylloscopus sibilatrix</i> (Bechstein, 1793)	140
Le Pouillot de Bonelli – <i>Phylloscopus bonelli</i> (Vieillot, 1819)	141
Le Pouillot à grands sourcils – <i>Phylloscopus inornatus</i> (Blyth, 1842)	142
Le Pouillot de Pallas – <i>Phylloscopus proregulus</i> (Pallas, 1811)	142
Le Pouillot fitis – <i>Phylloscopus trochilus</i> (Linnaeus, 1758)	142
Le Pouillot vélocé – <i>Phylloscopus collybita</i> (Vieillot, 1817) et le Pouillot de Sibérie - <i>Phylloscopus collybita tristis</i> , Blyth, 1843	143
Le Pouillot ibérique - <i>Phylloscopus ibericus</i> Ticehurst, 1937.....	143
Le Pouillot verdâtre – <i>Phylloscopus trochiloides</i> (Sundevall, 1837)	144

Famille des Acrocéphalidés – 4 espèces

La Rousserolle turdoïde – <i>Acrocephalus arundinaceus</i> (Linnaeus, 1758)	144
La Rousserolle effarvatte – <i>Acrocephalus scirpaceus</i> (Hermann, 1804)	144
L'Hypolaïs polyglotte – <i>Hippolais polyglotta</i> (Vieillot, 1817)	144
L'Hypolaïs ictérine – <i>Hippolais icterina</i> (Vieillot, 1817)	145

Famille des Locustellidés – 2 espèces

La Locustelle lusciniôide – <i>Locustella luscinioides</i> (Savi, 1824)	145
La Locustelle tachetée – <i>Locustella naevia</i> (Boddaert, 1783)	145

Famille des Cisticolidés – 1 espèce

La Cisticole des joncs – <i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810)	146
---	-----

Famille des Sylviidés – 9 espèces	
La Fauvette à tête noire – <i>Sylvia atricapilla</i> (Linnaeus, 1758)	147
La Fauvette des jardins – <i>Sylvia borin</i> (Boddaert, 1783)	147
La Fauvette babillarde – <i>Curruca curruca</i> (Linnaeus, 1758)	148
La Fauvette orphée – <i>Curruca hortensis</i> (Gmelin, JF, 1789)	149
La Fauvette mélanocéphale – <i>Curruca melanocephala</i> (Gmelin, JF, 1789)	150
La Fauvette passerinette – <i>Curruca iberiae</i> (Svensson, 2013)	150
La Fauvette grisette – <i>Curruca communis</i> (Latham, 1787)	151
La Fauvette à lunettes – <i>Curruca conspicillata</i> (Temminck, 1820)	151
La Fauvette pitchou – <i>Curruca undata</i> (Boddaert, 1783)	152
Famille des Regulidés – 2 espèces	
Le Roitelet à triple bandeau – <i>Regulus ignicapilla</i> (Temminck, 1820)	153
Le Roitelet huppé – <i>Regulus regulus</i> (Linnaeus, 1758)	153
Famille des Troglodytidés – 1 espèce	
Le Troglodyte mignon – <i>Troglodytes troglodytes</i> (Linnaeus, 1758)	154
Famille des Sittidés – 1 espèce	
La Sittelle torchepot – <i>Sitta europaea</i> Linnaeus, 1758	154
Famille des Tichodromidés – 1 espèce	
Le Tichodrome échelette – <i>Tichodroma muraria</i> (Linnaeus, 1766)	155
Famille des Certhiidés – 2 espèces	
Le Grimpeur des bois – <i>Certhia familiaris</i> Linnaeus, 1758	157
Le Grimpeur des jardins – <i>Certhia brachydactyla</i> Brehm, CL, 1820	157
Famille des Sturnidés – 3 espèces	
L'Étourneau rose – <i>Pastor roseus</i> (Linnaeus, 1758)	158
L'Étourneau sansonnet – <i>Sturnus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	158
L'Étourneau unicolore – <i>Sturnus unicolor</i> Temminck, 1820	159
Famille des Turdidés – 6 espèces	
Le Merle à plastron – <i>Turdus torquatus</i> Linnaeus, 1758	159
Le Merle noir – <i>Turdus merula</i> Linnaeus, 1758	160
La Grive litorne – <i>Turdus pilaris</i> Linnaeus, 1758	161
La Grive mauvis – <i>Turdus iliacus</i> Linnaeus, 1758	162
La Grive musicienne – <i>Turdus philomelos</i> Brehm, CL, 1831	163
La Grive draine – <i>Turdus viscivorus</i> Linnaeus, 1758	163
Famille des Muscicapidés – 15 espèces	
Le Gobemouche gris – <i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)	164
Le Rougegorge familier – <i>Erithacus rubecula</i> (Linnaeus, 1758)	165
La Gorgebleue à miroir – <i>Luscinia svecica</i> (Linnaeus, 1758)	165
Le Rossignol philomèle – <i>Luscinia megarhynchos</i> Brehm, CL, 1831	166
Le Gobemouche nain – <i>Ficedula parva</i> (Bechstein, 1792)	166

Le Gobemouche noir – <i>Ficedula hypoleuca</i> (Pallas, 1764)	166
Le Gobemouche à collier – <i>Ficedula albicollis</i> (Temminck, 1815)	167
Le Rougequeue noir – <i>Phoenicurus ochruros</i> (Gmelin, SG, 1774)	167
Le Rougequeue à front blanc – <i>Phoenicurus phoenicurus</i> (Linnaeus, 1758)	168
Le Monticole de roche – <i>Monticola saxatilis</i> (Linnaeus, 1766)	169
Le Monticole bleu – <i>Monticola solitarius</i> (Linnaeus, 1758)	170
Le Tarier des prés – <i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	171
Le Tarier pâtre – <i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	172
Le Traquet motteux – <i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	173
Le Traquet oreillard – <i>Oenanthe hispanica</i> (Linnaeus, 1758)	174

Famille des Cinclidés – 1 espèce

Le Cincle plongeur – <i>Cinclus cinclus</i> (Linnaeus, 1758)	175
--	-----

Famille des Passéridés – 4 espèces

Le Moineau domestique – <i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	175
Le Moineau friquet – <i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	176
Le Moineau soulcie – <i>Petronia petronia</i> (Linnaeus, 1758)	176
La Niverolle alpine – <i>Montifringilla nivalis</i> (Linnaeus, 1766)	177

Famille des Prunellidés – 2 espèces

L'Accenteur alpin – <i>Prunella collaris</i> (Scopoli, 1769)	178
L'Accenteur mouchet – <i>Prunella modularis</i> (Linnaeus, 1758)	179

Famille des Motacillidés – 9 espèces

La Bergeronnette printanière – <i>Motacilla flava</i> Linnaeus, 1758	180
La Bergeronnette des ruisseaux – <i>Motacilla cinerea</i> Tunstall, 1771	181
La Bergeronnette grise – <i>Motacilla alba</i> Linnaeus, 1758	181
Le Pipit de Richard – <i>Anthus richardi</i> Vieillot, 1818	182
Le Pipit rousseline – <i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	183
Le Pipit farlouse – <i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	183
Le Pipit des arbres – <i>Anthus trivialis</i> (Linnaeus, 1758)	184
Le Pipit à gorge rousse – <i>Anthus cervinus</i> (Pallas, 1811)	185
Le Pipit spioncelle – <i>Anthus spinoletta</i> (Linnaeus, 1758)	186

Famille des Fringillidés – 13 espèces

Le Pinson des arbres – <i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758	187
Le Pinson du Nord – <i>Fringilla montifringilla</i> Linnaeus, 1758	187
Le Grosbec casse-noyaux – <i>Coccothraustes coccothraustes</i> (Linnaeus, 1758)	188
Le Bouvreuil pivoine – <i>Pyrrhula pyrrhula</i> (Linnaeus, 1758)	189
Le Roselin githagine – <i>Bucanetes githagineus</i> (Lichtenstein, MHK, 1823)	190
Le Verdier d'Europe – <i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	190
La Linotte mélodieuse – <i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	191
Le Sizerin flammé – <i>Acanthis flammea</i> (Linnaeus, 1758)	192
Le Bec-croisé des sapins – <i>Loxia curvirostra</i> Linnaeus, 1758	192
Le Chardonneret élégant – <i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	193
Le Venturon montagnard – <i>Carduelis citrinella</i> (Pallas, 1764)	194
Le Serin cini – <i>Serinus serinus</i> (Linnaeus, 1766)	195
Le Tarin des aulnes – <i>Spinus spinus</i> (Linnaeus, 1758)	196

Famille des Calcariidés – 1 espèce

Le Bruant des neiges – *Plectrophenax nivalis* (Linnaeus, 1758)197

Famille des Embérizidés – 7 espèces

Le Bruant proyer – *Emberiza calandra* Linnaeus, 1758197
Le Bruant jaune – *Emberiza citrinella* Linnaeus, 1758198
Le Bruant fou – *Emberiza cia* Linnaeus, 1766199
Le Bruant ortolan – *Emberiza hortulana* Linnaeus, 1758200
Le Bruant zizi – *Emberiza cirlus* Linnaeus, 1766201
Le Bruant mélanocéphale – *Emberiza melanocephala* Scopoli, 1769203
Le Bruant des roseaux – *Emberiza schoeniclus* (Linnaeus, 1758)303

Bibliographie 206

Introduction

Cette liste commentée a pour objectif de dresser un premier état des lieux des connaissances de l'ensemble des espèces d'oiseaux sauvages contactées sur le territoire du Parc national des Cévennes (PNC). **Au 31 décembre 2022, 286 espèces** d'oiseaux ont été signalées dans les bases de données actuelles (Geonature et Faune-France) et/ou dans la bibliographie, qu'elles soient bien établies sur le territoire du Parc ou de passage exceptionnel. Parmi celles-ci, **142 peuvent être considérées comme nicheuses**, certaines rares ou occasionnelles comme la Pie-grièche à tête rousse ou l'Alouette calandre, d'autres très communes et régulières, **dont 130 en cœur de Parc**. Certaines espèces sont sédentaires ou du moins visibles toute l'année (le Merle noir, les mésanges ou la Sittelle par exemple) tandis que d'autres ne se manifestent qu'à certaines périodes, soit en saison estivale pour nicher (le Circaète Jean-le-Blanc, le Coucou gris ou le Rossignol philomèle) soit seulement en migration (les Cigognes, noire et blanche, le Guignard d'Eurasie ou l'Hirondelle de rivage) soit pour un séjour hivernal (le Tichodrome échelette, l'Accenteur alpin ou le Pinson du Nord).

La taxonomie scientifique adoptée ainsi que le nom vernaculaire utilisé dans cette liste commentée des espèces d'oiseaux est celle de la liste des oiseaux de France métropolitaine publiée par la Commission de l'Avifaune Française (CAF) en 2020 (dernière version à ce jour).

La liste présentée ainsi que les informations apportées pour chaque monographie d'espèce sont tout d'abord issues de la base de données du PNC qui comporte 292 549 données géoréférencées au 31 décembre 2022. Ces données, collectées par les agents du Parc depuis sa création en 1970, ont, pour la plupart d'entre elles, été obtenues de manière occasionnelle et opportuniste mais d'autres sont issues de suivis spécifiques ciblés : c'est le cas du Circaète-Jean-le-Blanc, de l'Œdicnème criard, de la Nyctale de Tengmalm ou de la Pie-grièche méridionale par exemple. Afin d'établir une liste aussi exhaustive que possible, les données d'autres structures, apportées via le Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP) de la région Occitanie, ont été incorporées notamment celles issues de l'ALEPE (Association Lozérienne pour l'Étude et la Protection de l'Environnement) et du COGard (Centre Ornithologique du Gard). De plus, une consultation exhaustive des données, couvrant le territoire du PNC, disponibles sur le site « Faune-France » piloté par la Ligue pour la Protection des Oiseaux et de la Biodiversité (LPO France) décliné régionalement en « Faune-LR » depuis 2012 et actuellement en « Faune-Occitanie », a permis de compléter les connaissances acquises sur les espèces d'oiseaux en prenant en compte tout l'apport des naturalistes et ornithologues compétents, rompus aujourd'hui aux sciences participatives grâce à ces bases de saisie en ligne. Le PNC présente à cette occasion ses plus vifs remerciements à tous les citoyens qui enrichissent par leur contribution bénévole et gracieuse la connaissance naturaliste de ce territoire voué à une protection privilégiée de la biodiversité. Précisons que des équipes de validateurs et qu'un comité d'homologation régionale garantissent la rigueur du contenu de ces bases de données. Enfin, une large consultation bibliographique, mais non exhaustive, a permis de compléter avec intérêt certains aspects de la connaissance locale de tous ces oiseaux. Non exhaustive car devant l'abondance des productions actuelles, établir une monographie complète de chacune des 284 espèces signalées dans le Parc aurait nécessité un investissement en temps et en moyens au-delà de l'objectif recherché dans la rédaction de ces premiers inventaires fauniques que souhaite mettre à disposition du plus grand nombre de nos concitoyens l'Établissement public du Parc national des Cévennes. Néanmoins, cette liste établit une solide base de travail qui pourra être judicieusement complétée et améliorée au fil des années à venir. Cette liste offre en outre des pistes de réflexion pour l'amélioration des connaissances de certaines espèces d'oiseaux plus discrètes ou mal connues, en voie de régression ou au contraire en pleine expansion, notamment au regard de l'évolution climatique actuelle.

Bien entendu, pour dresser cette liste commentée des oiseaux, le choix a été fait de ne retenir et présenter que les données valides et vérifiées. Dans le cas contraire, ou si un doute subsiste pour l'une d'entre elles, ce qui peut être le cas pour des données anciennes qui n'ont pas été validées par un comité d'homologation ad hoc, toutes précisions utiles sont clairement explicitées.

Pour chaque espèce, le nombre de données est précisé par zone biogéographique, en « Cœur de Parc » (Cœur), en « Aire d'Adhésion » (AA) et en « Aire Optimale d'Adhésion » (AOA) au 31 décembre 2022.

L'AA inclut toutes les communes ayant adhéré à la Charte du PNC, hors « Cœur de Parc ». L'AOA inclut dans ce document les communes n'ayant pas adhéré à la charte du PNC. Le territoire du Parc national des Cévennes fait donc référence dans ce document au cœur du PNC, complété de l'Aire d'Adhésion et de l'Aire Optimale d'Adhésion.

Chacun des textes monographiques situe l'espèce dans sa répartition mondiale, nationale et régionale afin d'appréhender le plus finement possible son statut sur le territoire du Parc national des Cévennes (PNC), à la fois géographique et phénologique. Pour chaque espèce, les traits saillants de sa biologie et de son écologie concernant notamment les habitats préférentiellement fréquentés, la distribution géographique et la phénologie (présence/absence au fil des saisons), la reproduction et l'alimentation sont établies au regard des observations consignées dans les bases de données du territoire énoncées ci-avant. La connaissance est donc exhaustive et contextualisée au territoire du Parc national des Cévennes.

Les photos retenues pour l'illustration ont toutes été faites sur le territoire du PNC et ont pour auteurs des agents du Parc national des Cévennes. Aussi nous remercions Régis Descamps, Bruno Descaves, Jean-Pierre Malafosse et Hervé Picq pour nous avoir autorisé à publier leurs photos.

Citation recommandée du document :

Destre R., Malafosse J.-P. & Fonderflick J., 2023 - *Liste commentée des Oiseaux sauvages du Parc national des Cévennes*. Parc national des Cévennes, Florac-Trois-Rivières : 210 p.

Liste des espèces d'Oiseaux ayant un statut de protection/conservation :

Sur les 286 espèces signalées sur le territoire du Parc national des Cévennes, 251 jouissent d'un ou plusieurs statuts de protection résumés dans le tableau suivant selon la nomenclature en vigueur. Ce statut est signalé, pour chaque espèce concernée, dans le texte :

LR Liste Rouge France métropolitaine (2016) : **64 espèces**.

- **CR** : En danger critique
- **EN** : En danger
- **VU** : Vulnérable

PN Protection nationale : **231 espèces**.

ZS Déterminante stricte ZNIEFF Languedoc-Roussillon (2009) : **81 espèces**.

DO Directive Oiseaux, Annexe I : **78 espèces**.

PNC Patrimoniale selon la hiérarchie du Parc National des Cévennes : **41 espèces**.

Tableau 1 : Statut de conservation des espèces d'Oiseaux dont la présence est avérée sur le territoire du PNC.

	Liste Rouge France (2016)	Protection nationale	Déterminante ZNIEFF (2022)	Directive Oiseaux	Patrimoniale PNC
L'Oie cendrée – <i>Anser anser</i> (Linnaeus, 1758)	VU				
L'Oie des moissons – <i>Anser fabalis</i> (Latham, 1787)	VU				
L'Oie rieuse – <i>Anser albifrons</i> (Scopoli, 1769)					
Le Cygne noir – <i>Cygnus atratus</i> (Latham, 1790)		?			
Le Cygne tuberculé – <i>Cygnus olor</i> (Gmelin, JF, 1789)		Oui			
L'Oie à tête barrée – <i>Anser indicus</i> (Latham, 1790)		?			
Le Tadorne de Belon – <i>Tadorna tadorna</i> (Linnaeus, 1758)		Oui			
Le Canard musqué – <i>Cairina moschata</i> Linnaeus, 1758					
La Callonette à collier noir – <i>Callonetta leucophrys</i> Vieillot, 1816					
Le Canard mandarin – <i>Aix galericulata</i> (Linnaeus, 1758)		?			
Le Canard carolin – <i>Aix sponsa</i> (Linnaeus, 1758)					
La Sarcelle d'été – <i>Spatula querquedula</i> (Linnaeus, 1758)	VU				
Le Canard souchet – <i>Spatula clypeata</i> (Linnaeus, 1758)			Oui		
Le Canard chipeau – <i>Mareca strepera</i> (Linnaeus, 1758)					
Le Canard siffleur – <i>Mareca penelope</i> (Linnaeus, 1758)					
Le Canard colvert – <i>Anas platyrhynchos</i> Linnaeus, 1758					
Le Canard pilet – <i>Anas acuta</i> Linnaeus, 1758					
La Sarcelle d'hiver – <i>Anas crecca</i> Linnaeus, 1758	VU et LC				
La Nette rousse – <i>Netta rufina</i> (Pallas, 1773)			Oui		

Le Fuligule milouin – <i>Aythya ferina</i> (Linnaeus, 1758)	VU		Oui		
Le Fuligule morillon – <i>Aythya fuligula</i> (Linnaeus, 1758)			Oui		
Le Fuligule milouinan – <i>Aythya marila</i> (Linnaeus, 1761)					
L'Eider à duvet – <i>Somateria mollissima</i> (Linnaeus, 1758)	CR				
Le Harle bièvre – <i>Mergus merganser</i> Linnaeus, 1758			Oui		
Le Harle huppé – <i>Mergus serrator</i> Linnaeus, 1758	CR		Oui		
La Gélinotte des bois – <i>Tetrastes bonasia</i> (Linnaeus, 1758)			Oui		
Le Grand Tétrras – <i>Tetrao urogallus</i> Linnaeus, 1758	VU		Oui	Oui	Oui
Le Tétrras Lyre – <i>Lyrurus tetrix</i> (Linnaeus, 1758)					
La Perdrix rouge – <i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)					
La Perdrix grise – <i>Perdix perdix</i> (Linnaeus, 1758)					
La Caille des blés – <i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)					
Le Faisan de Colchide – <i>Phasianus colchicus</i> Linnaeus, 1758					
L'Engoulevent d'Europe – <i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758			Oui	Oui	
Le Martinet à ventre blanc – <i>Tachymarptis melba</i> (Linnaeus, 1758)			Oui	Oui	
Le Martinet noir – <i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)			Oui		
L'Outarde barbue – <i>Otis tarda</i> Linnaeus, 1758	Disparue		Oui	Oui	
L'Outarde canepetière – <i>Tetrax tetrax</i> (Linnaeus, 1758)	EN		Oui	Oui	Oui
Le Coucou-geai – <i>Clamator glandarius</i> (Linnaeus, 1758)			Oui	Oui	
Le Coucou gris – <i>Cuculus canorus</i> Linnaeus, 1758			Oui		
Le Pigeon biset – <i>Columba livia</i> Gmelin, JF, 1789					
Le Pigeon colombin – <i>Columba oenas</i> Linnaeus, 1758				Oui	
Le Pigeon ramier – <i>Columba palumbus</i> Linnaeus, 1758					
La Tourterelle des bois – <i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	VU		Oui		
La Tourterelle turque – <i>Streptopelia decaocto</i> (Frisvaldszky, 1838)					
Le Râle d'eau – <i>Rallus aquaticus</i> Linnaeus, 1758				Oui	
Le Râle des genêts – <i>Crex crex</i> (Linnaeus, 1758)	EN		Oui	Oui	Oui
La Marouette ponctuée – <i>Porzana porzana</i> (Linnaeus, 1766)	VU		Oui	Oui	Oui
La Gallinule poule-d'eau – <i>Gallinula chloropus</i> (Linnaeus, 1758)					
La Foulque macroule – <i>Fulica atra</i> Linnaeus, 1758					
La Grue cendrée – <i>Grus grus</i> (Linnaeus, 1758)	CR		Oui	Oui	
Le Grèbe castagneux – <i>Tachybaptus ruficollis</i> (Pallas, 1764)			Oui		
Le Grèbe huppé – <i>Podiceps cristatus</i> (Linnaeus, 1758)			Oui		

Le Grèbe à cou noir – <i>Podiceps nigricollis</i> Brehm, CL, 1831		Oui			
Le Flamant rose – <i>Phoenicopterus roseus</i> Pallas, 1811	VU	Oui	Oui	Oui	
L'Œdicnème criard – <i>Burhinus oedicnemus</i> Linnaeus, 1758		Oui	Oui	Oui	Oui
L'Echasse blanche – <i>Himantopus himantopus</i> (Linnaeus, 1758)		Oui		Oui	
L'Avocette élégante – <i>Recurvirostra avosetta</i> – Linnaeus, 1758		Oui	Oui	Oui	
Le Vanneau huppé – <i>Vanellus vanellus</i> (Linnaeus, 1758)			Oui		
Le Pluvier doré – <i>Pluvialis apricaria</i> (Linnaeus, 1758)				Oui	
Le Pluvier argenté – <i>Pluvialis squatarola</i> (Linnaeus, 1758)					
Le Grand Gravelot – <i>Charadrius hiaticula</i> Linnaeus, 1758		Oui			
Le Petit Gravelot – <i>Charadrius dubius</i> Scopoli, 1786	VU	Oui	Oui		
Le Guignard d'Eurasie – <i>Charadrius morinellus</i> Linnaeus, 1758		Oui		Oui	
Le Courlis cendré – <i>Numenius arquata</i> (Linnaeus, 1758)	VU	?	Oui		
La Barge à queue noire – <i>Limosa limosa</i> (Linnaeus, 1758)	VU	Oui			
Le Tournepierre à collier – <i>Arenaria interpres</i> (Linnaeus, 1758)		Oui			
Le Combattant varié – <i>Calidris pugnax</i> (Linnaeus, 1758)				Oui	
Le Bécasseau sanderling – <i>Calidris alba</i> (Pallas, 1764)		Oui			
Le Bécasseau variable – <i>Calidris alpina</i> (Linnaeus, 1758)		Oui			
La Bécasse des bois – <i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758			Oui		
La Bécassine sourde – <i>Lymnocyptes minimus</i> (Brünnich, 1764)					
La Bécassine des marais – <i>Gallinago gallinago</i> (Linnaeus, 1758)	CR		Oui		
Le Chevalier guignette – <i>Actitis hypoleucos</i> (Linnaeus, 1758)		Oui	Oui		
Le Chevalier cul-blanc – <i>Tringa ochropus</i> Linnaeus, 1758		Oui			
Le Chevalier gambette – <i>Tringa totanus</i> (Linnaeus, 1758)			Oui		
Le Chevalier sylvain – <i>Tringa glareola</i> Linnaeus, 1758		Oui		Oui	
Le Chevalier arlequin – <i>Tringa erythropus</i> (Pallas, 1764)					
Le Chevalier aboyeur – <i>Tringa nebularia</i> (Gunnerus, 1767)					
La Mouette tridactyle – <i>Rissa tridactyla</i> (Linnaeus, 1758)	VU	Oui			
La Mouette rieuse – <i>Chroicocephalus ridibundus</i> (Linnaeus, 1758)		Oui	Oui		
La Mouette mélanocéphale – <i>Ichthyophaga melanocephala</i> (Temminck, 1820)		Oui	Oui	Oui	
Le Goéland argenté – <i>Larus argentatus</i> Pontoppidan, 1763		Oui			
Le Goéland leucophaé – <i>Larus michaellis</i> Naumann, JF, 1840		Oui			
Le Goéland brun – <i>Larus fuscus</i> Linnaeus, 1758		Oui			
La Sterne pierregarin – <i>Sterna hirundo</i> Linnaeus, 1758		Oui			

La Guifette noire – <i>Chlidonias niger</i> (Linnaeus, 1758)	EN	Oui		Oui	
Le Labbe pomarin – <i>Stercorarius pomarinus</i> (Temminck, 1815)		Oui			
Le Labbe parasite – <i>Stercorarius parasiticus</i> (Linnaeus, 1758)		Oui			
Le Plongeon catmarin – <i>Gavia stellata</i> Pontoppidan, 1763		Oui			
L'Océanite tempête – <i>Hydrobates pelagicus</i> (Linnaeus, 1758)	VU	Oui		Oui	
La Cigogne noire – <i>Ciconia nigra</i> (Linnaeus, 1758)	EN	Oui		Oui	
La Cigogne blanche – <i>Ciconia ciconia</i> (Linnaeus, 1758)		Oui		Oui	
Le Grand Cormoran – <i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)		Oui			
L'Ibis falcinelle – <i>Plegadis falcinellus</i> (Linnaeus, 1766)		Oui		Oui	
Le Butor étoilé – <i>Botaurus stellaris</i> (Linnaeus, 1758)	VU	Oui	Oui	Oui	
Le Blongios nain – <i>Ixobrychus minutus</i> (Linnaeus, 1758)	EN	Oui	Oui	Oui	
Le Bihoreau gris – <i>Nycticorax nycticorax</i> (Linnaeus, 1758)		Oui	Oui	Oui	
Le Crabier chevelu – <i>Ardeola ralloides</i> (Scopoli, 1769)		Oui	Oui	Oui	
Le Héron garde-boeufs – <i>Bubulcus ibis</i> (Linnaeus, 1758)		Oui			
Le Héron cendré – <i>Ardea cinerea</i> Linnaeus, 1758		Oui			
Le Héron pourpré – <i>Ardea purpurea</i> Linnaeus, 1766		Oui	Oui	Oui	
La Grande Aigrette – <i>Casmerodius albus</i> Linnaeus, 1758		Oui	Oui	Oui	
L'Aigrette garzette – <i>Egretta garzetta</i> (Linnaeus, 1766)		Oui		Oui	
Le Pélican blanc – <i>Pelecanus onocrotalus</i> Linnaeus, 1758		Oui		Oui	
Le Balbuzard pêcheur – <i>Pandion haliaetus</i> (Linnaeus, 1758)	VU	Oui		Oui	
L'Élanion blanc – <i>Elanoides forficatus</i> (Desfontaines, 1789)	VU	Oui		Oui	Oui
Le Gypaète barbu – <i>Gypaetus barbatus</i> (Linnaeus, 1758)	EN	Oui	Oui	Oui	Oui
Le Vautour percnoptère – <i>Neophron percnopterus</i> (Linnaeus, 1758)	EN	Oui	Oui	Oui	Oui
La Bondrée apivore – <i>Pernis ptilorhynchus</i> (Linnaeus, 1758)		Oui		Oui	
Le Vautour de Rüppell – <i>Gyps rueppelli</i> (Brehm, AE, 1852)		Oui			
Le Vautour fauve – <i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)		Oui		Oui	Oui
Le Vautour moine – <i>Aegyptius monachus</i> (Linnaeus, 1766)	EN	Oui	Oui	Oui	Oui
Le Circaète Jean-le-Blanc – <i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, JF, 1788)		Oui		Oui	Oui
L'Aigle criard – <i>Clanga clanga</i> (Pallas, 1811)		Oui		Oui	
L'Aigle botté – <i>Aquila pennatus</i> (Gmelin, JF, 1788)		Oui	Oui	Oui	Oui
L'Aigle ibérique – <i>Aquila adalberti</i> Brehm, CL, 1861		Oui		Oui	
L'Aigle impérial – <i>Aquila heliaca</i> Savigny, 1809		Oui		Oui	
L'Aigle royal – <i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	VU	Oui	Oui	Oui	Oui

L'Aigle de Bonelli – <i>Aquila fasciata</i> Vieillot, 1822	EN	Oui	Oui	Oui	
L'Epervier d'Europe – <i>Accipiter nisus</i> (Linnaeus, 1758)		Oui			
L'Autour des Palombes – <i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)		Oui			Oui
Le Busard des roseaux – <i>Circus aeruginosus</i> (Linnaeus, 1758)		Oui	Oui	Oui	
Le Busard Saint-Martin – <i>Circus cyaneus</i> (Linnaeus, 1758)		Oui	Oui	Oui	Oui
Le Busard pâle – <i>Circus macrourus</i> (Gmelin, SG, 1770)		Oui		Oui	
Le Busard cendré – <i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)		Oui	Oui	Oui	Oui
Le Milan royal – <i>Milvus milvus</i> (Linnaeus, 1758)	VU	Oui	Oui	Oui	Oui
Le Milan noir – <i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)		Oui		Oui	
Le Pygargue à queue blanche – <i>Haliaeetus albicilla</i> (Linnaeus, 1758)	CR	Oui		Oui	
La Buse pattue – <i>Buteo lagopus</i> (Pontoppidan, 1763)		Oui			
La Buse variable – <i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)		Oui			
L'Effraie des clochers – <i>Tyto alba</i> (Scopoli, 1769)		Oui	Oui		
La Chouette de Tengmalm – <i>Aegolius funereus</i> (Linnaeus, 1758)		Oui	Oui	Oui	Oui
La Chevêche d'Athéna – <i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)		Oui			Oui
La Chevêchette d'Europe – <i>Glaucidium passerinum</i> (Linnaeus, 1758)		Oui		Oui	
Le Petit-duc scops – <i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)		Oui			Oui
Le Hibou moyen-duc – <i>Asio otus</i> (Linnaeus, 1758)		Oui			
Le Hibou des marais – <i>Asio flammeus</i> (Pontoppidan, 1763)	VU	Oui		Oui	
Le Grand-duc d'Europe – <i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)		Oui		Oui	Oui
La Chouette hulotte – <i>Strix aluco</i> Linnaeus, 1758					
La Huppe fasciée – <i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758		Oui			
Le Rollier d'Europe – <i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758		Oui	Oui	Oui	
Le Martin-pêcheur d'Europe – <i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	VU	Oui		Oui	Oui
Le Guépier d'Europe – <i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758		Oui	Oui		
Le Torcol fourmilier – <i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758		Oui	Oui		
Le Pic mar – <i>Dendrocopos medius</i> (Linnaeus, 1758)		Oui		Oui	
Le Pic épeichette – <i>Dryobates minor</i> (Linnaeus, 1758)	VU	Oui			Oui
Le Pic épeiche – <i>Dendrocopos major</i> (Linnaeus, 1758)		Oui			
Le Pic noir – <i>Dryocopus martius</i> (Linnaeus, 1758)		Oui		Oui	Oui
Le Pic vert – <i>Picus viridis</i> Linnaeus, 1758		Oui			
Le Pic cendré – <i>Picus canus</i> Gmelin, JF, 1788	EN	Oui		Oui	
Le Faucon crécerellette – <i>Falco naumanni</i> Fleischer, JG, 1818	VU	Oui	Oui	Oui	
Le Faucon crécerelle – <i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758		Oui			

Le Faucon kobez – <i>Falco vespertinus</i> Linnaeus, 1766		Oui		Oui	
Le Faucon d'Éléonore – <i>Falco eleonorae</i> Géné, 1839		Oui		Oui	
Le Faucon émerillon – <i>Falco columbarius</i> Linnaeus, 1758		Oui		Oui	
Le Faucon hobereau – <i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758		Oui			
Le Faucon sacré – <i>Falco cherrug</i> Gray, JE, 1834		Oui		Oui	
Le Faucon pèlerin – <i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771		Oui	Oui	Oui	Oui
La Pie-grièche écorcheur – <i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758		Oui		Oui	
La Pie-grièche à poitrine rose – <i>Lanius minor</i> Gmelin, JF, 1788	CR	Oui	Oui	Oui	
La Pie-grièche grise – <i>Lanius excubitor</i> Linnaeus, 1758	EN	Oui	Oui		
La Pie-grièche méridionale – <i>Lanius meridionalis</i> Temminck, 1820	EN	Oui	Oui		Oui
La Pie-grièche à tête rousse – <i>Lanius senator</i> Linnaeus, 1758	VU	Oui	Oui		Oui
Le Lorient d'Europe – <i>Oriolus oriolus</i> (Linnaeus, 1758)		Oui			
Le Geai des chênes – <i>Garrulus glandarius</i> (Linnaeus, 1758)					
La Pie bavarde – <i>Pica pica</i> (Linnaeus, 1758)					
Le Cassenoix moucheté – <i>Nucifraga caryocatactes</i> (Linnaeus, 1758)		Oui			
Le Crave à bec rouge – <i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i> (Linnaeus, 1758)		Oui	Oui	Oui	Oui
Le Chocard à bec jaune – <i>Pyrrhocorax graculus</i> (Linnaeus, 1758)		Oui			
Le Choucas des tours – <i>Coloeus monedula</i> (Linnaeus, 1758)		Oui			
Le Corbeau freux – <i>Corvus frugilegus</i> Linnaeus, 1758					
La Corneille noire – <i>Corvus corone</i> Linnaeus, 1758					
La Corneille mantelée – <i>Corvus cornix</i> Linnaeus, 1758		Oui			
Le Grand Corbeau – <i>Corvus corax</i> Linnaeus, 1758		Oui			
Le Jaseur boréal – <i>Bombycilla garrulus</i> (Linnaeus, 1758)		Oui			
La Mésange noire – <i>Periparus ater</i> (Linnaeus, 1758)		Oui			
La Mésange huppée – <i>Lophophanes cristatus</i> (Linnaeus, 1758)		Oui			
La Mésange nonnette – <i>Poecile palustris</i> (Linnaeus, 1758)		Oui			
La Mésange bleue – <i>Cyanistes caeruleus</i> (Linnaeus, 1758)		Oui			
La Mésange charbonnière – <i>Parus major</i> Linnaeus, 1758		Oui			
La Rémiz penduline – <i>Remiz pendulinus</i> (Linnaeus, 1758)	CR	Oui			
L'Alouette lulu – <i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)		Oui		Oui	
L'Alouette des champs – <i>Alauda arvensis</i> (Linnaeus, 1758)					
Le Cochevis huppé – <i>Galerida cristata</i> (Linnaeus, 1758)		Oui			
L'Alouette haussecol – <i>Eremophila alpestris</i> (Linnaeus, 1758)		Oui			

L'Alouette calandrelle – <i>Calandrella brachydactyla</i> (Leisler, 1814)	EN	Oui	Oui	Oui	Oui
L'Alouette calandre – <i>Melanocorypha calandra</i> (Linnaeus, 1766)	EN	Oui	Oui	Oui	Oui
L'Hirondelle de rivage – <i>Riparia riparia</i> (Linnaeus, 1758)		Oui	Oui		
L'Hirondelle rustique – <i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758		Oui			
L'Hirondelle de rochers – <i>Ptyonoprogne rupestris</i> (Scopoli, 1769)		Oui			
L'Hirondelle de fenêtre – <i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)		Oui			
L'Hirondelle rousseline – <i>Cecropis daurica</i> (Laxmann, 1769)	VU	Oui	Oui		
La Bouscarle de Cetti – <i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)		Oui			
La Mésange à longue queue – <i>Aegithalos caudatus</i> (Linnaeus, 1758)		Oui			
Le Pouillot siffleur – <i>Phylloscopus sibilatrix</i> (Bechstein, 1793)		Oui	Oui		
Le Pouillot de Bonelli – <i>Phylloscopus bonelli</i> (Vieillot, 1819)		Oui			
Le Pouillot à grands sourcils – <i>Phylloscopus inornatus</i> (Blyth, 1842)		Oui			
Le Pouillot de Pallas – <i>Phylloscopus proregulus</i> (Pallas, 1811)		Oui			
Le Pouillot fitis – <i>Phylloscopus trochilus</i> (Linnaeus, 1758)		Oui	Oui		
Le Pouillot véloce – <i>Phylloscopus collybita</i> (Vieillot, 1817)		Oui			
Le Pouillot ibérique – <i>Phylloscopus ibericus</i> Ticehurst, 1937	EN	Oui			
Le Pouillot verdâtre – <i>Phylloscopus trochiloides</i> (Sundevall, 1837)		Oui			
La Rousserolle turdoïde – <i>Acrocephalus arundinaceus</i> (Linnaeus, 1758)		Oui	Oui		
La Rousserolle effarvate – <i>Acrocephalus scirpaceus</i> (Hermann, 1804)		Oui			
L'Hypolaïs polyglotte – <i>Hippolais polyglotta</i> (Vieillot, 1817)		Oui			
L'Hypolaïs ictérine – <i>Hippolais icterina</i> (Vieillot, 1817)	VU	Oui			
La Locustelle lusciniôide – <i>Locustella luscinioides</i> (Savi, 1824)	EN	Oui	Oui		
La Locustelle tachetée – <i>Locustella naevia</i> (Boddaert, 1783)		Oui			
La Cisticole des joncs – <i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810)	VU	Oui			Oui
La Fauvette à tête noire – <i>Sylvia atricapilla</i> (Linnaeus, 1758)		Oui			
La Fauvette des jardins – <i>Sylvia borin</i> (Boddaert, 1783)		Oui			
La Fauvette babillarde – <i>Curruca curruca</i> (Linnaeus, 1758)		Oui			
La Fauvette orphée – <i>Curruca hortensis</i> (Gmelin, JF, 1789)		Oui	Oui		Oui
La Fauvette mélanocéphale – <i>Curruca melanocephala</i> (Gmelin, JF, 1789)		Oui	Oui		
La Fauvette passerinette – <i>Curruca iberiae</i> (Svensson, 2013)		Oui			
La Fauvette grisette – <i>Curruca communis</i> (Latham, 1787)		Oui			
La Fauvette à lunettes – <i>Curruca conspicillata</i> (Temminck, 1820)	EN	Oui	Oui		Oui
La Fauvette pitchou – <i>Curruca undata</i> (Boddaert, 1783)	EN	Oui	Oui	Oui	

Le Roitelet à triple bandeau – <i>Regulus ignicapilla</i> (Temminck, 1820)		Oui			
Le Roitelet huppé – <i>Regulus regulus</i> (Linnaeus, 1758)		Oui			
Le Troglodyte mignon – <i>Troglodytes troglodytes</i> (Linnaeus, 1758)		Oui			
La Sittelle torchepot – <i>Sitta europaea</i> Linnaeus, 1758		Oui			
Le Tichodrome échelette – <i>Tichodroma muraria</i> (Linnaeus, 1766)		Oui	Oui		
Le Grimpereau des bois – <i>Certhia familiaris</i> Linnaeus, 1758		Oui			
Le Grimpereau des jardins – <i>Certhia brachydactyla</i> Brehm, CL, 1820		Oui			
L'Étourneau roselin – <i>Pastor roseus</i> (Linnaeus, 1758)		Oui			
L'Étourneau sansonnet – <i>Sturnus vulgaris</i> Linnaeus, 1758		?			
L'Étourneau unicolore – <i>Sturnus unicolor</i> Temminck, 1820		Oui	Oui		
Le Merle à plastron – <i>Turdus torquatus</i> Linnaeus, 1758		Oui	Oui		
Le Merle noir – <i>Turdus merula</i> Linnaeus, 1758					
La Grive litorne – <i>Turdus pilaris</i> Linnaeus, 1758			Oui		
La Grive mauvis – <i>Turdus iliacus</i> Linnaeus, 1758					
La Grive musicienne – <i>Turdus philomelos</i> Brehm, CL, 1831					
La Grive draine – <i>Turdus viscivorus</i> Linnaeus, 1758					
Le Gobemouche gris – <i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)		Oui			
Le Rougegorge familier – <i>Erithacus rubecula</i> (Linnaeus, 1758)		Oui			
La Gorgebleue à miroir – <i>Luscinia svecica</i> (Linnaeus, 1758)		Oui		Oui	
Le Rossignol philomèle – <i>Luscinia megarhynchos</i> Brehm, CL, 1831		Oui			
Le Gobemouche nain – <i>Ficedula parva</i> (Bechstein, 1792)		Oui		Oui	
Le Gobemouche noir – <i>Ficedula hypoleuca</i> (Pallas, 1764)	VU	Oui	Oui		Oui
Le Gobemouche à collier – <i>Ficedula albicollis</i> (Temminck, 1815)		Oui		Oui	
Le Rougequeue noir – <i>Phoenicurus ochruros</i> (Gmelin, SG, 1774)		Oui			
Le Rougequeue à front blanc – <i>Phoenicurus phoenicurus</i> (Linnaeus, 1758)		Oui			
Le Monticole de roche – <i>Monticola saxatilis</i> (Linnaeus, 1766)		Oui	Oui		Oui
Le Monticole bleu – <i>Monticola solitarius</i> (Linnaeus, 1758)		Oui	Oui		
Le Tarier des prés – <i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	VU	Oui	Oui		Oui
Le Tarier pâtre – <i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)		Oui			
Le Traquet motteux – <i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)		Oui			Oui
Le Traquet oreillard – <i>Oenanthe hispanica</i> (Linnaeus, 1758)	EN	Oui	Oui		Oui
Le Cincle plongeur – <i>Cinclus cinclus</i> (Linnaeus, 1758)		Oui			Oui
Le Moineau domestique – <i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)		Oui			

Le Moineau friquet – <i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	EN	Oui			Oui
Le Moineau soulcie – <i>Petronia petronia</i> (Linnaeus, 1758)		Oui			
La Niverolle alpine – <i>Montifringilla nivalis</i> (Linnaeus, 1766)		Oui	Oui		
L'Accenteur alpin – <i>Prunella collaris</i> (Scopoli, 1769)		Oui	Oui		
L'Accenteur mouchet – <i>Prunella modularis</i> (Linnaeus, 1758)		Oui			
La Bergeronnette printanière – <i>Motacilla flava</i> Linnaeus, 1758		Oui			
La Bergeronnette des ruisseaux – <i>Motacilla cinerea</i> Tunstall, 1771		Oui			
La Bergeronnette grise – <i>Motacilla alba</i> Linnaeus, 1758		Oui			
Le Pipit de Richard – <i>Anthus richardi</i> Vieillot, 1818		Oui			
Le Pipit rousseline – <i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)		Oui	Oui	Oui	Oui
Le Pipit farlouse – <i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	VU	Oui	Oui		Oui
Le Pipit des arbres – <i>Anthus trivialis</i> (Linnaeus, 1758)		Oui			
Le Pipit à gorge rousse – <i>Anthus cervinus</i> (Pallas, 1811)		Oui			
Le Pipit spioncelle – <i>Anthus spinoletta</i> (Linnaeus, 1758)		Oui	Oui		
Le Pinson des arbres – <i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758		Oui			
Le Pinson du Nord – <i>Fringilla montifringilla</i> Linnaeus, 1758		Oui			
Le Grosbec casse-noyaux – <i>Coccothraustes coccothraustes</i> (Linnaeus, 1758)		Oui			
Le Bouvreuil pivoine – <i>Pyrrhula pyrrhula</i> (Linnaeus, 1758)	VU	Oui			
Le Roselin githagine – <i>Bucanetes githagineus</i> (Lichtenstein, MHK, 1823)		Oui		Oui	
Le Verdier d'Europe – <i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	VU	Oui			
La Linotte mélodieuse – <i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	VU	Oui			
Le Sizerin flammé – <i>Acanthis flammea</i> (Linnaeus, 1758)		Oui			
Le Bec-croisé des sapins – <i>Loxia curvirostra</i> Linnaeus, 1758		Oui			
Le Chardonneret élégant – <i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	VU	Oui			
Le Venturon montagnard – <i>Carduelis citrinella</i> (Pallas, 1764)		Oui	Oui		
Le Serin cini – <i>Serinus serinus</i> (Linnaeus, 1766)	VU	Oui			
Le Tarin des aulnes – <i>Spinus spinus</i> (Linnaeus, 1758)		Oui			
Le Bruant des neiges – <i>Plectrophenax nivalis</i> (Linnaeus, 1758)		Oui			
Le Bruant proyer – <i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758		Oui			
Le Bruant jaune – <i>Emberiza citrinella</i> Linnaeus, 1758	VU	Oui			
Le Bruant fou – <i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766		Oui			
Le Bruant ortolan – <i>Emberiza hortulana</i> Linnaeus, 1758	EN	Oui	Oui	Oui	Oui
Le Bruant zizi – <i>Emberiza circlus</i> Linnaeus, 1766		Oui			

Le Bruant mélanocéphale – <i>Emberiza melanocephala</i> Scopoli, 1769		Oui			
Le Bruant des roseaux – <i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)		Oui	Oui		

Définition des statuts phénologiques de présence et qualification de l'abondance des espèces d'oiseaux dans le Parc national des Cévennes

Sédentaire : espèce présente toute l'année, sans mouvements populationnels (*a priori*) décelables.

Présente toute l'année : l'espèce peut être contactée de janvier à décembre mais une fraction au moins de la population se déplace, migre ou transhume.

Transhumante : l'espèce montre des mouvements saisonniers en lien avec l'altitude ou avec les conditions météorologiques.

Erratique : l'espèce est présente de manière inhabituelle (indépendamment d'une action anthropique).

Migratrice : l'espèce montre de très nets mouvements populationnels saisonniers sur le territoire étudié.

Nicheuse : l'espèce se reproduit (ou s'est reproduit au moins une fois) sur le territoire étudié.

Acclimatée : l'espèce, issue d'une autre région du monde, a été introduite et a réussi à s'implanter de manière durable.

Accidentelle : l'espèce est contactée en de très rares occasions hors de son aire de répartition habituelle.

Très rare : l'espèce a été contactée une ou quelques fois seulement.

Rare : l'espèce apparaît épisodiquement sur le territoire ou est inféodée à des habitats restreints.

Peu commune : l'espèce est présente de manière diffuse ou localisée sur le territoire.

Assez commune : l'espèce est bien répartie sur le territoire mais reste peu abondante ou absente localement.

Commune : l'espèce est bien répartie sur le territoire et présente en nombre.

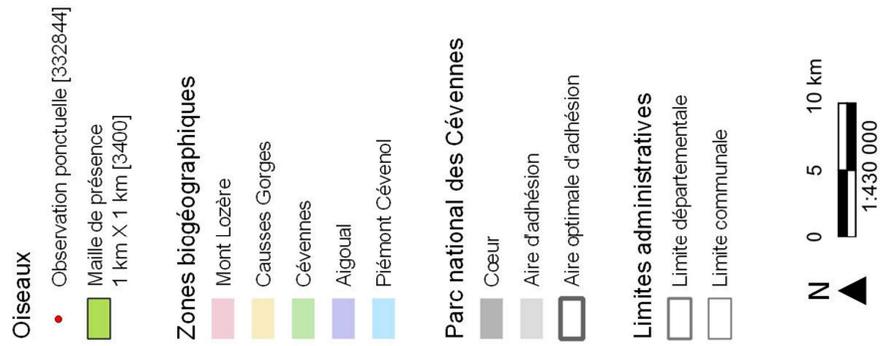
Très commune : l'espèce est partout présente sur le territoire et en nombre.

Localisée : l'espèce est inféodée à un type d'habitat localisé sur le territoire.

? : Espèce dont la qualification de rareté reste à préciser.

Distribution des observations d'oiseaux sur le territoire du PNC

du 18/10/1958 au 31/12/2022



Sources : PNC
Edition : © PNC - 31-08-2023 - oiseaux.qgz

Tableau 2 : Nombre de données par espèce et par entité géographique

Nom valide	Zones biogéographiques					Zones PNC			Nombre de données
	Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Cévennes	Mont Lozère	AA	PEC	Cœur	
L'Oie cendrée – <i>Anser anser</i> (Linnaeus, 1758)	0	1	3	1	1	2	2	2	6
L'Oie des moissons - <i>Anser fabalis</i> (Latham, 1787)	0	0	1	0	0	0	1	0	1
L'Oie rieuse – <i>Anser albifrons</i> (Scopoli, 1769)	1	0	0	0	0	0	0	1	1
Le Cygne tuberculé – <i>Cygnus olor</i> (Gmelin, JF, 1789)	2	0	3	0	0	3	2	0	5
L'Oie à tête barrée – <i>Anser indicus</i> (Latham, 1790)	0	0	0	3	0	3	0	0	3
Le Tadorne de Belon – <i>Tadorna tadorna</i> (Linnaeus, 1758)	1	0	4	1	1	4	2	1	7
Le Canard mandarin – <i>Aix galericulata</i> (Linnaeus, 1758)	2	2	0	15	0	19	0	0	19
La Sarcelle d'été – <i>Spatula querquedula</i> (Linnaeus, 1758)	0	3	2	0	1	2	3	1	6
Le Canard souchet - <i>Spatula clypeata</i> (Linnaeus, 1758)	7	0	5	0	2	5	2	7	14
Le Canard chipeau - <i>Mareca strepera</i> (Linnaeus, 1758)	5	0	4	0	1	2	2	6	10
Le Canard siffleur - <i>Mareca penelope</i> (Linnaeus, 1758)	2	0	0	0	0	0	1	1	2
Le Canard colvert – <i>Anas platyrhynchos</i> Linnaeus, 1758	179	223	163	406	74	901	88	56	1045
Le Canard pilet – <i>Anas acuta</i> Linnaeus, 1758	0	0	2	0	0	0	2	0	2
La Sarcelle d'hiver – <i>Anas crecca</i> Linnaeus, 1758	7	0	7	0	1	5	3	7	15
La Nette rousse – <i>Netta rufina</i> (Pallas, 1773)	0	0	2	1	0	1	2	0	3

Le Fuligule milouin – <i>Aythya ferina</i> (Linnaeus, 1758)	1	0	2	0	3	1	1	4	6
Le Fuligule morillon – <i>Aythya fuligula</i> (Linnaeus, 1758)	0	0	1	0	0	0	1	0	1
L'Eider à duvet – <i>Somateria mollissima</i> (Linnaeus, 1758)	0	0	0	0	1	0	0	1	1
Le Harle huppé – <i>Mergus serrator</i> Linnaeus, 1758	0	0	0	0	1	0	1	0	1
Le Grand Tétraz – <i>Tetrao urogallus</i> Linnaeus, 1758	26	0	22	5	1636	47	9	1633	1689
La Perdrix rouge – <i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	121	97	1089	42	266	708	309	598	1615
La Perdrix grise – <i>Perdix perdix</i> (Linnaeus, 1758)	7	0	21	2	42	8	6	58	72
La Caille des blés – <i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	27	3	1122	0	80	624	244	364	1232
Le Faisan de Colchide – <i>Phasianus colchicus</i> Linnaeus, 1758	30	36	68	55	58	180	22	45	247
L'Engoulevent d'Europe – <i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	29	13	370	26	117	307	138	110	555
Le Martinet à ventre blanc – <i>Tachymarptis melba</i> (Linnaeus, 1758)	20	57	323	41	10	223	150	78	451
Le Martinet noir – <i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	219	235	615	823	296	1698	209	281	2188
L'Outarde canepetière – <i>Tetrax tetrax</i> (Linnaeus, 1758)	0	1	78	0	0	7	47	25	79
Le Coucou-geai – <i>Clamator glandarius</i> (Linnaeus, 1758)	0	6	43	2	1	32	12	8	52
Le Coucou gris – <i>Cuculus canorus</i> Linnaeus, 1758	595	136	1711	531	1223	2031	455	1710	4196
Le Pigeon biset – <i>Columba livia</i> Gmelin, JF, 1789	20	61	67	56	7	191	9	2	212
Le Pigeon colombin – <i>Columba oenas</i> Linnaeus, 1758	68	0	348	5	65	180	147	159	486
Le Pigeon ramier – <i>Columba palumbus</i> Linnaeus, 1758	594	487	1038	1382	755	2728	362	1166	4256

La Tourterelle des bois – <i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	12	55	27	47	21	125	19	18	162
La Tourterelle turque – <i>Streptopelia decaocto</i> (Frisvaldszky, 1838)	152	198	869	578	116	1517	351	45	1913
Le Râle d'eau – <i>Rallus aquaticus</i> Linnaeus, 1758	0	0	1	0	0	1	1	0	1
Le Râle des genêts – <i>Crex crex</i> (Linnaeus, 1758)	0	0	14	0	1	13	2	0	15
La Marouette ponctuée – <i>Porzana porzana</i> (Linnaeus, 1766)	0	0	0	0	1	0	0	1	1
La Gallinule poule-d'eau – <i>Gallinula chloropus</i> (Linnaeus, 1758)	68	4	3	6	0	81	0	0	81
La Foulque macroule – <i>Fulica atra</i> Linnaeus, 1758	2	0	0	0	2	1	0	3	4
La Grue cendrée – <i>Grus grus</i> (Linnaeus, 1758)	7	1	47	14	11	40	20	20	80
Le Grèbe castagneux – <i>Tachybaptus ruficollis</i> (Pallas, 1764)	107	14	1	11	51	133	1	50	184
Le Grèbe huppé – <i>Podiceps cristatus</i> (Linnaeus, 1758)	0	0	0	1	2	3	0	0	3
Le Grèbe à cou noir – <i>Podiceps nigricollis</i> Brehm, CL, 1831	4	0	0	0	2	0	0	6	6
L'Œdicnème criard – <i>Burhinus œdicnemus</i> Linnaeus, 1758	1	0	978	0	1	348	378	254	980
L'Echasse blanche – <i>Himantopus himantopus</i> (Linnaeus, 1758)	5	0	5	0	3	2	5	6	13
L'Avocette élégante – <i>Recurvirostra avosetta</i> Linnaeus, 1758	2	0	0	0	0	0	0	2	2
Le Vanneau huppé – <i>Vanellus vanellus</i> (Linnaeus, 1758)	3	2	102	1	6	36	51	27	114
Le Pluvier doré – <i>Pluvialis apricaria</i> (Linnaeus, 1758)	0	0	28	0	1	0	8	21	29
Le Pluvier argenté – <i>Pluvialis squatarola</i> (Linnaeus, 1758)	0	0	1	0	0	0	0	1	1
Le Grand Gravelot – <i>Charadrius hiaticula</i> Linnaeus, 1758	0	0	3	0	0	0	2	1	3

Le Petit Gravelot – <i>Charadrius dubius</i> Scopoli, 1786	4	23	2	2	0	25	1	5	31
Le Guignard d'Eurasie – <i>Charadrius morinellus</i> Linnaeus, 1758	9	0	282	0	95	70	13	303	386
Le Courlis cendré – <i>Numenius arquata</i> (Linnaeus, 1758)	0	1	9	0	0	2	5	3	10
La Barge à queue noire – <i>Limosa limosa</i> (Linnaeus, 1758)	1	0	0	0	0	0	0	1	1
Le Tournepierre à collier – <i>Arenaria interpres</i> (Linnaeus, 1758)	0	0	0	1	1	1	0	1	2
Le Combattant varié – <i>Calidris pugnax</i> (Linnaeus, 1758)	1	0	0	0	1	0	0	2	2
Le Bécasseau sanderling – <i>Calidris alba</i> (Pallas, 1764)	0	0	1	0	0	0	0	1	1
Le Bécasseau variable – <i>Calidris alpina</i> (Linnaeus, 1758)	0	0	0	0	2	0	0	2	2
La Bécasse des bois – <i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758	54	40	297	42	83	183	220	113	516
La Bécassine sourde – <i>Lymnocyptes minimus</i> (Brünnich, 1764)	1	0	1	1	6	4	1	4	9
La Bécassine des marais – <i>Gallinago gallinago</i> (Linnaeus, 1758)	9	0	11	1	22	5	3	35	43
Le Chevalier guignette – <i>Actitis hypoleucos</i> (Linnaeus, 1758)	46	17	74	10	9	93	19	44	156
Le Chevalier cul-blanc – <i>Tringa ochropus</i> Linnaeus, 1758	11	4	64	4	9	29	27	36	92
Le Chevalier gambette – <i>Tringa totanus</i> (Linnaeus, 1758)	3	0	11	0	1	1	6	8	15
Le Chevalier sylvain – <i>Tringa glareola</i> Linnaeus, 1758	1	0	5	0	3	2	0	7	9
Le Chevalier arlequin – <i>Tringa erythropus</i> (Pallas, 1764)	0	0	1	0	0	0	0	1	1
Le Chevalier aboyeur – <i>Tringa nebularia</i> (Gunnerus, 1767)	3	0	7	0	1	3	1	7	11

La Mouette tridactyle – <i>Rissa tridactyla</i> (Linnaeus, 1758)	0	0	7	0	1	6	2	0	8
La Mouette rieuse – <i>Chroicocephalus ridibundus</i> (Linnaeus, 1758)	7	1	16	1	1	8	8	10	26
Le Goéland leucophée – <i>Larus michaellis</i> Naumann, JF, 1840	8	74	47	149	72	273	43	34	350
Le Goéland brun – <i>Larus fuscus</i> Linnaeus, 1758	1	0	2	3	2	6	1	1	8
La Sterne pierregarin - <i>Sterna hirundo</i> Linnaeus, 1758	1	0	0	0	0	0	0	1	1
La Guifette noire – <i>Chlidonias niger</i> (Linnaeus, 1758)	1	0	2	0	0	0	2	1	3
Le Labbe pomarin – <i>Stercorarius pomarinus</i> (Temminck, 1815)	0	0	0	0	1	0	0	1	1
Le Labbe parasite – <i>Stercorarius parasiticus</i> (Linnaeus, 1758)	0	0	1	0	0	0	1	0	1
L'Océanite tempête – <i>Hydrobates pelagicus</i> (Linnaeus, 1758)	0	0	0	0	1	0	0	1	1
La Cigogne noire – <i>Ciconia nigra</i> (Linnaeus, 1758)	13	9	39	16	10	54	19	14	87
La Cigogne blanche – <i>Ciconia ciconia</i> (Linnaeus, 1758)	7	5	43	5	5	23	28	14	65
Le Grand Cormoran – <i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	192	239	338	614	69	1304	208	30	1542
Le Bihoreau gris – <i>Nycticorax nycticorax</i> (Linnaeus, 1758)	2	2	3	4	2	12	1	0	13
Le Héron garde-boeufs – <i>Bubulcus ibis</i> (Linnaeus, 1758)	0	2	22	4	3	19	12	0	31
Le Héron cendré – <i>Ardea cinerea</i> Linnaeus, 1758	183	310	630	659	188	1628	196	146	1970
Le Héron pourpré – <i>Ardea purpurea</i> Linnaeus, 1766	0	1	4	0	2	3	3	1	7
La Grande Aigrette – <i>Casmerodius albus</i> Linnaeus, 1758	3	58	23	27	6	105	7	5	117
L'Aigrette garzette – <i>Egretta garzetta</i> (Linnaeus, 1766)	5	160	14	58	2	223	115	5	239

Le Balbuzard pêcheur – <i>Pandion haliaetus</i> (Linnaeus, 1758)	36	19	87	48	23	113	41	59	213
L'Élanion blanc – <i>Elanius caeruleus</i> (Desfontaines, 1789)	0	0	74	0	2	65	8	3	76
Le Gypaète barbu – <i>Gypaetus barbatus</i> (Linnaeus, 1758)	6	0	401	2	14	25	171	252	423
Le Vautour percnoptère – <i>Neophron percnopterus</i> (Linnaeus, 1758)	11	0	123	1	4	9	67	63	139
La Bondrée apivore – <i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	279	79	418	331	289	729	219	448	1396
Le Vautour fauve – <i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	365	175	2934	325	400	2036	1072	1091	4199
Le Vautour moine – <i>Aegyptius monachus</i> (Linnaeus, 1766)	10	2	177	3	22	67	52	95	214
Le Circaète Jean-le-Blanc – <i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, JF, 1788)	596	406	1826	1036	750	2754	837	1023	4614
L'Aigle botté – <i>Aquila pennatus</i> (Gmelin, JF, 1788)	23	1	46	3	9	40	6	36	82
L'Aigle royal – <i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	211	2	721	34	244	318	589	624	1212
L'Épervier d'Europe – <i>Accipiter nisus</i> (Linnaeus, 1758)	444	349	785	790	308	1797	312	567	2676
L'Autour des Palombes – <i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	251	19	204	156	121	306	125	320	751
Le Busard des roseaux – <i>Circus aeruginosus</i> (Linnaeus, 1758)	32	39	229	132	40	226	122	124	472
Le Busard Saint-Martin – <i>Circus cyaneus</i> (Linnaeus, 1758)	110	15	1007	26	163	515	381	425	1321
Le Busard pâle – <i>Circus macrourus</i> (Gmelin, SG, 1770)	0	0	4	1	1	1	5	0	6
Le Busard cendré – <i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	97	16	1382	6	499	661	404	935	2000
Le Milan royal – <i>Milvus milvus</i> (Linnaeus, 1758)	98	41	1586	177	268	1238	533	399	2170
Le Milan noir – <i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	129	261	1058	658	274	1573	464	343	2380

La Buse variable – <i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	1268	735	1977	2256	853	4931	828	1326	7089
L'Effraie des clochers – <i>Tyto alba</i> (Scopoli, 1769)	1	2	5	3	3	9	5	0	14
La Chouette de Tengmalm – <i>Aegolius funereus</i> (Linnaeus, 1758)	665	0	93	6	325	128	30	931	1089
La Chevêche d'Athéna – <i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	3	7	1112	31	4	307	407	443	1157
La Chevêchette d'Europe – <i>Glaucidium passerinum</i> (Linnaeus, 1758)	22	0	3	0	11	0	3	33	36
Le Petit-duc scops – <i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	14	38	407	62	23	258	235	51	544
Le Hibou moyen-duc – <i>Asio otus</i> (Linnaeus, 1758)	74	1	98	4	39	68	27	121	216
Le Hibou des marais – <i>Asio flammeus</i> (Pontoppidan, 1763)	0	0	22	0	3	7	6	12	25
Le Grand-duc d'Europe – <i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	27	158	177	5	60	292	42	93	427
La Chouette hulotte – <i>Strix aluco</i> Linnaeus, 1758	470	87	359	656	389	1180	122	659	1961
La Huppe fasciée – <i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	64	64	1044	120	102	845	294	255	1394
Le Rollier d'Europe – <i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	12	17	169	4	21	112	43	68	223
Le Martin-pêcheur d'Europe – <i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	98	93	216	184	45	546	76	14	636
Le Guêpier d'Europe – <i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	85	69	82	133	45	276	52	86	414
Le Torcol fourmilier – <i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758	37	11	464	29	91	360	169	103	632
Le Pic mar – <i>Dendrocopos medius</i> (Linnaeus, 1758)	1	0	8	0	3	7	4	1	12
Le Pic épeichette – <i>Dryobates minor</i> (Linnaeus, 1758)	44	52	67	235	39	389	25	25	437
Le Pic épeiche – <i>Dendrocopos major</i> (Linnaeus, 1758)	569	377	788	1498	573	3029	227	549	3805
Le Pic noir – <i>Dryocopus martius</i> (Linnaeus, 1758)	717	22	593	280	745	829	219	1309	2357

Le Pic vert – <i>Picus viridis</i> Linnaeus, 1758	380	551	1361	1382	516	3402	384	404	4190
Le Faucon crécerellette – <i>Falco naumanni</i> Fleischer, JG, 1818	7	0	149	0	1	24	59	74	157
Le Faucon crécerelle – <i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	480	420	2210	1091	584	2894	765	1126	4785
Le Faucon kobez – <i>Falco</i> <i>vespertinus</i> Linnaeus, 1766	4	1	221	0	8	47	120	67	234
Le Faucon d'Éléonore – <i>Falco eleonora</i> Gén�, 1839	55	20	33	175	15	218	14	66	298
Le Faucon �merillon – <i>Falco columbarius</i> Linnaeus, 1758	11	5	185	8	8	53	83	81	217
Le Faucon hobereau – <i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	51	49	182	112	47	236	86	119	441
Le Faucon p�lerin – <i>Falco</i> <i>peregrinus</i> Tunstall, 1771	38	23	363	54	31	190	159	161	509
La Pie-gri�che �corcheur – <i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	120	42	2638	51	356	1568	610	1029	3207
La Pie-gri�che grise – <i>Lanius excubitor</i> Linnaeus, 1758	5	0	458	0	16	91	200	188	479
La Pie-gri�che m�ridionale – <i>Lanius</i> <i>meridionalis</i> Temminck, 1820	4	2	1916	1	1	617	692	615	1924
La Pie-gri�che � t�te rousse – <i>Lanius senator</i> Linnaeus, 1758	4	17	45	2	6	52	13	9	74
Le Loriot d'Europe – <i>Oriolus oriolus</i> (Linnaeus, 1758)	14	128	28	171	5	314	14	18	346
Le Geai des ch�nes – <i>Garrulus glandarius</i> (Linnaeus, 1758)	906	664	1058	1650	960	3686	433	1119	5238
La Pie bavarde – <i>Pica pica</i> (Linnaeus, 1758)	73	165	1044	265	158	1188	339	178	1705
Le Cassenoix mouchet� – <i>Nucifraga caryocatactes</i> (Linnaeus, 1758)	3	0	3	1	19	3	3	20	26
Le Crave � bec rouge – <i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i> (Linnaeus, 1758)	7	7	2374	1	8	789	826	782	2397

Le Choucas des tours – <i>Coloeus monedula</i> (Linnaeus, 1758)	34	240	494	95	19	566	184	132	882
La Corneille noire – <i>Corvus corone</i> Linnaeus, 1758	751	524	2511	1577	756	4108	771	1240	6119
Le Grand Corbeau – <i>Corvus corax</i> Linnaeus, 1758	615	398	1461	1186	642	2628	568	1106	4302
La Mésange noire – <i>Periparus ater</i> (Linnaeus, 1758)	695	40	890	568	636	1509	423	897	2829
La Mésange huppée – <i>Lophophanes cristatus</i> (Linnaeus, 1758)	533	89	893	474	749	1084	527	1127	2738
La Mésange nonnette – <i>Poecile palustris</i> (Linnaeus, 1758)	270	319	525	717	469	1466	436	267	2169
La Mésange bleue – <i>Cyanistes caeruleus</i> (Linnaeus, 1758)	464	555	945	1565	435	3373	398	193	3964
La Mésange charbonnière – <i>Parus major</i> Linnaeus, 1758	1162	1096	1974	2587	1104	6220	724	979	7923
L'Alouette lulu – <i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	222	183	2299	186	400	1781	562	947	3290
L'Alouette des champs – <i>Alauda arvensis</i> (Linnaeus, 1758)	336	29	4029	47	685	2368	860	1938	5166
Le Cochevis huppé – <i>Galerida cristata</i> (Linnaeus, 1758)	0	0	7	0	0	4	2	1	7
L'Alouette calandrelle – <i>Calandrella brachydactyla</i> (Leisler, 1814)	0	1	42	0	0	11	22	10	43
L'Alouette calandre – <i>Melanocorypha calandra</i> (Linnaeus, 1766)	0	0	1	0	0	1	1	0	1
L'Hirondelle de rivage – <i>Riparia riparia</i> (Linnaeus, 1758)	7	4	8	5	0	14	4	6	24
L'Hirondelle rustique – <i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	160	168	1125	548	307	1491	454	363	2308
L'Hirondelle de rochers – <i>Ptyonoprogne rupestris</i> (Scopoli, 1769)	483	619	1195	1411	431	3584	356	199	4139
L'Hirondelle de fenêtre – <i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	240	221	636	539	210	1464	206	176	1846

L'Hirondelle rousseline – <i>Cecropis daurica</i> (Laxmann, 1769)	0	0	1	2	0	2	1	0	3
La Bouscarle de Cetti – <i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	10	50	3	15	0	77	1	0	78
La Mésange à longue queue – <i>Aegithalos caudatus</i> (Linnaeus, 1758)	255	317	510	457	267	1427	158	221	1806
Le Pouillot siffleur – <i>Phylloscopus sibilatrix</i> (Bechstein, 1793)	21	2	8	4	4	18	1	20	39
Le Pouillot de Bonelli – <i>Phylloscopus bonelli</i> (Vieillot, 1819)	72	145	1619	123	61	1436	367	217	2020
Le Pouillot fitis – <i>Phylloscopus trochilus</i> (Linnaeus, 1758)	37	18	93	68	31	156	31	60	247
Le Pouillot véloce – <i>Phylloscopus collybita</i> (Vieillot, 1817)	804	256	1256	628	984	2156	447	1325	3928
La Rousserolle effarvate – <i>Acrocephalus scirpaceus</i> (Hermann, 1804)	6	0	7	1	0	7	3	4	14
L'Hypolaïs polyglotte – <i>Hippolais polyglotta</i> (Vieillot, 1817)	78	100	212	343	28	634	101	26	761
La Locustelle tachetée – <i>Locustella naevia</i> (Boddaert, 1783)	7	2	15	5	8	19	7	11	37
La Cisticole des joncs – <i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810)	15	10	70	4	0	90	3	6	99
La Fauvette à tête noire – <i>Sylvia atricapilla</i> (Linnaeus, 1758)	1062	743	1591	2286	869	4972	527	1052	6551
La Fauvette des jardins – <i>Sylvia borin</i> (Boddaert, 1783)	54	0	110	36	115	149	49	117	315
La Fauvette babillarde – <i>Curruca curruca</i> (Linnaeus, 1758)	1	1	7	0	0	3	5	1	9
La Fauvette orphée – <i>Curruca hortensis</i> (Gmelin, JF, 1789)	3	30	658	2	8	351	148	202	701
La Fauvette mélanocephale – <i>Curruca melanocephala</i> (Gmelin, JF, 1789)	47	367	12	176	4	597	7	2	606
La Fauvette passerinette – <i>Curruca iberiae</i> (Svensson, 2013)	61	122	614	238	34	796	180	93	1069

La Fauvette grisette – <i>Curruca communis</i> (Latham, 1787)	363	56	998	198	666	1005	329	947	2281
La Fauvette à lunettes – <i>Curruca conspicillata</i> (Temminck, 1820)	0	0	30	0	0	4	10	16	30
La Fauvette pitchou – <i>Curruca undata</i> (Boddaert, 1783)	150	83	148	201	182	413	95	256	764
Le Roitelet à triple bandeau – <i>Regulus ignicapilla</i> (Temminck, 1820)	500	242	520	726	558	1455	206	885	2546
Le Roitelet huppé – <i>Regulus regulus</i> (Linnaeus, 1758)	329	49	218	181	419	462	84	650	1196
Le Troglodyte mignon – <i>Troglodytes troglodytes</i> (Linnaeus, 1758)	936	384	1152	1121	1010	2856	394	1353	4603
La Sittelle torchepot – <i>Sitta europaea</i> Linnaeus, 1758	672	290	537	1553	623	2878	177	620	3675
Le Tichodrome échelette – <i>Tichodroma muraria</i> (Linnaeus, 1766)	16	88	464	12	68	306	168	174	648
Le Grimpereau des bois – <i>Certhia familiaris</i> Linnaeus, 1758	121	2	15	9	148	60	3	232	295
Le Grimpereau des jardins – <i>Certhia brachydactyla</i> Brehm, CL, 1820	381	271	604	911	436	1882	233	488	2603
L'Étourneau roselin – <i>Pastor roseus</i> (Linnaeus, 1758)	0	0	3	0	0	3	0	0	3
L'Étourneau sansonnet – <i>Sturnus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	156	197	729	544	133	1331	258	170	1759
L'Étourneau unicolore – <i>Sturnus unicolor</i> Temminck, 1820	0	0	16	0	0	6	8	2	16
Le Merle à plastron – <i>Turdus torquatus</i> Linnaeus, 1758	81	0	146	22	175	83	41	300	424
Le Merle noir – <i>Turdus merula</i> Linnaeus, 1758	1647	1309	2527	3086	1357	7407	744	1775	9926
La Grive litorne – <i>Turdus pilaris</i> Linnaeus, 1758	170	45	627	96	172	585	217	308	1110
La Grive mauvis – <i>Turdus iliacus</i> Linnaeus, 1758	69	41	110	65	19	221	41	42	304

La Grive musicienne – <i>Turdus philomelos</i> Brehm, CL, 1831	792	367	682	1039	637	2221	212	1084	3517
La Grive draine – <i>Turdus viscivorus</i> Linnaeus, 1758	563	195	1292	479	1044	1765	381	1427	3573
Le Gobemouche gris – <i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)	53	37	165	105	16	321	33	22	376
Le Rougegorge familier – <i>Erithacus rubecula</i> (Linnaeus, 1758)	1812	1047	1819	2747	1740	6338	617	2210	9165
Le Rossignol philomèle – <i>Luscinia megarhynchos</i> Brehm, CL, 1831	216	316	1439	822	113	2180	492	234	2906
Le Gobemouche noir – <i>Ficedula hypoleuca</i> (Pallas, 1764)	238	68	241	369	150	727	98	241	1066
Le Rougequeue noir – <i>Phoenicurus ochruros</i> (Gmelin, SG, 1774)	813	497	1702	1791	679	4096	697	689	5482
Le Rougequeue à front blanc – <i>Phoenicurus phoenicurus</i> (Linnaeus, 1758)	177	168	320	685	98	1209	136	103	1448
Le Monticole de roche – <i>Monticola saxatilis</i> (Linnaeus, 1766)	29	7	663	33	64	140	218	438	796
Le Monticole bleu – <i>Monticola solitarius</i> (Linnaeus, 1758)	11	135	89	15	2	183	24	45	252
Le Tariet des prés – <i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	49	13	374	19	151	254	106	246	606
Le Tariet pâtre – <i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	166	53	2149	107	536	1388	1448	860	3011
Le Traquet motteux – <i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	177	16	3016	31	389	1493	727	1409	3629
Le Traquet oreillard – <i>Oenanthe hispanica</i> (Linnaeus, 1758)	4	0	81	1	9	10	48	37	95
Le Cincle plongeur – <i>Cinclus cinclus</i> (Linnaeus, 1758)	406	188	910	754	203	2102	221	138	2461
Le Moineau domestique – <i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	219	258	1217	961	329	2400	464	120	2984
Le Moineau friquet – <i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	6	10	9	11	0	32	2	2	36

Le Moineau soulcie – <i>Petronia petronia</i> (Linnaeus, 1758)	1	5	647	1	1	232	290	133	655
La Niverolle alpine – <i>Montifringilla nivalis</i> (Linnaeus, 1766)	47	0	22	0	17	5	8	73	86
L'Accenteur alpin – <i>Prunella collaris</i> (Scopoli, 1769)	134	41	597	28	72	463	179	230	872
L'Accenteur mouchet – <i>Prunella modularis</i> (Linnaeus, 1758)	444	178	721	491	735	1520	220	829	2569
La Bergeronnette printanière – <i>Motacilla flava</i> Linnaeus, 1758	21	17	145	6	24	77	59	77	213
La Bergeronnette des ruisseaux – <i>Motacilla cinerea</i> Tunstall, 1771	339	327	658	834	309	2075	208	184	2467
La Bergeronnette grise – <i>Motacilla alba</i> Linnaeus, 1758	423	377	1065	773	369	2276	374	357	3007
Le Pipit rousseline – <i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	25	17	1961	8	20	946	398	687	2031
Le Pipit farlouse – <i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	141	89	226	73	239	355	77	336	768
Le Pipit des arbres – <i>Anthus trivialis</i> (Linnaeus, 1758)	291	34	630	61	506	487	187	848	1522
Le Pipit à gorge rousse – <i>Anthus cervinus</i> (Pallas, 1811)	2	0	5	0	1	1	2	5	8
Le Pipit spioncelle – <i>Anthus spinoletta</i> (Linnaeus, 1758)	45	6	35	6	43	27	13	95	135
Le Pinson des arbres – <i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758	2296	1338	4262	3650	2194	9160	1311	3269	13740
Le Pinson du Nord – <i>Fringilla montifringilla</i> Linnaeus, 1758	99	28	199	78	132	332	88	116	536
Le Grosbec casse-noyaux – <i>Coccothraustes coccothraustes</i> (Linnaeus, 1758)	169	138	166	529	76	981	38	59	1078
Le Bouvreuil pivoine – <i>Pyrrhula pyrrhula</i> (Linnaeus, 1758)	445	41	264	188	680	737	132	749	1618
Le Verdier d'Europe – <i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	127	220	505	508	142	1299	173	30	1502

La Linotte mélodieuse – <i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	43	51	2056	45	307	1367	492	643	2502
Le Sizerin flammé – <i>Acanthis flammea</i> (Linnaeus, 1758)	8	2	3	5	3	9	2	10	21
Le Bec-croisé des sapins – <i>Loxia curvirostra</i> Linnaeus, 1758	261	16	245	74	509	344	84	677	1105
Le Chardonneret élégant – <i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	281	342	945	556	317	1808	385	248	2441
Le Venturon montagnard – <i>Carduelis citrinella</i> (Pallas, 1764)	102	13	112	58	237	183	75	264	522
Le Serin cini – <i>Serinus serinus</i> (Linnaeus, 1766)	228	158	917	753	205	1818	360	83	2261
Le Tarin des aulnes – <i>Spinus spinus</i> (Linnaeus, 1758)	180	114	231	301	200	793	98	135	1026
Le Bruant des neiges – <i>Plectrophenax nivalis</i> (Linnaeus, 1758)	7	0	9	0	9	7	7	11	25
Le Bruant proyer – <i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	10	23	1183	3	19	668	293	277	1238
Le Bruant jaune – <i>Emberiza citrinella</i> Linnaeus, 1758	376	22	2044	19	612	1418	401	1254	3073
Le Bruant fou – <i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	226	44	327	290	281	763	112	293	1168
Le Bruant ortolan – <i>Emberiza hortulana</i> Linnaeus, 1758	42	10	818	9	314	275	244	674	1193
Le Bruant zizi – <i>Emberiza cirius</i> Linnaeus, 1766	155	243	1419	713	82	2050	444	118	2612
Le Bruant des roseaux – <i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)	14	5	39	9	3	44	8	18	70
	Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Cévennes	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total
Total des données *	38732	24812	119452	64511	45042	182610	41262	69801	292549
Total des espèces	200	166	221	179	203	215	217	207	

Espèces observées dans le Parc national des Cévennes

Ordre des Anseriformes - 25 espèces

Famille des Anatidés - 25 espèces (1 nicheuse)

L'Oie cendrée – *Anser anser* (Linnaeus, 1758) **LR**

Migratrice, très rare

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
0	1	3	1	1	2	2	2	6

L'Oie cendrée se reproduit sur le continent eurasiatique tempéré et les populations d'Europe occidentale descendent hiverner principalement sur les littoraux atlantiques et méditerranéens de l'Europe et de l'Afrique du Nord. Dans le territoire du PNC, l'Oie cendrée n'est qu'un oiseau de passage : 11 individus le 14 janvier 2016 à Saint-Maurice-de-Ventalon et, antérieurement en 2013, 8 oiseaux en vol le 10 mars sur la plaine de Chanet, Causse Méjean, et 2 en vol le 20 novembre au-dessus du Redoundous (commune de Hures-la-Parade) sur le même Causse Méjean. Ces données attestent du double passage migratoire et sans doute aussi, pour la donnée de janvier, un survol du territoire en hiver lors de vagues de froid. Une station, un peu plus au Nord, sur le lac de barrage de Naussac, près de Langogne en Lozère, est connue pour accueillir un couple sauvage qui, depuis quelques années, se reproduit. Cette espèce, aux effectifs nationaux et européens plutôt satisfaisants, survole probablement plus régulièrement le territoire du Parc qu'on ne le suppose sans trouver de pièces d'eau suffisamment grandes pour l'accueillir en halte migratoire.

L'Oie des moissons – *Anser fabalis* (Latham, 1787) **LR**

Migratrice, accidentelle

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
0	0	1	0	0	0	1	0	1

Cette espèce se reproduit dans les contrées eurasiatiques plus nordiques et boréales que l'Oie cendrée. Son aire d'hivernage, plus orientale, atteint régulièrement le Nord-Est de la France et, plus rarement, la Camargue surtout lors des vagues de froid. Dans le PNC, une donnée unique est rapportée : 29 individus en vol le 31 mars 1987 près de Nabrigas (Causse Méjean). Cette observation paraît toutefois surprenante et précise, qu'à l'époque, elle ne fit l'objet d'aucun constat d'homologation habilité et une confusion avec une autre espèce d'oie ne peut pas être totalement exclue. Un survol du territoire du Parc d'individus migrateurs reste plausible mais somme toute très peu probable.

L'Oie rieuse – *Anser albifrons* (Scopoli, 1769)

Migratrice, accidentelle

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
1	0	0	0	0	0	0	1	1

Espèce très boréale sur tout le pourtour de l'hémisphère Nord, l'Oie rieuse est, comme pour l'Oie des moissons, plutôt rare et irrégulière en hivernage en Camargue. Les 17 individus, en vol au Col de

l'Homme mort le 14 mars 1986 constitue l'unique mention de cette espèce dans le secteur du PNC. Et pour la même raison que pour l'Oie des moissons, cette seule observation ancienne n'a été soumise à aucun comité d'homologation, une confusion avec une autre espèce d'oie n'est donc pas exclue. Un survol du territoire du Parc par des individus migrateurs reste toutefois plausible mais somme toute très peu probable.

Le Cygne noir – *Cygnus atratus* (Latham, 1790)

Espèce acclimatée, accidentelle

Originaire d'Océanie, le Cygne noir a été introduit à des fins ornementales dans de nombreux parcs. Une seule donnée, d'un seul individu noté le 13 mai 2004 à Alès, est rapportée pour cette espèce. Il n'est pas impossible que cet oiseau soit issu de la petite population férale des étangs littoraux du Languedoc mais un lâcher artificiel est tout aussi plausible. L'observation reste anecdotique.

Le Cygne tuberculé – *Cygnus olor* (Gmelin, JF, 1789) PN

Migrateur rare

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
2	0	3	0	0	3	2	0	5

Cette espèce, du continent eurasiatique tempéré à l'origine, est aujourd'hui à la fois sauvage et captive, encore largement déplacée et introduite ici et là à des fins ornementales, s'accommodant, même en reproduction, de la présence humaine. Il est donc difficile de discerner les oiseaux sauvages de populations férales, des oiseaux plus ou moins domestiqués. La présence ponctuelle de cette espèce dans les gorges du Tarn et près du Vigan, seuls secteurs de présence rapportés pour le Parc, est potentiellement le fait d'individus sauvages en transit migratoire, ce que semble indiquer les périodes de présence signalées : une donnée le 13 septembre 1999 en aval des Vignes et trois données, plus en amont sur le Tarn, entre les 05 mars et 13 mai, en 2001 et 2006 respectivement ainsi que sur l'Arre, près du Vigan, le 17 avril 2009.

L'Oie à tête barrée – *Anser indicus* Latham, 1790

Espèce acclimatée, accidentelle

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
0	0	0	3	0	3	0	0	3

Originaire d'Asie centrale, et introduite ici ou là, comme pour l'Ouette d'Egypte ou le Cygne noir, l'origine de ces oiseaux, signalés à Alès sur le Gardon, est potentiellement anthropique, cette espèce étant souvent relâchée à des fins ornementales. La présence anecdotique est toutefois intéressante à signaler dans le cas où ces oiseaux, d'introduction artificielle, seraient à l'origine de petits noyaux s'implantant par la suite en profitant de la quiétude des parcs et jardins de loisirs de nos périphéries urbaines.

Le Tadorne de Belon – *Tadorna tadorna* (Linnaeus, 1758) PN

Migrateur, hivernant, erratique, rare

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
1	0	4	1	1	4	2	1	7

Cette espèce se reproduit et hiverne en Eurasie tempérée, atlantique et centrale. Entre littoral atlantique et Camargue, l'espèce montre des haltes régulières sur le lac de barrage de Naussac au Nord du département de la Lozère. C'est lors de ces transits que le Tadorne de Belon survole le territoire du PNC, d'ailleurs sans doute plus régulièrement qu'on ne le détecte. Les six mentions rapportées, entre les dates extrêmes des 30 octobre et 31 janvier, concernent des déplacements postnuptiaux migratoires et s'inscrivent dans le contexte d'un apport d'hivernants, conséquent sur le territoire national. Cette espèce a été notée en halte migratoire sur le Tarn mais aussi sur la lavogne des Crottes, le 14 janvier 1988, sur la Can de l'Hospitalet (commune de Vébron), et même en vol sur le Causse Méjean, au lieu-dit Rouchadou, le 22 novembre 1989. Notons l'exception d'un contact estival, 1 adulte le 16 juillet 2018 sur un petit plan d'eau près de Camprieu, probablement à mettre au compte de l'erraticisme d'un oiseau issu de la population du littoral languedocien.

Le Canard musqué – *Cairina moschata* Linnaeus, 1758 *Espèce d'acclimatation*

Originaire d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud, cette espèce domestiquée en Europe s'échappe parfois d'élevages ou est relâchée à des fins ornementales. Plusieurs données dans la base du PNC mentionnent ce canard surtout sur le piémont des Cévennes mais aussi à Florac sur le Tarnon ou à Sainte-Énimie sur le Tarn.

La Callonette ou Canard à collier noir – *Callonetta leucophrys* Vieillot, 1816 *Espèce d'acclimatation*

Originaire d'Amérique du Sud, cette espèce est comme beaucoup d'autres anatidés exotiques détenue en captivité et des oiseaux s'échappent ou sont relâchés de manière plus ou moins légale. Un individu est signalé à Alès le 04 septembre 2014.

Le Canard mandarin – *Aix galericulata* (Linnaeus, 1758) *Espèce acclimatée, rare*

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
2	2	0	15	0	19	0	0	19

Originaire d'Eurasie orientale, ce canard comme de nombreuses espèces exotiques, introduites ici et là, a su faire souche en Europe occidentale et des oiseaux issus de ces populations férales sont observés un peu partout de manière aléatoire, dans l'espace et dans le temps, sans que ne se dessine de quelconques mouvements migratoires. La vingtaine de données de la base du Parc national des Cévennes se situent toutes sur le Piémont Cévenol entre Saint-Hippolyte-le-Fort et Alès, en aire d'adhésion ou en périphérie, principalement autour du Vigan et sur les barrages de Sainte-Cécile d'Andorge. Des couples sont notés à plusieurs reprises mais sans aucune donnée de reproduction avérée.

Le Canard carolin – *Aix sponsa* (Linnaeus, 1758) *Espèce acclimatée, accidentelle*

Originaire d'Amérique du Nord, introduite ici ou là. Notons la présence anecdotique d'1 individu (sexe non précisé) le 18 mars 2015 à Alès sur le Gardon.

La Sarcelle d'été – *Spatula querquedula* (Linnaeus, 1758) LR

Migratrice, rare

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
0	3	2	0	1	2	3	1	6

La Sarcelle d'été est un estivant nicheur en Eurasie méditerranéenne et tempérée. Descendant hiverner en régions subtropicales, c'est principalement un migrateur dans notre région. La Sarcelle d'été revient assez tôt de ses quartiers d'hiver, dès la fin février mais avec une arrivée marquée entre la dernière décade de mars et la première d'avril. Lors du passage printanier, quelques couples s'attardent sur les marais du littoral, ou même à l'intérieur des terres, comme sur l'Aubrac lozérien, et se reproduisent irrégulièrement et sporadiquement avant de repartir courant août et septembre. Quelques données sont rapportées dans la base du PNC : trois concernent le passage de printemps, un couple le 18 mars, en 2007 sur le barrage de Sainte-Cécile-d'Andorge en Cévennes, un individu les 07 et 08 avril, en 1983 sur la Can de l'Hospitalet (commune de Vébron) et un mâle le 09 avril, en 2001 sur une lavogne du Causse Noir près de Lanuéjols. En migration postnuptiale, un individu stationne le 26 août 2005 sur une mare au col de Finiels à 1544 m d'altitude (commune du Pont-de-Montvert). En France, la population nicheuse est en déclin mais quelques rares individus, ces dernières années, sont signalés en période hivernale sur le littoral méditerranéen.

Le Canard souchet – *Spatula clypeata* (Linnaeus, 1758) ZS

Migrateur, occasionnel

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
7	0	5	0	2	5	2	7	14

Le Canard souchet est un estivant nicheur des régions tempérées et nordiques de tout l'hémisphère Nord qui descend hiverner vers les régions chaudes sans dépasser au sud l'équateur. En France, c'est un nicheur plutôt en augmentation actuellement qui habite les régions de marais et d'étangs. Bien présent en hivernage, c'est au cours de ses transits et haltes migratoires qu'il peut être contacté loin de ses habitats de prédilection. Ainsi, 14 contacts sont rapportés pour le territoire du PNC : entre le 14 juillet, en 1990 où 5 mâles sont observés sur le lac des Pises à 1262 m d'altitude, et le 16 septembre, en 1987 avec 7 individus sur le même lac des Pises, pour le passage postnuptial. Au printemps, l'espèce est signalée au plus tôt le 20 février, en 2021 où 7 oiseaux sont notés à Cubières (Mont Lozère) et jusqu'au 13 avril, en 2019 où trois couples se posent sur le Tarn à Ispagnac à l'occasion de leur remontée prénuptiale. Sont signalées des petites troupes de 3 à 8 individus avec deux maximums de 12 oiseaux ensemble le 28 mars, en 2013 sur le barrage de Pied-de-Borne et 18 individus le 29 mars, en 2004 sur le Tarn aux Vignes.

Le Canard chipeau – *Mareca strepera* (Linnaeus, 1758)

Migrateur, rare

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
5	0	4	0	1	2	2	6	10

Comme le Canard souchet, le Canard chipeau est un estivant nicheur des régions tempérées de tout l'hémisphère Nord qui descend hiverner vers les régions chaudes sans dépasser au sud l'équateur. Sans être abondant, c'est un nicheur bien présent en France dans les zones de marais et d'étangs mais qui est plus largement et abondamment réparti en hiver. Dans le territoire du PNC, il est noté au cours de ses transits et haltes migratoires avec six contacts en période postnuptiale, entre le 23 juillet, en 2009 au

Lac des Pises, à 1262 m d'altitude, et le 12 novembre, en 2011 sur le Tarn à Ispagnac. Une seule donnée printanière est signalée : un mâle le 18 mars 2014 sur la petite lavogne de Hures sur le Causse Méjean (commune de Hures-la-Parade) lors de sa remontée prénuptiale. Noté à l'unité ou en petites troupes de moins de dix individus à l'exception d'un effectif maximum de six le 29 septembre 1988 sur l'Etang de Barrandon à 1372 m d'altitude.

Le Canard siffleur – *Mareca penelope* (Linnaeus, 1758)

Migreur, très rare

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
2	0	0	0	0	0	1	1	2

Estivant nicheur sur tout le continent paléarctique nordique et boréal, le Canard siffleur descend hiverner vers les régions tempérées et chaudes jusqu'en Afrique et dans le Sud asiatique. En France, à l'exception de quelques rares cas de nidification très localisées, c'est principalement un hivernant, observé au double passage migratoire. Pour le PNC, deux seules mentions confirment son statut de migreur très rare : l'une à l'automne, le 01 novembre 1988, avec un mâle sur le Lac des Pises à 1262 m d'altitude, et l'autre, au printemps, le 08 mars 2003 sur le Bonheur près de Camprieu où deux individus, sans précision de sexe, sont signalés.

Le Canard colvert – *Anas platyrhynchos* Linnaeus, 1758

Présent toute l'année, nicheur, migreur, hivernant, commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
179	223	163	406	74	901	88	56	1045

Espèce très commune dans tout l'hémisphère Nord, nichant dans les régions nordiques et tempérées et hivernant jusqu'en zone tropicale, c'est le seul canard bien présent toute l'année sur les rivières et lacs du territoire du PNC, cependant toujours en effectifs relativement mesurés, le plus souvent de 1 à quelques individus. Les maxima sont signalés en période hivernale surtout en périphérie de la zone cœur : 50 sur les barrages du Gardon d'Alès en aval de Sainte-Cécile-d'Andorge les hivers 2006/2007 et 2007/2008 par exemple, 40 à Branoux-les-Taillades sur le même Gardon le 03 décembre 2016, 32 sur l'Hérault (Commune de Valleraugue) le 15 décembre 2009 ou encore 25 sur le Tarn au Rozier le 21 décembre 2002. En dehors de cette période hivernale, des couples sont notés un peu partout sur toutes les rivières du Parc : Tarn, Chassezac, Mimente, Tarnon, Jonte, les Gardons d'Alès, de Saint-Jean-du Gard, de Valborgne, Dourbie, Hérault, Arre, etc. Mais la reproduction avérée est rarement signalée, preuve sans doute que ces oiseaux savent se faire discrets, sur les cours d'eau, en cette période de fragilité. Signalons quand même plusieurs mentions sur le Tarnon (Florac) et le Tarn (Ispagnac, Quézac, Sainte-Énimie, Les Vignes, Le Rozier), l'étang de Barrandon à 1372 m sur le Mont Lozère, un couple avec 6 canetons le 31 mai 2011 et une cane avec 2 canetons le 21 août 2014. Le Colvert est signalé nicheur aussi sur le Gardon de la Vallée Borgne, le Gardon d'Alès à Branoux-les-Taillades et, au Sud, sur l'Arre et le Rieutord dans le secteur du Vigan et de Sumène en Basse Cévennes : 1 femelle avec 4 poussins le 05 juin 2009, une nichée de 7 canetons le 28 juin 2013, 6 canetons le 12 juillet 2015, une cane et ses canetons le 26 mai 2016 et une femelle avec canetons le 26 mai 2017. En période postnuptiale, quelques rassemblements de juvéniles sont signalés avec un record d'effectifs pour l'étang de Barrandon (Mont Lozère) de 25 individus le 04 septembre 2016. Les passages migratoires ne semblent pas être particulièrement décelés. Le record d'altitude se situe à 1428 m sur le Mont Lozère : 2 individus le 04 mai 2008.

Le Canard pilet – *Anas acuta* Linnaeus, 1758

Migrateur, hivernant, exceptionnel

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
0	0	2	0	0	0	2	0	2

Comme le Colvert, c'est un canard de l'hémisphère Nord, nichant dans les régions nordiques et tempérés et descendant hiverner jusque dans les régions tropicales. En France, c'est un nicheur sporadique occasionnel, principalement migrateur et hivernant. Son statut est identique dans notre région où l'hivernage sur les étangs du Languedoc, entre décembre et février, est régulier et globalement assez modeste à l'exception d'hivers plus rudes. C'est dans ce contexte qu'une seule mention est rapportée pour le territoire du PNC : 1 mâle sur le Tarn aux Vignes le 15 février 2014, sans doute, à cette date, un individu en halte migratoire lors de sa remontée vers ses quartiers de reproduction plus nordiques.

La Sarcelle d'hiver – *Anas crecca* Linnaeus, 1758 **LR**

Migratrice, peu commune

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
7	0	7	0	1	5	3	7	15

Largement répandue dans tout l'hémisphère Nord, nichant jusque dans les régions boréales, la Sarcelle d'hiver descend hiverner dans les régions méridionales jusqu'en Afrique intertropicales pour les populations européennes. Principalement migratrice et hivernante dans notre région, c'est avec le seul statut de migratrice qu'elle se manifeste sur le territoire du PNC. En migration postnuptiale, les tout premiers oiseaux sont notés à partir de la deuxième quinzaine d'août, le 16 août, en 2021 au lac des Pises à 1262 m d'altitude (commune de Dourbies) et jusqu'en novembre, le 14 novembre, en 1984 à Lanuéjols (Causse Noir) avec 6 individus. Le passage pré-nuptial démarre précocement, dès le mois de février et surtout en mars avec les dates extrêmes des 1^{er} février, en 2006, 2 individus sur le lac temporaire de la plaine de Chanet sur le Causse Méjean, et 29 mars, en 2008 à Blandas, 2 individus. On peut supposer avec raison que cette espèce passe un peu plus abondamment mais discrètement en migration sur cet espace géographique. Aucune donnée en décembre mais un individu, seul, en erratisme hivernal est noté le 30 janvier 2002 sur le Tarn aux Vignes.

La Nette rousse - *Netta rufina* (Pallas, 1773) **ZS**

Migrateur, erratique, très rare

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
0	0	2	1	0	1	2	0	3

C'est une espèce localisée à l'Eurasie tempérée occidentale. Ses populations sont modestes et, en France, elle est surtout présente, en reproduction et en hivernage, dans la moitié Est du pays et plus particulièrement dans le quart Sud-Est : couloir Rhône-Saône, lacs alpins, Camargue et littoral languedocien. Seules trois mentions révèlent ses mouvements migratoires sur le territoire du PNC : 1 mâle et 1 couple, vus séparément, le 30 janvier 2002 sur le Tarn aux Vignes et 1 individu le 1^{er} avril 2012 sur le Gardon de Saint-Jean à Saint-André-de-Valborgne. Hors Parc, 2 et 5 autres individus, vus séparément, sont aussi mentionnés le 26 mars 2017 près de Ganges.

Le Fuligule milouin – *Aythya ferina* (Linnaeus, 1758) LR ZS

Migrateur au double passage, très rare

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
1	0	2	0	3	1	1	4	6

Canard plongeur médio-eurasatique des régions tempérées, le Milouin se reproduit plutôt au Nord du 45^{ème} parallèle en France mais hiverne sur tout le pays, notamment sur le littoral languedocien et en Camargue. Ses mouvements migratoires l'emmènent jusqu'à l'équateur en Afrique de l'Est. C'est à l'occasion de ses transits migratoires qu'il est noté, très rarement, sur le territoire du PNC. Deux mentions automnales : un individu le 13 octobre, en 1977 sur le Tarnon à Florac et, cinq individus le 04 novembre, en 1973 sur la lavogne de Villeneuve (Causse Méjean, commune de Vébron). Au passage de printemps, un individu le 28 mars, en 2013 à Pied-de Borne, deux le 16 avril, en 1990 à l'étang de Barrandon (Mont Lozère), deux individus le 26 avril, en 2014 au lac des Pises (commune de Dourbies) et enfin un mâle tardif le 14 juin, en 1987 sur l'étang de Barrandon.

Le Fuligule morillon – *Aythya fuligula* (Linnaeus, 1758) ZS

Migrateur, accidentel

2 données dans la base Geonature et 1 donnée dans le PNC.

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
0	0	1	0	0	0	1	0	1

Avec une distribution géographique très semblable à celle du Fuligule milouin, à peine plus nordique, ce petit canard plongeur est encore plus rare sur le territoire du PNC. Seules deux mentions font état de sa présence, en tant que migrateur : deux individus de « type femelle » sur le Tarn en amont des Vignes le 05 octobre 2002 et un mâle le 26 juillet 2014 sur le Gardon près d'Anduze ; néanmoins, au vu de cette date très estivale et pour cet oiseau qui semble porter une bague sur la photo jointe à la donnée (Base de données Faune-LR), une origine sauvage est douteuse.

Le Fuligule milouinan – *Aythya marila* (Linnaeus, 1761)

Migrateur, exceptionnel

Le plus nordique des quatre espèces de fuligule communément rencontrées en France, mais aussi le plus rare, le Fuligule milouinan descend en hiver jusque sous nos latitudes. La seule donnée, hors Parc mais toute proche de ses limites, d'un individu à Alès le 23 novembre 1981 confirme l'extrême rareté de cette espèce en transit migratoire.

L'Eider à duvet – *Somateria mollissima* (Linnaeus, 1758) LR

Migrateur, exceptionnel

L'Eider à duvet est un canard marin nichant sur les franges côtières et boréales de l'hémisphère Nord. Les populations de l'Europe boréale descendent hiverner sur les rivages de l'Europe tempérée jusqu'en Méditerranée. Sur le territoire du PNC, l'espèce est notée exceptionnellement le 11 septembre 1988 : 1 femelle posée sur l'étang de Barrandon (Destre et coll. 2000), mais aux dires de l'agent de terrain de l'époque « 3 individus séjournaient sur ce lac depuis 15 jours déjà ». En cette fin de décennie 1980, l'espèce n'était pas rare en hivernage sur le littoral méditerranéen comme elle l'est devenue aujourd'hui. Et la présence de cette espèce cet automne 1988 peut même être resituée dans le contexte d'un afflux remarquable observé en Camargue dès le début du mois de septembre 1988. Jusqu'à 335 Eiders ont été dénombrés le 15 janvier 1989 en Camargue (Isenmann 1993). Nul doute que ces oiseaux, en halte

migratoire cévenole, faisaient partie de ce contingent de migrateurs descendus en force vers les rivages méditerranéens cet hiver-là. Aucune autre mention de cette espèce ne fut rapportée par la suite.

Le Harle bièvre – *Mergus merganser* Linnaeus, 1758 ZS *Migrateur, hivernant, accidentel*

Cette espèce des régions tempérées et nordiques de l'Hémisphère Nord se reproduit dans l'Est de la France et dans les Alpes du Nord mais étend ces dernières années son aire de reproduction sur le territoire national notamment vers le Sud-Ouest, en Aveyron (2018) et en Ariège (2019). Son transit migratoire et son hivernage sont maintenant réguliers sur les départements de la Lozère et sur le littoral méditerranéen et c'est sans doute dans ce contexte qu'on peut situer la halte migratoire d'1 individu (sexe non précisé) le 06 janvier 2017 à Alès. Bien que hors Parc, cette donnée suggère néanmoins le survol probable du territoire du PNC lors des migrations. En outre, la reproduction avérée sur le Tarn aveyronnais en aval de Millau, depuis 2015, laisse envisager une prochaine installation aux confins de la confluence Tarn-Jonte : 1 femelle est notée le 09 avril 2021 sur le Tarn (commune de Mostuéjols) et 1 mâle le 13 mars 2022 un peu plus en amont sur le Tarn (commune du Rozier) juste en limite du territoire du PNC.

Le Harle huppé – *Mergus serrator* Linnaeus, 1758 LR ZS *Migrateur, accidentel*

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
0	0	0	0	1	0	1	0	1

L'espèce se reproduit principalement dans les contrées nordiques et boréales de l'hémisphère Nord, au-delà du 55° parallèle, mais descend hiverner, relativement communément, pour les populations d'Europe occidentale, jusque sur le littoral méditerranéen. C'est à l'occasion de l'un de ses transits migratoires que 7 individus ont été notés sur le lac de barrage de Pied-de-Borne le 26 novembre 2014. Unique donnée qui suggère cependant que le survol du PNC par cette espèce est peut-être plus régulier qu'il n'y paraît. En effet, ces oiseaux d'eau nordiques font escale ou séjournent occasionnellement en période hivernale sur le barrage de Naussac, plus au nord en Lozère, et les échanges avec la Camargue ou le littoral languedocien les amènent nécessairement à survoler le territoire du Parc.

Ordre des Galliformes – 7 espèces

Famille des Phasianidés – 7 espèces (4 nicheuses)

La Gélinoite des bois – *Tetrastes bonasia* (Linnaeus, 1758) ZS *Réintroduite, très rare, disparue ?*

La Gélinoite est répandue dans les forêts froides de feuillus et conifères du continent eurasiatique. Au Sud-Ouest de son aire, en Europe occidentale, elle profite des habitats montagnards. Ainsi, en France, elle est surtout présente sur les massifs montagneux de l'Est (Ardennes, Vosges), du Jura et des Alpes. Sporadique sur quelques secteurs du Massif-Central (Loire et Puy-de-Dôme), Cantuel (1949) la signale comme « de passage accidentel en Lozère ». Mais la dernière donnée sur le secteur Aveyron-Lozère semble officiellement dater de 1942 (M. Couturier dans « Gibier des montagnes françaises » cité par Destre et al. 2000). Mais Nappée (*in litt.*) a recueilli des témoignages qui prouveraient une présence locale jusque dans les années 1950. De 1991 à 1997, plus d'une centaine de Gélinoites issues d'élevage ont été relâchées dans les bois du Mont Lozère (Christian Nappée, *in litt.*) mais cette opération de repeuplement ne semble pas avoir porté ses fruits puisqu'aucun oiseau n'a été signalé au cours des deux

décennies suivantes. Dans un contexte forestier peut-être plus favorable, la couverture forestière ayant tendance d'une manière générale à se développer sur le territoire du PNC et dans sa périphérie lozérienne, ardéchoise et gardoise, 23 Gélinottes sont de nouveau relâchées entre septembre 2017 et décembre 2018 autour du Montet (commune de Saint-Etienne-du-Valdonnez). Un mâle, contacté au chant sur les contreforts de l'Aubrac lozérien le 24 mars 2019, est probablement issu de ces lâchers bien, qu'en ligne droite, cette distance d'éloignement de 37,4 Km correspond à un déplacement considérable pour une espèce réputée sympatrique (Christian Nappée, *in* Faune-LR). Ces lâchers feront-ils souche ? Depuis ce dernier et unique contact rapporté de 2019, aucune mention de l'espèce n'apparaît dans les bases de données, à ce jour, sur le territoire du Parc.

Le Grand Tétras – *Tetrao urogallus* Linnaeus, 1758 **LR** **PN** **ZS** **DO** **PNC** **Réintroduit, sédentaire, nicheur localisé**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
26	0	22	5	1636	47	9	1633	1689

Le Grand Tétras est un oiseau sédentaire du Paléarctique, habitant les grandes forêts de montagne et la taïga au nord, depuis les Pyrénées cantabriques en Europe occidentale jusqu'en Russie orientale. Sans doute commun dans les temps historiques dans le Massif Central, il en aurait disparu vers 1850 (Géroudet 1978). Aussi, en 1970, lors de la création du PNC, l'espèce est absente. La disparition du Grand Tétras dans le Massif Central a sans doute été progressive tout au long des derniers siècles devant la réduction du couvert forestier. Et la pression cynégétique, pour ce gibier de choix, conjuguée au morcellement de son habitat a eu raison de cette espèce très sédentaire. Néanmoins, l'espèce survécut probablement jusqu'à la charnière des XVIIe et XVIIIe siècle en forêt de Mercoire juste au nord du territoire actuel du PNC. Mais en 1882, un programme de reforestation est décrété sur les montagnes Cévennes et les paysages dénudés par le surpâturage sont alors massivement reboisés. Si bien que près d'un siècle plus tard, en 1970, à la création du PNC, des habitats forestiers se sont reconstitués et, notamment, les peuplements les plus âgés de Pin à crochets (*Pinus uncinata*) d'altitude semblent pouvoir constituer un habitat favorable à une tentative de réintroduction du Grand Tétras. D'autant plus que ces vastes secteurs d'altitude étaient relativement protégés des incursions anthropiques à cette époque-là. C'est ainsi qu'en 1976, une souche d'élevage constituée d'une quinzaine d'oiseaux provenant de divers pays européens, et assurant ainsi une bonne diversité génétique, fut mise en place à Ventajols (commune de Saint-Julien-d'Arpaon) au cœur des Cévennes. Cette souche fondatrice permit le lâcher de près de 600 individus entre 1978 et 1994, avec un sex-ratio à peu près équilibré - 321 coqs pour 276 poules - sur les massifs du Bougès et du Mont Lozère. Les oiseaux, lâchés à l'automne, étaient des jeunes de l'année âgés de 3 à 4 mois. Dès 1981, la reproduction dans le milieu naturel est constatée. Et au terme de cette première phase de réintroduction, en 1994, malgré une dispersion des oiseaux vers le massif de l'Aigoual et parfois bien au-delà des limites du PNC jusque vers l'Ardèche, le Cantal ou le Puy-de-Dôme, au moins 49 jeunes - mais que l'on a pu raisonnablement estimer à une soixantaine - nés en liberté prouvent qu'un noyau pérenne de population s'est bien installé. Un moratoire de cinq ans est alors décidé pour suivre l'évolution de cette population naissante dans les habitats cévenols. Mais une deuxième phase de lâchers, visant à renforcer la variabilité génétique locale, n'est réalisée qu'entre 2002 et 2005 : 43 oiseaux immatures, issus d'élevages autrichiens, sont alors relâchés dans la nature (Nappée 2008). Mais cette deuxième vague de lâchers se solde plutôt par un échec, la plupart des oiseaux seront retrouvés morts avant d'avoir pu se reproduire et les survivants se sont retrouvés isolés sur des secteurs vides de congénères. Des analyses génétiques réalisées en 2015 sur des plumes récoltées en 2014 sur le Mont Lozère, dernier massif où se maintient alors un noyau reproducteur, montreront que ces oiseaux autrichiens introduits au début des années 2000 n'auront apporté aucun gène au pool génétique local. Pourtant, dans le courant de la première décennie du XXI^e siècle, la population de Grand Tétras montre une dynamique encourageante qui culmine en 2010. Mais dans les années qui suivent, les effectifs contrôlés chaque été sont en régression constante et l'hypothèse d'une dépression génétique est confirmée en 2016. Une étude de faisabilité d'un renforcement génétique est lancée en 2017 et un dossier de demande de dérogation espèce protégée déposé en DREAL en 2018. Ce projet de renforcement génétique se heurtera à la difficulté de se procurer des oiseaux sauvages dans

un contexte de régression des populations françaises. La néo-population continue de régresser actuellement et il est vraisemblable qu'elle s'éteindra prochainement. Cependant, la génétique n'est sans doute pas la seule cause de cet échec. L'évolution climatique qui accentue la fréquence des redoux hivernaux et les coups de gel tardifs a une incidence certaine sur le cycle des végétaux, provoquant certaines années la nécrose des bourgeons et compromettant la fructification des plantes nourricières - notamment du myrtillier. Ces à-coups météorologiques affectent vraisemblablement aussi les cycles des arthropodes de la litière dont se nourrissent les poussins dans les premiers jours. Les effets du changement climatique semblent d'ailleurs affecter les populations de Grand Tétrás dans tous les massifs montagneux du sud de l'Europe. La reconquête pastorale du Mont Lozère, le défrichement et la fragmentation des habitats forestiers, l'installation de clôtures barbelées et la pression croissante des activités touristiques de pleine nature, sans compter la prédation naturelle, sont autant de paramètres néfastes à la survie de cette espèce qui a un besoin impérieux de grands espaces et de tranquillité.

Le Tétrás lyre – *Lyrurus tetrrix* (Linnaeus, 1758)

Introduit, disparu

Comme le Grand Tétrás, le Tétrás-Lyre est sédentaire sur le continent eurasiatique boréal, depuis la Scandinavie et les Alpes en Europe occidentale jusqu'en Sibérie orientale. A la différence du Grand Tétrás, il affectionne un habitat de landes ouvertes piquetées d'arbres et de lisières. Selon différents auteurs anciens (Nappée *in litt.*), la présence dans le Massif Central (Auvergne et Limousin) est attestée jusqu'au XVIII^e siècle. Et c'est en 1972 que le projet « d'acclimater » le Tétrás-lyre sur la partie Nord du PNC a émergé. Par la suite, le terme de réintroduction a été employé pour tenir compte de sa présence à la période historique dans le Massif central. Une souche d'élevage, constituée de 12 fondateurs (9 coqs et 3 poules) issus d'élevages alpins et d'une ponte prélevée dans le milieu sauvage, fut mise en place sur le site de Ventajols en 1974. Ainsi, de 1975 à 1987, 293 Tétrás-lyres (168 coqs et 125 poules) issus de cet élevage furent relâchés sur des sites correspondant au mieux avec le type d'habitats décrit dans la littérature, principalement sur le Mont Lozère mais aussi sur le massif du Bougès. Les lâchers concernaient des juvéniles de 3 à 4 mois libérés durant les mois d'octobre afin qu'ils puissent profiter de la plus grande disponibilité des plantes nourricières. Le suivi de ces oiseaux ne fut assuré que par les observations et informations aléatoires recueillies par les agents du Parc, les forestiers, les chasseurs et les naturalistes locaux. Au contraire du Grand Coq, cette espèce a montré une dispersion rapide et vaste à l'intérieur d'un polygone de plus de 300 000 ha s'étendant sur les départements de la Lozère, de l'Ardèche et du Gard. Aucune information n'a pu être obtenue au sujet du taux de survie et seul un mâle bagué fut observé à l'âge de 4 ans donnant ainsi une idée de la longévité des oiseaux. A partir de 1977, des coqs chanteurs, le plus souvent seuls, ont été notés sur le Bougès ainsi que sur le Mont Lozère et le massif de l'Aigoual. Sur le Mont Lozère, près du col de Finiels, une place de chant a compté jusqu'à 3 coqs en 1986. Cependant, aucune donnée de reproduction certaine n'a pu être établie. Mais avec encore 9 contacts dans la décennie 2000-2010, on peut admettre qu'il y a eu quelques cas de nidification réussie puisque les derniers lâchers furent réalisés en 1986 et 1987. Le dernier oiseau observé, dans le périmètre de cette opération de réintroduction, fut un coq levé dans une lande à callune sur les contreforts du massif du Goulet sur la commune d'Altier en 2010. Cette tentative de réacclimatation du Tétrás-lyre dans le PNC fut un échec dont les causes sont sans doute multiples mais une inadéquation entre les facteurs biogéographiques et la génétique des oiseaux doublée d'une pression anthropique peu compatible avec les exigences de tranquillité nécessaire à cette espèce en sont sans doute les deux raisons principales.

La Perdrix rouge – *Alectoris rufa* (Linnaeus, 1758)

Sédentaire, nicheuse commune

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
121	97	1089	42	266	708	309	598	1615

Cette espèce dont l'aire de répartition mondiale est réduite à la péninsule ibérique, la France, le Nord de l'Italie ainsi que les îles Baléares et Corse, est la perdrix la plus commune et bien présente sur tous les espaces ouverts à semi-ouverts du PNC. Elle n'évite que les larges peuplements forestiers denses et affectionne particulièrement les habitats ouverts et semis embroussaillés caussenards surtout les bordures des plateaux. Cherchant sa provende sur les pelouses steppiques, les prairies ou les surfaces agricoles dégagées, elle peut se réfugier, à la moindre alerte, dans les pentes voisines où on peut la voir vaillamment plonger. Mais un piqueté buissonnant lui offre le couvert végétal nécessaire à sa reproduction. Afin de mener à bien la période d'incubation, qui ne semble pas commencer avant le mois de juin, et la conduite de sa nichée, durant juillet et août, les couples peuvent trouver sous les épines des aubépines ou des prunelliers le refuge et la discrétion qui mettront les couvées à l'abri des prédateurs (rapaces, renards et mustélidés...). Le tableau ci-dessous présente l'activité de chant rapportée dans la base de données du Parc national des Cévennes en nombre de « données-individus » (il n'y a qu'un seul chanteur par donnée) :

J	F	M	A	M	Jn	Jt	A	S	O	N	D
1	3	5	10	21	9	4	4	3	7	3	5

Bien que l'on puisse entendre chanter la Perdrix rouge tous les mois de l'année, c'est dans le courant d'avril et surtout en mai que les mâles affirment leur territorialité. Les 23 à 24 jours de couvaison sont calés sur le mois de juin, mois où sont notés des cris d'alarme, si l'on en juge aux mentions des couvées hors du nid, chez cette espèce nidifuge, qui ne sont pas signalées avant le début du mois de juillet. Adultes, et couples le plus souvent, avec poussins notés le 2 juillet 2012 (gros poussins), le 8 juillet 2016 (poussins de moins d'une semaine), 16 juillet 1988 (2 nichées de 11 gros poussins accompagnés des adultes), 17 juillet 2012 (poussins), 18 juillet 2015 (petits poussins), 28 juillet 2012 (gros poussins et un couple avec une vingtaine de poussins), 11 août 2015 (au moins 5 poussins). Les nichées tardives semblent possibles : 1 adulte avec au moins 1 gros poussin le 21 septembre 2016. A l'automne, dans les secteurs autorisés, quelques oiseaux issus d'élevage sont relâchés à des fins cynégétiques augmentant temporairement la population locale. Mais entre les prélèvements par la chasse, objectif visé, et les pertes par prédation sur ces proies faciles, ces oiseaux disparaissent rapidement avant l'hiver et leur incidence, au plan génétique, sur la population locale sauvage est sans doute, actuellement, assez limitée. L'espèce semble très sédentaire sur le territoire du Parc.

La Perdrix grise – *Perdix perdix ssp* (Linnaeus, 1758)

Sédentaire, nicheuse localisée, disparue ?

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
7	0	21	2	42	8	6	58	72

La Perdrix grise est plus largement distribuée sur toute l'Eurasie occidentale tempérée. C'est une espèce de grandes plaines ouvertes piquetées de buissons et bosquets où les reproducteurs peuvent trouver la quiétude nécessaire à leur reproduction. Cette espèce a su s'accommoder des surfaces céréalières et des prairies mais est devenue en même temps très vulnérable dans ces espaces de plus en plus mécanisés. Il est possible que l'espèce fût bien présente, par le passé, dans les espaces déboisés et très ouverts des hauts plateaux de Lozère. Mais avec les politiques de reboisement, dès la fin du XIX^e siècle, l'extension de la couverture forestière conjuguée à la déprise agricole furent sans doute les raisons de la régression des populations lozériennes. Sous réserve de la nature sauvage des oiseaux observés, la Perdrix grise est signalée par Brugière & Duval (1983) comme nicheuse sur le Causse de Sauveterre, avec un nid contenant 8 œufs le 19 juin 1974 (commune de Sainte-Énimie), sur le Causse Méjean, avec notamment une compagnie de 9 individus le 20 janvier 1980 (commune de Hures-La-Parade) et 3 juvéniles le 10 août 1981, ainsi que sur le Mont Lozère, avec 1 couple le 22 mai 1978 (commune du Pont-de-Montvert). Par ailleurs, l'espèce est aussi mentionnée au Mas-de-la-Barque, sur ce même massif, entre les 05 et 15 juillet 1979. Quelques noyaux de populations de la souche sauvage semblent avoir résisté ces dernières années dans quelques secteurs peu fréquentés du Mont Lozère mais force est de constater que les

observations sur les pelouses sommitales et pentes herbeuses de ce massif sont devenues rarissimes et on peut craindre une disparition récente de cette petite population relictuelle dite « à pattes jaunes » et relevant sans doute d'une sous-espèce locale non précisément identifiée. Sans compter que des lâchers cynégétiques, officiellement abandonnés aujourd'hui par la Fédération des chasseurs de Lozère (et du Gard ?), ont pu par le passé gravement perturber la souche locale, à la fois sur les plans sanitaire et génétique. Il va de soi que dans le PNC tout lâcher de gibiers à plume est totalement proscrit. Les derniers juvéniles à plus de 1200 m d'altitude sur le Mont Lozère sont notés en juillet et août 2003, année à partir de laquelle on est en droit de penser que ce petit noyau local sauvage a dû commencer à régresser. Qu'en est-il aujourd'hui ? La dernière mention fiable de cette espèce est datée du 25 mars 2017, deux individus sur le flanc méridional du Mont Lozère, près de Brousse (commune du Pont-de-Montvert) à 1241 m d'altitude. Comme sa cousine, la Perdrix rouge, la Perdrix grise est réputée sédentaire.

La Caille des blés – *Coturnix coturnix* (Linnaeus, 1758)

Migratrice, estivante nicheuse, assez commune

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
27	3	1122	0	80	624	244	364	1232

La Caille des blés est une espèce estivante nicheuse dans la plus grande partie de son aire de reproduction qui couvre l'Eurasie occidentale, tempérée et chaude. Elle hiverne principalement en Afrique subsaharienne mais les populations méditerranéennes sont en partie sédentaires. Dans le territoire du Parc comme sur l'ensemble de la France, la Caille est migratrice et ne revient sous nos latitudes qu'en avril. Dans le PNC, un premier contact est signalé de manière exceptionnelle le 29 mars 2021 mais c'est en général dans la dernière décade d'avril que retentissent les premiers chants. Cependant, par temps froid et pluvieux fin avril certaines années, les chanteurs ne se manifestent pas avant les premiers jours de mai voire attendent la mi-mai pour signaler leur présence. Ces chants bien identifiables, répétitifs et un peu monotones, se font entendre jusqu'en juillet, de jour comme de nuit par ciel clair, et ne baissent vraiment en intensité que dans le courant du mois d'août, période durant laquelle sont notés les derniers contacts avec l'espèce puisque c'est au chant principalement que sa présence discrète est décelée. Le départ a lieu dans la dernière décade d'août et les contacts extrêmes sont notés les 08 septembre, en 2016 et en 2021. L'espèce occupe tout type d'habitats ouverts à condition que la strate herbacée qui la protège soit suffisamment vaste, haute et dense. Les pelouses rases ne lui conviennent pas tandis que les prairies fourragères et les céréales semblent lui offrir l'ambiance optimale pour sa reproduction. Malheureusement, ce type de milieu est soumis à des fauches et des coupes aléatoires, et souvent précoces, compromettant ainsi nombre de couvées. Mais il n'est pas impossible que l'espèce puisse s'accommoder d'espaces herbacés naturels de plus faibles superficies compensant ainsi les destructions anthropiques agricoles puisque les populations locales semblent malgré tout se maintenir. Aucune donnée de reproduction n'est cependant signalée dans la base de données du PNC.

Le Faisan de Colchide – *Phasianus colchicus* Linnaeus, 1758

Sédentaire, nicheur, peu commun et localisé

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
30	36	68	55	58	180	22	45	247

Cette espèce est répandue dans toute la ceinture tempérée de l'hémisphère Nord. Le Faisan de Colchide paraît bien implanté dans le territoire du PNC comme il l'est d'ailleurs dans toute la France. Introduite de longue date dans notre pays et soumise à des lâchers à des fins cynégétiques, les populations locales ont sans doute des origines très diverses. S'accommodant de milieux variés, mais de type plutôt bocager,

une population locale reproductrice semble s'être acclimatée durablement si l'on en juge par la répartition mensuelle des données de la base du PNC, tous contacts confondus :

J	F	M	A	M	Jn	Jt	A	S	O	N	D
9	12	28	31	50	29	17	13	15	22	14	13

L'effectif printanier nettement supérieur à celui de l'automne révèle sans aucun doute une population reproductrice même si les preuves de reproduction restent rares : le 02 juin 2015, 1 mâle avec 2 poussins ; le 17 juin 2016, 1 femelle avec au moins 9 poussins sur le versant Sud du Mont Lozère (Philippe Lucas) ; le 31 juillet 2015, 1 femelle avec au moins 2 poussins. Cette répartition ne montre aucun excédent de population qui pourrait être imputé aux lâchers cynégétiques, lâchers qui sont d'ailleurs proscrits en cœur de Parc. La répartition spatiale montre par ailleurs une désertion du cœur de Parc ou des habitats d'altitude ne convenant guère à cette espèce plutôt de plaine.

Ordre des Caprimulgiformes - 1 espèce

Famille des Caprimulgidés - 1 espèce (1 nicheuse)

L'Engoulevent d'Europe – *Caprimulgus europaeus* Linnaeus, 1758 **PN DO**

Migrateur, estivant nicheur, assez commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	PEC	Cœur	Total données
29	13	370	26	117	307	138	110	555

L'Engoulevent est un estivant nicheur sur tout le continent eurasiatique tempéré et chaud. C'est un migrateur transsaharien strict qui s'en va passer l'hiver en Afrique équatoriale de l'Ouest pour les populations d'Europe occidentale ainsi que dans la moitié orientale de l'Afrique du Sud pour les populations du Moyen-Orient et d'Asie centrale. L'espèce est largement présente sur le territoire national. Nocturne et discret, l'Engoulevent revient dans le courant du mois de mai sur le territoire du PNC, du moins si l'on en juge aux chants détectés dès les premiers jours de ce mois. Une toute première observation, d'un oiseau vu, est datée du 24 avril, en 2018 près de Florac, et une autre du 30 avril, en 2013 à Saint-Pierre-des-Tripiers. Il n'est donc pas impossible que les premiers migrateurs, encore silencieux, puissent être déjà présents aux derniers jours d'avril. Mais c'est surtout à partir de la deuxième décennie de mai que le chant, si particulier, est rapporté ainsi que les nombreuses observations d'oiseaux posés sur les routes, notamment le soir des journées estivales chaudes en basses Cévennes. Dans les pentes boisées des Cévennes, cette espèce trouve sans aucun doute un optimum écologique, sa préférence allant d'ailleurs aux boisements clairs de résineux ou de feuillus comme peut l'offrir la châtaigneraie. La moyenne altitudinale des données se situe à 850 m. Peu de données de reproduction si ce n'est le claquement d'ailes caractéristique des vols de parade. Un jeune individu se laisse attraper sur le bord d'une route à Trèves le 30 juin 1985 et un nid photographié le 05 août 2021 à Génolhac. Bien répartis sur tout le territoire du Parc, les secteurs nus des causses et des croupes sommitales sont très fréquentés lors des chasses nocturnes des oiseaux, surtout en fin d'été lorsqu'abondent les insectes, en août et septembre. Des chanteurs semblant bien cantonnés en période de reproduction sont notés jusqu'à 1400 m d'altitude sur le Mont Lozère. Et c'est dans le courant de septembre que les oiseaux désertent les sites de reproduction et d'alimentation. Les toutes dernières observations sont signalées dans la dernière décennie de ce mois : le 24 septembre, en 2015 à Cassagnas, le 26 en 2021 à Molézon, le 27 en 2013 à Mandagout. Une ultime donnée est datée du 1^{er} octobre 2012 mais on peut souligner que cette année-là, comme les années 2013 et 2015, fut une « très bonne année » si l'on en juge à la quantité de données rapportées (37/446 = 8 %). Une dernière date, le 03 octobre 2014 à Dourbies, mentionne un étonnant oiseau chanteur à 4h30 du matin. Répartition mensuelle des données :

J	F	M	A	M	Jn	Jt	A	S	O	N	D
0	0	0	2	88	148	99	89	20	1	0	0

Ordre des Apodiformes - 2 espèces

Famille des Apodidés - 2 espèces (2 nicheuses)

Le Martinet à ventre blanc – *Tachymarptis melba* (Linnaeus, 1758) **PN ZS**

Migrateur, estivant nicheur localisé

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
20	57	323	41	10	223	150	78	451

Le Martinet à ventre blanc est un estivant nicheur dans les régions chaudes du Sud de l'Europe et de l'Asie centrale. C'est un migrateur transsaharien qui va hiverner dans les régions intertropicales de l'Afrique. En France, il est principalement présent dans le Sud-Est du pays, des Pyrénées jusqu'au Jura. Sur le territoire du PNC, le Martinet à ventre blanc revient dès le mois de mars de ses quartiers d'hiver africains pour réinvestir aussitôt ses sites de reproduction, essentiellement les falaises des secteurs caussenards et cévenols. Plus au Nord, au cours de ces dernières décennies, cette espèce s'est installée dans les villes et villages de l'Ardèche mais ce comportement anthropophile ne semble pas encore adopté en Cévennes lozériennes et gardoises. Soulignons, cependant, que depuis la saison 2020, un ou deux couples semblent s'être reproduits sur la petite ville de Langogne, au Nord du département de la Lozère, préfigurant peut-être une colonisation urbaine future dans le Parc. Bien que de retour printanier plus précoce que celui de son proche cousin le Martinet noir, sa reproduction s'étire davantage sur les mois d'été avec un envol des jeunes au plus tôt dans les derniers jours de juin, le 28 juin en 2015 dans les gorges du Tarn, ou premiers jours de juillet et surtout jusqu'à fin juillet et en août. Quelques cavités occupées sont signalées : au Truc de Balduc, pour le site le plus au Nord, dans les gorges du Tarn (La Malène, Laval-du-Tarn), les gorges de la Jonte (Saint-Pierre-des-Tripiers) mais aussi en basses Cévennes à Saint-Julien-de-la-Nef. Le Martinet à ventre blanc est souvent vu en chasse en compagnie du Martinet noir. Aux reproducteurs locaux s'ajoutent sans doute des oiseaux de passage, dès le mois d'août et jusqu'en septembre. Au maximum, un effectif de 200 individus est noté le 31 août 2011 à La Malène mais c'est surtout en petites troupes de quelques oiseaux à deux à trois dizaines que l'espèce est le plus communément notée. Les dernières troupes, jusqu'à 120 le 21 septembre 2009 au Rozier, sont généralement signalées autour du 20 septembre et les ultimes contacts sont datés du 03 octobre 2020 à La Malène et du 16 octobre 1987 dans les gorges de la Jonte, 1 seul individu pour ces deux dates extrêmes.

Le Martinet noir – *Apus apus* (Linnaeus, 1758) **PN**

Migrateur, estivant nicheur commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
219	235	615	823	296	1698	209	281	2188

Le Martinet noir est un estivant nicheur sur tout le continent eurasiatique et le pourtour méditerranéen. Hivernant dans la moitié Sud de l'Afrique, il est de retour de ses quartiers d'hiver dans le courant du mois d'avril. Sur le territoire du PNC, les premiers oiseaux sont parfois notés, à l'unité, avant la mi-avril sur le Piémont Cévenol, exceptionnellement fin mars : les données les plus précoces sont signalées le 26 mars 1976 à Saint-André-de-Lancize (1 individu) et le 27 mars 2017 à Val-d'Aigoual (2 individus). Mais les reproducteurs locaux reviennent en moyenne entre les 15 et 20 avril et réinvestissent en nombre

leurs sites cévenols ainsi que les sites d'altitude dans la dernière décade d'avril voire début mai selon les conditions météorologiques souvent capricieuses en début de printemps. Le gros du passage printanier se situe dans le courant de la première décade de mai : plusieurs centaines d'oiseaux peuvent alors être notés en transit, un maximum de 1000 individus étant signalé le 02 mai 2018 à Saint-Privat-de-Vallongue. Strictement anthropophile, bien que parfois vue en vol près des falaises, l'espèce niche principalement sous les toits des maisons mais aussi dans des trous de murs, le plus souvent en colonie lâche mais parfois par couples isolés dans les hameaux ou les vieilles fermes. Tous les villages du Parc national semblent occupés mais en densité variable en fonction des disponibilités d'accueil. Dans le courant de mai, des migrateurs non reproducteurs se joignent probablement aux groupes d'oiseaux locaux en chasse. Quelques précisions sur la reproduction indiquent que les oiseaux regagnent leurs anciens nids dès leur retour. L'incubation est discrète mais le nourrissage des parents au nid est bien documenté : les martinets nourrissent dès la fin mai et en moyenne jusqu'à la mi-juillet entre les 20 mai et 13 juillet (2 occurrences en mai, 11 en juin et 5 en juillet). L'envol des jeunes est signalé dès le 12 juin, en basse Cévennes, mais a lieu principalement dans le courant de juillet (3 occurrences en juin, 9 en juillet), c'est d'ailleurs dans le courant de ce mois que sont en général récupérés les jeunes tombés des toits, encore inaptes au vol mais sans doute poussés hors des nids par les températures excessives qui règnent sous les toits. A fin juillet, le départ de l'espèce est rapide et les vols de migrateurs postnuptiaux sont parfois spectaculaires dans les premiers jours d'août avec des effectifs pouvant compter plusieurs milliers d'individus : 7 500 le 05 août 2011 à Alzon voire 40 000 le 04 août 2013 au Pont-de-Montvert, les oiseaux étant bloqués par une cellule orageuse. Après les départs et passage massif des reproducteurs et migrateurs, quelques attardés achèvent isolément ici ou là leur cycle de reproduction. C'est ainsi que quelques rares nourrissages sont encore signalés les 06, 11 et 16 août. Après la mi-août, les gros vols de plusieurs dizaines à plusieurs centaines d'individus cessent, une dernière troupe de 15 est signalée le 25 août 2005, et seuls quelques retardataires se manifestent encore dans le courant de septembre, de manière régulière cependant chaque année, à l'unité ou par paires. La date ultime est datée du 1^{er} octobre 2006 à Saint-André-de-Majencoules.

Ordre des Otidiformes - 1 espèce

Famille des Otididés - 1 espèce (nicheuse disparue ?)

L'Outarde barbue – *Otis tarda* Linnaeus, 1758 **LR PN DO**

Disparue

Citée pour mémoire puisque cette espèce est mentionnée dans la littérature ancienne. Paparel (1891) dans son catalogue sur la Faune de la Lozère la dit « de passage très rare » et Cantuel (1949) la signale tout aussi évasivement en Lozère.

L'Outarde canepetière – *Tetrax tetrax* (Linnaeus, 1758) **LR PN ZS DO PNC**

Migratrice, historiquement estivante nicheuse, devenue très rare

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
0	1	78	0	0	7	47	25	79

L'Outarde canepetière a une aire disjointe, une population réside en Europe occidentale, France et péninsule ibérique, et une autre en Asie centrale. La présence historique de cette espèce sur le secteur du PNC est difficile à interpréter. Elle semble inconnue à la fin du XIX^{ème} siècle (Paparel 1891) ainsi que durant toute la première moitié du XX^{ème} Cantuel (1949) précise « qu'elle n'est même pas connue en Lozère » et aucun rapport ornithologique bien circonstancié de cette époque ne la signale, mais elle paraît tout à coup bien établie en période de reproduction sur les causses Méjean et Sauveterre dans les années 1970-1980 (Brugière & Duval 1983, Parayre 1993). La pression d'observation des agents de

terrain du Parc, tout récemment créé, avec la circulation croissante d'ornithologues plus attentifs est peut-être une des raisons de la multiplication des contacts de cette espèce somme toute assez discrète sur les vastes espaces caussenards. Peut-on supposer qu'elle ait échappé aux regards des naturalistes de passage, les années antérieures ? Tout aussi curieusement, cette petite population nicheuse locale semble régresser soudainement à partir de 1985 (Destre & coll. 2000). Pourtant les populations nationales ne semblent pas à cette époque être encore trop affectées par le processus de régression que l'on connaît actuellement et les noyaux languedociens et du centre Ouest de la France montrent encore de belles densités. Dans les années 1990 et début du XXI^{ème} siècle, l'Outarde canepetière devient une rareté sur les causses et seuls quelques contacts printaniers révèlent un passage migratoire, ou erratique, discret et irrégulier. Les dates extrêmes de présence sur le Causse Méjean, le secteur le plus « assidûment » fréquenté par l'espèce, sont le 14 avril, en 2014, au plus tôt au printemps, et le 10 septembre, en 1978, pour la date la plus tardive. Les dernières observations en date, notamment celles du printemps-été 2017 avec un ou deux mâles chanteurs et celles de juin 2018, toujours sur le seul Causse Méjean, ont laissé imaginer une réinstallation de l'oiseau en reproduction mais sont restées sans suite. Signalons qu'un projet de transplantation d'oiseaux nicheurs, de l'aéroport de Marignane, près de Marseille, vers les causses fut envisagé par la Fédération des chasseurs de Lozère en 2014 mais rapidement abandonné.

Ordre des Cuculiformes – 2 espèces

Famille des Cuculidés – 2 espèces (2 nicheuses)

Le Coucou geai – *Clamator glandarius* (Linnaeus, 1758) PN ZS
Migrateur, estivant nicheur rare

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
0	6	43	2	1	32	12	8	52

Cette espèce, qui a une répartition principalement africaine subtropicale, revient l'été pour nicher sur le pourtour méditerranéen. Parasite de la Pie bavarde, c'est donc un estivant nicheur, migrateur qui, ces dernières années, a tendance à montrer une certaine sédentarisation hivernale sur le littoral méditerranéen. C'est dans ce contexte que des oiseaux s'enhardissent à remonter de manière plus régulière sur les espaces caussenards qu'ils ne semblaient fréquenter autrefois qu'en été à des fins alimentaires en exploitant l'entomofaune disponible à cette période. Bien que par le passé Brugière & Duval (1983) signalent un juvénile en juillet 1975 sur le Causse Méjean et un autre juvénile fin août 1978 à Saint-Laurent-de-Trèves, la reproduction locale n'est pas soupçonnée à cette époque. D'août 1978 jusqu'à la fin des années 1990, cinq autres données seulement, sporadiques dans le temps, viennent confirmer sa présence durant les mois d'été, en juin, juillet et août, qui restent les principaux mois de présence de l'espèce sur le territoire du Parc. Puis de nouveau, l'une d'entre elles rapporte la présence d'un juvénile, le 15 juin 1997 près de Saubert. Cette date précoce laissait présager une reproduction locale mais resta sans suite. Dans la première décennie du XXI^{ème} siècle, six observations dans les mois de juin à août, confirment la présence estivale de juvéniles et la reproduction locale probable de l'espèce, notamment avec une nichée (sans précision du nombre de jeunes) le 27 août 2005 à Mas-Saint-Chély sur le Causse Méjean et une observation d'un couple d'adulte le 13 juin 2001 sur le Causse de Sauveterre. Puis, à partir de 2011, les données deviennent plus fréquentes et l'espèce est signalée chaque année avec des arguments irréfutables prouvant la reproduction sur le territoire du PNC : couples, accouplements, comportements agressifs de pies, juvéniles tout juste sortis du nid. Les cris d'un jeune sont notés le 16 juin 2013 et enfin, une autre preuve récente de reproduction du Coucou geai sur le Causse Méjean est attestée par un accouplement le 17 juin 2021 proche du hameau de Hures et, dans le même secteur, deux juvéniles se faisant nourrir par une Pie bavarde le 05 août suivant, prouvant du même coup le parasitisme des nids de corvidés et particulièrement ceux de la Pie bavarde. Sur le territoire du PNC, les trois-quarts des contacts se situent sur le Causse Méjean et un petit quart sur le Causse de Sauveterre. L'espèce est présente principalement entre juin (plus de 40 % des contacts) et fin août avec quelques

rare signalements en mai : les dates du 08 mai 2015 et du 08 mai 2019, respectivement un oiseau sur la Causse de Sauveterre et un oiseau sur la plaine de Chanet (Causse Méjean), constituent les données les plus précoces en altitude. Deux autres mentions, en mars et avril, paraissent douteuses, tant par leur précocité, pour l'altitude signalée, que par les milieux forestiers dans lesquelles l'espèce est notée. Cependant, hors Parc plus au Sud dans le Gard, le Coucou-geai revient classiquement dès la fin février. En fin d'été, la date du 07 septembre 2016 sur les pentes de l'Aigoual (commune de Sumène) constitue la date ultime de présence locale. Enfin, peut-être en lien avec la multiplication des contacts hivernaux dans les plaines du Languedoc, citons cette donnée originale du 17 janvier 2011, aux sources du Tarn à 1560 m d'altitude sur le Mont Lozère, où un oiseau se nourrit au sol, cette donnée n'a cependant fait l'objet d'aucune homologation. Répartition mensuelle des observations :

J	F	M	A	M	Jn	Jt	A	S	O	N	D
1	0	1	1	4	20	7	10	1	0	0	0



Coucou geai (PNC, 08/08/2021, Jean-Pierre Malafosse)

Le Coucou gris – *Cuculus canorus* Linnaeus, 1758 PN **Migrateur, estivant nicheur commun**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
595	136	1711	531	1223	2031	455	1710	4196

Le Coucou gris a une très vaste répartition sur tout le continent eurasiatique. Les populations d'Europe occidentale hivernent dans la moitié Sud du continent africain. C'est donc un migrateur strict, transsaharien, qui revient très régulièrement dans le courant de la dernière décade de mars. Trois dates précoces sont signalées dans les Cévennes : dès le 12 mars, en 1979 à Saint-Roman-de-Tousque, le 16

mars, en 2019 à Val-d'Aigoual, et le 17 mars, en 2011 à Saint-André-de-Majencoules. Mais c'est surtout dans la première décennie d'avril, avec les dernières giboulées de neige en altitude, que résonnent un peu partout les premiers chants. Si l'oiseau se fait alors le plus souvent discret à l'observation visuelle, les poursuites et comportements de parade sont surtout notés entre fin avril et mai. Parasitant le nid de diverses espèces de passereaux, le Coucou est présent dans une grande diversité d'habitats mais toujours avec au moins un piqueté de buissons, de haies ou d'arbres sur lesquels il peut choisir ses postes de chant. Les premiers jeunes volants sont notés le 10 juin mais seuls le Bruant jaune (deux fois) et le Pipit rousseline sont mentionnés dans la base de données comme espèces parasitées : juvéniles nourris respectivement les 26 juin et 25 août. Les mâles chanteurs se taisent vers la fin juin ou au tout début de juillet lorsque les adultes entament déjà leur départ en migration. Quelques individus attardés sont encore sporadiquement contactés jusqu'en août mais des jeunes, sans doute issus de pontes tardives, sont régulièrement notés ici ou là jusqu'en septembre. Une date extrême est signalée le 21 septembre 2015 au Pempidou : un juvénile capture et consomme une chenille. Le Coucou gris est ensuite totalement absent l'hiver.

Ordre des Columbiformes – 5 espèces

Famille des Columbidae – 5 espèces nicheuses

Le Pigeon biset – *Columba livia* Gmelin, JF, 1789

Souche sauvage sédentaire possible, très rare et localisée

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
20	61	67	56	7	191	9	2	212

A l'origine, le Pigeon biset est une espèce rupestre qui est répandue sur la moitié Nord, plutôt chaude et sèche, du continent africain, en Europe occidentale et méditerranéenne, jusqu'en Asie centrale via le Moyen-Orient et l'Inde. En France, seule la Corse héberge encore une population sauvage. Sur le territoire du PNC, les données attribuées à cette espèce concernent vraisemblablement, et dans la quasi-totalité des observations, des pigeons domestiques, urbains ou de ferme de la forme *urbica*. Cependant, quelques rares observations se rapportent à des oiseaux au pattern de coloration sauvage nichant en falaises, lesquels peuvent effectivement nous interroger sur le caractère sauvage de cette population rupestre qui resterait malgré tout très localisée. A ce sujet, Mayaud (1934) mentionne cette espèce nicheuse dans la falaise en rive droite du Tarn juste en aval de Sainte-Énimie au printemps 1932, évoquant une dizaine de couples. Il identifie ces oiseaux comme des Pigeons bisets à cause de leur « coloration typique (bleus à croupion blanc) » et ajoute que, d'après les villageois, ces pigeons seraient « les descendants de pigeons domestiques de l'Abbaye qui ont dû retourner à l'état sauvage il y a quelques trente ans » ; cet auteur précise que des expériences ont montré que des pigeons domestiques de races bien définies peuvent dès la seconde génération revenir au type *livia* sauvage. Plus récemment, Brugière & Duval (1983) le signalent comme nicheur dans les falaises des gorges du Tarn et de la Dourbie mais sans plus de précision. Le Pigeon domestique est rarement noté par les naturalistes et ornithologues de terrain mais on peut penser qu'il est plus ou moins présent dans nombre de localités du Parc et que des noyaux issus de ces oiseaux domestiques refont souche dans quelques cavités reculées des gorges pour reconstituer, comme le bon sens populaire le rapporte, des oiseaux à l'habitus sauvage.

Le Pigeon colombin – *Columba oenas* Linnaeus, 1758 ZS

Migrateur, transhumant, estivant nicheur peu commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
68	0	348	5	65	180	147	159	486

Le Pigeon colombin se reproduit au Maroc et sur une vaste étendue européenne jusqu'en Asie centrale mais les populations nordiques et russes sont migratrices tandis que celles du Sud, notamment les populations françaises, sont plutôt transhumantes, ne désertant leur aire de reproduction montagnarde que durant une courte période hivernale. Le Pigeon colombin quitte les hautes altitudes lozériennes en novembre au plus tard pour revenir dès la mi-février. Deux exceptions, cependant, signalent une troupe de 30 individus à Dourbies le 18 janvier 2017 et un pigeon de cette espèce fréquente assidûment une mangeoire chaque hiver depuis 2019 à Saint-Etienne du Valdonnez (Jean-Pierre Malafosse). Mais dans les plaines et collines gardoises, cette espèce hiverne en nombre. Ainsi, dans le Sud du territoire du PNC, le Pigeon colombin peut être rencontré en hiver tandis que sur les hauteurs de ce même territoire, l'espèce ne remonte qu'à partir de la deuxième quinzaine de février pour réinvestir courant mars et avril ses sites de reproduction si l'on en juge aux chants qui sont alors décelés durant cette période. Dans le même temps, des bandes sont observées jusqu'en avril révélant la présence de migrateurs en transit qui se rassemblent sur des sites d'alimentation opportuns, comme certaines prairies et semis : une bande de 70 individus le 18 mars 2021 au Mas-de-la-Font sur la bordure du Causse Méjean ou encore 80 sur le même Causse, plaine de Chanet, le 03 avril 2016 et même 97 le 14 avril suivant au même endroit. Ce pigeon, comme son cousin le Biset, mais à la différence du Ramier, est cavernicole, utilisant pour établir son nid aussi bien les cavités rupestres en falaises que les arbres creux, naturellement évidés ou creusés de cavités par les pics. C'est ainsi qu'il est assez largement distribué sur le territoire du PNC, occupant les vieilles forêts de feuillus ou les falaises des couronnes caussenardes, mais sa population locale semble répartie par taches. La reproduction n'est pas documentée à l'exception de chanteurs cantonnés durant toute la période printanière mais aussi en été jusqu'en août de manière plus ponctuelle. Seul 1 juvénile le 08 mai 2017 au Mont Lozère vient confirmer la reproduction locale. Dès les mois de juin et juillet, des bandes familiales de quelques individus à quelques dizaines se regroupent sur des lieux de nourrissage (chaumes, pelouses caussenardes, prairies fauchées), comme par exemple ces 24 oiseaux le 11 juin 2016 sur le Causse Noir près de Lanuéjols ou ces 32 oiseaux le 28 juin 2013 sur le même causse. Mais c'est en été, de juillet à septembre, que sont notés plus fréquemment les gros rassemblements préfigurant les premiers départs postnuptiaux : plus de 90 individus le 10 juillet 2021 sur le Causse Méjean, 40 le 17 août 2015 sur le même causse et même 105 le 19 août suivant toujours sur le Causse Méjean. Une dernière troupe d'importance, comptant 45 individus, est signalée le 26 septembre 2019 près de Mas-Saint-Chély sur le Causse Méjean. Le passage postnuptial est ensuite plus discret dans le courant d'octobre. Les données de novembre et décembre sont plus rares et concernent surtout le piémont des Cévennes gardoises où l'espèce hiverne communément.

Le Pigeon ramier – *Columba palumbus* Linnaeus, 1758

Présent toute l'année, migrateur, transhumant, hivernant, nicheur, commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
594	487	1038	1382	755	2728	362	1166	4256

Espèce à répartition essentiellement européenne, les oiseaux nordiques descendent l'hiver dans les contrées méridionales de notre pays, de la péninsule ibérique et de l'Afrique du Nord. Localement, comme en Lozère et dans les massifs montagneux, le Ramier montre une tendance à la transhumance qui tend d'ailleurs à s'affaiblir ces dernières années. Bien que Duckert (1980) ait noté l'espèce en janvier entre 1953 et 1970 à Florac, ce pigeon ne déserte plus aussi franchement les hauteurs cévenoles comme il y a encore deux ou trois décennies et tend à y rester l'hiver avec des effectifs en augmentation chaque année. Sur le territoire du PNC, le Ramier est présent toute l'année mais avec des fluctuations d'effectifs

notables. La population nicheuse locale se voit augmenter à chaque passage saisonnier d'un effectif de migrateurs qui stationnent plus ou moins longtemps en fonction de la ressource alimentaire disponible (parcelles agricoles plus ou moins accessibles et riches en graines et invertébrés). Le passage d'automne, entre la mi-octobre et la mi-novembre, reste le plus remarquable même si aux dires des anciens « les vols ne sont plus aussi denses ». La réalité objective des comptages contredit parfois les souvenirs anciens : 800 individus le 21 octobre 1984 à Saint-André-de-Valborgne, 850 le 18 octobre 2003 dans la même Vallée Borgne, 3 686 individus lors d'un dénombrement sur un site de migration sur la commune de Val d'Aigoual le 27 octobre 2006, 1600 le 21 octobre 2012 à Saint-Roman-de-Codières et 2500 le 11 novembre suivant à Alzon, et encore 3360 le 13 novembre 2013 à Saint-André-de-Majencoules et 2000 le 1^{er} novembre 2017 à Alzon, pour les plus gros effectifs comptabilisés. Si le passage postnuptial est encore bien marqué, l'hivernage, bien qu'encore ponctuel en altitude, a tendance à s'affirmer ces dernières années et les rassemblements sur les chaumes et éteules sont fréquents sur le piémont des Cévennes. La remontée prénuptiale est moins marquée, en termes d'effectifs, les troupes en migration ne dépassent que rarement les 200 à 300 individus, mais semble se dérouler sur un plus large front sur toute la durée du mois de mars et jusqu'à début avril. Dans le même temps, la période de reproduction locale démarre avec les premiers chants dès le mois de janvier en Basses Cévennes, un peu plus tard courant février en altitude. Les couples se cantonnent alors dans les massifs forestiers, toutes essences semblant lui convenir, les parcs, les jardins et abords des villes et villages à condition d'y trouver des grands arbres. Les comportements de parade ainsi que les démonstrations territoriales se déroulent nettement entre mars et juin et même jusqu'en juillet. Peu d'information concernant la reproduction : un adulte transportant une branche dans le bec est noté le 11 mars 2011 (commune de Lasalle), des accouplements ou tentatives d'accouplement entre le 16 mars et le 12 avril. Pas de donnée concernant la nidification : seul un œuf au sol le 29 avril 2017 sur la Causse Méjean est signalé. Puis le premier juvénile est noté le 09 juin en 2020 à Mas-Saint-Chély (Causse Méjean), un couple avec des jeunes (effectif non précisé) le 14 juin 2012 à Florac et une troupe de 29 individus dont 13 juvéniles le même jour sur la Causse de Sauveterre (commune d'Ispagnac). Enfin, une bande de 40 individus dont « un tiers de jeunes » est notée à Mas-Saint-Chély sur la Causse Méjean le 19 juin 2018. C'est aussi dans le courant de ce mois que sont notées les premières bandes qui correspondent sans doute aux premiers regroupements des familles locales. Exploitant les prairies fauchées et premières parcelles moissonnées, les troupes deviennent plus nombreuses courant août mais dépassent rarement la centaine d'oiseaux. La population locale commence sa transhumance vers les régions de plaine plus au Sud entre septembre et début octobre si l'on en juge par la faiblesse des contacts et des tailles de bandes en cette période avant que ne surviennent le rush migratoire des oiseaux nordiques à partir de la deuxième décade d'octobre.

La Tourterelle des bois – *Streptopelia turtur* (Linnaeus, 1758) **LR PN** *Migrateur, estivant nicheur, rare et localisé*

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
12	55	27	47	21	125	19	18	162

L'espèce niche en Afrique du Nord et sur tout le continent eurasiatique occidental mais s'en va hiverner en Afrique subsaharienne. C'est un migrateur, estivant strict, qui revient en France dans le courant de la deuxième quinzaine d'avril. Sur le territoire du PNC, les premiers contacts printaniers, au chant ou à l'observation directe, sont réguliers chaque printemps entre la dernière décade d'avril et les premiers jours de mai. Une date précoce est signalée au 11 avril, en 1979 à Vébron (Brugière & Duval 1983). La variabilité de ces premiers contacts est sans doute davantage liée aux aléas météorologiques car l'espèce semble très ponctuelle mais se manifeste plus volontiers par temps beau et chaud. La Tourterelle des bois chante dès son retour mais on peut considérer que les contacts du mois de mai sont principalement le fait de migrateurs en transit car la majorité de ces contacts restent sans suite. Au-delà de la fin mai, quelques chanteurs ou couples cantonnés, beaucoup plus rares, sont localisés pour l'essentiel sur la Causse Méjean : 09 juin 2015 à l'Aven Armand, 14 juin 2014 au Bufre, à Drigas les 14 et 18 juin 2019 ou sur la Causse Noir : près de Lanuéjols le 12 juillet 2015. Plus au Sud, toujours dans les limites du PNC, l'espèce est contactée au chant en Cévennes : le 24 juin 2016 à Saint-André-de-Valborgne et le 27 juin

2010 au Pompidou par exemple. Plus bas, sur le Piémont Cévenol, l'espèce devient commune en période estivale où elle se reproduit en milieux semi-ouverts, arborés, arbustifs et buissonnants. Peu encline à monter en altitude, il est probable que les hauteurs des massifs cévenols, sans doute aussi trop boisés en zone centrale, ne lui conviennent guère. Les causses, à 1000 m d'altitude moyenne, bien ensoleillés l'été, semblent pourtant lui offrir les derniers habitats semi-ouverts qu'elle affectionne : mosaïque de parcelles cultivées, pelouses steppiques entrecoupées de haies et buissons avec un piqueté d'arbres ou de bosquets. Aucune donnée de reproduction n'est cependant rapportée dans la base. L'espèce est toujours vue à l'unité ou par paires, rarement plus : quelques données de 4 ou 5 oiseaux se rapportent à des observations de printemps, probablement des migrateurs groupés. Sure le PNC, l'espèce est notée jusqu'à la fin du mois d'août et une donnée ancienne signale 9 individus ensemble le 30 août 1977 près de Cros Garnon sur le Causse Méjean : un rassemblement de nicheurs locaux ou une troupe déjà en migration ? Les deux hypothèses sont plausibles. La toute dernière donnée régionale, hors Parc, en fin d'été est datée du 15 septembre 2012 près de Saint-Hippolyte-du-Fort.

La Tourterelle turque – *Streptopelia decaocto* (Frivaldszky, 1838)

Sédentaire, nicheur, transhumance et mouvements postnuptiaux probables, très commune

Période de retours, premières mentions ?

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
152	198	869	578	116	1517	351	45	1913

Cette espèce, originaire de l'Asie méridionale, est arrivée en France en 1950 et va progressivement coloniser le territoire national, à partir de l'Alsace et des Vosges, dans le courant des deux décennies suivantes. L'atlas des oiseaux de France en hiver (Yeatman-Berthelot & Jarry 1991) ne mentionne pas cette espèce en Lozère ni dans le Nord du département du Gard pour la période 1977-1981, pas plus que L'atlas des oiseaux nicheurs de France (Yeatman-Berthelot & Jarry 1994) pour cette même période. Cependant, entre les années 1970 et 1989, on observe une colonisation continue de la moitié Sud de la France. Les premières données lozériennes sont pourtant signalées localement sur Saint-Chély-d'Apcher en août et décembre 1977 (P. Defontaines *in litt.* cité par Destre et coll. 2000) mais les premiers contacts dans le Viganais, au Sud du territoire du Parc n'apparaissent qu'en 1990 (COGard 1993). Dans la base de données Geonature, la première mention est datée du 21 mai 1989 à Ceyrac (commune de Conqueyrac dans le Gard), au pied des Cévennes, et la toute première donnée dans le PNC est datée seulement du 16 juillet 1994 au Vigan ! A partir de cette date-là, les observations seront progressivement plus nombreuses chaque année et on peut considérer qu'actuellement la Tourterelle turque est omniprésente dans toutes les villes, villages et hameaux ainsi que dans de très nombreuses fermes. Toujours inféodée aux activités anthropiques, elle niche communément dans les bâtiments, les arbres, parcs et jardins autour des habitations, étables et bergeries, granges etc. Si l'on en juge aux chants et aux comportements de parade, les couples semblent actifs quasiment toute l'année, ne ralentissant leurs ardeurs reproductrices qu'en hiver et en altitude. Les données concernant la reproduction font état de chants tous les mois de l'année mais les accouplements les plus précoces sont signalés les 16 février 2015 et 23 mars 2020. La construction de nids dès le 21 mars 2013, l'incubation (nids occupés) entre les 03 avril, en 2014, et 06 juillet, en 2012 : pour cette dernière date, l'auteur (Samuel Chazalmartin) précise qu'il s'agit d'une deuxième ponte (repérée au camping d'Ispagnac). Deux mentions précisent la présence de 2 poussins au nid (les 29 avril 2015 et 20 mai 2016). Les regroupements de familles locales sont décelables dès le mois de juillet et des bandes conséquentes de l'ordre de 10 à 15 individus ensemble sont fréquentes en fin d'été mais c'est surtout en hiver que de plus gros rassemblements peuvent parfois se constituer : 20 individus le 15 janvier 2006 au Vigan, 40 le 02 décembre 2011 à Ispagnac, 30 le 16 décembre 2012 près de Sainte-Cécile-d'Andorge, 22 le 12 janvier 2013 à Saint-Julien-du-Gourg près de Florac ou encore 28 le 19 janvier 2016 près du Vigan.

Ordre des Gruiformes – 6 espèces

Famille des Rallidés – 5 espèces (1 à 3 ? nicheuses)

Le Râle d'eau – *Rallus aquaticus* Linnaeus, 1758 ZS

Migrateur, très rare

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
0	0	1	0	0	1	0	0	1

Présente sur le continent eurasiatique occidental et central tempéré, ainsi qu'au Maghreb, les populations occidentales atlantiques sont assez sédentaires mais reçoivent en hiver un apport d'oiseaux d'Europe centrale et de Russie. Compte tenu de l'absence d'habitats marécageux sur le territoire du Parc, son habitat de prédilection, le Râle d'eau ne s'y reproduit pas mais deux données dans la zone « cœur de Parc », l'une ancienne mentionnant un individu les 26 janvier et 04 février 1973 sur le Tarnon à Florac (Brugière & Duval 1983) l'autre, toute récente, d'un individu au bord d'une petite mare le 17 décembre 2020, en berge du Tarn sous Le Fayet (commune de Florac-Trois-Rivières), prouvent néanmoins le passage de cette espèce. Un passage sûrement sous-estimé compte tenu de la discrétion de l'espèce en migration mais sans doute aussi de faible importance.

Le Râle des genêts – *Crex crex* (Linnaeus, 1758) LR PN ZS DO

Migrateur, estivant nicheur possible certaines années ? très rare

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
0	0	14	0	1	13	2	0	15

Cette espèce des grandes prairies ouvertes se reproduit sur le continent eurasiatique tempéré. La France représente l'extrémité Sud-occidentale de son aire de nidification. Grande migratrice, puisqu'elle hiverne dans la moitié Sud de l'Afrique, elle revient chez nous à la mi-avril et surtout courant mai. Sur les départements du Gard et de la Lozère, le Râle des genêts est très rarement contacté, n'étant qu'un oiseau de passage et migrant la nuit. Tapi dans les prairies la journée, il passe totalement inaperçu. Cependant, au printemps 2008 et surtout 2012, des chanteurs se sont manifestés plusieurs jours durant dans des parcelles de luzerne et autres prairies de fauche en Lozère. En 2008, dans le secteur du causse de Mende, au Nord du territoire du PNC, le Râle des genêts est noté entre les 11 juin et 22 juillet ; un chanteur se manifeste aussi le 18 juin sur le plateau des Faux, au-dessus des Bondons. Cette présence, dans des habitats idoines, au-delà d'une simple période de transit migratoire, laisse supposer une reproduction exceptionnelle cette année-là. En 2012, autre année au printemps pluvieux et frais, c'est le secteur de Sauveterre, sur le Causse de Sauveterre (commune de Sainte-Énimie) qui a été occupé par plusieurs chanteurs, au moins cinq, du 29 mai au 09 juin. Mais les parcelles investies ayant été précocement fauchées, au moins pour certaines d'entre elles, les oiseaux semblent avoir alors disparu : simple halte migratoire ou tentative d'installation ce printemps-là ? Cette même saison, plus au Nord mais hors Parc, des chanteurs se sont fait entendre sur le secteur d'Allenc entre les 13 et 21 juin. Délocalisation des oiseaux précédents ? Ajoutons que cette même année 2012, le 30 mai, un oiseau fut percuté sur la route un peu au Nord de la Baraque de Lutran (commune de La Capelle) sur le Causse de Sauveterre. Avec 2008, cette année 2012 fut peut-être une autre année faste pour une reproduction locale à moins qu'il ne s'agisse, dans tous les cas, que de migrants attardés ? De manière ponctuelle, un individu chante le soir du 12 juin 2017 à Malecombe (commune du Bleygard) : migration pré-nuptiale tardive ou reproduction locale ? Là encore, le doute est permis mais pour cette espèce, en forte régression en France ces dernières décennies, la possibilité de trouver dans le secteur du Parc et périphérie des habitats de substitution donne un petit espoir pour l'avenir de l'espèce. Enfin, un oiseau, très probablement de cette espèce, est capturé par un Épervier le 23 août 2013 sur la plaine de Chanet

(Causse Méjean) ce qui prouverait son passage postnuptial sur le territoire du PNC puisque cet oiseau, le « roi des cailles », gibier commun autrefois, est connu pour retourner assez tôt, dès le mois d'août, vers ses quartiers d'hiver africains.

La Marouette ponctuée - *Porzana porzana* (Linnaeus, 1766) LR PN ZS DO
Migratrice, exceptionnelle

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
0	0	0	0	1	0	0	1	1

La Marouette ponctuée est une estivante nicheuse en Europe et sur le continent eurasiatique tempéré jusqu'en Mongolie. Elle s'en va hiverner en Afrique du Nord et centrale mais surtout dans le Sud du continent africain. Une donnée unique, datée du 09 mai 2007 au Roc de Serviès à 1565 m sur le Mont Lozère (commune de Mas-d'Orcières), est rapportée dans la base du PNC par François Legendre : « incroyable, chante dans la tourbière sommitale pendant plus d'une heure ! Halte migratoire probable ». Cette donnée prouve le passage migratoire de l'espèce sur le Parc mais la discrétion habituelle de cet oiseau des marais le rend sans aucun doute peu détectable. Ce passage reste certainement de faible ampleur, La Marouette ponctuée étant un migrateur occasionnel, au double passage, sur les départements du Gard et de la Lozère.

La Gallinule poule-d'eau – *Gallinula chloropus* (Linnaeus, 1758)
Migratrice, estivante nicheuse localisée

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
68	4	3	6	0	81	0	0	81

La Gallinule poule-d'eau a une très vaste répartition à travers toute l'Afrique, l'Europe et l'Asie du Sud-Est. Principalement sédentaire en Europe de l'Ouest, nos contrées reçoivent des oiseaux nordiques en hiver et les petites populations nicheuses d'altitude ont tendance à transhumer vers les basses altitudes lors des périodes de gel. C'est ainsi que sur le territoire du PNC, l'espèce est notée tous les mois de l'année mais principalement sur le Piémont Cévenol à basse altitude. Aucune donnée de reproduction n'est rapportée dans la base et pourtant, au-delà des limites du PNC, en Lozère comme dans le Gard, la Gallinule est connue pour se reproduire sur les rivières, à condition d'y trouver des zones de calmes, les plans d'eau et parfois les moindres canaux ou fossés jusqu'à plus de 1000 m d'altitude sur l'Aubrac et la Margeride en Lozère. Le Tarn et ses affluents mais aussi les gardons cévenols, à basse altitude – en-dessous de 250 m dans le Viganais (COGard 2019), offrent certainement, avec l'étang de Barrandon (1370 m) et le lac des Pises (1260 m), des habitats propices à la nidification de cette espèce et l'absence d'information est vraisemblablement le reflet d'un défaut de prospections ou de saisies de données précises. Aucune donnée ne révèle non plus un quelconque passage migratoire.

La Foulque macroule - *Fulica atra* Linnaeus, 1758
Présente toute l'année, nicheuse ? en périphérie du PNC, localisée et peu commune

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
2	0	0	0	2	1	0	3	4

Comme la Gallinule poule-d'eau, la Foulque macroule a une très vaste répartition sur le continent eurasiatique tempéré, en Afrique du Nord, en Asie et jusqu'en Australie. En Europe, elle a un statut de sédentaire principalement bien que capable de migrer ou de transhumer pour fuir les périodes de gel.

Sur le département de la Lozère et dans le Nord du département du Gard, l'espèce est notée communément mais toujours avec de faibles effectifs et la reproduction est localisée dans quelques habitats propices mais en périphérie du territoire du PNC. L'espèce recherche les eaux libres et calmes avec une végétation riveraine qui lui procure nourriture et refuge. Le cœur de Parc et la zone d'adhésion offrent peu d'habitats suffisamment vastes convenant à cette espèce. Et seuls quatre contacts prouvent son passage discret sur la zone Parc, principalement en période postnuptiale : 1 individu le 11 août 1988 au lac des Pises et 1 autre sur la Dourbie (commune de Dourbies) le 26 octobre de la même année. La Foulque est aussi notée sur l'étang de Barrandon : 1 individu le 14 juillet 2012 et 3 individus le 11 septembre 2015, sans précision d'une éventuelle reproduction qui reste toutefois plausible sur ce plan d'eau.

Famille des Gruidés – 1 espèce

La Grue cendrée – *Grus grus* (Linnaeus, 1758) LR PN DO
Migratrice régulière, au double passage, peu commune

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
7	1	47	14	11	40	20	20	80

La Grue cendrée est une estivante nicheuse sur tout le continent eurasiatique tempéré et froid. Les populations des contrées nordiques d'Europe et de Russie quittent les marais de lisières forestières qu'elles affectionnent pour descendre en hiver vers la France, où elle stationne de plus en plus fréquemment et en nombre ces deux dernières décennies, la péninsule ibérique et l'Afrique du Nord. Grande migratrice, l'espèce ne fait que survoler le territoire du PNC. Si sa voie de migration privilégiée, en France, entre la Champagne et les Pyrénées-Atlantiques, se situe bien à l'Ouest du Parc, ces dernières années, un effectif non négligeable, de l'ordre de quelques milliers d'individus, prend progressivement l'habitude de séjourner en hiver sur les rizières de Camargue et de Petite Camargue gardoise. Et c'est sans doute en lien avec ce nouveau comportement qu'on peut interpréter le nombre croissant d'observations, ces dernières années, d'oiseaux en transit sur les Cévennes. Principalement contactée en vol, aucun habitat du PNC ne semble suffisamment vaste et attractif sur le plan alimentaire pour accueillir le séjour d'oiseaux en haltes migratoires. Le passage postnuptial en octobre et novembre, date la plus précoce le 27 octobre 2016 (60 individus en vol à Rousses), semble légèrement prépondérant sur la remontée printanière de l'espèce en février et mars, date extrême de présence le 10 avril 2013, 19 individus en vol à Sumène. La date du 21 avril 2022, très tardive, concerne un seul individu apparemment affaibli ou blessé resté bloqué plusieurs jours dans les gorges du Tarn à Ispagnac. Les effectifs soulignent eux aussi une migration postnuptiale un peu plus importante et remarquée que celle du printemps, avec des records d'effectifs de 250 oiseaux le 02 novembre 2007 au-dessus de Fraissinet-de-Fourques ou 350 le 15 novembre 2019 à Meyrueis contre 200 le 28 février 2015 à Ventalon en Cévennes ou 100 le 27 février 2020 à Saint-Germain-de-Calberte.

Ordre des Podicipédiformes – 3 espèces

Famille des Podicipédidés – 3 espèces (1 nicheuse)

Le Grèbe castagneux – *Tachybaptus ruficollis* (Pallas, 1764) PN
Présent toute l'année, migrateur peu commun, nicheur localisé

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
107	14	1	11	51	133	1	50	184

Cette espèce, qui a une large répartition sur tout le continent eurasiatique et en Afrique, montre des mouvements migratoires et transhumants assez limités mais néanmoins sensibles dans les secteurs d'altitude. Présent chaque année, ou presque, sur l'étang de Barrandon (1370 m), le Grèbe castagneux y est noté de fin mars, date la plus précoce le 21 mars 2017, à fin septembre, date la plus tardive le 23 septembre 2016, avec 1 ou 2 couples bien cantonnés en début de saison mais sans que n'ait été rapportées de preuves de reproduction pourtant très probable. Préférant les habitats de berges et bordures calmes de rivière ainsi que de pièces d'eau bien protégées par une végétation semi-aquatique ou buissonnante, il est noté aussi sur le lac des Pises (1260 m), avec un seul contact le 05 juin 2000, et un seul contact aussi sur le Tarn, le 14 novembre 2016, en amont de Montbrun. Les autres données proviennent toutes du piémont des Cévennes, plus au Sud, secteur des barrages en aval de Sainte-Cécile-d'Andorge sur le Gardon d'Alès et secteur du Vigan où la reproduction, notamment sur l'Arre, a été plusieurs fois prouvée. Dans ces secteurs méridionaux, l'espèce y est aussi présente tous les mois de l'année.

Le Grèbe huppé – *Podiceps cristatus* (Linnaeus, 1758) PN

Migrateur, très rare

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
0	0	0	1	2	3	0	0	3

Comme le Grèbe castagneux, cette espèce a une très vaste répartition mondiale dans l'ancien monde et est très commun en Europe occidentale mais, contrairement au petit grèbe, le Grèbe huppé préfère les étendues d'eau suffisamment vastes, des étangs et lacs, où une végétation semi-aquatique suffisante lui permet d'établir son nid. Le PNC ne dispose pas de pièces d'eau suffisamment grande pour accueillir cette espèce et le nombre de données rapportées, très faible, ne révèle que sa présence au double passage, en halte migratoire, ou en hivernage ; notamment sur les barrages de Sainte-Cécile-d'Andorge le 13 décembre 2008 et de Villefort les 15 mai 2014, 15 septembre 2015 et 12 mars 2018. Aucun comportement de nidification n'a jamais été rapporté sur ces sites où la nidification, envisageable sur quelques secteurs où une végétation palustre est abondante, serait sans doute compromise par la fréquentation humaine estivale.

Le Grèbe à cou noir – *Podiceps nigricollis* Brehm, CL, 1831 PN

Migrateur, très rare

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
4	0	0	0	2	0	0	6	6

Espèce à large répartition en Europe et Afrique du Nord ainsi que sur le continent nord-américain, c'est un habitant des lacs et étangs, peu commun sur le territoire national. Sur le territoire du PNC, cinq contacts révèlent uniquement le passage postnuptial : sur le lac des Pises, 1 individu le 06 août 1988 mais 4 oiseaux quelques jours plus tard le 18 août, puis 1 individu le 29 juillet 1990. Sur l'étang de Barrandon, 1 individu, à chaque fois, les 06 septembre 1997 et 20 août 2014. Ces dates correspondent bien aux périodes où le Grèbe à cou noir commence à rejoindre ses quartiers d'hiver plus au Sud notamment sur les étangs du littoral languedocien dans notre région.

Ordre des Phœnicoptériformes - 1 espèce

Famille des Phœnicoptéridés - 1 espèce

Le Flamant rose – *Phœnicopterus roseus* Pallas, 1811 **LR PN ZS DO**
Exceptionnel et anecdotique !

Distribué sur le pourtour méditerranéen, de nombreux oiseaux viennent fréquenter communément et abondamment les étangs du littoral languedocien. Et ce sont certainement quelques oiseaux déroutés qui s'aventurent de façon tout à fait accidentelle à l'intérieur des terres. C'est ainsi qu'un individu a survolé les gorges du Tarn sous le Point Sublime (commune de Saint-Georges-de-Lévêjac) le 1^{er} juin 1998. Tout aussi anecdotique, mais plus près des secteurs régulièrement fréquentés par l'espèce, cette observation de 4 individus en vol sur le bassin de décantation des Boues Rouges (commune de Rousson dans le Gard), en marge du territoire du PNC le 1^{er} avril 2014.

Ordre des Charadriiformes - 34 espèces

Famille des Burhinidés - 1 espèce (1 nicheuse)

L'Œdicnème criard – *Burhinus œdicnemus* (Linnaeus, 1758) **PN ZS DO PNC**
Migrateur, estivant nicheur localisé

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
1	0	978	0	1	348	378	254	980

Espèce de milieux ouverts ou semi-ouverts, de prairies et de steppes, l'Œdicnème a une large distribution depuis l'Europe occidentale jusqu'à l'Asie centrale et le Moyen-Orient. Il hiverne dans la péninsule ibérique, sur le pourtour méridional de la Méditerranée et sur tout le continent nord-africain jusqu'à la limite des habitats subsahariens au Sud. Sur le territoire du PNC, l'Œdicnème est un hôte des pelouses steppiques karstiques, causses de Blandas, Noir, Méjean et Sauveterre. Absent l'hiver, son retour a lieu dans le courant du mois d'avril mais les premiers contacts avec cet oiseau, aux mœurs essentiellement crépusculaires et nocturnes, sont très variables d'une année à l'autre et dépendent pour beaucoup des conditions météorologiques qui règnent au printemps, les soirées chaudes étant propices aux manifestations vocales. Les jours froids et pluvieux, l'oiseau reste plutôt silencieux. Les tout premiers oiseaux sont le plus souvent décelés aux cris et les contacts à fin mars ne sont pas rares ainsi qu'on le remarque notamment ces dernières années. Date la plus précoce : le 07 mars 2017, secteur des Plos (Causse Méjean). Aucune estimation de population n'a été réalisée mais il semblerait que les secteurs les plus propices soient occupés de manière optimale si l'on en juge par la fréquence des données rapportées dans les pelouses caussenardes les plus ouvertes. La reproduction semble battre son plein entre mai et juillet. Les données collectées sur le Causse Méjean apportent des précisions à ce sujet. Une date précoce mentionne une femelle sur son nid dès le 28 avril 2014 mais c'est surtout à partir de la dernière décade de mai que les premières pontes et poussins sont notés. Le mois de juin regroupe la majorité des données de reproduction. Les tailles de pontes et nichées signalent le plus souvent 2 œufs au nid (4 données) ou 2 poussins ou 2 juvéniles (4 données). Deux données de juillet ne mentionnent qu'1 seul jeune avec adultes. Tous les sites de nidification identifiés à ce jour ont été trouvés dans les pelouses des causses et aucun dans les zones de cultures. Les regroupements de familles locales apparaissent dès le début du mois de juillet : un groupe de 7 individus avec 3 juvéniles le 1^{er} juillet 2016. Mais les plus forts effectifs, bien que modestes ces dernières années, sont observés dans la dernière décade d'août, en septembre et jusqu'en octobre, la date du 11 octobre, en 1978 et 2012, étant la date automnale ultime de présence de l'espèce sur le territoire du PNC. Les dernières dates signalées, variant d'une année à l'autre, se situent principalement dans la deuxième quinzaine de

septembre. Les plus gros rassemblements postnuptiaux semblent avoir fortement diminué depuis les premiers comptages des années 1970 : sur le Méjean, 40 individus le 13 septembre 1974 (Brugière & Duval 1983), une quarantaine le 18 septembre 1975 et un effectif du même ordre le 11 octobre 1978, puis 15 le 29 août 1996 et 27 septembre 1997, 16 le 23 août 2011, 15 le 25 août 2016 et 16 le 27 juin 2016. Puis ces dernières années, les maxima seulement de 10 le 28 août 2017, 10 le 20 août 2018 et enfin 9 le 24 août 2022, avec l'absence de données au-delà de fin août, montrent à l'évidence le déclin significatif de la population caussenarde et sans doute aussi des effectifs migrants puisqu'on peut supposer que des oiseaux nichant plus au Nord venaient grossir, par le passé, les troupes reproductrices locales en fin de saison. Il est probable que la régression de la pression pastorale, qui s'est accompagnée d'une densification de la strate herbacée et d'un accroissement des ligneux, couplé à une augmentation des surfaces cultivées, soient deux facteurs d'altération de son habitat localement et peut pour partie expliquer la régression observée et suivi sur le territoire du PNC depuis 1995.

Famille des Recurvirostridés – 2 espèces

L'Échasse blanche – *Himantopus himantopus* (Linnaeus, 1758) PN DO
Migrateur, rare

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
5	0	5	0	3	2	5	6	13

L'Échasse blanche est un oiseau cosmopolite, présent sur tous les continents. Occupant la frange tempérée du continent eurasiatique, c'est une estivante nicheuse, principalement migratrice en Europe occidentale, laissant ici ou là quelques hivernants rares, notamment en France. Sur le territoire du PNC, l'Échasse blanche est notée au double passage avec une nette abondance, toute relative, au printemps. Un premier contact la signale le 16 mars, en 2022 avec 12 individus en halte migratoire au lac des Pises (1260 m) (commune de Dourbies). Mais le passage pré-nuptial paraît plus sensible dans la période du 04 avril au 08 mai qui concentre sept contacts sur 13. Les effectifs, le plus souvent à l'unité, restent modestes : maxima de 4 individus le 08 mai 2012 à l'Étang de Barrandon (1370 m), 5 le 27 avril 2012 dans le hameau de Sauveterre (commune de Sainte-Énimie) au bord de la lavogne, et 6 le 05 juin 2000 au lac des Pises. Au-delà de ces dates, un individu est noté le 19 juin 2008 sur la lavogne de Hures (Causse Méjean) puis un autre le 03 juillet 2015 sur Saint-Sauveur-Camprieux, ces observations concernent sans doute des oiseaux non nicheurs en erratisme estivale, tandis que cette troupe de 19 individus le 02 août 2017 sur l'Étang de Barrandon concernent vraisemblablement des oiseaux en transit postnuptial. Aucune donnée au-delà de cette date.

L'Avocette élégante – *Recurvirostra avosetta* Linnaeus, 1758 PN ZS DO
Migrateur, très rare

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
2	0	0	0	0	0	0	2	2

L'Avocette élégante est une estivante nicheuse sur le continent eurasiatique tempérée. Ses populations occidentales continentales s'en vont passer l'hiver sur les côtes atlantiques et méditerranéennes de l'Europe et de l'Afrique du Nord ainsi qu'en Afrique subsaharienne. Sur le territoire du PNC, l'Avocette est un migrateur très rare au double passage. Deux mentions confirment ce statut : 2 individus le 12 mars, en 2020 au lac des Pises (1263 m), et 2 individus le 15 septembre, en 2012 sur le même plan d'eau. Notons que cette espèce niche et hiverne en nombre en Petite Camargue gardoise et, plus au Nord, en Lozère, l'espèce est connue pour ses haltes migratoires occasionnelles sur différentes pièces d'eau du département.

Famille des Charadriidés – 6 espèces (1 nicheuse)

Le Vanneau huppé – *Vanellus vanellus* (Linnaeus, 1758) **ZS**

Migrateur, surtout au passage prénuptial, peu commun, hivernant rare, nicheur possible ?

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
3	2	102	1	6	36	51	27	114

Le Vanneau huppé est une espèce eurasiatique, à vaste répartition, qui vient hiverner en nombre en Europe occidentale et en Afrique du Nord. Cette espèce niche sur les grandes prairies, plus ou moins humides, et dans les cultures. En France, le Vanneau est surtout localisé dans les deux-tiers Nord du territoire, évitant les terrains trop secs du sud. Mais la proximité de zones humides peut le retenir en nidification comme autour des étangs du littoral languedocien. Le territoire du PNC est, pour cette espèce, un espace de transit migratoire, avec quelques brèves visites hivernales, en général à l'unité ou en tout petits groupes, lorsque les conditions météorologiques sont favorables. Hivernant en nombre sur les plaines et étangs du Languedoc, le Vanneau remonte tôt en saison pour rejoindre ses sites de reproduction plus au nord. Dès le mois de février, des troupes de 30 à 60 individus peuvent déjà être observées en halte migratoire sur les espaces ouverts des Causses Noir, Méjean et Sauveterre, secteurs du PNC les plus prisés par cette espèce qui fréquente de préférence les vastes parcelles cultivées pour se nourrir. Mais c'est dans la première quinzaine de mars que culmine le passage prénuptial avec des records d'effectifs en général dans les premiers jours de mars : 260 individus sur le Causse Méjean le 02 mars 1987, 200 sur le Causse Noir (secteur de Causse-Bégon) le 03 mars 2015 ou encore 105 oiseaux au sud du Causse Méjean (commune de Meyrueis) le 04 mars de ce même printemps. Le passage cesse totalement à la fin de ce même mois de mars, date ultime les 26 mars en 1985 et 1988 avec respectivement 8 individus sur le Causse Méjean et 15 individus sur la Cham des Bondons. A partir d'avril et jusqu'en période estivale, le Vanneau est globalement absent mais un contact avec 4 individus le 08 juin 2017 aux Bondons pourrait laisser envisager une nidification locale. En effet, le plateau cultivé du secteur de la Cham des Bondons paraît tout à fait pouvoir offrir un habitat favorable à cette espèce. Quelques rares autres données de juillet, le 1^{er} juillet 2016, 1 juvénile volant sur Lanuéjols (Causse Noir), 2 individus à Ispagnac le 13 juillet 2019 ou 1 individu sur le Méjean au-dessus de Vébron le 16 juillet 2017 auxquels s'ajoutent des données du mois d'août, 11 et 12 août 2016, avec respectivement 5 et 2 individus sur Ispagnac de nouveau, pourraient bien correspondre à une reproduction locale mais sans que l'on puisse exclure les premiers erratismes postnuptiaux d'oiseaux issus de sites de reproduction périphériques plus nordiques, du Cantal ou de la Haute-Loire par exemple. En septembre, deux données, toujours sur le Causse Méjean dans le secteur de Perjuret, 1 individu le 06 septembre 2016 et 1 autre le 21 septembre 2015, qui sans exclure une reproduction discrète locale dans ce secteur méridional du causse au moins certaines années, révèlent sans doute plus sûrement les tout premiers mouvements migratoires. En effet, le passage postnuptial, de moindre importance que celui du printemps, en termes d'effectifs groupés, est manifeste dès le mois d'octobre, avec un maximum de 16 oiseaux le 30 octobre 1988 aux Bondons, pour culminer courant novembre avec des troupes de quelques individus, en transit jusqu'en décembre. Les parcelles en cultures de la Cham des Bondons et du Causse Méjean semblent être les habitats les plus régulièrement fréquentés par le Vanneau huppé lors de ses transits migratoires et brefs stationnements hivernaux. Dans le courant de janvier des oiseaux circulent sporadiquement sans stationnements durables cependant. La reproduction de cette espèce, certaines années aux conditions météorologiques plus « fraîches », serait à rechercher sur les secteurs évoqués ci-avant : Cham des Bondons, bordure du Causse Méjean au-dessus d'Ispagnac ou sur la bordure méridionale de ce même causse entre le col de Perjuret et Aures.

Le Pluvier doré – *Pluvialis apricaria* (Linnaeus, 1758) **DO**

Migrateur, rare au double passage

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
0	0	28	0	1	0	8	21	29

Estivant nicheur dans les toundras arctiques et boréales, de la Scandinavie au nord de la Russie, c'est un hivernant en Europe occidentale et méridionale qui descend jusque sur les côtes d'Afrique du Nord. Commun l'hiver dans les grandes plaines du quart Nord occidental de la France et sur les zones humides du littoral méditerranéen, il ne fait que survoler le territoire du PNC lors de ses mouvements migratoires. La majorité des contacts a lieu à l'automne dès le 15 septembre, en 2009 avec 1 individu sur le Serre de Fourcat (Causse Méjean, commune de Vébron) et ce passage postnuptial montre un pic en octobre pour s'étirer jusqu'à fin novembre : 4 individus le 24 novembre, en 2016 à Rousses, et 11 individus le 30 novembre, en 1982 (commune de Vébron) (Brugière & Duval 1983) constituent les ultimes données automnales. Puis l'espèce remonte tôt, dès la sortie de l'hiver et le passage pré-nuptial a lieu dans la fourchette du 05 février, en 1985 au sud du Causse Méjean, au 25 mars, en 1980 avec 2 individus au Redoundous sur le même Causse Méjean. Au regard de ses effectifs, avec des troupes de 100 et 150 individus respectivement les 18 et 29 octobre 1975 sur le Méjean, les passages tant pré-nuptiaux que postnuptiaux de ces dernières années sont nettement plus modestes, l'espèce étant le plus souvent contactée individuellement ou en petites troupes de quelques unités : maximum de 20 le 04 mars 2015 au Redoundous sur le Causse Méjean. L'espèce se mêle fréquemment aux bandes de Vanneaux huppés en transit migratoire, exploitant les prairies et pelouses encore riches d'une entomofaune diversifiée à l'automne ou de vers de terre et autres arthropodes de sortie précoce au début du printemps.

Le Pluvier argenté – *Pluvialis squatarola* (Linnaeus, 1758)

Migrateur, exceptionnel

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
0	0	1	0	0	0	0	1	1

Estivant nicheur dans les régions arctiques de l'hémisphère Nord, côtes eurasiatiques et nord-américaines, le Pluvier argenté est aussi un hivernant qui descend sur les côtes des régions chaudes jusque dans l'hémisphère Sud en hiver. Plus grand voyageur que son cousin le Pluvier doré, il migre sur de larges fronts et est moins détecté lors du survol des terres continentales. C'est ainsi qu'une seule donnée est rapportée dans la base du PNC : 1 juvénile de la saison en halte migratoire postnuptiale, le 23 septembre 2016 sur la lavogne de Villeneuve au Sud-Est du Causse Méjean. Cette observation, si elle est confirmée, est dans la période d'arrivée des juvéniles sur les côtes d'Europe occidentale (Gejl 2016).

Le Grand Gravelot – *Charadrius hiaticula* Linnaeus, 1758 **LR PN**

Migrateur, très rare

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
0	0	3	0	0	0	2	1	3

Ce pluvier, nichant lui aussi dans les contrées nordiques et arctiques du Groenland et du continent eurasiatique, descend hiverner en Europe occidentale, sur les côtes atlantiques et méditerranéennes, et en Afrique jusqu'au sud du continent africain. Grand migrateur, il survole donc les terres et se manifeste sporadiquement ici ou là sur quelques pièces d'eau, même de petites flaques, où il peut trouver à se reposer voire s'alimenter lors de ses haltes migratoires. Ainsi, trois données d'oiseaux en transit sont

signalées dans le territoire du PNC révélant le double passage : 1 individu le 03 avril, en 2008 à Soulages sur le Causse de Sauveterre (commune de Saint-Georges-de-Lévéjac), 1 individu le 24 avril, en 1983 sur la plaine de Chanet et, pour la migration postnuptiale, 1 individu dès le 22 août, en 2014 sur la lavagne des Crottes (Le Pompidou). Le Grand Gravelot est de passage irrégulier en Lozère, plus régulier dans le Gard, surtout en migration postnuptiale, département qui retient un très faible contingent d'hivernants.

Le Petit Gravelot – *Charadrius dubius* Scopoli, 1786 PN ZS

Migrateur, estivant nicheur ? rare et localisé

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
4	23	2	2	0	25	1	5	31

À la différence de son espèce cousine le Grand Gravelot, le Petit Gravelot a une distribution très vaste sur tout le continent eurasiatique en période de reproduction. À l'automne, il rejoint ses quartiers d'hiver essentiellement situés dans la zone intertropicale de l'Afrique. Il survole donc lui aussi deux fois l'an le territoire du PNC lors de sa double migration. Les premiers retours printaniers ont lieu dans le courant de mars, dans la première décade dans le Gard ainsi qu'en Lozère mais dans le territoire du PNC, la présence la plus précoce du Petit Gravelot est datée du 21 mars, en 2005 sur les berges du Tarn au Rozier. L'espèce n'est toujours notée que par individus isolés voire 2 ou 3 ensemble. Quelques couples s'installent sur le lit des gardons, au pied des Cévennes, à condition d'y trouver un habitat idoine, c'est-à-dire des rives suffisamment larges et couvertes de galets. La reproduction est prouvée sur le Gardon d'Anduze, un nid contenant 4 œufs le 05 juin, en 2016 près de La Madeleine, ainsi que le 02 juillet, en 2010 avec un nourrissage sur la Cèze (commune de Saint-Ambroix). Le passage postnuptial est peu documenté, quelques individus, isolés ou par paires, sont notés sur le lac des Pises le 14 juillet, en 2002, et jusqu'au 30 août, en 1974. Mais les oiseaux en transit migratoire se confondent sans doute avec les quelques reproducteurs locaux notamment sur le piémont des Cévennes. La présence de l'espèce est signalée jusqu'à la date ultime du 12 septembre, en 1974 près d'Aumessas. Notons que sur le littoral méditerranéen, cette espèce a tendance, ces dernières décennies, à séjourner durant les mois en hiver (COGard 2019).

Le Guignard d'Eurasie – *Charadrius morinellus* Linnaeus, 1758 LR PN DO

Migrateur régulier et localisé, surtout au passage postnuptial

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
9	0	282	0	95	70	13	303	386

Nicheur dans les pelouses froides et dans la toundra des régions nordiques et arctiques, le Guignard d'Eurasie descend hiverner dans les grandes steppes sèches d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Deux fois l'an, au double passage, le Guignard survole le territoire du PNC et la steppe caussenarde riche en orthoptères et autres insectes en fin d'été le retient en halte migratoire plus durablement que lors de la remontée pré-nuptiale au mois d'avril où les oiseaux passent sans doute, faute de nourriture, le plus souvent sans s'arrêter et sans être détectés. Les zones de stationnement préférentielles de cet oiseau peu farouche sont les pelouses sommitales vastes et largement ouvertes du Mont Lozère, du Mont Gargo sur le Causse Méjean ainsi que du Serre de l'Aspic et du Mont Chabrio plus au nord sur le Causse de Sauveterre. Ces pelouses sommitales montrent par ailleurs une certaine similitude avec ses habitats de nidification du nord de l'Europe. La remontée pré-nuptiale, moins abondamment documentée (25 occurrences contre 290 pour le passage postnuptial) s'échelonne entre le 26 mars, en 2017 avec 2 individus précoces sur le mont Gargo, et le 28 mai, en 2015, 1 individu sur le même mont Cargo (1 occurrence en mars, 9 en avril et 15 en mai). Totalement absent en juin et juillet, les retours débutent en moyenne vers la mi-août, avec le passage des adultes d'abord, date précoce le 10 août, en 2018, 1 individu sur le Mont Lozère, mais culminent à la charnière août-septembre avec un pic de passage des

juvéniles durant la première quinzaine de septembre. Les maximums observés comptent des troupes de plusieurs dizaines d'oiseaux ensemble avec un maximum de 106 individus le 04 septembre, en 2019, 55 le 04 septembre, en 2010, 53 le 25 août, en 2009, mais déjà 16 ensemble le 16 août 2016, ces quatre observations sur le mont Gargo (Causse Méjean). Et toujours sur ce même site, hautement attractif pour cette espèce en halte migratoire postnuptiale, encore 16 ensemble le 13 octobre 2010. La migration postnuptiale s'étire durant tout le mois de septembre et jusqu'en octobre où les contacts deviennent beaucoup plus aléatoires. Date ultime : le 26 octobre, en 2017, 1 individu sur le Mont Lozère. L'espèce est ensuite totalement absente de nos régions en hiver.



Guignard d'Eurasie (PNC, 15/09/2009, Bruno Descaves)

Famille des Scolopacidés - 15 espèces (2 nicheuses)

Le Courlis cendré – *Numenius arquata* (Linnaeus, 1758) **LR PN ZS**

Migrateur, rare

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
0	1	9	0	0	2	5	3	10

Le Courlis cendré niche dans toute l'Eurasie tempérée et s'en va hiverner sur les zones côtières de l'Afrique et de l'Asie. Il se reproduit dans plusieurs régions de France et le secteur de nidification le plus proche du PNC se situe sur le plateau de l'Aubrac lozérien ; ce secteur constitue d'ailleurs le site national de reproduction le plus haut en altitude, atteignant les 1300 m. Pour rejoindre le littoral méditerranéen où il hiverne, le Courlis cendré survole le territoire du PNC mais, faute d'habitats idoines pour s'alimenter, les oiseaux en transit ne s'attardent pas. Seules quelques mentions confirment ce survol au double passage. Pour le passage prénuptial : 16 oiseaux en un beau vol de migration le 06 mars 2006 remontant le Tarn au Rozier, 1 le 12 mars 2005 à Sauveterre (Sainte-Énimie), 8 oiseaux le 27 mars 1986 au Redoundous sur le Méjean (Hures-La Parade) et encore 1 individu le 14 avril 2017 à Sumène, au pied

des Cévennes. Le retour postnuptial démarre tôt chez le Courlis cendré qui commence à quitter ses sites de nidification dès le mois de juillet : 1 individu le 28 juillet 1975 sur l'aérodrome de Chanet (Causse Méjean) puis le passage s'échelonne, avec quelques rares individus (sept oiseaux pour six occurrences), jusqu'au 26 novembre de l'année 1989, là encore sur la plaine de Chanet, lieu sans doute attractif par son horizon dégagé, qui totalise 4 contacts sur les 11 données du PNC.

La Barge à queue noire – *Limosa limosa* (Linnaeus, 1758) **LR PN**

Migrateur, accidentel

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
1	0	0	0	0	0	0	1	1

Estivante nicheuse depuis l'Islande et les îles arctiques jusque sur le continent eurasiatique tempéré et nordique, la Barge à queue noire descend hiverner dans toutes les régions maritimes tempérées et chaudes, depuis l'Atlantique européen, via l'Afrique – dans ses grandes zones humides continentales -, l'Inde et le Sud-Est asiatique jusqu'en Océanie. En France, hormis quelques secteurs de reproduction sur la frange littorale atlantique et un hivernage relativement limité en effectifs, c'est surtout un migrateur au double passage. C'est dans ce contexte qu'on peut rattacher l'unique et ancienne mention de cette espèce sur le territoire du PNC : un individu, en migration pré-nuptiale, le 05 mars 1987 à Montlouviers, non loin du lac des Pises, à plus de 1200 m d'altitude (commune d'Aumessas).

Le Tournepierre à collier – *Arenaria interpres* (Linnaeus, 1758) **PN**

Migrateur, accidentel

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
0	0	0	1	1	1	0	1	2

Espèce cosmopolite nichant sur le pourtour arctique et descendant hiverner sur toutes les zones côtières chaudes de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique, le Tournepierre a survolé au moins deux fois le territoire du PNC au cours de ses pérégrinations migratoires : au passage de printemps, 1 individu stationne en compagnie de 23 Chevaliers aboyeurs, sur la lavogne des Crottes (commune de Vébron) le 30 avril 2021. Puis en migration postnuptiale, 1 individu est signalé, épuisé, en bord de route à Saint-Maurice-de-Ventalon le 27 août 2008 et, à quelques distances de là sur la commune de Saint-Frézal-de-Ventalon, 1 individu est retrouvé mort en bord de route le soir du 31 août suivant. Sans doute s'agissait-il du même oiseau incapable de poursuivre sa migration.

Le Combattant varié – *Calidris pugnax* (Linnaeus, 1758) **DO**

Migrateur, exceptionnel

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
1	0	0	0	1	0	0	2	2

Largement réparti en nidification estivale sur le Nord du continent eurasiatique, le Combattant varié hiverne sur les zones humides des îles britanniques, du Sud de l'Europe, de l'Afrique et du Sud de l'Asie. C'est au cours de ses migrations qu'il fut contacté par deux fois, au double passage, sur le territoire du PNC : 1 individu le 15 avril 2021 sur l'étang de Barrandon (1370 m – commune de Saint-Etienne-du-Valdonnez) et 1 autre le 11 septembre de cette même année au lac des Pises (1280 m - commune de Dourbies). Les plans d'eau, avec des vasières rivulaires susceptibles d'attirer les limicoles en migration, sont rares dans le PNC et la rareté de tels milieux explique la faiblesse des contacts avec ces espèces

mais nul doute que le territoire du Parc est plus largement survolé, en fréquence et en effectifs, par cette espèce. Les techniques d'enregistrement acoustique, qui tendent à se développer actuellement, pourraient bien à l'avenir permettre de rétablir une plus juste appréciation du statut de ces espèces d'oiseaux qui migrent principalement la nuit.

Le Bécasseau sanderling – *Calidris alba* (Pallas, 1764) PN

Migrateur, exceptionnel

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
0	0	1	0	0	0	0	1	1

Nicheur dans les régions arctiques de l'hémisphère Nord, le Bécasseau sanderling hiverne sur toutes les côtes tempérées et chaudes des cinq continents. Très inféodé aux habitats littoraux, il ne se rencontre guère à l'intérieur des terres bien qu'un hivernage régulier et affirmé sur le littoral méditerranéen implique nécessairement un survol du Massif Central : l'espèce est ainsi contactée occasionnellement sur quelques zones humides du département de la Lozère notamment sur le barrage de Naussac. Une seule mention, confirmée sur photo (Faune-Occitanie), est rapportée pour le territoire du PNC : un individu sur la lavogne des Crottes (commune de Vébron) le 29 avril 2012. A cette date, ce stationnement correspond très vraisemblablement à un oiseau remontant vers ses quartiers nordiques de reproduction.

Le Bécasseau variable – *Calidris alpina* (Linnaeus, 1758) PN

Migrateur, très rare

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
0	0	0	0	2	0	0	2	2

Nicheur dans les régions nordiques de l'hémisphère Nord, le Bécasseau variable hiverne sur toutes les zones humides de la frange tempérée de l'Amérique du Nord, de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie. Comme la plupart des limicoles, restant inféodé aux milieux humides lors de ses migrations, le Bécasseau variable, bien qu'espèce plutôt globalement abondante, ne se manifeste guère sur le territoire, très continental, du PNC. Deux mentions font état de son passage postnuptial : 1 individu, seul, sur l'étang de Barrandon (1370 m) le 21 août 2005 et 1 juvénile, seul, sur le lac des Pises (1260 m) le 21 septembre 2017. Nul doute que le territoire du PNC est plus largement survolé par cette espèce dont les populations migrantes en Europe occidentale sont plutôt abondantes (de l'ordre de 300 000 hivernants en France) mais la rareté des plans d'eau limite conséquemment son stationnement lors des transits migratoires. En effet, le Bécasseau variable est le plus commun des bécasseaux lors de ses passages et stationnement hivernal sur les eaux continentales, vasières des lacs et des cours d'eau.

La Bécasse des bois – *Scolopax rusticola* Linnaeus, 1758 ZS

Présente toute l'année, migratrice et hivernante assez commune, estivante nicheuse rare et localisée

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
54	40	297	42	83	183	220	113	516

Nicheuses en Eurasie tempérée, les populations nordiques de la Bécasse des bois descendent en hiver en Europe occidentale, dans les secteurs sous influence atlantique, et poussent même jusqu'en Afrique du Nord. Sous les latitudes du territoire du PNC, cette espèce est présente toute l'année. Affectionnant

l'habitat forestier, sa reproduction est discrète sauf au moment des parades où les mâles affirment leur présence territoriale par un vol « chanté », la croûle, volontiers émis le long des lisières forestières dans le courant du mois de mai mais surtout en juin notamment en altitude. Cependant, la base de données du PNC ne rapporte que quelques rares mentions révélant la nidification locale : des comportements de croûle sont notés au printemps : le 13 mars, en 2017 sur le Mont Lozère et, cette même année qui fut sans doute favorable pour la reproduction locale, le 15 mars près de Prévencières, et les 21 et 28 mars sur le Mont Lozère occidental (commune de Lanuéjols). Puis, plus tardivement, la croûle est notée le 28 avril, en 2016 sur le Causse Méjean (commune de Saint-Pierre-des-Tripiers), et le 17 mai, en 1990 dans le secteur du lac des Pises (commune de Dourbies). Une ponte ancienne, un nid contenant 4 œufs, est signalée le 1^{er} avril 1974 à Saint-Pierre-des-Tripiers sur le Causse Méjean. L'été, l'espèce se fait très discrète, néanmoins, sur le massif du Mont Lozère, dans des sous-bois tout à fait favorables, 1 juvénile est levé le 10 août 2017 au-dessus de Cubièrettes (1485 m) et 1 adulte le 14 août 2019 au-dessus de l'étang de Barrandon (1400 m) sur la commune de Saint-Etienne-du-Valdonnez. Les reproducteurs autochtones sont réputés sédentaires (Issa & Muller 2015) et la petite population locale ne voit ses troupes renforcées qu'à partir d'octobre lorsqu'arrivent les migrants venus d'Europe du Nord et de Russie. Cette arrivée postnuptiale est particulièrement sensible à la toute fin du mois d'octobre et surtout en novembre, assez corrélée avec les conditions météorologiques qui règnent sur l'Europe, les coups de froid et neige automnale poussant certaines années les oiseaux plus tôt vers le sud. L'hivernage dans les secteurs d'altitude du PNC est lui aussi fluctuant et fortement dépendant des aléas neigeux. Mais globalement, la Bécasse des bois est bien présente en hivernage dans tous les secteurs forestiers du PNC ne craignant ni l'altitude, deux individus le 11 janvier 2019 à 1545 m au sommet du mont Aigoual, ni les températures temporairement très basses, un individu par -14°C le matin du 09 février 2012 au bord du Tarn ! Seuls les forts enneigements peuvent contraindre les oiseaux à désertier les remises d'altitude. Notons que les derniers hivers 2015-2016 et 2016-2017 furent particulièrement favorables au séjour durable, et en nombre, de l'espèce sur le territoire du PNC. La migration printanière est elle aussi bien décelable et culmine en mars. Les derniers migrants sont encore notés durant la première décennie ou quinzaine d'avril tandis que quelques reproducteurs locaux peuvent déjà avoir engagé une nidification précoce : une Bécasse des bois simule le comportement d'un oiseau blessé le 10 février 2017 à 690 m d'altitude sur les contreforts du massif du Bougès (commune de Cans-et-Cévennes). Effectifs mensuels totaux des données de la base PNC :

J	F	M	A	M	Jn	Jt	A	S	O	N	D
99	58	72	8	2	2	2	5	2	20	204	133

La Bécassine sourde – *Lymnocryptes minimus* (Brünnich, 1764)

Migratrice, rare ou discrète

Aigoual	Basses Cévennes	Causse Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
1	0	1	1	6	4	1	4	9

En nidification, la Bécassine sourde est une eurasiennne nordique qui descend hiverner en Europe occidentale et jusqu'en Afrique intertropicale. Grande migratrice, le passage pré-nuptial est marqué vers la fin mars et début avril. Absente en été, elle redescend à l'automne dès fin octobre mais surtout en novembre. Les quelques observations sur le territoire du PNC sont conformes à son statut de migratrice régulière au double passage et hivernante. Notons cependant que l'hivernage est rare du fait de conditions climatiques trop rigoureuses et peu compatibles avec un stationnement durable sur les secteurs d'accueil potentiels ; le gel et la neige neutralisant régulièrement et durablement les prairies humides d'altitude que fréquente volontiers cette espèce. Trois données en novembre : 5 individus le 05 novembre, en 2015 sur l'étang de Barrandon (1370 m), 1 le 15 novembre, en 2017 à Aulas et 1 le 19 novembre, en 2008 aux Plantiers. Le séjour hivernal est possible : 1 individu stationne entre les 17 et 20 décembre 2014 à Finiels (1228 m) et 1 oiseau est observé le 21 janvier 2021 dans les landes au-dessus de Saint-Julien-d'Arpaon. Cette présence hivernale, dans des secteurs d'altitude, est sans doute à mettre en relation avec des épisodes de froids intenses sur le Nord de l'Europe qui poussent encore

quelques oiseaux vers le Sud. Au printemps, trois données de mars de la même année 2017 : 1 individu le 15 sur une petite lavogne de Varazoux (Saint-Etienne-du-Valdonnez), 1 autre le 19 puis 2 individus le 21 sur l'étang de Barrandon. Petite et discrète, on peut supposer que l'espèce passe très souvent inaperçue car les campagnes de baguage réalisées en Lozère, par l'OFB (Office français de la Biodiversité) et la Fédération des chasseurs, révèlent des effectifs conséquents notamment aux pics de migrations, prénuptiale en mars-avril et postnuptiale en octobre-novembre.

La Bécassine des marais – *Gallinago gallinago* (Linnaeus, 1758) **LR** **ZS** *Migratrice, peu commune et discrète*

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
9	0	11	1	22	5	3	35	43

La Bécassine des marais a une vaste répartition eurasiatique en zones tempérées et nordiques. Elle aussi descend hiverner en Europe occidentale poussant ses migrations jusqu'en Afrique subtropicale. C'est au double passage surtout qu'on la note aussi sur le territoire du PNC mais avec une arrivée postnuptiale bien plus précoce que celle de la Bécassine sourde du fait sans doute d'effectifs populationnels beaucoup plus importants et surtout d'une reproduction sporadique sur le territoire national. La migration postnuptiale est notée dès fin juillet, le 25 juillet 2019 pour la date la plus précoce, mais reste encore discrète en août pour culminer, sur le territoire du PNC, en septembre. Quelques rares données encore en octobre et novembre, avec la date ultime du 29 novembre 2018. Aucun contact en décembre mais deux individus sont notés le 10 janvier 1971 à Florac et constituent la seule donnée hivernale de l'espèce dans le Parc. La remontée prénuptiale débute en février, les 05 février en 2012 et 2020, pour les dates les plus précoces, mais culmine en mars. Quelques oiseaux migrateurs passent encore tardivement jusqu'en mai, date ultime le 27 mai 2015 près du hameau de Montmirat (commune de Saint-Etienne-du-Valdonnez). Les marais étant un habitat rare dans le territoire du PNC, aucun oiseau ne séjourne en période estivale. Le site de Barrandon semble néanmoins pouvoir offrir un habitat propice à la nidification de cette espèce très discrète et mériterait un suivi au moment des parades nuptiales, entre la mi-avril et la mi-mai. Répartition des effectifs mensuels totaux des données de la base PNC :

J	F	M	A	M	Jn	Jt	A	S	O	N	D
1	4	14	1	3	0	6	9	26	3	4	0

Le Chevalier guignette – *Actitis hypoleucos* (Linnaeus, 1758) **PN** **ZS** *Migrateur, estivant nicheur rare et localisé*

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
46	17	74	10	9	93	19	44	156

Largement distribué en Eurasie tempérée et nordique en période de reproduction, le Chevalier guignette descend hiverner en Europe atlantique, en Afrique et en Asie et même jusqu'en Océanie. En nidification, il affectionne les eaux douces continentales des cours d'eau et petits plans d'eau aux berges suffisamment végétalisées pour y abriter son nid. Sur le territoire du PNC, l'espèce revient à partir de la mi-avril, dates précoces les 06 avril 2016 et 07 avril 2019, avec 1 seul individu chaque fois, mais le passage culmine à la charnière avril-mai : effectifs maxima de 4 individus ensemble à la Malène le 27 avril 2012, 6 et 8 ensemble à l'étang de Barrandon (1370 m) respectivement les 04 mai 2016 et le 03 mai 2022. De mai à juin, tandis que passent les derniers migrateurs, l'espèce s'installe sans doute localement pour nidifier en berges de rivière ou de lac mais sa grande discrétion induit un manque quasi total d'information sur son statut de nicheur sur le territoire du PNC. Quelques rares données, cependant, pourraient révéler une reproduction locale : cris de parade le 06 mai 2011 à Balsières sur le

Bramont et 3 individus ensemble dont au moins 1 jeune oiseau le 30 juin 2015 au lac des Pises (1260 m, commune de Dourbies). Ajoutons deux autres contacts de juin : un couple au bord du Tarn en aval de Quézac le 15 juin 1987 et 1 adulte le 26 juin 2010 au lac des Pises. Mais Samuel Chazalmartin (rapport interne ALEPE – Association pour l'Etude et la Protection de l'Environnement - 2014), à l'occasion de prospections ciblées sur le Tarn à la recherche des libellules *Macromia splendens* et *Oxygastra curtisii* en juillet 2014 entre Florac et Le Rozier, souligne l'absence de contact avec le Chevalier guignette jusqu'à la mi-juillet tandis que l'espèce redevient très visible à la fin de ce mois. Observation délicate à interpréter : soit l'espèce est très discrète en nidification, expliquant l'absence de contact début juillet, mais l'émancipation de jeunes issus de nichées locales la rend très visible à la fin de ce mois ou bien cet effectif de fin juillet 2014 (20 individus quand même au total pour ce mois) correspond à l'arrivée d'un contingent de migrants postnuptiaux. Cette migration d'automne, connue pour être précoce chez cette espèce, est confirmée par les données locales : après une haute fréquence des contacts en août, avec souvent des oiseaux en groupes de 5, 6, 7 ou même 8 oiseaux, notés ensemble par exemple le 07 août 1990 au lac des Pises, les données deviennent plus rares en septembre pour cesser en octobre avec pour dates ultimes les 1er octobre 2015 à Aumessas et 04 octobre 2016 au Rozier dans les gorges du Tarn. Signalons, pour l'anecdote, le contact exceptionnel d'un individu se nourrissant le 20 janvier 2013 sur une prairie humide non enneigée dans les pentes septentrionales de l'Aigoual à 1117 m d'altitude (commune de Cabrillac). Répartition des effectifs mensuels totaux des données de la base PNC :

J	F	M	A	M	Jn	Jt	A	S	O	N	D
1	0	0	32	74	10	49	48	9	2	0	0

Le Chevalier culblanc – *Tringa ochropus* Linnaeus, 1758 PN **Migrateur régulier, hivernant rare ou exceptionnel**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
11	4	64	4	9	29	27	36	92

Espèce eurasiatique en reproduction, largement distribuée dans les habitats à la fois tempérés et boréaux, le Chevalier culblanc descend hiverner en Europe atlantique, en Afrique et en Asie. Plus continental que les autres chevaliers, il est fréquent au bord des cours d'eau et des petites pièces d'eau douces. Le retour pré-nuptial, sur le territoire du PNC, débute dans le courant de la dernière décennie de mars, date précoce le 19 mars 2003, au Vigan, pour culminer en avril. Très solitaire, les effectifs groupés ne sont jamais importants, tout au plus 5 individus ensemble, comme par exemple le 22 juillet 2000 à l'étang de Barrandon (1370 m). Considérant que cette espèce ne niche pas dans notre région ni sur le territoire national, les derniers migrants pré-nuptiaux attardés croisent sans doute les premiers migrants postnuptiaux déjà pressés de redescendre ! Les femelles sont connues pour redescendre très tôt dès le mois de juin. La présence du Chevalier culblanc est en effet continue sur la période estivale avec un pic de retour postnuptial à la charnière juillet-août et un passage d'automne qui s'étire jusqu'à début septembre, 1 individu le 11 septembre 1989 au lac des Pises (1260 m, commune de Dourbies) et un dernier le 30 septembre 1987 sur la lavogne de Hures (Causse Méjean). Curieusement, une mention dans la base de données rapporte un groupe de 18 individus le 16 août 2011 au lac des Pises, effectif qui, s'il était confirmé pour cette espèce et pour la surface restreinte de cette pièce d'eau d'altitude, constituerait une exception (un tel effectif s'accorderait davantage au Chevalier guignette qui montre fréquemment des regroupements en migration). Un contact tardif est encore signalé en date du 02 novembre 2016 mais reste marginal quoique ces dernières années, quelques rares individus ont réussi un hivernage complet en Margeride lozérienne à une vingtaine de kilomètres au Nord du territoire du PNC. Répartition des effectifs mensuels totaux des données de la base PNC :

J	F	M	A	M	Jn	Jt	A	S	O	N	D
0	0	22	27	6	16	32	10	3	0	1	0

Le Chevalier gambette – *Tringa totanus* (Linnaeus, 1758) ZS

Migrateur, rare

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
3	0	11	0	1	1	6	8	15

Le Chevalier gambette niche dans les zones côtières de l'Eurasie tempérée et descend hiverner en Europe occidentale, des îles britanniques au pourtour méditerranéen, et jusqu'en Afrique subéquatoriale ainsi qu'en Asie. En France, le Chevalier gambette se reproduit sur les marais du littoral atlantique ainsi qu'en Camargue et localement sur les étangs du littoral languedocien. C'est un hivernant sur les mêmes zones côtières qui ne fait que survoler brièvement le territoire du PNC à son double passage. Huit données au printemps, entre les 05 avril, en 2017 sur la lavogne de Villeneuve, et 24 mai, en 2015 sur le lac des Pises, avec un maximum de 3 individus ensemble les 29 avril 2012 sur la lavogne des Crottes (Can de l'Hospitalet, commune de Vébron) et 30 avril 2014 sur la lavogne de Drigas (Causse Méjean). Sept données au passage postnuptial s'échelonnent entre le 19 juillet, en 2010 à Quézac, et le 1er octobre, en 2017 sur la lavogne de Gally (Causse Méjean) dont cinq entre juillet et août, avec un maximum de 6 oiseaux ensemble le 09 août 1990 au lac des Pises (1260 m).

Le Chevalier sylvain – *Tringa glareola* Linnaeus, 1758 PN DO

Migrateur, rare

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
1	0	5	0	3	2	0	7	9

Le Chevalier sylvain a une vaste répartition dans les régions nordiques et tempérées du continent eurasiatique en période de reproduction mais s'en va hiverner principalement dans la moitié méridionale du continent africain pour les populations occidentales et en Asie et Océanie pour les populations orientales. Une partie de la population occidentale reste en hivernage localement dans la péninsule ibérique et sur les côtes méridionales de la Méditerranée. C'est donc un oiseau qui survole le territoire du PNC au double passage comme en attestent les quelques données collectées : trois contacts au printemps, du 21 avril, en 2015 sur l'étang de Barrandon (1260 m), au 25 mai, en 2015 sur la lavogne des Crottes (commune de Vébron) et douze données entre les 20 juillet, en 2019, sur la même lavogne des Crottes, et 14 septembre, en 2020 sur la lavogne de la Faisse (Causse Méjean, commune de Vébron). L'espèce est en général notée à l'unité à l'exception de 2 individus observés ensemble, par deux fois en 2013, le 20 juillet sur la lavogne des Crottes et le 28 juillet sur la lavogne de la Faisse, petites pièces d'eau par ailleurs régulièrement fréquentées, en période estivale, par les limicoles de passage.

Le Chevalier arlequin – *Tringa erythropus* (Pallas, 1764)

Migrateur, exceptionnel

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
0	0	1	0	0	0	0	1	1

Nicheur dans les régions boréales de l'Eurasie, le Chevalier arlequin descend hiverner dans les régions d'Europe occidentale, des îles britanniques au pourtour méditerranéen, jusqu'en Afrique subéquatoriale et en Asie du Sud. Plus rare que les autres chevaliers, il n'a été contacté qu'à deux reprises sur le territoire du PNC : 1 adulte au passage de printemps le 29 avril 2012 sur la lavogne des Crottes (commune de Vébron) et un juvénile, en migration postnuptiale, le 28 août 2018 sur la même lavogne.

Le Chevalier aboyeur – *Tringa nebularia* (Gunnerus, 1767)

Migrateur, rare

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
3	0	7	0	1	3	1	7	11

Nicheur à vaste répartition dans les régions tempérées et nordiques de l'Eurasie, le Chevalier aboyeur est aussi un grand migrateur qui descend hiverner dans les régions d'Europe occidentale, depuis les îles britanniques jusque sur le pourtour méditerranéen, en Afrique, en Asie du Sud et jusqu'en Océanie pour les populations orientales. Des oiseaux du Nord de l'Europe occidentale survolent au double passage le territoire du PNC comme l'attestent la vingtaine de données collectées concernant chaque fois un seul individu. Neuf données pour la remontée printanière, du 09 avril, en 2001 sur la lavogne du Lagens près de Lanuéjols (Causse Noir), au 23 mai, en 2015, sur la lavogne des Crottes (commune de Vébron). Une donnée du 22 juin 2020, sur le lac des Pises (1260 m), peut aussi bien se rapporter à un oiseau en transit tardif vers le Nord qu'à un individu de retour précoce de son aire de nidification. Puis six données révèlent franchement le passage postnuptial du 16 juillet, en 2002 au lac des Pises, au 14 septembre, en 2020, un individu en vol à la Croix du Villaret sur le Causse Méjean.

Famille des Laridés – 8 espèces

La Mouette tridactyle – *Rissa tridactyla* (Linnaeus, 1758) LR PN

Erratique, accidentelle

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
0	0	7	0	1	6	2	0	8

Cette espèce océanique, nichant sur les côtes septentrionales et arctiques de l'hémisphère Nord, est poussée lors de grandes tempêtes atlantiques vers l'intérieur des terres. C'est ainsi qu'on peut expliquer l'apparition exceptionnelle de la Mouette tridactyle dans les limites du PNC. Le premier contact, d'un immature dans sa 2^{ème} année civile, est signalé le 09 janvier 1974 au Mont Aigoual (Brugière & Duval 1983). Huit individus épuisés sont notés entre les 05 et 08 février 1984 à Florac (deux seront retrouvés morts) (Destre et coll. 2000) et la même année, un individu est observé le 04 novembre sur la plaine de Chanet (Causse Méjean). Puis le 13 mars 2008, à la suite de la tempête qui a sévi la veille, 1 individu est récupéré à Saint-Etienne-du-Valdonnez ; lui aussi, complètement épuisé, meurt rapidement. Trois autres contacts concernent des oiseaux déroutés après la tempête Klaus qui a sévi la veille du 25 janvier 2009, journée au cours de laquelle au moins sept oiseaux furent retrouvés : 4 dans les gorges du Tarn, à Pougadoires et à Quézac, et 3 sur le barrage de Pied-de-Borne. Enfin, un dernier oiseau, un jeune de l'année, est observé le 23 novembre 2022 sur le Tarn à Quézac. Un second individu adulte sera retrouvé mort le 26 décembre 2022 dans le même secteur.

La Mouette rieuse – *Chroicocephalus ridibundus* (Linnaeus, 1766) PN ZS

Migratrice, rare (ou peu commune ?)

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
7	1	16	1	1	8	8	10	26

La Mouette rieuse est un Laridé qui niche dans les régions continentales de l'Europe tempérée et de l'Eurasie centrale jusqu'au Pacifique. Elle hiverne sur les côtes de l'Atlantique Nord, en Méditerranée et Moyen-Orient jusqu'à l'Asie de l'Est. Curieusement, dans la base de données du Parc, la majorité des

contacts avec cette espèce sont datés de 1975 à 1990 et le restant correspond seulement à six données collectées sur les trente dernières années. Cette raréfaction de l'espèce au cours de ces trois dernières décennies est à mettre en relation avec le déclin observé au niveau national, modéré entre 1998 et 2011 en nidification mais accentué dans la même période en hivernage (Issa & Muller 2015). Ces dernières données sont datées du 24 février, en 2014 (1 individu à Saint-André-de-Majencoules) au 17 avril, en 2001 (1 individu au lac des Pises), révélant surtout un passage prénuptial. Durant cette même période, une seule donnée postnuptiale ou hivernale est mentionnée en novembre, le 18 de l'année 2007 à Anduze au bord du Gardon. L'espèce est notée en général à l'unité ou en petits groupes de 2 ou 3 individus, à l'exception de ces 30 individus observés le 15 mars 2018 à Sumène. Notons que les données plus anciennes révélaient davantage une présence hivernale, printanière et estivale de l'espèce comme si une population des régions voisines plus conséquente laissait alors errer quelques oiseaux sur les espaces très continentaux du territoire du PNC hors période de nidification. En effet, la Mouette rieuse a niché en haute Lozère dans les années 1980, de 1982 après la mise en eau du barrage de Naussac et jusqu'en 1985 sur le lac de Charpal (Destre et coll. 2000).

La Mouette mélanocéphale – *Ichthyaetus melanocephala* (Temminck, 1820) **PN**

ZS DO

Erratique, exceptionnelle

La Mouette mélanocéphale niche de manière sporadique sur les lacs et fleuves d'Europe continentale jusqu'à la Turquie et la mer Caspienne mais vient hiverner jusque sur la façade atlantique des îles britanniques aux côtes d'Afrique du Nord. Une donnée unique est mentionnée pour le territoire du PNC : un juvénile de cette espèce, apparemment fatigué, est observé le 19 août 2017 sur la plaine de Chanet (Causse Méjean). On peut souligner que si cette observation peut paraître exceptionnelle pour ce secteur d'altitude, loin de toute vaste pièce d'eau, une belle population de cette espèce, estimée à près de 1600 couples en 2016 (Atlas des oiseaux du Gard 2019), niche en Petite Camargue gardoise à 100 km à vol d'oiseau de là.

Le Goéland argenté – *Larus argentatus* Pontoppidan, 1763 **PN**

Données anciennes, espèce confondue autrefois avec le Goéland leucophée

Signalée ici pour mémoire car cette espèce, des côtes atlantiques européennes tempérées et nordiques, était confondue jusque dans les années 1980 avec le Goéland leucophée. C'est pourquoi ces quelques données anciennes de la base du PNC peuvent être considérées comme erronées notamment ce groupe de 100 individus le 08 novembre 1982 sur le secteur de l'aven Armand (Causse Méjean) qui, en toute vraisemblance, appartenaient à l'espèce leucophée. Toutefois, au vu de quelques observations de Goéland argenté validées sur le nord du département de la Lozère (lacs de barrage de Charpal et Naussac), il n'est pas exclu que le territoire du PNC soit survolé par cette espèce à l'occasion de mouvements erratiques d'oiseaux accompagnant les Goélands leucophées dans leurs pérégrinations hivernales.

Le Goéland leucophée – *Larus michahellis* Naumann, JF, 1840 **PN**

Migrateur ou erratique, relativement fréquent, nicheur localisé ?

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
8	74	47	149	72	273	43	34	350

Le Goéland leucophée se reproduit sur tout le pourtour du bassin méditerranéen ainsi que sur les côtes ibériques et du Nord-Ouest de l'Afrique mais, hors période de nidification tandis que nombre d'entre eux continuent de séjourner sur les côtes méditerranéennes, un fort contingent, sans doute de jeunes oiseaux, s'en va hiverner le long des côtes atlantiques de la mer Baltique au Nord jusqu'au littoral

mauritanien au Sud. C'est à l'occasion de ses vagabondages qu'on le rencontre dans des habitats continentaux qu'il fréquente à la recherche de nourriture. En Lozère, signalons une colonie reproductrice bien implantée sur le barrage de Naussac comptant, bon mal an, une bonne centaine de couples, colonie responsable sûrement des va-et-vient entre le Nord Lozère et le littoral languedocien ou camarguais. En général, noté à l'unité ou par petites troupes de quelques individus, quelques gros rassemblements sont signalés : 70 individus le 10 janvier 2016 à Saint-Ambroix, 37 le 28 juillet 2013 à Alzon et 27 en mars 2007 sur les barrages de Sainte-Cécile-d'Andorge. Lorsqu'on observe la répartition des contacts de la base de données (tableau ci-dessous), on observe que l'espèce transite davantage durant les mois d'hiver et du printemps avec un léger pic en mars sur le territoire du Parc, mais montre un net creux en été et début d'automne avec un retour timide en fin d'automne. Pour l'anecdote, signalons un oiseau en activité de pêche sur l'étang de Barrandon (1370 m) le 20 mars 2016 avec 15 cm de neige alentour. Les directions de vol précisées par les observateurs ne renseignent en rien sur de quelconques mouvements saisonniers orientés mais évoquent plutôt des mouvements d'erratisme. La reproduction d'un couple est soupçonnée aux printemps 2008, 2010 et 2011 sur le barrage en aval de Sainte-Cécile d'Andorge, en limite méridionale du Parc, et semble avoir réussi en 2012. Répartition mensuelle des données de la base PNC :

J	F	M	A	M	Jn	Jt	A	S	O	N	D
46	42	62	41	45	44	10	2	4	8	17	28

Le Goéland brun – *Larus fuscus* Linnaeus, 1758 **PN** *Migrateur, très rare*

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
1	0	2	3	2	6	1	1	8

L'aire de nidification de ce goéland est nettement plus nordique que celle du Goéland leucophaea remontant jusque dans les régions boréales de l'Europe. L'hiver, il descend le long des côtes africaines et méditerranéennes et migre jusqu'en Afrique subtropicale et au Moyen-Orient. C'est au printemps, lors de son retour des zones d'hivernage, qu'il survole le territoire du PNC où les sept données de la base sont toutes du mois de mars, groupées entre les 11 et 28 de ce mois, en 2000, 2001, 2008, 2015 et 2018. La sous-espèce *graellsii* est signalée hors Parc, sur le secteur d'Alès, le 11 septembre 2016, seule donnée d'automne pour le Parc et sa périphérie. Il est probable que cette espèce accompagne parfois les bandes de Goéland leucophaea lors de ses transits continentaux, tout en passant inaperçue.

La Sterne pierregarin – *Sterna hirundo* Linnaeus, 1758 **PN** *Migratrice, exceptionnelle*

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
1	0	0	0	0	0	0	1	1

La Sterne pierregarin est une espèce cosmopolite qui se reproduit dans l'hémisphère Nord et s'en va hiverner principalement dans l'hémisphère Sud en laissant quelques rares hivernants sur les côtes atlantiques européennes. En France, elle se reproduit sur les îlots sableux ou graveleux des littoraux atlantiques et méditerranéens ainsi que sur les cours d'eau où elle trouve son habitat de prédilection et suffisamment de tranquillité pour assurer son cycle de nidification. Une seule mention est rapportée pour le PNC : 1 adulte le 04 juillet 1987 sur le Lac des Pises à 1262 m d'altitude (commune de Dourbies). A cette date, au-delà de la période de migration pré-nuptiale et avant les départs post-nuptiaux, cette occurrence pourrait correspondre, pour cette espèce très mobile, à un individu en échec de reproduction et en quête d'un nouveau territoire de nidification.

La Guifette noire – *Chlidonias niger* (Linnaeus, 1758) LR PN DO

Migratrice, très rare

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
1	0	2	0	0	0	2	1	3

Les populations d'Europe tempérée et continentale nichent jusqu'en Eurasie centrale mais descendent hiverner principalement sur les côtes africaines occidentales au Sud de l'équateur. Bien que survolant très régulièrement notre région au cours de son double passage, la Guifette noire se rencontre surtout dans les habitats lacustres ou de marais lors de ses haltes migratoires. Pour le territoire du PNC, pauvre en habitats de ce type, trois données printanières confirment son passage : 1 individu le 27 avril, en 2009 sur le lac des Pises (1260 m, commune de Dourbies), un autre le 1er mai 2002, en vol sur le Tarn aux Vignes, et 2 individus en vol en plein Causse Méjean le 19 mai 2019 (commune de Meyrueis). Aucune observation d'automne n'est rapportée.

Famille des Stercorariidés – 2 espèces

Le Labbe pomarin – *Stercorarius pomarinus* (Temminck, 1815) PN

Migrateur, exceptionnel

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
0	0	0	0	1	0	0	1	1

Nicheur dans les régions circumboréales de l'hémisphère Nord, le Labbe pomarin descend hiverner en mer au large des côtes africaines jusque dans l'hémisphère Sud. Au cours de ses transits migratoires, il n'est pas rare le long des côtes de l'Europe occidentale jusque sur le littoral méditerranéen. C'est à l'occasion de l'un de ses transits qu'1 individu est exceptionnellement vu et photographié sur le Mont Lozère, se reposant sur un bloc de granite au col de Finiels, le 24 octobre 2000 ; une rencontre étonnante pour un oiseau de pleine mer ! En route, probablement, vers les rivages méditerranéens mais une présence plutôt exceptionnelle car les données de cette espèce sont rares à l'automne sur le littoral languedocien au contraire du printemps où la remontée prénuptiale en avril – mai est bien documentée.

Le Labbe parasite – *Stercorarius parasiticus* (Linnaeus, 1758) PN

Migrateur, exceptionnel

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
0	0	1	0	0	0	1	0	1

Espèce circumboréale en nidification, le Labbe parasite, comme le Labbe pomarin, est un grand migrateur qui s'en va hiverner dans l'hémisphère austral au large de l'Afrique. A l'occasion d'un de ses transits migratoires, 1 individu est exceptionnellement noté au Buffre, sur le Causse Méjean, le 21 octobre 2014. Donnée exceptionnelle pour cette espèce de haute mer, ici en plein causse, d'autant plus que les données automnales sont rares sur le littoral languedocien au contraire de son passage printanier bien documenté.

Ordre des Gaviiformes – 1 espèce

Famille des Gaviidés – 1 espèce

Le Plongeon catmarin – *Gavia stellata* (Pontoppidan, 1763) **PN**
Migrateur, exceptionnel

Nicheur dans les habitats lacustres circumboréaux de l'hémisphère Nord, le Plongeon catmarin descend hiverner le long des côtes océaniques et sur les lacs des régions tempérées, jusqu'en Méditerranée pour la population d'Europe occidentale. C'est à l'occasion de l'un de ses transits migratoires que l'espèce fut notée, une seule fois, le 02 mai 2007 lors de sa remontée pré-nuptiale dans le PNC : 1 individu sur le barrage de Pied-de-Borne. Contacté, entre l'automne et le printemps, sur le lac de Naussac, plus au Nord en Lozère, et connu pour hiverner régulièrement sur le littoral languedocien, il n'est pas surprenant que le territoire du Parc soit à l'occasion survolé par cette espèce.

Ordre des Procellariiformes – 1 espèce

Famille des Hydrobatidés – 1 espèce

L'Océanite tempête – *Hydrobates pelagicus* (Linnaeus, 1758) **LR PN DO**
Accidentel, présence consécutive aux tempêtes atlantiques

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
0	0	0	0	1	0	0	1	1

Nicheur dans les îles du Nord-Est de l'Atlantique, de l'Islande aux Canaries et très localement en Méditerranée, cet oiseau marin, ne se rencontre à l'intérieur des terres qu'à la suite d'épisodes tempétueux. Deux données sont rapportées dans la base du PNC : 1 oiseau retrouvé vivant, dans la neige au Mas de la Barque, à 1420 m d'altitude sur le Mont Lozère, le 26 janvier 2009, au lendemain de la tempête Klaus (vent à 150 km/h à l'intérieur des terres), malheureusement mort en soin. Un autre oiseau est signalé à Alès ce même jour et un troisième individu est retrouvé mort à Montredon sur le Causse de Sauveterre (commune de Laval-du-Tarn) le 30 janvier suivant, sans doute un individu arrivé là avec la même tempête mais mort d'épuisement dans les jours suivants.

Ordre des Ciconiiformes – 3 espèces

Famille des Ciconiidés – 2 espèces

La Cigogne noire – *Ciconia nigra* (Linnaeus, 1758) **LR PN DO**
Migratrice, assez commune au double passage

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
13	9	39	16	10	54	19	14	87

La Cigogne noire niche sur toute l'Eurasie tempérée et s'en va hiverner en Afrique subsaharienne et méridionale pour ce qui concerne les populations européennes. Elle survole au double passage le

territoire du PNC, faisant des haltes courtes en général, dans tous types d'habitats, prairies, lavognes et berges de cours d'eau. Mais elle est surtout vue en vol, accompagnant d'autres migrateurs notamment le Milan noir et le passage de printemps est bien perceptible à la charnière mars – avril avec pour dates extrêmes le 29 février, en 2012 au col de l'Asclé (commune de Notre-Dame-de-la-Rouvière) et 03 juin en 2003 au château de Blanquefort (Les Vignes) et même le 16 juin en 2013 près de Saint-André-de-Majencoules. A cette date, on peut d'ailleurs se demander s'il ne s'agit pas d'oiseaux encore immatures qui montrent certaines velléités à s'installer dans un habitat forestier qui pourraient leur correspondre comme on a déjà observé le phénomène sur le département de la Lozère, sur les contreforts de l'Aubrac, et aux confins de l'Ardèche dans le secteur de Notre-Dame-des-Neiges. Elle migre souvent seule mais les petits groupes de 3 à 4 ne sont pas rares, voire même davantage : 6 individus ensemble sur le Causse Méjean le 09 avril 2013 et même 10 en un vol compact le 06 mai 2019 à Ispagnac ; 11 oiseaux, sans doute les mêmes, ayant été notés la veille sous les couronnes du Causse Méjean au-dessus des Vignes, luttant contre un fort vent du Nord ce jour-là. Le passage postnuptial est plus discret, culminant en août – septembre mais noté entre les dates extrêmes des 15 juillet, en 2014 près d'Alès, au 14 septembre, en 2009 à Meyrueis, avec même la date ultime du 22 octobre 2011 sur la commune de Saint-Etienne-du-Valdonnez. Il serait intéressant, à l'automne, de noter les âges des oiseaux afin de mettre en évidence un éventuel décalage temporel entre le passage des adultes et celui des jeunes nés dans la saison. Répartition mensuelle des données dans la base PNC :

J	F	M	A	M	Jn	Jt	A	S	O	N	D
0	4	46	32	23	5	5	14	6	1	0	0

La Cigogne blanche – *Ciconia ciconia* (Linnaeus, 1758) **PN DO** *Migratrice, assez commune au double passage*

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
7	5	43	5	5	23	28	14	65

La Cigogne blanche niche en Europe occidentale tempérée, en Afrique du Nord et jusqu'aux confins de la péninsule arabique. Elle descend hiverner en Afrique subsaharienne et jusqu'en Afrique du Sud. Elle survole le territoire du PNC à l'occasion de son double passage. La Cigogne blanche remonte tôt au printemps, de mars à mai, avec la date précoce du 19 février 2020 au Vigan, et des effectifs parfois conséquents : 50 individus ensemble le 23 mars, en 2017 à Saint-Etienne-Vallée-Française, 50 encore le 08 mai, en 2013 à Meyrueis, et un record d'effectif avec 63 oiseaux le 18 mai 2012 sur le Causse Méjean. Cependant, les effectifs ainsi que la fréquence des observations restent modestes, le gros des troupes ayant plutôt tendance à emprunter le couloir rhodanien plus à l'Est lors de ses transits migratoires. Vues le plus souvent en vol, elles se posent aussi volontiers en halte migratoire, parfois en plein champs mais adoptent aussi fréquemment les bâtiments, les toits élevés des églises, les poteaux téléphoniques et les pylônes ce qui est parfois cause d'électrocution, un des risques majeurs pour ces grands oiseaux en migration. Notons ce groupe, de 34 individus en halte migratoire, observé le 12 août 2021 sur la plaine de Chanet (Causse Méjean) et un individu, portant une bague polonaise, le 24 août 2000 près de Deïdou sur le même Causse Méjean La migration postnuptiale débute tôt, dès les premiers jours d'août avec une date précoce le 14 juillet 2015 à Florac, et s'étire jusqu'aux premiers jours d'octobre et même en novembre avec la date extrême de présence de 12 individus en migration le 27 novembre 1987 au Rozier. Répartition mensuelle des données dans la base PNC :

J	F	M	A	M	Jn	Jt	A	S	O	N	D
0	1	39	91	126	0	1	77	28	4	13	0

Famille des Phalacrocoracidés – 1 espèce

Le Grand Cormoran – *Phalacrocorax carbo* (Linnaeus, 1758) **PN**

Migrateur et hivernant commun, estivant rare

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
192	239	338	614	69	1304	208	30	1542

Le Grand Cormoran, décliné en plusieurs sous-espèces, a une vaste répartition mondiale, depuis les côtes orientales de l'Amérique du Nord et du Groenland, jusque sur les continents sud-africain et australien en passant par tout le continent eurasiatique tempéré. En Europe, la sous-espèce *Phalacrocorax carbo carbo*, légèrement plus grande, était réputée nicher sur les côtes rocheuses atlantiques tandis que *Phalacrocorax carbo sinensis*, plus petit et arboricole, nichait à l'intérieur des terres. Depuis sa protection officielle en 1976, les populations de ces deux sous-espèces se sont considérablement développées et une tendance à l'hybridation (Sueur & Marion *in* Issa & Muller 2015) ne permet plus guère de distinguer ces deux sous-espèces sur le terrain. En France, le Grand Cormoran a largement étendu son aire de nidification ces dernières décennies et seul un grand quart Sud-Est du pays reste encore pauvre en colonies de reproduction. Seule la Camargue héberge une population reproductrice d'importance. Et en Languedoc-Roussillon, plus modestement, seul l'étang de Capestang dans l'Hérault et la Petite Camargue dans le Gard accueille quelques couples nicheurs. Mais, avec l'apport conséquent d'hivernants, l'espèce est visible toute l'année. Le territoire du PNC, plus continental et montagnard, ne reçoit la visite de cet oiseau qu'entre l'automne et le printemps avec des migrateurs au double passage et un hivernage sur les principaux cours d'eau, Tarn, Jonte et Gardons du Piémont Cévenol. Le passage postnuptial est noté dès le mois de septembre avec quelques oiseaux ici ou là mais c'est surtout à partir de la mi-octobre et début novembre que se manifeste le gros des troupes migrantes. Un seul oiseau le 02 septembre 2008 sur le Gardon d'Alès à Sainte-Cécile-d'Andorge constitue la date la plus précoce de présence automnale mais 170 individus le 04 novembre, en 2014 à Anduze, ou encore 157, le 25 novembre, en 2007 au même endroit donne une idée de l'arrivée en nombre des hivernants. En migration, l'espèce passe sur un large front et à haute altitude parfois et n'est pas inféodée aux lits des cours d'eau, ainsi ces 26 oiseaux en vol vers le Sud au Mont Aigoual le 07 octobre 2005. L'hivernage, de décembre à février, est ensuite régulier sur les Gardons cévenols, sur le Tarn et le Tarnon ainsi que sur la Jonte avec des regroupements en dortoirs qui excèdent rarement deux à trois dizaines d'oiseaux. 57 individus le 14 décembre 2004 aux Vignes dans les gorges du Tarn constituent un record d'effectifs. Au cœur de l'hiver, après une journée de pêche, en général collective, sur les zones calmes et poissonneuses, les groupes de quelques unités rejoignent leurs dortoirs judicieusement situés en ripisylve. En effet, depuis le début des années 2000, l'espèce est soumise à des tirs légaux de régulation, tant dans le Gard qu'en Lozère, et les dortoirs sont mobiles, les oiseaux apprenant rapidement à se regrouper dans des secteurs hors d'atteinte. Aucune étude du régime alimentaire n'a été menée sur les secteurs de présence des oiseaux mais il est hautement probable que cette espèce, strictement piscivore, trouve sa ressource alimentaire essentiellement dans les bancs de Cyprinidés les plus communs localement (Chevesnes, Vandoises, Barbeaux fluviale et méridional, Gardons...) sur le Tarn ou dans les Gardons cévenols. Quelques oiseaux remontent vers les trous d'eau en amont des cours d'eau, à la faveur de journées propices c'est-à-dire où les eaux ne sont pas prises par la glace, et on peut supposer alors qu'ils prélèvent là quelques Truites farios mais aucune observation dûment consignée cependant n'est jamais venue confirmer cette hypothèse. La remontée pré-nuptiale commence dès la fin février, 42 oiseaux filent plein Nord le 22 février 2013 au-dessus de Sainte-Énimie, mais est surtout sensible en mars et avril : 110 individus passent en vol dans la matinée du 21 mars 2009 sur le Castanet de Sumène au pied des Cévennes et 200, en migration active eux aussi, survolent le 27 mars 2015 Saint-Florent-sur-Auzonnet près de la Grand-Combe pour ce qui concerne les records d'effectifs rapportés. La dernière date de présence printanière est signalée le 12 mai 2010 avec 1 seul individu au barrage de Sainte-Cécile-d'Andorge sur le Gardon d'Alès. L'espèce est ensuite absente du territoire du PNC durant les mois d'été, deux données faisant exception : 1 oiseau le 03 juillet 2009 sur le barrage de Sainte-Cécile-d'Andorge et 1 autre, seul lui aussi, sur le Tarn en amont de Saint-Chély-du-Tarn le 06 juillet 2015.

Ordre des Péléciformes - 10 espèces

Famille des Threskiornithidés - 1 espèce

L'Ibis falcinelle – *Plegadis falcinellus* (Linnaeus, 1766) **PN DO**

Accidentel

Espèce cosmopolite, l'Ibis falcinelle a une vaste répartition dans les régions chaudes du monde. Estivante nicheuse en Europe orientale méridionale où elle régresse actuellement, elle montre au contraire une dynamique de colonisation en Europe occidentale méridionale remarquable ces dernières décennies. Nicheuse en Camargue ainsi qu'en Petite Camargue dans le Gard, quelques individus se dispersent régulièrement en hiver sur d'autres régions de France. Le PNC se trouve sur une voie possible de transit de l'espèce et c'est ainsi que la toute première observation est rapportée récemment du Pont-de-Montvert : un individu se nourrit au bord de l'Alignon le 02 janvier 2023. Il est vraisemblable que les contacts avec l'espèce se multiplieront dans l'avenir.

Famille des Ardéidés - 9 espèces (1 nicheuse)

Le Butor étoilé – *Botaurus stellaris* (Linnaeus, 1758) **LR PN ZS DO**

Migrateur, très rare

Présent toute l'année en Europe occidentale sous influence atlantique, le Butor étoilé est un estivant nicheur en Eurasie continentale tempérée. Les populations continentales et occidentales migrent jusqu'en Afrique subsaharienne en hiver et survolent alors la France. Trois données révèlent ainsi le double passage local de l'espèce : une donnée en territoire du PNC avec cet oiseau en halte migratoire, en pleine pelouse steppique caussenarde et observé de jour le 25 octobre 2017 à Boisset (commune de Sainte-Énimie) ; et deux autres données, hors Parc mais toutes proches de ses limites cévenoles, méritent, elles aussi, d'être signalées : 1 individu posé sur une mare près de Saint-Hippolyte-du-Fort le 07 novembre 2011 et un autre à Alès sur le Gardon le 28 février 2015. Inféodé aux grands marais, le Butor étoilé ne peut évidemment pas trouver de quoi le retenir sur l'espace du Parc.

Le Blongios nain – *Ixobrychus minutus* (Linnaeus, 1758) **LR PN ZS DO**

Migrateur, très rare

Estivant nicheur en Europe occidentale et en Eurasie centrale, le Blongios nain va hiverner dans la moitié Sud du continent africain. Il survole donc en migration le territoire du PNC mais, de petite taille aux mœurs plutôt nocturnes et discrètes, il passe sans doute le plus souvent inaperçu. Une seule donnée locale atteste du passage de cette espèce lors de sa remontée pré-nuptiale : 1 individu sur l'Hérault, à Saint-Julien-de-la-Nef, le 26 avril 1992. Bien qu'habitant les marais, le Blongios nain, à la différence du Butor étoilé, affectionne aussi les ripisylves arbustives et une présence régulière le long des rives des Gardons ou du Tarn lors de ses transits migratoires est bien possible.

Le Bihoreau gris – *Nycticorax nycticorax* (Linnaeus, 1758) **PN ZS DO**

Migrateur régulier, estivant nicheur possible

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
2	2	3	4	2	12	1	0	13

Le Bihoreau gris est un héron largement répandu sur tous les continents à l'exception de l'Océanie. Son

aire de nidification en Europe est restreinte aux régions centrales et méridionales, il se reproduit dans la moitié Sud de la France. C'est un migrateur transsaharien mais ces dernières décennies, l'espèce tend à séjourner en hiver dans les contrées sous influence atlantique tempérée et méditerranéenne. Sur le territoire du PNC, le Bihoreau est noté, assez régulièrement, du 07 avril, en 2012 près du Vigan, au 05 septembre, en 2010 près de Saint-Ambroix, mais sans qu'aucun indice de reproduction locale n'ait encore été décelé. Pourtant les ripisylves des rivières du Parc, notamment en Cévennes ou dans les gorges du Tarn et de la Jonte, constituent des habitats qui seraient tout à fait propices à sa nidification. Déjà en 1977, le 15 juin, trois individus sont notés au bord du Tarn à Quézac (Brugière & Duval 1983). L'espèce peut fort bien s'installer discrètement par couples isolés ici ou là dans un premier temps mais ses mœurs crépusculaires et nocturnes rendent difficile son observation. Ce sont souvent ses cris, le soir, qui révèlent sa présence et son passage migratoire comme le 24 août 2007 au mont Chabrio sur la Causse de Sauveterre (commune d'Ispagnac) en migration postnuptiale ou bien cet individu retrouvé mort le 17 mai 1981 sur la commune de Dourbies en plein cœur du massif de l'Aigoual, une mort sans doute survenue lors de sa remontée printanière. Autre Ardéidé discret, aux mœurs nocturnes, il est probable que des prospections acoustiques fréquentes en période de migration révèlent un passage plus régulier qu'il n'y paraît.

Le Crabier chevelu – *Ardeola ralloides* (Scopoli, 1769) PN ZS DO
Migrateur, très rare

Nicheur en Europe méridionale, le Crabier chevelu est un migrateur qui s'en va passer l'hiver en Afrique subsaharienne et subtropicale bien que, ces dernières décennies, quelques individus aient tendance à hiverner dans le Sud de l'Europe occidentale (Camargue, péninsule ibérique...). En transit migratoire, 1 individu est signalé sur le Tarn le 04 juin 2002, en amont des Vignes, et 1 autre, en marge du territoire du PNC, le 21 avril 2015 sur la Causse de Blandas en migration active nocturne. Très localisé en nidification plus au Nord en latitude, le survol du PNC par cette espèce reste sans doute rare.

Le Héron garde-boeufs – *Bubulcus ibis* (Linnaeus, 1758) PN
Migrateur, erratique, peu commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
0	2	22	4	3	19	12	0	31

Héron cosmopolite des régions chaudes du globe, sans doute africaine à l'origine, le Héron garde-bœufs colonise en France, depuis les années 1970, la Camargue à partir des populations africaines et ibériques. Installé, il a tendance à devenir sédentaire mais toujours avec une forte propension colonisatrice qui épouse un certain rythme migratoire saisonnier. Sa progression sur le territoire national est constante jusqu'aux vagues de froid des hivers 1985 et 1987 qui anéantiront une bonne part des colonies de reproduction d'alors. C'est à partir de la fin des années 1980 et début des années 1990 que la colonisation de cette espèce reprend sans ralentissement depuis. C'est ainsi que le premier oiseau est signalé le 22 septembre 1993 sur le territoire du PNC, 1 individu est vu sur la Jonte près de Meyrueis. Puis les données se multiplient, d'abord en périphérie du Parc sur le Piémont Cévenol puis aux périodes d'erratismes migratoire, au printemps, 1 individu le 02 mai 2007 sur le Lot en aval de Bagnols-les-Bains, et en automne, 2 individus le 30 septembre de la même année sur le Tarn à Ispagnac. Au cours de la dernière décennie, les données sont devenues plus fréquentes chaque année et les effectifs plus importants : 8 individus ensemble le 27 mars 2016 aux Bondons et 8 autres le 26 août 2021 sur le Tarn à Quézac. En outre, sa présence hivernale se confirme : 1 individu à Mas-Saint-Chély (Causse Méjean) le 28 novembre 2013, 1 le 28 décembre 2016 à Saint-Ambroix, 1 le 26 décembre 2017 à Moissac-Vallée-Française et 1 le 13 janvier 2021 dans les gorges du Tarn en aval de Quézac. Cette espèce, dans sa colonisation actuelle, a tendance à s'installer dans les colonies d'ardéidés déjà établies et son arrivée comme nicheur dans les limites du Parc, avec l'évolution du climat qui lui sera forcément favorable, est plausible dans les années à venir.

Le Héron cendré – *Ardea cinerea* Linnaeus, 1758 **PN**
Présent toute l'année, migrateur, hivernant, estivant nicheur, assez commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
183	310	630	659	188	1628	196	146	1970

Cette espèce a une large distribution sur tout le continent eurasiatique ainsi qu'en Afrique. Nicheur et migrateur dans les plus hautes latitudes tempérées, il devient plus sédentaire dans les régions chaudes. L'Europe occidentale héberge des populations à la fois sédentaires et migratrices. Présent partout en France, le Héron cendré a largement profité de la loi de protection de 1976. A partir de colonies de reproduction localisées, l'espèce a reconquis progressivement tous les habitats favorables et cette progression s'est déroulée de manière parallèle dans le territoire du PNC. La première mention de l'espèce dans la base de données du PNC est datée du 07 octobre 1976, 1 individu à Saint-Etienne-Vallée-Française en Cévennes, la première dans les gorges du Tarn, de même, en octobre 1976 avec 1 individu qui séjourne du 10 au 13 de ce mois à Saint-Julien-du-Gourg et, la première sur les causses, le 17 août 1981 sur le Méjean ! Les quelques contacts rapportés à la fin des années 1970 et au tout début des années 1980 ne concernent chaque fois qu'un seul ou deux individus (Brugière & Duval 1983) puis à partir de 1982, les données deviennent régulières chaque année et se multiplient au fil du temps : 1 donnée en 1982, 9 en 1984, 17 en 1985 et... 58 en 2018 avec des effectifs plus conséquents. La première mention de reproduction est signalée en mars 1995 près de Saint-Jean-du-Gard, une colonie de reproduction comptant au moins six nids. Au printemps 1996, cette colonie est toujours présente mais l'année suivante, en 1997, les huit ou neuf nids comptabilisés sont désertés le 1er juin : fin de reproduction normale ou abandon provoqué, la question est posée car le retour de l'espèce sur les cours d'eau est alors perçu de manière très négative par la majorité de la communauté des pêcheurs. Le 12 mai 2000, cette même colonie dite de « La Borie » est toujours active, quatre nids sont décomptés ce jour-là. Le 27 février 2009, une autre colonie est signalée sur le secteur du Vigan. Sur le Tarn, les premiers nids sont signalés dans la base de données de l'ALEPE en 1997 : quatre nids occupés et un cinquième en construction le 1er avril dans les pins noirs en contre-haut du château de Rocheblave (commune d'Ispagnac). Cette colonie, comptant par la suite plus de dix nids, sera illégalement détruite au printemps 2000. Considérée comme directement concurrente de l'homme pêcheur, l'espèce a alors encore du mal à se faire accepter. Le site sera déserté par la suite mais, en 2001, quelques couples s'installent à Florac dans les grands pins en contre-haut de la pisciculture (base de données ALEPE) : neuf nids sont alors recensés avec au moins 10 poussins visibles sur six nids occupés le 15 mai de cette année-là. Cette colonie floracoise n'est mentionnée dans la base de données du PNC qu'à partir de mars 2013 et, cette saison-là, huit nids sont alors occupés. L'effectif maximum noté sur cette colonie est de 37 individus dénombrés le 17 juin 2014 sur 12 nids dont 3 vides, les autres avec de grands poussins proches de l'envol (3 nids de 4 poussins, 4 de 3 poussins et 2 avec 2 poussins) ainsi que trois juvéniles branchés près des nids d'où ils viennent juste de sortir. Aucune donnée précise sur le régime alimentaire n'est rapportée mais si le Héron cendré est bien un « incorrigible pêcheur », qui ne s'avance toutefois dans l'eau des rivières qu'à condition « d'avoir pied », c'est aussi un grand chasseur de campagnols qui peut passer des heures à l'affût, sur les berges des cours d'eau ou dans les prés, où il consomme alors des amphibiens et des reptiles, des invertébrés de toutes sortes et aussi de temps à autre des campagnols. Le soir venu, hors période de reproduction, les hérons se rassemblent volontiers en dortoirs comptant quelques individus, en général discrètement perchés dans les grands arbres des ripisylves. Le premier dortoir comptant une paire d'individus est signalé en septembre 1997 au château d'Ayres (commune de Meyrueis) et les quelques dortoirs signalés par la suite ne comptent généralement que quelques individus, de quatre à six, souvent discrètement cachés dans le feuillage des ripisylves.

Le Héron pourpré – *Ardea purpurea* Linnaeus, 1766 **PN ZS DO**

Migrateur, rare

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
0	1	4	0	2	3	3	1	7

Nicheur en saison estivale sur le continent eurasiatique tempéré et en Afrique du Nord, le Héron pourpré est un migrateur strict qui regagne, en hiver et pour les populations d'Europe occidentale, le continent africain au Sud des régions sahariennes. Inféodé aux grands marais en période de reproduction, il ne fait que survoler le territoire du PNC à l'occasion de ses déplacements migratoires. Huit données révèlent son double passage. Au printemps, entre le 1er avril, 1 individu en 2014 au col des Tribes (commune de Cubières), et le 20 mai, en 2004, 2 individus en migration nocturne au-dessus du Pompidou. A l'automne, une seule donnée ancienne est signalée : un individu blessé le 25 septembre 1974 à Meyrueis.

La Grande Aigrette – *Casmerodius albus* Linnaeus, 1758 **PN ZS DO**

Migratrice, hivernante assez commune ces dernières années

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
3	58	23	27	6	105	7	5	117

Espèce cosmopolite, estivante nicheuse dans les régions tempérées de l'hémisphère Nord, la Grande Aigrette migre à la mauvaise saison vers les régions méridionales plus hospitalières où des populations sédentaires occupent tous les continents de l'hémisphère Sud. En Europe occidentale, après une forte régression à la fin du XIX^{ème} -début du XX^{ème} siècle, due entre autres à l'industrie de la plumasserie, l'espèce a connu une progression continue au cours des dernières décennies, suite à sa protection nationale en 1976 puis européenne à partir de populations d'oiseaux venus du delta du Danube et d'Italie notamment. Les observations sont devenues plus régulières en hiver, en Camargue, à partir des années 1970 avec des effectifs plus conséquents dans les années 1980. Et c'est en 1988, entre les 15 et 16 novembre, qu'un oiseau passe la nuit sur le Lac des Pises constituant la première donnée de cette espèce pour le Parc national des Cévennes créé en 1970. Aucune donnée dans les limites du Parc ne sont rapportées pour la décennie 1990 mais durant cette période, les contacts hivernaux se multiplient sur le Piémont Cévenol. Puis les contacts deviennent réguliers et les effectifs plus conséquents sur l'ensemble du territoire du Parc depuis les années 2010. La première donnée sur le Tarn est datée du 07 novembre 2011. La Grande Aigrette arrive en général en fin d'été pour passer l'hiver sur le territoire du Parc et repart au printemps, entre les dates extrêmes de présence des 06 septembre, en 2009 au barrage de Camboux (Sainte-Cécile-d'Andorge), au 24 avril, en 2016 sur le Gardon en aval d'Anduze. Observée le plus souvent à l'unité, quelques petits groupes sont signalés ici et là avec des maxima de 11 individus ensemble le 04 novembre 2014 à Anduze et 40 le 18 octobre 2018 au même endroit. Notons une évolution parallèle pour ce qui concerne les couples nicheurs plus au Sud, dans les habitats paludicoles du littoral méditerranéen, qui, depuis leur installation en 1996 en Camargue, n'ont cessé de s'établir ensuite en Petite Camargue gardoise pour compter 124 couples en 2015. L'origine des hivernants du Parc est donc sans doute multiple et un erratisme estival, constaté pour la première et unique fois le 16 août 2020 avec 1 individu sur la lavogne des Crottes (commune de Vébron), pourrait bien s'observer voire s'amplifier dans les années à venir sur le territoire du PNC.

L'Aigrette garzette – *Egretta garzetta* (Linnaeus, 1766) **PN DO**

Migratrice, hivernante peu commune

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
5	160	14	58	2	223	11	5	239

L'Aigrette garzette a une aire de nidification largement étendue entre l'Afrique et l'Eurasie méridionale. Au Nord de son aire, l'espèce est estivante migratrice, au Sud, elle est sédentaire. Sous nos latitudes d'Europe occidentale, cette aigrette est plutôt migratrice mais laisse un contingent d'hivernants, sur les biotopes les plus favorables au point de vue de la ressource alimentaire, qui a tendance à s'étoffer ces dernières années. Sur le territoire du PNC et sa périphérie, l'Aigrette garzette est surtout observée sur le Piémont Cévenol à la faveur des plagnes, zones de calme, sur les Gardons et leurs affluents mais pénètre peu à l'intérieur du Parc et ne monte guère en altitude. Les toutes premières données sont datées du 13 mai 1971, 4 individus sur la commune de Laval-du-Tarn (Brugière & Duval 1983), puis du 16 avril 1976 à Molézon en Basses Cévennes. D'autres données anciennes signalent l'espèce sur les causses, comme le 11 avril 1981 à Causse-Bégon sur le Causse Noir et, plus récemment, un individu le 27 avril 2015 sur la lavogne de Drigas à 1040 m d'altitude (Causse Méjean). La Garzette, à la différence de la Grande Aigrette, est notée tous les mois de l'année mais les effectifs les plus importants se remarquent davantage en fin d'été et à l'automne : 10 individus le 07 août 2006 à Toiras, 15 le 24 novembre 2015 à Anduze et sur ce même site, où le Gardon d'Anduze est large, 20 oiseaux les 25 novembre 2007 et 21 août 2016 et même 24 individus dénombrés une semaine plus tard le 28 août 2016. Une seule mention de sa reproduction, datée du 06 juin 2014, est rapportée : elle concerne la colonie de Saint-Jean-du-Gard que cette espèce partage avec le Héron cendré.

Famille des Pélécianidés – 1 espèce

Le Pélican blanc – *Pelecanus onocrotalus* Linnaeus, 1758 PN DO

Exceptionnel, origine naturelle probable

Le Pélican blanc est un estivant nicheur qui occupe sporadiquement les régions du Sud-Est de l'Europe méditerranéenne jusqu'aux confins du Kazakhstan. L'espèce descend passer l'hiver en Inde et sur le continent africain jusqu'au Cap. Une donnée, concernant un individu, sans précision de conditions d'observation, est signalée dans la base du Parc. L'oiseau est observé au Vigan le 17 juillet 1990 (collectif COGard) et cette observation a été validée par le Comité d'Homologation nationale (CHN) pour la période 1981-2002 (H. Michel). L'origine sauvage a donc été approuvée et on peut souligner que les incursions sur le territoire national, de cet oiseau qui se reproduit sporadiquement de l'Ukraine à la Grèce et à la Turquie, pour les populations les plus proches, ne sont pas rares.

Ordre des Accipitiformes – 26 espèces

Famille des Pandionidés – 1 espèce

Le Balbuzard pêcheur – *Pandion haliaetus* (Linnaeus, 1758) LR PN DO

Migrateur régulier au double passage, relativement fréquent

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
36	19	87	48	23	113	41	59	213

Espèce cosmopolite, le Balbuzard est un estivant nicheur dans l'hémisphère Nord sous les latitudes tempérées à nordiques, hivernant en région tempérée chaude du même hémisphère jusqu'aux terres les plus méridionales de l'hémisphère Sud. Sur le territoire du Parc national des Cévennes, c'est un migrateur strict, visible au double passage. Au printemps, il passe en nombre entre la mi-mars et la mi-avril, entre les dates extrêmes des 18 février, en 1978 à Cassagnes (Saint-Pierre-des-Tripriers), et 27 mai, en 2012 à Saint-André-de-Majencoules. Le point culminant du passage se situe à la charnière des deux mois de mars et avril : 8 individus sont, par exemple, dénombrés en 2 heures et demie d'observation le 1^{er} avril 2004 au Rozier. Une mention tardive et excentrée est notée le 14 juin 2012 sur le Gardon de

Saint-Jean, en aval de Saint-Jean-du-Gard, sans précision de l'âge de l'oiseau. Aucune mention en juillet ni avant le 23 août 1982 près de Niveliers (Causse Méjean) et le 24 août 2014, l'un à Florac et l'autre à Anduze. Mais c'est surtout en septembre que redescendent les balbuzards avec quelques contacts plus rares en octobre jusqu'au 26 octobre 2015, à Saint-Bonnet-de-Salendrinque, pour la date la plus tardive. Le Balbuzard pêcheur est observé un peu partout sur le territoire du Parc sans montrer de voies de migration privilégiées. Répartition mensuelle des effectifs dans la base PNC :

J	F	M	A	M	Jn	Jt	A	S	O	N	D
0	1	93	79	10	1	0	9	22	5	0	0

Famille des Accipitridés – 25 espèces (15 nicheuses)

L'Élanion blanc – *Elanus caeruleus* (Desfontaines, 1789) **LR PN DO PNC**
Erratique, nicheur occasionnel

Aigoual	Basses Cévennes	Causse Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
0	0	74	0	2	65	8	3	76

L'Élanion blanc est un petit rapace des régions chaudes de l'Afrique subsaharienne, de l'Inde et de l'Asie du Sud-Est. Depuis les années 1970, après s'être implanté au Maroc, l'Élanion blanc colonise la péninsule ibérique (première reproduction en 1975 en Estrémadure) et gagne dans la décennie 1980 le Sud-Ouest de la France (Pyrénées-Atlantiques et Landes) où la première reproduction a lieu en 1990. Depuis, l'Élanion ne cesse d'étendre sa distribution sur le territoire national. C'est ainsi qu'il est apparu en 1998 sur la Causse Noir, près de Lanuéjols où un couple assure la première reproduction régionale de l'espèce (Malthieux & Eliotout 1999) : 1 adulte est observé le 02 juin de cette année-là sur le site puis, le 18 juin, la présence de 2 adultes laisse imaginer un couple... et c'est bien 4 poussins qui s'envoleront vers le 30 août ! L'habitat exploité par ce couple est une plaine cultivée sur la causse avec un piqueté buissonnant et quelques arbres dont l'un sera choisi pour l'établissement du nid. Notons que les parcelles environnantes sont criblées de trous de campagnols, *Microtus arvalis* très probablement au vu de l'habitat - une pâture très sèche -, et c'est sans doute l'abondance de cette espèce-proie qui a déterminé l'installation de ces oiseaux. A partir de cette date, l'espèce est ensuite assez régulièrement observée d'une année à l'autre, en général à l'unité : le 14 juillet 2001 sur la plaine de Chanet (Causse Méjean), le 07 septembre 2004 à Gally (Causse Méjean), le 30 mai 2012 entre Hures et Drigas toujours sur la Causse Méjean. En 2014, un couple a sans doute réussi une nichée au nord du massif du Goulet, 1 juvénile volant est observé le 31 juillet. En 2015, le 15 juin, 1 adulte est présent à Sauveterre (Causse de Sauveterre, Sainte-Énimie) et, cette même année, un couple réussit une nichée près du Massegros et tente une deuxième reproduction tardive qui avortera avec les frimas de novembre. L'année 2016 est marquée par la présence continue d'1 adulte à partir du 11 juillet sur la Causse de Sauveterre (Sainte-Énimie) puis de 2 adultes à partir du 27 août qui resteront sur site jusqu'au 16 septembre sans avoir réussi apparemment à se reproduire. Quatre contacts d'individus isolés en 2017 dont 1 au Tomple (Causse Méjean) le 12 mars. Pas de contact en 2018 mais de nouveau plusieurs observations en 2020, sur la Causse Méjean, plaine de Chanet le 16 juin, et la Causse de Sauveterre où un couple réussit de nouveau l'envol de 4 poussins aux Ayguières (commune de Chanac). Récemment, en 2021, 2 adultes sont notés sur Causse-Bégon (Causse Noir) le 16 juillet 2021 et un couple produit de nouveau une nichée à l'envol sur le secteur oriental du Causse de Sauveterre (près du Massegros en Lozère). Il est probable que l'espèce s'installera durablement à l'avenir sur la région et les secteurs caussenards du territoire du Parc national des Cévennes offrent des habitats très propices à une installation régulière de couples reproducteurs. Les explosions démographiques de rongeurs semblent exercer un attrait particulier sur cette espèce très mobile qui peut se déplacer au gré de cette ressource alimentaire.

Le Gypaète barbu – *Gypaetus barbatus* (Linnaeus, 1758) **LR PN ZS DO PNC**

Espèce récemment introduite, sédentaire, erratique

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
6	0	401	2	14	25	171	252	423

Le Gypaète barbu est un grand rapace nécrophage qui se reproduit dans les montagnes du continent eurasiatique mais aussi de l'Afrique (Maghreb et Afrique orientale). En France, l'espèce est présente depuis toujours dans les Pyrénées ainsi qu'en Corse et, depuis 1986, dans les Alpes suite à un programme européen de réintroduction piloté conjointement par l'Autriche, la Suisse, l'Italie et la France. Forte d'environ 150 couples en 2011 (Nidal & Muller 2015), la population pyrénéenne, à cheval sur la France et l'Espagne, a survécu naturellement jusqu'à présent. Dans le Massif-Central, alors que l'on pensait cette espèce disparue depuis des temps préhistoriques immémoriaux (Attard-Robert 2011), la découverte en 2022 de coprolithes de cet oiseau dans des cavités naturelles en falaises dans les gorges de la Jonte et de la Dourbie ont montré une présence beaucoup plus récente. L'analyse au Carbone 14 de ces coprolithes confirme une présence du Gypaète jusqu'au milieu du XVII^e siècle dans ce secteur caussenard. C'est malgré tout dans l'ignorance de ces connaissances récentes que le Gypaète barbu fait l'objet, depuis 2012, d'un programme de réintroduction justement pressentis dans ces secteurs du sud du Massif-Central. Chaque année, à l'exception de 2018, 2 à 5 poussins sont déposés alternativement sur deux aires en falaise naturelle, l'une sur la bordure méridionale du Causse Méjean (en Lozère) et l'autre dans les gorges du Trévezel (en Aveyron). L'objectif de cette réintroduction, dans le cadre du Plan national d'action (PNA) qui vise à réhabiliter cette espèce dans son aire de répartition montagnarde, est d'implanter un nouveau noyau reproducteur dans les Grands Causses, entre les Alpes et les Pyrénées, afin d'assurer un brassage génétique entre les différentes populations. Entre 2012 et 2022, 32 individus, 19 mâles et 13 femelles, ont été relâchés, à partir de ces deux sites où les oiseaux ont pu achever leur développement de poussins, dans de bonnes conditions semi-sauvages, jusqu'à l'envol. Depuis, 10 mâles et 4 femelles sont morts, ou ont disparu, et enfin 3 ont dû réintégrer des centres de soins car inaptes à survivre dans la nature. Mais parmi les 15 survivants, si 4 sont partis vers les Pyrénées et un autre vers les Alpes, où il se reproduit actuellement, 9 sont restés plus ou moins attachés à leurs deux lieux d'envol caussenard. Notons qu'une jeune femelle, née et relâchée dans les Baronnies (Alpes) en 2017, est venue à son tour explorer ce secteur caussenard mais a malheureusement fini sa course en août de cette même année dans les câbles électriques de la ligne qui descend de Villeneuve à Fraissinet-de-Fourques au sud-est du Causse Méjean. Ainsi, en cet automne 2022, sur ce secteur d'implantation caussenard du Sud Méjean, 8 oiseaux sont présents mais aucun couple reproducteur n'est encore formé. Un couple deux de mâles (nés l'un en 2013 et l'autre 2014), issus de ce programme de réintroduction et parvenus à l'âge adulte, s'est constitué et s'installe dans une aire des gorges de la Jonte (commune de Meyrueis) au printemps 2018 mais sans pouvoir naturellement assurer de descendance. Les quelques gypaètes qui s'implantent doucement dans ce secteur des gorges sont principalement nourris grâce aux placettes d'équarrissage naturel avec des carcasses issues de l'élevage ovin local, partageant cette ressource avec les autres rapaces nécrophages, Vautour fauve, Vautour moine, Percnoptère d'Égypte et Milan royal. Si les adultes reproducteurs de cette espèce sont connus pour être assez sédentaires sur leur territoire de reproduction, les juvéniles, qui n'atteignent l'âge de la maturité sexuelle que vers 6 ou 7 ans, sont animés d'une propension exploratoire, surtout dans leur deuxième année civile, qui les poussent à des centaines de kilomètres de leurs lieux de naissance. C'est ainsi que ces immatures locaux sont partis dans des directions aussi diverses que l'Espagne, les Pyrénées, la Bretagne, l'Angleterre, les Pays-Bas, le Nord-Est de l'Allemagne, les Alpes françaises, suisses et jusqu'en Ukraine et Biélorussie. Notons à titre anecdotique, que la jeune femelle Eglazine, né en 2020, est partie à deux reprises pour de longs séjours sur la Parc national de Hoge Veluwe aux Pays-Bas où elle s'alimente seule et de manière naturelle sur les carcasses d'ongulés sauvages laissées par les loups, prouvant par-là la bonne dynamique de reconquête dont peut faire preuve cette espèce ! Mais précisons qu'un de ses congénères, issu des Alpes et empruntant un itinéraire similaire la même année, a percuté en Allemagne une éolienne, machine aérienne qui avec les câbles électriques représente, outre les actes de malveillance, les principales causes de mortalité de ces grands oiseaux. Enfin, aux dernières nouvelles, un couple hétérosexuel, encore immature, tous deux issus d'un envol local, semble se former dans l'espace caussenard du PNC et porte l'espoir d'une implantation locale accomplie.



Gypaète barbu (PNC, 18/11/2018, Régis Descamps)

Le Vautour percnoptère – *Neophron percnopterus* (Linnaeus, 1758) LR PN ZS
 DO PNC

Migrateur, estivant nicheur, rare et localisé.

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
11	0	123	1	4	9	67	63	139

Ce vautour, sédentaire en Afrique tropicale subsaharienne ainsi qu'en Inde, est un estivant nicheur en Afrique du Nord, en Europe méditerranéenne et au Moyen-Orient. En France, il ne se reproduit que dans les zones montagneuses et piémonts des Pyrénées, du Sud du Massif Central ainsi que des Alpes du Sud. Sur le territoire du PNC, le Percnoptère d'Égypte atteint une de ses limites septentrionales et seuls deux couples tentent de se maintenir en nidification d'année en année. Si l'on considère l'espace caussenard dans son ensemble, un troisième couple aveyronnais s'ajoute à ce noyau fragile des confins de son aire de nidification. Les premiers contacts avec l'espèce, depuis la création du PNC, ne sont signalés dans les bases de données locales qu'à partir du printemps 1976 (Aumessas et Dourbies en mai, Causse Méjean en juin). Pourtant, Rochon-Duvigneaud (1921) le signale comme nicheur dans les gorges du Trévezel et Meylan (1933) observe deux individus les 29 et 30 mai 1932 dans les gorges de la Jonte mais, curieusement, l'espèce n'apparaît plus dans les rapports des ornithologues explorateurs des années suivantes et ce, jusqu'aux années 1950 où il est de nouveau noté comme nicheur dans les falaises des gorges du Tarn par Virebayre (1955 *in litt.*). Ces absences sont sans doute davantage le fait de la rareté de cette espèce qui, en limite de son aire, a pu échapper à l'œil des observateurs. Par la suite, la dynamique de réintroduction du Vautour fauve, avec la mise en place des charniers et placettes d'équarrissage naturel, a probablement favorisé une présence plus constante de ce rapace lui aussi

volontiers nécrophage. L'espèce revient tôt de ses quartiers d'hiver sahéliens, dès la mi-mars, en moyenne, même si la date précoce du 02 mars est signalée pour les années 1988 et 2015. Les couples, nicheurs rupestres, s'installent aussitôt sur leur site de reproduction, dans les gorges du Tarn (commune des Vignes) et de la Jonte (commune de Saint-Pierre-des-Tripiers) et les pontes sont déposées à la fin du mois d'avril et au début de mai. Le premier poussin au nid, prouvant ainsi la reproduction locale de l'espèce, n'est signalé que le 1^{er} juillet 1997 sur la commune de Saint-Pierre-des-Tripiers. Les envols des jeunes ont lieu début août. En 2022, un seul couple local sur les deux a produit 1 jeune à l'envol. Mais le troisième couple aveyronnais a produit lui aussi 1 jeune à l'envol. Une productivité bien faible mais encore encourageante si l'on considère les échecs répétés de ces dernières années, les poussins ayant été plusieurs fois retrouvés morts au nid. Cette mortalité trouverait peut-être son explication dans l'ingestion de produits toxiques. A la différence du Vautour fauve, le Percnoptère est assez individualiste dans la recherche de son alimentation et s'il exploite, lui aussi, activement les charniers et placettes destinés aux rapaces nécrophages, il se nourrit aussi volontiers des débris placentaires du bétail lors des mises-bas au pré ; de plus, avec son habitude de venir marauder autour des exploitations d'élevage et des troupeaux, il ingurgite divers déchets animaux jetés aux abords des fermes. Il est possible alors que la mortalité constatée sur les poussins au nid trouve son origine dans l'ingestion de rongeurs détruits par les poisons anticoagulants. Des oiseaux en provenance d'autres régions de France viennent revivifier le trio de couples locaux. Le baguage a permis d'identifier deux oiseaux issus du Vaucluse : l'un, né en 2013, est venu se reproduire dans les gorges de la Jonte et un autre, né dans le Lubéron en 2016, a été observé, dans sa quatrième année civile c'est-à-dire quasiment mature sexuellement, le 29 juin 2019 au-dessus de Frepestel (Causse Méjean). Cet apport extérieur, conjugué à une ressource alimentaire locale plutôt abondante avec des sites potentiels de nidification nombreux, représente un bon espoir dans le maintien et l'extension de l'espèce sur le territoire du Parc. Ce migrateur transsaharien quitte le territoire caussenard en fin d'été et les dates ultimes de présence sont notées un 12 septembre, en 2019, et même un 25 septembre, en 1989 sur les corniches des gorges de la Jonte (commune de Saint-Pierre-des-Tripiers). Le Vautour percnoptère est ensuite totalement absent en hiver.

La Bondrée apivore – *Pernis apivorus* (Linnaeus, 1758) PN DO
Migratrice, estivante nicheuse, assez commune

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
279	79	418	331	289	729	219	448	1396

La Bondrée apivore est un rapace estivant nicheur strict, répandu en Europe occidentale méditerranéenne et tempérée jusqu'en Russie à l'Est et atteignant les confins mongols. Grande migratrice, l'espèce s'en va hiverner dans la moitié Sud du continent africain. En France, elle se reproduit dans tous les massifs forestiers et affectionne particulièrement les boisements clairs de moyenne montagne avec un réseau dense de vallées offrant des pentes bien exposées. Le territoire du PNC semble particulièrement attractif pour cette espèce qui est bien présente. Presque exclusivement entomophage, la Bondrée revient tardivement de ses quartiers d'hiver, en moyenne dans le courant de la première décennie de mai et, généralement, les flux migratoires sont soudains et groupés ; des vols comptant plusieurs dizaines ou centaines d'oiseaux sont alors réguliers comme ces 299 oiseaux, un record d'effectif printanier, le 08 mai 2009 à Sumène, en fin d'après-midi. Quelques avant-coureurs sont notés dans les derniers jours d'avril, et peut-être même plus tôt parfois, mais dans ces cas-là, les confusions avec la Buse variable ne sont pas exclues et seule une authentification systématique des données peut permettre leur validation. Le cantonnement a lieu dès le retour des couples sur les sites forestiers et le battement des ailes du mâle caractéristique est signalé dès le 17 mai mais ce comportement de parade, et peut-être surtout territorial, est noté durant tous les mois de juin et juillet. Tandis que les couples locaux s'installent, le flux migratoire perdure au moins jusqu'à début juin : encore un groupe de 18 individus le 03 juin 2011 à Gatuzières. Espèce forestière, la Bondrée est très discrète en reproduction et quelques rares mentions prouvent une installation au nid un 23 mai, le nourrissage de poussins à l'aire les 03 et 09 juillet ainsi que le 07 août, avec l'apport d'un essaim, puis des cris d'alarme ou de juvéniles juste hors du nid entre les 05 et 17 août. Les juvéniles volants comme les adultes semblent quitter

rapidement leurs secteurs de nidification car les premiers vols de migrateurs postnuptiaux sont signalés dès le 22 août : 65 individus en migration aux Plantiers en 2011. Mais le flux postnuptial est nettement groupé à la charnière août-septembre : 330 le 28 août en 2011 à Alzon, 269 le 31 août, en 2015 à Saint-André-de-Majencoules, 255 le 03 septembre, en 1988 à Aumessas pour les records d'effectifs rapportés. Ce flux tarit rapidement en septembre, encore 50 oiseaux le 08 septembre 1988 à Meyrueis, et la date ultime du 08 octobre, en 1985, signale un dernier contingent de 17 migrateurs attardés sur le Causse Méjean. L'espèce est ensuite totalement absente en hiver.

Le Vautour de Rüppell – *Gyps rueppelli* (Brehm, AE, 1852) PN

Erratique, exceptionnel

Ce vautour africain est présent, et *a priori* sédentaire, dans toute la zone sahélienne mais se montre régulièrement ces dernières années dans le Sud de l'Espagne et quelques mentions sont rapportées sur le territoire du PNC et dans le Sud de la France depuis 2011 (Pons et coll. 2022). Sans exclure une origine accidentelle d'oiseaux échappés de captivité, prouvés pour certains cas, il est possible que certains individus se laissent entraîner par des Vautours fauves, d'origine européenne, qui, après un périple africain, regagnent leurs berceaux d'origine situés en Espagne ou en France. Une origine tout à fait naturelle pourrait alors expliquer la présence de ce Vautour de Rüppell, un adulte sur le charnier de Cassagnes (commune de Saint-Pierre-des-Tripiers), en compagnie d'autres vautours lors d'une curée, le 19 mars 2017. Compte tenu de l'évolution du climat, il ne serait pas surprenant que les contacts avec ce vautour africain se multiplient à l'avenir. Et comme en écho, à l'heure où nous achevons cette liste, un individu au caractère tout à fait sauvage est observé à de multiples reprises sur le site de Cassagnes entre le 06 janvier et le 17 mars 2023 (base de données Faune-LR).

Le Vautour fauve – *Gyps fulvus* (Hablizl, 1783) PN DO PNC

Espèce réintroduite, sédentaire, erratique, nicheur commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
365	175	2934	325	400	2036	1072	1091	4199

Le Vautour fauve est une espèce des montagnes d'Eurasie centrale et méridionale jusqu'à la péninsule arabique et l'Inde. Si les adultes paraissent très sédentaires, les mouvements erratiques des immatures, dès leur envol, les emmènent assez spontanément vers l'Afrique subsaharienne, pour les populations occidentales. En Europe occidentale, si l'espèce a bien survécu dans la péninsule ibérique, sa présence en France semble s'être raréfiée dans la première moitié du XX^e siècle ne subsistant plus que dans les gorges du Tarn et de la Jonte entre les deux grandes guerres et jusqu'au début des années 1950. Heim de Balsac (1922) en note « *un certain nombre* » mais souligne que les cadavres des bestiaux sont jetés dans les avens tandis que d'autres cadavres volontairement empoisonnés sont offerts aux grands nécrophages ce qui constitue la double cause majeure de leur régression. Puis le Dr Rochon-Duvigneaud (1929) mentionne l'espèce dans la Jonte en 1926 et 1927 et Meylan (1933) rapporte l'observation de deux individus le 29 mai 1932 au Truel (gorge de la Jonte). Rochon-Duvigneaud (1934), de passage de nouveau en août 1934, précise qu'il n'en a pas vu et que « *les gens du pays considèrent l'oiseau comme disparu* ». De même Mayaud (1934) n'en voit pas au cours de son périple mais pressent que l'espèce survit dans le cañon de la Jonte où elle n'est peut-être plus en nombre suffisant pour survivre. Pourtant, Berthet (1947) qui tente de revoir ces oiseaux en décrit un longuement observé dans les gorges (de la Jonte, sans doute) et estime tout au plus 10 individus dans les gorges au sud des causses début mai 1946. Cet auteur fait d'ailleurs une allusion révélatrice des mœurs humaines cause de régression et disparition de l'espèce : « *j'ai pu me rendre compte que la multiplicité des armes de chasse mises dans les mains de destructeurs, pour le plaisir, a permis l'anéantissement de nombreux individus. Plusieurs personnes se sont vantées auprès de moi, soit d'en avoir tué avec des fusils à balles, soit d'en avoir tiré à chevrotine. Ces malfaiteurs reconnaissent d'ailleurs que ces meurtres sont inutiles mais ils seraient prêts encore à tuer par distraction, par gloriole, ou simplement par mauvais instinct de meurtre. Quelle éducation à faire ! Et il est*

probablement bien tard pour sauver l'espèce ». Après la seconde guerre mondiale, et jusqu'au début des années 1950, le Vautour fauve va irrémédiablement disparaître du ciel lozérien. De Naurois et Virebayre (1955) le déclarent disparu tout en citant, en post-scriptum de leur article sur l'Aigle royal, un dénommé M. Privat qui aurait encore identifié des vautours au Cirque des Baumes (La Malène) en 1950 ou 1951. De la Comble (1965), dans ses « Notes de vacances dans les Causses » écrit : « hélas ! aucun vautour, qui semble bien avoir disparu, d'après les habitants ». Cependant, Lordez et coll. (1960) n'en ont pas vu dans les gorges lozériennes mais signalent que deux oiseaux auraient été vus sur la Larzac dans l'hiver 1958 dont un se serait tué sur une ligne électrique. Duckert (1960) le dit aussi « malheureusement disparu ». Kowalski (1968) précise « aucune observation » lors d'un séjour du 04 au 14 juin 1968, « bergers, gardes forestiers et hôteliers interrogés en parlent au passé ». En 1970, à la création du PNC, aucune observation de cette espèce n'est plus rapportée depuis plusieurs années et sa disparition est de ce fait reconnue. C'est pourquoi, un programme de réintroduction va voir le jour dans les années 1970 mais les connaissances, sur ces opérations de réintroduction d'espèce, sont alors très rudimentaires. Quelques oiseaux sont relâchés des volières de Cassagnes, installées là dans ce but. Mais les premiers lâchers n'ont pas anticipé l'échec à venir dû à un trop faible effectif libéré dans la nature. En effet, si le gîte est assuré avec toutes les anfractuosités qu'offrent les falaises puisque les femelles choisissent des vires suffisamment amples pour y déposer, dès janvier, leur unique œuf, le Vautour fauve, animal grégaire, a besoin de congénères pour s'installer en nidification de façon durable dans un périmètre donné. En effet, la recherche de nourriture, en l'occurrence les cadavres d'animaux, est une affaire collective qui repose sur un nombre minimum d'individus. C'est pourquoi 86 individus captifs sont rassemblés dans des volières spécialement aménagées dans les gorges de la Jonte juste après ce premier échec. Il faudra attendre près de dix ans en captivité, le temps que les couples se forment, pour procéder à un premier lâcher en 1981. A partir de ce pool d'oiseaux captifs, 61 individus, dont 40 adultes, seront relâchés de 1981 à 1986. Ce noyau va constituer la véritable colonie fondatrice de la population régionale actuelle après la naissance du premier poussin libre dans les gorges de la Jonte en 1982. Mission largement accomplie à la fin de la décennie 1980 puisque des vautours volent de nouveau librement dans le ciel des gorges en reconstituant des couples reproducteurs qui vont définitivement s'installer. Après une reconquête lente et fragile de ses habitats karstiques de prédilection, l'espèce est aujourd'hui bien présente et sa population nicheuse, à cheval sur la Lozère, l'Aveyron et l'Hérault, dans ce grand secteur cévenol du Sud Massif-Central, compte de l'ordre d'un millier de couples reproducteurs, 905 plus précisément pour le secteur Aveyron-Lozère en 2022. Quelques dates et chiffres font état de cette reconquête de l'espace caussenard : 10 juillet 1996, 27 poussins sont dénombrés sur les aires bien identifiées de la colonie locale puis le 22 avril 1999, 50 nids sont occupés par les couveuses, chacune sur son œuf unique. Le début de la saison de reproduction 2001 est noté avec une ponte précoce, dès le 28 décembre 2000, et à fin mars - début avril ont lieu les premières éclosions... 108 pontes en 2003 et la population locale, dépendante d'une alimentation anthropique qu'elle trouve dans les cadavres des bêtes domestiques, principalement les ovins, mis à sa disposition par les éleveurs sur des placettes réglementées, ne cesse de croître. La part d'animaux sauvages, notamment la mort naturelle d'ongulés sauvages ou la mortalité consécutive à l'activité cynégétique, représente sans doute une fraction non négligeable de la ressource alimentaire. L'espèce est donc bel et bien liée, aujourd'hui comme par le passé, à l'activité d'élevage et au bon vouloir des humains de leur laisser la part de mortalité qui survient plus ou moins naturellement dans les troupeaux ovins. Cependant, une étude récente sur la dépendance de la colonie vis-à-vis du cheptel ovin montre que de l'automne à l'hiver la ressource alimentaire est supérieure à la demande de la colonie tandis qu'au printemps et en été, l'offre serait plutôt déficitaire (Tyssandier *et al.* 2022). Ce qui opère sans doute un frein au développement de la colonie et oblige les oiseaux à aller chercher leur nourriture au-delà du périmètre des charniers et placettes légalement autorisés. Précisons à ce sujet que le Vautour fauve reste un charognard strict, inapte à la prédation, capable aussi de jeûner plusieurs jours durant ou de parcourir des distances qui l'emmènent vers les alpages d'autres massifs montagneux en cas de nécessité. Au sujet du jeûne, il n'est pas rare d'ailleurs d'observer, en hiver, des oiseaux immobiles sur leurs vires de repos dans les falaises des gorges du Tarn ou de la Jonte pendant presque une semaine parfois lors d'inversions thermiques par temps anticyclonique. Ces inversions de températures empêchent les oiseaux de décoller des falaises et les contraignent à une parfaite immobilité pendant laquelle ils puisent sur leurs réserves adipeuses. Sur le territoire du Parc, la colonie de Vautour fauve est plutôt bien portante mais la sécheresse de la saison printanière et estivale de 2022, conjuguée à une contamination de la population locale par le virus H5N1 de la grippe aviaire, nous rappelle que l'espèce reste malgré tout fragile puisque les premiers bilans

montrent que le taux de reproduction, habituellement de l'ordre de 70 à 75 poussins à l'envol pour 100 couples, a chuté à 31% pour cette saison 2022 (285 jeunes se sont envolés sur les 905 couples installés). Le Vautour fauve est une espèce emblématique du Parc national des Cévennes ainsi que des espaces caussenards, où l'élevage extensif est dominant, et le développement de sa population locale comme son maintien sont l'aboutissement remarquable d'un partenariat entre les éleveurs, les naturalistes et ornithologues de la Ligue pour la Protection des Oiseaux et l'État mais reste entre les mains de la bienveillance humaine soucieuse de garantir une conservation durable de cet élément majeur de la biodiversité locale.

*Notons à ce propos que le député de la Lozère Louis Jourdan (1842-1932) fit voter la Loi du 15 février 1902 – dite Loi Martel – qui interdit de jeter bêtes mortes et ordures dans les abîmes, pratique néfaste à la santé publique.

Le Vautour moine – *Aegypius monachus* (Linnaeus, 1766) LR PN ZS DO PNC **Espèce réintroduite, sédentaire, erratique, nicheur, peu commun**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
10	2	177	3	22	67	52	95	214

Espèce eurasiatique méridionale comme le Vautour fauve, l'espèce est plus individualiste et, sur le territoire du PNC, niche de loin en loin sur les grands arbres dans les secteurs des gorges du Tarn, de la Jonte et de la Dourbie. Disparu vraisemblablement depuis très longtemps de la région, ce vautour a profité de la réussite de réintroduction du Vautour fauve et un programme de réintroduction a été lancé en 1996 dans le but de renforcer la guildes des rapaces nécrophages locaux. Ainsi, à la suite de lâchers dans les premières années du projet d'introduction, une population locale s'est peu à peu établie et, à ce jour, sur le secteur Aveyron-Lozère à la confluence Tarn-Jonte, 28 couples au printemps 2022 ont produit 15 jeunes à l'envol soit un succès de reproduction de 54 %, ce qui correspond à la valeur moyenne observée au cours de la décennie écoulée. Bien que de morphologie et corpulence à peu près comparables à son cousin le Fauve, le Vautour moine se caractérise par des comportements spécifiques. Les couples établissent leurs nids, individuellement, sur des arbres et non en falaises, et les vieux Pins sylvestres des pentes des gorges lui offrent des supports tout à fait propices aux lourds amoncellements de branchages que les adultes, très fidèles à leur site de nidification, rapportent d'année en année. Le Vautour moine accompagne souvent les vautours fauves lors des curées mais sait aussi se contenter de bêtes mortes de gabarits divers ne dédaignant pas les cadavres de petits animaux comme les lièvres ou les lapins. Beaucoup moins grégaire que son cousin le Vautour fauve, le Vautour moine peut prospecter et descendre seul sur un cadavre parfois même dans des habitats escarpés et relativement embroussaillés. On peut le voir alors remonter une pente à pied ou s'extirper d'une lisière et aller chercher un point élevé pour pouvoir s'envoler. Cet ensemble de caractères lui confèrent une dynamique propre et, la croissance de cette population réintroduite, est beaucoup plus lente et localisée que celle du Vautour fauve mais révèlent, après trente ans de présence, une réelle adaptation aux conditions offertes par l'environnement karstique de la partie caussenarde du territoire du PNC. Cependant, cette population reste elle aussi fragile et les incendies, comme ceux que la région caussenarde a connu au cours de l'été 2022 causant la mort d'un poussin, viennent s'ajouter aux périls qui menacent déjà l'espèce (lignes électriques, produits phytosanitaires toxiques, malveillance).

Le Circaète Jean-le-Blanc – *Circaetus gallicus* (Gmelin, JF, 1788) PN DO PNC **Migrateur, estivant nicheur, commun**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
596	406	1826	1036	750	2754	837	1023	4614

Estivant nicheur en Eurasie occidentale tempérée, le Circaète est un migrateur strict qui descend hiverner en Afrique dans les régions sahéliennes au sud du Sahara. Ce rapace, représenté par une des

plus denses populations de France sur le territoire du PNC, nous revient tôt au printemps, en moyenne autour de la mi-mars, parfois dans les premiers jours de mars certaines années et exceptionnellement dans les tout derniers jours de février : sept occurrences sont mentionnées pour le mois de février mais on peut souligner que nombre de données précoces signalées durant ce mois d'hiver se sont avérées erronées dans bien des cas tant la confusion avec la Buse variable, notamment sous ses formes très claires, est fréquente, surtout lorsqu'elle s'adonne au vol stationnaire que pratique de manière exclusive le Circaète en chasse. La donnée précoce la plus extrême est datée du 12 février 2014 dans les gorges du Tarn en amont de Quézac mais précisons que cette donnée n'a fait l'objet d'aucune validation collective. Trente-neuf arrivées, encore timides, sont signalées dans le courant de la première décade de mars mais la vague migratoire s'observe généralement, dans les Cévennes, entre le 10 et le 20 mars avec 300 données dans cette décade. Les reproducteurs locaux rejoignent directement et individuellement leurs anciennes aires et les couples, fidèles à leur territoire de reproduction, se retrouvent alors sur leurs sites respectifs. Ils manifestent aussitôt des comportements nuptiaux : apports et offrandes de proies sur l'aire, du mâle à la femelle, accouplements, vols de territorialité envers les congénères et réfection des aires par apports de branches vertes, tandis que perdure le flux des migrants en route vers des contrées plus nordiques. Avec 180 à 230 couples nicheurs, le Parc national des Cévennes abrite une importante population et les meilleures densités s'observent dans les Cévennes et le Sud de l'Aigoual avec environ 10 couples pour 100 km². Les secteurs des causses et du Mont Lozère accueillent respectivement sept et cinq couples pour 100 km². Le Circaète niche dans tous les massifs du Parc à l'exception des zones nues des Causses et du Mont Lozère ainsi que les forêts denses au centre du massif de l'Aigoual. Les aires sont établies le plus souvent sur des pins au port tabulaire mais aussi sur les chênes verts, toujours dans des pentes bien orientées (dans le quart sud-est de la rose des vents) et abritées des perturbations du nord-ouest. La ponte, d'un œuf unique pour cette espèce, a lieu dans les deux premières décades du mois d'avril (moyenne au 15 avril calculée sur 24 ans et 504 cycles de ponte). Les dates des 23 mars, sur Saumane, et 1^{er} juin, sur le Causse Méjean (commune de Vébron) constituent les dates extrêmes de ponte notées dans les Cévennes. L'œuf éclot au cours de la dernière décade de mai, après 45 à 47 jours d'incubation. Le jeune reste 70 à 77 jours à l'aire durant lesquels il est nourri à plus de 90 % de reptiles par ses parents. Ce qui induit un envol moyen des jeunes autour du 10 août. Les Circaètes recherchent leurs proies dans les milieux ouverts et semi-ouverts : formations herbacées, landes, maquis et zones rocheuses ou rocailleuses. Le vol de chasse stationnaire, face au vent, est typique de l'espèce mais, dans notre région montagneuse, la Buse variable, l'Aigle botté et l'Aigle royal pratiquent également ce type de vol mais de manière occasionnelle. Les Circaètes sont de grands chasseurs de reptiles et nous estimons qu'une famille consomme environ 600 serpents durant la saison de reproduction (de mars à octobre). Ce sont donc environ 150 000 serpents qui sont ingurgités chaque année dans le Parc national par la population de Circaète. Sur un total de 423 reptiles-proies identifiés, 89 % sont des serpents et 11 % des lézards (principalement le Lézard vert occidental *Lacerta bilineata*). Parmi les serpents, trois grandes espèces de couleuvre constituent la base de son régime alimentaire : la Couleuvre verte et jaune *Hierophis viridiflavus*, la plus commune localement, est dominante et représente 1/3 de ses proies, la Couleuvre d'Esculape *Zamenis longissimus* un quart de ses proies et la Couleuvre de Montpellier *Malpolon monspessulanus*, uniquement présente sur le bassin-versant méditerranéen du territoire du PNC, représente 15 % du total des proies. Toutefois, si on analyse le régime alimentaire de 31 couples du bassin-versant méditerranéen, où la Couleuvre verte et jaune est absente, la Couleuvre de Montpellier représente 54% des proies. Les vipères, principalement la Vipère aspic *Vipera aspis*, pour 11 % et la Couleuvre helvétique *Natrix helvetica* pour 7 % complètent son régime très ophiophage. La Couleuvre vipérine et les coronelles restent anecdotiques et les micromammifères constituent un appoint alimentaire en période de mauvais temps. Notons que ce régime alimentaire ophiophage est en fait révélateur de la disponibilité des proies car les proportions sont très proches de celles observées dans le peuplement ophidien de la région à l'exception de la Couleuvre vipérine, abondante jusqu'à 1000 m d'altitude, mais forcément peu accessible au Circaète compte tenu de ses mœurs très aquatiques. Tous les couples ne produisent pas un jeune chaque année et, dans cette population cévenole, seuls 53 % d'entre eux en moyenne vont réussir leur reproduction. Ce taux de reproduction est très variable annuellement. Il oscille entre 79 % les bonnes années (comme en 2006) et 22 % les mauvaises années (comme en 2010, 2012 et 2018), selon que les conditions météorologiques seront ou non favorables ; les longues périodes froides et pluvieuses du printemps – début d'été qui privent les poussins de la ressource alimentaire sont les plus néfastes. Cette faible productivité est cependant compensée par une grande longévité de l'espèce elle-même favorisée par

une forte philopatrie. La philopatrie est attestée par l'observation d'oiseaux bagués localement qui reviennent sur les lieux de leur naissance : par exemple, un oiseau bagué en 1995 est revu en 2001 sur La Bazalgette (Causse de Sauveterre) puis sur Barre-des-Cévennes le 1^{er} juillet 2003. Un mâle, bagué poussin au nid le 20 juillet 2011 près de Mas-de-Val (Causse Méjean) est photographié le 06 septembre 2021 à quelques kilomètres de là sur la plaine de Chanet sur le même Causse Méjean. Et le doyen du Parc national est un mâle, bagué poussin sur la commune de Saint-Bauzile, qui nichait en 2022 près du col de Montmirat (commune de Saint-Etienne-du-Valdonnez) : il était âgé de 26 ans ! Les premiers départs en migration débutent en septembre, mais ce n'est qu'à la fin du mois que les couples locaux ayant produit un jeune s'en iront séparément au plus tôt. Les femelles partent généralement avant les mâles laissant même à ces derniers le soin de terminer l'élevage du jeune après son envol du nid et ce jusqu'à leur départ en migration. Des envols tardifs de poussins sont signalés début septembre voire jusqu'au 18 septembre (date d'envol la plus extrême observée en Lozère en 1986 en Margeride). L'espèce profite encore largement, certaines années, des belles journées d'octobre : 44 données dans la première quinzaine pour se raréfier nettement durant la deuxième avec 9 données seulement. Quatre contacts en novembre viennent clore la saison avec deux dates tardives, le 09 novembre 2013 au Rozier, observation confirmée sur photo, et le 19 novembre 1989 à Florac. Le marquage des circaètes d'Europe occidentale a mis en évidence un hivernage dans les zones sahéliennes du Sénégal, du Mali et du Niger, les oiseaux descendant vers l'Afrique par le détroit de Gibraltar.



Circaète Jean-le-Blanc (PNC, 27/07/2008, Jean-Pierre Malafosse)

L'Aigle criard – *Clanga clanga* (Pallas, 1811) et **L'Aigle pomarin** – *Clanga pomarina* (Brehm, CL, 1831) **PN DO**
Signalé dans la bibliographie et une donnée actuelle unique de l'Aigle criard

Le Docteur A. Rochon-Duvignaud (1921) cite cet aigle dans les ravins sauvages qui s'enfoncent dans les replis des causses et décrit l'oiseau qu'il nomme alors *Aquila rapax belisarius*. Il précise que ce petit aigle sombre, plus petit que l'Aigle fauve (ainsi nommait-on alors l'Aigle royal), niche dans les grands arbres et rapporte qu'un jardinier du Rozier (1921), ou un gamin de Peyreleau (1934), aurait déniché deux

couvées pendant la guerre, en 1917, dans des grands pins comptant toutes les deux trois aiglons. De plus, ce même auteur (1934) ajoute avoir entendu par deux fois ce petit aigle crier pendant plus d'une heure aboyant comme « un petit chien », ce qui est une caractéristique bien connue de cette espèce sur son territoire de nidification. A l'évidence, ces descriptions ne se rapportent à aucun des rapaces actuellement présents dans les gorges bien que l'on puisse imaginer la « forme sombre » de l'Aigle botté - puisqu'il précise que cet aigle vient capturer les poulets dans les cours des fermes, un comportement qui pourrait bien convenir aussi à l'Aigle botté (ce que d'ailleurs Heim de Balsac, dans ce même article en infra-note, suggère) – mais, dans ce cas, la « forme claire » de cette espèce serait évoquée ce qui lèverait tout doute. Berthet (1947) cite à son tour l'Aigle criard, en couple, dans des gorges (dont le lieu exact n'est pas précisé) au sud du Massif Central et pas loin de plateaux calcaires. La description ne permet pas de certifier une quelconque identification des oiseaux observés. Plus tard, le 25 septembre 1954, R. de Naurois et E. Virebayre (Oiseau & RFO, 1955) mentionne un Aigle criard abattu sur le Causse Méjean avec une description qui pourrait tout à fait correspondre à l'espèce : « robe presque noire, pastilles blanches en pointe très marquées », soupçonnant un plumage juvénile mais nommant cet Aigle criard « *Aquila pomarinus* ». Aucune donnée d'oiseaux locaux n'est venue conforter par la suite ces écrits anciens mais on peut malgré tout signaler la présence récente de l'Aigle criard au-dessus des gorges du Tarn près de La Malène, le 10 novembre 2019 ! En effet, une femelle dénommée Tönn, née en Estonie en 2008 et équipée d'une balise a pu être suivie douze années durant au cours de ses doubles transits migratoires : entre la Scandinavie puis les Pays Baltes, où elle a séjourné – et s'est reproduite dès qu'elle fut mature - à chaque belle saison, et la lagune d'El Hondo dans le Sud-Est de l'Espagne, où elle passait l'hiver. Malheureusement, cet oiseau fut braconné en Espagne au cours de l'hiver 2020-2021. Pour anecdotique qu'elle soit, cette femelle en migration régulière au-dessus de nos territoires montre que l'espèce a bien pu, par le passé, être contactée avec le même statut de migratrice, rare ou occasionnelle, et confirmer ainsi certaines données anciennes. Quant à ces oiseaux reproducteurs de la première moitié du XX^e siècle, rien ne permet d'exclure les deux espèces, Aigle criard et Aigle pomarin, souvent confondues autrefois, mais qui semblent bien avoir peuplé les gorges des Grands Causses à cette époque. Depuis 1955, on peut toutefois considérer que ni l'une ni l'autre de ces deux espèces font partie du cortège des rapaces reproducteurs du PNC.

L'Aigle botté – *Aquila pennatus* (Gmelin, JF, 1788) PN ZS DO PNC
Migrateur, estivant nicheur, rare

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
23	1	46	3	9	40	6	36	82

Nicheur en Eurasie tempérée et méditerranéenne, les populations européennes de cette espèce vont hiverner en Afrique sahélienne et sud-orientale mais laissent un contingent d'oiseaux en région méditerranéenne. Sur le territoire du PNC, l'Aigle botté est mentionné pour la première fois le 15 juin 1974 sur les contreforts boisés méridionaux du massif de l'Aigoual (commune de Bréau-et-Salagosse). Puis au cours des décennies 1970-1980, il est surtout noté sur ces mêmes contreforts boisés des Cévennes (secteur d'Aumessas) à des dates compatibles avec une reproduction locale sans qu'aucune preuve de reproduction ne soit apportée. Plus haut sur le Causse Méjean, secteur de Sainte-Énimie, c'est seulement à partir du 13 mai 1979 que l'espèce est signalée, d'abord en migration, au double passage. Parallèlement, depuis les années 1980, les contacts hivernaux en Camargue et sur le littoral languedocien sont devenus réguliers et de plus en plus fréquents cette dernière décennie. L'espèce revient de ses quartiers d'hiver assez ponctuellement dans les tout premiers jours d'avril en moyenne avec quelques dates plus précoces dès le 22 mars 2015 au Rozier ou le 27 mars 2017 à Saint-Etienne-du-Valdonnez. Deux autres dates un peu plus précoces, les 13 mars 2017 à Florac et 20 mars 2019, sont mentionnées mais sans aucun commentaire laissant quelque doute sur la véracité de ces dates. Une donnée ancienne plus improbable encore signale un oiseau dans les environs de Valleraugue le 07 février 1978, mais peut-être à mettre en relation avec les prémisses d'un hivernage méditerranéen comme évoqué précédemment. En période estivale, sur le territoire du PNC, des oiseaux paraissent bien cantonnés et laissent peu de doute quant à une reproduction locale sur plusieurs massifs boisés mais cette espèce, forestière, est discrète et seuls quelques couples nicheurs sont dûment localisés : dans les

gorges du Tarn, secteur des Vignes, dans le Valdonnez (commune de Saint-Bauzile), dans le secteur d'Aumessas et aussi tout récemment (2022) sur les pentes de l'Aigoual au sud de Meyrueis. Les jeunes quittent le nid dans le courant du mois d'août, seule la date du 18 août 2017 précise l'envol d'un jeune issu du couple de Saint-Bauzile, mais les données manquent pour cerner une chronologie plus fine des envols. Le passage automnal est bien documenté et culmine en septembre avec des mouvements jusqu'à la mi-octobre : 12 octobre, en 2011 à Dourbies, 17 octobre, en 1986 au Rozier (gorges de la Jonte), avec une date ultime, le 15 novembre 2016 à Sumène, sur le Piémont Cévenol.

L'Aigle ibérique – *Aquila adalberti* Brehm, CL, 1861 **PN DO**

Exceptionnel

Cette espèce, sédentaire dans le cœur méridional de la péninsule ibérique, était considérée jusqu'en 1996 comme une sous-espèce de l'Aigle impérial. Depuis 2005, quelques observations, dans la base de données de Faune-France, sont rapportées de la chaîne pyrénéenne, surtout dans sa partie occidentale. En Languedoc-Roussillon, une donnée audoise, datée du 13 juillet 2015, est homologuée par le Comité national et, dans le territoire du PNC, 1 individu est signalé, en vol, le 06 mai 2019 au-dessus de Meyrueis. Soulignons cependant que cette dernière donnée n'a fait l'objet d'aucune procédure de validation. L'espèce reste néanmoins susceptible de survoler le territoire du PNC, à l'instar de l'Aigle impérial ou du Pygargue à queue blanche, tout aussi improbables, mais qui peuvent être attirés sur les causses par les vols et mouvements erratiques des grands rapaces locaux, vautours et Aigle royal, attirés eux-mêmes par les charniers et placettes d'équarrissage mis à disposition des nécrophages.

L'Aigle impérial – *Aquila heliaca* Savigny, 1809 **PN DO**

Exceptionnel

L'Aigle impérial se reproduit au Moyen-Orient et dans les contrées d'Asie centrale et orientale. Un jeune oiseau de 1^{ère} année civile, né au printemps 2008, est venu séjourner du 22 au 30 novembre de cette année-là dans les gorges de la Jonte (le 22) et en amont de cette même rivière jusqu'à Gatuzières (le 30), prospectant ainsi les couronnes méridionales du Causse Méjean en compagnie des autres espèces de grands rapaces, vautours et Aigle royal, nombreux dans ce secteur. Ce même oiseau a ensuite prolongé son séjour hivernal dans les environs de Saint-Flour (Cantal) du 04 au 13 décembre (Ornithos, 2009, 16-5). Pour cette espèce très orientale, sa présence dans le territoire du PNC reste exceptionnelle mais ses populations étant migratrices, une déroute vers l'Ouest et non vers l'Est africain ou le Sud asiatique comme pour ses congénères est sans doute la raison de son erratisme cet hiver-là.

L'Aigle royal – *Aquila chrysaetos* (Linnaeus, 1758) **LR PN ZS DO PNC**

Présent toute l'année, erratique, nicheur, bien présent

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
211	2	721	34	244	318	589	624	1212

L'Aigle royal a une très large distribution dans tout l'hémisphère Nord mais n'occupe que les régions montagneuses en France (Pyrénées, Massif Central, Alpes et Corse). C'est une espèce aujourd'hui bien présente dans le Sud du Massif Central, et donc sur tout le territoire du PNC, mais qui a été fort malmenée par le passé. Considérée comme nuisible, du fait de son statut écologique de prédateur, l'Aigle royal était persécuté autrefois ; pour mémoire, une tradition dans certains villages des gorges du Tarn voulait que pour la fête de la Saint-Jean les aires soient brûlées et l'espèce était alors contrainte à s'installer dans les habitats les plus reculés et inaccessibles. Après les mesures de protection qui furent décrétées, pour cette espèce, dès l'année 1958 en Lozère, l'effectif des couples nicheurs s'est d'abord stabilisé avant une reconquête progressive des territoires anciens ces dernières années. On peut considérer

qu'actuellement dix couples d'adultes sont présents dans les limites strictes du Parc. Sédentaires, ces couples manifestent leur territorialité par des vols en festons dès le mois de décembre mais les vols de parade avec une plus forte fréquence d'accouplements ont lieu en février et mars. Les pontes sont déposées en moyenne durant la deuxième décennie de mars, voire un peu plus tard après le 20 mars pour les couples d'altitude. La majorité des aires sont rupestres et seuls deux couples, sur le territoire du Parc, nichent régulièrement sur des arbres. Ricau & Decorde (2009) citent les dates extrêmes de ponte à fin février et mi-avril. La femelle pond généralement un seul œuf mais les doubles pontes ne sont pas rares et même une nichée de trois aiglons fut réussie en 2021 sur le site du Trévezel (commune de Lanuéjols - Gard). La durée d'incubation est de 44 jours en moyenne chez cette espèce et les deux parents assurent l'élevage au nid pendant 70 jours. La surveillance de l'aire est parfois assurée avec un zèle extrême ; ainsi, le 23 avril 2018, une femelle, posée à l'aire sur ses deux œufs, avise de son œil perçant un Circaète en pleine action de chasse en contrebas de son nid... en l'espace d'un éclair, l'aigle fond sur le circaète, en train de se débattre au sol avec un serpent, et le tue tout net sans chercher à en consommer la moindre part. Sur le territoire du PNC, l'envol des aiglons a lieu en moyenne entre les 15 et 20 juillet. Des suivis télémétriques réalisés ces dernières années, sur une population de couples du Sud Massif Central ont montré que les jeunes aiglons s'émancipent progressivement en prospectant d'abord l'espace vital de leurs parents puis de nouveaux territoires plus lointains (Itty *in litt.*) avant leur maturité sexuelle qui ne survient guère avant l'âge de 4 ans. En retour, la présence d'oiseaux immatures venus d'autres contrées montagneuses, fréquentent, sans doute en toutes saisons, l'espace lozéro-gardois du Parc. Nombre de données signalent la présence du jeune de l'année en compagnie des parents jusqu'au cœur du premier hiver au cours duquel apparaissent des comportements interprétés comme de l'hostilité parentale à l'égard du jeune. Dans le même temps, les couples renouent et consolident leurs liens par des démonstrations de jeux aériens. Aucune donnée précise ne rend compte des succès de reproduction de cette espèce dans le Parc mais on peut noter que les échecs d'une année à l'autre ne sont pas rares, principalement dus, semble-t-il à une recomposition des couples par suite de la disparition de l'un des partenaires. Les couples se reconstituent alors avec des individus encore immatures dans certains cas. Les proies mentionnées sont principalement les lièvres et les lapins mais les renardeaux ne sont pas rares et même de jeunes ongulés (mouflon et chevreuil) sont signalés.

L'Aigle de Bonelli – *Aquila fasciata* Vieillot, 1822 LR PN ZS DO *Erratique, occasionnel*

Hormis le continent indien où l'espèce est aussi présente, l'Aigle de Bonelli est un rapace du bassin méditerranéen occidental. En France, l'espèce est inféodée aux habitats ouverts et semi-ouverts méditerranéens. Cet aigle établit son nid exclusivement en falaises et un espace dégagé lui est nécessaire pour chasser ses proies de prédilection, la Perdrix rouge, le Lapin de garenne et occasionnellement pigeons et corvidés. L'Aigle de Bonelli ne niche pas sur le territoire du Parc national des Cévennes mais fait de fréquentes incursions sur le piémont des Cévennes (21% des contacts) et même plus loin sur les causses, Causse Noir (23 % des contacts) et secteur des gorges du Tarn – Causse Méjean (56 % des contacts), sans doute attirés là par le ballet des grands rapaces locaux, vautours et Aigle royal, eux-mêmes fixés par la ressource alimentaire que constituent les charniers et placettes de nourrissage mis à disposition des nécrophages. Cet erratisme vers l'intérieur est surtout le fait de jeunes oiseaux : sur 41 données pour lesquelles les âges sont précisés, 14 % concernent des adultes et 86% des immatures dont 52 % des oiseaux dans leur 1^{ère} année civile. Ces mouvements correspondent vraisemblablement à une simple recherche de territoires de chasse car aucune velléité d'installation de nouveaux couples n'a jamais été signalée dans cet arrière-pays caussenard au cours des quatre dernières décennies.

L'Épervier d'Europe - *Accipiter nisus* (Linnaeus, 1758) PN *Présent toute l'année, migrateur, hivernant, nicheur, commun*

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
444	349	785	790	308	1797	312	567	2676

Très largement répandue dans toute l'Eurasie tempérée, l'espèce descend vers le Sud en hiver, atteignant, pour les populations occidentales, la péninsule ibérique et l'Afrique du Nord. L'Épervier est un petit rapace communément contacté sur l'ensemble du territoire du PNC. Une population locale est nicheuse à la belle saison, mais discrète car très forestière. Les couples s'installent de préférence dans les pentes boisées à proximité de petits cours d'eau, établissant leurs nids à bonne hauteur en général dans un arbre. Les vallons boisés et encaissés représentent leur habitat de prédilection. Les couples s'installent tôt sur leur territoire et les vols de parade sont fréquemment observés dès février ou mars, selon les années, mais semblent plus fréquents en avril. Puis les oiseaux sont ensuite discrets. Une ponte de 5 œufs est notée le 04 juin 1991 à Lanuéjols (Causse Noir) et, tout au plus, quelques apports de proies sont notés entre le 03 mai et le 24 juin jusqu'à l'envol des jeunes qui semble culminer en juillet, mais signalé au plus tôt le 10 juin 2009 au pied des Cévennes. Une aire est encore occupée par une nichée de poussins prêts à l'envol le 27 juillet 2015 en Basses Cévennes. Les reproducteurs locaux paraissent assez sédentaires, du moins à altitude moyenne, si l'on en juge par la régularité des fréquences de contacts sur les sites de reproduction connus. Néanmoins, un fort contingents d'oiseaux migrateurs survolent le territoire au double passage comme l'attestent nombre d'observations obtenues lors de journées « migration ». Au printemps, un pic de remontée semble se dessiner en mars et début avril : sur les contreforts méridionaux de l'Aigoual, 25 individus sont dénombrés lors d'une journée de migration le 14 mars, en 2009 à Saint-André-de-Majencoules, 33 le 28 mars, en 2014 à Sumène, et encore 25 le 1^{er} avril 2015 à Val-d'Aigoual. Tandis qu'à l'automne, le passage semble plus étalé de fin août, à moins qu'il ne s'agisse dans certains cas de familles locales juste émancipées, jusqu'à mi-octobre : un effectif record de 27 individus est mentionné pour la seule journée du 05 octobre 2013 sur le même site de Val-d'Aigoual. Strictement ornithophage, des attaques, manquées ou réussies, sont signalées sur une grande diversité de proies : jeune Perdrix rouge, Tourterelle turque, Pic épeiche, Bergeronnette grise, Hirondelles rustiques, de fenêtre et de rochers - mais souvent houspillé en retour par ces dernières -, Fauvette à tête noire, Grive draine, Grive musicienne, Rougegorge, Rougequeue noir, Merle noir, Etourneau sansonnet, Moineau domestique, Linotte mélodieuse, Pinson des arbres... et autres passereaux venant aux mangeoires. Mais c'est aussi à l'occasion de ces tentatives de capture sur les mangeoires que l'Épervier vient heurter malencontreusement les vitres des habitations où il s'assomme.

L'Autour des Palombes – *Accipiter gentilis* (Linnaeus, 1758) PN PNC
Présent toute l'année, migrateur, hivernant, nicheur, discret et localisé, peu commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
251	19	204	156	121	306	125	320	751

Espèce largement répandue dans toute l'Eurasie tempérée, comme l'Épervier d'Europe, l'Autour des Palombes, plus grand en taille est aussi moins commun mais tout aussi discret. Grand prédateur de la gante ailée, sa présence sur le territoire du PNC est plus sporadique. Les contacts avec cette espèce sont relativement fréquents sous réserve qu'il n'y ait pas trop de confusion avec l'Épervier car ces deux espèces, qui montrent par ailleurs un dimorphisme sexuel très marqué dans la taille, sont très ressemblantes. Comme l'Épervier, l'Autour des Palombes local semble très sédentaire, les démonstrations territoriales et les vols de parade pouvant démarrer très tôt en saison, dès le mois de février avec une date précoce le 11 de ce mois. Mais c'est surtout en mars (7 occurrences) et avril (4 occurrences) que les couples reproducteurs, bien qu'imprécisément localisés le plus souvent, se manifestent à l'occasion de ces vols démonstratifs : le mâle orbe alors sur son site de nidification toutes sous-caudales blanches étalées. Par la suite, dès que commence l'incubation, comme l'Épervier, l'espèce se fait très discrète. Un seul apport de proie est signalé un 10 juin. Sur le territoire du Parc, au moins 18 couples sont plus ou moins localisés, répartis sur l'ensemble des massifs : gorges du Tarn (secteur des Vignes et de La Malène), Florac et vallée du Tarnon, Causse de Mende, versants Nord du Mont Lozère, massif du Bougès, Vallée de la Mimente et Vallée Borgne, Mont Aigoual et son piémont méridional. Notons que Gilles Cheylan, dans un document interne au PNC (en 1973), estimait à 10 couples la population nicheuse du Parc. Cette espèce est en général vue à l'unité mais aussi par couples, surtout au moment des parades printanières, puis parfois par groupes de trois correspondant peut-être à des

regroupements familiaux. Un premier juvénile hors du nid est signalé un 26 juin. Mais l'Autour montre, lui aussi, un contingent de migrateurs dont le double passage, à peine perceptible, est assez peu documenté. Des oiseaux en migration active sont notés en mars (6 occurrences) et en octobre (1 occurrence) mais les données sont trop fragmentaires pour pouvoir en établir des fourchettes temporelles précises. Soulignons que les populations nordiques sont toutefois moins sujettes aux déplacements migratoires que l'Epervier d'Europe. L'espèce a été notée en chasse sur les pigeons domestiques, le Pigeon ramier, des bergeronnettes, la Grive draine et le Geai.

Le Busard des roseaux – *Circus aeruginosus* (Linnaeus, 1758) PN ZS DO

Migrateur, régulier assez commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
32	39	229	132	40	226	122	124	472

Cette espèce a une vaste répartition en Europe où elle niche mais s'en va hiverner dans les régions plus hospitalières de la Méditerranée occidentale mais aussi en Afrique subsaharienne et même jusqu'en Afrique du Sud orientale. Inféodée aux vastes habitats marécageux, le Busard des roseaux n'est qu'un migrateur dans l'espace du PNC bien visible à son double passage. Au printemps, les oiseaux remontent assez tôt : un premier contact est noté le 10 février, en 1982 sur le Piémont des Cévennes près d'Anduze. Là, au pied du massif, quelques données de début mars confirme un retour précoce mais le point culminant du passage prénuptial, décelé partout sur le territoire du PNC, se situe à la charnière mars – avril si l'on en juge par les pics d'effectifs : 14 le 25 mars, en 2006 à Saint-André-de-Majencoules et au même endroit, 19 individus le 28 mars, en 2011, 60 le 29 mars, en 2013, 52 le 1^{er} avril, en 2004 au Rozier et encore 12 le 09 avril, en 2008 à Saint-André-de-Majencoules. La migration printanière s'étire ensuite courant mai, des oiseaux sont alors observés à l'unité, et quelques rares contacts en juin et juillet concernent sans doute des oiseaux immatures en erratisme estival. Aucune reproduction n'est soupçonnée sur le territoire du Parc. Puis les oiseaux sont de retour dès le mois d'août, à partir de la dernière décade surtout et le passage culmine en septembre mais de manière plus diluée, deux ou trois oiseaux ensemble tout au plus. Quelques attardés encore jusqu'à mi-octobre et une donnée extrême le 25 novembre 2010 à Alzon, au pied des Cévennes, qui marque la fin de la présence de cette espèce. Le Busard des roseaux est totalement absent en décembre et janvier. Répartition mensuelle des données dans la base PNC :

J	F	M	A	M	Jn	Jt	A	S	O	N	D
0	1	127	105	59	8	2	39	107	10	1	0

Le Busard Saint-Martin – *Circus cyaneus* (Linnaeus, 1766) PN ZS DO PNC

Présent toute l'année, migrateur, hivernant, nicheur localisé devenu rare

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
110	15	1007	26	163	515	381	425	1321

Largement répandu en Eurasie tempérée et nordique, le Busard Saint-Martin descend hiverner sous les climats plus hospitaliers d'Europe occidentale et méditerranéenne, poussant en Afrique sur le littoral atlantique jusqu'au Sénégal pour les populations occidentales. Sur le territoire du PNC, on peut le rencontrer toute l'année, principalement sur les espaces ouverts d'altitude. 80 % des données se situent au-dessus de 900 m, 43 % au-dessus de 1000 m. Le double passage migratoire est peu perceptible, les données de printemps sont de loin les plus abondantes mais en lien avec des prospections très ciblées sur la recherche d'oiseaux nicheurs, le déclin rapide de cette espèce ces dernières décennies dans la région étant particulièrement préoccupant. Soulignons que sur les 600 données dûment renseignées,

57 % concernent des mâles et 43 % des femelles. Quelques données nous informent qu'en période de reproduction, les couples s'installent sur leur territoire dans la deuxième quinzaine de mars, un aménagement de nid est noté le 05 avril 2015, à 1107 m d'altitude, au-dessus de Saint-Julien-du-Tournel, un couple bien cantonné avec offrande du mâle à la femelle le 27 avril 2016 sur le même secteur, une femelle couve sur son nid les 14 et 15 mai 2019 mais encore le 04 juin. Et sur ce même site, ce couple nourrit 4 jeunes tout juste volants le 06 juillet. Sur ce secteur, la nidification a eu lieu en 2014, 2016 et 2021, les oiseaux occupant une lande à genêt dans la haute vallée du Lot. La nidification probable est aussi rapportée du Causse Méjean mais sans précision. La régression de l'espèce est sans doute liée à de multiples facteurs parmi lesquels la prédation naturelle dans des habitats devenus exigus, la conversion de landes en prairies agricoles temporaires et l'écobuage qui privent l'espèce de ses habitats idoines, les landes. Mais le Busard Saint-Martin, plutôt nordique, est peut-être aussi repoussé vers le Nord en conséquence d'une évolution climatique qui rend ce bastion du Sud Massif Central moins attractif. Les landes basses tendent à se refermer plus vite avec une croissance forestière naturellement plus rapide et nombreuses sont celles qui sont débroussaillées pour être reboisées ou converties en parcelles agricoles. La régression de cette espèce depuis la création du Parc national des Cévennes en 1970 est importante et inquiétante. Ce constat a poussé le Parc à développer ces dernières années des démarches contractuelles auprès des exploitants agricoles afin de conserver les dernières landes favorables à cette espèce sur le territoire du Parc.

Le Busard pâle – *Circus macrourus* (Gmelin, SG, 1770) PN DO

Migrateur, rare

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
0	0	4	1	1	1	5	0	6

Le Busard pâle a une aire de nidification plus restreinte que les deux autres busards, Saint-Martin et cendré, en Eurasie centrale mais tend ces dernières années à étendre son aire de reproduction vers l'Europe occidentale. Cette espèce, encore rare en Europe occidentale, va hiverner en Afrique sahélienne et plus au Sud en Afrique orientale méridionale. Les huit données collectées sur le territoire du PNC concernent des oiseaux en migration, au printemps, lors de la remontée pré-nuptiale entre les 27 mars, en 2017 près de Saint-Etienne-Vallée-Française, et le 12 mai, en 2015 au Villaret sur le Causse Méjean. Une seule donnée concerne le retour automnal, le 07 septembre 2007 sur la plaine de Chanet (Causse Méjean). Dans le cadre de l'extension de son aire de reproduction, il est probable que cette espèce soit à l'avenir plus régulièrement observée sur le territoire du Parc. Une attention plus grande doit donc être portée aux juvéniles et aux femelles de cette espèce qui peuvent être facilement confondus avec les autres espèces de busards.

Le Busard cendré – *Circus pygargus* (Linnaeus, 1758) PN ZS DO PNC

Migrateur, estivant nicheur, localisé et rare

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
97	16	1382	6	499	661	404	935	2000

Cette espèce niche en Eurasie tempérée, centrale et occidentale, et s'en va hiverner en Afrique subsaharienne, méridionale et orientale. Ainsi, le Busard cendré est à la fois migrateur au double passage et nicheur sur le territoire du PNC. Encore commun il y a trois ou quatre décennies, ce busard régresse actuellement de manière alarmante. Inféodé, à l'origine, aux vastes prairies et pelouses steppiques hautes dans lesquelles la femelle établit son nid au sol, cette espèce ne trouve plus guère aujourd'hui un habitat de substitution que dans les cultures artificielles, prairies de fauche et parcelles céréalières, et parfois encore dans des landes ou des friches suffisamment ouvertes et pas trop encombrées de buissons. Les fauches et moissons précoces compromettent quasi systématiquement sa

nidification et sans une protection artificielle des nids, le Busard cendré est condamné à court terme dans nos régions. On peut espérer que quelques landes encore non transformées en espaces de productions forestières ou agricoles lui laisseront un sursis. Sur le territoire du PNC, un noyau d'une dizaine de couples semblent se maintenir ces dernières années mais les mêmes contraintes environnementales auxquelles s'ajoute une culture de l'écobuage, pas toujours maîtrisé, induisent une perte conséquente d'habitats qui accentue encore la fragilité de l'espèce en termes de reproduction. Le Busard cendré, grand migrateur, est de retour en moyenne dans le courant de la deuxième décennie d'avril : deux dates en mars, mais concernant des femelles – ce qui n'exclut pas une confusion avec le Busard Saint-Martin -, paraissent assez exceptionnelles mais un mâle précoce est noté le 03 avril 2010 à Florac. Tandis que filent les oiseaux de passage en route vers des contrées plus nordiques, les couples locaux s'installent aussitôt sur les sites antérieurement fréquentés sous réserve que la ressource alimentaire aux alentours soit jugée satisfaisante. En effet, l'espèce est un remarquable prédateur de campagnols (Campagnol des champs *Microtus arvalis* et Campagnol terrestre *Arvicola terrestris*, principalement) et la réussite de ses nichées est étroitement liée à l'abondance de cette ressource même si l'espèce consomme aussi des passereaux, des reptiles et des gros insectes. C'est le mâle qui évalue cette ressource et incite la femelle à s'installer. Sujettes à des fluctuations importantes dans les habitats d'altitude, les espèces proies peuvent parfois manquer et le Busard cendré change alors de sites de nidification d'une année à l'autre. Au contraire, les années fastes, plusieurs couples peuvent se rassembler pour nicher quasi collectivement sur un même secteur voire sur une même parcelle. Plusieurs secteurs du territoire du Parc sont régulièrement fréquentés : les landes de la haute vallée du Lot (commune de Saint-Julien-du-Tournel), les pentes des versants septentrionaux et méridionaux du Mont Lozère, depuis le plateau des Bondons, secteur de La Fage (commune de Saint-Etienne-du-Valdonnez) à l'Ouest jusqu'au Mas-de-la-Barque à l'est, mais aussi sur les plateaux des causses (Causse Noir, de Sauveterre et Méjean) ainsi qu'en Cévennes, La Can-de-Ferrières, La Can-de-L'Hospitalet ou les croupes sommitales déboisées dans le secteur de Molézon. Quelques précisions concernant la reproduction font état de comportements de parade et d'accouplements dès la fin avril mais surtout en mai et jusqu'au 06 juin. Des femelles en train de couvrir, et nourries par des apports de nourriture par les mâles, sont notées dès le 07 mai, avec un maximum d'occurrences en juin mais une femelle couve encore le 11 juillet, en 2016 aux Bondons, et une éclosion est signalée encore un 13 juillet ce qui implique une ponte, probablement de remplacement, vers la mi-juin. Les vols des juvéniles sont souvent décalés d'un à trois jours dans les grosses nichées de 4 ou 5 mais ont principalement lieu en août (4 occurrences en juillet et 21 en août). La date d'envol la plus précoce est signalée le 19 juillet 2017 dans les landes du Col de l'Oumenet (Barre-des-Cévennes) avec 3 juvéniles et un envol tardif est mentionné un 30 août. Si le Busard cendré peut être observé en chasse jusque sur les pelouses sommitales du Mont Lozère, la reproduction est notée dans les pentes herbeuses de ce massif jusqu'à 1350 m et un record est même signalé le 25 juillet 2015 à 1550 m d'altitude, sur le secteur du Roc de Serviès, où un juvénile paraît issu d'une nichée locale. Les rassemblements postnuptiaux, de familles locales ou d'oiseaux déjà en transit, sont fréquents à partir des premiers jours d'août et jusqu'aux tout premiers jours de septembre : deux records d'effectifs sont notés, le premier le soir du 10 août 2019 avec un regroupement en dortoir de 37 individus sur la Causse Méjean et le deuxième avec 49 oiseaux le 29 août suivant sur ce même causse avec une grosse majorité de jeunes, pas plus de 10 adultes et surtout des mâles parmi ces derniers. Les départs sont ensuite rapides et l'espèce se fait rare au-delà du 10 septembre même si quelques attardés (envol de nichées tardives ?) sont parfois signalés jusqu'en octobre ; une date extrême mentionne 1 mâle et 2 femelles le 04 octobre 2021 sur la Causse Noir. D'autres dates plus tardives encore sont signalées dans la base de données mais elles paraissent douteuses, le risque de confusion avec le Busard Saint-Martin ne pouvant pas être totalement exclu. Le Busard cendré est absent en hiver.

Le Milan royal – *Milvus milvus* (Linnaeus, 1758) LR PN ZS DO PNC
Présent toute l'année, migrateur, hivernant, nicheur, assez commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causse Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
98	41	1586	177	268	1238	533	399	2170

Cette espèce a une aire de répartition restreinte, nichant principalement en Europe occidentale. Les

effectifs européens, pour l'essentiel, se répartissent sur l'Allemagne, la moitié orientale de la France, la Suisse et la péninsule ibérique mais l'espèce niche aussi sporadiquement dans les îles britanniques, en Suède et jusqu'aux Pays Baltes, la Biélorussie et l'Ukraine. En hiver, le Milan royal a tendance à glisser vers le sud, jusqu'au Maroc. Sur le territoire du PNC, l'espèce est notée tous les mois de l'année mais avec une très nette baisse des effectifs en hiver, de novembre à février. On peut remarquer cependant que les faibles enneigements de ces dernières années, conjugués à une ressource alimentaire bien provisionnée avec les apports de carcasses d'animaux d'élevage sur les charniers et placettes d'alimentation destinés aux grands rapaces nécrophages (vautours et Gypaète), favorisent des séjours hivernaux plus fréquents et parfois même avec des effectifs notables. Les pullulations de Campagnol fouisseur (*Arvicola terrestris*) peuvent aussi, certaines années, compenser la disette hivernale et retenir des oiseaux mais de manière irrégulière et sporadique dans l'espace. Le flux de migrateurs qui survolent le territoire au double passage est bien marqué pour les deux saisons. En période pré-nuptiale, l'espèce remonte tôt, dès février, mais le passage des migrateurs culmine en mars et se prolonge jusqu'à début avril, concernant sans doute pour ces dates tardives des oiseaux immatures non reproducteurs : maximum de 14 oiseaux ensemble le 10 mars, en 2016 près de Saint-Etienne-du-Valdonnez, 26 le 31 mars, en 1983 près de Saint-Pierre-des-Tripiers, et encore ces 11 oiseaux groupés le 04 avril, en 2017 sur la Causse de Sauveterre (commune du Massegros). Tandis que les oiseaux nordiques continuent de survoler le territoire, les reproducteurs locaux, après de courtes parades peu démonstratives et assez discrètes, s'installent sur leurs sites en utilisant, d'une année sur l'autre, leurs nids toujours placés dans des grands arbres bien dissimulés dans des bosquets ou boisements de surfaces modestes mais toujours ouverts sur un environnement dégagé. Les couples peuvent rejoindre leur site de nidification dès les premiers jours de février comme l'atteste ce couple branché près de son aire habituelle dès le 05 février, en 2021 dans la vallée de la Nize (commune de Brenoux), au Nord du territoire du PNC. Mais la construction ou le réaménagement des nids se déroulent surtout en mars dans les secteurs où niche l'espèce, gorges du Tarn, vallée du Bramont (Saint-Etienne-du-Valdonnez), Causse de Sauveterre (Ispagnac, Le Massegros). Les pontes sont déposées au plus tôt dans les derniers jours de mars mais surtout durant la première quinzaine d'avril. En période d'incubation puis de nourrissage, les couples sont très discrets et un premier envol est noté vers le 25 juin, en 1995 sur la Causse de Sauveterre, ce qui implique une ponte dans les premiers jours d'avril. Les jeunes, tout fraîchement envolés, se manifestent surtout en juillet. Des nichées de 2 (2 occurrences) à 3 juvéniles (1 occurrence) à l'envol sont signalées. Puis, en période estivale, l'espèce est notée sporadiquement en maraude ici ou là, fréquemment attirée par les charniers et placettes d'alimentation pour les rapaces nécrophages. Mais des rassemblements en dortoirs estivaux, comptant sans doute en majorité des juvéniles locaux, peuvent se constituer comme ces 14 individus le soir du 1^{er} août 2022 près de Cabrillac sur les pentes Nord de l'Aigoual (commune de Gatuzières). Cependant, en nidification, le Milan royal évite les grands secteurs boisés du territoire du PNC et est principalement observé sur les secteurs des gorges et des causses. Si la reproduction est certaine sur les Causses Méjean et Sauveterre, elle reste toutefois à confirmer sur la Causse Noir où l'espèce montre des velléités d'installation ces dernières années, aucune preuve formelle de nidification n'étant rapportée pour le département du Gard (Ouvrage collectif 2019). A ce sujet, il est certain que la mise en place des charniers et placettes de nourrissage, au début du programme de réintroduction du Vautour fauve dans les années 1980, a dû favoriser l'installation de nouveaux couples sur le territoire du Parc. Le Piémont Cévenol n'est fréquenté qu'aux périodes de migration, en hiver ou en erratisme estival. Mais à l'automne, lors de ses mouvements migratoires, ce milan survole sur un large front tout le territoire du Parc, des plus basses altitudes jusqu'aux sommets du Mont Lozère et de l'Aigoual. Un pic de passage est net en octobre, 27 individus se rassemblent en dortoir le soir du 05 octobre, en 2016 dans le Valdonnez, 15 le 10 octobre, en 2015 sur la Causse de Sauveterre, et encore 9 franchissent l'Aigoual le 16 octobre, en 2012 à Mandagout, et le même effectif le 17 octobre, en 2013 à Saint-André-de-Valborgne. Quelques groupes d'oiseaux encore en mouvement ne sont pas rares en novembre et les rigueurs climatiques de l'hiver conditionneront ensuite une présence plus ou moins continue jusqu'aux premiers oiseaux pré-nuptiaux de février.

Le Milan noir – *Milvus migrans* (Boddaert, 1783) **PN DO**

Migrateur, estivant nicheur, assez commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
129	261	1058	658	274	1573	464	343	2380

Le Milan noir, au contraire du Milan royal, a une aire de distribution très étendue, il est estivant nicheur sur tout le continent eurasiatique tempéré, mais sédentaire sur toute l'Afrique subsaharienne, l'Asie du Sud et l'Océanie. Ces oiseaux méridionaux reçoivent l'afflux des migrateurs qui descendent de l'hémisphère Nord durant l'hiver. Ainsi, le territoire du PNC est survolé au double passage migratoire mais reçoit aussi une population clairsemée qui séjourne et se reproduit durant la saison estivale. Très charognard, il est probable que la mise en place des charniers et placettes naturelles d'équarrissage, au début du programme de réintroduction du Vautour fauve dans les années 1980, ait largement favorisé l'installation de nouveaux couples sur le territoire du Parc. Le Milan noir revient très tôt, dès le mois de février pour quelques oiseaux précurseurs (4 occurrences) avec une date très précoce, le 17 février en 2014 au pied de l'Aigoual (commune de Sumène). Mais la migration prénuptiale démarre vraiment dans la deuxième décennie de mars et le gros des effectifs transitent dans la dernière décennie de ce mois avec quelques records signalés : 150 oiseaux le 21 mars, en 1999 au col de Portes en Cévennes, 486 le 25 mars, en 2006 dans les gorges du Tarn (commune des Vignes), et 168 le 27 mars, en 2013 à Sumène. Sitôt de retour, les reproducteurs locaux réinvestissent leurs sites de nidification, vols de parade et accouplements sont notés entre le 23 mars et le 13 avril (7 occurrences), et les couples réaménagent leurs aires, entre le 20 mars et le 11 avril (12 occurrences dont 11 en avril). Les nids sont en général construits dans des grands arbres, de préférence tout près de l'eau, rivières et lacs. Les oiseaux sont ensuite sur leurs nids, occupés à couvrir ou à nourrir, jusqu'en juin mais les premiers vols, qui semblent plus précoces dans les secteurs des Basses Cévennes, sont notés dès le 29 mai, en 2009 à Sumène. Cinq vols sont précisés entre les 29 mai et 14 juin tandis que des poussins sont encore nourris le 16 juin. En juillet, les jeunes s'émancipent progressivement mais des juvéniles quémendant leur nourriture auprès des parents sont signalés jusqu'au 19 juillet. Et dès la fin de ce mois, on observe les premiers rassemblements familiaux et troupes déjà en mouvement migratoire : 31 individus le 24 juillet, en 2011 à Saint-André-de-Majencoules, 35 le 28 juillet, en 1980 à Saint-Pierre-des-Tripiers, 38 le 30 juillet, en 2007 à Saint-André-de-Majencoules et 112 le 30 juillet, en 2002 à Générargues. La migration postnuptiale culmine vers mi-août et des effectifs encore conséquents continuent de passer jusqu'à la fin de ce mois : 80 le 26 août 2010 au Mont Lozère. Quelques retardataires se manifestent isolément en septembre se joignant à l'occasion à d'autres migrateurs comme les Bondrées, et des contacts sporadiques sont notés presque chaque année en octobre jusqu'à la date ultime du 26 octobre, accompagnant parfois des troupes de Milans royaux en migration. Quelques rares observations sont même signalées au-delà de cette date dont une ancienne et hivernale du 02 décembre 1980 à Saint-Pierre-des-Tripiers (Brugière & Duval 1983), observation qui n'a toutefois fait l'objet d'aucune validation collective. Bien que l'espèce montre ici ou là quelques vellétés d'hivernage, notamment dans le sud de la France, on peut quand même considérer que le Milan noir est absent du PNC de novembre à février.

Le Pygargue à queue blanche – *Haliaeetus albicilla* (Linnaeus, 1758) **LR PN DO**

Erratique, exceptionnel

C'est une espèce nordique qui se reproduit sur le continent eurasiatique au-dessus du 40^{ème} parallèle Nord mais différents programmes européens tentent de la réimplanter notamment sur les côtes asturiennes au Nord de la péninsule ibérique ainsi que sur les rives du lac Léman. Les populations les plus nordiques descendent l'hiver vers les régions un peu plus méridionales mais l'espèce reste localisée en France dans les départements du Nord. Très inféodé au milieu aquatique où il se nourrit principalement de poissons, il ne dédaigne pas les cadavres d'animaux à l'occasion. Quelques rares individus, en général des immatures, descendent en erratisme plus au Sud et c'est ainsi que quatre contacts en territoire cévenol sont répertoriés dans la base du PNC : 1 subadulte le 13 avril 1984 près

d'Aumessas, 1 autre subadulte au-dessus de Fraissinet-de-Fourques le 24 décembre 1995 (donnée invalidée par le comité d'homologation régional), 1 individu le 30 décembre 2001 à Mas-Saint-Chély sur le Causse Méjean et 1 immature le 15 novembre 2003 en vol avec des vautours au-dessus de Sainte-Énimie. La présence, en nombre, des rapaces nécrophages aux confins des causses joue sans aucun doute un rôle attractif pour ces espèces de rapaces en erratisme hivernal ou migratoire.

La Buse pattue – *Buteo lagopus* (Pontoppidan, 1763) PN

Erratique, exceptionnelle

Cette espèce se reproduit dans l'hémisphère Nord, sur le pourtour de l'océan Arctique. Très boréale, la Buse pattue descend en Europe tempérée continentale pour passer l'hiver et n'atteint que le tiers Nord-Est de la France de manière régulière en cette saison. Mais selon la rigueur des conditions hivernales, l'espèce peut pousser plus au Sud et c'est dans ce contexte que la Buse pattue fut contactée à deux reprises sur le territoire du PNC : 1 individu le 16 février 1977 en Cévennes, sous le col de Salidès, puis un autre le 09 décembre 1998 au sommet du Mont Aigoual, donnée homologuée par le Comité national d'homologation (Ornithos 6 (4) : 150) et enregistrée sur Meyrueis. Comparée à la Buse variable, les caractères morphologiques et pattern de coloration sont subtils et il est possible que cette espèce soit plus régulièrement présente sur les secteurs d'altitudes du Parc mais passe inaperçue faute d'une attention ciblée.

La Buse variable – *Buteo buteo* (Linnaeus, 1758) PN

Présente toute l'année, migratrice, hivernante, nicheuse commune

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
1268	735	1977	2256	853	4931	828	1326	7089

La Buse variable est une espèce qui se reproduit sur toute l'Eurasie occidentale, tempérée et nordique. Les populations d'Europe du Nord glissent l'hiver en direction de la péninsule ibérique atteignant à peine le Maroc. Sur le territoire du PNC, l'espèce est contactée toute l'année mais affiche des densités très hétérogènes en fonction des habitats fréquentés. Sur chaque secteur biogéographique apparaissent localement des zones optimales de densité, proches des bons effectifs de plaine (1 couple pour 150 à 250 ha). L'altitude étant un facteur limitant, les densités diminuent au-dessus de 800 m et s'effondrent littéralement au-dessus de 1000 m (1 couple pour 750 à 1615 ha sur les hauteurs de l'Aigoual et du Mont Lozère.) La densité moyenne pour le Parc se situe probablement autour d'1 couple pour 540 ha avec 730 couples nicheurs potentiels (estimation 2002). La Buse variable fréquente une grande variété d'habitats naturels, chassant préférentiellement sur les milieux ouverts ou semi-ouverts (cultures, prairies de fauches ou pâturées, landes mixtes ou à genêts). En altitude, ces milieux sont utilisés en période estivale par les Buses en quête d'insectes et de petits rongeurs. Mais la Buse variable chasse également en milieu boisé ; châtaigneraies, yeuseraies et pineraies claires représentent les habitats les plus utilisés (Lhéritier 1975). Les formations boisées sont utilisées avant tout pour la nidification. Pineraies, hêtraies, hêtraies-chênaies, châtaigneraies et yeuseraies accueillent le plus souvent les aires à basse et moyenne altitude. Dans les Cévennes schisteuses et dans une moindre mesure les gorges du Tarn et de la Jonte, les buses choisissent souvent les rochers comme support. Sur le territoire du Parc, 11 cas de nidification sur 61 aires découvertes étaient établis dans des rochers. Ce type de nidification est très caractéristique de la population de buses cévenoles. Sur le même territoire, pour 31 pontes observées, le nombre d'œufs déposés variait de 1 à 3. La moyenne de ponte est de 2,32 œufs par couple ayant pondu (2,18 pour tous les couples.) Les nichées à l'éclosion comportent en moyenne 2 poussins (1,65 si l'on comptabilise les échecs). Enfin, tous les couples (échecs compris) produiront une moyenne de 1,3 jeunes à l'envol ; 2,03 jeunes constituent la taille moyenne des nichées envolées. Précisons que les dates d'éclosion s'échelonnent entre le 13 avril et le 30 mai avec une date moyenne au 07 mai. Le régime alimentaire de la buse est éclectique mais la part des

micromammifères est prépondérante : sur 81 proies prélevées dans les aires, 55 % sont des mulots *Apodemus sp.*, des taupes *Talpa sp.* ou des campagnols *Microtus sp.* Les Reptiles (18 %) et les Oiseaux (21 %) constituent cependant une part non négligeable du régime, ces derniers étant peut-être surestimés par la forte rémanence de leurs restes (plumes) dans les aires. Si l'on ne tient compte que des proies fraîches trouvées sur l'aire, les micromammifères constituent alors 67,5 % du régime. Les Amphibiens représentent une part assez faible du régime alimentaire. Les insectes et vers de terres n'ont pas été recherchés mais selon la saison, ils complètent de manière significative le régime des buses, mais sont prélevés surtout par les adultes ou les juvéniles émancipés, en été et en automne. Les couples connus paraissent très sédentaires mais certains sites, les plus hauts en altitude, sont désertés les hivers durablement enneigés tandis que des hivernants venus du nord viennent renforcer la population locale du moins sur les secteurs offrant, selon les années, les conditions de ressources alimentaires les plus favorables. Largement répartie sur l'ensemble du territoire, la Buse variable est le rapace le plus commun du Parc national des Cévennes.

Ordre des Strigiformes – 9 espèces

Famille des Tytonidés – 1 espèce (1 nicheuse)

L'Effraie des clochers – *Tyto alba* (Scopoli, 1769) **PN ZS**

Sédentaire, erratique, nicheur, très rare

Aigoual	Basses Cévennes	Causse Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
1	2	5	3	3	9	5	0	14

Espèce cosmopolite et bien présente en France en région de plaine, cette chouette montre une relative sensibilité aux conditions d'enneigement durable. Devenant rare en altitude, l'Effraie des clochers n'est guère signalée sur le territoire du PNC. Quelques données, en piémont gardois ou versant méridional du Mont Aigoual, se réfèrent sans doute à des oiseaux potentiellement nicheurs : Alzon et Sauclières en 2014, Campestre-et-Luc en 2015, Saint-André-de-Valborgne en 2017. Il en est de même pour quelques rares données, au nord, en vallée du Lot, en limite du Parc, près de Balsièges (1999, 2014, 2015) sans pour autant disposer d'informations probantes sur d'éventuelles reproductions locales. Mais plus haut en altitude, 1 individu le 07 novembre 1983 près du château de Roquedols (Meyrueis, 780 m), 1 individu le 17 mai 2010 près de Lanuéjols (Causse Noir, 940 m) et 1 individu le 17 novembre 2010 sur la plaine de Chanet (Causse Méjean, 930 m) pourraient, au moins pour les deux données de novembre, correspondre à des mouvements d'erratismes postnuptial. En effet, ce rapace nocturne gîtant volontiers dans les bâtiments ou à proximité des fermes, hameaux et villages, serait sans doute davantage détecté si sa présence était régulière au fil des années. Les données plus anciennes ne révèlent pas non plus une présence bien établie et on peut considérer que ni les habitats offerts, trop boisés et fermés, ni les conditions hivernales trop rudes ne conviennent à l'Effraie qui atteint sur le territoire du PNC une de ses limites altitudinales de répartition.

Famille des Strigidés – 8 espèces (7 nicheuses)

La Chouette de Tengmalm (ou Nyctale de Tengmalm) – *Aegolius funereus*

(Linnaeus, 1758) **PN** **ZS** **DO** **PNC**

Erratique ? sédentaire ? nicheuse assez rare et localisée

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
665	0	93	6	325	128	30	931	1089

Espèce connue comme sédentaire dans toutes les vieilles futaies de montagne et nordiques de l'hémisphère Nord, la Chouette ou Nyctale de Tengmalm est présente en France dans les régions montagneuses. Cette chouette, très forestière, est restée mal connue dans sa répartition précise jusque dans les années 1970. Parallèlement à sa découverte dans différentes stations du Massif Central, après un premier contact en 1977 en Haute-Loire, le vieillissement des forêts, à la fin du XX^{ème} siècle début du XXI^{ème}, a sans doute offert de nouveaux habitats potentiels et favorisé son installation. D'autant plus que le Pic noir à cette même époque montrait, lui aussi, une expansion rapide à partir du massif alpin ; or, les loges creusées puis abandonnées par le Pic noir sont avantageusement récupérées par la petite Nyctale et ont très certainement accéléré son extension. Pour la partie méridionale du Massif Central, après sa découverte en forêt de Mercoire (Lozère) en 1986 (Brugière & Duval 1989), une première preuve de nidification est apportée par Jean-Yves Guilloson en 1990 sur le massif de l'Aigoual. Toutefois, les premiers contacts avec cette espèce sur le territoire du PNC datent de la fin des années 1970 avec une première donnée dans les Gorges du Tarn en 1979 par Constant Bagnolini (comm. pers.) et par la suite sur le massif de l'Aigoual avec un mâle chanteur en mars 1987 au col de la Caumette et un autre le 13 février 1988 à l'Escoutadou par Gilles Bousquet (Guilloson, 1990). Le tout premier contact sur le territoire du PNC est établi le 10 mars 1990 (Guilloson 1990), dans une forêt avoisinante du lac des Pises (commune de Dourbies) où sept individus sont identifiés dans ce secteur qui sera régulièrement contrôlé par la suite. Puis à partir de 1992, de nouveaux chanteurs sont localisés : Le Truel (Saint-Pierres-des-Tripriers) en mars 1992, Saint-Sauveur-Camprieu en avril 1993, Causse Méjean en mai 1995, site caussenard confirmée en 1996, puis les Cévennes, secteurs du Pompidou et de Barre-des-Cévennes en 1997, le versant nord du Bougès et le secteur de Barrandon à l'ouest du Mont Lozère en 1998, le massif de l'Aigoual en 1999 confirmé en 2000. Tous les habitats forestiers favorables sont ensuite systématiquement prospectés et l'espèce se montre en définitive très présente. Au fil des deux décennies suivantes, un contrôle régulier de certains sites des massifs de l'Aigoual et du Mont Lozère vont révéler des fluctuations interannuelles qui peuvent être mises en relation avec des variations de sa ressource alimentaire, le Campagnol roussâtre (*Clethrionomys glareolus*) étant une de ses proies favorites, cette dernière étant elle-même sous la dépendance des productions irrégulières de graines comme les faînes de Hêtre ou les graines de conifères. Dans le même temps, une meilleure connaissance de l'espèce permet de mieux comprendre une mobilité insoupçonnée jusque-là de cette petite chouette. Sa reproduction est maintenant bien établie sur le territoire du PNC. Les mâles chanteurs sont susceptibles d'être entendus tous les mois de l'année mais c'est à partir de janvier, et surtout en février et mars que l'activité de chant bat son plein : les mâles territoriaux se font alors entendre de manière continue tout au long des soirées et des nuits et réagissent très rapidement à la repasse artificielle ou aux imitations vocales mêmes grossières. L'activité de chant se calme ensuite courant avril et les premiers poussins sont alors observés à l'entrée des loges à partir de la mi-avril. L'élevage des jeunes semble principalement se dérouler sur les mois de mai et juin avec encore des vols tardifs en juillet. La taille des nichées paraît, elle aussi, assez variable de 2 à 6 poussins comme le 22 avril 2021 (Mont Lozère, Le Pont-de-Montvert). La saison estivale est calme et une légère activité de chant reprend en septembre puis des mâles se font entendre ici et là jusqu'à l'hiver.



Chouette de Tengmalm (PNC, 06/04/2005, Bruno Descaves)

La Chevêche d'Athéna – *Athene noctua* (Scopoli, 1769) **PN PNC**
Sédentaire, nicheuse localisée (et devenue relativement) peu commune

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
3	7	1112	31	4	307	407	443	1157

La Chevêche est un petit rapace nocturne mais certainement le plus diurne de sa famille. Sédentaire dans toute l'Eurasie tempérée et en Afrique du Nord, elle est bien présente en France mais cette espèce a connu une forte régression ces dernières décennies dans certaines régions, notamment en Lozère et dans le Gard, et tout particulièrement sur le territoire du PNC. Commune, voire abondante, sur les causses dans les années 1970 et 1980 (Juillard *et al.* 1992), la population caussenarde de Chevêche a fortement diminué ces vingt dernières années. Il en est de même dans les gorges périphériques où les paysages ouverts à semi-ouverts qu'elle affectionne ont tendance à disparaître devant l'embroussaillage dû à l'abandon des petites parcelles maraîchères. De plus, comme l'Effraie, la Chevêche est sensible aux hivers longs et enneigés et les conditions climatiques qui règnent globalement sur le Parc sont sans doute un frein à sa dispersion vers les habitats d'altitude. Il est possible que la régression observée au début des années 2000 soit de nature cyclique mais on est en droit de penser que les bouleversements paysagers dus aux techniques modernes d'agriculture en sont aussi la cause. L'élevage ovin extensif du passé favorisait le développement d'une pelouse steppique riche et par conséquent une entomofaune variée et les clapas, tas de pierres caussenards amoncelés ici et là après épierrement des parcelles, lui offraient des gîtes nombreux pour sa reproduction. Lovaty (1990 b) estime une densité maximale de 2,2 couples sur 100 ha d'habitats favorables (pelouses steppiques avec pierriers et clapas) à partir d'une étude sur les peuplements d'oiseaux sur le Causse de Sauveterre. Juillard *et al.* (1992), pour la décennie 1980, avancent le chiffre de 44 nids sur le Causse Méjean, ce qui

représenterait globalement 1,3 couples pour 100 ha, dont 52,2% situés dans des clapas « naturels » et 4,5% dans des murettes de pierres sèches. L'agrandissement des parcelles par râclage des clapas et des vieilles murettes de pierres, l'embroussaillage des anciens vergers et potagers ainsi que les traitements herbicides utilisés aujourd'hui pour favoriser la productivité de monocultures herbagères ont raison de cette biodiversité et les prédateurs et super-prédateurs en bout de chaînes trophiques ont tendance à disparaître les premiers. La Chevêchette d'Athéna semble en avoir payé un lourd tribut ces dernières décennies à la charnière des deux siècles. Malgré tout, l'espèce se maintient dans le territoire du PNC et paraît même en légère progression ces toutes dernières années. La plus haute altitude atteinte, 1164 m, se situe sur le chaos de Nîmes-le-Vieux sur la partie sud-orientale du Causse Méjean (commune de Vébron) où sa présence est contrôlée au printemps 2021.

La Chevêchette d'Europe – *Glaucidium passerinum* (Linnaeus, 1758) **PN DO**
Erratique, sédentaire, (d'arrivée récente), nicheuse potentielle, rare

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
22	0	3	0	11	0	3	33	36

Cette espèce habite les forêts de conifères d'Eurasie au-delà du 50^{ème} parallèle ainsi que les Alpes et les montagnes d'Europe centrale. Ces dernières années, La Chevêchette a tendance à étendre son aire de répartition plus à l'Ouest en direction du Massif Central. Une donnée ancienne, datée du 07 décembre 1982, signale cette chouette dans la forêt du Bougès. Mais cette observation, non confirmée par la suite, n'a fait l'objet d'aucune validation et reste douteuse. Cependant, connaissant la discrétion de cet oiseau, dans un habitat strictement forestier, sa présence peut passer totalement inaperçue si on ne le recherche pas de manière ciblée. C'est ainsi que dans le cadre de prospection visant à mieux connaître la répartition de la Nyctale de Tengmalm, une Chevêchette est détectée au chant, sur le massif de l'Aigoual, les 15 et 18 mars 2016 (Guérin *et al.* 2017) et constitue le premier contact avec cette espèce sur le territoire du PNC ainsi que pour le Gard et toute la région Languedoc-Roussillon. Puis sur le Causse Méjean, elle est notée au chant en mai 2018. Et sa présence est confirmée sur ces deux secteurs par la suite. Ces découvertes motivent une recherche plus systématique de l'espèce qui est alors repérée sur le flanc occidental de l'Aigoual (secteur de Saint-Sauveur-Camprieu) en septembre 2020 ainsi que sur son versant sud (secteur d'Aumessas) en 2021 puis sur le massif du Mont Lozère, à l'ouest, au nord et à l'est et enfin sur la montagne du Goulet au nord du Mont Lozère. Il semble donc, à ce jour, que tous les massifs forestiers d'altitude du territoire du PNC soient fréquentés par cette petite chouette. L'altitude moyenne des données est de 1200 m et toutes sont comprises entre 930 m sur le Causse Méjean et 1400 m sur le Mont Lozère. Notons cependant, au vu des échecs de prospection, que la densité de cette population cévenole reste faible et les couples connus sont bien localisés. Les connaissances sur ses exigences écologiques ainsi que sur les modalités de sa reproduction n'en sont qu'aux balbutiements même si l'on sait déjà que ce petit rapace nocturne semble surtout actif de jour et si les petits passereaux, notamment les mésanges, ainsi que les micromammifères forestiers, tel le Campagnol roussâtre, sont parmi ses proies de prédilection. Seuls des mâles chanteurs ou des couples territoriaux ont été jusqu'à dûment répertoriés. Mais nul doute que dans un avenir proche cette petite chouette énigmatique nous livrera encore bien des secrets.



Chevêchette d'Europe (PNC, 27/10/2020, Régis Descamps)

Le Petit-duc scops – *Otus scops* (Linnaeus, 1758) **PN** **PNC**

Migrateur, estivant nicheur, localement commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
14	38	407	62	23	258	235	51	544

Estivant nicheur en Europe tempérée et méditerranéenne ainsi qu'en Afrique du Nord, le Petit-duc s'en va hiverner en région africaine subsaharienne. Sur le territoire du PNC, il est ainsi contacté principalement à la belle saison, sans passage migratoire notable bien qu'il remonte un peu plus au nord en France pour se reproduire. Nocturne, sa présence est essentiellement révélée par son chant, émis dès la tombée de la nuit ou parfois même le jour. C'est dans la dernière décade de mars que l'espèce manifeste au plus tôt sa présence, le 20 mars 2013 à Anduze est la date fiable la plus précoce. Trois autres dates plus tôt encore en saison sont signalées : le 23 janvier 2011 au Vigan et le 19 février 2004 près d'Anduze mais ces dates, notamment la dernière avec 3 chanteurs simultanés, paraissent fort douteuses au regard du statut phénologique de l'espèce dans la région. Toutefois, au pied des Cévennes, une présence précoce, dès février, reste plausible puisqu'une fraction de ses populations européennes hiverne sur les îles méditerranéennes et que sa présence en continu est attestée de février à novembre dans les plaines languedociennes. En altitude, le premier contact est noté le 23 mars 2016 à Hyézas sur le Causse Méjean. Les premiers chants paraissent toutefois assez dépendants des conditions météorologiques souvent peu favorables à cette époque de l'année, ce qui contraint peut-être les oiseaux au silence malgré une présence réelle. Aux premiers beaux jours d'avril, l'activité vocale débute franchement et correspond sans aucun doute à la reconstitution des couples sur les territoires de nidification. Cette activité bat son plein durant les deux mois d'avril et de mai. Notons que les chants diurnes ne sont pas rares et surprennent parfois les observateurs. Des accouplements sont notés les 22

avril, en 2020 sur le Causse Méjean, et 25 mai, en 1991 à Lanuéjols (cause Noir), une ponte signalée le 10 juin 2011 à Saint-André-de-Majencoules et des jeunes juste hors du nid les 19 juin, en 1998 à Sauveterre (cause de Sauveterre) (2 poussins), 21 juin, en 2015 à Mas-Saint-Chély (Causse Méjean) (2 poussins), les 13 et 14 juillet près de Lanuéjols (cause Noir) (au moins 1 poussin) et enfin le 19 août, en 2018 à Mas-Saint-Chély (Causse Méjean) (2 poussins). L'espèce devient un peu plus discrète lorsque s'envolent les premiers jeunes mais se fait néanmoins entendre jusqu'à son départ, en septembre, à la date ultime du 27 septembre, en 1995 sur le Causse Méjean et en 2006 près de Branoux-les-Taillades. Mais, en 2020, un oiseau est signalé aux dates extrêmes des 16 et 22 octobre et même jusqu'au 02 novembre à Mas-de-Val sur le Causse Méjean (date tardive confirmée sur photo). Cette date extrêmement tardive laisse-t-elle augurer une phénologie nouvelle de l'espèce dans le contexte du réchauffement climatique actuel ? Sur le territoire du PNC, le Petit-duc trouve son habitat de prédilection dans les espaces semi-ouverts à ouverts avec un piqueté d'arbres offrant suffisamment de cavités pour nidifier. Il est présent surtout dans les vallées ouvertes du Piémont Cévenol et sur les secteurs caussenards. Sa présence dans les villages et hameaux aux chaudes ambiances méditerranéennes est aussi remarquable. Nul doute que l'espèce profite, dans ces habitats fortement anthropisés, des cavités disponibles dans les grands arbres des places et des parcs. Répartition mensuelle des données dans la base PNC :

J	F	M	A	M	Jn	Jt	A	S	O	N	D
1	1	14	113	132	75	80	61	33	1	1	0



Petit-duc scops (PNC, 13/06/2021, Bruno Descaves)

Le Hibou moyen-duc – *Asio otus* (Linnaeus, 1758) PN
Présent toute l'année, migrateur, hivernant, nicheur, assez commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
74	1	98	4	39	68	27	121	216

Rapace nocturne de l'hémisphère Nord, le Hibou moyen-duc est présent, et surtout sédentaire, en Eurasie tempérée. Les populations nordiques sont migratrices et descendent vers les régions méditerranéennes en hiver. C'est une espèce discrète, strictement nocturne, qui affectionne les habitats semi-ouverts à ouverts mais avec des bosquets isolés ou des bois plus vastes qui lui permettent de nicher ou de se retirer pour son repos diurne. Son chant grave et sourd ne portant pas très loin, du moins à notre oreille humaine, en fait un oiseau assez peu contacté alors qu'il semble plus présent qu'on ne le croit. Les écoutes nocturnes ciblant les petites chouettes de montagne et les circuits dédiés à la Chevêche, ces dernières années dans le Parc, ont en effet révélé une présence bien souvent insoupçonnée. Les données collectées montrent que le Hibou moyen-duc est présent sur tout le territoire du PNC, n'évitant que les grands massifs forestiers. Les chants et claquements d'ailes, caractéristiques de cette espèce au moment de la parade, sont particulièrement audibles entre février et avril, culminant en mars. Puis en mai, ce sont les premiers juvéniles qui se manifestent à leur tour par leurs cris d'appel incessants, le soir venu. Une date précoce est mentionnée le 1^{er} mai 1995 à Lanuéjols (Causse Noir). Mais ces cris retentissent surtout entre juin et juillet et parfois jusqu'en août pour des reproductions tardives, une date extrême est signalée le 11 août 2015. Les tailles des nichées, uniquement révélées par les cris des poussins, est impossible à connaître précisément mais deux nichées d'au moins 4 poussins sont notées respectivement le 13 juin 2008 près de La Parade (Causse Méjean) et le 09 juillet 2015 en lisière forestière à Montignac (Causse Méjean). Deux nichées sont également citées près de Florac le 15 juin 1983 (Brugière & Duval 1983). Puis, de l'automne à janvier, l'espèce redevient fort discrète. Aucun rassemblement en dortoir hivernal n'est rapporté dans la base de données. En effet, cette espèce est susceptible de se rassembler en nombre l'hiver sur des secteurs où la ressource en campagnols est conséquente notamment les années d'explosion démographique du Campagnol des champs *Microtus arvalis*, proie dont le Hibou moyen-duc est spécialiste. De tels rassemblements sont connus en limite orientale du PNC, sur le Causse de Sauveterre dans le secteur du Masegros. Répartition mensuelle des données dans la base PNC :

J	F	M	A	M	Jn	Jt	A	S	O	N	D
5	37	48	23	17	21	24	11	5	3	3	1

Le Hibou des marais – *Asio flammeus* (Pontoppidan, 1763) LR PN DO
Migrateur, hivernant, rare

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
0	0	22	0	3	7	6	12	25

Très largement distribué sur la planète, le Hibou des marais, ou Hibou brachyote, est un estivant nicheur en Eurasie tempérée et nordique qui migre franchement l'hiver vers les régions méridionales et, pour les populations d'Europe occidentale, localement jusqu'en Afrique. Sur le territoire du PNC, comme en France d'une manière plus générale, c'est un migrateur qui descend l'hiver vers les habitats ouverts, secs ou humides, mais où la ressource alimentaire, en campagnols surtout, est abondante. Ces rongeurs montrent des fluctuations interannuelles cycliques et la présence du Hibou des marais, bien qu'assez régulière, à l'unité sur quelques secteurs habituels, peut montrer ici ou là des effectifs remarquables certains hivers. C'est ainsi qu'il est signalé en octobre, le 11 octobre 2019 au lac des Pises, le 12 octobre 2010 posé dans la lande sommitale à callunes du Mont Lozère, dates et lieux correspondant sans doute à des oiseaux en migration vers le sud puis en hiver, de décembre à mars. L'hiver 2007-2008 a retenu

quelques oiseaux, au moins 7 vus ensemble le 13 décembre 2007 sur le secteur des Plos (Causse Méjean), mais on peut en soupçonner bien davantage compte tenu de la surface de cette pelouse steppique alors constellée de trous de rongeurs, œuvre du Campagnol des champs *Microtus arvalis* probablement. Bien que le Hibou des marais soit connu pour chasser volontiers en pleine journée, notons que ces oiseaux rassemblés sur le causse se tenaient immobiles et discrets, à l'abri des graminées, durant le jour pour ne partir en chasse qu'à la nuit tombante, heure à laquelle ils deviennent difficiles à observer et encore plus à compter. Cette discrétion diurne des oiseaux rassemblés en dortoirs hivernaux a par ailleurs été constatée sur d'autres sites limitrophes du PNC, notamment sur le Causse de Sauveterre, près du Masegros et sur Saint-Rome-de-Dolan, durant l'hiver 2014-2015. Les oiseaux notés plus tard en avril, le 03 avril 2021 près du Rachas (Prévenchères) ou le 12 avril 1979 près de Drigas (Causse Méjean), et surtout en mai, date extrême le 05 mai 1984 au Villaret (Causse Méjean), sont sans doute des oiseaux de passage en route vers leurs territoires de nidification nordiques. Répartition mensuelle des données dans la base PNC :

J	F	M	A	M	Jn	Jt	A	S	O	N	D
9	6	4	2	1	0	0	0		2	0	2

Le Grand-duc d'Europe – *Bubo bubo* (Linnaeus, 1758) PN DO PNC **Sédentaire, nicheur assez commun**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
27	158	177	5	60	292	42	93	427

Le Grand-duc est une espèce à large distribution sur tout le continent eurasiatique jusqu'à l'océan Pacifique. Il est considéré comme très sédentaire et occupe, en France, principalement les régions montagneuses ou accidentées du nord du pays. Dans la région, et sur le territoire du PNC, c'est un rapace nocturne très présent mais discret. A l'exception de ses émissions vocales qui permettent de le repérer, cet oiseau strictement nocturne passe facilement inaperçu. Inféodé aux falaises et parois rocheuses dans lesquelles la femelle installe son aire de ponte, ce grand rapace s'en va chasser la nuit sur des espaces ouverts. C'est ainsi qu'il occupe les secteurs de gorges en périphérie des causses et les falaises du Piémont Cévenol mais semble éviter le cœur du massif cévenol trop boisé. Principalement contacté au chant du mâle ou lors des échanges entre membres du couple, les manifestations vocales sont notées tous les mois de l'année mais avec une intensité plus grande de décembre à mars. Des accouplements sont notés en janvier, février et mars et les premiers poussins au nid sont signalés dès le 29 avril, en 2000 (gorges du Tarn) et des jeunes encore à proximité de l'aire jusqu'au 28 juillet, en 2007 près d'Anduze. Les 14 données de reproduction sont datées d'avril (1), mai (6), juin (3) et juillet (4). Quelques cas de nidification suivie ont donné 2 nichées d'au moins 1 poussin, 2 nichées d'au moins 2 poussins et 1 nichée de 3 poussins. Plusieurs analyses de pelotes de régurgitation récoltées dans des aires du PNC ont mises en évidence la diversité des proies de ce grand rapace nocturne mais, sûrement comme il a été démontré aussi dans d'autres régions, l'évolution des proies au cours des temps passés : le Lapin de garenne *Oryctolagus cuniculus* fut sans doute la proie privilégiée jusqu'à sa régression par suite de l'introduction volontaire et généralisée du virus de la myxomatose au début des années 1950. Le Grand-duc a pu ensuite trouver sa pitance dans les nombreux dépôts d'ordures à ciel ouvert, à proximité de chaque village et chaque ville, où abondaient le Rat surmulot (*Rattus norvegicus*). Mais depuis la fermeture progressive des décharges communales, à la fin du XX^{ème} siècle, le Grand-duc a dû adopter un régime plus éclectique. Comme les grands rapaces diurnes, le Grand-duc paye lui aussi un lourd tribut aux lignes électriques même si le réseau local est assez dilué : une femelle est électrocutée le 29 mars 1978 à Meyrueis et une autre le 09 décembre 2022 à Ispagnac.

La Chouette hulotte – *Strix aluco* Linnaeus, 1758 **PN**

Sédentaire, nicheur commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
470	87	359	656	389	1180	122	659	1961

La Chouette hulotte est un rapace strictement nocturne occupant l'habitat forestier depuis l'Eurasie occidentale jusqu'en Afrique du Nord. Considérée comme sédentaire dans son aire de répartition, l'espèce est très présente sur le territoire du PNC, tout au long de l'année. La grande majorité des contacts sont de nature auditive et le chant du mâle, à fonction territoriale, est entendu toute l'année mais les échanges vocaux entre les membres du couple se manifestent surtout dans le courant des mois d'hiver et au début du printemps. Le chant est émis en général la nuit, du soir jusqu'au matin, mais quelques hululements sont parfois notés en pleine journée. Dix-sept données mentionnent la présence de poussins ou juvéniles, eux aussi contactés le plus souvent aux cris d'appel. Ces contacts s'échelonnent entre le 11 avril, en 2013 au Vigan où 3 poussins sont découverts, et le 17 juillet, en 2015 à Val-d'Aigoual avec 5 occurrences en avril, 6 en mai, 4 en juin et 3 en juillet. Au maximum, 4 poussins sont vus simultanément à Dourbies le 13 juin 2014. Une donnée signale une femelle couvant le 08 avril 2020 à Brenoux. L'espèce semble utiliser le plus souvent des arbres creux mais une nichée de 3 poussins est découverte dans une grange le 29 mai 2014 à Fraissinet-de-Fourques. Différentes analyses de pelotes provenant des gorges du Tarn ou de l'Aigoual mentionnent le Campagnol des neiges *Chionomys nivalis*, le Campagnol roussâtre *Clethrionomys glareolus* et les mulots *Apodemus sylvaticus* et *A. flavicollis* comme proies principales.

Ordre des Bucérotiformes – 1 espèce

Famille des Upupidés – 1 espèce

La Huppe fasciée – *Upupa epops* Linnaeus, 1758 **PN**

Migratrice, estivante nicheuse, assez commune

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
64	64	1044	120	102	845	294	255	1394

Répandue de l'Afrique à l'Asie, la Huppe fasciée, en Europe, est principalement une estivante nicheuse migratrice. Une fraction de sa population européenne hiverne dans le bassin méditerranéen, et quasi régulièrement maintenant sur le littoral languedocien, et en Afrique du Nord, mais la plupart s'en vont passer l'hiver en Afrique subsaharienne. Le retour de cette espèce dans le territoire du PNC est donc précoce et les premiers oiseaux apparaissent dès la fin février. Date précoce le 20 février 1990 à Hures et le 26 février 1994 à Saint-Pierre-des-Tripiers, toutes deux sur le Causse Méjean. Mais c'est dans le courant du mois de mars, et surtout à partir de la deuxième décennie, parfois dans des conditions météorologiques encore très hivernales sur les hauts plateaux, que la Huppe manifeste une présence qui devient ensuite régulière. Les tout premiers chants sont décelés dans les derniers jours de mars mais ne deviennent réguliers et assidus qu'à partir de la deuxième quinzaine d'avril. Tandis que les reproducteurs locaux se cantonnent, un accouplement signalé au plus tôt un 26 avril, des oiseaux en halte migratoire continuent sans doute de passer durant ce mois si l'on en juge par le nombre de contacts sans suite signalés courant avril. La Huppe affectionne les paysages ouverts à semi-ouverts, avec des haies, des tas de cailloux comme les fameux clapas des causses et autres murettes de pierres, et la présence du bétail semble être un atout pour fixer les couples reproducteurs. Avec la date la plus précoce d'occupation d'un nid un 21 avril, mai et juin surtout sont les mois où la reproduction bat son plein et de nombreux nourrissages au nid sont rapportés durant cette période : 8 occurrences en mai, 27 en juin et encore 3 en juillet. Un couple nourrissant au nid est encore signalé au 07 juillet, en 2017 au Pont-de-

Montvert et même le 15 juillet, en 2021 à Saint-André-de-Majencoules mais il s'agissait là d'une deuxième nichée. Les premiers envols ont lieu en juin, dès le 07 juin 2014 près de Corbès en basses Cévennes, et le dernier chant est daté du 03 juillet, en 1984 à Mandagout. Des familles, adultes accompagnés de juvéniles volants, sont notées dès la mi-juin mais surtout en juillet et jusqu'à mi-août. La reproduction est cependant peu documentée en ce qui concerne la taille des nichées : plusieurs couples avec 2 ou 3 juvéniles sont mentionnés et une famille avec un maximum de 4 jeunes juste volants est notée le 20 août 2021 à Vébron. La Huppe niche dans des cavités, aussi bien dans les arbres creux que dans les murettes de pierres sèches, les clapas et les murs d'habitation. Et pour l'anecdote, une nichée de 3 juvéniles s'envole d'une ruche-tronc le 07 juillet 2017 à Saint-Maurice-de-Ventalon. En août, les données deviennent plus sporadiques et les départs se confondent avec un passage postnuptial relativement discret jusqu'à fin septembre. Quelques rares présences tardives sont signalées : le 1^{er} octobre, en 2017 à Saint-Sauveur-Camprieux, le 27 octobre, en 2006 à Valleraugue et même le 14 novembre, en 2017 au col du Rey (commune de Cans-et-Cévennes). Une donnée hivernale exceptionnelle est rapportée, en date du 22 décembre 2020 à 1160 m sur le Causse Méjean (commune de Vébron). Cette donnée peut surprendre par sa localisation et son altitude mais il est probable que les cas d'hivernage aient tendance à se multiplier dans les années à venir, au moins sur le piémont des Cévennes. En effet, depuis les années 2000, la Huppe montre une nette tendance à hiverner sur le littoral et les plaines languedociennes.

Ordre des Coraciiformes – 3 espèces

Famille des Coraciidés – 1 espèce

Le Rollier d'Europe – *Coracias garrulus* Linnaeus, 1758 PN ZS DO

Migrateur, erratique, régulier

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
12	17	169	4	21	112	43	68	223

Le Rollier d'Europe est un estivant nicheur en Europe, tempérée et méridionale, ainsi qu'au Moyen-Orient, qui s'en va passer l'hiver en Afrique subsaharienne. Sur le territoire du PNC, on le rencontre de mai à septembre pour un double mouvement migratoire, sans doute très rare, ou discret, au printemps mais plus conséquent en période postnuptiale. Avec une date de retour précoce au 28 avril, en 2009 à Fraissinet-de-Lozère (Mont Lozère), l'essentiel des données de mai, juin et juillet concernent des oiseaux observés au pied des Cévennes ou sur les contreforts de l'Aigoual : un individu le 26 mai 1977 à Bassurels. Aucune donnée de reproduction n'est signalée mais l'espèce nichant communément plus au Sud sur le littoral méditerranéen, on peut supposer que quelques-unes de ces données concernent des reproducteurs, notamment celles de juin ou juillet, tandis que celles de mai se rapportent davantage à des migrants poussant vers le Nord-Est du continent européen. On peut souligner que cette espèce n'est quasiment pas notée en altitude au printemps. Sur les plateaux des causses, comme sur tout autre milieu ouvert ou semi-ouvert (prairies, pelouses steppiques, chaumes...) des contreforts du Mont Lozère ou de l'Aigoual, l'espèce y est en revanche régulière et certaines années avec des effectifs remarquables en fin d'été : jusqu'à 34 individus observés dans la plaine de Chanet sur le Causse Méjean le 13 août 2022. La plupart des contacts sont alors concentrés en août et septembre et concernent des oiseaux en halte pré-migratoire, soit venus du Nord-Est (l'espèce niche en Biélorussie) ou plutôt, à l'instar du Faucon crécerellette, remontant depuis les régions du Sud (littoral méditerranéen ou péninsule ibérique ?). En effet, les observations rapportées montrent que ces oiseaux ont alors l'habitude de stationner, plusieurs jours durant, sur certains secteurs où ils profitent de la manne alimentaire disponible. Les orthoptères, les coléoptères et autres insectes constituent alors une biomasse appréciée des oiseaux insectivores qui doivent constituer leurs réserves adipeuses pour garantir, plus tard, leur migration vers le Sud. L'association avec le Faucon crécerellette est d'ailleurs fréquente, à cette période-là, sur les secteurs les plus riches (Causses de Sauveterre et Méjean). La date ultime de présence est

signalée un 26 septembre, en 2016 sur la commune de Vébron. Répartition mensuelle des données dans la base PNC :

J	F	M	A	M	Jn	Jt	A	S	O	N	D
0	0	0	1	7	8	11	97	52	0	0	0

Famille des Alcédinidés – 1 espèce (1 nicheuse)

Le Martin-pêcheur d'Europe – *Alcedo atthis* (Linnaeus, 1758) **LR PN DO PNC**
Sédentaire, erratique ou transhumant, nicheur, assez commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
98	93	216	184	45	546	76	14	636

Réparti sur tout le continent eurasiatique tempéré, le Martin-pêcheur, en Europe occidentale, est principalement sédentaire ne fuyant le gel hivernal que dans les contrées nordiques. Dans le territoire du PNC, l'espèce, bien répandue aussi sur la majorité des cours d'eau, est présente toute l'année mais semble montrer une tendance à la transhumance en période hivernale. Il est noté jusque sur le lac des Pises (commune de Dourbies) à 1262 m le 16 novembre 2016. Quelques rares données prouvent la reproduction sur le territoire du Parc : le 05 juin, en 2014 près du Collet-de-Dèze, un adulte alarme, le 11 juin, en 2017 en amont de Saint-Chély-du-Tarn dans les gorges du Tarn, un jeune oiseau volant quémante, le 15 juin, en 2016 à Cendras sur le Galeizon, un couple se tient près de son nid, le 30 juillet, en 2016 près d'Anduze, un couple ayant fini de nourrir une première nichée s'affaire à creuser un nouveau trou, et deux familles sont observées durant l'été 2014 sur la Mimente à La Salle-Prunet. Plusieurs trous dans les berges pouvant appartenir à l'espèce sont signalés, mais sans plus de précision, et si les habitats potentiels semblent assez nombreux à basse altitude, la multitude des petits cours d'eau ne se prête sans doute pas au mode de pêche de cet oiseau, qui préfère les eaux calmes, et le manque de berges idoines limite sûrement aussi son extension. Notons enfin la sensibilité de l'espèce aux hivers rigoureux, comme l'hiver 1984-1985 qui semble avoir décimé une part importante de la population locale. L'espèce mit plusieurs années à reconquérir les territoires perdus. Au contraire, les hivers doux, le Martin-pêcheur ne craint pas de poursuivre son séjour sur les secteurs d'altitude qui restent favorables à son activité de pêche : un individu est contacté sur la Dourbie (commune de Dourbies) le 12 décembre 2018 à plus de 1100 m d'altitude.

Famille des Méropidés – 1 espèce (1 nicheuse)

Le Guêpier d'Europe – *Merops apiaster* Linnaeus, 1758 **PN ZS**
Migrateur au double passage, relativement commun, nicheur localisé depuis 2020

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
85	69	82	133	45	276	52	86	414

L'espèce est estivante nicheuse en Europe tempérée et méditerranéenne ainsi qu'en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Le Guêpier d'Europe s'en va passer l'hiver en Afrique de l'Ouest subsaharienne et jusqu'en Afrique méridionale. Sur le territoire du PNC, le Guêpier d'Europe est essentiellement contacté comme migrateur au double passage mais l'espèce vient d'être récemment découverte comme un reproducteur localisé dans la vallée du Bonheur à Camprieu au printemps 2020, cependant sans confirmation de reproduction sur ce même site les années suivantes. Les premiers retours, souvent

signalés par les cris des oiseaux en vol migratoire, sont décelés dans le courant de la deuxième quinzaine d'avril, la date la plus précoce concerne 7 individus en vol le 13 avril 2013 à Lanuéjols (Lozère). Puis le mois de mai voit passer le gros des troupes avec des effectifs de quelques oiseaux à quelques dizaines, au maximum 45 individus comme le 12 mai 2021 à Meyrueis. Des individus se manifestent encore ici ou là dans le courant des mois de juin et juillet sans qu'il soit possible de dire s'il s'agit de reproducteurs locaux ou d'oiseaux non reproducteurs en déplacement erratique à la recherche de ressources alimentaires. Certains secteurs des Cévennes étant connus comme de hauts lieux de reproduction de l'abeille domestique *Apis mellifera*, il n'est pas impossible que les guêpiers viennent exploiter ces rassemblements d'insectes entre mai et juillet. En fin de saison, les vols de migration ou d'erratisme postnuptial, se manifestent dès les premiers jours d'août avec des vols comptant plusieurs dizaines d'oiseaux, comme par exemple 32 individus le 06 août 2019 à Cassagnas, mais battent leur plein entre la mi-août et la mi-septembre : 60 le 28 août 1990 à Dourbies, 100 le 31 août 2019 à Florac, ou 150 le 03 septembre 2016 à Anduze pour les plus gros effectifs signalés. La fin du passage postnuptial se situe aux alentours du 20 septembre : 45 individus en vol le 19 septembre, en 2019 à Altier, 30 individus le 20 septembre, en 2014 à Branoux-les-Taillades et un ultime oiseau est signalé le 22 septembre 2013 près de Branoux-les-Taillades. Au-delà de son statut de migrateur, la présence du Guêpier d'Europe sur le territoire du PNC est peut-être plus subtile. En effet, l'espèce était suspectée dès 1976 comme nicheur possible sur le massif du Lingas, contrefort de l'Aigoual, au Mazet près de Prunaret (Guillosson 1990) et fut découverte comme un reproducteur certain au printemps 2020 dans la vallée du Bonheur à Camprieu où un couple nourrissait une nichée le 11 juin. Comme ces deux cas ponctuels, il n'est pas impossible que quelques couples isolés et pionniers puissent s'installer dans quelque habitat propice à l'insu de tout observateur. L'espèce, bien audible en migration et sur les sites occupés par plusieurs couples, reste en effet très discrète en couples isolés. Par ailleurs, la riche entomofaune produite par la mosaïque d'habitats variés d'altitude du Parc constitue une véritable manne alimentaire pour nombre d'espèces d'oiseaux insectivores qui montent, en été et en fin d'été, se gaver d'insectes. Et, à l'instar du Rollier ou du Faucon crécerellette, il est bien possible que certains vols de Guêpiers observés en juillet et en août, soient des oiseaux montant « en estive » depuis les contrées périphériques, notamment des plaines du littoral languedocien ou des contreforts des Cévennes. A ce sujet, Guillosson (1990) évoquait déjà les rassemblements de dizaines de Guêpiers venus chasser les Aeschnes au lac des Pises à la fin des années 1990 : 150-200 oiseaux le 05 août 1986 aux rochers du Quier (commune de Bréau-Mars). Le Guêpier d'Europe est ensuite totalement absent en hiver. Répartition mensuelle des données dans la base PNC :

J	F	M	A	M	Jn	Jt	A	S	O	N	D
0	0	0	20	135	25	23	114	60	0	0	0

Ordre des Piciformes – 7 espèces

Famille des Picedés – 7 espèces (5 nicheuses)

Le Torcol fourmilier – *Jynx torquilla* Linnaeus, 1758 **PN ZS**

Migrateur, estivant nicheur peu commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
37	11	464	29	91	360	169	103	632

Estivant nicheur dans toute l'Eurasie tempérée, les populations d'Europe occidentale s'en vont hiverner en Afrique subsaharienne. Sur le territoire du PNC, le Torcol est à la fois un hôte de passage, dont les mouvements migratoires sont discrets, et un nicheur localisé. Hôte typique des milieux bocagers, il fréquente les haies plantées d'arbres dans lesquelles les frênes, creusés de cavités, semblent lui convenir tout particulièrement. Il vient volontiers se nourrir au sol sur les espaces dégagés des prairies alentour

mais son plumage mimétique le rend peu décelable. C'est surtout par son chant caractéristique qu'il trahit sa présence en période de reproduction, tout particulièrement de mi-avril à mi-juin. Un chant tardif est signalé le 10 juillet 1983 à Ispagnac. Les premiers arrivants se manifestent en général dans la deuxième décennie de mars ou au début d'avril selon les années, et surtout selon les conditions météorologiques, et une date précoce est signalée le 08 mars 1992 sur le Causse Méjean (commune de Hures-la-Parade). A l'exception des grands massifs forestiers, il est noté un peu partout. La reproduction est attestée par des cris d'alarme le 07 mai, en 2016 à Cauquenas (commune de La Malène), alarme et becquée le 06 juin, en 2016 sur le Causse Méjean, une becquée de fourmis le 15 juin, en 2016 sur la Malène, une nichée suivie en 2012 près de Barre-des-Cévennes avec une sortie du premier poussin le 30 juin, un juvénile volant albinos est noté le 12 juillet 2021 au Pont-de-Montvert et une donnée tardive d'un juvénile encore en duvet, mais hors du nid, le 27 août 2010 sur le Causse Méjean (Mas-Saint-Chély). Les cavités utilisées font référence aux frênes, aux châtaigniers et l'une d'entre elles au prunier. Les contacts en été deviennent plus sporadiques et les derniers oiseaux sont notés visuellement dans le courant de la première quinzaine de septembre avec une date extrême au 15 septembre 2014 à Vébron. L'espèce est ensuite absente l'hiver.

Le Pic mar – *Dendrocoptes medius* (Linnaeus, 1758) PN DO

Sédentaire, nicheur ? très rare

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
1	0	8	0	3	7	4	1	12

L'espèce, réputée sédentaire dans toute l'Eurasie occidentale tempérée, habite préférentiellement les forêts de feuillus plutôt âgées et claires. En Lozère, le Pic mar est signalé, dans le passé, par Lordez *et al.* (1960) comme « nombreux autour de Ressouches » dans la vallée du Lot (commune de Chanac). Depuis, seules douze données rendent compte de la présence de cette espèce sur le territoire du PNC. Neuf d'entre elles concernent des manifestations sonores et visuelles au printemps, entre mars et mai. Une donnée ancienne, le 1^{er} mai 1973 près d'Aumessas à 1305 m d'altitude paraît surprenante ; les autres se situent à des altitudes plus modestes dans des habitats forestiers, ou avec des grands arbres feuillus dominants, qui semblent davantage compatibles avec les exigences de l'espèce : Balsièges dans la vallée du Lot, Cassagnas et vallée du Tarn entre Cocurès et Bédouès, La Malène et le Rozier dans les gorges du Tarn, et enfin Meyrueis dans la vallée de la Jonte. La répartition du Pic mar, qui trouve, ici, une limite méridionale de sa répartition mériterait d'être affinée d'autant plus que l'espèce montre actuellement une dynamique d'extension de son aire de répartition en France (Issa & Muller 2015).

Le Pic épeichette – *Dryobates minor* (Linnaeus, 1758) LR PN PNC

Sédentaire, nicheur, peu commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
44	52	67	235	39	389	25	25	437

Cette petite espèce de pic, typiquement inféodée aux grands arbres à feuillage caduc des boisements clairs et des ripisylves, est répartie sur toute l'Eurasie tempérée. Sédentaire mais fréquentant de préférence les frondaisons des feuillus, l'Epeichette est surtout repéré à ses cris, chants et tambourinements caractéristiques émis principalement au printemps, de février à juin, rarement dès janvier : un mâle tambourine à Saint-André-de-Majencoules le 23 janvier 2010, un autre dans la ripisylve du Tarnon près de Vébron le 09 février 2012 par -12°C ! Néanmoins, l'espèce peut se manifester toute l'année par ses émissions sonores, tambourinage en saison de reproduction et cris en dehors de cette saison, et montre ainsi une répartition sur l'ensemble du territoire du PNC, des altitudes les plus basses, 120 m dans les vallées du Piémont Cévenol, aux plus hautes, jusqu'à 1320 m sur les contreforts du Mont Lozère, commune de Lanuéjols par exemple. Châtaigniers et peupliers sont les

essences les plus citées mais le Robinier faux-acacia et le Chêne pubescent semblent aussi bien exploités et les pommiers à l'occasion visités. Peu de données de reproduction sont mentionnées à part une loge occupée à 5 m de hauteur dans un Chêne pubescent le 12 mai 2016 à Alzon, une becquée rapportée par un adulte le 31 mai 2015 près de Cros sur le Piémont des Cévennes ainsi que des poussins au nid les 06 juin 2009 à Mandagout et 1^{er} juillet 2021 dans les gorges du Tarn. Si l'espèce semble plus fréquente à basse altitude, sa présence en pleine période de nidification est néanmoins largement attestée à des altitudes dépassant les 1000 m sur les pentes de l'Aigoual et du Mont Lozère mais des preuves de reproduction à ces hautes altitudes mériteraient d'être apportées dans les années à venir.

Le Pic épeiche – *Dendrocopos major* (Linnaeus, 1758) PN

Sédentaire, nicheur, très commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
569	377	788	1498	573	3029	227	549	3805

Le Pic épeiche est considéré comme sédentaire sur tout le continent eurasiatique tempéré. C'est une des deux espèces de pic, avec le Pic vert, la plus présente sur le territoire du PNC. Notée partout à condition d'un environnement arboré, de 120 m d'altitude, dans les plus basses vallées cévenoles, jusque sur les plus hautes crêtes sommitales du Mont Lozère à près de 1700 m où il fréquente les piquetés de Pin à crochet. Le Pic épeiche est noté à la vue, en vol ou posé, mais le plus souvent repéré à ses cris et tambourinages qu'il peut émettre chaque mois de l'année mais avec une intensité croissante de janvier à mars et avril. Dans la deuxième quinzaine de ce mois, l'espèce devient plus discrète, lorsque les femelles se mettent à couvrir sans doute. Des comportements d'alerte avec cris d'alarme sont signalés en mai et juin et 24 données mentionnent le nourrissage de poussins au nid, toutes groupées et équitablement réparties entre les deux mois de mai et juin. Une date précoce signale un juvénile hors du nid avec encore du duvet le 18 mai 2019 à Mandagout et une nichée est encore nourrie dans sa loge, creusée dans un noyer, le 21 juin 2012 à Lanuéjols (vallée de la Nize). Une donnée précise une nichée de 3 poussins le 19 juin 2019 à la Malène, la femelle apportant en une seule becquée 7 Processionnaires du pin. Des individus en plumage juvénile sont notés en juillet et en août. Tout type d'essence semble pouvoir être adopté pour le creusement de loges, châtaigniers et peupliers sont le plus souvent notés mais les loges creusées dans de vieux pins, sylvestre ou noir, ne sont pas rares non plus. Hors nourrissage des poussins, le Pic épeiche consomme diverses graines et fruits : glands, noisettes, châtaignes, mûres, cerises, noix, faînes et même kaki et raisins d'Amérique sont signalés. Un Pic épeiche est même observé avec un œuf dans le bec le 25 avril 2003 à L'Estréchure (vallée Borgne). L'espèce vient communément aux mangeoires où il picore autant les boules de graisse qu'il pioche dans les graines de tournesol.

Le Pic noir – *Dryocopus martius* (Linnaeus, 1758) PN DO PNC

Sédentaire, nicheur, assez commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
717	22	593	280	745	829	219	1309	2357

Espèce largement répandue dans les habitats forestiers du continent eurasiatique tempéré, le Pic noir est aussi bien présent sur le territoire du PNC. Comme les autres pics, il se manifeste par ses émissions sonores et il est davantage entendu que vu. Présent dans les forêts de feuillus comme de résineux, avec une nette préférence pour les vieilles futaies, il est noté des plus basses altitudes du Piémont Cévenol, dès 130 m, aux plus hautes altitudes sur le Mont Lozère à plus de 1600 m. Ses « chants » territoriaux et de parade sont signalés tous les mois de l'année mais avec une intensité plus forte semble-t-il en début de printemps, de janvier à mars-avril. Trois creusements de loge sont signalés dans cette période à cheval sur mars et avril. Onze données font état de la reproduction de l'espèce, toutes situées à plus de

1000 m d'altitude : 1 en avril, une loge occupée dans le secteur du Pont-de-Montvert à 1444 m d'altitude, 7 en mai, loges occupées par une couveuse (1) ou par des poussins nourris au nid (6), 3 en juin avec des comportements de nourrissage de poussins au nid ; ces données sont toutes localisées entre la montagne des Goulets, le Mont Lozère et la corniche des Cévennes. Une nichée de 2 juvéniles s'envole le 13 juin 2015 et 2 juvéniles (reconnus au plumage et au comportement) sont notés un 09 et un 24 juillet. Le sex-ratio, avec 168 données renseignées, montre une nette prépondérance des contacts avec le sexe mâle : 143 mâles contre 25 femelles. La discrétion de ces dernières est sans doute la raison de ce sex-ratio largement en faveur des mâles. L'espèce est notée une fois se nourrissant de fourmis, au sol, à la manière très fréquente du Pic vert. Les essences explorées pour le creusement de loges ou pour la recherche de larves d'insectes sont diverses, autant feuillus (Hêtre dominant) que résineux (épicéas, pins sylvestre et maritime). Bien que l'espèce soit connue pour être peu perturbée par les enneigements hivernaux, un léger phénomène de transhumance paraît néanmoins affecter les jeunes qui auraient tendance à descendre vers les plaines du Piémont Cévenol gardois en période postnuptiale et hivernale (Ouvrage collectif, 2019).

Le Pic vert – *Picus viridis* Linnaeus, 1758 **PN** *Sédentaire, nicheur, très commun*

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
380	551	1361	1382	516	3402	384	404	4190

L'espèce est répandue et commune sur toute l'Europe tempérée à l'exception de l'Irlande et de la péninsule ibérique. Réputé sédentaire, le Pic vert s'accommode d'habitats arborés moins forestiers et beaucoup plus ouverts que les deux autres pics, noir et épeiche. Le Pic vert est aussi très présent à toute altitude dans le territoire du PNC, des plus basses vallées cévenoles aux plus hautes altitudes sur les massifs des monts Lozère et de l'Aigoual. Comme les autres pics, il se manifeste surtout par la voix, en l'occurrence un « ricanement » facilement identifiable, qui résonne quasiment toute l'année mais avec une fréquence et une intensité nettement accentuée au printemps, de février à avril-mai. Cette manifestation vocale, à la tonalité caractéristique, est déclinée selon le sexe et la période avec des modalités qui expriment à la fois l'alarme, la territorialité ou l'appel du congénère. Le Pic vert tambourine peu mais ce comportement a été observé occasionnellement de janvier à mai. Durant les mois de mai et juin, les oiseaux se font plus discrets et l'activité de reproduction bat son plein à ce moment-là comme chez les autres pics. Accouplement noté le 14 avril (en 2013), couples alarmant près du nid les 17 avril (en 2014), 28 mai (en 2017) et 14 juin (en 2012), nourrissage au nid le 03 juin (en 2011), juvéniles juste sortis du nid les 12 juin (en 2019), 19 juin (en 2014) (une famille), 23 juin (en 2012), 03 juillet (en 2013) et 24 juillet (en 2016 à Dourbies). Des bribes de chant sont notées fin juillet. Une grande diversité d'essences sont exploitées pour le creusement de loges : châtaignier, frêne, chêne, peuplier, robinier... Pas de données concernant l'alimentation si ce n'est que le Pic vert est fréquemment vu au sol, à la recherche d'invertébrés et notamment de fourmis.

Le Pic cendré – *Picus canus* Gmelin, JF, 1788 **LR PN DO** *Accidentel ?*

Cette espèce, au pattern assez proche du Pic vert, a une répartition plus restreinte que ce dernier sur toute une bande tempérée du continent médio-eurasiatique. Considéré comme sédentaire lui aussi, c'est un habitant des vieilles futaies de feuillus de plaines et de l'étage collinéen. En France, bien présent du bassin de la Loire au quart Nord-Est du pays, il est très sporadique en Auvergne et deux contacts sont rapportés du territoire du PNC. Ces données anciennes, non expertisées par un comité d'homologation, sont signalées pour mémoire : 1 individu le 05 août 1986 près de Corbès (Anduze) et 1 chanteur le 22 juin 1993 dans le bois des Oubrets sur les pentes de l'Aigoual (Destre et coll. 2000). Ces observations n'ont jamais été confirmées par la suite.

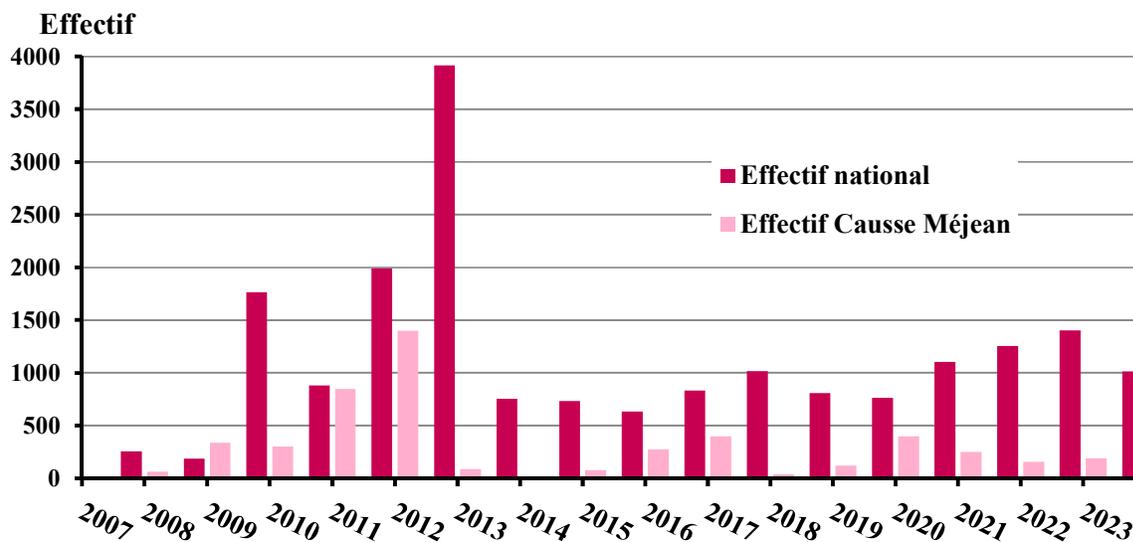
Ordre des Falconiformes – 8 espèces

Famille des Falconidés – 8 espèces (3 nicheuses)

Le Faucon crécerellette – *Falco naumanni* Fleischer, JG, 1818 **LR PN ZS DO**
Erratique, présent en fin de saison estivale

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
7	0	149	0	1	24	59	74	157

Estivant nicheur sur le continent eurasiatique tempéré et méditerranéen, le Faucon crécerellette s'en va hiverner en Afrique subsaharienne. Grand migrateur, il revient dès le mois de mars en France pour nicher en région méditerranéenne, des plaines du Languedoc-Roussillon jusqu'en Crau, en continuité avec la population ibérique. Sur le territoire du PNC, cette espèce n'est présente qu'en fin de période estivale. Un contingent d'oiseaux remonte du Sud, notamment d'Espagne, comme l'ont montré quelques reprises de bagues, ainsi que des plaines du Languedoc et de Crau très vraisemblablement, pour venir se nourrir sur les secteurs d'altitude des causses, Méjean et Sauveterre, ainsi que sur le Mont Lozère. Là, les Crécerellettes profitent de l'entomofaune encore abondante et diversifiée que produisent en fin de saison estivale les habitats de pelouses steppiques de ces secteurs. Les premiers oiseaux se manifestent à la fin du mois de juillet, une date précoce est signalée le 16 juillet, en 2014 au Mont Aigoual. Mais un dortoir comptant 114 individus, branchés dans une plantation de Pin noir sur les pentes du mont Gargo (Causse Méjean) le 29 juillet 1997 au soir, se rapporte vraisemblablement à cette espèce. Identifié à l'époque comme un dortoir de Faucon crécerelle (Destre et coll. 2000), il est quasiment certain, avec la connaissance actuelle de ces deux espèces, qu'il s'agissait en fait d'un dortoir de Faucon crécerellette. Selon les années et les fluctuations de la ressource alimentaire, constituée principalement d'Orthoptères et d'Hyménoptères, les troupes de Crécerellettes en chasse sont en nombre et effectifs variables. Depuis l'année 2007, les dortoirs sont systématiquement recherchés et dénombrés à l'échelle régionale. Sur le PNC, les principaux dortoirs, réguliers d'une année à l'autre, sont situés sur le Causse Méjean principalement et accessoirement sur le Causse de Sauveterre et dénombrés dans les derniers jours d'août. Un maximum a été observé fin août 2012 avec près de 1400 oiseaux, près d'un millier l'année précédente mais ce sont en général quelques centaines d'oiseaux qui sont recensées, environ 320 l'été 2021 par exemple. Les départs s'échelonnent rapidement dans les premiers jours de septembre et une date ultime est mentionnée le 15 septembre 2018 avec six individus encore en chasse sur la plaine de Chanet (Causse Méjean). Variation des effectifs de Faucon crécerellette en période post-nuptiale sur le Causse Méjean et au niveau national entre 2007 et 2023 :



Le Faucon crécerelle – *Falco tinnunculus* Linnaeus, 1758 **PN**

Présent toute l'année, migrateur, hivernant, nicheur, commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
480	420	2210	1091	584	2894	765	1126	4785

Le Faucon crécerelle a une très large répartition sur tout le continent eurasiatique ainsi que sur le continent africain. En France, c'est une espèce partout présente et, de même, dans le Parc national des Cévennes, le Crécerelle est un oiseau commun, bien réparti sur tout le territoire. Il évite seulement les grands massifs boisés homogènes et trouve son habitat optimal dans les milieux semi-ouverts. Considéré comme sédentaire en Europe occidentale et en France, il déserte cependant les hautes latitudes ainsi que les secteurs d'altitude en hiver lorsque la neige a tendance à couvrir durablement le sol en fuyant vers le Sud. C'est ainsi que des mouvements de populations ont lieu et le Faucon crécerelle est tout à la fois migrateur et transhumant. Cependant, ces mouvements sont peu perceptibles mais on remarque le retour printanier des couples qui reviennent fréquenter de bonne heure les sites de reproduction, souvent dès le mois de février après une désertion hivernale temporaire, tandis qu'un flux de migrateurs discrets remonte vers le Nord. Aux effectifs relevés, le passage se situe entre la mi-mars et la mi-avril : comme ces 13 individus le 17 mars, en 2011 à Saint-André-de-Majencoules, puis 13 le 28 mars suivant au même endroit, 10 le 30 mars, en 2008 sur le même site, 23 le 1^{er} avril, en 2015 à Val-d'Aigoual et encore 10 le 14 avril, en 2012 sur ce même site lors de suivis de migration. Malgré un retour des couples locaux souvent précoce, les aléas météorologiques printaniers ne permettent guère une installation sur les sites de reproduction avant la dernière décade de mars ou dans le courant d'avril et les étapes de la nidification se déroulent principalement sur les mois de mai, juin et juillet, voire jusqu'en août, surtout en altitude. Le Crécerelle occupe des habitats très variés : l'ambiance anthropique des villages, des hameaux ou des fermes lui convient tout autant qu'un environnement de falaises. Établissant son aire aussi bien dans une niche de bâtiment que dans une cavité en falaise ou dans un arbre, il est peu exigeant et montre de même pour son alimentation un éclectisme remarquable s'adaptant aux ressources locales des proies disponibles : toutes sortes d'invertébrés, des micromammifères, des oisillons, des reptiles autant de proies variées constituent son régime. 110 données de reproduction sont rapportées et permettent de préciser les fourchettes temporelles des différentes étapes : installation des couples, parade et offrandes (6 occurrences) entre le 21 mars et le 2 juin ; accouplements (16 occurrences) entre le 11 mars et le 14 mai ; couple ou femelle au nid, incubation (33 occurrences) entre le 1^{er} avril et le 17 juillet ; nourrissages de poussins au nid (39 occurrences) entre le 10 avril et le 25 juillet ; envol des juvéniles (9 occurrences) entre le 12 mai et le 04 août ; et enfin des juvéniles hors du nid mais encore nourris (8 occurrences) entre le 18 juin et le 09 août. En fin d'été, les rassemblements familiaux sont fréquents sur les grands espaces producteurs d'insectes, pelouses steppiques des causses, Méjean et Sauveterre, pelouses du Mont Lozère et ces Crécerelles locaux se confondent avec les bandes transhumantes de Faucon crécerellette. Progressivement, la densité des oiseaux contactés diminue avec un flux migratoire postnuptial, plus marqué que le passage printanier, perceptible durant la première quinzaine d'octobre : lors de suivis de migration, 45 individus sont dénombrés dans la journée du 05 octobre, en 2013 à Val-d'Aigoual, et 89 le 10 octobre, en 2004 à Vébron devant un front orageux. Quelques oiseaux séjournent ensuite durant l'hiver désertant plus ou moins les paysages cévenols et caussenards au gré des rigueurs hivernales.

Le Faucon kobez – *Falco vespertinus* Linnaeus, 1766 **PN DO**

Migrateur irrégulier, au passage pré-nuptial surtout

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
4	1	221	0	8	47	120	67	234

Estivant nicheur en Eurasie centrale tempérée, le Faucon kobez va hiverner dans le Sud du continent africain. Un contingent d'oiseaux, issu de l'Europe centrale, migre par l'ouest de la Méditerranée et

survole notre pays ainsi que le territoire du Parc national des Cévennes à l'occasion de son double passage. Selon les années, en fonction des aléas climatiques, la proportion d'oiseaux ainsi que la durée des haltes migratoires sont variables. Le passage prénuptial (175 données) est nettement plus marqué que le passage postnuptial (32 données) et les effectifs d'oiseaux groupés plus importants au printemps, jusqu'à 22 individus le 10 mai 2008 au Sud du Causse Méjean, qu'à l'automne où les oiseaux sont tout au plus vus par paires, 2 oiseaux ensemble le 12 août 2012 sur le même Causse Méjean. Au printemps, les tout premiers oiseaux sont notés dans la dernière décade d'avril : une femelle adulte le 22 avril 2019, sur le Causse Méjean, constitue l'observation la plus précoce. Puis c'est dans le courant de mai que le gros des effectifs passe ou stationne, selon l'abondance des grillons champêtres, une de ses proies favorites à cette saison massivement consommées les années fastes. Le passage s'étire ensuite, avec quelques retardataires, jusqu'en juin et les dates très tardives au-delà de la mi-juin, date extrême le 28 juin en 1986 et 2015, laissent parfois imaginer des velléités d'installation en reproduction mais sans suite jusqu'à présent. Le retour automnal est discret avec le passage de rares oiseaux, irrégulier d'une année à l'autre, entre les dates extrêmes du 12 août, en 2012 à Nivoliers, et le 16 septembre, en 1988 à Drigas et 2016 aux Cheyrouses sur le Causse de Sauveterre. La majorité des contacts ont lieu sur les espaces ouverts des causses, Méjean, Sauveterre et Can de l'Hospitalet. Précisons, pour cette espèce dont le plumage permet un sexage aisé, que la fréquence des mâles contactés est légèrement supérieure à celle des femelles : 51 mâles identifiés et mentionnés contre 41 femelles et, pour l'âge, 27 mentions d'adulte sont rapportées pour 8 plumages identifiés comme juvéniles ou immatures.

Le Faucon d'Éléonore – *Falco eleonora* G^{éné}, 1839 **PN DO** *Erratique, migrateur estival, rare mais régulier*

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
55	20	33	175	15	218	14	66	298

Cette espèce niche dans le bassin méditerranéen et sur les côtes atlantiques marocaines et s'en va hiverner à Madagascar. C'est au cours de ses pérégrinations migratoires que l'espèce survole l'espace du Parc national des Cévennes. En effet, l'espèce ne nichant plus sur les côtes méditerranéennes françaises, ce sont des oiseaux à la fois en transit migratoire et des oiseaux immatures en erratisme qui montent chasser sur les contreforts et sur les hauteurs du territoire du Parc. Entre les dates extrêmes des 14 avril, en 2016 à Cendras, et 29 octobre, en 2011 à l'étang de Barrandon (Mont Lozère), le Faucon d'Éléonore est contacté tous les mois durant la belle saison mais avec une nette abondance pendant les mois de juin et juillet. C'est surtout sur le secteur de Cendras, près d'Alès, sur le piémont Cévenol que les plus forts effectifs et rassemblements d'oiseaux en activité de chasse et en dortoir sont observés, particulièrement à la charnière juin - juillet : 15 individus le 22 juin 2015 et jusqu'à 21 individus le 11 juillet 1992. Les données plus en altitude sur le territoire du Parc sont plus sporadiques mais des oiseaux sont assez régulièrement notés sur le Causse Méjean et sur le Mont Lozère. Les mouvements d'automne sont plus aléatoires et les effectifs observés de moindre importance, n'excédant que rarement 1 à 2 individus, 3 individus au maximum le 14 septembre 2020 à Cans-et-Cévennes par exemple. Concernant les patterns de coloration, sur 241 données renseignées, 71 % se rapportent à la forme claire et 29 % à la forme sombre. Répartition mensuelle des données dans la base PNC :

J	F	M	A	M	Jn	Jt	A	S	O	N	D
0	0	0	3	4	115	111	44	31	1	0	0

Le Faucon émerillon – *Falco columbarius* Linnaeus, 1758 **PN DO**

Migrateur au double passage, hivernant rare

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
11	5	185	8	8	53	83	81	217

Ce petit faucon a une très vaste répartition dans tout l'hémisphère Nord, nichant dans les espaces ouverts nordiques et boréaux et descendant hiverner dans les régions plus tempérées supra-équatoriales. En France et sur le territoire du PNC, ce sont des oiseaux descendus d'Europe du Nord qui passent à l'automne, rarement avant la mi-septembre, date extrême le 09 septembre 1986 à Drigas (Causse Méjean), et surtout en octobre et novembre. Notons que l'espèce, très solitaire, est toujours vue à l'unité. Un petit contingent d'oiseaux hiverne sporadiquement dans la région, en fonction des densités et des mouvements des bandes de passereaux hivernants, ses proies favorites. Le Faucon émerillon chasse à l'affût, perché sur une motte de terre, une pierre ou un piquet, toujours en terrain dégagé, et fond sur la proie ciblée : pinsons, alouettes, pipits et hirondelles sont le plus souvent cités mais la capture de petits lézards est aussi mentionnée. L'Émerillon remonte au printemps se reproduire dans les toundras nordiques et le passage pré-nuptial est sensible en mars et jusqu'à la mi-avril, avec encore quelques rares données en mai, date extrême le 03 mai, en 2015 à Mas-de-Val (Causse Méjean) voire exceptionnellement le 20 mai, en 1982 au Mont Aigoual. Répartition mensuelle des données dans la base PNC :

J	F	M	A	M	Jn	Jt	A	S	O	N	D
26	8	24	30	4	0	0	0	13	54	36	16

Le Faucon hobereau – *Falco subbuteo* Linnaeus, 1758 **PN**

Migrateur, estivant nicheur, peu commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
51	49	182	112	47	236	86	119	441

Le Faucon hobereau est un estivant nicheur dans toute l'Eurasie tempérée qui s'en va passer l'hiver dans la moitié Sud du continent africain. Sur le territoire du PNC, il a le même statut d'estivant nicheur qui revient régulièrement au printemps, dans le courant de la deuxième quinzaine d'avril. Une date précoce est mentionnée : le 27 mars, en 1991 et 2012, ainsi que trois dates dans la première décennie d'avril. Le passage des migrateurs est discret et difficile à distinguer du retour des reproducteurs locaux. Six mentions font état d'un comportement de migrateurs actifs et sont groupées entre le 27 avril et le 08 mai. Ce faucon est aussi plutôt discret en reproduction et les indices rapportés sont rares : six couples cantonnés entre le 20 mai, en 2021 près d'Oultet (commune de Saint-Julien-du-Tournel), et le 16 juillet, en 2014 au Truc de Balduc (commune de Saint-Bauzile), sur les communes de Bréau-Mars, Lassalle, Saint-André-de-Majencoules. Une femelle couve le 14 juillet 2015 à Anduze et 2 poussins sont visibles au nid le 31 juillet mais 1 seul semble présent le 09 août suivant et quitte le nid le 15 août. Nourrissage et alarme entre le 26 juillet et 17 août, en 2021 près de Mandagout. Des juvéniles juste hors du nid sont notés : 1 le 18 juillet, en 2017 à Molézon, 1 le 02 août, en 2021 à Cassagnas, et 2 le 05 août, en 1984 aux Plantiers. L'espèce est plus souvent observée en action de chasse, en vol, surtout sur les insectes aériens (Odonates, Hyménoptères, Coléoptères – cétoines) et les oiseaux dont Hirondelles rustiques et fenêtre, alouettes, pipits, martinets et même un Pigeon colombin activement pourchassé. Le Faucon hobereau semble assez individualiste et ne craint pas de se mesurer à plus fort que lui pour défendre son territoire ou sa nichée : milans, buses, Faucon pèlerin, Grand Corbeau et corneilles font partie de ces espèces. En fin d'été, les observations se font plus rares et l'espèce disparaît dans le courant de la première décennie d'octobre sans que ne soit discerné un réel passage post-nuptial. La date extrême du 25 octobre est mentionnée pour les années 1977 et 2009. Le Faucon hobereau est totalement absent en hiver.

Le Faucon sacre – *Falco cherrug* Gray, JE, 1834 **PN DO**

Accidentel ?

Cette espèce se reproduit en Eurasie centrale mais ses populations occidentales vont hiverner pour partie en Afrique subsaharienne. L'Europe occidentale n'est pas une voie de migration habituelle mais ce faucon est régulièrement observé en France sans qu'il soit possible de savoir le plus souvent s'il s'agit d'oiseaux sauvages ou d'oiseaux échappés de captivité. Deux données sont rapportées dans la base du PNC : 1 oiseau à Arphy le 26 février 2000 et 1 oiseau au Col des Portes (commune d'Aumessas) le 19 mars 2003.

Le Faucon pèlerin – *Falco peregrinus* Tunstall, 1771 **PN ZS DO PNC**

Présent toute l'année, migrateur, hivernant, nicheur, localisé

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
38	23	363	54	31	190	158	161	509

Le Faucon pèlerin est une espèce cosmopolite largement répandue sur tous les continents. En Europe occidentale, en fonction des disponibilités alimentaires, le Faucon pèlerin est plus ou moins sédentaire. Les populations nordiques migrent vers le Sud en hiver tandis que les couples cantonnés dans des habitats relativement protégés et bien pourvus en nourriture ont tendance à être sédentaires. En Lozère et dans le Gard, ainsi que sur le territoire du PNC, les oiseaux paraissent fidèles toute l'année à leurs sites de nidification. Cependant, en période de migration et en hiver, des adultes venus du Nord ou des immatures originaires de toutes régions peuvent stationner plus ou moins durablement comme le prouve cet oiseau bagué, venu d'Allemagne et retrouvé mort le 17 novembre 1997 sur le Causse de Changefège près de Mende. Ces mouvements migratoires sont peu décelés, les populations de cette espèce étant plutôt clairsemées. Sur le territoire du PNC, les sites de reproduction du Faucon pèlerin se rencontrent uniquement dans les secteurs rocheux où chaque couple peut occuper une ou plusieurs aires, alternativement au fil des ans, sur des vires abritées ou dans des cavités du rocher. L'espèce affectionne particulièrement les gorges et les vallées entourant les grands causses et 62 % des couples sont installés sur un support calcaire, un tiers se rencontre dans les schistes des vallées cévenoles et seulement quatre couples (soit 9 %) sont connus sur le granite de l'Aigoual ou du Mont-Lozère. Les couples sont fidèles à leurs sites de nidification sauf disparition naturelle ou accidentelle d'un des partenaires ; dans ce cas, un site peut rester vacant une ou deux saisons jusqu'à ce qu'un nouveau couple se recompose. Les couples sont plus productifs et stables sur le substrat calcaire. Les sites de nidification cévenoles sur schiste sont occupés de manière plus aléatoire, les aires étant sans doute plus sensibles à la prédation (rochers plus facilement accessibles aux mustélidés) et les sites globalement plus exposés à la compétition des Grands Corbeaux. Au total, depuis la création du Parc, 61 sites de nidification ont été recensés et fréquentés au moins une fois par un couple de Faucon pèlerin et on peut estimer une population potentielle et optimale de 43 couples différents sur ce territoire. Actuellement, c'est de l'ordre de 38 sites qui sont plus ou moins occupés régulièrement et 32 l'étaient au cours de la saison de reproduction 2022. Les manifestations territoriales comme les comportements nuptiaux démarrent tôt au printemps, souvent dès le mois de février. Le couple défend alors vivement le site contre les autres rapaces et les corvidés. Le mâle offre des proies à la femelle et le couple visite des emplacements pour la future aire. La ponte est déposée en moyenne vers la mi-mars avec une date précoce, le 27 février 2023 au Collet-de-Dèze (date la plus précoce observée). Avec une taille de ponte variant de 1 à 4 œufs, la population de Faucon pèlerin du PNC affiche un taux de reproduction global assez faible : 0,9 jeune à l'envol pour tous les couples suivis (N = 310 cas de reproduction). Soulignons qu'un fort taux d'abstention de ponte concerne parfois durablement certains couples, occupant alors des sites sans se reproduire, parfois jusqu'à une dizaine d'année ; ces sites « puits » absorbent plus d'oiseaux qu'ils n'en produisent (Ispagnac, Balsièges). Le taux de productivité qui ne concerne que les couples ayant déposés une ponte est meilleur et affiche 1,55 jeunes à l'envol, calculé sur 159 cycles de reproduction suivis de 1998 à 2022 avec les extrêmes de 0,56 en 2003 et 2,22 en 2021. Cette valeur moyenne est un peu supérieure à la moyenne nationale (1,49 jeunes/couple ; extrêmes de 1,13 et 1,81) calculé sur 10174

cycles de 1998 à 2017 (cahiers de la surveillance LPO). Le faible échantillon relevé annuellement dans le PNC relève sans doute un peu le taux de productivité et amplifie les extrêmes observés. La taille moyenne des nichées envolées de 2,04 jeunes/couple et inférieure à la moyenne nationale (2,21 jeunes/couple). Globalement, la productivité des couples nichant sur la zone calcaire autour des grands causses et meilleure que celle des zones schisteuses pour les mêmes raisons que celles citées plus haut. Malgré un taux de reproduction relativement faible, le Faucon pèlerin montre malgré tout une belle dynamique sensible à partir du milieu des années 1990. La population des vallées calcaires s'étant progressivement densifiée et de nouveaux semblent encore s'installer ces dernières années dans le bassin du Tarn (Saint-Bauzile et Florac). Dans les vallées cévenoles schisteuses, la population est passée de trois ou quatre couples à douze actuellement avec les intermittences liées à cette zone. La dynamique nationale, la protection de l'espèce et l'augmentation du Pigeon ramier, une de ses proies favorites, sont probablement des facteurs qui ont favorisé cette dynamique. Les conditions météorologiques difficiles, la prédation dans les vallées cévenoles, les dérangements liés aux activités humaines et la compétition pour les sites de nidification (Grand Corbeau, Vautour fauve, Grand-Duc) sont des facteurs cependant qui tendent à modérer cette dynamique.

Ordre des Passériformes - 128 espèces

Famille des Laniidés - 5 espèces (1 disparue, 4 nicheuses)

La Pie-grièche écorcheur – *Lanius collurio* Linnaeus, 1758 **PN DO**
Migratrice, estivante nicheuse, commune

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
120	42	2638	51	356	1568	610	1029	3207

Espèce des contrées eurasiatiques occidentales et tempérées en nidification estivale, la Pie-grièche s'en va hiverner dans le sud-est du continent africain. Largement répandue en France, elle est particulièrement commune en Lozère et bien représentée dans tous les habitats semi-ouverts avec un piqueté buissonnant ou des haies basses en milieux bocagers. Sur le territoire du PNC, les parcours utilisés par l'élevage extensif où alternent landes broussailleuses et pelouses rases représentent un milieu particulièrement favorable à cette espèce en période de nidification. La Pie-grièche écorcheur est plutôt un migrateur tardif qui, par la voie orientale méditerranéenne, ne revient d'Afrique que dans la première décade de mai en moyenne. Quelques retours plus précoces, dès la fin du mois d'avril comme le 28 avril, en 2015 à Mas-Saint-Chély (Causse Méjean), le 27 avril, en 2016 à La Condamine (Causse Méjean) et même le 20 avril, en 2018 près du Bleygard. Ces premières observations précoces en avril ont tendance à devenir plus fréquentes ces dernières années. Au contraire, certaines années, les retours peuvent être freinés par des conditions météorologiques défavorables et les premiers oiseaux ne se manifestent guère avant le 10 mai. Dès leur retour, les couples locaux se cantonnent aussitôt sur leurs sites habituels et manifestent sans tarder des comportements territoriaux, notamment à l'égard de congénères encore en transit migratoire, révélant ainsi un passage pré-nuptial qui reste discret par ailleurs. Si l'altitude optimale de l'espèce en nidification se situe dans l'étage montagnard, soit entre 900 m à 1100 m (sur l'ensemble des données gardoises et lozériennes – Faune-LR), l'espèce est observée nicheuse dès 230 m, près du Vigan en août 2005, et un couple nourrit une nichée le 11 août 2013 au-dessus des Sagnes (Mont Lozère) à près de 1300 m d'altitude. Les premières constructions de nid sont notées dans les derniers jours de mai (29 mai et 30 mai en 2011), un premier nid avec 5 œufs le 12 juin, en 1991 à Lanuéjols, et des poussins ou des juvéniles nourris hors du nid sont rapportés en nombre de contacts à peu près équivalents sur les mois de juin (24 données), juillet (30 données) et août (27 données). Une ultime donnée, datée du 03 septembre 2016 à La Fajole (Causse Méjean), signale une nichée de 2 poussins juste hors du nid quémendant de la nourriture auprès d'un adulte. Nichée pour le moins tardive puisque les Pies-grièches écorcheurs se retirent discrètement de nos paysages caussenards et cévenols dès la dernière décade d'août. Les derniers oiseaux sont signalés dans le

courant de septembre mais les présences tardives dans le courant de ce mois semblent plus fréquentes ces dernières années : aucune date au-delà du 10 septembre n'est rapportée jusque dans les années 2010, tandis que dans la dernière décennie écoulée, dix dates ultimes se situent au-delà du 10 septembre et pour les cinq dernières années, quatre dates vont même au-delà du 15 septembre : dates extrêmes, le 25 septembre 2013 à Vébron et le 26 septembre 2016 à Bassurels. Certes, la pression d'observation, notamment avec la mise en place de différents protocoles de suivis faunistiques, a pu favoriser et augmenter les probabilités de contacts mais ces départs plus tardifs sont observés par ailleurs à une échelle locale et nationale : une Pie-grièche écorcheur mâle a séjourné en halte migratoire près de Marvejols jusqu'au 29 novembre 2020 ! Cette espèce pourrait bien être concernée, à l'avenir, dans son statut phénologique influencé par l'évolution climatique actuelle.

La Pie-grièche à poitrine rose – *Lanius minor* Gmelin, JF, 1788 **LR PN ZS DO** *Disparue*

Estivante nicheuse en Eurasie centrale, chaude et méditerranéenne, ainsi qu'au Moyen-Orient, cette espèce s'en va strictement hiverner tout au sud du continent africain. En France, confinée à la frange méditerranéenne ces dernières années, elle est en forte régression et a sans doute disparu de la région Languedoc-Roussillon. Cependant, historiquement, l'espèce est signalée au XIX^{ème} siècle des environs de Mende (un spécimen est visible dans les collections du Musée du Gévaudan à Mende), Meylan (1933) la signale au Vigan et elle est donnée comme « assez répandue ça et là dans tout le Massif Central sans être jamais abondante » dans les années 1940 (Cantuel 1949), une mention de cette espèce, totalement improbable puisque datée 09 janvier 1979 du Causse Méjean, est rapportée par Brugière et Duval (1983). A une telle date, l'espèce est en hivernage au sud de l'Afrique. Il est évident qu'à l'instar de cette donnée des confusions avec la Pie-grièche grise ou la Pie-grièche méridionale ont dû être commises et il est clair que cette espèce ne fait pas (ou plus) partie de l'avifaune du PNC actuellement.

La Pie-grièche grise – *Lanius excubitor* Linnaeus, 1758 **LR PN ZS** *Migratrice transhumante, hivernante rare, nicheuse localisée ?*

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
5	0	458	0	16	91	200	188	479

Cette espèce est largement répartie sur toute l'Europe, l'Asie centrale et la moitié nord du continent africain, représentée, selon les régions et les habitats fréquentés, par douze sous-espèces reconnues actuellement. Les populations nordiques sont migratrices mais, au sud, la Pie-grièche grise est sans doute plus sédentaire. En France, l'espèce se reproduit dans le Massif Central et dans le quart nord-est du pays mais l'hiver, elle se disperse sur tout le territoire. Dans les limites du PNC, cette espèce est peut-être nicheuse sur le pourtour du Mont Lozère à des altitudes supérieures à 700 m et la présence de deux couples respectivement signalés aux Sagnes (Saint-Julien-du-Tournel) le 03 juillet 1994 à 1428 m et le 28 mai 2012 près de l'Hôpital (Le Pont-de-Montvert) à 1380 m prouvent que cette espèce peut monter haut sur les pentes de ce massif. Aucune donnée ne précise davantage son statut de nicheuse mais des oiseaux chanteurs et couples cantonnées dans ce secteur, en période de reproduction, sont régulièrement mais sporadiquement notés. Inféodée aux milieux ouverts, à semi-ouverts, avec un piqueté de buissons ou d'arbres isolés, il est possible que l'espèce soit limitée dans son expansion par une couverture forestière trop importante mais peut-être aussi par le relief, l'espèce évitant les terrains trop pentus. De même, plus en altitude, sur les pelouses et landes sommitales du Mont Lozère, les strates herbacées et frutescentes sont sans doute trop élevées pour satisfaire le comportement de chasse de cet oiseau prédateur d'insectes, de micromammifères ou de petits passereaux. En hiver, quelques individus venus du nord s'aventurent plus au sud sur les hauts plateaux caussenards mais leur présence reste rare et localisée : 1 individu est noté dès la fin du mois d'août, 27 août 2013 à Montignac sur le rebord occidental du Causse Méjean (commune de La Malène), site d'hivernage repéré dès le 18 décembre 2002, retrouvé l'hiver 2009-2010 sur le même secteur avec le retour d'un individu dès le 20 septembre,

en 2010. Ce site d'hivernage est toujours fréquenté durant l'hiver 2013-2014 et l'espèce est aussi notée plus au cœur du causse comme le 25 janvier 2016 à la Piquouze (Causse Méjean). De même, l'espèce est signalée en hiver sur le Causse de Sauveterre, le 19 décembre 2015 près de Champerboux (commune de Sainte-Énimie) par exemple. Ces espaces de pelouses caussenardes steppiques sont par ailleurs occupés par son espèce jumelle, la Pie-grièche méridionale, qui, très casanière, a peut-être tendance à évincer les candidates à un hivernage prolongé. La Pie-grièche méridionale fut, à ce propos, considérée, jusqu'à très récemment, comme une sous-espèce de la Pie-grièche grise ce qui contribue à l'imprécision des connaissances actuelles sur le statut de cette dernière. Les bases de données anciennes confondent jusque dans les années 1990 ces deux espèces. La Pie-grièche grise est bien présente, plus au nord, sur les massifs de l'Aubrac et de la Margeride en Lozère et la limite de son aire d'extension, en période de reproduction, passe sans doute sur les contreforts méridionaux du Mont Lozère, limites qu'il serait intéressant de préciser dans l'avenir sur les communes de Brenoux, Langlade, Saint-Etienne-du-Valdonnez, Les Bondons et Le Pont-de-Montvert.

La Pie-grièche méridionale – *Lanius meridionalis* Temminck, 1820 **LR** **PN** **ZS** **PNC**

Présente toute l'année, migratrice transhumante, hivernante, nicheuse localisée

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
4	2	1916	1	1	617	692	615	1924

Considérée jusqu'en 1997 comme une sous-espèce de la Pie-grièche grise, la Pie-grièche méridionale a été proposée et reconnue au niveau international comme une espèce à part entière (British Ornithologists' Union 1997). La Pie-grièche méridionale a une répartition limitée à la péninsule ibérique et le sud de la France, remontant vers le nord jusque sur les espaces caussenards du sud Massif Central. L'espèce affectionne les espaces ouverts avec des buissons ou des arbres épars et une strate herbacée rase voire steppique. Elle paraît très sédentaire dans son aire de distribution mais quelques individus se dispersent en erratisme hivernal partout dans le quart méridional de la France. Les secteurs limitrophes avec l'aire de la Pie-grièche grise peuvent alors se superposer et générer quelques confusions entre les deux espèces si l'on ne procède pas à un examen poussé lors des contacts visuels sur le terrain, d'autant plus que la Pie-grièche méridionale a tendance à perdre un peu la nuance rosée du ventre et de la poitrine en fin d'été et début d'automne. L'effectif nicheur de cette population a été évalué entre 40 et 60 couples en 2022, réparti pour l'essentiel sur le territoire du PNC, entre le Causse de Sauveterre, le Causse Méjean et la Can de l'Hospitalet. Cette espèce, comme sa jumelle la Pie-grièche grise, passe de longs moments immobile, perchée sur un buisson ou un piquet à repérer ses proies : gros insectes (Coléoptères, Orthoptères, Hétérocères, chenilles, ...) micromammifères (rongeurs ou musaraignes) et course de temps à autre un passereau d'un buisson à l'autre : alouette, linotte, bruants (zizi, jaune et proyer) sont rapportés dans la base. Sur le territoire du PNC, l'espèce occupe tous les habitats ouverts des causses, Causse Noir, causses de Sauveterre et Méjean. La majorité des mâles semble sédentaire mais un erratisme postnuptial, qui est peut-être plutôt le fait des femelles et des jeunes nés dans la saison, est révélé par une présence d'oiseaux en des milieux inhabituels. Mais on peut noter que nombre de chanteurs, isolés, se manifestent durant les mois d'automne, de septembre à décembre, parfois sur les mêmes postes de chant que ceux utilisés au printemps sur les sites de reproduction. Les deux membres des couples, bien répertoriés et localisés, paraissent en tout cas réinvestir très tôt, dès le mois de février, leur site de nidification. Des suivis récents dans le cadre d'un Plan National d'Action (depuis 2013) et la mise en place au printemps 2021 d'un projet de baguage et de suivi de l'espèce sur les causses ont déjà permis de collecter des informations plus précises sur les modalités de la reproduction de cette espèce localement, notamment sur le Causse Méjean. Par de belles journées hivernales, les mâles se manifestent dès janvier par leur chant et les couples, une fois formés, se cantonnent en février et mars. La neige et un froid hivernal sévère ne semblent pas déranger outre mesure cette espèce qui reste présente sur le Causse Méjean à mi-janvier 2010, lors d'une vague de froid, le 09 février 2012 alors que règne depuis plusieurs jours une température de -15°C, le 04 février 2015 et le 10 février 2016 alors que sévissent neige et tourmentes pendant plusieurs jours, avec encore un -

11°C le 15 février suivant, présente et fidèle sur certains sites le 15 novembre 2019 alors que 10 cm de neige couvrent la pelouse caussenarde ou le 07 janvier 2021 avec 15-20 cm de neige et une température de -14°C ! Et malgré ces frimas, un couple parade dès le 12 janvier 2012, un accouplement est noté le 26 mars 2021, et des offrandes du mâle à la femelle signalées jusqu'au 19 avril. Une construction de nid, par les deux membres du couple (à vérifier), est bien suivie le 19 avril 2014. Des pontes sont contrôlées entre les 23 avril et le 27 mai ; quatre d'entre elles parmi les sept recensées, et considérées comme complètes, contenaient respectivement 4, 5, 6 et 7 œufs. Des poussins nourris au nid sont signalés entre le 05 mai et le 14 juillet (10 observations en mai, 3 en juin et 4 en juillet) ; des juvéniles nourris hors du nid sont notés du 19 mai au 24 août (2 observations en mai, 16 en juin, 7 en juillet et 4 en août). Des juvéniles émancipés sont observés dès le 29 juin, en 2015 et, cette même année, 3 juvéniles sont ostensiblement chassés par les adultes le 26 août. En période de reproduction, la Pie-grièche méridionale ne craint pas de défendre son territoire et ses jeunes avec véhémence même si le danger vient d'espèces plus grosses ; elle fut notée chassant Traquet motteux, Pie-grièche écorcheur, Grive litorne, étourneau, Huppe fasciée, Pie bavarde, Corneille noire, Grand Corbeau et Faucon crécerelle. Dès le mois d'août, la plupart des jeunes produits dans la saison semblent se disperser assez loin car les effectifs et densités d'oiseaux observés sur le causse retrouvent des valeurs relativement faibles, les individus étant le plus souvent, et de nouveau, notés à l'unité. Mais le programme actuel de marquage des individus, avec des bagues lisibles à distance à l'aide d'une lunette, devrait apporter des réponses précieuses quant à la fidélité des couples aux sites de nidification ainsi que sur le devenir des jeunes oiseaux et le renouvellement local des reproducteurs.

La Pie-grièche à tête rousse – *Lanius senator* Linnaeus, 1758 LR PN ZS PNC
Migratrice, nicheuse ?, en forte régression, devenue très rare

Aigoual	Basses Cévennes	Causse Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
4	17	45	2	6	52	13	9	74

La Pie-grièche à tête rousse est une estivante nicheuse en Europe méridionale et en Asie mineure qui s'en va hiverner en Afrique subsaharienne au nord de l'équateur. Ses populations sont donc strictement migratrices et, en France, en nidification, elle est surtout présente sur le pourtour méditerranéen, plus sporadique à l'ouest et dans le centre du pays jusqu'au nord-est. Bien que ne montant guère en altitude, sous nos climats, il semble qu'elle ait été plus commune dans les décennies passées : Meylan (1933) la signale à proximité de plusieurs hameaux du Causse Méjean, souvent associée au Moineau soulcie, et retrouve même un oiseau mort sur le Mont Lozère en mai 1932 qu'il soupçonne être un migrateur. Plus récemment, elle était connue nicheuse dans les années 1970 en Lozère (Brugière & Duval 1983) et communément rencontrée. Depuis, les observations de cette espèce se sont raréfiées et les dernières données de reproduction formelle sur les hauteurs de ce département datent de l'année 1977. Sur le territoire du PNC, c'est surtout un migrateur mais quelques couples se reproduisent sur le piémont des Cévennes. Les premiers oiseaux reviennent dans le courant de la deuxième quinzaine d'avril, cinq données après le 15 avril, avec une date précoce le 13 avril 2016 à Finiels, sur les pentes méridionales du Mont Lozère. La présence de l'espèce est sporadique sur l'ensemble du territoire et il est difficile de distinguer les oiseaux en migration d'éventuels reproducteurs locaux qui pourraient rester discrets dans le courant de la belle saison. Cependant, la plus grande fréquence des contacts en mai laisse supposer un léger flux de migrateurs et la présence de juin à août est sans doute révélatrice de couples reproducteurs ou de tentatives de reproduction ici ou là. La nidification de l'espèce est encore soupçonnée sur le Causse Méjean en 1994 : une femelle avec une plaque incubatrice est capturée le 20 juin à Drigas (Destre et coll. 2000). Elle n'est prouvée que dans les basses vallées et collines cévenoles : anciennement, à Robiac-Rochessadoules près de Bessèges le 16 juillet 1988 (couples avec juvéniles), et plus récemment le 10 août 2005 près du Vigan (4 adultes et 5 jeunes), le 15 août 2007 à Molières-Cavaillac (1 couple nourrissant 2 juvéniles), le 10 juillet 2011 aux Mages (couple nourrissant 2 jeunes) et le 07 août suivant au même endroit, des adultes et juvéniles encore présents. Courant août, l'espèce s'éclipse discrètement, sans passage postnuptial notable, et le 24 août, en 1997 près de l'aven Armand et en 2012 au mont Gargo sur le Causse Méjean, constitue la dernière date de présence de l'espèce. Aucune autre donnée de reproduction n'a été signalée dans la dernière décennie écoulée laissant

entrevoir une régression très nette de cette espèce qui n'a fait que s'amplifier au cours des années passées. Répartition mensuelle des données dans la base PNC :

J	F	M	A	M	Jn	Jt	A	S	O	N	D
0	0	0	6	29	16	10	9	0	0	0	0

Famille des Oriolidés – 1 espèce (1 nicheuse ?)

Le Lorient d'Europe – *Oriolus oriolus* (Linnaeus, 1758) PN

Migrateur, estivant nicheur ? localisé

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
14	128	28	171	5	314	14	18	346

Estivant nicheur en Europe et Eurasie occidentale tempérée, le Lorient s'en va hiverner dans la moitié Sud du continent africain. Bien présent en France, sauf en altitude, il est régulièrement noté sur le territoire du PNC, à la fois comme migrateur et comme nicheur dans les vallées et coteaux du Piémont Cévenol. Le Lorient est de retour d'Afrique dans la dernière décade d'avril, en général après le 25 de ce mois. Une date précoce est signalée le 14 avril 2016 à Saint-Privat-de-Vallongue mais, ce printemps-là, les loriots furent en avance de manière assez générale. Le flux pré-nuptial, qui atteint son pic autour de la mi-mai, est bien documenté car cette espèce émet son chant flûté caractéristique lors de ses haltes migratoires, si bien qu'il est noté un peu partout mais de manière sporadique. Quelques oiseaux attardés semblent encore en mouvement en juin si l'on en juge par les chants sans lendemain. Mais dans le courant de ce mois et jusqu'en juillet, les mâles chanteurs se cantonnent dans leurs habitats de prédilection : les ripisylves, les peupleraies, les parcs et les boisements clairs de chênes des vallées et contreforts cévenols. L'espèce est bien présente en nidification sur toutes les communes du Vigan, Lassalle, Cendras, Branoux-Les-Taillades, Générargues, Bessèges etc. Sur les massifs d'altitude et sur les plateaux caussenards, le Lorient n'est qu'un simple migrateur mais une petite population nicheuse probable est présente durant les mois d'été sur le Rozier, à la confluence Tarn-Jonte, et jusqu'à Gatuzières en amont de Meyrueis dans la vallée de la Jonte. Cependant, plus en amont des gorges du Tarn, l'espèce ne semble pas implantée comme reproductrice alors que la ripisylve du Tarn paraît pouvoir lui convenir. Des dates tardives, concernant des chanteurs, comme le 28 mai 1983 à Florac laissent imaginer une reproduction locale mais sans aucune preuve jusque-là. Les données de reproduction restent rares, l'oiseau ayant l'habitude de séjourner toujours haut dans les frondaisons pour installer son nid. Des œufs tombés au sol à la suite d'une prédation (22 mai 2016 à Saint-Ambroix et 05 août 2008 à Branoux-Les-Taillades) ou des juvéniles observés en cours de saison (20 juillet 2003 à la bambouseraie d'Anduze, commune de Générargues) sont les seuls indices rapportés. L'espèce s'éclipse ensuite discrètement fin août et quelques rares attardés sont notés jusqu'en septembre : trois contacts seulement dans le courant de ce mois avec la date ultime du 15 septembre 1976 à Vébron.

Famille des Corvidés – 10 espèces (6 nicheuses)

Le Geai des chênes – *Garrulus glandarius* (Linnaeus, 1758)

Présente toute l'année, migrateur, hivernant, nicheur, commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
906	664	1058	1650	960	3686	433	1119	5238

Le Geai des chênes est considéré comme sédentaire dans toute son aire de répartition qui s'étend de l'Europe occidentale jusqu'à l'océan Pacifique dans toutes les régions tempérées et nordiques de l'Eurasie. Cependant, bien présent partout en France dans les habitats forestiers et bocagers, il montre des mouvements inter-saisonniers particulièrement remarquables sur le territoire du PNC. En effet, l'espèce est notée tout au long de l'année mais des regroupements ou des bandes d'oiseaux en mouvement sont signalés au printemps et à l'automne. Parfois même de manière inhabituelle au printemps comme ces 40 individus ensemble sur le Causse Méjean le 23 avril 2020 et ce groupe de 27 le même jour à Saint-Etienne-du-Valdonnez. Par le passé, 30 puis 50 passent dans les gorges du Tarn au Rozier le 28 avril 1978 (Brugière & Duval 1983). Les mouvements printaniers pré-nuptiaux sont en général plus discrets ne regroupant que quelques individus. Au contraire, le passage post-nuptial est plus régulier et marqué avec des groupes d'oiseaux en vol nettement orienté vers le sud. Ces vols sont décelables dès le mois de septembre mais c'est surtout en octobre que le flux est perceptible : 10 individus le 06 octobre 2012 à Dourbies, 20 le 20 octobre à Prévencières et 20 encore le 27 octobre 2019 au Pont-de-Montvert. Ces mouvements trahissent, sans aucun doute, des migrations, probablement d'oiseaux venus de régions nordiques ou des Alpes car, grand imitateur, il n'est pas rare d'entendre, en Lozère, des geais imitant le Cassenoix moucheté, espèce principalement nicheuse dans l'arc alpin. Quelques mouvements encore orientés vers le sud en novembre puis, au cours de l'hiver, ce sont de petits groupes grégaires, de quelques unités à plus de dix individus, qui circulent ici et là, de décembre à février, en quête de nourriture. L'espèce se reproduit dans le PNC mais la nidification locale est souvent difficile à observer chez cet oiseau toujours en mouvement à la recherche de nourriture. Néanmoins, les données rapportées font état de comportements territoriaux et de parade du 26 mars à fin juin, des constructions de nids entre les 27 mars et 22 mai (4 données), des becquées transportées et du nourrissage au nid du 03 mai au 28 juin (6 données), des juvéniles volant depuis peu entre les 23 mai et 14 juillet (5 données) et enfin des juvéniles apparemment émancipés entre le 04 juin et le 27 juillet (4 données). Soulignons que la majorité de ces informations proviennent du piémont cévenol. Les données de reproduction plus haut en altitude sont quasi absentes. Au plan alimentaire, le Geai des chênes est un polyphage opportuniste et il est noté consommant des invertébrés (escargots, insectes), des lézards, des oisillons (mésange, martinet à l'envol) et des fruits (glands, châtaignes, cerises, pommes, mirabelles). Cette espèce est très loquace, se faisant vite reconnaître à son cri facilement identifiable, mais sa spécialité d'imitateur brouille parfois les pistes et il peut se faire passer pour la Buse variable (l'espèce la plus imitée), la Chouette hulotte, le Loriot, le Choucas, le Rollier, le Cassenoix et est même capable d'imiter la repasse de la Chouette chevêchette (qu'il connaît par ailleurs ?).

La Pie bavarde – *Pica pica* (Linnaeus, 1758)

Présente toute l'année, erratique, hivernante, nicheuse, commune

Aigoual	Basses Cévennes	Causse Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
73	165	1044	265	158	1188	339	178	1705

La Pie bavarde a une très large répartition sur tout le continent eurasiatique, de l'Europe occidentale à l'océan Pacifique dans une large amplitude climatique. Elle est considérée comme sédentaire dans son aire de distribution. Sur le territoire du PNC, elle est bien présente à l'exception des secteurs trop uniformément boisés. Elle est particulièrement inféodée aux espaces ruraux à proximité des élevages. Comme espèce reproductrice, les couples se cantonnent dès le mois de février et en mars comme l'attestent la présence fréquente des oiseaux sur leur site à cette période puis la construction ou la réfection des nids bat son plein entre le 21 mars et la mi-avril avec une date extrême au 20 mai (9 données en mars, 6 en avril et 3 en mai). Les nids occupés, femelle en train de couvrir ou nourrissage de poussins, sont notés entre la mi-avril et le 28 mai (4 données en avril et 10 en mai) : une donnée précise la présence d'une nichée complète de 4 poussins au nid le 17 mai 2010 à Lanuéjols (Causse Noir). Enfin sept données mentionnent l'observation de juvéniles juste envolés (jeunes quémendant le plus souvent) entre le 18 mai et le 12 juillet. Les familles semblent rester soudées ensuite en juillet et août, mois durant lesquels débutent les premiers regroupements post-nuptiaux. Le tableau ci-dessous présente la répartition des données rapportant au moins 7 individus vus ensemble (c'est-à-dire plus d'une famille comptant 2 adultes et 4 jeunes) : on note ainsi que les regroupements ont lieu progressivement dans le

courant de l'automne pour atteindre un maximum au cœur des mois d'hiver, de décembre à février, les plus gros rassemblements comptant : 18 individus le 1^{er} septembre, en 2020 sur le Causse Méjean, 32 le 1^{er} octobre, en 2019 à Meyrueis, 11 le 26 novembre, en 2020 sur le Méjean, 18 le 09 décembre, en 2017 à Cubières, 25 le 24 janvier, en 2018 sur le Méjean et enfin, 22 le 10 février, en 2016 près d'Altier. Ces regroupements rejoignent, le soir tombant, des dortoirs qui paraissent assez mobiles sur les secteurs d'hivernage. Répartition des données mentionnant des regroupements, hors période de nidification, de plus de 7 individus ensemble :

J	F	M	A	M	Jn	Jt	A	S	O	N	D
13	8	4	2	0	0	1	4	5	5	4	10

Le Cassenoix moucheté – *Nucifraga caryocatactes* (Linnaeus, 1758) **PN**

Migrateur et hivernant occasionnel, nicheur exceptionnel

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
3	0	3	1	19	3	3	20	26

De l'Europe occidentale à l'Océan Pacifique en Asie, le Cassenoix habite les forêts des massifs montagneux et des régions boréales. Les populations nordiques sont migratrices ne descendant loin au sud que les hivers les plus rigoureux ou lors d'invasions consécutives à de bonnes années de fructification de graines de conifères. En France, l'espèce est principalement nicheuse dans les massifs montagneux de la moitié orientale du pays, Ardennes, Vosges, Jura et Alpes avec quelques localités sporadiques connues dans le Massif Central (Morvan, Mont Mézenc). Sa présence sur le territoire du PNC est signalée tous les mois de l'année à l'exception de février. Néanmoins, ce sont surtout les oiseaux en migration postnuptiale qui se remarquent, irrégulièrement d'une année à l'autre, entre août et novembre avec une plus forte fréquence en octobre. Signalons la reprise d'un oiseau, bague aux Pays-Bas le 07 août 1968, et contrôlé aux Faux (Mont Lozère occidental) le 29 septembre suivant, soit 800 km plus au sud après un mois et vingt-deux jours de migration. Lors de ses stationnements postnuptiaux, le Cassenoix est souvent observé se nourrissant de noisettes et l'irrégularité des haltes migratoires est sans doute liée en partie aux fluctuations interannuelles de production de ces fruits. Des données hivernales, le 06 décembre, en 2007 à Lanuéjols (Mont Lozère occidental) et le 09 janvier, en 2013 au Pont-de-Montvert, lui confèrent aussi un statut d'hivernant rare. Des données de printemps, comme en avril 2013 sur le piémont cévenol (commune de Saint-Hippolyte-du-Fort) ou cet autre individu de la sous-espèce nordique *Nucifraga caryocatactes macrorhynchus* au col de Rieisse (commune de Barre-des-Cévennes) en mai 1987 concernent sans doute des oiseaux lors de leur remontée pré-nuptiale mais d'autres observations printanières suggèrent une reproduction locale. Signalons à ce propos la nidification exceptionnelle de cette espèce en mai 1977 dans un bois de Pin noir sur le Causse Méjean (Lhéritier 1978). Sur le même Causse Méjean en 1982, deux oiseaux (commune de Fraissinet-de-Fourques) le 19 août (Brugière & Duval 1983), puis en 1987, chaque fois d'un individu seul, au début du printemps près de Cassagnes (commune de Saint-Pierre-des-Tripiers) et au-dessus de Montbrun (bordure septentrionale du Méjean) à une date estivale précoce, le 07 juillet suivant (Destre & coll. 2000), n'excluent pas une reproduction ces années-là. En mai 1999, l'espèce est signalée en Cévennes par une équipe de naturalistes britanniques. Enfin, plus récemment, plusieurs observations sur le Mont Lozère, en mars 2016 sur la commune d'Altier, en mai 2018 sur la commune de Mas-d'Orcières puis en juin 2022 au Pic Cassini et à Fraissinet-de-Lozère, auxquelles s'ajoutent la donnée estivale, plus ancienne, du 04 août, en 2012 toujours sur le Mont Lozère où trois individus avaient été vus ensemble, laissent de fortes présomptions quant à une reproduction occasionnelle, et très localisée, certaines années sur le territoire du Parc.

Le Crave à bec rouge – *Pyrrhocorax pyrrhocorax* (Linnaeus, 1758) **PN ZS DO PNC**
Sédentaire, nicheur localisé, assez commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
7	7	2374	1	8	789	826	782	2397

L'espèce est dispersée depuis le littoral atlantique européen jusqu'aux steppes de l'Asie centrale. Le Crave à bec rouge est considéré comme sédentaire dans toute son aire de répartition. En France, ses effectifs sont scindés en quatre populations : les côtes bretonnes, les Pyrénées, les Alpes et le Sud du Massif Central. Le territoire du PNC abrite la majeure partie de cette dernière population où l'espèce trouve son habitat de prédilection entre les falaises calcaires et les avens des causses (Noir, Sauveterre et Méjean), qui lui offrent le gîte, et les vastes pelouses steppiques ouvertes où elle trouve sa nourriture, essentiellement constitués d'invertébrés de la pédofaune. L'espèce niche dans tous les secteurs karstiques, occupant par couples isolés ou en colonie grégaire, des anfractuosités, trous ou fissures, dans les falaises ou dans les avens des causses. Ces sites, toujours dans des verticalités calcaires, semblent occupés toute l'année, aussi bien comme sites de nidification que comme dortoirs hivernaux. C'est pourquoi les premiers indices de reproduction printaniers ne sont révélés que par les apports de matériaux pour la construction ou réfection des nids, toujours cachés à la vue de l'observateur : sept mentions (3 en mars, 4 en avril) rapportent le transport de matériaux, entre le 26 mars, en 2017 au Point sublime dans les gorges-du-Tarn (Saint-Georges-de-Lévéjac), et le 22 avril, en 2021 dans les gorges de la Jonte (Meyrueis). Le nourrissage au nid est documenté entre le 17 mai, en 2012 au Point sublime, et le 07 juillet, en 2016 sur le Causse Bégon (5 données en mai, 3 en juin et 2 en juillet). Des juvéniles, juste sortis du nid et quémendant auprès des parents, sont notés entre le 17 juin, en 2017 à Castelbouc, dans les gorges du Tarn, et le 27 juillet, en 2020 près de Drigas (Causse Méjean) ; ces mentions précisent le nombre de jeunes nourris : une famille de 2 jeunes, deux familles de 3 jeunes et 2 familles de 4 jeunes, et une donnée rapporte le nourrissage avec des orthoptères. Des jeunes volants, reconnaissables à leur bec plus court et de couleur jaune, considérés comme en cours d'émancipation au sein de regroupements familiaux, sont signalés entre 19 juin, en 2017 dans les gorges du Tarn (Saint-Georges-de-Lévéjac) et le 28 juillet, en 2015 à Saint-Bauzile (5 données). Tout au long de l'année, cette espèce, très grégaire, constitue des bandes, que ce soit pour se nourrir, sur les pelouses caussenardes, les prés fauchés, les prairies pâturées, les semis et les terres labourées ou traitées au désherbant, que pour rejoindre les dortoirs. Le Crave affectionne particulièrement les pelouses rases avec une forte proportion de sol nu et contenant souvent des crottes d'animaux domestiques (Herrera *et al.* 2020). Des regroupements de plusieurs dizaines d'oiseaux voire plus de cent, en train de se nourrir, sont fréquents mais les plus gros rassemblements se situent au cœur de l'hiver : 220 le 20 février 2020 sur le Causse Méjean au Creux du Sahut (commune de Meyrueis) ou 221, quelques années plus tôt, le 10 février 2016, exactement au même endroit sur tapis neigeux de 4 à 5 cm recouvrant le causse. Cependant, malgré sa propension au grégarisme, même en période hivernale, certains couples restent isolés et continuent d'occuper leur gîte de nidification tandis que d'autres individus se rassemblent en vols compacts pour rejoindre, une bonne heure avant la nuit, les gîtes nocturnes (le fait des jeunes de l'année sans doute). Un vol de 296 individus dont 206 rentrant au dortoir est observé l'après-midi du 20 janvier 2021 à l'Arche aux Corneilles (commune de Meyrueis). Soulignons que ce gîte d'hivernage est aussi utilisé comme cavité de nidification collective par l'espèce au printemps : jusqu'à 29 couples en 1978 (Brugière & Duval 1983). Des dénombrements hivernaux à fin janvier, quasi exhaustifs sur l'ensemble des causses, menés depuis 2018, font état d'une population locale comptant a minima 574 individus durant l'hiver 2019 (Demay *et al.* 2021). Certains gîtes d'importance, notamment dans les gorges de la Jonte (commune de Saint-Pierre-des-Tripiers), sont utilisés autant comme gîte d'hivernage que comme gîte collectif de reproduction. Notons, à titre anecdotique, qu'un crave caussenard fut la proie d'un Faucon d'Eléonore le 21 août 2008 sur le Causse Méjean (commune de Vébron) et que cette espèce est aussi la cible du Faucon pèlerin.

Le Chocard à bec jaune – *Pyrrhocorax graculus* (Linnaeus, 1758) **PN**

Accidentel

Le Chocard à bec jaune est un habitant des régions montagneuses du continent eurasiatique, principalement sédentaire. En France, l'espèce est présente dans les Pyrénées, les Alpes et en Corse. Quelques oiseaux erratiques sont très occasionnellement contactés loin de leurs régions d'appartenance et c'est ainsi que l'espèce fut observée à quatre reprises sur l'espace du Parc national des Cévennes : une donnée ancienne, non confirmée par un comité d'homologation *ad hoc* et fort improbable compte tenu de l'effectif rapporté, signale 9 individus le 14 mai 1981 dans les gorges du Trévezel à Trèves ; une confusion avec le Crave à bec rouge est hautement probable. Plus récemment, trois observations, validées par le Comité d'homologation du Languedoc-Roussillon, signalent 1 individu (confirmé sur photo) le 16 avril 2016 à Almières (commune des Vignes), 1 autre individu le 06 avril 2020 près de Saint-Frézal-de-Ventalon et enfin un troisième individu (ou le même ?) le 29 avril suivant, au Pompidou sur la corniche des Cévennes à quelque distance de l'observation de Saint-Frézal. On notera que ces trois contacts sont datés du mois d'avril et relèvent sans aucun doute d'un erratisme de l'espèce qui, probablement entre Alpes et Pyrénées, reste un événement rare.

Le Choucas des tours – *Coloeus monedula* (Linnaeus, 1758) **PN**

Sédentaire, erratique, nicheur, assez commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
34	240	494	95	19	566	184	132	882

L'espèce est répandue de l'Europe occidentale, tempérée et méditerranéenne, où elle est sédentaire, jusqu'en Asie centrale où les populations les plus nordiques sont migratrices. En France, l'espèce est largement répandue avec des populations locales, plutôt sédentaires, qui peuvent s'enrichir en hiver de migrants venus du Nord. Sur le territoire du PNC, le Choucas des tours est présent toute l'année et fréquente autant les milieux naturels, falaises karstiques du pourtour des causses et pelouses caussenardes, que les habitats anthropiques, églises, châteaux des villes, villages et hameaux, cultures, haies de platanes le long des routes etc. L'espèce, grégaire, niche souvent en colonies lâches, en falaises ou dans les trous d'arbres notamment, ou par couples davantage groupés, dans les monuments (châteaux, églises, ruines...) ou dans les grosses cavités rupestres. L'exploration de cavités, par des couples locaux, est souvent rapportée dès les mois de janvier et février. L'apport de matériaux aux nids, en général dans des cavités naturelles (anfractuosités en falaises, trous d'arbres) ou artificielles (trous dans les murs), est surtout signalé en avril (4 données) mais aussi en mai (1 donnée extrême le 26 mai 2019). Une femelle est observée en train de couvrir le 19 avril 2014 et onze données rapportent le nourrissage de poussins au nid, entre le 04 avril, en 2004 près de Générargues (Piémont Cévenol) et le 28 juin, en 2006 à La Malène (gorges du Tarn). Un juvénile, juste volant et quémendant, est noté le 20 juin 2014 à Ispagnac et un autre le 21 juin 2016 à Saint-Julien-la-Nef. Tout comme le Crave à bec rouge, le Choucas des tours reste volontiers grégaire tout au long de l'année et constitue des bandes, que ce soit pour se nourrir, sur les pelouses caussenardes, les prés et les cultures, ou pour rejoindre les dortoirs. Des regroupements de plusieurs dizaines d'oiseaux, en train de se nourrir, sont fréquemment mêlés à d'autres corvidés, notamment les craves sur les causses ou les corneilles un peu partout. En falaises karstiques, une certaine concurrence, pour les sites de nidification, peut d'ailleurs avoir lieu avec le Crave mais semble souvent tourner à l'avantage de ce dernier. Les gros rassemblements sont observables dès l'automne, par regroupements familiaux, et en hiver, par apports d'oiseaux nordiques. Un regroupement de l'ordre de 400 individus est noté sur un dortoir, en milieu forestier, le 16 décembre 2013 près de Balsièges sur le Causse de Sauveterre. Il est vraisemblable qu'un tel regroupement soit enrichi d'oiseaux exogènes. Ces dortoirs, en milieu forestier ou en falaises, sont souvent mixtes, avec corneilles et grands corbeaux, dans des bois de pins sur les causses et dans des haies de platanes du Piémont Cévenol, ou avec le Crave dans les falaises caussenardes.

Le Corbeau freux – *Corvus frugilegus* Linnaeus, 1758

Accidentel

Le Corbeau freux est largement réparti sur tout le continent eurasiatique, des côtes atlantiques jusqu'aux rivages de l'océan Pacifique. Les populations d'Europe occidentale, migratrices autrefois, ont tendance à devenir plus sédentaires mais l'espèce continue de faire preuve d'une dispersion hivernale en fonction des rigueurs climatiques, abandonnant les régions inhospitalières en hiver. La dynamique actuelle de l'espèce est une colonisation progressive des plaines du Sud de la France, littoral méditerranéen et bassin toulousain. Sur le territoire du PNC, la présence de cette espèce reste accidentelle : un individu le 06 novembre 1976 à l'aven Armand concerne sans doute un migrateur, conformément au statut de l'espèce à cette époque. De même, des oiseaux ont séjourné durant le mois de janvier 1985, très froid, dans le secteur de Mende et du Causse de Sauveterre. Anciennement, Duckert (1960), dans une synthèse de l'avifaune de la région de Florac, précise que « c'était un hôte d'hiver bien connu il y a 20 ans » mais que lui-même ne l'y a jamais vu. Ce qui confirme un hivernage sans doute assez régulier lors des hivers rigoureux d'antan. Plus récemment, l'espèce est signalée à Saint-Bastien-d'Aigrefeuille, près d'Alès, le 02 février 2014 mais cette observation est peut-être davantage à rapprocher de l'extension de l'espèce, en tant que nicheuse, dans les plaines gardoises. Enfin, une donnée, datée du 19 juillet 2020 sur le Causse Méjean, non homologuée, paraît peu vraisemblable.

La Corneille noire – *Corvus corone* Linnaeus, 1758

Sédentaire, erratique, nicheuse, très commune

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
751	524	2511	1577	756	4108	771	1240	6119

Cette espèce est confinée à l'Europe continentale occidentale, depuis l'Espagne jusqu'à la Slovaquie par la Suisse et l'Autriche. Considérée comme sédentaire, avec une légère dispersion hivernale qui peut l'amener sur les territoires périphériques, la Corneille noire est une espèce très commune en France et elle conserve un statut identique sur tout le territoire du PNC. Très présente et sédentaire, elle est notée en couples isolés le plus souvent au printemps mais cette espèce reste très grégaire et des groupes, d'oiseaux non nicheurs pour la majorité sans doute, continuent de vagabonder dans le même temps. La construction ou la réfection des nids, toujours situés dans des arbres entre 8 m et 13 m de hauteur (conifères divers, Frêne, peupliers, chênes, Hêtre), avec apports de branchettes et de laine, est notée entre le 25 février et le 12 juin (13 données). Des comportements de parade sont observés dès la mi-février et des accouplements jusqu'au 24 juin. Des femelles au nid, en train de couvrir, sont rapportées entre le 05 avril et le 26 mai (4 données en avril et 4 en mai). Nids occupés (sans plus de précision) et nourrissages au nid sont observés entre le 1^{er} avril et le 15 juin (10 données) avec des poussins prêts à l'envol le 20 mai (2 données : 2 nids contenant 3 poussins). Des juvéniles quémendant ou restés prêts du nid, entre le 20 mars, date très précoce en 2013 à La Malène (gorges du Tarn), et le 13 juillet, date tardive en 2015 près de Lanuéjols (Causse Noir). La taille des nichées est peu documentée mais il est souvent observé 2 ou 3 juvéniles (sans certitude de nichées complètes) avec une nichée de 4 poussins envolés un 10 juin. Dès l'envol des premiers jeunes, les regroupements familiaux se forment ici et là pour constituer des rassemblements en dortoirs dès le mois de juin. Notons que les rassemblements nocturnes sont signalés toute l'année sauf pour les mois d'avril et de mai. À l'automne et surtout en hiver, les corneilles noires constituent des dortoirs aux effectifs parfois importants : 110 individus le 02 octobre 2012 près d'Avèze, 300 le 29 décembre 2012 près de Sumène et 350 le 14 février 2005 près de Branoux-les-Taillades. Notons que les plus gros dortoirs sont signalés sur le piémont des Cévennes. Plus haut en altitude, les effectifs sont en général plus modestes : 110 le 03 février 2016 à Cassagnas et 200 le 26 janvier 2014 près de Gatuzières à près de 1100 m d'altitude. Ces dortoirs sont parfois mixtes avec le Grand Corbeau et/ou le Choucas des tours et se forment dans des secteurs boisés, en général relativement discrets. La Corneille noire est une espèce assez vindicative qui défend son territoire et ses nichées avec souvent une ferme détermination. De nombreuses données rapportent des attaques ou du harcèlement envers la Buse variable (35 données), le Grand Corbeau (6 données), le Circaète Jean-le-

Blanc, les milans, noir et royal, l'Autour des Palombes et l'Epervier, la Bondrée apivore et même le Grand-duc. Un trait de caractère de cette espèce qui sans nul doute lui confère une certaine autorité dans son environnement ! Sur le plan alimentaire, la Corneille noire est très éclectique, tantôt détritivore (déchets divers, charognes, poissons abandonnés par les pêcheurs), prédatrice (mollusques et invertébrés divers, reptiles) ou frugivore (noix, cerises, sorbes) et granivore (semis, chaumes céréaliers) pour les données renseignées. Ce régime polyphage ajoute forcément un avantage compétitif à cette espèce dans la nature expliquant son omniprésence.

La Corneille mantelée - *Corvus cornix* Linnaeus, 1758 **PN**

Accidentelle

La Corneille mantelée, au contraire de son espèce jumelle la Corneille noire, est très largement répandue : depuis les îles britanniques et les îles et pays méditerranéens, sauf la péninsule ibérique, et toute l'Eurasie tempérée et nordique jusqu'au littoral de l'océan Pacifique. L'espèce est absente de France continentale mais présente en Corse. Des incursions d'oiseaux isolés sont régulières sur le littoral méditerranéen et c'est dans ce contexte, sans doute, que quelques rares données sont mentionnées dans les contreforts cévenols du territoire du PNC. Quatre données anciennes peuvent être retenues, sans être pour autant passées au crible d'une homologation collective : 1 individu près de Sumène le 30 octobre 1977, 1 à Lanuéjols (Causse Noir) le 26 janvier 1995, 1 aux Bondons le 17 mai 1998 et enfin 1 le 27 février 2009 à Branoux-les-Taillades.

Le Grand Corbeau – *Corvus corax* Linnaeus, 1758 **PN**

Sédentaire, erratique, nicheur, assez commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
615	398	1461	1186	642	2628	568	1106	4302

Cette espèce, qui se décline en de multiples sous-espèces, est largement répandue dans tout l'hémisphère Nord. En Europe occidentale et continentale, le Grand Corbeau est confiné aux régions montagneuses où il est considéré comme sédentaire. En France, il est largement présent en Bretagne et dans tous les massifs montagneux des Pyrénées, du Massif Central et des Alpes ainsi qu'en Corse. Dans la région, et sur le territoire du PNC, il est bien présent et descend jusque sur les contreforts cévenols. L'espèce niche principalement en milieu rupestre, utilisant vires et anfractuosités dans les falaises, mais peut aussi établir son nid dans des grands arbres (4 données mentionnent son aire sur des pins sylvestres). Ces aires, plus discrètes, ont d'ailleurs peut-être tendance à être sous-estimées. Les données sont bien renseignées et permettent de se faire une idée assez juste de la phénologie du Grand Corbeau dans le Parc. Notés par couples d'adultes tout au long de l'année, ceux-ci explorent très tôt les sites de nidification, dès la mi-janvier et jusqu'à la fin mars pour les retardataires ou de jeunes couples en recherche de sites (20 données). L'espèce niche au moins jusqu'à 1400 m d'altitude, notamment sur les pentes du Pic Cassini à l'est du Mont Lozère. La construction des nids, avec apports de branchages, est notée principalement en février (18 données) mais aussi en mars (8 données) et quelques apports pour la réfection des aires ont lieu jusqu'à la mi-mai. Les femelles sont notées en train de couvrir entre le 04 mars et le 19 avril (14 données) et le nourrissage de poussins à l'aire s'étirent de la mi-mars à la fin du mois de mai (11 données en mars, 26 en avril et 18 en mai) avec une dernière donnée tardive le 07 juin. Des juvéniles juste envolés sont notés entre le 23 avril et le 09 juillet (1 en avril, 3 en mai, 4 en juin et 2 en juillet). Les tailles des nichées (incluant des fratries certainement incomplètes parfois – tous les poussins ou juvéniles n'étant pas directement observés) se répartit ainsi : 3 d'au moins 1 jeune, 7 d'au moins 2 jeunes, 9 comptant 3 jeunes et 4 comptant 4 jeunes. Puis les familles ont tendance à quitter ensemble les sites de nidification, en erratisme ou transhumance postnuptiale, pour se regrouper et se rassembler, le soir venu, en dortoir dès le mois de juillet : 20 individus le 20 juillet, en 2017 près du Vigan, 76 le 29 juillet, en 2016 dans les gorges du Tarn (Saint-Georges-de-Lévéjac). Puis les effectifs augmentent progressivement dans le courant de l'automne avec des dortoirs comptant jusqu'à 100

oiseaux le 16 décembre, en 2013 sur le Causse de Sauveterre (Balsièges), et même 350 le 20 février 1997 sur le Causse Méjean. Des rassemblements d'importance ont lieu jusqu'en mars, 100 individus le 17 mars, en 1994 sur le même causse au-dessus de Vébron, ou encore 107 le 21 avril, en 1982 dans les gorges de la Jonte ; ces troupes correspondent vraisemblablement à des oiseaux encore immatures et non appariés puisque l'espèce ne se reproduit pas avant l'âge de deux ans. Les dortoirs mixtes, avec corneilles et/ou choucas, ne sont pas rares. Le Grand Corbeau, comme la Corneille noire, dispose de quelques atouts pour garantir son espace vital : il défend en effet avec vivacité son territoire ainsi que la proximité de son aire et toutes les espèces, même les grands rapaces prédateurs comme l'Aigle royal, peuvent être la cible de son ire. Pour sa nourriture, de même, c'est un opportuniste qui sait se contenter d'une grande diversité alimentaire avec une nette propension à la consommation des cadavres de bétail qu'il partage avec les rapaces nécrophages. Il est hautement probable que la mise en place des placettes d'équarrissage naturel sur les causses, pour les rapaces nécrophages, soit par ailleurs un facteur explicatif localement, en plus de sa protection officielle en 1981, de l'augmentation des effectifs observés ces dernières décennies.

Famille des Bombycillidés – 1 espèce

Le Jaseur boréal – *Bombycilla garrulus* (Linnaeus, 1758) PN *Accidentel*

Le Jaseur boréal se reproduit dans les forêts nordiques de l'hémisphère Nord. C'est un migrateur qui descend dans la frange tempérée de cet hémisphère en hiver. En Europe, il est nicheur dans les forêts scandinaves et russes et migre à l'automne vers le sud vers des contrées plus hospitalières. C'est ainsi qu'il est assez régulier en hiver dans le Nord-Est de la France mais cette espèce est sujet à des explosions démographiques cycliques, liées à la production fluctuante de baies (comme celles du Sorbier) qui peuvent le pousser vers le sud-ouest à l'occasion de véritables invasions. C'est ainsi qu'au cours de l'hiver 2004-2005, un important contingent d'oiseaux a séjourné dans nombre de départements français (Dubois et coll. 2008), et c'est à cette occasion que l'espèce a été notée en divers secteurs du territoire du PNC : le 13 février 2005, 8 individus à La Bourgarie, Causse Méjean (commune des Vignes), et 15 à Bagnols-les-Bains (vallée du Lot) où ces derniers vont séjourner jusqu'au 19 février, se nourrissant de pommes restées sur les arbres. Au maximum 20 oiseaux sont notés le 15 février près de Valleraugue, sur le Piémont Cévenol où ils se nourrissent dans des vergers, et ces oiseaux seront observés là jusqu'au 15 mars, date extrême de contact avec cette espèce. Ce même effectif de 20 oiseaux – s'agissait-il peut-être des mêmes individus ? - est signalé au Mont Aigoual, à 1548 m d'altitude, le 28 février. L'espèce fut aussi notée consommant des baies d'églantiers et de Gui.

Famille des Paridés – 5 espèces (5 niches)

La Mésange noire – *Periparus ater* (Linnaeus, 1758) PN *Présente toute l'année, migratrice, hivernante et nicheuse, commune*

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
695	40	890	568	636	1509	423	897	2829

Cette espèce est répandue dans toute l'Eurasie tempérée des côtes atlantiques aux côtes pacifiques. Migratrice dans les régions les plus nordiques, ses populations glissent vers le sud en hiver ou transhument des régions montagneuses vers les piémonts. Bien présente en toutes saisons sur le territoire du PNC, la Mésange noire habite les milieux forestiers avec une nette préférence pour les conifères. On la rencontre des plus basses altitudes des vallées cévenoles jusque sur les plus hauts boisements du Mont Lozère mais elle est nettement plus abondante en altitude, notamment en période

de reproduction. Elle est facilement repérée par ses cris et ses chants. Le chant est émis tous les mois de l'année mais avec une nette intensification au printemps en période de nidification, qui commence dès février, avec le début du cantonnement des couples, se poursuit en mars et avril avec la recherche des sites de nids et leur aménagement signalés entre le 03 mars et le 18 mai (4 données en mars, 3 en avril et 2 en mai). Les nids sont le plus souvent établis dans des trous de murs (murs de soutènement, mur de maison, murettes ou ruines...), parfois dans des trous de talus à même le sol, plus rarement dans des trous d'arbres à faible hauteur. La couvaison est discrète mais le nourrissage des poussins qui s'en suit est davantage remarqué : 41 données, entre le 26 avril et le 24 juillet (6 données en avril, 17 en mai, 15 en juin et 3 en juillet). Des juvéniles hors du nid mais non émancipés et quémendant encore leur nourriture sont notés du 27 mai au 25 juillet (2 données en mai, 3 en juin et 3 en juillet). Puis les groupes familiaux semblent rester soudés encore en août avant une dispersion postnuptiale et un mouvement migratoire bien décelables en septembre et octobre : 42 individus ensemble le 17 septembre, en 2008 à Vébron, 53 le 1^{er} octobre, en 2005 près de La Malène ou encore 60 le 25 octobre, en 2012 à Lanuéjols (Causse Noir). Des troupes nombreuses sont ensuite notées durant toute la saison hivernale avec une franche transhumance des oiseaux désertant les forêts d'altitude. La Mésange noire, qui se mêle souvent en ronde mixte avec les autres mésanges et roitelets, recherche volontiers sa nourriture dans l'exploration des lichens qui recouvrent les arbres et elle a été observée décortiquant les cônes de presque toutes les essences locales de résineux, Pin noir, Pin sylvestre, Epicéa, Cèdre, Mélèze à la recherche de leurs graines. L'hiver, elle descend volontiers au sol pour dépiauter les faînes du Hêtre et vient communément sur les graines de tournesol des mangeoires.

La Mésange huppée – *Lophophanes cristatus* (Linnaeus, 1758) PN

Présente toute l'année, transhumante, hivernante et nicheuse, commune

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
533	89	893	474	749	1084	527	1127	2738

Cette espèce est répandue dans toute l'Europe occidentale continentale, tempérée et nordique. Elle s'avance jusqu'à la Russie occidentale et est réputée sédentaire dans son aire de répartition. Tout aussi largement répandue en France, la Mésange huppée est très présente sur le territoire du PNC, des plus basses altitudes du Piémont Cévenol aux plus hautes crêtes du Mont Lozère. Moins forestière que la Mésange noire, elle est plutôt inféodée aux lisières et landes arbustives. La chênaie verte sur les versants méditerranéens bien exposés semble lui convenir autant que les lisières de pessières ou bois de Pin sylvestre d'altitude. Elle se mêle aussi volontiers aux rondes des autres mésanges et roitelets mais paraît plus sédentaire que la Mésange noire. Comme elle, néanmoins, elle fuit les habitats de haute altitude lorsque les conditions hivernales deviennent trop rudes, gel durable et enneigement important. De fortes densités sont rapportées sur les secteurs boisés de l'Aigoual et du Mont Lozère, jusqu'à 10 ou 20 individus dans des habitats idoines, mais aucun franc mouvement migratoire n'est signalé. Les données de reproduction, pour cette espèce plus discrète, sont peu documentées. Comportements de parade, poursuites nuptiales, couples cantonnés et alarmes sont notés entre le 07 mars et le 17 juin (2 données en mars, 2 en avril, 2 en mai et 6 en juin). Trois données rapportent des femelles couvant entre le 29 avril et le 17 juin, des nids occupés avec nourrissages de poussins entre le 26 avril et le 11 juillet (2 données en avril, 2 en mai, 1 en juin et 1 en juillet). Enfin, des jeunes nourris hors du nid ou juste volants, entre le 14 mai et le 30 juillet (3 données en mai, 1 en juin et 3 en juillet).

La Mésange nonnette – *Poecile palustris* (Linnaeus, 1758) PN

Présente toute l'année, migratrice, hivernante et nicheuse, assez commune

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
270	319	525	717	469	1466	436	267	2169

Cette espèce occupe l'Europe occidentale tempérée à l'exception de la péninsule ibérique. En France, elle est bien répandue sauf dans les plaines du littoral méditerranéen. Sur le territoire du PNC, elle est bien présente aussi, du Piémont Cévenol, où elle trouve une de ses limites d'extension méridionale, aux plus hautes altitudes, à plus de 1500 m sur le massif de l'Aigoual. Cette mésange, qui reste inféodée à la présence d'arbres feuillus, paraît se satisfaire de milieux arborés relativement ouverts : bosquets lâches, haies, clairières, jardins, etc. Elle paraît aussi assez sédentaire et aucun mouvement migratoire n'est perceptible. Fréquemment observées à l'unité ou par couples, les rondes de cette espèce, qui ne dépassent que très rarement dix individus, sont rares et elles se mêlent peu aux autres espèces. Néanmoins, par temps de neige et à condition d'une ressource alimentaire abondante et localisée, comme les mangeoires mises à disposition des passereaux en hiver, les Mésanges nonnettes peuvent se rassembler en groupes tout à fait inhabituels : de 15 à 28 individus, par exemple, sont notés dans le courant du mois de janvier 2016, enneigé, sur une mangeoire à Cassagnas, à 830 m d'altitude. Bien que le chant puisse être entendu tous les mois de l'année, c'est en janvier et plus communément en février que les couples prennent, ou reprennent, possession des territoires. Les chants redoublent alors de fréquence et quelques comportements nuptiaux, exploration de cavités, poursuites nuptiales démarrent mais sont souvent interrompus, comme pour beaucoup d'autres espèces, par un retour des rigueurs climatiques au mois de mars et début avril, notamment dans les secteurs d'altitude. C'est pourquoi la nidification ne débute guère avant avril. Parade et construction de nids sont notés entre le 22 mars et le 18 avril (9 données), nourrissage de poussins aux nids entre le 29 avril et le 08 juin, avec notamment une nichée, installée dans un tronc de Mûrier noir, suivie du 06 mai jusqu'à l'envol des poussins le 18 mai suivant. Des juvéniles, juste envolés ou encore en famille, sont signalés entre le 04 mai et le 26 juin. Une donnée mentionne la prédation de cette espèce par la Martre des pins. Aucun rassemblement postnuptial ni de tendance migratoire ne sont décelables chez cette espèce et, de l'été à l'hiver, des individus seuls ou par petites troupes de quelques unités circulent à la recherche de nourriture. Diverses graines et fruits peuvent la contenter, graines de tournesol aux mangeoires, fânes, noix, cynorrhodon, graines de conifères, sorbes, et graines de Saugé sclarée dont elle semble friande.

La Mésange bleue – *Cyanistes caeruleus* (Linnaeus, 1758) **PN**

Présente toute l'année, migratrice, hivernante et nicheuse, très commune

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
464	555	945	1565	435	3373	398	193	3964

Cette espèce est largement répandue sur toute l'Eurasie occidentale et considérée comme sédentaire mais les populations les plus nordiques ou montagnardes ont tendance à descendre vers des régions plus hospitalières en hiver. Présente partout en France, il en est de même sur le territoire du PNC. Cette mésange paraît elle aussi assez sédentaire mais des mouvements de groupes sont signalés à l'automne et traduisent sans contexte un glissement migratoire vers le sud en cette saison, notamment entre le 01 octobre et le 08 novembre avec des effectifs maxima de 48 individus le 16 octobre 2005 à Rieisse (Causse Méjean) et 27 le 16 octobre 2015 au col de l'Asclier (commune de Val-d'Aigoual). Brugière et Duval (1983) rapporte même « le passage par centaines sur le Causse Méjean » le 1^{er} octobre 1978. La Mésange bleue, lors de ses stationnements hivernaux, se mêle volontiers aux rondes des autres mésanges. Mais tôt dans l'hiver, dès les mois de janvier ou février à l'occasion de belles journées ensoleillées, les premiers mâles chanteurs se manifestent et les couples locaux se reforment et réinvestissent les sites des années précédentes. Des comportements de parade et de visite de nids sont notés entre le 04 janvier et le 03 mai mais 9 données sur 17 sont concentrées sur le mois de mars. Si l'espèce adopte facilement les nichoirs artificiels, les cavités arboricoles, particulièrement les trous de pics vacants (épeiche et épeichette), ou les trous dans les murs sont aussi largement utilisés. Toute essence arborée paraît convenir à condition que l'oiseau y trouve une cavité au trou d'entrée à sa taille. Tandis que les couples bien cantonnés s'installent et aménagent leurs nids, installations observées entre le 31 mars et le 26 avril (10 données rapportées), des migrants ou des individus non appariés continuent de circuler en groupes de plusieurs unités. Signalés à l'occasion de suivis de la migration printanière, ces groupes remontent vers le nord entre le 29 février et le 10 avril avec un effectif record de 38 individus, ensemble, le 10 mars 2013 au col de la Barrière (commune de Campestre-et-Luc) ou

encore 10 le 20 avril 2010 à Soustelle en basses Cévennes. Dans le même temps, pontes et nourrissages de poussins au nid sont bien engagés et 49 données rapportent l'occupation active des nids entre le 31 mars et le 30 juin (1 donnée en mars, 9 en avril, 27 en mai et 13 en juin). Les premiers envols des poussins sont notés dès le 12 mai mais les sorties de nid se poursuivent jusqu'à la fin de juillet, date extrême le 30 juillet (27 données dont 4 en mai, 14 en juin et 9 en juillet). La taille des nichées rapportée est toujours très fragmentaire mais les nichées d'au moins 6 juvéniles ne sont pas rares.

La Mésange charbonnière – *Parus major* Linnaeus, 1758 **PN**
Présente toute l'année, migratrice, hivernante et nicheuse, très commune

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
1162	1096	1974	2587	1104	6220	724	979	7923

La Mésange charbonnière a une très large répartition dans toute l'Eurasie tempérée et chaude, depuis l'Afrique du Nord jusqu'en Inde et Asie du Sud-Est, où elle se décline en de multiples sous-espèces. L'un des passereaux les plus communs en France, la Mésange charbonnière l'est aussi sur le territoire du PNC. Principalement sédentaires, les populations les plus exposées aux rigueurs climatiques, nordiques ou montagnardes, ont tendance à être migratrices ou transhumantes. Sur le territoire du Parc, elle est notée, en toutes saisons, des plus basses altitudes des vallées du Piémont Cévenol aux plus hautes lisières des massifs du Mont Lozère ou de l'Aigoual. Inféodée à des habitats semi-ouverts, avec des ligneux hauts offrant un minimum de cavités naturelles, elle a su s'adapter aux environnements humains et les milieux anthropisés que sont les parcs ou les jardins dans les hameaux, les villages et les villes lui conviennent tout autant. Non rebutée par toutes sortes de cavités artificielles, à condition que le diamètre de l'ouverture lui convienne, elle s'accommode de tout accessoire anthropique pour établir son nid. Les nichoirs mis à disposition des mésanges sont rapidement convoités et adoptés, parfois au détriment de sa jumelle la Mésange bleue lorsque les deux espèces sont en concurrence. La période de reproduction démarre tôt en saison, dès les mois de janvier ou février à la faveur de belles journées. Le chant des mâles, pouvant être entendu tous les mois, redouble d'intensité en février et mars et la formation ou consolidation des couples, l'exploration de nouvelles cavités ou d'anciens nids ou nichoirs sont les prémices de cette période. Le couple s'investit dans l'aménagement du nid dès la fin mars, ce comportement est noté du 26 mars au 25 mai (4 données en mars, 10 en avril et 1 en mai). La période d'incubation, discrète, est peu documentée : une ponte de 8 œufs est notée un 27 mars, une autre de 10 œufs un 19 avril et une femelle couve encore un 04 mai. Au contraire, le nourrissage des poussins au nid, avec les nombreux allers-retours des adultes portant leurs becquées, est bien renseigné : 73 données se répartissent entre le 1^{er} avril et le 06 août, 9 en avril, 38 en mai, 21 en juin puis 4 encore en juillet et 1 ultime en août. De même, les envols de nichées sont précisés pour 50 données, entre le 02 mai et le 29 juillet (21 données en mai, 14 en juin et 14 en juillet) avec un envol exceptionnellement tardif un 27 août, une deuxième ponte probablement plutôt qu'une ponte de remplacement pour une date aussi tardive. Les tailles des nichées, très fragmentaires, vont de 2 à 7 juvéniles vus ensemble. Les familles se regroupent ensuite dans le courant de l'été et en automne, en même temps qu'un léger passage migratoire est décelé en octobre et en novembre, entre les 07 octobre et 20 novembre si l'on s'en réfère aux effectifs les plus élevés signalés dans l'intervalle de cette fourchette, avec des maxima de 37 individus le 22 octobre 2005 à Rieisse (Causse Méjean) et 42 les 04 et 08 novembre 2010 près d'Alzon, effectifs dénombrés à l'occasion de journées de suivis de la migration. Au cœur de l'hiver, des bandes de Mésange charbonnière se font occasionnellement remarquer au sein de rondes mixtes de mésanges, comme ces 25 individus un 27 janvier ou encore ces 13 individus un 30 janvier, mais ces rassemblements semblent se produire à l'occasion de coups de froid avec un manteau neigeux important. Au contraire de l'automne, aucun mouvement migratoire printanier n'est signalé ; sans doute, le départ de quelques nordiques venus passer l'hiver dans nos contrées se déroule-t-il de manière progressive.

Famille des Rémizidés – 1 espèce

La Rémiz penduline – *Remiz pendulinus* (Linnaeus, 1758) **LR PN**
Migratrice, exceptionnelle

La Rémiz penduline est une espèce nicheuse en Europe tempérée et méditerranéenne ainsi qu'au Moyen-Orient et jusqu'en Asie centrale. Les populations européennes sont migratrices et descendent passer l'hiver en région méditerranéenne, sur le littoral languedocien et dans la péninsule ibérique. C'est à l'occasion de ses transits migratoires que la Rémiz survole nos contrées et l'individu contacté le 24 octobre 2004 à Conqueyrac-la-Baraque, près de Saint-Hippolyte-du-Fort, constitue la seule mention, à ce jour, sur le territoire du PNC.

Famille des Alaudidés – 6 espèces (4 nicheuses)

L'Alouette lulu – *Lullula arborea* (Linnaeus, 1758) **PN DO**
Présente toute l'année, migratrice, hivernante et nicheuse, commune

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
222	183	2299	186	400	1781	562	947	3290

Espèce d'Europe continentale, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, l'Alouette lulu est migratrice dans les contrées nordiques et transhumante, l'hiver, depuis les contrées montagnardes. Bien présente en France, elle habite les milieux semi-ouverts plutôt secs sans craindre les prairies en pente. Sur le territoire du PNC, les prés-lisières, en bordure forestière ou espaces de landes, plutôt bien exposés, constituent son habitat de prédilection. Elle est présente tout au long de l'année mais montre des regroupements hivernaux et un double passage migratoire sensible. Bien que les couples se réapproprient très tôt, dès le mois de février, les sites de nidification, les premières alarmes, révélant probablement des femelles au nid ne sont pas signalées avant le 04 avril. Des femelles, dûment observées au nid et couvant œufs ou progénitures, sont notées entre le 24 avril et le 11 mai, et des adultes avec becquées, nourrissant des poussins au nid, sont mentionnés entre le 06 mai et le 25 août : 8 données en mai, 13 en juin, 4 en juillet et 1 en août ; à ces dates tardives, de juillet et août, il peut s'agir d'une deuxième nichée, phénomène qui semble assez rare à l'altitude moyenne du territoire du PNC ou de nichées de remplacement. Des juvéniles juste volants sont notés entre le 02 juin et le 12 août (8 données). Les informations concernant la taille des nichées sont très fragmentaires mais trois nids sont notés contenant respectivement 4 œufs un 24 mai et 5 œufs un 05 mai et un 25 juin. Les regroupements familiaux sont observés dans le courant du mois d'août et les premiers mouvements migratoires postnuptiaux en septembre : 20 individus le 20 septembre 2018 à Pied-de-Borne, 85 le 16 octobre 2005 au matin, sur la bordure orientale du Causse Méjean (commune de la Malène) et 32 encore le 27 octobre 2006 au pied de l'Aigoual. Dans le même temps, quelques oiseaux locaux, ou en halte migratoire, se remettent volontiers à chanter dans le courant du mois d'octobre. L'espèce devient ensuite nettement plus rare ou discrète en novembre et décembre et, l'hiver, l'Alouette lulu déserte très nettement les habitats d'altitude. En janvier aux basses altitudes et plus couramment en février, les mâles se manifestent de nouveau par le chant en même temps que sont signalées les premières remontées pré-nuptiales : 16 individus le 05 février, en 2017 aux Plantiers (Aigoual occidental), et 28 le 28 février, en 1987 sur Aumessas. Ces premiers chanteurs réinvestissent leurs territoires, même haut en altitude à la faveur d'une pente bien exposée dégagée de neige. Notons que cette espèce chante aussi volontiers la nuit, en période de reproduction, les nuits de pleine lune semblant particulièrement favorables.

L'Alouette des champs – *Alauda arvensis* (Linnaeus, 1758)

Présente toute l'année, migratrice, hivernante et nicheuse, très commune

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
336	29	4069	47	685	2368	860	1938	5166

C'est une espèce à large distribution sur tout le continent eurasiatique, des îles britanniques jusqu'au Japon, présente aussi en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Les populations des contrées les plus froides sont migratrices et descendent l'hiver vers des régions plus tempérées. En France, l'espèce reste très commune, malgré la régression actuelle constatée ces dernières décennies, et son statut est identique sur le territoire du PNC. L'espèce est notée toute l'année mais, si elle est largement répandue en période de reproduction sur tous les vastes espaces de plaine et plateaux largement ouverts, pelouses steppiques caussenardes ou cultures pas trop perturbées par les traitements agricoles herbicides, elle déserte l'hiver ces espaces pour se regrouper ici ou là dans les secteurs de plaines où elles recherchent leur nourriture en bandes. Dans le même temps, très tôt, dès janvier ou février, à la faveur de belles journées, les premiers chanteurs se manifestent mais c'est surtout courant mars que les couples semblent regagner leurs territoires, au-dessus de 600 m, et se cantonnent. Cantonnements souvent momentanément interrompus, en altitude, par les dernières giboulées de neige de fin mars ou début avril, voire de mai certaines années, l'espèce nichant jusque sur les plus hautes crêtes sommitales du Mont Lozère à près de 1700 m. Ainsi, les nourrissages de poussins au nid, notés du 30 avril au 14 juillet, se concentrent surtout entre la mi-mai et juin (1 donnée en avril, 26 en mai, 23 en juin et 7 en juillet) et 5 nids contrôlés entre le 07 mai et le 22 juin comptaient respectivement 2 x 3 œufs, 2 x 4 œufs et 1 x 5 œufs. Des nichées juste envolées sont signalées entre le 14 mai et le 08 août : 3 données en mai, 7 en juin et 2 en août, ces deux dernières concernant sans doute des deuxièmes nichées. D'août à septembre, on remarque les premiers regroupements familiaux locaux, souvent de l'ordre d'une dizaine d'individus, mais c'est à la fin du mois de septembre et début octobre que débute franchement le passage postnuptial avec des bandes d'oiseaux comptant plusieurs dizaines d'individus : 20 le 30 septembre, en 2018 à Lanuéjols (Causse Noir), 30 le 02 octobre, en 2014 sur le Causse Méjean (commune de Vébron), 40 le 04 octobre, en 2012 sur le même causse (commune de Hures-la-Parade), 50 le 05 octobre, en 2012 au-dessus d'Ispagnac, et 130 le 06 de ce mois, en 2007 à Dourbies. Puis la migration s'amplifie à la fin octobre avec des grosses bandes, comme ces 200 individus le 21 octobre, en 2016 toujours sur le Causse Méjean (commune de Gatuzières) ou ces 324 le 27 octobre, en 2006 sur le versant Sud de l'Aigoual. Puis l'espèce se raréfie au cœur de l'hiver avec le retour de grosses troupes en février et mars lorsqu'a lieu la remontée pré-nuptiale : 200 individus le 11 février, en 2020 sur le Causse Méjean (commune de Fraissinet-de-Fourques), 500 le 24 février, en 2016 près de Saint-Etienne-du-Valdonnez ou encore 250 le 03 mars, en 2015 près de Causse-Bégon. Les dernières bandes migratrices, de quelques dizaines encore, se succèdent jusqu'à fin mars : encore 50 individus le 28 mars, en 2014 sur le Méjean. Au matin des dernières chutes de neige de début d'avril, quelques regroupements peuvent encore s'observer sur les prairies les plus en altitude tandis que les mâles cantonnés affirment leur présence par leur chant soutenu.

Le Cochevis huppé – *Galerida cristata* (Linnaeus, 1758) **PN**

Accidentel (sous réserve de données confirmées)

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
0	0	7	0	0	4	2	1	7

Le Cochevis huppé, décliné en une multitude de sous-espèces, a une large répartition depuis la moitié septentrionale du continent africain, en passant par l'Europe méditerranéenne et tempérée, le Moyen-Orient et l'Eurasie jusqu'à l'océan Pacifique. En France, cette espèce a connu une forte régression au cours du XX^{ème} siècle et n'est présente aujourd'hui que dans une sorte de croissant qui, du nord du pays, contourne le Massif Central par l'Ouest pour venir couvrir tout le Sud atlantico-méditerranéen jusqu'en

Provence. Au XIX^{ème} siècle, Paparel (1891) signale sa présence sur le plateau karstique de la Can de l'Hospitalet aux confins des communes de Vébron et du Pompidou. Duckert (1960) considère que l'espèce « habite le causse mais en petit nombre » et, plus récemment, quelques données, toujours à l'unité, mentionnent sa présence sur le territoire du PNC : les 18 et 19 mai 2010 sur le Causse Noir, près de Lanuéjols et de Causse-Bégon. Sur ce secteur caussenard, le Cochevis huppé est revu en 2016, les 04 et 19 juin, et il est donné comme « nicheur possible » dans l'atlas des oiseaux nicheurs du Gard (Ouvrage collectif 2019) pour la période 2009-2015. En revanche, une autre donnée caussenarde sur le Méjean, datée du 12 mai 2015, si elle était confirmée, resterait anecdotique car aucune autre mention n'est jamais venue étayer la présence de ce cochevis sur ce plateau ces dernières décennies. Quelques observations sont régulièrement rapportées du Causse Méjean mais ont chaque fois été invalidées par les comités d'homologation, régional et national. Il est possible que ces données erronées soient imputables à une confusion avec l'Alouette des champs bien présente ici. Inféodé à des habitats ouverts à semi-ouverts, tout au plus parsemés de buissons, mais relativement secs, le plateau du Causse Méjean, à l'instar du Causse Noir, semble pouvoir convenir au Cochevis huppé mais, jusque-là, les nombreuses études et suivis ornithologiques menés sur ce plateau n'ont jamais confirmé une présence durable et encore moins sa reproduction.

L'Alouette haussecol – *Eremophila alpestris* (Linnaeus, 1758) PN

Exceptionnelle

C'est une espèce qui niche dans toutes les régions boréales de l'hémisphère Nord. En hiver, l'Alouette haussecol descend vers des contrées plus hospitalières et notamment en Europe tempérée. En France, c'est une hivernante régulière sur les côtes de la Manche qui fréquente les espaces ouverts et descend occasionnellement jusque sur le littoral languedocien. C'est dans ce contexte que l'on doit situer l'unique observation d'un individu en transit postnuptial sur le sommet du Mont Lozère (1693 m) le 18 octobre 2003 (observation validée par le comité d'homologation régional). Ajoutons pour mémoire une donnée ancienne datant de novembre 1979 sur la Cham des Bondons, plausible mais non validée, rapportée par un agent du PNC.

L'Alouette calandrelle – *Calandrella brachydactyla* (Leisler, 1814) LR PN ZS DO

PNC

Migratrice, estivante nicheuse rare, irrégulière et localisée

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
0	1	42	0	0	11	22	10	43

C'est une espèce qui niche en été en Europe continentale et méditerranéenne, depuis l'Afrique du Nord jusqu'en Asie centrale, dans des habitats ouverts plutôt secs et steppiques. Elle descend l'hiver dans la moitié Nord du continent africain, dans la péninsule arabique et jusqu'en Inde pour les populations orientales. En France, très localisée dans le bassin inférieur de la Loire, elle est plus commune sur le littoral méditerranéen surtout en Camargue et dans la plaine de la Crau. Sur le territoire du PNC, l'Alouette calandrelle atteint une de ses limites d'extension à la fois vers le nord et en altitude. Déjà signalée dès 1933 sur le Causse Méjean (Meylan 1933), elle est présente en période de reproduction sur les pelouses steppiques les plus sèches, rases et caillouteuses, des espaces caussenards du Sauveterre, du Méjean et du Causse Noir, jusqu'à 1000 à 1050 m d'altitude. Migratrice stricte, elle n'arrive qu'en avril. Le 19 avril 2011 sur la plaine de Chanet (Causse Méjean) constitue la date la plus précoce des retours observés. Avec deux autres dates en avril, cette dernière décade du mois semble bien être la période des retours pré-nuptiaux de l'espèce. Les secteurs de présence sont très localisés, serre de l'Aspic sur le Causse de Sauveterre, plaine de Chanet et environs du Redoundous sur le Causse Méjean, plateaux à l'ouest de Lanuéjols et au nord de Revens sur le Causse Noir. La Calandrelle chante activement en mai et juin, plus sporadiquement en juillet. Connue comme nicheuse sur le Causse Méjean au moins depuis 1970 (Duckert 1971), les données de reproduction sont rares : le nourrissage de poussins au nid le 26

juin et le 04 juillet, toutes deux en 2005 sur la plaine de Chanet (Causse Méjean), un adulte avec becquée le 06 juillet, en 1981 sur le Causse de Sauveterre et une ponte avec 4 œufs le 08 juillet, en 1983 sur le Causse Méjean. Ces rares données corroborent les précisions apportées par Duckert (1971) qui donnent une période de nidification entre le 25 mai et le 17 juillet. Cet auteur signale en outre une dizaine de nids sur le Causse Méjean avec des pontes de 4 à 6 œufs. Après la nidification, les contacts sont rares et les dernières données sont datées du 30 août, en 2011 et 2013. Les mentions de cette espèce sur le territoire du PNC sont cependant irrégulières d'une année à l'autre. Et, hormis les difficultés à révéler sa présence, à cause d'une population de toute façon frêle et sporadique et d'un chant subtil souvent difficile à distinguer dans le fond sonore de celui des Alouettes des champs, il semblerait que cette espèce soit plus rare voire absente certaines années. Bien qu'aucune évolution sensible ne soit perceptible au fil de la décennie écoulée, un suivi plus systématique en période de reproduction apporterait peut-être, dans l'avenir, des précisions sur le statut interannuel local de cette espèce qui pourrait être favorisée par une évolution climatique plus sèche mais contrecarré par une moindre pression pastorale ayant pour conséquence une densification de la strate herbacée moins favorable à l'espèce.

L'Alouette calandre – *Melanocorypha calandra* (Linnaeus, 1766) **LR** **PN** **ZS** **DO** **PNC**

Erratique, nicheuse (accidentelle) exceptionnelle

1 donnée base PNC : le 21/05/1976 à Cavaladette (Méjean) (info PNC) ... Ajouter info bases ALEPE et FLR.

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
0	0	1	0	0	1	0	0	1

Cette espèce est réputée sédentaire en Afrique du Nord, dans la péninsule ibérique ainsi que sur le littoral méditerranéen, mais se reproduit jusque sur le continent eurasiatique occidental où ses populations les plus nordiques sont migratrices. En France, elle est très localisée dans quelques plaines et plateaux, aux pelouses rases et clairsemées, du Roussillon, du littoral languedocien, de la Crau et de la vallée de la Durance. Sur le territoire du PNC, quelques observations sont rapportées du Causse Méjean et une seule du Causse de Sauveterre. Un individu, tout d'abord, le 21 mai 1976 sur le Causse Méjean (commune de Vébron) qui pourrait être révélateur d'une reproduction exceptionnelle cette année-là puis, trois décennies plus tard, en 2005, sa présence et sa reproduction sont observées sur la plaine de Chanet (Legendre & Scher 2006) : au moins trois couples, nourrissant leurs nichées, ont été notés entre le 21 juin et le 04 juillet avec un maximum de 32 individus le 31 juillet et au moins 28 encore le 27 août suivant. Sur cette même plaine de Chanet, en 2006, un couple est suivi du 08 mai au 04 juin mais sans plus de précision concernant sa reproduction et, en 2007, un couple est noté le 03 avril. Cette même année 2007, une troupe de huit individus est observée le 08 septembre près de Champerboux, sur le Causse de Sauveterre (commune de Sainte-Énimie). Enfin, en 2009, un chanteur est de nouveau présent le 02 mai sur la plaine de Chanet et un dernier contact est signalé le 30 août 2017 avec un individu sur le Causse Méjean méridional (commune de Meyrueis). L'Alouette calandre a montré un léger déclin en Europe à partir des années 1970 mais semble reconstituer ses effectifs, tout au moins en France méridionale, depuis les années 2000 (Issa & Muller 2015), et l'évolution de cette espèce méditerranéenne serait à suivre de près dans les années à venir où le changement actuel du climat pourrait favoriser une présence caussenarde plus régulière.

Famille des Hirundinidés – 5 espèces (3 nicheuses)

L'Hirondelle de rivage – *Riparia riparia* (Linnaeus, 1758) PN ZS

Migratrice discrète

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
7	4	8	5	0	14	4	6	24

Espèce quasi cosmopolite, à l'exception de l'Asie et de l'Australie, l'Hirondelle de rivage est une estivante nicheuse dans les régions tempérées et nordiques de l'hémisphère Nord. Les populations européennes hivernent dans toute l'Afrique australe, au sud du Sahara. En France, elle niche sur toutes les rivières de plaine où elle trouve son habitat de prédilection : les grandes berges et talus limoneux dans lesquels cette espèce grégaire trouve à installer ses colonies. Elle évite les massifs montagneux et même les rivières des piémonts, ainsi, dans le PNC, elle n'est que de passage. Cinq données printanières situent le retour de cette espèce au plus tôt le 21 mars, en 2006 avec une centaine d'oiseaux à Sainte-Cécile-d'Andorge sur le Piémont Cévenol. Quatre autres données, jusqu'au 18 avril 2020 où 1 individu est noté au Rozier dans les gorges du Tarn, se réfèrent à des oiseaux en migration prénuptiale. Mais la présence, plus tardive en saison, de 30 individus le 25 mai 2018 près d'Anduze, pourrait révéler la proximité d'une colonie de reproducteurs localisée quelque part dans ce secteur des basses Cévennes s'il ne s'agit pas d'une « nouvelle vague migratoire discrète, qui amène essentiellement des oiseaux de seconde année » (Ouvrage collectif 2019). Aucune preuve n'est cependant venue confirmer une telle reproduction dans les limites du Parc et l'on peut considérer, en l'état des connaissances actuelles, que l'Hirondelle de rivage n'est qu'un migrateur sur la zone d'étude. Le passage postnuptial est mentionné entre la mi-août et le 28 septembre (4 données en août et 6 en septembre). Souignons, là aussi, que les 20 individus, notés à la date précoce du 15 août 2011 près du Vigan, peuvent aussi bien se référer à un rassemblement postnuptial de reproducteurs locaux qu'à un groupe d'oiseaux déjà de retour, en halte migratoire.

L'Hirondelle rustique – *Hirundo rustica* Linnaeus, 1758 PN

Migratrice, estivante nicheuse, assez commune

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
160	168	1125	548	307	1491	454	363	2308

Cosmopolite, cette hirondelle passe l'été dans les régions chaudes, tempérées et nordiques de l'hémisphère Nord pour descendre l'hiver dans l'hémisphère Sud. Grande migratrice, elle niche partout en France et son statut sur le territoire du PNC est identique. Son retour est noté dans le courant du mois de mars : au plus tôt le 02 mars 1987 à Aumessas, le 04 mars 2011 à Val-d'Aigoual et le 09 mars 2017 près de Cendras pour cette dernière décennie. Et tandis que le passage migratoire prénuptial bat son plein durant tout le mois d'avril et jusqu'en mai, c'est aussi dans le courant du mois d'avril ou au début de mai que les couples locaux reprennent possession de leurs territoires avec une grande régularité dans les dates de retour. Bergeries, étables, granges mais aussi garages et porches d'habitations sont les lieux d'installation des nids, l'espèce restant fidèle à son commensalisme anthropique. Pendant que ces couples locaux démarrent leur activité de reproduction avec la construction ou la réfection des nids, ainsi que le dépôt des premières pontes, la migration prénuptiale perdure et compte parfois des effectifs remarquables sur certains cols privilégiés : 200 oiseaux le 16 avril 1998 au col de Finiels, sur le Mont Lozère encore enneigé, ou encore ces 900 individus en trois heures d'observation le 02 mai 2004 au col de Bouliech, entre le Vigan et Roquedur. Au regard des effectifs consignés dans la base, il semble que la migration de printemps cesse ensuite rapidement dans les premiers jours de mai. La construction des nids est encore notée jusqu'à la fin de ce mois mais, pour d'autres couples, les premiers nourrissages d'oisillons au nid sont déjà signalés à partir du 02 mai ; ces nourrissages perdurent jusqu'au 12 août : 8 données en mai, 7 en juin, 5 en juillet et 4 en août. Quelques tailles de nichées sont précisées, jusqu'à 5

poussins au nid dans trois cas. Des nichées « juste hors du nid » sont notées entre le 19 juin et le 08 août : 3 données en juin, 9 en juillet et 4 en août. En août et septembre, les regroupements familiaux, dans lesquels des juvéniles issus de deuxième nichées tardives quémangent encore leur nourriture, comptent rapidement quelques dizaines d'individus. Ces groupes se fondent alors parmi des oiseaux déjà en migration postnuptiale à l'occasion de leurs haltes locales : 120 Hirondelles rustiques en chasse le long des falaises du Causse Méjean le 26 août 2013 (commune de Fraissinet-de-Fourques), en compagnie de nombreuses Hirondelles de fenêtre, ou encore ces 90 individus le 28 août 2016 au Pompidou. Puis les vagues de migrants survolent le territoire durant tout le mois de septembre avec des rassemblements parfois remarquables : de l'ordre d'un millier le 10 septembre 2016 près de Gatuzières ou encore ces 400 le 1^{er} octobre près d'Alzon au pied de l'Aigoual. Le flux migratoire s'étire ensuite pour prendre fin en moyenne autour de la mi-octobre avec les dates ultimes des 18 octobre, en 1982, 2011 et 2016, et 19 octobre pour les années 1976 et 2005. Quelques cas d'hivernage sont observés ces dernières années sur le littoral languedocien et c'est sans doute à ce statut encore rare que l'on doit rattacher cette unique donnée hivernale d'une Hirondelle rustique le 1^{er} janvier 2009 à Sainte-Croix-de-Caderle en basses Cévennes. Enfin, bien que l'espèce soit signalée dès 1932 (Meylan 1933) dans les hameaux du Mont Lozère (L'Hôpital) et du Causse Méjean, soulignons que plusieurs témoignages locaux évoquent l'absence ou la grande rareté de cette espèce sur le territoire du PNC, notamment des secteurs caussenards, avant les années 1970. L'Hirondelle de cheminée aurait ainsi progressivement colonisé ce territoire au cours des dernières décennies puisqu'elle y est bien présente actuellement.

L'Hirondelle de rochers – *Ptyonoprogne rupestris* (Scopoli, 1769) **PN** ***Migratrice transhumante, hivernante rare, estivante nicheuse commune***

Aigoual	Basses Cévennes	Causse Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
483	619	1195	1411	431	3584	356	199	4139

C'est une espèce des habitats rupestres des montagnes du pourtour méditerranéen et du Moyen-Orient jusqu'en Asie. Les populations méditerranéennes sont principalement sédentaires avec une transhumance, plutôt qu'une véritable migration, depuis les secteurs trop rigoureux l'hiver en direction de zones d'alimentation plus tempérées sur les plaines côtières. En France, cette espèce se reproduit à la belle saison sur tous les massifs montagneux et notamment sur un large pourtour du Massif Central. L'hiver venu, ces populations montagnardes du Massif Central, du Jura et des Alpes se replient vers les reliefs et plaines du littoral méditerranéen, migrant pour certaines d'entre elles plus au sud. Dans la base de données du PNC, l'espèce est notée tous les mois de l'année et on peut considérer que c'est l'hirondelle la plus commune du Parc. Les secteurs d'altitude sont complètement désertés en hiver mais des petites troupes restent actives dans les vallées cévenoles ainsi que sur le Piémont des Cévennes et, selon les redoux du cœur de l'hiver, on peut même en voir évoluer quelques-unes encore sur l'aval des gorges du Tarn et de la Jonte en décembre et janvier. Les retours pré-nuptiaux ont ainsi lieu très tôt, dès le mois de février à la faveur de belles journées ensoleillées et la population nicheuse locale regagne progressivement les sites de nidification, en affrontant encore les derniers frimas de mars et avril. De nombreuses données de février et de mars rapportent des adultes virevoltant devant les anciens nids qui ne seront cependant réinvestis que plus tard. Soulignons un décalage significatif entre les colonies des vallées cévenoles qui ont tendance à se réinstaller plus tôt sur leurs sites de reproduction et les populations des falaises caussenardes et des villages d'altitude en cœur de Parc plus tardives. Avec plus d'une trentaine de données, on note que la construction des nids démarre au 11 mars, et les couples sont actifs durant ce mois à faible altitude tandis qu'un deuxième pic d'activité de construction se dessine en mai pour les sites plus hauts en altitude des secteurs de l'Aigoual, du Mont Lozère ou des causses. Concernant les sites d'installation des couples, sur plus de 150 sites de nidification renseignés, 53% des nids sont bâtis sur des bâtiments en agglomérations (hameaux et villages surtout), 30% en falaises (calcaires ou schisteuses), 13% sous des ponts et 4% sous des tunnels. Pontes et incubations sont discrètes et seulement vingt-quatre données signalent un « adulte sur le nid » entre le 05 mai et le 28 juillet. En revanche, les comportements de nourrissage au nid ou d'alarme sont nettement plus repérables et, rapportés 160 fois dans la fourchette temporelle du 03 avril au 31 août, se répartissent de la manière suivante : 16 données en avril, 48 en mai, 58 en juin, 21 en juillet et 9 en août. Vingt-cinq

données font état de « nichées juste envolées », entre le 08 mai et le 17 septembre : 1 en mai, 7 en juin, 6 en juillet, 10 en août et 3 en septembre. Les nichées comptent de 2 à 6 juvéniles sans que l'on puisse en établir une réelle statistique des « tailles de nichée » tant les données sont fragmentaires. Les dates tardives de l'été correspondent vraisemblablement à une deuxième ponte puisque ce caractère est bien établi chez cette espèce. Notons que l'Hirondelle de rochers sur ses sites de nidification peut se montrer particulièrement vindicative notamment à l'égard de ses prédateurs comme l'Épervier d'Europe et défend ses nichées avec véhémence face à tout agresseur potentiel, y compris l'humain. Les rassemblements familiaux sur les colonies amplifient les effectifs sur les sites et secteurs de nidification et les regroupements postnuptiaux dès la fin juillet peuvent être conséquents : 150 individus le 30 juillet 2017 à Bagnols-les-Bains dans la haute vallée du Lot, 290 à Florac le 27 août 2015 ou encore 300 le 1^{er} septembre 2009 à Branoux-les-Taillades au pied des Cévennes. Cette espèce ne montre pas de passage migratoire franc mais les rassemblements d'automne, comptant plusieurs dizaines d'individus, se multiplient un peu partout, dans les villages où les clochers et toitures des églises sont appréciés, sur les falaises bien exposées ou sur les cours d'eau lors des chasses collectives où l'Hirondelle de rochers se mêle souvent aux autres espèces d'hirondelles. Dans le courant de la deuxième quinzaine de novembre, le territoire du PNC est progressivement déserté et quelques ultimes bandes animent encore ponctuellement le ciel du Piémont Cévenol, comme ces 180 individus le 28 novembre 2016 à Saint-Roman-de-Codières, avant de disparaître soudainement. Seules des petites troupes tenteront un séjour hivernal ici ou là au gré des conditions météorologiques, le gros contingent des populations locales étant parti plus au sud.

L'Hirondelle de fenêtre – *Delichon urbicum* (Linnaeus, 1758) PN ***Migratrice, estivante nicheuse, assez commune***

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
240	221	636	539	210	1464	206	176	1846

Cette hirondelle est une estivante nicheuse dans toute l'Europe occidentale, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient jusqu'en Asie centrale. Elle descend hiverner dans la moitié australe du continent africain, au Sud du Sahara. Bien présente partout en France, l'Hirondelle de fenêtre est aussi très commune sur le territoire du PNC. Les retours printaniers ont lieu classiquement en mars mais des dates précoces sont signalées, certaines années, dès le mois de février : le 22 février, en 1994 à Génolhac, le 14, en 2016 à Sainte-Énimie, et même le 06 février, en 2011 à Saint-André-de-Valborgne. Le retour en nombre des Hirondelles de fenêtre n'est cependant remarquable qu'à partir de la mi-avril avec un léger décalage entre les localités gardoises du Piémont Cévenol, où cette espèce se manifeste un peu plus tôt dans les villages qu'elle fréquente, et les sites de reproduction de Lozère, investis plus tardivement dans la troisième décade de ce mois. Des oiseaux en migration sont encore largement notés jusqu'à début mai : plus de cent sur les pelouses sommitales du Mont Lozère le 04 mai 2016 par exemple. Cette espèce bâtit ses nids principalement sous les avant-toits des maisons dans les villes et villages mais aussi dans plusieurs sites rupestres des gorges du Tarn (Saint-Chély-du-Tarn, La Malène, Les Détroits, Rochefort) et de la Jonte (falaises de Capluc). Dans ces sites naturels, elle cohabite parfois avec l'Hirondelle de rochers. Notons que l'espèce semble éviter les causses mais ne craint pas de monter en altitude où elle se reproduit jusqu'à 1415 m aux « chalets du Mont Lozère » (commune de Cubières). Les territoires et les nids sont réinvestis dès le retour des oiseaux, le 29 mars 2016 à Sainte-Énimie par exemple, mais la construction ou la réfection d'anciens nids sont notés entre le 15 avril et le 20 juin (3 données en avril, 8 en mai et 3 en juin). Puis de très nombreuses données signalent des nids occupés, sans qu'il soit toujours précisé s'il s'agit d'oiseaux en cours de couvaison ou de poussins déjà actifs, ces derniers n'étant visibles au rebord des ouvertures des nids que dans les derniers jours avant leur envol. La répartition des cent contacts de nids occupés (apport de proie ou relais entre couveurs ou nourrissage de poussins) montre une franche activité sur toute la période estivale, du 06 avril jusqu'au 19 septembre, en 2011 au Rozier : 7 en avril, 17 en mai, 38 en juin, 25 en juillet, 8 en août et 5 encore en septembre. Les données signalant des poussins quémendant au trou d'envol n'apparaissent qu'à la mi-juin et les premiers juvéniles nourris hors du nid sont notés le 21 juin. L'espèce montre dès le mois de juillet des regroupements familiaux dont les effectifs s'amplifient courant août et septembre. Cette espèce, en

chasse collective, se mêle volontiers aux autres espèces d'hirondelles, notamment aux Hirondelles de rochers avec lesquelles elles partagent souvent les sites de reproduction, les terrains de chasse et les repaires (falaises, toitures et murs de bâtiments). Certaines ressources alimentaires soudaines, comme peut-être des vols massifs d'insectes, peuvent attirer des oiseaux en nombre comme ce rassemblement de plus de mille individus le 31 juillet 2014 à Masméjean (commune du Pont-de-Montvert). Cette espèce est à son tour la proie de rapaces prédateurs et sont cités l'Épervier d'Europe, le Faucon hobereau et le Faucon d'Éléonore avec deux mentions pour chacune de ces trois espèces. Hormis ces rares concentrations d'oiseaux en pleine période de reproduction, les gros rassemblements ont surtout lieu, lors de la migration postnuptiale, entre la deuxième décennie de septembre, 2000 individus le 14 septembre 2014 à Vébron, et les premiers jours d'octobre. Ces regroupements importants disparaissent souvent soudainement laissant ici et là quelques groupes de migrateurs attardés jusqu'au 20 octobre, avec la date ultime du 22 octobre, en 2005 avec 2 individus à Saint-André-de-Majencoules sur le Piémont Cévenol.

L'Hirondelle rousseline – *Cecropis daurica* (Laxmann, 1769) LR PN ZS

Erratique

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
0	0	1	2	0	2	1	0	3

Cette hirondelle des régions méditerranéennes en Europe occidentale étend son aire de distribution jusqu'en Asie. Les populations européennes sont des migratrices strictes et descendent passer l'hiver en Afrique subsaharienne. En France continentale, c'est une espèce des paysages collinéens des arrière-pays languedociens et provençaux. Sur le territoire du PNC, deux données anciennes signalent 1 à 3 individus le 22 mai 1979 à Meyrueis et un individu seul le 07 juillet 1988 à Sénéchas, en amont de Bessèges (Gard). Deux autres mentions plus récentes, l'une datée du 04 juin 2013 à Mas Gibert (commune de Val-d'Aigoual) et l'autre du 06 juin 2015 près de Causse-Bégon sur le Causse Noir, rapportent l'observation d'un individu seul chaque fois. Les deux observations du Piémont Cévenol, Sénéchas et Mas Gibert, ne revêtent pas un caractère exceptionnel dans la mesure où l'Hirondelle rousseline niche non loin de là, un peu plus au sud, sur des secteurs hors parc comme à Sauve, entre Conqueyrac et Saint-Hippolyte-du-Fort. Les données de l'arrière-pays, Causse-Bégon et Meyrueis, sont en revanche plus surprenantes dans la mesure où elles sont plus excentrées de l'aire de reproduction de cette espèce qui niche, plus bas et plus au sud, dans les collines et sur le littoral du Languedoc-Roussillon. Ces données, toutes datées de la pleine période de nidification, pourraient se référer à des immatures de seconde année en erratisme ou des adultes en quête de nouveaux territoires.

Famille des Cettiidés – 1 espèce (1 nicheuse ?)

La Bouscarle de Cetti – *Cettia cetti* (Temminck, 1820) PN

Sédentaire, estivante nicheuse ? localisée

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
10	50	3	15	0	77	1	0	78

Considérée comme sédentaire, voire erratique, en Europe occidentale atlantique et méditerranéenne, la Bouscarle de Cetti est inféodée aux strates frutescentes et buissonnantes à proximité de l'eau sous climat chaud ou tempéré. En France, elle est bien présente sur une large frange méditerranéenne et atlantique pénétrant plus ou moins profondément dans les bassins des grands fleuves, Loire, Garonne et Rhône, à la faveur des ripisylves. Sur le territoire du PNC, cette espèce est surtout signalée le long des cours d'eau du Piémont Cévenol, Gardons de Sainte-Croix Vallée Française, gorges de la Vis, bassin de l'Hérault mais aussi sur le bassin du Tarn au moins jusqu'au Rozier vers l'amont à près de 400 m d'altitude. Notée en

général à son chant, entendu tous les mois de l'année avec une fréquence nettement plus faible entre novembre et février. Quelques rares données, plus haut en altitude ou plus à l'intérieur du Parc, sont rapportées mais paraissent douteuses, tant par leurs localisations que par les dates. Cependant, lors d'une succession d'hivers doux, la Bouscarle de Cetti montre une nette propension à coloniser vers l'amont les réseaux hydrographiques et un certain erratisme est connu chez cette espèce, ce qui pourrait expliquer ces incursions occasionnelles. Une seule donnée de reproduction est signalée, le 10 juin 2015, année plutôt favorable à l'espèce à en juger au nombre de données, sur le Gardon d'Anduze (125 m d'altitude) : 1 adulte avec au moins 3 juvéniles.

Famille des Aegithalidés – 1 espèce (1 nicheuse)

La Mésange à longue queue – *Aegithalos caudatus* (Linnaeus, 1758) PN

Présente toute l'année, migratrice, hivernante, nicheuse, assez commune

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
255	317	510	457	267	1427	158	221	1806

Cette mésange montre une répartition sur tout le continent eurasiatique, de l'Europe occidentale jusqu'au Japon dans une frange forestière tempérée et nordique. La Mésange à longue queue est une espèce polytypique et plusieurs sous-espèces se partagent cet espace. Sur le territoire du PNC, et en France principalement, c'est la sous-espèce *A. caudatus europaeus* qui est présente et, qui malgré quelques mouvements d'erratisme probables, peut être considérée comme assez sédentaire. Au nord, en Scandinavie, Pologne et Russie, la sous-espèce *A. caudatus caudatus* montre des mouvements migratoires plus nets vers le sud durant la période hivernale ; elle se distingue de notre sous-espèce locale par sa tête blanche. La Mésange à longue queue, très grégaire, est le plus souvent notée en petites troupes à l'exception de la période de reproduction, construction des nids, incubation et élevage des poussins, où seuls des oiseaux isolés ou par couples se manifestent. Chez cette espèce, les couples semblent se cantonner très tôt sur leur territoire : dès le mois de février, en témoignent les poursuites qui président à la formation des couples, et les premières constructions de nid sont signalées dès le 14 février à basse altitude en Cévennes. Mais cette activité, sur la majeure partie du Parc, montre un pic en mars. Des femelles en activité de couvain, reconnaissables à leur queue arrondie en « faucille », sont notées entre le 12 avril et le 16 mai. Puis, des nids occupés, nourrissage entre adultes ou d'adultes à poussins, sont signalés entre le 21 avril et le 02 juin et les premiers nourrissages de juvéniles, juste sortis du nid, à partir du 12 mai. C'est ensuite à partir de la mi-mai que les regroupements familiaux se remarquent, d'abord localisés sur les sites de reproduction. Courant juin, ces familles quittent leurs territoires et les rassemblements interfamiliaux se dispersent en ronde caractéristiques comme ce groupe d'au moins 20 individus dès le 24 juin 2017 près de Thoiras (Gardon de Saint-Jean-du-Gard). L'espèce devient ensuite erratique, du mois d'août jusqu'en hiver, mais plusieurs observations montrent que des petites bandes peuvent exploiter, plusieurs jours durant, une ressource alimentaire localisée. Quelques observations témoignent de mouvements s'apparentant à une véritable migration, notamment en septembre et octobre, et les rassemblements mixtes avec d'autres mésanges, roitelets ou tarins en période hivernale sont fréquents. Trois contacts avec la sous-espèce nordique sont signalés les 07 et 11 février 2011 (5 et 3 individus respectivement) et le 06 avril 2017 (1 individu).



Mésange à longue queue (PNC, 12/01/2013, Hervé Picq)

Famille des Phylloscopidés – 8 espèces (3 nicheuses)

Le Pouillot siffleur – *Phylloscopus sibilatrix* (Bechstein, 1793) **PN ZS**
Migrateur, estivant nicheur probable, rare et localisé

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
21	2	8	4	4	18	1	20	39

Le Pouillot siffleur est un estivant nicheur en Europe occidentale et centrale qui s'en va hiverner dans les forêts de l'Afrique équatoriale occidentale. Ce pouillot est inféodé aux boisements de feuillus clairs, chênaies et hêtraies, et présent en France sur les deux tiers nord du pays. Le territoire du PNC constitue ainsi une de ses limites méridionales d'extension. C'est pourquoi les données sont peu abondantes, se référant principalement à des migrateurs avec quelques localisations où sa reproduction est probable mais non prouvée jusqu'à maintenant. Le retour prénuptial a lieu dans la dernière décade d'avril et le 19 avril 2006 sur les contreforts de l'Aigoual constitue la date la plus précoce. Des chants d'oiseaux, semblant cantonnés en pleine période de reproduction, entre mi-mai et début juillet, sont rapportés des pentes septentrionales du Mont Lozère (commune du Bleygard), des pentes des gorges du Tarn (Quézac), du col de Montmirat, de la vallée du Tarnon (Vébron), des Cévennes (Saint-Maurice-de-Ventalon) et des pentes de l'Aigoual, dans les boisements de la haute Jonte ainsi que sur les pentes du Trévezel ; chaque fois dans des habitats idoines, de feuillus clairs, mais la reproduction de ce pouillot qui niche au sol reste à découvrir. L'atlas des oiseaux du Gard (Ouvrage collectif 2019) confirme ces présomptions de nidification sur le district de l'Aigoual mais sans preuve supplémentaire. Le départ

postnuptial est discret, cette espèce étant connue par ailleurs pour migrer à l'automne par des voies plus orientales. Une dernière date est signalée le 12 septembre 1974 à Aumessas. L'espèce est ensuite totalement absente en hiver.

Le Pouillot de Bonelli – *Phylloscopus bonelli* (Vieillot, 1819) PN

Migrateur, estivant nicheur, commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
72	145	1619	123	61	1436	367	217	2020

Le Pouillot de Bonelli est un estivant nicheur en Europe occidentale tempérée et chaude, ainsi qu'en Afrique du Nord-Ouest, qui s'en va hiverner en Afrique de l'Ouest subsaharienne. Ce pouillot des boisements clairs et buissonnants, bien exposés en adret, est commun sur le territoire du PNC. Avec de nombreuses pentes exposées plein sud, l'espèce atteint les 1500 m d'altitude sur les flancs de l'Aigoual et même du Mont Lozère plus au nord. Facilement identifié grâce à ses chants et cris caractéristiques, les premiers contacts sont régulièrement signalés dans les premiers jours d'avril avec une date précoce au 23 mars, en 2021 à Vébron. Le passage migratoire est discret mais décelé au moins jusqu'à début mai et les chanteurs locaux bien cantonnés affirment leur territorialité à partir de la mi-avril mais surtout dans le courant de la dernière décade de ce mois. Peu de données rapportent la reproduction, au regard du nombre de contacts avec l'espèce, cependant, la construction de nid est notée au plus tôt un 26 avril, en 2014 à Saint-Pierre-des-Tripriers, et des cris d'alarme d'adultes avec ou sans becquées, nourrissant des poussins au nid ou des juvéniles juste sortis du nid, sont notés entre le 08 mai et le 16 juillet (2 occurrences en mai, 9 en juin et 3 en juillet). Aucune information ne précise la taille des nichées. Après la reproduction, courant août, l'espèce s'efface discrètement et seuls quelques cris, et observations furtives, trahissent encore une présence jusque dans le courant de septembre avec une ultime date le 14 septembre 2018 à Saint-Roman-de-Codières sur le Piémont Cévenol. L'espèce est totalement absente en hiver.



Pouillot de Bonelli (PNC, 17/04/2020, Bruno Descaves)

Le Pouillot à grands sourcils – *Phylloscopus inornatus* (Blyth, 1842) PN

Migrateur, très rare

Cette espèce du continent eurasiatique oriental est restée quasiment inconnue en Europe de l'Ouest jusque vers la moitié du XX^e siècle. Puis, en France, les contacts vont se faire progressivement plus réguliers à partir de 1960 (Dubois *et al.* 2008) avec une augmentation significative des occurrences dans les années 1990 partout en Europe de l'Ouest. Ces dernières années, les observations sont régulières à l'automne sur tout le territoire national. De même, sur le territoire du PNC, après un premier contact d'un individu le 25 août 1998 au lac des Pises, un autre individu est noté le 12 septembre 2018 à Hures sur le Causse Méjean. Il est probable que le transit migratoire postnuptial de ce pouillot, bien identifiable au cri et à l'observation directe, s'intensifie dans les années à venir. Soulignons que plus de 150 contacts avec cette espèce, dans notre région du Languedoc-Roussillon, ont été enregistrées au cours de la décennie écoulée (source : Faune-LR).

Le Pouillot de Pallas – *Phylloscopus proregulus* (Pallas, 1811) PN

Migrateur, exceptionnel

A l'instar du Pouillot à grands sourcils et du Pouillot de Sibérie, le Pouillot de Pallas est lui aussi un passereau de l'Eurasie orientale. De même, depuis les années 1960, la présence de migrateurs en Europe occidentale, à l'automne surtout, est progressivement devenue régulière au fil des années. Une seule donnée est rapportée pour le PNC : un individu est observé à Camias, commune de Saint-André-de-Majencoules sur le piémont des Cévennes, le 24 septembre 2015. Signalons que trois autres contacts sont validés dans l'Hérault, les 02 décembre 1990 et 24 décembre 2016, et dans l'Aude le 11 avril 2014 (source : base de données « Faune-LR ») mais que cette donnée du 24 septembre 2015 n'a fait l'objet d'aucune validation collective par un comité *ad hoc*.

Le Pouillot fitis – *Phylloscopus trochilus* (Linnaeus, 1758) PN ZS

Migrateur, assez commun au double passage, nicheur occasionnel probable

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
37	18	93	68	31	156	31	60	247

Le Pouillot fitis est un estivant nicheur en Europe du Nord et sur tout le continent eurasiatique nordique jusqu'aux limites de la forêt boréale. Grand migrateur, il passe l'hiver dans la moitié australe du continent africain. En France, il fréquente les habitats forestiers de la moitié septentrionale du pays et, sur le territoire du PNC, il n'est qu'un migrateur au double passage. C'est un oiseau qui chante volontiers lors de ses haltes migratoires printanières, ce qui laisse parfois suspecter, pour les dates tardives, une reproduction locale. L'espèce revient dès le mois de mars, le 28 mars 2009 à Val-d'Aigoual étant la date la plus précoce, mais le pic de passage pré-nuptial se situe en avril et se poursuit en mai. Une reproduction locale, dans quelques habitats propices comme des bétulaies ou boisements feuillus et mixtes d'altitude, n'est cependant pas totalement exclue. Des chanteurs annuellement réguliers et apparemment cantonnés se manifestent en juin, notamment sur le Mont Lozère, les 17 et 18 juin 2015 sur deux sites à 1436 m et 1076 m d'altitude respectivement dans le secteur du Pont-de-Montvert, le massif du Bougès, le 17 juin 2019 (commune de Saint-Julien-d'Arpaon) à 1285 m, et même plus au sud sur les pentes de l'Aigoual le 09 juin 2015 près de Dourbies à 1181 m et le 15 juin de la même année à Rousses à 1252 m d'altitude. Mais aucune preuve de nidification n'a été obtenue jusqu'à présent. D'autres contacts sont signalés tôt en juillet mais c'est en août et septembre que se manifestent en nombre les oiseaux en transit postnuptial. Soulignons cependant que des individus, encore chanteurs, ont été notés le 14 août, en 1982 au col de Finiels (Mont Lozère), et le 17 août, en 1975 sur la commune de Fraissinet-de-Fourques et pourraient encore se rapporter à des reproducteurs locaux. Les derniers contacts, tardifs, sont notés les 13 octobre 2018 et 2020. Répartition mensuelle des contacts avec l'espèce :

J	F	M	A	M	Jn	Jt	A	S	O	N	D
0	0	4	96	50	7	7	41	40	2	0	0

Le Pouillot véloce – *Phylloscopus collybita* (Vieillot, 1817) **PN**

Migrateur, hivernant rare, estivant nicheur très commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
804	256	1256	628	984	2156	447	1325	3928

Cette espèce, sans doute la plus abondante et commune des pouillots, est un nicheur en Europe occidentale et centrale dont les populations nordiques descendent hiverner plus au sud. Un fort contingent d'oiseaux passe l'hiver dans les régions atlantiques et méditerranéennes de l'Europe occidentale tandis que le gros des troupes descend sur toute la moitié septentrionale du continent africain. En France, le Pouillot véloce peut se rencontrer toute l'année mais évite en hiver le nord-est du pays ainsi que les contrées d'altitude. C'est ainsi que sur le territoire du PNC, il devient rare l'hiver, seulement confiné dans quelques stations du Piémont Cévenol ou sporadiquement dans quelques fonds de vallées, mais remonte progressivement, dès le mois de février sur les hauteurs du Parc. Et son chant retentit dans le courant de ce mois à l'occasion de belles journées ensoleillées. Un pic de passage se révèle nettement en mars, avec parfois de soudaines arrivées nocturnes vite décelées au petit matin par l'effervescence qui règne dans les jardins ou les ripisylves. En reproduction, le Pouillot véloce est quasiment omniprésent dans tous les boisements feuillus, des plus basses altitudes jusque dans les boisements mixtes et résineux sous le sommet du Mont Lozère à plus de 1600 m. La nidification est très peu documentée au regard du nombre de données mais les parades, alarmes, construction de nids et nourrissages de jeunes au nid ou hors du nid sont signalés entre avril et juillet avec pour date extrême, un nourrissage de juvéniles hors du nid, un 06 juillet. L'activité de chant diminue dans le courant de ce mois d'été mais un petit regain est parfois noté à l'automne, notamment en septembre. De même, en migration postnuptiale, un pic cévenol semble marqué entre mi-septembre et mi-octobre, des oiseaux s'attardant jusqu'aux premiers froids de novembre. **Le Pouillot de Sibérie** *Phylloscopus collybita tristis* Blyth, 1843, est une sous-espèce orientale du Pouillot véloce qui niche plus à l'est sur le continent eurasiatique, jusqu'à l'océan Pacifique, et descend hiverner dans la péninsule arabique et jusqu'au nord de l'Inde. Lors de sa migration postnuptiale un petit contingent d'oiseaux est parfois dérouté vers l'Europe occidentale où quelques individus hivernent en région méditerranéenne. C'est dans ce contexte qu'un unique individu est signalé le 10 décembre 2013 à Pognadoires (commune de Sainte-Énimie) dans les gorges du Tarn.

Le Pouillot ibérique - *Phylloscopus ibericus* Ticehurst, 1937 **LR PN**

Erratique

Considéré jusque dans les années 1990 comme une sous-espèce du Pouillot véloce, le Pouillot ibérique se reproduit en Afrique du Nord, dans la péninsule ibérique et jusque dans le Sud-Ouest de la France. Facilement identifiable à son chant caractéristique, bien différent de celui du Pouillot véloce, il apparaît parfois dans la région : un individu répétait, sans confusion possible, le chant de cette espèce ibérique le 20 juin 2011 à Cassagnas et un chant, validé par le comité d'homologation régionale, est enregistré le 16 mai 2019 à Prades (gorges du Tarn, commune de Sainte-Énimie). Ces données restent anecdotiques mais viennent confirmer les possibles incursions de ce pouillot méditerranéen vers les contrées plus nordiques des Cévennes.

Le Pouillot verdâtre – *Phylloscopus trochiloides* (Sundevall, 1837) PN

Migrateur, exceptionnel

Ce pouillot est un estivant nicheur qui se reproduit depuis le nord-est de l'Europe occidentale (Pologne, Finlande) jusque dans les forêts froides et d'altitude de l'Asie centrale et de l'Himalaya. En hiver, il descend vers l'Inde et l'Asie du Sud-Est mais quelques oiseaux sont déroutés vers le sud-ouest de l'Europe occidentale à l'automne où l'espèce passe l'hiver. Une donnée ancienne, anecdotique et non homologuée, est rapportée du col des Portes (commune d'Aumessas) : 1 individu le 1^{er} novembre 1987.

Famille des Acrocéphalidés – 4 espèces (1 nicheuse)

La Rousserolle turdoïde – *Acrocephalus arundinaceus* (Linnaeus, 1758) PN ZS

Migratrice, exceptionnelle

Estivante nicheuse en Europe du Sud-Ouest et Eurasie occidentale, sous climat chaud et tempéré, cette espèce est inféodée aux zones inondées et marais. Sa distribution est donc morcelée en France. Son habitat de prédilection étant absent du territoire du PNC, la Rousserolle turdoïde est absente mais susceptible de le survoler à l'occasion de ses transits migratoires puisque l'espèce s'en va hiverner sur la moitié australe du continent africain. C'est donc à son statut de migratrice que l'on peut rattacher cette unique donnée d'un individu observé le 27 mai 2010 près de Saint-Christol-lès-Alès sur le piémont des Cévennes.

La Rousserolle effarvate – *Acrocephalus scirpaceus* (Hermann, 1804) PN

Migratrice, rare

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
6	0	7	1	0	7	3	4	14

Cette rousserolle a un statut très voisin de celui de la Rousserolle turdoïde mais elle est moins strictement inféodée aux zones humides et ses populations sont plus importantes. Estivante nicheuse en Europe et Eurasie occidentale, chaude et tempérée, elle s'en va, elle aussi, vers les régions australes du continent africain pour passer l'hiver. Le territoire du PNC n'a guère d'habitats idoines pour l'accueillir et la Rousserolle effarvate n'est qu'un oiseau de passage. Comme les mâles chantent volontiers lors de leurs haltes migratoires, elle est ainsi facilement décelée au printemps. Migrateur plutôt tardif, les douze contacts printaniers se situent entre le 11 mai, en 1972, et le 08 juin, en 2012, pour ces deux données extrêmes, à Florac, qui concernent respectivement une capture au filet et un mâle chanteur. Cinq données au passage postnuptial signalent sa présence entre le 18 août, en 1988 à Aumessas, et le 18 septembre, en 2016 sur le Causse de Sauveterre (commune de Balsièges).

L'Hypolaïs polyglotte (ou le Petit Contrefaisant !) – *Hypolaïs polyglotta* (Vieillot, 1817) PN

Migratrice, estivante nicheuse, assez commune

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
78	100	212	343	28	634	101	26	761

Estivante nicheuse en Europe occidentale méditerranéenne, cette hypolaïs est bien présente en France et s'en va hiverner en Afrique occidentale subsaharienne. Sur le territoire du PNC, l'Hypolaïs polyglotte

est à la fois bien présente comme migratrice, au double passage, mais aussi comme nidificatrice. Elle affectionne les pentes broussailleuses, bien ensoleillées, ouvertes avec un piqueté arboré. Les retours, ainsi que le passage pré-nuptial, sont bien observés dès le début du mois de mai, avec de tout premiers contacts, certaines années, dans les derniers jours d'avril. Un contact très précoce est signalé le 18 avril 2013 en Basses Cévennes. Cette espèce est notée surtout grâce à son chant et les données de reproduction sont peu nombreuses. Toutefois, les comportements de parade, offrandes et construction de nid sont notés entre les 19 mai et 11 juin ; des femelles avec plaque incubatrice (signalées lors d'opération de baguage), alarme et nourrissage au nid sont signalés entre les 29 mai et 03 août (1 occurrence en mai, 7 en juin, 4 en juillet et 1 en août) et des juvéniles venant de quitter le nid le 20 juin et le 19 juillet. La période de reproduction est courte et l'Hypolaïs polyglotte déserte ses sites de nidification dans le courant du mois d'août. Le gros des troupes s'éclipse avant la fin de ce mois laissant quelques rares attardés jusqu'aux premiers jours de septembre avec la date extrême du 10 septembre 2015 au Vigan. L'hypolaïs polyglotte ne montre pas de passage postnuptial remarquable et est totalement absente en hiver.

L'Hypolaïs ictérine – *Hippolais icterina* (Vieillot, 1817) LR PN *Migratrice, exceptionnelle*

Comme l'Hypolaïs polyglotte, c'est une estivante nicheuse mais dont l'aire de reproduction s'étend plus au nord et à l'est en Europe. En France, elle ne niche que dans le Nord-Est du pays. Hivernant dans la moitié australe du continent africain, ses voies de migrations sont plus orientales et l'oiseau est peu commun dans notre région. Trois mentions attestent malgré tout de son transit occasionnel sur le territoire du PNC, toutes trois du printemps : un individu capturé au filet, dans le cadre d'une opération de baguage, le 26 avril 1974 à Florac, un individu le 04 mai 2012 près de Saint-Georges-de-Lévéjac et un autre le 10 juin 2013 près d'Aujac. Du fait de sa ressemblance morphologique avec sa jumelle polyglotte, certains individus échappent peut-être à l'observation.

Famille des Locustellidés – 2 espèces (1 nicheuse ?)

La Locustelle lusciniöide – *Locustella luscinioides* (Savi, 1824) LR PN ZS *Migratrice, exceptionnelle*

Aucune donnée sur le territoire du PNC de cette espèce strictement inféodée à l'habitat palustre. Néanmoins, une donnée très proche des limites du PNC est signalée le 19 juin 2006 près de Saint-Hippolyte-du-Fort. Considérant que cette espèce est une migratrice, estivante nicheuse sur tout le continent eurasiatique méditerranéen et tempéré, et hivernante en Afrique subsaharienne, il n'est pas exclu que quelques individus puissent survoler discrètement et occasionnellement le territoire du Parc.

La Locustelle tachetée – *Locustella naevia* (Boddaert, 1783) PN *Migratrice peu commune, estivante localement nicheuse ?*

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
7	2	15	5	8	19	7	11	37

La Locustelle tachetée est une estivante nicheuse en Eurasie tempérée et nordique, moins inféodée à l'habitat palustre que la Locustelle lusciniöide. Hivernant en Afrique subsaharienne, pour les populations d'Europe occidentale, c'est une migratrice peu commune qui se manifeste cependant volontiers par son chant lors de ses haltes migratoires. C'est ainsi que sur le territoire du PNC, sa présence est surtout décelée entre la dernière décade d'avril et la première quinzaine de mai. Le 19 avril 1989, avec un chanteur sur les pentes de l'Aigoual, constitue la date la plus précoce. La date tardive d'un

autre chanteur dans un environnement ne correspondant pas à son habitat de nidification, le 26 mai 1975 à Corbes (Piémont Cévenol), concerne sans aucun doute un oiseau de passage. Mais si ces chants, sans suite, sont le fait de migrateurs, quelques données plus tardives, en juin et juillet laissent supposer une reproduction locale. En effet, cette espèce s'accommode dans le Massif Central, et notamment plus au nord en Lozère, de landes à Genêt purgatif pour nicher. Dans ce type d'habitat, en général bien exposé en adret, les couples reproducteurs, distribués de manière très sporadique, sont discrets et, hormis le chant, passent facilement inaperçus. Sur le territoire du Parc, quelques localités offrant des habitats favorables où cette espèce fut notée au chant, en période de nidification, mériteraient d'être assidûment prospectées afin de révéler et prouver une reproduction locale : il s'agit des pentes méridionales du Mont Lozère, à 1272 m, sous le col de Finiels (commune du Pont-de-Montvert) où quatre mâles chantent simultanément le 18 juin 2007, du secteur de Gatuzières dans la haute vallée de la Jonte où l'espèce est observée le 02 juillet 2008, et des pentes de l'Aigoual, secteurs d'Aire-de-Côte à 946 m (commune de Saint-André-de-Valborgne) et de Saint-Martial à 980 m, où deux autres observations plus anciennes, datées du 25 juin 1988, signalent la présence de mâles chanteurs. Le passage postnuptial est attesté par quelques observations avec une dernière date de présence notée au 21 août, en 2015 sur le Causse de Sauveterre. L'espèce est ensuite totalement absente en hiver.

Famille des Cisticolidés – 1 espèce (1 nicheuse ?)

La Cisticole des joncs – *Cisticola juncidis* (Rafinesque, 1810) LR PN PNC
Erratique, hivernante et nicheuse ? rare et localisée

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
15	10	70	4	0	90	3	6	99

Déclinée en de nombreuses sous-espèces, la Cisticole des joncs est réputée sédentaire dans son aire de répartition, morcelée, qui englobe l'Europe occidentale, atlantique et méditerranéenne, l'Afrique, l'Inde et l'Asie du Sud-Est. En Europe occidentale, et donc en France, enclines à un erratisme automnal, ses populations des sous-espèces atlantique (*C. juncidis cisticola*) et méditerranéenne (*C. juncidis juncidis*) montrent cycliquement des expansions vers l'intérieur des terres à l'issue de successions d'hivers doux. L'espèce se retrouve alors dans des stations tout à fait inhabituelles. Dans notre région, la Cisticole est bien présente sur le littoral méditerranéen et des incursions sur le piémont cévenol sont régulièrement notées depuis au moins fin mai 1975. Plus à l'intérieur du territoire, un chanteur fut même noté le 17 août 1975 à Fraissinet-de-Fourques dans la vallée du Tarnon. La reproduction près d'Anduze est attestée par l'envol de juvéniles le 22 juillet 2016. Mais, ces dernières décennies, des contacts sporadiques ont révélés sa présence plus haut en latitude et en altitude comme ce chanteur le 15 septembre 2009 sur le Causse de Sauveterre près du Masegros, un autre le 17 juillet 2014 sur le Causse Méjean et un chanteur le 26 mai 2015 sur le Causse de Sauveterre près du hameau de Sauveterre à 1023 m d'altitude. Dans le courant du même printemps 2015, un couple est noté chanteur et reste cantonné au moins jusqu'au 10 juin où une construction de nid est observée dans une friche entre Molines et Ispagnac dans les gorges du Tarn à 510 m d'altitude. La reproduction n'a pas été prouvée ce printemps-là mais l'espèce a montré une capacité d'implantation et d'adaptation à un habitat peu ordinaire. Puis en 2016, l'espèce est notée début juin sur le Causse Noir près de Lanuéjols à près de 900 m d'altitude et de fin juin à mi-août dans la vallée du Lot, à près de 900 m d'altitude là aussi, au nord du Mont Lozère (commune de Chadenet) avec une reproduction probable. Et à l'automne, le 09 septembre de cette même année 2016, un individu est surpris au bord d'une petite mare sur le sommet de l'Aigoual à 1540 m d'altitude ! Puis le 24 septembre et le 09 décembre 2016, jusqu'à 3 individus ensemble sont notés sur la Can de l'Hospitalet (commune du Pompidou) et le 11 décembre de nouveau dans les gorges du Tarn près d'Ispagnac. Au printemps 2017, le site des gorges du Tarn, dans le secteur Molines – Ispagnac, est de nouveau fréquenté par au moins un couple chanteur, cantonné, qui sera régulièrement noté du 23 avril au 12 juillet. Un autre individu est lui aussi remarqué le 02 juin sur le site de la Can de l'Hospitalet. Enfin, un ultime et unique contact est mentionné en 2018, le 12 juin sur le Causse Méjean entre Carnac

et Montagnac au-dessus de La Malène. Par manque de suivi assidu, la reproduction sur ces hautes terres du PNC, entre 2014 et 2017, n'a pas été prouvée mais fortement suspectée et il est bien possible, dans l'avenir, que l'installation épisodique d'autres couples ait tendance à se renouveler.

Famille des Sylviidés – 9 espèces (8 nicheuses)

La Fauvette à tête noire – *Sylvia atricapilla* (Linnaeus, 1758) **PN**

Migratrice, hivernante rare, estivante nicheuse très commune

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
1062	743	1591	2286	869	4972	527	1052	6551

Cette fauvette, la plus commune de la famille, est répandue, en nidification, depuis les pays du Maghreb jusqu'en Europe centrale et à la Russie occidentale tempérée. Les populations nordiques sont migratrices et viennent hiverner dans les régions de l'Europe occidentale sous influence atlantique et méditerranéenne ainsi qu'en Afrique du Nord et Afrique subsaharienne. En France, elle est très commune en nidification et déserte, pour partie, les régions du grand Nord-Est ainsi que les zones montagneuses en hiver. Elle conserve un statut identique sur le territoire du PNC. Très commune en période de reproduction, elle habite les boisements clairs, les lisières forestières, les haies et les jardins, jusqu'aux plus hautes altitudes sur les pentes du Mont Lozère et de l'Aigoual. Elle déserte les secteurs de montagne en hiver, période pendant laquelle elle se fait rare dans le cœur du Parc, mais sans jamais être totalement absente des fonds de vallées bien exposés offrant une ressource alimentaire accessible. La présence hivernale à Florac est d'ailleurs notée dès les années 1950 (Duckert 1980). Friande, à la mauvaise saison, de toutes sortes de baies (mûres des ronciers, sureau noir, aubépine, lierre, cynorrhodons, cornouiller sanguin, houx, vigne vierge, pyracanthes et micocoulier dans le Sud...) et de fruits laissés sur les arbres (prunes, pommes, raisins, kakis dans le Sud...), elle peut localement séjourner en attendant le retour des jours plus cléments. Sur le Piémont Cévenol où les conditions climatiques sont plus douces, elle reste très présente en toutes saisons. Le mouvement migratoire printanier se confond souvent avec l'arrivée et le cantonnement des reproducteurs locaux. Ces derniers, qui émettent les premiers chants dès le mois de février, voire occasionnellement en janvier dans le Sud, affirment leur territorialité dans le courant des mois de mars et avril et pourchassent sans ménagement leurs congénères de passage. Une grande agitation anime souvent les fourrés et les haies en cette période, surtout à la charnière mars-avril, et les couples locaux montrent une plus grande stabilité territoriale à partir du mois de mai. Bien qu'abondantes, les données enregistrées dans la base apportent peu d'information sur la reproduction. Aucune activité de construction de nid n'est rapportée, l'espèce est sans doute très discrète dans cette activité-là. Deux nids avec ponte sont signalés un 30 avril et un 21 mai, un nid avec 4 poussins bien emplumés le 05 mai 2016. Des cris d'alarme sont notés entre le 31 mars et le 25 août et, dans cette même période, des adultes avec becquées entre le 05 juin et le 15 juillet, enfin des juvéniles juste hors du nid entre les 06 mai et 24 juillet. La pleine période de nidification s'étend ainsi d'avril à août. Une reprise de l'activité de chant est courante à l'automne mais sans lendemain. La migration postnuptiale est peu signalée à l'exception de quelques regroupements d'individus consécutifs à des coups de froid à l'entrée de l'hiver ou en plein hiver, tel cette vingtaine d'individus dans des baies de Lierre et de Pyracantha à Sainte-Croix-Vallée-Française le 03 février 2015 lors d'un épisode de neige.

La Fauvette des jardins – *Sylvia borin* (Boddaert, 1783) **PN**

Migratrice, estivante nicheuse, peu commune

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
54	0	110	36	115	149	49	117	315

La Fauvette des jardins est une estivante nicheuse sur le continent eurasiatique occidental tempéré et nordique qui s'en va hiverner dans les régions méridionales du continent africain. Comme la Fauvette à tête noire, elle fréquente en période de nidification les bois de feuillus clairs, les haies, les fourrés, les buissons et taillis mais en général plus frais, plus denses et avec une stratification végétale plus basse et frutescente comparé aux habitats de la Fauvette à tête noire. En France, elle évite ainsi les secteurs trop chauds sous influence méditerranéenne et, sur le territoire du Parc, il en est de même. La Fauvette des jardins est plus fréquente en altitude et sur le pourtour des massifs montagneux du Mont Lozère et de l'Aigoual et plus sporadiquement sur les causses ainsi que dans certains habitats cévenols. Mais dans ces secteurs des basses Cévennes, elle n'y est sans doute que de passage. Grande migratrice, elle est notée au double passage partout sur le territoire du PNC. Très rares sont les données de reproduction sur le Parc, les couples cantonnés et nicheurs étant vraisemblablement assez localisés. Comme l'espèce chante en migration, elle peut donner l'illusion d'une plus grande fréquence de reproducteurs qu'il n'en est réellement. L'espèce revient de ses quartiers d'hiver en avril. Un retour exceptionnellement précoce est daté du 31 mars 2020 suivie d'une date, elle aussi précoce, le 08 avril 2020 à Florac. Ces données suggèrent une tendance à un retour plus tôt en saison, sous réserve que ces dates soient valides, notamment pour celle du 31 mars. Antérieurement, la date la plus précoce est rapportée du 12 avril 2015 sur les pentes de l'Aigoual. Les données de reproduction, avérée, sont rares, l'espèce étant discrète et ne suscitant guère de curiosité de la part des ornithologues. Un nid contenant 4 œufs est découvert le 1^{er} juillet 1993 sur le Causse Noir près de Lanuéjols, un autre nid le 22 juin 2018 à Vialas, en Cévennes, des becquées notées le 1^{er} juin 2012 près de Sauveterre sur le Causse de Sauveterre et le 13 juillet suivant près de Nivoliers sur le Causse Méjean, les deux stations à environ 1000 m d'altitude. Enfin, 1 juvénile est noté hors du nid le 13 juillet 2015 sur le Causse Noir, près de Lanuéjols à 900 m d'altitude. A l'automne, le passage postnuptial est peu documenté, les oiseaux s'éclipsant discrètement dans le courant du mois d'août et durant les premiers jours de septembre. Deux dates tardives sont signalées le 19 septembre, en 2011 à Vébron, et le 23 septembre, en 1975 à Florac (une capture au filet). Une ultime date, anecdotique et exceptionnelle pour la région, signale encore la présence de la Fauvette des jardins le 15 octobre 1986 à Aumessas. L'espèce est ensuite totalement absente en hiver.

La Fauvette babillarde – *Curruca curruca* (Linnaeus, 1758) **PN**

Migratrice, rare

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
1	1	7	0	0	3	5	1	9

La Fauvette babillarde est une estivante nicheuse à large répartition sur le continent eurasiatique occidental tempéré et nordique. Elle s'en va hiverner en Afrique de l'Est ainsi qu'en Arabie et en Inde pour les populations orientales. En France, elle se reproduit dans la moitié nord-est du pays, notamment dans les régions montagneuses. Sur le territoire du PNC, la Fauvette babillarde n'est qu'un oiseau de passage, rare, dont les observations mériteraient d'être systématiquement confrontées et validées tant la confusion avec d'autres espèces est possible (notamment avec les jeunes Fauvettes mélanocéphales voire la Fauvette orphée). Brugière et Duval (1983) la donnaient nicheuse dans le territoire du Parc pour la période 1970-1983 mais fort est de constater qu'il s'agissait là d'une erreur. Deux seules mentions printanières validées, l'une le 18 avril, en 2011 à Cros (commune de Saint-Hippolyte-du-Fort), et l'autre le 10 mai, en 2003 à Lanuéjols (Causse Noir) attestent du passage printanier rare et discret. Deux données estivales anciennes signalent l'espèce le 16 juillet 1975 sur le Causse Méjean au-dessus de Florac et le 16 juillet 1983 à Florac mais ces données n'ont fait l'objet d'aucun commentaire et restent fort douteuses. Six autres données attestent du passage postnuptial sur le territoire du Parc, toutes situées entre les 24 et 31 août et deux autres en limite du Parc révèlent un passage plus tardif, au 20 septembre, en 2013 près de Saint-Georges-de-Lévéjac sur le Causse de Sauveterre, et le 24 septembre, en 2008 à Alès où un oiseau avait été retrouvé mort. Précisons qu'à l'exception de cette dernière observation, aucune autre de ces données n'a fait l'objet d'une validation par un quelconque comité habilité. La Fauvette babillarde est totalement absente en hiver.

La Fauvette orphée – *Curruca hortensis* (Gmelin, JF, 1789) **PN** **ZS** **PNC**

Migratrice, estivante nicheuse, assez commune

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
3	30	658	2	8	351	148	202	701

Cette grande fauvette est une estivante nicheuse dont l'aire de nidification est restreinte à la moitié occidentale du bassin méditerranéen. En France, sa répartition est morcelée et confinée au tiers sud-est du pays. De même, sur le territoire du PNC, elle évite les ripisylves, les boisements de pentes trop raides, les bois et forêts d'altitude mais s'accommode d'habitats variés, allant du taillis de chênes assez dense (Chêne vert et Chêne kermès), en terrains collinéens au pied des Cévennes, à la pelouse steppique caussenarde avec un piqueté de buissons ou d'arbres disséminés, à condition d'un degré thermique suffisant. Préférant les ambiances chaudes et sèches, la Fauvette orphée ne revient que dans la dernière décennie d'avril. Une date précoce, et plutôt exceptionnelle pour les secteurs d'altitude du Parc, est récemment signalée au 15 avril 2021 sur le Causse Méjean. On peut souligner à ce propos que cette espèce n'est citée que 28 fois dans la base de données jusqu'en 2009, année incluse, sur 626 données au total. Puis à partir de 2010 (5 occurrences), 2011 (13 occurrences) et 2012 (35 occurrences), l'espèce semble devenir plus présente et traduit sûrement une tendance à la hausse de ses effectifs au cours des dernières décennies. Quelques données confirment la reproduction locale : des poussins au nid et adultes avec becquées entre le 28 mai et le 24 juillet, nourrissages de juvéniles hors du nid le 28 mai, en 2017, et le 29 juin, en 2016, tous deux sur le Causse Méjean. Après la reproduction, l'espèce s'éclipse rapidement dans le courant du mois d'août et les données deviennent alors très sporadiques. Deux dernières dates, assez récentes, indiquent encore une présence au 05 septembre, en 2013 sur le Causse Méjean, au 09 septembre, en 2011 sur le même causse à 1219 m d'altitude et le 10 septembre, en 2012 près de Saint-Hippolyte-du-Fort au pied des Cévennes. Mais une date plus tardive encore, et ancienne, rapporte l'ultime présence de la Fauvette sur le territoire du Parc au 28 septembre 1977 à Aumessas. L'espèce est ensuite totalement absente jusqu'au printemps suivant.



Fauvette orphée (PNC, 07/05/2020, Bruno Descaves)

La Fauvette mélanocéphale – *Curruca melanocephala* (Gmelin, JF, 1789) **PN ZS**

Présente toute l'année, transhumante, nicheuse localisée au sud de la dition

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
47	367	12	176	4	597	7	2	606

La Fauvette mélanocéphale est une espèce circumméditerranéenne, principalement sédentaire mais les populations méridionales peuvent pousser jusque vers les régions subsahariennes en hiver. Bien présente dans les garrigues du Languedoc-Roussillon, la majorité des données du PNC proviennent du piémont des Cévennes, vallées cévenoles et pentes de l'Aigoual surtout. Mais l'espèce remonte assez haut en altitude, sur les contreforts méridionaux du massif de l'Aigoual, au printemps comme en hiver : un chanteur aux Plantiers le 21 mars 2004 à 911 m d'altitude et un individu à Val-d'Aigoual le 09 décembre 2011 à 950 m. Cependant, la plupart des contacts hivernaux sont localisés à plus basse altitude, ce qui traduirait une certaine transhumance à la mauvaise saison. Malgré le nombre d'occurrences dans la base de données, aucune information sur la reproduction n'est rapportée, à l'exception d'un mâle alarmant avec insistance le 20 juin 2015 au col des Brousses (Saint-Florent-sur-Auzonnet) sur le Piémont Cévenol. En progression vers le nord ces dernières décennies, des contacts plus haut et plus à l'intérieur du territoire du PNC se multiplient aussi ces dernières années : en mai 2009, un contact visuel avec un individu de cette espèce est signalé sur le Causse Méjean, au-dessus de la Malène à 860 m d'altitude. En juin 2009 puis en juin et juillet 2010, un chanteur seul est signalé sur Causse de Sauveterre (commune de Sainte-Énimie) près du hameau éponyme à 1006 m d'altitude (Lovaty *in* Faune-LR). En avril 2010 et juin 2016, un individu chaque fois est signalé sur le Causse Noir près de Lanuéjols, à 940 m d'altitude, mais sans commentaire. Le 15 mai 2012, deux individus sont notés dans les gorges de la Jonte (commune de Saint-Pierre-des-Tripiers) et le 28 mai suivant, c'est un chanteur qui est signalé près du Pont-de-Monvert à 880 m d'altitude, mais, soulignons-le, dans un habitat peu habituel pour cette espèce. Le 27 juillet 2013, un record d'altitude est atteint à 1130 m sur la bordure orientale du Causse Méjean (commune de Vébron), l'espèce se tenant généralement à des altitudes bien inférieures et ce record serait même dépassé le 17 mai 2017 à 1289 m d'altitude sur les pentes septentrionales du Mont Aigoual mais cette donnée, non circonstanciée, reste douteuse. Plus récemment, en juin 2019 et en juin 2020, la présence de la Fauvette mélanocéphale est prouvée par des photos au Roc des Bouilhères, dans les gorges de la Jonte, en aval de Meyrueis à 950 m d'altitude et un couple, présent sur ce site le 27 juin 2020, alarme dans un habitat correspondant tout à fait aux exigences de l'espèce, une pente broussailleuse bien exposée. Enfin, le 19 août 2021, un individu est noté au col de Solpérière (Can de l'Hospitalet, commune de Vébron) à 1011 m d'altitude et, très récemment, l'espèce est encore signalée sur le Causse Méjean le 09 septembre 2021 à 1010 m d'altitude. Avec les conditions climatiques qui risquent d'évoluer favorablement pour cette espèce dans les années à venir, l'installation probable sur de nouveaux sites, plus hauts en latitude et en altitude, sera à suivre de près.

La Fauvette passerinette – *Curruca iberiae* (Svensson, 2013) **PN**

Migratrice, estivante nicheuse, commune

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
61	122	614	238	34	796	180	93	1069

La Fauvette passerinette est une estivante nicheuse méditerranéenne, depuis l'Afrique du Nord à l'ouest jusqu'en Turquie à l'est. Subdivisée en trois sous-espèces, c'est la forme *C. iberiae cantillans* qui se reproduit en Languedoc-Roussillon. Elle est aussi bien présente sur l'ensemble du territoire du PNC, dès le Piémont Cévenol et jusqu'aux latitudes les plus septentrionales du Parc. Inféodée aux boisements clairs et embroussaillés, elle affectionne la strate buissonnante dans les pentes en adret, bien exposées, et ne craint pas de monter en altitude, jusqu'à plus de 1300 m sur les contreforts de l'Aigoual ou du Mont Lozère. Les retours s'échelonnent dans le courant de la première décennie d'avril, en moyenne, un peu plus tôt en basse Cévennes (7 retours dans la dernière décennie de mars depuis l'an 2000) avec un retour

précoce le 22 mars 2017 à Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille sur le piémont cévenol gardois. Quelques précisions pour ce qui concerne la reproduction sont rapportées pour cette espèce qui se manifeste volontiers par ses cris d'alarme : 23 occurrences se référant à ce comportement sont signalées dès le 13 avril, ce qui laisse penser que les couples s'installent dès leur retour et peuvent rester actifs jusqu'au 10 septembre, date qui peut révéler une deuxième ponte tardive (la possibilité d'une deuxième ponte est connue chez cette espèce) ; ces données d'alarme se répartissant ainsi : 2 en avril, 6 en mai, 8 en juin, 6 en juillet et 1 en septembre. Nid occupé et nourrissage (adultes avec becquées) sont assez bien documentés aussi et sont signalés entre le 05 mai et le 05 juillet : 5 occurrences en mai, 14 en juin et 2 en juillet. Enfin, des juvéniles juste volant ou déjà volant sont signalés entre le 08 juin et le 29 août (une nichée complète de 4 poussins juste à l'envol est datée d'un 05 août). Les départs sont discrets dans le courant du mois d'août mais quelques individus sont encore régulièrement vus jusqu'à la mi-septembre avec trois dates ultimes au-delà du 15, les 20 septembre en 2011 (gorges du Tarn à La Malène) et 2016 (Point sublime à Saint-Georges-de-Lévéjac) et le 21 septembre, en 2013 à Sumène. L'espèce est ensuite totalement absente en hiver.

La Fauvette grisette – *Curruca communis* (Latham, 1787) PN
Migratrice, estivante nicheuse, commune

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
363	56	998	198	666	1005	329	947	2281

La Fauvette grisette est une estivante nicheuse sur le continent eurasiatique occidental tempéré qui s'en va hiverner dans la moitié Sud du continent africain. Bien présente sur tout le territoire national en nidification, elle l'est aussi sur tout le territoire du PNC. Les retours printaniers ont lieu régulièrement dans le courant de la deuxième décennie d'avril avec une date précoce le 06 avril 2016 à Florac. Des chanteurs sont entendus dès la fin avril, au retour des oiseaux, mais ces manifestations restent souvent sans lendemain et sont probablement le fait de migrateurs en halte. Le passage paraît ainsi perceptible au moins jusqu'à la mi-mai et c'est vers cette date que les couples et les mâles chanteurs localement cantonnés commencent à se manifester avec insistance. Les haies basses, plantées de loin en loin d'arbustes épineux (églantiers, aubépines, genévriers, prunelliers...) ainsi que les landes ouvertes (genêts, buis...) avec un piqueté arbustif d'épineux constituent les habitats de prédilection de cette espèce. Selon la disponibilité de ses habitats, cette espèce ne craint pas l'altitude et on peut rencontrer des chanteurs cantonnés en été jusqu'aux plus hautes altitudes sur le Mont Lozère ainsi que sur l'Aigoual. Les données de reproduction disponibles indiquent des constructions de nid à partir du 19 mai et jusqu'au 06 juillet, des nids occupés notamment avec des adultes transportant des becquées du 17 mai au 10 juillet (avec 17 occurrences dont 3 en mai, 13 en juin et 1 en juillet). Une ponte de 5 œufs est rapportée un 18 juin. Deux nichées de poussins nourris hors du nid sont signalées un 1^{er} juillet et des familles de juvéniles encore ensemble près du nid entre le 22 juin et le 08 juillet (4 données). Des comportements d'alarme appuyée sont signalés au plus tôt un 04 mai, à la date peut-être des toutes premières pontes, et jusqu'au 27 juillet. Les nichées locales s'émancipent ensuite et un passage postnuptial est relativement sensible en août et jusqu'en septembre, les derniers contacts sporadiques avec l'espèce pouvant s'échelonner jusqu'à la fin de ce mois, avec la date ultime du 27 septembre 2012 près d'Alzon. La date du 26 octobre 1989 au-dessus d'Aumessas, si elle est avérée, constitue une date exceptionnelle. L'espèce est absente en hiver.

La Fauvette à lunettes – *Curruca conspicillata* (Temminck, 1820) LR PN ZS PNC
Migratrice, estivante nicheuse, rare et localisée

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
0	0	30	0	0	4	10	16	30

La Fauvette à lunettes est une estivante nicheuse en Europe méditerranéenne occidentale qui part hiverner en Afrique du Nord, jusqu'au sud du Sahara. Les populations maghrébines sont partiellement sédentaires. En France, elle est localisée dans des habitats buissonnants bas et très ouverts, avec un piqueté arbustif épars, dans une frange méditerranéenne étroite. Curieusement, quelques individus se sont manifestés ces dernières années, plus haut en latitude et en altitude, sur les Causses de Sauveterre et Méjean tandis que sa distribution a plutôt régressé dans le même temps dans les garrigues gardoises (Ouvrage collectif 2019). Historiquement, sa reproduction est prouvée à partir de 1982 sur le Causse de Sauveterre et est probable en 1989 (Lovaty 1990). L'espèce est de nouveau contactée sur ce même Causse de Sauveterre en 2006 (Cf. Lovaty) et 2007 : au sud du Mont Chabrio, à 1040 m d'altitude, un chanteur est repéré le 10 mai dans une lande basse à buis et, sur le même site, le 22 juillet suivant, un couple est observé dont le mâle avec une becquée. En 2008, un mâle prospecte des buissons bas le 05 mai près du hameau de Sauveterre mais cette observation reste sans lendemain. Puis, c'est à partir du 19 mai 2012 que l'espèce est de nouveau localisée mais cette fois-ci sur le Causse Méjean : un chanteur dans une zone de buissons bas (génévriers, buis et aubépines) à 940 m d'altitude mais cette donnée restera, elle aussi, sans suite cette année-là. En 2013, un couple, avec un mâle chanteur, parade le 18 juin, dans le secteur du Tomple à l'extrême nord-est du Méjean, à 940 m d'altitude. Ce couple est encore présent le 23 juin suivant. En 2015, deux sites différents – peut-être trois - sont occupés par des mâles chanteurs, et l'un des deux, au Villaret à 1000 m d'altitude, permet de confirmer la reproduction locale cette année-là pour la première fois sur le Causse Méjean : 2 jeunes sont nourris hors du nid le 18 juillet. En 2016, au moins quatre sites semblent occupés par des mâles chanteurs dont trois sur le secteur de Nivoliers à 980 m d'altitude avec un nourrissage de trois juvéniles hors du nid le 29 juin. En 2017, l'espèce est contactée sur trois sites différents du Méjean entre le 29 avril et le 09 juillet mais sans que ne soit obtenu de preuve de reproduction. Notons que ce même printemps, en dehors des limites du PNC mais à peu de distance, sur le causse de Blandas près de la Rigalderie, un chanteur est bien cantonné entre le 22 et le 30 mai. Aucune donnée n'est rapportée en 2018 mais, de nouveau en 2019, le site de Nivoliers sur le Méjean est occupé au moins entre le 21 mai et le 03 juin. La présence de cette espèce qui semble s'affirmer ces dernières années est peut-être révélatrice du changement climatique actuel. Seul l'avenir permettra de vérifier cette hypothèse mais on ne peut pas exclure non plus que l'espèce puisse facilement passer inaperçue. Sa distribution reste de toutes façons très sporadique et localisée, sur des surfaces difficiles à explorer dans les moindres recoins, sans compter que sa ressemblance avec la Fauvette grisette nécessite une attention toute particulière pour la détecter. Les données des années 1980 auraient tendance à prouver une présence locale déjà ancienne mais pour une espèce qui reste rare dans ces secteurs en limite septentrionale de sa répartition globale. Les dates extrêmes de sa présence signalées vont du 29 avril, en 2017 près de Nivoliers sur le Causse Méjean au 31 juillet, en 2015 sur le même site. L'espèce est totalement absente en hiver.

La Fauvette pitchou – *Curruca undata* (Boddaert, 1783) **LR PN ZS DO**

Présente toute l'année, erratique, nicheuse, peu commune

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
150	83	148	201	182	413	95	256	764

La Fauvette pitchou est une espèce principalement sédentaire répartie sur l'Europe occidentale méditerranéenne et atlantique ainsi qu'au Maghreb. En France, on considère deux sous-espèces qui se partagent respectivement la région atlantique (Aquitaine et Bretagne), avec la forme *C. undata dartfordiensis*, et la région méditerranéenne (Languedoc-Roussillon et Provence) avec la sous-espèce *C. undata undata*. C'est *a priori* cette dernière qui est présente sur le territoire du PNC bien que les oiseaux du Causse de Sauveterre et des gorges du Tarn pourraient fort bien avoir une origine atlantique en continuité avec la population aveyronnaise, le bassin de cette rivière étant largement ouvert sur l'Ouest atlantique (LPO Aveyron 2008). La Fauvette pitchou paraît tout à fait sédentaire, les données hivernales étant même relativement abondantes. Peut-être d'ailleurs cette fauvette est-elle davantage remarquée à cette saison du fait de l'absence ou de la rareté des autres espèces qui désertent le Parc en hiver. Deux données rapportent même sa présence en période d'enneigement comme le 21 janvier 2013 sur la bordure du Causse de Sauveterre à 810 m d'altitude (commune de Laval-du-Tarn) ou le 21 janvier 2015

à près de 900 m d'altitude en-dessous de Barre-des-Cévennes et les records d'altitude hivernale sont atteints aux Scarabis dans un vallon du flanc nord de l'Aigoual (commune de Gatuzières) à 1194 m le 06 décembre 2004 et sur le massif du Bougès (commune de Cassagnas) à 1231 m le 03 janvier 2017. La Fauvette pitchou est par ailleurs contactée au chant à tous les mois de l'année. Elle affectionne la strate buissonnante basse assez densément fournie et les landes à genêt purgatif, à genévrier, buis et localement ajonc lui conviennent parfaitement. Elle est en bonne densité dans les habitats des pentes cévenoles au sud de l'Aigoual et à l'est du Mont Lozère mais plus sporadique et localisée sur le bassin atlantique du Parc, l'espèce remontant jusque sur le Causse de Sauveterre et sur les pentes méridionales du Mont Lozère dans la haute vallée du Tarn. En période de nidification, elle est présente jusqu'aux plus hautes altitudes dans les adrets du Mont Aigoual, jusqu'au sommet à 1550 m, elle atteint les 1300 m d'altitude dans le secteur du Pont-de-Montvert sur les adrets du Mont Lozère. Quelques données de reproduction sont rapportées avec des comportements de parade en mars, des nids occupés et/ou des becquées entre le 03 juin et le 13 juillet (7 occurrences) et des juvéniles hors du nid entre le 18 mai et le 25 juin (5 occurrences). De nombreux comportements d'alarme sont signalés mais le dérangement humain, par la seule présence de l'observateur, provoque souvent les mêmes signaux d'inquiétude que ceux motivés par la présence d'un nid ou de juvéniles juste envolés et sont donc difficilement interprétables en termes de reproduction. Les cris d'alarme de cette espèce sont d'ailleurs notés en toutes saisons.

Famille des Régulidés – 2 espèces (2 nicheuses)

Le Roitelet à triple bandeau – *Regulus ignicapilla* (Temminck, 1820) PN

Présent toute l'année, migrateur et transhumant, hivernant, nicheur assez commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
500	242	520	726	558	1455	206	885	2546

Le Roitelet à triple bandeau est une espèce d'Europe occidentale et des pays du Maghreb, plutôt dans les régions tempérées et chaudes à la différence du Roitelet huppé qui, lui, est plus nordique. Présent toute l'année dans l'essentiel de son aire de répartition, les populations nordiques ont tendance à migrer vers les régions plus méridionales et tempérées en hiver. Présent partout en France, il est aussi commun sur le territoire du PNC. Noté en toutes saisons, un net mouvement de migration pré-nuptiale est néanmoins décelable au printemps, notamment dans les secteurs d'altitude désertés en hiver. Les chants se font entendre dès février à basse altitude au pied des Cévennes mais c'est globalement dans le courant de mars que débutent les premiers chants. Peu de données de reproduction ont été collectées pour cette espèce discrète des frondaisons forestières qui fréquente autant les bois de résineux que de feuillus. Un adulte aménage un nid et couve entre le 24 mai et le 12 juin. Des juvéniles juste sortis du nid, et encore nourris pour certains d'entre eux, sont notés entre le 24 mai et le 30 juillet (11 occurrences dont 2 en mai, 8 en juin et 1 en juillet). Des deuxièmes nichées assez tardives ont peut-être lieu sur le Piémont Cévenol si l'on en juge au comportement copulatoire observé un 27 août à Branoux-les-Taillades et deux individus au comportement de juvéniles quémendant un 21 septembre à Saint-André-de-Majencoules. Une brève activité de chant est parfois reprise par certains individus à l'automne. Un léger passage est occasionnellement noté à l'automne, lorsque l'espèce se mêle aux rondes mixtes des mésanges et du Roitelet huppé, et les secteurs d'altitude sont abandonnés en hiver.

Le Roitelet huppé – *Regulus regulus* (Linnaeus, 1758) PN

Présent toute l'année, migrateur ou transhumant, hivernant rare, nicheur assez commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
329	49	218	181	419	462	84	650	1196

Le Roitelet huppé a une large distribution sur tout le continent eurasiatique boisé tempéré et froid. Les populations sont principalement sédentaires mais avec un léger glissement hivernal vers les contrées les plus méridionales. En France, il évite les plaines aquitaines et le littoral méditerranéen mais est bien présent sur les reliefs. Il est très présent sur tout le territoire du PNC, en toutes saisons bien que les données sur le piémont cévenol soient plus fréquentes en hiver et se raréfient au printemps, ce qui révèle une certaine transhumance de cette espèce à la mauvaise saison. Son chant est surtout noté durant les mois du printemps, de mars à juin, mais des chanteurs se manifestent fréquemment dès février, voire en janvier à basse altitude. Le Roitelet huppé fréquente préférentiellement les bois de résineux au printemps mais les données de reproduction rapportées sont rares pour cette petite espèce discrète des frondaisons. Une construction de nid un 17 avril sur le secteur du Mont Lozère, un nourrissage un 04 juillet et des juvéniles juste sortis du nid un 07 juin et un 23 août sont les seules mentions prouvant la reproduction de ce roitelet sur le Parc, reproduction sans doute de bien plus grande ampleur. C'est une espèce qui se mêle volontiers aux rondes de mésanges en hiver mais vient rarement aux mangeoires.

Famille des Troglodytidés – 1 espèce (1 nicheuse)

Le Troglodyte mignon – *Troglodytes troglodytes* (Linnaeus, 1758) **PN**

Présent toute l'année, erratique, hivernant, nicheur, très commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
936	384	1152	1121	1010	2856	394	1353	4603

Le Troglodyte a une vaste répartition, depuis le Maghreb et l'Europe occidentale tempérée jusqu'en Asie du Sud-Est en passant par le Moyen-Orient. Les populations nordiques sont migratrices tandis que l'espèce est considérée comme sédentaire plus au Sud. Bien présent en France, c'est une espèce très commune aussi sur le territoire du PNC. Le Troglodyte fréquente surtout la strate frutescente, humide et fraîche, des lisières et clairières forestières, depuis les ripisylves de basse altitude jusqu'aux plus hauts boisements sur les massifs de l'Aigoual et du Mont Lozère, à près de 1500 m et 1650 m respectivement. Peu de données concernant la reproduction sont rapportées pour cette espèce. Les cris d'alarme, très souvent notés, ne sont pas un bon indicateur de reproduction car la seule présence de l'observateur provoque souvent ce genre de cris indépendamment de la présence d'un nid ou de jeunes. Une construction de nid est notée un 18 avril, des becquées et/ou des nids occupés sont signalés entre les 19 mai et 03 juillet. Enfin, des jeunes encore nourris hors du nid sont notés entre les 02 juin et 31 août (9 occurrences dont 4 en juin, 3 en juillet et 2 en août). Le chant peut retentir tous les mois de l'année mais les mâles cantonnés sont nettement plus actifs au printemps et en été, de mars à juillet. L'hiver, les stations d'altitude sont désertées et un mouvement de transhumance a sans doute lieu à l'automne mais reste totalement discret.

Famille des Sittidés – 1 espèce (1 nicheuse)

La Sittelle torchepot – *Sitta europaea* Linnaeus, 1758 **PN**

Présente toute l'année, erratique, hivernante, nicheuse, commune

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
672	290	537	1553	623	2878	177	620	3675

La Sittelle torchepot est considérée comme sédentaire sur toute son aire de répartition qui s'étend des

montagnes du Maroc jusqu'à l'océan Pacifique à travers tout le continent eurasiatique boisé et tempéré. Bien présente en France, à l'exception d'une frange méditerranéenne languedocienne, elle l'est aussi sur tout le territoire du PNC. Contactée tous les mois de l'année, elle fréquente tout habitat doté de grands arbres : hêtraies, chênaies, châtaigneraies, parcs et jardins, ripisylves. Il n'est pas rare d'entendre son chant en plein hiver et le repérage des nids par les couples est signalé dès le mois de janvier. Mais c'est surtout dans le courant du mois de mars que le couple s'active à la construction ou la réfection des nids (8 occurrences rapportées entre le 04 mars et le 20 avril) puis au cœur de la saison de reproduction, à partir d'avril, l'espèce devient plus silencieuse. Les cavités creusées par les pics, surtout celles du Pic épeiche mais aussi les loges de Pic noir, dans diverses essences d'arbres sont utilisées mais l'espèce s'accommode aussi volontiers des nichoirs à mésanges et même de cavités minérales comme les génoises des toits à Branoux-les-Taillades au pied des Cévennes par exemple. Deux accouplements sont notés un 18 avril et une femelle couve ses œufs un 03 avril. Le nourrissage de poussins au nid est signalé entre le 03 avril et le 27 juin (16 occurrences dont 3 en avril, 9 en mai et 4 en juin). Un envol de 4 poussins est observé le 23 mai 2020 dans les gorges du Tarn à La Malène. Des juvéniles volants, encore nourris ou non, sont notés entre le 07 mai et le 13 juillet. L'espèce ne semble guère souffrir des rigueurs hivernales et reste volontiers sur ses secteurs de reproduction même en plein hiver, à l'exception peut-être des plus hautes forêts des massifs du Mont Lozère et de l'Aigoual. L'espèce consomme à cette saison toutes sortes de graines, notamment les faînes en hêtraies ou les cônes des essences résineuses, et vient volontiers sur les mangeoires alimentées en tournesol. Sur les pentes du Mont Lozère, le nid le plus haut est connu à 1400 m d'altitude. Une tentative de reproduction hivernale est à souligner : le 02 février 2012, un couple est vu transportant des becquées vers un nid situé dans un marronnier sur la place de Vébron alors que la température au petit matin est de -9°C. Le mâle chanteur est toujours présent le lendemain 03 février, il fait -11°C ce matin-là. Le 09 suivant, le couple est toujours à l'œuvre, alarmant et apportant des becquées au nid ainsi que le 10 février alors qu'il règne toujours un grand froid avec même un -12°C ce matin-là ! Il est probable que, de manière exceptionnelle, ce couple ait mis en route une nichée à l'occasion de la période de grande douceur qui a précédé cette vague de froid. La suite de cette tentative n'est pas connue mais témoigne des capacités d'adaptation et de résistance de cette espèce à des conditions météorologiques extrêmes.

Famille des Tichodromidés – 1 espèce

Le Tichodrome échelette – *Tichodroma muraria* (Linnaeus, 1766) PN ZS

Hivernant, erratique

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
16	88	464	12	68	306	168	174	648

Le Tichodrome est une espèce des massifs montagneux du continent eurasiatique, depuis la péninsule ibérique jusqu'à l'Himalaya. En hiver, les oiseaux désertent leurs sites de reproduction et des mouvements de migration courte ou de transhumance les amènent sur des territoires d'alimentation nouveaux mais toujours de types rupestres (falaises) ou apparentés (façades d'habitations ou de grands monuments, murs de barrage). En France, le Tichodrome échelette se reproduit dans les Alpes et les Pyrénées et se disperse sur presque tout le pays en hiver. Sur le territoire du PNC, l'oiseau revient à l'automne, en moyenne dans le courant du mois d'octobre, avec la date précoce de deux individus le 02 octobre 2011 dans les falaises des gorges de la Jonte (commune de Saint-Pierre-des-Tripiers). Il séjourne principalement sur les falaises en périphérie des causses, mais aussi sur les petites falaises et chaos granitiques du Piémont Cévenol, à la recherche quotidienne de minuscules proies invertébrées dont il se nourrit durant tout l'hiver. Le départ, en fin d'hiver, est progressif et discret mais les derniers oiseaux sont en général notés dans le courant de la première décennie du mois d'avril, dates extrêmes : les 08 avril des années 2014, 2018 et 2019. Si de brefs chants nuptiaux sont parfois émis en pleine saison hivernale, peut-être à la faveur de périodes de redoux, ils restent sans suite et l'oiseau dans son exploration minutieuse des moindres fissures reste en général silencieux et solitaire. Il n'est pas

impossible aussi que quelques individus fidèles plusieurs années durant à leurs sites d'hivernage manifestent leur territorialité à l'égard d'intrus, de jeunes oiseaux peut-être, en quête de territoires d'alimentation. Quelques données, cependant, au-delà de ces dates extrêmes ont pu laisser supposer une reproduction locale : un individu est contacté très tôt le 12 septembre 1974 à Aumessas sur les pentes de l'Aigoual et, dans les gorges de la Jonte, des individus sont signalés le 10 mai 1983 et le 29 juin 1993 mais précisons que ces données anciennes n'ont pu être examinées par aucune instance de validation collective à cette époque. En effet, si l'identification de cette espèce est assez peu problématique, des erreurs lors de la saisie des dates ne sont pas à exclure. Plus récemment, dans les falaises de Rochefort au-dessus de Florac, une donnée validée fait état d'un chanteur en plumage nuptial le 14 juin 1998 (Destre *et al.* 2000). Et, enfin, une donnée datée du 23 août 2017 dans les falaises des gorges de la Jonte (commune de Saint-Pierre-des-Tripiers) vient clore cette liste. Ces rares présences printanières tardives ou estivales n'ont jamais apporté la preuve formelle d'une reproduction locale soupçonnée, pourtant historiquement, dès les années 1920 (Heim de Balsac 1922, Mayaud 1934). Une telle reproduction resterait de toute façon anecdotique.



Tichodrome échelette (PNC, 04/11/2018, Régis Descamps)

Famille des Certhiidés – 2 espèces (2 nicheuses)

Le Grimpereau des bois – *Certhia familiaris* Linnaeus, 1758 PN

Présent toute l'année, hivernant, nicheur localisé peu commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
121	2	15	9	148	60	3	232	295

Le Grimpereau des bois est considéré comme une espèce sédentaire dans toutes les forêts tempérées, montagneuses et boréales du continent eurasiatique. En France, c'est le grimpereau principalement présent dans toutes les forêts de montagne, Pyrénées, Massif Central, Alpes, Jura, Vosges et Ardennes. De même, sur le territoire du PNC, cette espèce est principalement rapportée des massifs de l'Aigoual, du Bougès, du Mont Lozère et des Goulets ainsi que de quelques boisements du Causse de Sauveterre. Le Grimpereau des bois est surtout contacté au-dessus de 700 m, en forêt ou en lisière forestière, fréquentant de préférence les boisements âgés, hêtraies, sapinières, pessières ainsi que pins sylvestres et pins noirs, notamment sur le Causse de Sauveterre. Sur les massifs de l'Aigoual et du Mont Lozère, on le rencontre jusqu'aux plus hautes altitudes dans les boisements sommitaux. Compte tenu des difficultés d'identification, tellement sa ressemblance avec le Grimpereau des jardins est grande, certaines données, plus bas en Cévennes, paraissent douteuses. Les critères morphologiques, longueur des becs ou intensité du blanc des plumes ventrales, sont souvent subtils à l'observation directe et seuls les chants, bien différents, permettent une discrimination sans risque de ces deux espèces. Quelques rares données de reproduction, toutes du Mont Lozère entre 1300 et 1450 m, sont disponibles : nourrissage au nid le 1^{er} juin 2005, un juvénile hors du nid quémante le 29 mai 2011 et, en 2021, offrande du mâle à la femelle près d'un nid caché sous une écorce le 06 juin et, le 08, le mâle apporte une becquée à la femelle en train de couvrir. Aucun mouvement migratoire n'est remarqué sur le secteur du Parc mais les territoires d'altitude semblent toutefois désertés en hiver par gros temps de neige.

Le Grimpereau des jardins – *Certhia brachydactyla* Brehm, CL, 1820 PN

Présent toute l'année, hivernant, nicheur commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
381	271	604	911	436	1882	233	488	2603

Le Grimpereau des jardins est lui aussi considéré comme sédentaire dans son aire de répartition qui s'étend sur toute l'Europe occidentale, continentale et méditerranéenne, jusqu'au Maghreb au sud. Partout présent en France à condition qu'il trouve un habitat suffisamment arboré. Sur le territoire du PNC, il est observé dans les ripisylves, les haies, les bois, les bosquets, les parcs et jardins... des plus basses altitudes du Piémont Cévenol aux plus hauts boisements clairs, bosquets et arbres isolés sur les massifs de l'Aigoual et du Mont Lozère. Sédentaire, avec peut-être un mouvement de transhumance en hiver, les couples se cantonnent assez tôt au printemps. Dès le mois de janvier et surtout à partir de février, notamment aux basses altitudes, les chants deviennent fréquents et les couples paraissent se cantonner à compter de mars. Un chanteur se manifeste dans les gorges du Tarn un 09 février par -14°C ! Des adultes confectionnant un nid sont notés entre le 25 mars et le 23 avril (3 données), un mâle offrant une proie à sa femelle, deux fois, un 14 avril et un 05 mai. Des nids occupés, la femelle couvant ou des poussins ravitaillés, sont signalés entre le 29 avril et le 18 juin (12 occurrences dont 1 en avril, 8 en mai et 3 en juin). Trois données mentionnent des nids installés dans des murs de maisons, les autres sont dans les arbres. Des juvéniles nourris hors du nid sont notés entre le 21 mai et le 13 juillet (5 occurrences dont 3 en mai, 1 en juin et 1 en juillet). Enfin, quatre familles de juvéniles émancipés sont observées entre le 04 juin et le 1^{er} juillet. Aucune donnée de reproduction n'est signalée au-delà de la mi-juillet et les contacts auditifs deviennent rares à partir de cette date. En automne et en hiver, les grimperaux rejoignent volontiers les rondes de passereaux grégaires, mésanges et roitelets, qui errent à travers les campagnes à la recherche de leur nourriture.

Famille des Sturnidés - 3 espèces (1 nicheuse)

L'Étourneau roselin – *Pastor roseus* (Linnaeus, 1758) PN

Erratique invasif, rare

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
0	0	3	0	0	3	0	0	3

L'Étourneau roselin ou Martin roselin est un estivant nicheur en Asie centrale, depuis les pays d'Europe du Sud-Est jusqu'aux confins occidentaux de la Mongolie. L'espèce descend hiverner en Inde mais, depuis les années 1980, le Martin roselin montre des afflux saisonniers vers l'Europe occidentale notamment en juin et à l'automne. Ces afflux sont devenus quasi réguliers ces dernières années dans le sud de la France. Dans les limites du PNC, six contacts sont rapportés : 5 individus se nourrissent de cerises le 03 juin 2002 à Saint-Laurent-de-Trêves et 1 adulte est noté à Drigas sur le Causse Méjean le lendemain (*in Ornithos* 11 (2), 79). Puis le 07 juin 2020, 1 adulte se nourrit de cerises à Niveliers sur le Causse Méjean et le 10 juin suivant, 2 adultes, encore, accompagnent un groupe d'Étourneaux sansonnets dans les pentes du Mont Chabrio sur le Causse de Sauveterre (commune d'Ispagnac). En 2021, une petite troupe de six individus est observée dans un jardin à Ispagnac le 02 juin et enfin 1 individu est noté le surlendemain, le 04 juin, près de Lanuéjols sur le Causse Noir. On peut souligner que ces mouvements migratoires, à caractère invasif, sont situés dans la première décade de juin et que l'espèce se mêle volontiers à l'Étourneau sansonnet. A l'instar de ce dernier, les cerises, à maturité à cette période, semblent par ailleurs exercer un attrait certain sur l'Étourneau roselin.

L'Étourneau sansonnet – *Sturnus vulgaris* Linnaeus, 1758

Présent toute l'année, migrateur erratique, hivernant, nicheur, assez commun.

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
156	197	729	544	133	1331	258	170	1759

L'Étourneau sansonnet a une vaste répartition dans toute l'Eurasie occidentale et centrale. Les populations nordiques et boréales descendent hiverner vers les contrées plus méridionales, jusqu'en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. En France, il est très commun en toutes saisons, pouvant se rassembler en d'immenses vols en automne et en hiver. Ubiquiste et capable de s'accommoder à une grande diversité d'habitats, naturels ou totalement façonnés par les activités humaines, on le rencontre partout. Inféodé aux arbres, à l'origine, dans lesquels il trouve les cavités nécessaires à l'établissement de son nid, il peut aussi s'installer dans des cavités rupestres ou artificielles. Sur le territoire du PNC, c'est une espèce commune, présente en toutes saisons mais qui transhume en hiver vers des zones d'alimentation plus hospitalières, en descendant notamment sur le piémont des Cévennes. Les bandes hivernales se dispersent dès la fin février et surtout en mars lorsque les derniers migrateurs sont repartis vers le nord et que les couples nicheurs locaux regagnent leurs sites de reproduction. Les mâles chanteurs se cantonnent courant mars mais de façon progressive dans le courant de ce mois en fonction de l'altitude. Les premières visites de cavités ne sont notées qu'à partir du 29 mars mais l'installation des couples, dans les trous d'arbres ou de murs, reste relativement discrète : les premiers nids occupés ne sont signalés qu'à partir du 23 mars. Les premiers apports de nourriture aux nids sont notés au 14 avril puis les données de nourrissage de poussins aux nids sont nombreuses, les allées et venues incessantes des adultes étant alors facilement repérables : 61 occurrences dont 8 en avril, 41 en mai et 11 en juin. Une seule et dernière nichée tardive est notée un 13 juillet. Dix-huit données (dont 11 en mai et 7 en juin) rapportent des oiseaux transportant des becquées mais sans précisions du stade de la nichée, nourrissage de la femelle en train de couvrir ou de poussins éclos ? Au contraire, 15 données précisent un nourrissage de poussins hors du nid : 10 en mai et 5 en juin, entre les 13 mai et 08 juin. La période de reproduction semble donc très courte pour cette espèce, entre avril et fin juin, mi-juillet au

plus tard. Les regroupements familiaux, comptant une proportion croissante de juvéniles, se remarquent d'ailleurs dès le mois de juin. Des troupes de plus en plus nombreuses exploitent les grands espaces pâturés par le bétail dès juillet et à la fin de ce mois et les premiers gros vols se rassemblent en dortoirs à la tombée du jour. Ces dortoirs, grossis par l'apport de migrateurs nordiques, sont actifs jusqu'en octobre ou novembre selon l'intensité du retour des rigueurs hivernales, puis l'espèce déserte franchement les secteurs d'altitude pour n'être ensuite contactée, en grandes troupes, que dans les fonds de vallées ou sur le piémont des Cévennes. Des vols de migrateurs pré-nuptiaux se font parfois remarquer dans le courant de février ou en mars, ainsi ces 2000 oiseaux au-dessus de Florac le 02 mars 1974 (Brugière & Duval 1983).

L'Étourneau unicolore – *Sturnus unicolor* Temminck, 1820 **PN ZS**
Estivant nicheur, très rare et localisé (statut indéterminé : sédentaire ? erratique ?)

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
0	0	16	0	0	6	8	2	16

Cette espèce a une répartition restreinte, limitée au bassin méditerranéen occidental. En France, à part la Corse, où l'espèce est bien présente, seule une petite population, dans la continuité des oiseaux ibériques, occupe la frange littorale languedocienne jusqu'en quelques localités provençales. Sur le territoire du PNC, en limite septentrionale de son aire de répartition, les données sont rares et ne concernent que quelques individus observés uniquement sur les espaces ouverts des causses, Causse de Sauveterre et Causse Méjean. La première observation, validée sur photo, date du 18 juillet 2011 : 2 adultes près de Hures sur le Causse Méjean. Sur le même causse, le 03 août 2012 près de Fraissinet-de-Poujol, un individu, dans une bande de Sansonnets, se toilette et, le 04 octobre suivant, sur la lavogne de Drigas, un autre individu (peut-être 2 ?) est photographié (photo consultable sur Faune-France). En 2013, 2 individus, un couple peut-être, sont signalés le 20 mai au hameau de Cros-Garnon sur le Méjean et l'un des deux sera revu deux jours plus tard, au même endroit, le 22 mai. Le 04 juin suivant, un individu seul est revu non loin de là. La reproduction de l'espèce est enfin prouvée en 2015 à Nivoliers sur le Causse Méjean : présent dès le 21 avril, un couple nourrit dans un nid situé dans un trou naturel de gros noyer le 14 mai et, dans la même cavité, un couple, le même avec une seconde nichée ? ou peut-être un autre, nourrit au moins un poussin visible à l'entrée du nid le 26 juin suivant. Cette même année, dans une bande d'Étourneaux sansonnets, au moins neuf Étourneaux unicolores, des adultes et un juvénile nourri par un parent, sont observés sur le Causse de Sauveterre le 29 juin aux Cheyrouses et un dernier individu est noté, dans une troupe de Sansonnets, le 11 novembre sur le même causse au hameau de Sauveterre. Enfin, le 08 juillet 2017, huit Étourneaux unicolores sont observés dans une bande de Sansonnets près du lieudit La Barelle sur le Causse Méjean (commune de Meyrueis) : dispersion postnuptiale de nicheurs locaux ou oiseaux d'origine plus lointaine ? Il est possible que la reproduction, sur ces habitats ouverts des causses, soit plus régulière qu'il n'y paraît mais l'identification de cette espèce demande une attention toute particulière pour la distinguer de l'Étourneau sansonnet, attention qui n'est peut-être pas toujours mise à l'épreuve dans les bandes banales de Sansonnets ! C'est donc une espèce à surveiller pour définir avec plus de précision son statut dans les années à venir.

Famille des Turdidés – 6 espèces (5 nicheuses)

Le Merle à plastron – *Turdus torquatus* Linnaeus, 1758 **PN ZS**
Migrateur, estivant nicheur localisé, hivernant rare

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
81	0	146	22	175	83	41	300	424

Le Merle à plastron est un estivant nicheur en Europe occidentale nordique sous la forme *T. torquatus torquatus* (Iles britanniques, Scandinavie, Russie occidentale) et montagnarde plus au sud (nord du bassin méditerranéen jusqu'au Moyen-Orient) sous la forme *T. torquatus alpestris* notamment en France. Ses populations occidentales rejoignent, pour l'essentiel, l'Afrique du Nord pour passer l'hiver. Sur le territoire du PNC, il est signalé tous les mois de l'année. Principalement noté comme un migrateur au double passage, avec un pic migratoire en mars et début avril au printemps, mais pouvant s'étirer jusqu'à début mai : quatre mâles le 03 mai 1981 à Florac. Le flux migratoire d'automne est particulièrement net en octobre et début novembre. Signalons la reprise d'un mâle bagué juvénile le 26 avril 1956 à Helgoland (Allemagne) et tué à Dourbies le 18 octobre 1958 (*in* Bull. Soc. Et. Nat. Nîmes et Gard – 1997, tome 61). C'est aussi un nicheur dans les forêts d'altitude du massif de l'Aigoual et du Mont Lozère qui peut s'attarder voire séjourner en période hivernale en fonction des disponibilités de la ressource alimentaire, notamment sur les pentes de l'Aigoual et du Mont Lozère ainsi que sur les causses, Sauveterre et Méjean, les années de production des baies de genévriers et de sorbiers. Ce fut le cas en 2017 : au moins trois individus dans une troupe de Grives litornes le 09 janvier au Serre du Cade (commune de Trêves) ; en 2014 : des individus sont notés à l'unité, au hameau de Finiels (1230 m) sur le Mont Lozère le 16 décembre et aux Cheyrouses sur le Causse de Sauveterre en compagnie de Litornes le 23 décembre ; et en 1990 : 35 individus à Aumessas le 22 janvier et, sur le Causse Méjean, des individus isolés à la Baraque de Roccati et à Pauparelle respectivement les 11 et 19 décembre. En nidification, les premiers mâles chanteurs se cantonnent dans la deuxième quinzaine d'avril et les chants sont bien affirmés en mai et juin. Les preuves de reproduction sont rares mais un nid, placé à 80 cm du sol dans un Pin à crochets et contenant trois poussins et un œuf clair, est signalé à 1500 m sur le Mont Lozère le 25 mai 1932 (Meylan 1933) et plus récemment, deux nourrissages dans les pins à crochets du col de Finiels (Mont Lozère) sont mentionnés un 22 juin et un 07 juillet. Des cris d'alarme sont aussi notés à cette période, à la charnière juin – juillet. Les nicheurs des massifs cévenols désertent leurs sites de reproduction dans le courant de l'été et les migrateurs venus du nord se remarquent, à la fin du mois de septembre, avec des effectifs conséquents en dehors des sites de reproduction locale : 15 individus le 23 septembre 2017 à Bassurels, 17 le 29 septembre 2012 à Val-d'Aigoual. Les effectifs de cette espèce semblent avoir sérieusement diminué si l'on en juge aux rapports des années 1980. Ce millier d'oiseaux notés du 10 février au 30 mars 1988 au col des Portes (commune d'Aumessas), avec un maximum de 318 individus pour la seule journée du 1^{er} mars - dont une troupe de 120 oiseaux ensemble - (Guillosson 1990), ne semble plus d'actualité et aucunes troupes de plus de quatre ou cinq dizaines d'individus ne sont plus notées aujourd'hui : 50 individus le 16 octobre 2015 au Pont-de-Montvert et 40 le 22 mars 2017 à Cubières sont les derniers records d'effectifs notés au cours de la décennie écoulée. Il se pourrait aussi qu'avec le réchauffement climatique actuel, la reproduction de cette espèce sur les hauteurs du territoire du PNC soit compromise dans un avenir proche. Si l'espèce est aujourd'hui protégée, il n'en était pas de même par le passé et la reprise d'oiseaux bagués tués à la chasse apporte quelques précisions sur l'origine des oiseaux : un mâle adulte bagué en Suisse le 10 septembre 1966 est repris sur le Mont Lozère le 08 octobre 1967 et un autre mâle adulte bagué au Danemark le 07 avril 1972 est repris à Ispagnac le 08 novembre 1972 (Destre et coll. 2000).

Le Merle noir – *Turdus merula* Linnaeus, 1758

Présent toute l'année, migrateur, hivernant, nicheur, très commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
1647	1309	2527	3086	1357	7407	744	1775	9926

Le Merle noir est une espèce d'Eurasie continentale et occidentale, tempérée et nordique, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Ses populations européennes nordiques migrent vers les contrées tempérées plus au Sud sur le pourtour méditerranéen principalement. Très commune en France, en toutes saisons, elle l'est de même sur tout le territoire du PNC. Le Merle noir occupe toutes sortes d'habitats, forestiers, bocagers et agricoles, les ripisylves et est bien présent dans les parcs et jardins jusqu'au cœur des villages et des villes. Présent des plus basses altitudes du Piémont Cévenol jusque sur les hauteurs du Mont Lozère, les futurs nicheurs montrent souvent les premiers comportements annonciateurs de la saison de reproduction dès le mois de février surtout dans les basses vallées ouvertes aux influences

méditerranéennes. Si quelques chanteurs se manifestent parfois dès janvier, c'est en février et surtout en mars, aux premiers matins printaniers, que retentissent les chœurs des nicheurs locaux. Alarmes, poursuites et conflits territoriaux trahissent souvent le passage d'individus en migration qui semble culminer entre fin février et jusqu'aux premières décades de mars. Les couples sont très discrets lors de la construction des nids ainsi que pendant la couvaison : seuls cinq nids, incidemment découverts, et contenant des œufs sont rapportés, entre le 25 mars et le 18 juin : 1 en mars, 2 en avril, 1 en mai et 1 en juin avec au moins 1 œuf (1), 2 œufs (1), 3 œufs (1) et 4 œufs (2). Becquées et poussins au nid sont bien davantage signalés, entre le 15 mars et le 26 juillet : 1 occurrence en mars, 10 en avril, 12 en mai, 18 en juin et 2 en juillet. Des juvéniles, juste envolés ou volants, sont notés entre les 06 mai et 26 juillet : 5 données en mai, 5 en juin et 7 en juillet. C'est aussi en juillet que cessent les chants territoriaux et les familles s'émancipent dans le courant de l'été. L'espèce devient alors relativement discrète, si l'on en juge à la faible proportion des données d'automne, jusqu'au passage de migrants postnuptiaux, en novembre, souvent consécutifs aux aléas météorologiques annonciateurs de l'hiver ou lors de coups de froid durant la mauvaise saison. Bien qu'éclectique dans ses choix alimentaires, consommant toutes sortes de fruits à l'automne, raisins, pommes, prunes, kakis, prunelles sauvages, et de baies en hiver, de lierre, houx, aubépine, églantier, micocoulier, fusain, pyracanthe, la raréfaction de ces arbustes de haies souvent supprimés ou taillés sans ménagement sont un facteur limitant de sa présence. Cerises et mûres (du mûrier du bombyx) au printemps constituent par ailleurs un appoint en période de nidification. Chez cette espèce, le signalement d'individus partiellement leuciques semble plus fréquent ces dernières années. Des reprises d'oiseaux bagués par le passé apportent quelques précisions sur les mouvements de l'espèce : un individu bagué à Florac le 30 juin 1953 est repris à Florac le 22 janvier 1954 ; un individu bagué en Haute-Savoie le 06 octobre 1964 est repris à Saint-Andéol-de-Clerguemort le 21 octobre 1964 ; un juvénile bagué en RFA le 12 mai 1970 est repris à Saint-Bauzile le 18 novembre 1971 ; un individu bagué en Suisse le 17 mai 1975 est repris à Mas-d'Orcières le 02 novembre 1976 ; une femelle baguée en Tchécoslovaquie le 23 septembre 1975 est reprise à la Malène le 02 novembre 1975 ; un individu bagué aux Pays-Bas le 25 juillet 1988 est repris aux Laubies (Mont Lozère) le 20 octobre 1988 (*in* Destre et coll. 2000).

La Grive litorne – *Turdus pilaris* Linnaeus, 1758 ZS **Présente toute l'année, migratrice, hivernante, nicheuse localisée**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
170	45	627	96	172	585	217	308	1110

La Grive litorne est largement répandue sur tout le continent eurasiatique. Estivante nicheuse dans les régions forestières montagnardes, nordiques et boréales, elle descend hiverner en Europe occidentale atlantique, tout autour du bassin méditerranéen et au Moyen-Orient jusqu'en Afghanistan. En France, elle se reproduit dans les massifs forestiers du nord et de l'est, ainsi que dans les montagnes du Massif Central et des Alpes au Sud mais hiverne dans tout le pays. Sur le territoire du PNC, elle est observée au double passage migratoire et séjourne en hiver avec une abondance directement corrélée à la ressource alimentaire, cette grive consommant essentiellement en hiver les baies du Sorbier des oiseleurs, du houx ainsi que les baies du Genévrier commun. L'arrivée des premiers migrants postnuptiaux a lieu autour de la mi-octobre et les effectifs s'amplifient dans la dernière décade du mois. L'hivernage est régulier mais les effectifs des bandes à la recherche de nourriture sont très variables d'une année à l'autre. Tandis que des bandes de 200 à 600 individus sont plusieurs fois notées au cours de l'hiver 2016-2017 en divers lieux du Parc, aucune bande dûment décomptée n'a dépassé les 124 individus au cours de l'hiver 2011-2012. En période hivernale, cette espèce se mêle volontiers aux autres espèces de turdidés (merles et autres grives) notamment au retour de belles journées de février lorsque les vers de terre sont accessibles et abondants dans les prairies naturelles bien exposées. Les dernières bandes hivernantes quittent en général le territoire dans le courant de la deuxième décade de mars. Une troupe de 1100 individus le 22 mars 1988 à Dourbies rappelle un temps où les effectifs d'oiseaux hivernants et migrants étaient nettement plus élevés. Mais dans un contexte d'évolution des mouvements de population, soulignons que depuis 2011, la présence printanière et estivale de cette espèce est notée quasiment chaque année : d'abord dans les secteurs du Causse Méjean et du Mont Lozère (Altier,

Cubières) en 2011, de nouveau sur le Mont Lozère (Cubières) et Méjean (Ispagnac) en 2013 et 2014 mais aussi sur le massif de l'Aigoual cette année-là. Puis, des chanteurs cantonnés en période de nidification se font remarquer, sur le secteur de Barre-des-Cévennes en 2015 et de nouveau dans le secteur du Mont Lozère (Saint-Etienne-du-Valdonnez et Le Pont-de-Montvert) en 2016 mais aussi sur le pourtour de l'Aigoual (Dourbies) et le Causse Noir (Lanuéjols) cette même année 2016. Et de nouveau sur le Mont Lozère en 2018. Il est probable que dans la dynamique de la colonisation du Massif Central ces dernières décennies, la Grive litorne se reproduise sur le territoire du PNC mais les preuves formelles restent à apporter. Des reprises d'oiseaux bagués par le passé apportent quelques précisions sur les mouvements de l'espèce : une femelle adulte baguée en Suisse le 07 octobre 1959 est reprise le 15 décembre à Sumène ; un adulte bagué en Belgique le 07 novembre 1969 est repris à La Malène le 10 mars 1971 ; un poussin bagué en Suède le 22 mai 1970 est repris à Sainte-Énimie en décembre 1970 ; un adulte bagué en Finlande le 09 mai 1971 est repris à La Parade le 25 novembre 1971 ; un individu bagué en RFA le 24 octobre 1975 est repris à Sainte-Énimie le 06 décembre 1975 ; un individu bagué en Grande-Bretagne 02 janvier 1977 est repris à Sainte-Énimie le 28 janvier 1979 ; un individu bagué en RDA le 12 mai 1977 est repris à Sainte-Énimie le 23 décembre 1980 ; un adulte bagué en Norvège le 24 octobre 1982 est repris à Sainte-Énimie le 15 janvier 1984 ; un individu bagué en Italie le 25 novembre 1986 est repris à Florac le 21 novembre 1988 ; un individu bagué en Suisse en le 17 août 1987 est repris à Montbrun le 1^{er} décembre 1990 ; un individu bagué aux Pays-Bas le 25 octobre 1987 est repris à Saint-Maurice-de-Ventalon le 25 novembre 1990 ; un poussin bagué en Finlande le 04 juin 1988 est repris à Sainte-Énimie le 1^{er} janvier 1992 ; un individu bagué en Suède le 21 mai 1989 est repris sur le Causse Méjean le 08 décembre 1990 (*in* Destre et coll. 2000).

La Grive mauvis – *Turdus iliacus* Linnaeus, 1758 ***Migratrice, hivernante, peu commune***

Aigoual	Basses Cévennes	Causse Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
69	41	110	65	19	221	41	42	304

La Grive mauvis est une estivante nicheuse sur tout le continent eurasiatique nordique et boréal. Cette espèce descend hiverner en Europe occidentale atlantique et méditerranéenne jusque dans les pays du Maghreb. En France, c'est une hivernante stricte et il en est de même sur le territoire du PNC. A l'automne, l'espèce arrive en moyenne dans le courant de la dernière décade d'octobre, rarement plus tôt : une date précoce est mentionnée au 07 octobre 2007, en Cévennes (commune de Roquedur). Un passage sensible est noté en novembre puis les troupes hivernales rejoignent volontiers les autres grives en hivernage sur le territoire, à la recherche comme elles des ressources alimentaires que constituent les baies de genévriers, de sorbiers, de lierre, de houx, d'aubépine ou de micocouliers plus au sud. Des bandes de quelques dizaines ne sont pas rares mais cette espèce est plus fréquemment observée isolément ou en troupes de quelques unités. Au printemps, un passage pré-nuptial est remarqué en mars avec parfois des effectifs importants ; par exemple, cette troupe de 80 individus le 02 mars 2017 à Arrigas, sur le piémont cévenol de l'Aigoual. Les derniers oiseaux s'éclipsent progressivement dans le courant de ce mois, la présence ultime de cette grive est datée du 30 mars 1984 à Aumessas. Des reprises d'oiseaux bagués par le passé apportent quelques précisions sur les mouvements de l'espèce : un individu bagué en URSS le 10 octobre 1967 est repris à Sauveterre le 08 novembre 1967 (1600 km en moins d'un mois !) ; un individu bagué en Italie le 29 octobre 1984 est repris sur le Causse de Sauveterre le 28 novembre 1984 ; un individu bagué en Italie le 30 octobre 1984 est repris à Saint-Pierre-des-Tripiers le 28 décembre 1986 ; un individu bagué en URSS le 06 octobre 1986 est repris à Mas-Saint-Chély le 15 janvier 1987 ; un individu bagué en Belgique le 24 octobre 1987 est repris sur le Causse de Sauveterre le 25 janvier 1988 ; un individu bagué en Norvège le 08 août 1988 est repris à Rousses le 19 novembre 1988 et un individu bagué à Saint-Pierre-des-Tripiers le 12 janvier 1987 est repris à Castelnau-de-Brassac (département du Tarn) le 11 janvier 1987 (*in* Destre et coll. 2000).

La Grive musicienne – *Turdus philomelos* Brehm, CL, 1831

Présente toute l'année, migratrice, hivernante, nicheuse, assez commune

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
792	367	682	1039	637	2221	212	1084	3517

La Grive musicienne a une vaste répartition sur le continent eurasiatique occidental et central, habitant les régions forestières tempérées et nordiques. Les populations d'Europe du Nord et de Russie descendent hiverner en Europe atlantique et sur le pourtour méditerranéen jusqu'au Moyen-Orient. En France, elle est largement répandue en toutes saisons, à l'exception toutefois du littoral méditerranéen qu'elle ne fréquente qu'en hiver. Sur le territoire du PNC, elle est présente toute l'année. Toutefois, les densités hivernales sont nettement plus fortes sur le piémont des Cévennes ou les contreforts de l'Aigoual que sur les plateaux des causses ou sur les pentes du Mont Lozère plus ou moins désertés en fonction des rigueurs météorologiques. Un maximum de 54 oiseaux est signalé le 23 janvier 1988 à Aumessas. La Grive musicienne se mêle, elle aussi, volontiers aux autres turdidés de son genre dans ses prospections alimentaires. Les baies des arbustes locaux (lierre, sorbier, houx, raisins, etc.) constituent sa base alimentaire hivernale complétée par la recherche des vers de terre en fin d'hiver lorsque les prairies dégagées du gel, notamment en altitude, redeviennent accessibles. Les mâles chanteurs se manifestent très tôt, dès le mois de février, encore en pleine saison d'hivernage, d'abord dans les vallées puis courant mars à haute altitude tandis que dans le même temps, mais assez discrètement, se déroule la migration pré-nuptiale. Le passage printanier, dans le courant du mois de mars, est bien documenté. Celui-ci se remarque par des regroupements lâches de l'ordre de la dizaine à quelques dizaines d'individus avec un pic de passage autour de la mi-mars. Un maximum de 50 individus est noté le 20 mars 2018 à Grizac (commune du Pont-de-Montvert). Si les mâles affirment leur territorialité durant tout le printemps et souvent jusqu'en juillet, surtout en altitude, les données de reproduction locale sont rarissimes : quelques couples cantonnés en avril, des juvéniles volant dès le 25 mai mais encore une becquée un 24 juin. Notons, au sujet de la reproduction de cette espèce, que Duckert (1961) dans sa « faune ornithologique des environs de Florac » précise que la Grive musicienne est un hôte d'hiver et de passage, entre les dates extrêmes des 13 octobre et 22 avril, pour lequel aucun indice de nidification n'a été obtenu. Le chant de cette espèce étant puissant et facile à reconnaître, le constat de cet ornithologue semble confirmer une évolution du statut de la Grive musicienne qui, absente ou rare en nidification à l'époque, s'est bien implantée aujourd'hui, peut-être à la faveur d'une reforestation à la fois artificielle et naturelle. Au terme de la saison de reproduction, les premières troupes migrantes, ou encore simplement issues du regroupement de familles locales, apparaissent courant août mais l'arrivée des migrateurs post-nuptiaux nordiques ne devient sensible qu'à partir de la fin septembre. La migration post-nuptiale bat son plein durant tout le mois d'octobre avec des journées particulièrement fastes comme le 07 octobre 2007 où 148 individus sont dénombrés à Roquedur et 95 près de Sumène, stations toutes deux situées au pied des Cévennes. Les troupes hivernantes se dispersent ensuite en fonction des ressources alimentaires exploitant systématiquement, en compagnie des autres espèces de grives, les buissons chargés de baies. Le Genévrier commun et l'Aubépine sur les causses ou le sorbier sur les pentes des massifs de l'Aigoual et du Mont Lozère sont particulièrement recherchés. Pour l'anecdote, une donnée ancienne de reprise de bague signale une Grive musicienne à Meyrueis le 30 novembre 1972, auparavant baguée en Finlande le 20 août 1970 (*in* Destre et coll. 2000).

La Grive draine – *Turdus viscivorus* Linnaeus, 1758

Présente toute l'année, migratrice erratique, hivernante, nicheuse, assez commune

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
563	195	1292	479	1044	1765	381	1427	3573

La Grive draine a une assez vaste répartition sur le continent eurasiatique occidental et central dans les régions tempérées et nordiques. Inféodée à un habitat forestier, elle occupe les montagnes boisées dans

le sud, depuis l'Atlas marocain aux régions montagneuses d'Europe du Sud-Ouest, et les forêts de conifères dans le nord de l'Europe. Estivante migratrice aux latitudes nordiques, elle est plutôt sédentaire ou transhumante plus au Sud. Largement présente en France, à l'exception d'une frange littorale méditerranéenne, elle l'est aussi sur tout le territoire du PNC. Notée tous les mois de l'année, la Grive draine est un des oiseaux chanteurs à animer de son chant les paysages encore très hivernaux des Cévennes dès le mois de janvier. Quelques rares chants peuvent même être entendus en décembre. Mais les couples semblent malgré tout se cantonner plus tardivement, fin février (une construction de nid est mentionnée un 23 février), mais surtout dans le courant de mars ou début avril. Un couple défend vivement son territoire (et son nid ?) contre un Épervier le 1^{er} avril. Dans le même temps, la migration bat son plein, des troupes de plusieurs dizaines en transit migratoire sont encore présentes jusqu'à début avril comme ces 20 individus encore ensemble le 06 avril 2013 sur le Mont Lozère. Des adultes transportant des becquées et des poussins au nid sont notés entre les 13 avril et 18 juin avec 15 occurrences : 4 en avril, 8 en mai et 3 en juin. Les regroupements familiaux se remarquent dès le 19 juin et se multiplient dans le courant de juillet pour constituer de grosses bandes dès le mois d'août : 50 individus le 10 août 2011 sur la Causse Méjean à Mas-Saint-Chély et 120 le 24 août suivant sur la bordure méridionale du même causse (commune de Vébron). L'origine de ces rassemblements postnuptiaux est sans doute pour l'essentiel locale car un mouvement très net de migration postnuptiale est perceptible à partir de la mi-septembre et surtout durant le mois d'octobre. Puis les bandes hivernales, de plusieurs dizaines d'individus pouvant même compter jusqu'à 200 oiseaux ensemble comme ce 30 janvier 2010 près de Bagnols-les-Bains, semblent se stabiliser et se déplacent à la recherche de ressources alimentaires disponibles : baies du Gui commun, des sorbiers, aubépines, églantiers, Genévrier commun et Lierre qui constituent une part importante de leur régime alimentaire hivernal. Ces troupes désertent les hautes altitudes pendant les longs épisodes d'enneigement mais reviennent exploiter les prairies sitôt dégagées lors des premiers radoucissements printaniers, à la recherche des vers de terre. Des reprises d'oiseaux bagués par le passé apportent quelques précisions sur les mouvements de l'espèce : un individu bagué en Suisse le 06 octobre 1985 est repris à Meyrueis le 08 décembre 1985 et un individu bagué à Hures (Causse Méjean) le 19 août 1985 est repris à Sébazac-Concourès (Aveyron) le 20 février 1986 (*in* Destre et coll. 2000).

Famille des Muscicapidés - 15 espèces (11 ou 12 nicheuses avec le Traquet oreillard, disparu ?)

Le Gobemouche gris - *Muscicapa striata* (Pallas, 1764) PN

Migrateur, estivant nicheur peu commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
53	37	165	105	16	321	33	22	376

Le Gobemouche gris est un estivant nicheur sur tout le continent eurasiatique occidental jusqu'à la Mongolie à l'est, ainsi qu'en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. L'espèce s'en va hiverner dans la moitié sud du continent africain. En France, ce gobemouche a une vaste répartition qui exclut le littoral méditerranéen ainsi qu'une bonne partie de la Provence et du couloir Rhône-Saône. Sur le territoire du PNC, il est contacté au double passage migratoire ainsi que dans quelques vallées et gorges où il se reproduit. Le Gobemouche gris est signalé un peu partout, des plus basses altitudes jusqu'à près de 1500 m sur le Mont Lozère. L'espèce revient principalement au début du mois de mai mais des oiseaux précurseurs, en transit migratoire probablement, sont signalés plus tôt certaines années : le 16 mars, en 2008 à Sainte-Cécile-d'Andorge, constitue une date exceptionnellement précoce, une deuxième date au 18 mars, en 1979 à Valleraugue, puis deux dates au 11 avril (en 2015 et 2017) et au 18 avril (en 2019) restent, elles aussi, très précoces. Le passage est noté au moins jusqu'au 06 juin tandis que les couples reproducteurs locaux manifestent leur territorialité dès leur retour, aux premiers jours de mai : un couple parade un 06 mai. Le nourrissage au nid, ou bien des nids manifestement occupés, sont signalés à partir du 27 mai et jusqu'au 03 août : 23 occurrences dont 1 en mai, 11 en juin, 10 en juillet et 1 en

août. Une ponte de 5 œufs est notée le 27 mai 2014 à Sainte-Énimie et l'envol des poussins de ce nid a lieu le 22 juin suivant. D'autres tailles de nichées complètes mentionnent 3 poussins (3 occurrences) et 4 poussins (1 occurrence). Des juvéniles juste envolés (à peine volant ou quémendant) sont signalés à compter de cette date du 27 mai et jusqu'au 09 août (1 occurrence en mai, 6 en juin, 8 en juillet et 1 en août). Puis des juvéniles émancipés sont notés jusqu'au 21 août. Le gobemouche gris semble apprécier la proximité des grands arbres dans les villages du Piémont Cévenol, les ripisylves et les habitations aux murs couverts de lierre - où il peut établir son nid - dans les vallées des gorges du Tarn ou plus haut en altitude. La nichée la plus élevée en altitude est signalée le 12 juillet 2015 à 880 m à Pradines sur le Causse Noir mais l'espèce niche probablement plus haut, notamment dans la haute vallée du Lot où un couple est bien cantonné le 17 mai 2017 à Bagnols-les-Bains à 950 m d'altitude. Le passage postnuptial est assez peu documenté et les derniers oiseaux sont signalés dans le courant du mois de septembre avec deux dates ultimes au-delà : le 03 octobre, en 2019 à Saint-Pierre-des-Tripiers et le 08 octobre, en 2005 à Branoux-les-Taillades en Basses-Cévennes. Le Gobemouche gris est totalement absent l'hiver.

Le Rougegorge familier – *Erithacus rubecula* (Linnaeus, 1758) PN

Présent toute l'année, migrateur, hivernant, nicheur, très commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causse Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
1812	1047	1819	2747	1740	6338	617	2210	9165

Le Rougegorge est une espèce répandue sur le continent eurasiatique occidental, estivant nicheur dans les régions nordiques (Europe du Nord, Russie et Europe centrale) mais sédentaire en Europe occidentale et au Maghreb, qui descend hiverner dans les régions européennes atlantiques et sur le pourtour méditerranéen. Commun en forêt, mais aussi dans les haies épaisses, les parcs et les jardins, partout en France, tant en été qu'en hiver, son statut est le même sur le territoire du PNC. Il est noté des plus basses altitudes jusqu'au sommet des massifs montagneux de l'Aigoual et du Mont Lozère en été. L'espèce émet son chant tous les mois de l'année mais le retour des journées printanières, dès février, stimule particulièrement les mâles chanteurs et il est alors difficile, au printemps, de discerner les oiseaux en fin d'hivernage ou en halte migratoire des reproducteurs locaux qui commencent à se cantonner. En effet, un pic de passage est marqué en mars tandis que les couples s'installent dans le même temps : la construction de nids est notée au plus tôt un 26 mars et au plus tard un 29 avril. Quelques becquées sont rapportées entre le 22 avril et le 22 mai. Un accouplement est noté un 02 mai et un nid contenant 6 œufs est découvert un 15 juin. Des poussins nourris hors du nid sont notés entre le 26 mai et le 28 juillet mais des individus en plumage tout frais de juvéniles sont encore signalés jusqu'au 18 septembre, date autour de laquelle les premières arrivées de migrants se manifestent. Mais c'est surtout en octobre et jusqu'à mi-novembre que le passage postnuptial est perceptible. Puis l'effectif d'hivernants se stabilise. Les secteurs d'altitude sont franchement désertés et les rougegorges se rapprochent volontiers des maisons, jardins et mangeoires mises à l'intention des passereaux granivores lors des épisodes neigeux. Sur le territoire du Parc, c'est le piémont des Cévennes qui concentre les plus forts effectifs d'hivernants.

La Gorgebleue à miroir – *Luscinia svecica* (Linnaeus, 1758) PN DO

Migratrice, exceptionnelle

La Gorgebleue est une estivante nicheuse sur tout le continent eurasiatique. Elle descend passer l'hiver dans la bande tropicale de l'hémisphère Nord, depuis les régions subsahariennes du continent africain jusqu'en Asie du Sud-Est via la péninsule arabique et l'Inde. En France, elle est localisée, en période de reproduction, sur certaines portions du littoral atlantique ainsi qu'en quelques localités dans un grand quart Nord-Est où elle trouve son habitat de prédilection, en l'occurrence des zones humides avec une végétation basse et un piqueté buissonnant. Sur le territoire du PNC, elle est donc susceptible d'être observée au double passage migratoire mais une seule mention ancienne est rapportée à ce jour : une femelle en migration postnuptiale le 18 août 1988 aux Molières sur la commune d'Aumessas.

Le Rossignol philomèle – *Luscinia megarhynchos* Brehm, CL, 1831 PN

Migrateur, estivant nicheur commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
216	316	1439	822	113	2180	492	234	2906

Le Rossignol est un estivant nicheur sur le continent eurasiatique occidental et central, tempéré et méditerranéen, ainsi qu'au Maghreb. L'espèce hiverne dans les forêts d'Afrique équatoriale. En France, il est bien répandu sauf dans les Pyrénées occidentales, la Bretagne et la chaîne alpine orientale. Sur le territoire du PNC, le Rossignol est noté au passage prénuptial et comme un nicheur dans des habitats buissonnants plutôt bien exposés. Très commun aux basses altitudes cévenoles, il trouve sa limite altitudinale autour des 1250 m sur les pentes méridionales du massif de l'Aigoual (commune de Vialas et d'Aumessas) mais ne dépasse guère les 900 m d'altitude aux limites septentrionales du Parc dans la haute vallée du Lot. C'est un nicheur très présent dans tous les habitats idoines des secteurs caussenards ainsi que des gorges et vallées périphériques. Le retour printanier est facilement décelé au chant puissant et mélodieux du mâle. Les premiers retours ont lieu dans le courant du mois d'avril, parfois dans la première décennie, plutôt dans les secteurs du piémont des Cévennes mais plus couramment autour du 15 avril voire un peu plus tard plus au nord. Deux dates précoces sont signalées : l'une, le 20 mars, en 2017 à 430 m d'altitude près de Valleraugue, et l'autre le 28 mars, en 2016 à 280 m d'altitude près de Saint-André-de-Majencoules. Le passage d'oiseaux allant nicher plus au nord est difficilement perceptible au milieu des chanteurs locaux qui se cantonnent sur leurs territoires habituels dès leur retour. Mis à part les vocalises du mâle, capable de chanter jour et nuit en pleine période de nidification, en mai et juin, la reproduction est discrète. Grâce aux cris d'alarme des adultes et des jeunes qui quémangent, le nourrissage de juvéniles juste sortis du nid est noté au plus tôt un 25 mai, en Basses-Cévennes près d'Anduze, et s'échelonne jusqu'au 13 juillet : cinq occurrences sont rapportées dont 1 en mai, 2 en juin et 2 en juillet. Au début de juillet, les mâles cessent progressivement de chanter et l'espèce devient encore plus discrète. Seuls quelques cris caractéristiques révèlent encore sa présence mais le passage postnuptial connu pour se dérouler en août est peu observé. Les derniers contacts sont mentionnés en général dans le courant de ce mois mais quelques observations visuelles confirment la présence ultime des derniers migrants dans le courant du mois de septembre. Une date tardive est notée le 18 septembre 1988 à Aumessas et une autre, très récente, au 15 septembre 2021 à Ispagnac. Cette espèce strictement insectivore est totalement absente en hiver.

Le Gobemouche nain – *Ficedula parva* (Bechstein, 1792) PN DO

Migrateur, exceptionnel

Le Gobemouche nain est une espèce estivante, nicheuse en Europe centrale et en Europe du Nord, ainsi qu'en Russie occidentale, qui s'en va hiverner en Inde. Sa présence en Europe occidentale et en France, qui semble davantage relever d'égarements lors de ses transits migratoires, reste rare et ponctuelle mais régulière d'année en année principalement à l'automne. Trois données sont rapportées pour le territoire du PNC : 1 individu le 09 octobre 1984 à Saint-Julien-de-la-Nef (*in* Bull COGard n°4, page 78), 1 autre le 04 septembre 1988 près d'Aumessas et enfin, un troisième individu, vu au printemps, le 02 mai 2004 près du Vigan. Précisons qu'aucune de ces données n'a fait l'objet d'une validation collective par un comité d'homologation *ad hoc*.

Le Gobemouche noir – *Ficedula hypoleuca* (Pallas, 1764) LR PN ZS PNC

Migrateur, estivant nicheur localisé

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
238	68	241	369	150	727	98	241	1066

Le Gobemouche noir est un estivant nicheur en Afrique du Nord-Ouest et en Europe occidentale, tempérée et nordique, jusqu'en Russie occidentale. L'espèce hiverne en zone équatoriale de l'Afrique occidentale. En France, sa répartition, comme nicheur, est morcelée dans le Massif Central, les Alpes du Nord et le quart Nord-Est du pays. Il en est de même sur le territoire du PNC où l'espèce est notée au double passage migratoire, un peu partout, tandis qu'une petite population, localisée et principalement inféodée à la châtaigneraie cévenole, se maintient comme reproductrice durant la belle saison. Le Gobemouche noir est de retour dans le courant du mois d'avril, les premiers oiseaux se manifestant dans la première décade du mois, avec la date du 05 avril comme date la plus précoce, date notée principalement ces dernières années, en 2016, 2018, 2020 et 2021. Soulignons que pour les années antérieures, les premiers contacts avant le 15 avril étaient très rares. Le passage est décelé au moins jusqu'à mi-mai sur les secteurs où l'espèce n'est pas connue comme nicheuse tandis que les couples locaux, dans les bois clairs de feuillus en Cévennes, se cantonnent dès leurs retours dans la dernière décade d'avril, un couple visitant une cavité en châtaigneraie est signalé dès le 29 avril et des comportements similaires sont notés jusqu'à fin mai. Le nourrissage au nid est rapporté entre le 03 juin et le 04 juillet (avec 8 occurrences en juin et 2 en juillet) et le nourrissage de juvéniles hors du nid entre le 18 juin et le 02 juillet (avec 4 occurrences en juin et 1 en juillet). Si en migration, l'espèce peut être rencontrée jusqu'au sommet du Mont Lozère, point culminant du Parc à 1699 m, en nidification, elle ne semble pas dépasser les 1300 m d'altitude : un couple cantonné est noté à 1285 m sur le versant méridional des Cévennes, près de Val-d'Aigoual, le 26 mai 2016. Le passage postnuptial démarre sans doute au voisinage de la mi-août, si l'on en juge aux effectifs dépassant les 5 oiseaux vus simultanément, bien qu'il puisse s'agir de familles locales à cette époque-là. En revanche, à la charnière des mois d'août et septembre, la migration bat son plein et les effectifs notés dans un même périmètre limité peuvent être remarquables : 50 près d'Arphy le 23 août 2013, 50 à Bassurels le 29 août 2014 et même de l'ordre de 80, près de Dourbies, ce même jour ! Des individus en transit sont ensuite remarqués durant tout le mois de septembre, les contacts devenant plus rares au début du mois d'octobre. Une date ultime de présence est notée le 26 octobre 2011 à Saint-André-de-Majencoules. L'espèce est ensuite totalement absente en hiver.

Le Gobemouche à collier – *Ficedula albicollis* (Temminck, 1815) PN DO ***Migrateur, exceptionnel***

Le Gobemouche à collier est un estivant nicheur en Europe centrale et jusqu'en Russie occidentale. Il se reproduit aussi en Italie et dans le Nord-Est de la France. Descendant hiverner dans le sud du continent africain, il est rare mais régulier lors de ses passages migratoires qui ne concernent que la moitié orientale du pays. Les observations de ce migrateur sont régulières dans la région du Languedoc-Roussillon surtout au printemps. C'est dans ce contexte que l'unique mention de cette espèce est rapportée pour le PNC : un mâle est furtivement observé mais bien identifié au cri le 26 avril 2019 dans les gorges du Tarn sur la commune de Montbrun. Précisons que cette donnée a été validée par le comité d'homologation régionale. Il n'est pas impossible que cette espèce, difficile à distinguer du Gobemouche noir sur le terrain surtout dans ses plumages femelle et juvénile, soit plus régulière qu'il n'y paraît lors de ses migrations.

Le Rougequeue noir – *Phoenicurus ochruros* (Gmelin, SG, 1774) PN ***Présent toute l'année, migrateur, hivernant rare, nicheur très commun***

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
813	497	1702	1791	679	4096	697	689	5482

Cette espèce, subdivisée en plusieurs sous-espèces aux patterns de couleur bien différents, a une large distribution depuis l'Afrique du Nord jusqu'en Asie (Mongolie et Chine) à travers toute l'Europe tempérée. Pour la sous-espèce d'Europe occidentale, *P. o. gibraltariensis*, le Rougequeue noir descend hiverner dans le bassin méditerranéen et en Afrique du Nord poussant, sporadiquement, au-delà

jusqu'en Afrique subsaharienne. En France, c'est un nicheur très présent qui déserte l'hiver les zones de montagnes ainsi que le tiers Nord-Est du pays. Sur le territoire du PNC, c'est un oiseau que l'on peut rencontrer partout, toute l'année sauf sur les hauteurs en hiver, période durant laquelle il se fait plus rare. En nidification, cet hôte des ambiances rupestres (falaises et éboulis) à l'origine, affectionne l'habitat artificiel humain venant volontiers installer son nid, parfois, jusqu'à l'intérieur même des bâtiments ou des habitations. Le retour pré-nuptial est bien marqué en mars et jusqu'au 10 avril au moins et un pic est même remarquable dans la deuxième quinzaine de mars : 34 individus dans un secteur restreint le 18 mars, en 2013 près du Vigan, et même 50 le 27 mars, en 1975 près d'Aumessas. Tandis que nombre de migrateurs déferlent un peu partout sur le territoire, les mâles locaux se manifestent par leur chant et les couples se forment et se cantonnent dès la dernière décade de mars. Construction et/ou aménagements de nids sont signalés à partir du 27 mars et jusqu'à fin mai. Des nids occupés, soit avec une femelle couvant soit avec des poussins éclos et nourris, sont signalés entre le 04 avril et le 17 août avec 119 occurrences dont 4 en avril, 45 en mai, 40 en juin, 26 en juillet et 4 en août ; cette répartition, relativement étendue dans le temps, intègre les données liées à la double ponte pour de nombreux couples très vraisemblablement. Et une femelle couvait même encore ses œufs, d'une deuxième ponte au moins, un 1^{er} août. Des becquées transportées par les adultes, mais sans précision de l'âge des destinataires (poussins au nid ou hors du nid) sont notées entre le 28 avril et le 13 août (38 occurrences dont 1 en avril, 15 en mai, 14 en juin, 7 en juillet et 1 en août). Puis, des juvéniles juste sortis du nid et/ou encore nourris par les parents sont signalés entre le 04 mai et le 04 août (83 occurrences dont 22 en mai, 42 en juin, 17 en juillet et 2 en août). Enfin, des juvéniles volants mais émancipés sont mentionnés entre le 15 mai et le 05 août (24 occurrences dont 2 en mai, 16 en juin, 8 en juillet et 1 en août). La taille des nichées est parfois rapportée : une ponte de 4 œufs et deux pontes de 5 œufs ; concernant les poussins au nid ou volants, des familles d'au moins 2 jeunes sont signalées 20 fois, d'au moins 3 jeunes, 8 fois, des nichées volantes de 3 juvéniles, 11 fois, de 4 juvéniles, 9 fois et de 5 juvéniles, 4 fois. Courant août et septembre, les fratries se disloquent mais des regroupements temporaires, tout sexes et âges confondus, ont lieu durant cette période sur des secteurs de nourrissage favorables ; il s'agit souvent d'espaces ouverts, steppiques ou prairiaux, éloignés des territoires de nidification, comme les pelouses sommitales du Mont Lozère, de l'Aigoual ou des causses. Ces rassemblements lâches peuvent compter d'une à trois dizaines d'oiseaux sur des surfaces modestes. Les départs des nichées locales sont progressifs dans le courant de ces deux mois d'août et septembre. Puis c'est seulement à partir de la mi-octobre et dans le courant de la deuxième quinzaine de ce mois que le passage postnuptial d'oiseaux ayant niché plus au nord est particulièrement remarquable : jusqu'à 50 individus dans un même périmètre restreint le 24 octobre 2002 près d'Aumessas par exemple. Les derniers mouvements de migrateurs postnuptiaux sont encore perceptibles début novembre mais, dans le courant de ce mois, l'espèce se raréfie sur le territoire du PNC n'occupant plus que les fonds de vallées ou le Piémont Cévenol. Durant la mauvaise saison, quelques contacts sporadiques, notamment dans les gorges du Tarn et du Tarnon jusqu'à Florac vers l'amont, trahissent une présence ininterrompue de l'espèce sur le territoire, et, après une reprise du chant à l'automne, quelques mâles isolés n'hésitent pas à se manifester ici ou là en plein hiver à l'occasion de belles journées ensoleillées. Des coups de froid sur le pays ou sur l'Europe du Nord peuvent aussi parfois pousser en plein hiver une petite vague d'hivernants vers le sud et quelques individus isolés peuvent alors réapparaître sur des sites cévenols préalablement désertés.

Le Rougequeue à front blanc – *Phoenicurus phoenicurus* (Linnaeus, 1758) PN
Migrateur, estivant nicheur, peu commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
177	168	320	685	98	1209	136	103	1448

Estivant nicheur dans les pays du Maghreb et sur tout le continent eurasiatique tempéré jusqu'en Mongolie à l'est, le Rougequeue à front blanc est un migrateur transsaharien qui va hiverner en Afrique équatoriale. En France, c'est un nicheur assez largement répandu et, de même sur le territoire du PNC, le Rougequeue à front blanc est présent à la fois au double passage migratoire et en nidification. Habitant les bois clairs, les parcs et les jardins, il revient dès les premiers jours d'avril, en moyenne vers le 10

avril, mais quelques oiseaux avant-coureurs sont parfois signalés dès la mi-mars, notamment sur le piémont des Cévennes. Une date précoce est signalée le 14 mars 2009 en basses Cévennes (Sainte-Cécile d'Andorge). Sitôt sur leurs sites de reproduction, les mâles chanteurs se cantonnent tandis qu'un contingent de migrateurs continue de transiter sur le territoire au moins jusqu'à début mai. L'espèce niche dans des cavités naturelles (trou de Pic épeiche le plus fréquemment signalé) ou artificielles (nichoirs), et la recherche du nid et l'aménagement sont notés entre le 12 avril et le 1^{er} mai (8 occurrences). Des nids occupés par une femelle couvant sont notés un 27 avril et un 29 avril. Des nids occupés, trahis par l'apport de becquées, sont signalés entre le 06 mai et le 14 juillet avec 30 occurrences dont 15 en mai, 8 en juin et 7 en juillet. Des deuxièmes nichées sont signalées un 1^{er} juillet et un 26 juillet. Des becquées transportées par les adultes, mais sans précision de l'âge des destinataires (poussins au nid ou hors du nid), sont notées entre le 06 juin et le 11 juillet (5 occurrences dont 4 en juin et 1 en juillet). Puis, des juvéniles juste sortis du nid et/ou encore nourris par les parents sont signalés entre le 1^{er} juin et le 12 juillet (4 occurrences dont 2 en juin et 2 en juillet). Les mâles chanteurs, très actifs d'avril à juin, cessent de chanter au début du mois de juillet (dernière date de chant mentionnée un 07 juillet). Enfin, des juvéniles volants mais émancipés sont mentionnés entre le 15 mai et le 05 août (24 occurrences dont 2 en mai, 16 en juin, 8 en juillet et 1 en août). Une ponte de 6 œufs est signalée un 06 mai et une nichée de 5 poussins au nid un 26 mai. En reproduction, l'espèce peut monter au moins jusqu'à 1430 m d'altitude comme en témoigne ce chanteur cantonné le 23 juin 2021 aux chalets du Bleynard sur le versant nord du Mont Lozère. L'espèce semble avoir progressé spatialement au cours des dernières décennies sur le territoire du Parc, sûrement dans le cadre d'une dynamique favorable de ses effectifs en France. Les données estivales, après la reproduction entre juillet et août, deviennent plus sporadiques sur le territoire du PNC et dans le temps mais un passage postnuptial est décelable à partir de la dernière décennie d'août et durant tout le mois de septembre. Jusqu'à 10 individus de cette espèce sont notés dans un périmètre restreint le 05 septembre 2013 sur la Causse Méjean. En migration, le Rougequeue à front blanc transite jusque sur les croupes sommitales des massifs du Mont Lozère et de l'Aigoual. Les derniers contacts ont lieu en octobre avec deux dates ultimes : le 18 octobre, en 2017 à Saint-Privat-de-Vallongue, et le 26 octobre, 1977 près de Cabrillac sur le versant nord de l'Aigoual. L'espèce est ensuite totalement absente en période hivernale et la donnée, d'un mâle - au pattern peu confondable - le 12 novembre 1975 à Bassurels, constitue une date tardive exceptionnelle comme il en apparaît parfois ici ou là chez cette espèce.

Le Monticole de roche – *Monticola saxatilis* (Linnaeus, 1766) PN ZS PNC
Migrateur, estivant nicheur, peu commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
29	7	663	33	64	140	218	438	796

Le Monticole de roche est un estivant nicheur dans les montagnes du Maghreb, du Moyen-Orient et du continent eurasiatique jusqu'en Mongolie à l'est. L'espèce s'en va hiverner en Afrique intertropicale de l'Est. En France, le monticole est nicheur sur la chaîne pyrénéenne, dans le Massif Central et les Alpes. Sur le territoire du PNC, c'est un migrateur rare et nicheur relativement localisé, dans des habitats ouverts, parsemés de cailloux et de blocs. Le retour printanier a lieu en avril, principalement durant la dernière décennie de ce mois, avec une date précoce rapportée du 04 avril 1982, un mâle près du hameau de Drigas sur la Causse Méjean. Dès leur retour, les mâles chantent et se cantonnent sur leurs sites habituels, un couple bien connu est en place dès le 20 avril 2015 près de Drigas, tandis que les migrateurs passent quasiment inaperçus, sans doute ces derniers sont-ils rares puisque les populations plus au haut en latitude sont restreintes, seulement localisées au nord du Massif Central et aux Alpes du Nord. L'espèce se reproduit depuis les contreforts des Cévennes à basse altitude, dans le secteur de Val-d'Aigoual à 350 m, et plus haut autour de l'Aigoual, sur les plateaux des causses et sur les pentes et hautes croupes du Mont Lozère, jusqu'à 1520 m aux sources du Tarn. Parades et aménagements des nids sont remarqués en mai et en juin. Becquées et nids occupés sont signalés entre le 29 mai et le 1^{er} août avec 19 occurrences dont 1 en mai, 14 en juin, 3 en juillet et 1 en août. Des juvéniles volants, hors du nid mais encore nourris ou quémendant auprès des adultes, sont notés jusqu'au 28 août (7 en juin, 2 en juillet et 2 en août). Les mâles chantent assez fréquemment jusque tard dans l'été, l'un est encore

noté chanteur le 24 août 2011 sur le Serre de Fourcat (Causse Méjean) à 1220 m d'altitude. Les contacts par la suite sont plus sporadiques et les derniers oiseaux sont notés dans le courant du mois de septembre, rarement au-delà de la deuxième décennie du mois. Il est possible que ces oiseaux de fin de saison soient des migrateurs venus de quelques régions plus au nord. Notons la succession de dates tardives extrêmes des 09 octobre 1985, 19 octobre 1986 et 18 octobre 1987 correspondant à une période où l'espèce semble relativement plus abondante que les deux décennies suivantes. En effet, nombre de sites régulièrement occupés par le passé sont totalement désertés aujourd'hui, notamment sur les causses et leur périphérie ainsi que sur le Mont Lozère, une manifestation locale de la régression de l'aire de répartition de cette espèce constatée, plus généralement au niveau national, au cours du XX^{ème} siècle (Dubois *et al.* 2008). Notons à ce sujet que Lovaty (1990a), à l'issue d'une étude menée entre 1984 et 1989 sur des habitats idoines (la buxaie-junipéraie ouverte) du Causse de Sauveterre (secteur du hameau de Sauveterre, commune de Sainte-Énimie), estime des densités variant entre 4 et 10 mâles cantonnés pour 100 ha selon les années. Le Monticole de roche a totalement abandonné ce secteur caussenard depuis. Au plan phénologique, l'espèce est totalement absente l'hiver.



Monticole de roche (PNC, 17/06/2016, Régis Descamps)

Le Monticole bleu – *Monticola solitarius* (Linnaeus, 1758) PN ZS

Présent toute l'année, erratique transhumant, nicheur localisé

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
11	135	89	15	2	183	24	45	252

La sous-espèce du paléarctique occidental, *M. solitarius solitarius*, a une répartition essentiellement circumméditerranéenne, dans les pays du Maghreb et en Europe occidentale méridionale jusqu'à la Turquie. Principalement sédentaires, certains individus transhument ou migrent même en hiver jusque

vers des régions africaines subsahariennes. En France, l'espèce est un hôte des escarpements rocheux de la frange méditerranéenne. Sur le territoire du PNC, le Monticole bleu est présent sur le piémont des Cévennes, sur les pentes méridionales et orientales des massifs de l'Aigoual et du Mont Lozère. Plus à l'intérieur, l'espèce remonte au nord dans les gorges de la Jonte, notamment sur la frange méridionale du Causse Méjean, ainsi que dans les gorges du Tarn où sa présence ces deux dernières décennies semble irrégulière. L'espèce paraît sédentaire, tout au plus, semble-t-elle désertier temporairement les sites caussenards durant l'hiver mais reste présente sur les sites méridionaux des Cévennes (Brugière & Bonnet 1983). En nidification, le chant de mâles cantonnées est noté dès janvier mais est affirmé à partir de mars ou avril. Un accouplement est noté un 25 avril, alarme et nids occupés sont signalés entre le 21 mai et le 12 juin, des adultes avec becquées entre le 09 avril et le 17 juillet (8 occurrences dont 1 en avril, 1 en mai, 3 en juin et 3 en juillet), enfin des juvéniles volants un 03 juillet (poussin encore nourri) et un 27 juillet. En limite septentrionale de son aire d'extension, cette population cévenole locale est assez dispersée et, de ce fait, rendue fragile ce qui explique peut-être une certaine irrégularité interannuelle dans l'occupation de certains sites, notamment ceux des gorges du Tarn et de la Jonte. Abandonnés certaines années, suite peut-être à la disparition d'un des membres du couple à cause d'une prédation par exemple, ces sites sont malgré tout réinvestis quelques années plus tard. Néanmoins, certains secteurs bien occupés par le passé, notamment sur les contreforts du Mont Lozère (environs de Villefort, La Garde-Guérin, Prévencières), semblent abandonnés aujourd'hui peut-être par suite du développement d'un encombrement végétal trop envahissant pour cette espèce de rocaille nue. Cependant, avec l'évolution climatique actuelle, il ne serait pas surprenant de voir cette espèce reconquérir d'anciens territoires ou d'en coloniser de nouveaux tout en s'étendant plus au nord.

Le Tarier des prés – *Saxicola rubetra* (Linnaeus, 1758) LR PN ZS PNC **Migrateur, estivant nicheur localisé**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
49	13	374	19	151	254	106	246	606

Le Tarier des prés est un estivant nicheur en Europe occidentale nordique, répandu vers l'est en Russie et jusqu'à la frontière avec la Mongolie. L'espèce hiverne en zone intertropicale africaine. En France, sa répartition est morcelée. Inféodé aux prairies fraîches et humides, le Tarier des prés reste surtout commun dans les massifs montagneux du pays. Sur le territoire du PNC, c'est principalement un migrateur observé au double passage mais quelques petits noyaux se reproduisent sur les hauteurs des massifs de l'Aigoual et du Mont Lozère. Au printemps, l'espèce revient dans le courant du mois d'avril, exceptionnellement dès le mois de mars : une donnée datée du 04 mars 2014 mentionne un mâle adulte au sud du Causse Méjean, mais cette observation extrêmement précoce n'est accompagnée d'aucun commentaire et n'a fait l'objet d'aucune validation ; une autre, plus tardive, datée du 19 mars 2013 au-dessus d'Ispagnac, concernerait trois individus vus ensemble. Globalement, la date moyenne des premiers retours se situe à la mi-avril. En période de reproduction, le Tarier des prés, comme le Pipit farlouse auquel il est souvent étroitement lié, est un hôte des prairies fraîches avec une strate végétale frutescente pouvant être assez fournie. Malheureusement, le drainage des milieux humides conjugué à une reforestation artificielle ou naturelle à la suite de l'abandon de l'élevage extensif, restreignent les habitats propices à l'espèce. Compte tenu de ses exigences écologiques en nidification, toute observation ailleurs que sur les massifs de l'Aigoual et du Mont Lozère, notamment sur les causses (Noir, Méjean et Sauveterre, Can de l'Hospitalet) ne peut concerner que des oiseaux en transit migratoire. Ainsi, des individus en migration sont notés sur les causses jusqu'au 26 mai, en 2013 à la Bazalgette (Causse de Sauveterre), et même jusqu'au 07 juin, en 2019 près de Lanuéjols sur le Causse Noir. Mais le pic de passage se situe dans les premiers jours de mai. D'ailleurs, en migration, il n'est pas rare de voir des groupes d'individus engagés dans un même flux migratoire : 10 ensemble par exemple le 1^{er} mai 2012 sur la Can de l'Hospitalet (commune de Vébron). En reproduction, les comportements d'individus nicheurs sont tous observés à des altitudes comprises entre 1000 m et 1430 m, sur les pelouses du versant nord du Mont Lozère pour les plus hautes altitudes. Ces comportements sont le fait d'adultes alarmant, à proximité de nids ou de jeunes poussins juste envolés et cachés dans les herbes, d'adultes avec becquées ou de juvéniles juste volant. Les mâles se cantonnent dès leur retour, le chant le plus

précoce d'un mâle revenu sur son territoire est noté un 19 avril. Alarme, becquées et juvéniles juste volant sont notés entre le 02 juin et le 13 août (9 occurrences dont 5 en juin, 3 en juillet et 3 en août). La dispersion postnuptiale locale ou les premiers migrateurs de retour sont notés, hors secteurs de reproduction, dès le 08 août et le passage automnal, bien marqué, s'amplifie dans le courant de ce mois. Mais le pic de migration se situe dans les premiers jours de septembre : l'observation de 20 individus dans un périmètre restreint, daté du 05 septembre 2012 sur le Causse Méjean (commune de Florac), constitue un record d'effectif groupé de cette espèce qui migre aussi volontiers en troupes lâches à l'automne. Le transit postnuptial s'étire ensuite tout au long du mois de septembre et les derniers oiseaux sont parfois notés jusque tard en octobre : la photo d'un individu le 20 octobre 2017 sur la bordure occidentale du Causse Méjean (commune de La Malène) témoigne de la date extrême de présence de cette espèce sur le Parc qui est ensuite totalement absente en hiver.

Le Tarier pâtre – *Saxicola rubicola* (Linnaeus, 1766) PN

Présent toute l'année, migrateur, hivernant, nicheur, assez commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
166	53	2149	107	536	1388	1448	860	3011

Le Tarier pâtre, décliné en plus de vingt sous-espèces, a une très vaste répartition sur tout le continent eurasiatique ainsi que dans la moitié sud du continent africain. Les populations d'Europe occidentale, surtout celles d'Europe du Nord et d'Europe centrale, sont migratrices et descendent vers l'Afrique du Nord en hiver. En France, c'est un nicheur commun qui déserte les hautes latitudes du pays ainsi que les régions montagneuses à la mauvaise saison. Sur le territoire du PNC, c'est une espèce qui peut être observée toute l'année mais qui, de même, abandonne ses territoires d'altitude en hiver. Le retour des couples nicheurs, les mâles arrivant en général les premiers sur les sites de nidification, ou de simples migrateurs de passage, difficiles à différencier des précédents, a lieu dès le mois de février. Mais c'est surtout en mars que les reproducteurs se cantonnent, de manière graduelle en fonction de l'altitude. Sensible à l'enneigement, des couples, de retour précoce sur leur site de nidification, peuvent d'ailleurs très bien redescendre vers les vallées voisines lors d'un épisode neigeux printanier. En reproduction, l'espèce affectionne les milieux ouverts plantés de haies basses et denses ou les landes buissonneuses, jusqu'à 1580 m sur les pentes du Mont Lozère. La construction des nids et l'incubation des pontes restent des événements très discrets. Les premiers cris d'alarme, à l'attention de la couveuse ou de poussins au nid, ne sont signalés qu'à partir du 17 avril et les premières nichées sorties du nid ne sont notées qu'à partir du 27 avril. Nids occupés et juvéniles juste volants, trahis par les becquées abondantes rapportées par les adultes, constituent un lot de 61 occurrences qui se répartissent ainsi : 3 en avril, 20 en mai, 27 en juin, 6 en juillet et 4 en août. Quatre d'entre elles sont interprétées comme des deuxièmes nichées, toutes les quatre en juin, entre le 1^{er} et le 23 de ce mois. Une dernière nichée très tardive, de 4 juvéniles juste sortis du nid, est observée le 02 octobre 2014 sur le Causse Méjean. Des familles de juvéniles autonomes sur le plan alimentaire, mais encore plus ou moins liés, sont notés entre le 09 mai et le 29 août : 9 occurrences en mai, 15 en juin, 3 en juillet, 13 en août, 1 en septembre et 1 tardive au 21 octobre. Les deux pics de juin et août sont sans doute révélateurs des doubles nichées dont est coutumière cette espèce. Aucune information ne permet de préciser avec rigueur la taille des nichées même si les familles comptant de 3 à 5 juvéniles sont assez fréquentes. Le passage postnuptial, pas plus que celui du printemps, n'est vraiment perceptible. Encore bien présente en octobre, l'espèce s'éclipse courant novembre et les données au cours des deux mois suivants, de décembre à janvier, sont rares et ne concernent plus que le Piémont Cévenol ou les fonds de vallée à basse altitude.

Le Traquet motteux – *Oenanthe oenanthe* (Linnaeus, 1758) **PN** **PNC**

Migrateur, estivant nicheur, assez commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
177	16	3016	31	389	1493	727	1409	3629

Le Traquet motteux est un estivant nicheur sur tout le continent eurasiatique et ses populations vont hiverner en région intertropicale africaine. En France, il se reproduit principalement dans des habitats d'altitude mais aussi sporadiquement sur la frange atlantique au nord de la Gironde. Sur le territoire du PNC, c'est un nicheur localement commun mais aussi un migrateur au double passage très remarqué. Les premiers retours ont lieu dans la dernière décade du mois de mars, avec la date précoce du 20 mars signalée en 1979, 1981, 2014 et 2017. Un mâle, très en avance, est même noté le 16 mars 2018 au Veygalier au sud du Causse Méjean. Puis le gros des troupes revient en avril et les nicheurs locaux se cantonnent dès leur retour : mâles chanteurs et femelles sur leurs sites habituels sont signalés dès le 10 avril mais plus fréquemment à partir du 14 avril. Une femelle est même observée en train de visiter une cavité dans un enrochement un 08 avril. Et, tandis que les couples s'installent, des oiseaux en transit migratoire sont notés un peu partout sur le territoire au moins jusqu'au 18 mai. Un pic migratoire est sensible à la charnière avril-mai : jusqu'à 30 individus dans un périmètre restreint le 29 avril 2016 près de Causse-Bégon sur le Causse Noir et encore 24 individus le 15 mai 2018, ensemble dans un même semis, sur le Causse Méjean (commune de La Malène). Il s'agit, pour les plus tardifs, d'individus repérés dans des milieux où ils ne nichent pas. L'habitat privilégié du Traquet motteux est la prairie plutôt sèche ou bien la pelouse steppique, parsemées de blocs, de cailloux ou d'affleurements rocheux. La surface des causses et ses nombreux « clapas », tas de pierres édifiés par l'activité pastorale au cours des temps passés, offre un habitat de prédilection. Malheureusement, l'agriculture moderne fait disparaître inexorablement ces « tas de pierres encombrants » et l'abandon des parcours ovins qui favorise en conséquence la recolonisation d'une strate ligneuse encombrante, restreignent les milieux favorables à l'espèce (Fonderflick *et al.* 2010). En nidification, l'espèce est aussi bien présente sur les pentes et les pâtures sommitales du Mont Lozère, jusqu'à 1697 m. Des nids occupés, révélés par les apports de proies, sont notés entre le 29 mai et le 31 juillet avec 66 occurrences dont 3 en mai, 56 en juin et 7 en juillet ; pour deux d'entre elles, il est précisé qu'il s'agit d'une deuxième nichée, les 09 et 31 juillet. Des poussins juste envolés mais encore nourris par les parents, le mâle prenant lui aussi une part active au nourrissage, sont notés entre le 29 mai et le 26 août, avec 41 occurrences dont 1 en mai, 16 en juin, 15 en juillet et 9 en août. Des juvéniles totalement émancipés sont signalés au plus tôt le 14 juin. A la fin du mois d'août, les regroupements familiaux, sur des secteurs attractifs au plan alimentaire, comptant de 20 à 30 individus ne sont pas rares. Ces effectifs sont ensuite localement gonflés par le passage postnuptial perceptible autour de la mi-septembre : 73 dans une même parcelle le 17 septembre 2011 au Serre du Bouyssou sur le Causse Méjean (commune de Hures-La-Parade) et même 80 sur un périmètre restreint le 11 septembre 2013 sur les pentes du Serre de l'Aspic sur le Causse de Sauveterre (commune d'Ispagnac). Lors de ces regroupements, la stature plus forte de certains individus évoque inmanquablement la sous-espèce *leucorhoa*, grande migratrice, qui nous vient des contrées nordiques du Groenland. Puis les données se font plus rares en octobre, les derniers contacts ayant lieu en général dans le courant de ce mois. Mais des individus attardés sont signalés jusqu'en novembre, le 02 de ce mois en 1986, le 03 en 2017, le 08 en 2014 et même le 12 en 1977. Deux dates hivernales exceptionnelles sont même mentionnées : un individu à Val-d'Aigoual, à 776 m d'altitude le 1^{er} décembre, en 2019 et une plus tardive encore d'un autre individu le 27 décembre, en 2011 au-dessus des Bondons à 1100 m d'altitude, cette dernière donnée ayant été validée sur photo. Le Traquet motteux est ensuite totalement absent jusqu'à son retour printanier.

Le Traquet oreillard – *Oenanthe hispanica* (Linnaeus, 1758) LR PN ZS PNC
Estivant nicheur, disparu ?

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
4	0	81	1	9	10	48	37	95

Le Traquet oreillard est un estivant nicheur des régions et pays du pourtour méditerranéen, de Gibraltar au Moyen-Orient, qui s'en va hiverner dans une étroite bande subsaharienne de l'Afrique. En France, c'est une espèce méditerranéenne qui montre malheureusement une forte tendance à la régression ces dernières décennies. Le territoire du PNC représente, pour l'espèce, une limite d'extension vers le nord où le Traquet oreillard ne semble jamais avoir été très commun. Soulignons que cette espèce se présente sous deux formes « oreillard » et « stapazin », les deux formes étant présentes historiquement sur les causses. Hôte des espaces ouverts, à la topographie plutôt accidentée, avec un piqueté arbustif sur un sol très minéral et rocailleux, quelques couples localisés étaient notés régulièrement par le passé, principalement sur les causses, Causse Noir (Guillosson 1990), Causse Méjean et jusque sur le Causse de Sauveterre (Mayaud 1934, Lovaty 1985, 1992) et même le Causse de Mende tout au nord (Lovaty 1985). Sur le Causse de Sauveterre, Lovaty (1985) estimait à moins de vingt couples la population locale au début des années 1980. Les couples de cette limite septentrionale du Causse de Sauveterre se sont sans doute maintenus jusque vers l'an 2000 (Destre et coll. 2000) mais ne sont plus signalés par la suite alors que la pression ornithologique a considérablement augmenté à partir de ces années-là. On peut donc considérer une forte régression de l'espèce en cette fin du XX^e siècle en conséquence, pour partie en tout cas, d'un ré-encombrement de l'espace par une végétation ligneuse croissante dû à des reboisements localisés mais surtout à l'abandon progressif des « parcours » utilisés par l'élevage extensif ovin qui maintenaient un paysage ouvert favorable avec une strate herbacée rase et avec des plages de sol nu. Sur le plan phénologique, dans les limites du PNC, le retour printanier, le plus précoce, est daté du 12 avril 2016, à Nivoliers sur le Causse Méjean. Sur ce causse, la reproduction, par le passé, est largement documentée par des comportements de nourrissages de jeunes poussins et la présence de juvéniles dans le courant des mois de juillet 1980, 1982, 1983 et 1984 : soulignons pour ces deux dernières années, l'étude de Bernier (1985) qui mentionne respectivement 8 et 9 couples recensés sur ce seul Causse Méjean. La présence de cette espèce paraît encore assez régulière avec des preuves de nidification en juillet 1994, fin juin 1995 et juillet 1998. Une dernière date de reproduction est signalée le 21 juillet 2013 dans le chaos dolomitique de Nîmes-le-Vieux où un couple, avec un mâle de la forme « stapazin » nourrit. Puis l'espèce est notée à l'unité les années suivantes, notamment en 2015, entre le 11 mai et le 26 août, avec un seul couple cantonné le 31 juillet près de Nivoliers sur le Causse Méjean mais sans suite. De manière anecdotique mais révélatrice de la régression de ce traquet, un mâle de forme « stapazin » est revenu trois années de suite, en 2011, 2012 et 2013, sur le plateau du Roujanel (commune de Pied-de-Borne) mais sans trouver de partenaire. Il disparaît les années suivantes. En 2016, quatre observations seulement, d'un seul individu chaque fois, sont rapportées entre le 12 avril et le 24 août. Puis une dernière donnée le 26 mai 2017 sur le Causse Méjean suivie d'une ultime mention le 17 juillet 2019 sur le Causse Noir marquent la fin de la présence de cette espèce sur les Cévennes. La régression du Traquet oreillard, au niveau national, a pu être expliquée, en partie, par la reforestation de territoires au cours du XX^e siècle, territoires autrefois fortement déboisés, ce qui est le cas tout particulièrement dans le Gard et en Lozère. Alors, dans un contexte climatique risquant d'évoluer vers plus de sécheresse dans le sud de la France doublée d'une exploitation croissante du bois-énergie, peut-on imaginer un retour de cette espèce sur des habitats de nouveau susceptibles de lui convenir ?

Famille des Cinclidés – 1 espèce (1 nicheuse)

Le Cincle plongeur – *Cinclus cinclus* (Linnaeus, 1758) **PN** **PNC**

Présent toute l'année, hivernant transhumant, nicheur commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
406	188	910	754	203	2102	221	138	2461

Le Cincle plongeur est une espèce essentiellement sédentaire dans les montagnes du Maghreb, d'Europe occidentale et atlantique et d'Eurasie centrale. En France, inféodé aux cours d'eau rapides, le Cincle est présent dans les régions montagneuses et collinéennes à l'exception de la Bretagne à l'Ouest. Sur le territoire du PNC, il est bien présent sur la quasi-totalité des cours d'eau depuis les plus basses altitudes, à 120 m sur les gardons du Piémont Cévenol, jusqu'à plus de 1500 m sur les pentes de l'Aigoual ou du Mont Lozère. Sédentaire, seule la neige qui recouvre les ruisseaux d'altitude et la glace qui prend totalement les cours d'eau en hiver peut le pousser à transhumer temporairement vers l'aval. Le cœur de l'hiver marque d'ailleurs la reprise de la reproduction, à l'évidence non perturbée par les coups de froids : le cantonnement des couples, avec les mâles chanteurs, poursuites et autres comportements territoriaux, démarre souvent dès novembre et s'affirme en décembre et janvier même par des températures glaciales : -8°C le 03 février 2012 et même -10°C le 30 décembre 2014 sur le Tarn à La Malène. Les visites d'anciens nids, la construction et l'aménagement de nouveaux nids sont signalés entre janvier et les tout premiers jours de mai mais avec un maximum d'intensité en février et mars. Des nids occupés, avec la couveuse ou des poussins à l'intérieur, sont notés entre le 26 février et le 11 août, avec la répartition des 50 occurrences rapportées, de la manière suivante : 2 en février, 14 en mars, 14 en avril, 12 en mai, 6 en juin, 1 en juillet et 1 seule aussi en août. Pour ces dernières, dès le mois de juin d'ailleurs, voire mai, il est probable ou certain qu'il s'agit d'une deuxième nichée puisque l'espèce est coutumière du fait. Des juvéniles juste hors du nid mais encore nourris sont mentionnés entre le 07 mars et le 13 juin (4 occurrences en mars, 8 en avril, 8 en mai et 4 en juin) et enfin des juvéniles émancipés sont signalés dès le 18 avril et jusqu'en septembre, avec deux pics en mai et juillet correspondant à la double nichée produite par la plupart des couples. La territorialité, affirmée chez cette espèce, continue d'être observée durant les mois d'automne et les poursuites d'adultes à l'encontre d'immatures ou de transhumants, descendus de l'amont des cours d'eau, sont fréquentes durant cette période. La nourriture du Cincle est exclusivement constituée de larves aquatiques d'insectes et autres animalcules qu'il trouve en général sous les pierres à faible profondeur dans une eau claire. Et il n'est pas rare de le voir remonter vers l'amont des cours d'eau lorsque les eaux sont rendues tumultueuses et turbides lors des crues d'automne.

Famille des Passéridés – 4 espèces (3 nicheuses)

Le Moineau domestique – *Passer domesticus* (Linnaeus, 1758) **PN**

Présent toute l'année, nicheur très commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
219	258	1217	961	329	2400	464	120	2984

Cette espèce, considérée comme sédentaire, a une vaste distribution en Afrique du Nord, en Europe occidentale et Eurasie, englobant la péninsule arabique et l'Inde jusqu'à la Mongolie. En France, le Moineau domestique est partout présent. Sur le territoire du PNC, de même, l'espèce est très présente bien que sans doute non saisie dans la base de données au prorata de son abondance. Cette espèce, inféodée de longue date aux activités humaines, nous est si familière qu'on omet bien souvent de la noter et finalement la connaissance de sa répartition et de ses mœurs reste souvent fragmentaire et

superficielle. Dans le Parc, le Moineau domestique est présent toute l'année jusqu'à 1300 m d'altitude au moins sur les contreforts méridionaux de l'Aigoual même s'il semble désertier en hiver quelques sites où il se reproduit en couples ou en toute petite colonie. Le plus souvent, l'espèce, très grégaire, se manifeste en colonies de reproduction ou en dortoirs, dans ou à proximité de fermes, hameaux, villages et villes. Aucune colonie ou couples cantonnées ne sont signalés loin d'un habitat anthropique. La phénologie de la reproduction peut s'établir ainsi : les couples se cantonnent dans le courant du mois de février, voire dès janvier aux basses altitudes. Les aménagements de nids sont notés d'avril à juillet mais des nids occupés, surtout révélés par l'apport de becquées, sont notés du 04 février au 19 août et les 105 occurrences rapportées dans la base donnent la répartition suivante : 2 en février et 2 en mars puis 5 en avril, 25 en mai, 54 en juin, 14 en juillet et 3 en août. Les premières sorties des nids sont signalées à partir du 08 mai et les juvéniles quémendant hors du nid culminent en juin et juillet. A partir de la mi-juillet et en août, la proportion des juvéniles dans les colonies augmente progressivement et les plus gros effectifs sont mentionnés à partir de la fin août : 70 individus ensemble dès le 31 août, en 2013 sur le Causse de Sauveterre (commune du Massegros). Dans le courant de l'automne, les rassemblements de plusieurs dizaines d'oiseaux, en dortoirs, sont plus fréquents avec un maximum de 80 individus le 23 octobre 2017 au Veygalier sur le Causse Méjean (commune de Vébron). Un léger mouvement de migration postnuptiale, rapporté les 09, 15 et 22 du mois d'octobre est perceptible. Dans ces cas-là, il s'agit sans doute d'oiseaux en couples isolés ou en très petits noyaux qui désertent pour quelques mois leurs sites de nidification. Quant aux plus grosses colonies, si elles disposent de gros buissons « impénétrables » où passer en sécurité les nuits d'hiver, en général à proximité de fermes, de hameaux et de villages qui leur assurent en outre la ressource alimentaire, elles passeront la mauvaise saison sur les sites mêmes de nidification.

Le Moineau friquet – *Passer montanus* (Linnaeus, 1758) LR PN PNC
Sédentaire (ou Présent toute l'année, erratique ou transhumant, hivernant), nicheur ?
En forte régression

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
6	10	9	11	0	32	2	2	36

Cette espèce des régions tempérées et méditerranéennes de l'Europe occidentale de toute l'Eurasie jusqu'en Asie du Sud-Est est principalement sédentaire sauf sur la marge nordique de Russie. En France, c'est un moineau de plaine et de collines disséminé un peu partout dans un habitat plutôt agricole, haies, lisières et vergers, mais absent sur les marges montagnardes pyrénéennes, en Bretagne et Cotentin ainsi que sur la frange helvético-italienne du Jura et des Alpes. Sur le territoire du PNC, espace de montagne, le Moineau friquet est rare et le peu de données collectées ne permet pas d'en préciser une quelconque évolution. Cependant, sur les départements de la Lozère et du Gard (Ouvrage collectif, 2019), on constate que ce moineau régresse depuis la fin du XX^{ème} siècle et cette évolution semble se confirmer au cours des deux dernières décennies. Sur le versant gardois des Cévennes, le Moineau friquet ne dépasse pas les 900 m d'altitude sur le Causse Noir mais atteint les 1000 m sur le Causse Méjean. Signalé surtout sur le piémont des Cévennes, les pentes de l'Aigoual et sur les causses, Noir et Méjean, la seule preuve de reproduction certaine provient du château du Boy, à 790 m dans la vallée de la Nize (commune de Lanuéjols) au pied occidental du Mont Lozère : quatre adultes, sans doute deux couples, nourrissent des poussins au nid le 21 juin 2012. Et le 26 mai 2018, l'espèce est donnée comme reproductrice à Sumène, au pied des Cévennes, mais sans aucune précision probante.

Le Moineau soulcie – *Petronia petronia* (Linnaeus, 1758) PN
Présent toute l'année, erratique transhumant, hivernant ? nicheur localisé

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
1	5	647	1	1	232	290	133	655

Le Moineau soulcie est répandu dans les habitats ouverts des secteurs plutôt montagneux du Maghreb, de l'Europe méditerranéenne et en Asie centrale jusqu'en Mongolie. En France, il est considéré comme sédentaire dans les régions de plaines en Occitanie ou dans le nord de la Grande Aquitaine mais transhumant dans les secteurs montagneux. Sur le territoire du PNC, le Moineau soulcie est bien présent sur tous les causses et sur le piémont des Cévennes. Soulignons que 98 % des données sont à plus de 800 m d'altitude et l'espèce dépasse à peine les 1200 m sur le Causse Méjean. Sur ce causse, la nidification la plus élevée est rapportée à Fretma (commune de Vébron) à 1140 m. Le Moineau soulcie évite tous les massifs montagneux, frais et boisés, du Mont Lozère, du Bougès et de l'Aigoual. Bien que présent toute l'année, noté en été comme en hiver sur la plupart de ses sites de nidification, surtout les sites anthropiques de basse altitude, la répartition des contacts avec l'espèce montre quand même une nette désertion hivernale des sites d'altitude. Une transhumance, voire une migration vers le sud, affecte la population « montagnarde » et le retour sur les causses, notamment, a lieu en mars-avril, les premiers sites coloniaux sont réoccupés au plus tôt le 03 avril, en 1981 à Drigas sur le Causse Méjean. D'une manière générale, sur l'ensemble du territoire du PNC, le pic de présence de l'espèce est remarquable de mai à juillet (cf. tableau ci-dessous). L'espèce, volontiers grégaire, peut s'installer en colonie lâche ou par couples isolés. Sous réserve de cavités disponibles, en général trouvées dans les hameaux et villages (arbres creux, trous dans les murs, espaces sous les lauzes des toitures), plusieurs couples peuvent cohabiter ; c'est le cas sur le hameau de Nivoliers sur le Causse Méjean mais des couples isolés peuvent se rencontrer, de loin en loin, sur certains clapas, chaos rocheux, sur ce même causse. Les mâles chanteurs, sur les sites de présence hivernale, se cantonnent dès le mois de mars, à compter du 10 mars pour la date la plus précoce. Mais l'activité prénuptiale, formation des couples et territorialité, se déroule durant tout le mois d'avril et jusqu'à mi-mai. Dans le même temps, certaines pontes sont déjà déposées puisque les premiers nids occupés sont décelés, grâce aux nourrissages, entre le 08 mai et le 15 août avec 12 occurrences en mai, 24 en juin, 8 en juillet et 1 en août. Des poussins encore nourris hors du nid sont notés entre le 18 juin et le 21 juillet et des jeunes totalement émancipés à partir du 25 juillet. En août, des rassemblements familiaux conséquents peuvent déjà être observés : une centaine le 24 août 2012 en dortoir au Fraïsse sur le Causse Méjean (commune de Mas-Saint-Chély). Ces troupes circulent ensuite à la recherche de nourriture durant tout l'automne mais se raréfient avec des mouvements migratoires ou prémigratoires perceptibles : 20 individus ensemble, en vol vers le sud-ouest, le 30 août, en 2014 sur la plaine de Chanet (Causse Méjean), ou 60 le 24 octobre, en 2005 sur la même plaine caussenarde. Les plus gros effectifs sont signalés entre mi-août et novembre, avec un dernier rassemblement d'importance comptant encore 193 individus (effectif maximum signalé) le 07 novembre 2019 sur une friche de la plaine de Montignac sur le Causse Méjean (commune de la Malène). Quelques petites bandes sont encore observées en hiver, même par des températures négatives extrêmes : 8 individus le 11 février 2010 au Choizal (commune de Balsièges) sur le Causse de Sauveterre par -8°C en journée mais les coups de neige font inévitablement fuir les oiseaux. Répartition mensuelle des contacts :

J	F	M	A	M	Jn	Jt	A	S	O	N	D
15	12	35	76	106	118	83	67	33	13	13	10

La Niverolle alpine – *Montifringilla nivalis* (Linnaeus, 1766) **PN** **ZS**

Hivernante erratique, rare et irrégulière

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
47	0	22	0	17	5	8	73	86

La Niverolle alpine est répandue dans les montagnes de l'Europe méridionale, au Moyen-Orient, dans les massifs montagneux d'Eurasie centrale et, en Asie, de l'Himalaya jusqu'en Mongolie. En France, elle se reproduit à haute altitude dans les Pyrénées, la Corse et les Alpes. Elle descend en hiver vers des altitudes plus clémentes mais un contingent non négligeable passe cette mauvaise saison dans le Massif Central. Ainsi, sur le territoire du PNC, la Niverolle alpine est signalée entre les mois d'octobre et avril, entre les dates extrêmes des 27 octobre, en 2013 au sommet de l'Aigoual, et 18 avril, en 2016 au signal

des Laubies sur le Mont Lozère occidental (commune de Saint-Etienne-du-Valdonnez). Irrégulière, mais signalée dès l'hiver 1972-1973 (Brugière & Duval 1983), elle semble davantage présente certains hivers : aucune donnée entre 1991 et 1998, alors que les ornithologues locaux sont très actifs sur le terrain dans le but de la rédaction de « Faune sauvage de Lozère » (Destre et coll. 2000) ; au contraire, 13 contacts au cours des deux seuls hivers 2013-2014 et 2014-2015. Quoiqu'il en soit, un mouvement postnuptial est perceptible en novembre. L'espèce est parfois notée à l'unité mais le plus souvent en petites troupes et quelques fois en bandes importantes : un effectif maximum de 50 individus est rapporté du 1^{er} décembre 1972 sur la bordure méridionale du Causse Méjean (commune de Meyrueis), un autre de 44 en février et décembre 1977 sur le massif de l'Aigoual, puis 30 le 1^{er} avril 1984 sur le Mont Lozère et encore 42, sur ce même massif, le 15 décembre 1985. Un dernier effectif d'importance est encore signalé en 2005, 24 au mont Aigoual le 05 novembre. Mais par la suite, on observe que les effectifs des bandes contactées ne dépassent plus les onze individus. Le réchauffement climatique, mis en évidence ces dernières années, est-il déjà responsable d'une atténuation du nombre des transhumants de l'espèce ? Soulignons que la Niverolle est toujours contactée à haute altitude, supérieure à 760 m et que 82 % des données sont même localisées à plus de 1000 m. Durant son séjour hivernal, l'espèce est fréquente sur les hauteurs du Causse Méjean, de l'Aigoual et du Mont Lozère sur les espaces dégagés jusque sur les plus hautes éminences. Répartition mensuelle des contacts :

J	F	M	A	M	Jn	Jt	A	S	O	N	D
11	11	7	3	0	0	0	0	0	5	27	14

Famille des Prunellidés – 2 espèces (1 nicheuse)

L'Accenteur alpin – *Prunella collaris* (Scopoli, 1769) PN ZS

Hivernant, peu commun mais régulier

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
134	41	597	28	72	463	179	230	872

L'Accenteur alpin est une espèce montagnarde du Maghreb, de l'Europe méridionale et méditerranéenne orientale, du Moyen-Orient, des montagnes de l'Asie jusqu'aux rivages du Pacifique. Nicheur en altitude, l'espèce transhume ou migre vers des contrées plus clémentes à l'automne. En France, hôte typique de l'étage alpin, il niche sur les hauteurs des Pyrénées, du Massif Central (très localement sur les massifs du Sancy et du Cantal), de Corse et des Alpes. En hiver, il descend sur la périphérie des massifs montagneux et, sur le territoire du PNC, l'Accenteur alpin, à l'instar du Tichodrome et de la Niverolle, autres espèces montagnardes, est un visiteur d'hiver. Les premiers contacts ont lieu en moyenne dans la dernière décade d'octobre mais, certaines années, il est noté plus tôt dans le courant de ce mois. Un individu le 1^{er} octobre 2004 sur le mont Gargo (point culminant du Causse Méjean à 1247 m) constitue la date la plus précoce signalée à ce jour. Dans le courant de l'hiver, on peut rencontrer l'Accenteur alpin depuis les plus basses altitudes du piémont des Cévennes, dès 120 m, jusqu'aux plus hautes altitudes notamment sur le mont Aigoual. L'enneigement est le seul facteur qui semble le pousser plus bas. Il exploite volontiers les pentes caillouteuses où une strate herbacée et ligneuse basse lui permet de trouver sa provende, des petites graines qu'il exploite seul ou en petites troupes : 59 % des données rapportent au moins deux individus ensemble et 6% des données des petites bandes de 10 à 25 individus. Les bordures des causses en adret ainsi que les talus de route ou chemins escarpés sont les lieux de rencontre les plus fréquents avec l'espèce mais les fermes, hameaux et villages sont aussi des lieux de villégiature hivernale appréciés, l'oiseau ne craignant pas de se risquer aux mangeoires à l'occasion. Si la ressource alimentaire est satisfaisante, une troupe semble pouvoir exploiter un même secteur durant tout l'hiver et ses quartiers de prédilection sont réinvestis d'années en années avec une grande régularité. L'Accenteur alpin quitte discrètement ses territoires d'hivernage et les dates des derniers contacts s'étirent sur mars et avril selon les années. A fin avril, en général,

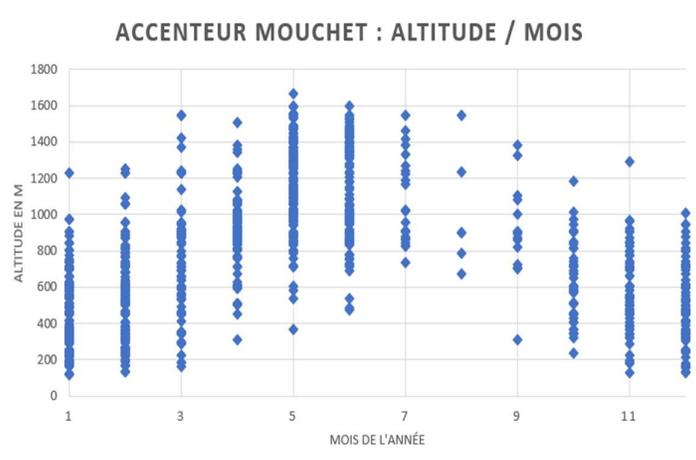
l'espèce a disparu mais quelques observations en mai et même en juin, sans doute le fait de migrateurs tardifs, laissent parfois penser à une possible reproduction locale : notons, à ce sujet, ces deux individus au sommet du Mont Lozère à 1660 m, dans l'ambiance d'une pelouse alpine le 04 mai 2019, mais antérieurement, le 05 mai 2016, six individus sur ces mêmes pentes du Mont Lozère étaient notés ensemble, une troupe vraisemblablement encore en transit migratoire. Sur les pentes de l'Aigoual, un individu tardif avait déjà été noté le 07 mai 1989 au-dessus du col des Portes à 1100 m (commune d'Aumessas). On peut d'ailleurs remarquer que les premiers territoires investis à l'automne, comme les derniers quittés au printemps, sont situés en altitude sur les éminences du Causse Méjean, de l'Aigoual et du Mont Lozère. Les troupes hivernantes transhument ainsi au fil des mois, et en fonction des rigueurs météorologiques, à l'échelle locale, sur leur vaste territoire d'hivernage cévenol : les oiseaux descendent progressivement vers les vallées en novembre et décembre pour remonter vers les hauteurs en mars et avril avant de quitter ce territoire pour rejoindre les Alpes ou les Pyrénées... des montagnes à portée de regard les jours de grand beau temps !

L'Accenteur mouchet – *Prunella modularis* (Linnaeus, 1758) **PN**

Présent toute l'année, erratique transhumant, hivernant, nicheur, assez commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
444	178	721	491	735	1520	220	829	2569

L'Accenteur mouchet est répandu sur toute l'Europe tempérée et nordique jusqu'en Russie et au Moyen-Orient à l'est. Estivant nicheur dans les régions les plus septentrionales, ses populations glissent vers le sud en hiver pour atteindre l'Afrique du Nord. En France, il est présent toute l'année mais ne niche pas dans les régions sous influence méditerranéenne, trop chaudes et sèches. Sur le territoire du PNC, c'est une espèce bien présente, toute l'année et partout mais avec des fluctuations spatiales et temporelles. Inféodé aux strates frutescentes et buissonnantes, c'est un oiseau furtif et discret qui habite les lisières, les sous-bois ainsi que les landes. Il se fait remarquer le plus souvent par son cri ou son chant en période de nidification, ou même avant son départ en migration pré-nuptiale, chant qu'il émet volontiers du haut d'un perchoir bien en évidence. Du fait de ses mœurs cachées, les données concernant sa reproduction sont rares à l'exception des chants : les premiers mâles chanteurs peuvent se manifester dès février, voire, ponctuellement, dans le courant de l'hiver mais les cantonnements s'affirment en mars et surtout en avril et mai dans les habitats d'altitude. Des couples nourrissant au nid ou des poussins juste envolés, et encore nourris, sont signalés entre les 31 mai et 21 août avec 1 mention en mai, 4 en juin, 2 en juillet et 1 en août. Ces huit données de reproduction concernent des sites entre 800 m et 1400 m d'altitude (trois en dessous de 1000 m et cinq au-dessus) mais des chanteurs sont signalés jusque sur les hauteurs de l'Aigoual et du Mont Lozère. Le chant cesse au début de juillet et l'émancipation des juvéniles comme la dispersion postnuptiale passent totalement inaperçues, les oiseaux redeviennent alors très individualistes. Dès septembre et surtout vers la mi-octobre, les secteurs de basse altitude dans les vallées et collines du Piémont Cévenol, totalement désertés en période de nidification, accueillent de nouveau des accentueurs de passage et les premiers hivernants. L'arrivée de ces hivernants et leur séjour durant la mauvaise saison sont d'ailleurs particulièrement remarquables aux mangeoires, l'Accenteur mouchet se contentant souvent, à l'écart des autres espèces, de grappiller les restes de graines abandonnés. Dans le même temps, la population locale nidificatrice a elle aussi tendance à désertier les secteurs d'altitude bien que l'Accenteur mouchet paraisse peu sensible aux aléas climatiques, même sévères. En effet, si la ressource alimentaire reste accessible, sous les buissons ou aux mangeoires, même par gros temps de neige et de froid, l'espèce peut rester présente. Dans les vallées et secteurs de basse altitude où l'espèce ne niche pas, les derniers oiseaux sont notés en avril voire jusqu'à mi-mai. La distinction entre nicheurs et non nicheurs devient alors subtile car l'espèce peut sans doute se contenter d'un sous-bois frais et humide en ubac, même à faible altitude, pour nicher, ce qui semble être le cas de quelques reproducteurs potentiels (chants en juin) dans les gorges du Tarn ou de la Jonte autour des 500 m d'altitude. Le graphe ci-dessous (réalisé à partir d'un échantillon de 1000 données aléatoires) traduit la présence altitudinale en fonction des mois de l'année, révélant ainsi les mouvements transhumants de l'espèce sur le territoire du PNC :



Famille des Motacillidés – 9 espèces (6 nicheuses)

La Bergeronnette printanière – *Motacilla flava* Linnaeus, 1758 **PN**

Migratrice assez commune au double passage, erratique estivale dans le sud

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
21	17	154	6	24	77	59	77	213

La Bergeronnette printanière est une estivante nicheuse en Europe occidentale et dans toute l'Eurasie centrale tempérée et nordique. Les populations occidentales s'en vont hiverner en Afrique subtropicale et jusqu'en Afrique du Sud. Un faible contingent reste en hivernage dans les pays du Maghreb. En France, sa répartition en nidification est morcelée, plutôt plus commune dans les régions atlantiques et du centre Nord. Sur le territoire du PNC, c'est une espèce migratrice au double passage, notée à toute altitude. Au printemps, cinq contacts sont rapportés en mars, dès le 02 de ce mois, mais c'est surtout en avril et mai que le passage pré-nuptial est marqué et l'espèce passe alors en nombre. Souvent contactée en petites troupes, au pied du bétail (chevaux, bovins, moutons), indifféremment dans les prairies fraîches ou sèches, la sous-espèce *M. flava flava* est de loin la plus commune. Quelques autres sous-espèces sont rarement signalées, notamment *M. f. cinereocapilla* (italienne) et *M. f. thunbergi* (Scandinavie et Russie). Quelques contacts estivaux, trois en juin et deux en juillet concernent sans aucun doute, du moins pour ceux de juin, des oiseaux non reproducteurs en transit tardif. Mais le contact de juillet, 2 individus ensemble le 26 juillet 2012 à 1257 m d'altitude, pas loin des Tourrières, entre les massifs du Bougès et du Mont Lozère, mérite une attention particulière. En effet, ces oiseaux sont observés dans des prairies humides qui pourraient bien correspondre à un habitat potentiel de reproduction. D'autres prairies humides, tourbières et périphérie de l'étang de Barrandon ou des habitats de type tourbières sur le Mont Lozère ou l'Aigoual et leurs périphéries mériteraient d'être prospectées en période de nidification. A l'automne, le passage post-nuptial est sensible dès le mois d'août mais un pic se dégage très nettement en septembre. Les troupes comptant quelques unités à quelques dizaines sont davantage contactées sur les labours. Les plus gros effectifs observés sont de 40 individus ensemble le 23 avril 2014 sur la lavogne des Crottes à 1030 m d'altitude, Can de l'Hospitalet (commune de Vébron) et 41 le 27 septembre 2012 à 966 m sur le Causse Méjean (commune de Hures-la-Parade). La dernière donnée d'automne est datée du 14 octobre 2013, 1 individu près de Saint-Georges-de-Lévéjac. L'espèce est ensuite totalement absente en hiver. Répartition mensuelle des données :

J	F	M	A	M	Jn	Jt	A	S	O	N	D
0	0	5	26	21	6	2	43	72	14	0	0

La Bergeronnette des ruisseaux – *Motacilla cinerea* Tunstall, 1771 **PN**

Présente toute l'année, erratique transhumante, hivernante, nicheuse, commune

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
339	327	658	834	309	2075	208	184	2467

La Bergeronnette des ruisseaux, pour la sous-espèce nominale *M. cinerea cinerea*, est répandue et considérée comme sédentaire en Europe occidentale, atlantique et méditerranéenne. Les populations les plus nordiques de Scandinavie et d'Europe centrale ont tendance à migrer vers le sud en hiver. La sous-espèce asiatique, nichant en Sibérie, est quant à elle une migratrice stricte. En France, l'espèce est présente partout à l'exception de quelques franges littorales, atlantiques et méditerranéennes, notamment en période de reproduction. Sur le territoire du PNC, la Bergeronnette des ruisseaux est une espèce commune en nidification, strictement inféodée aux rivières et ruisseaux, contactée des plus basses altitudes cévenoles jusque sur les ruisselets les plus élevés des massifs de l'Aigoual et du Mont Lozère, au moins jusqu'à 1600 m. Un transit migratoire printanier, peu marqué, est toutefois perceptible avec des oiseaux en vol orienté et loin des cours d'eau. Ce mouvement printanier est surtout noté en mars alors que dès la fin février, au moins à basse altitude, les couples reproducteurs se cantonnent déjà sur leurs territoires. Mais c'est aussi en mars que poursuites et parades sont majoritairement signalés. La construction de nids est notée à partir du 04 avril et jusqu'aux premiers jours de mai. 52 observations font état de nourrissages de poussins au nid, entre le 06 avril et le 24 juillet, avec la répartition suivante des occurrences : 12 en avril, 18 en mai, 17 en juin et 5 en juillet. Des juvéniles hors du nid, mais encore nourris par les parents, sont signalés entre le 13 avril et le 11 août avec 3 occurrences en avril, 13 en mai et 13 en juin, 2 en juillet et 1 en août. La reproduction de cette espèce, connue par ailleurs pour produire deux à trois nichées par an, est assez précoce sur le Parc, des juvéniles apparemment émancipés étant signalés dès le 18 avril. Notons que les couples haut en altitude, dans le secteur du col de Finiels sur le Mont Lozère par exemple, montrent une phénologie de leur reproduction à peine plus tardive que ceux de basse altitude. Quelques données précisent la taille des nichées : une ponte de 6 œufs (le 15 mai 2010 à Sumène à 197 m d'altitude), une nichée de 5 poussins au nid puis trois nichées de 4 juvéniles nourris par les parents hors du nid, une de 3, sept de 2 et vingt-quatre autres données ne précisent pas le nombre de juvéniles accompagnant les parents mais comptent donc au moins 1 juvénile, les autres ayant pu passer inaperçus. Il va de soi que ces chiffres ne sont donnés qu'à titre indicatif. En été, les fratries ont tendance à se regrouper et il n'est pas rare de compter des effectifs étonnants pour cette espèce qui paraît assez individualiste le reste du temps : jusqu'à 10 individus sur un court linéaire de rivière dès le 23 juillet, en 2012 près du Vigan, 10 aussi sur les berges du lac de Villefort le 05 septembre, en 2021 et même 20 individus sur une tourbière des pentes de l'Aigoual à 1200 m (commune d'Aumessas) le 18 octobre, en 1987. Mais ces observations d'automne se rapportent probablement aussi à des mouvements postnuptiaux et haltes migratoires d'oiseaux nordiques redescendant vers des contrées méridionales. Ce transit automnal est bien révélé d'ailleurs par le passage de Bergeronnette des ruisseaux sur les espaces sommitaux et secs de fin d'été et d'automne du Mont Lozère et de l'Aigoual. Pour les hivernants locaux, seuls la neige et le gel, qui neutralisent l'accès aux cours d'eau, les chassent vers l'aval.

La Bergeronnette grise – *Motacilla alba* Linnaeus, 1758 **PN**

Présente toute l'année, migratrice, hivernante rare, nicheuse commune

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
423	377	1065	773	369	2276	374	357	3007

La Bergeronnette grise est une espèce commune qui a une très vaste répartition sur tout le continent eurasiatique. Déclinée en plusieurs sous-espèces, c'est une estivante nicheuse au centre et à l'est du continent mais elle est davantage sédentaire en Europe occidentale et au Maghreb. Cependant, les populations nordiques descendent hiverner vers le continent africain jusque dans les régions

subsahariennes. En France, elle est présente toute l'année mais déserte les régions du nord-est ainsi que la Bretagne en hiver. Sur le territoire du PNC, de même, on la rencontre toute l'année mais elle déserte très nettement les secteurs d'altitude en hiver. Les mouvements migratoires des populations plus nordiques sont bien remarquables. Tandis que les couples locaux s'installent dès la fin février, dans les basses vallées cévenoles, ou surtout en mars et avril plus haut en altitude, de nombreux migrateurs survolent le territoire du Parc. Ce flux migratoire pré-nuptial atteint un pic vers la mi-mars : 600 individus dénombrés le 13 mars 1990 sur les pentes de l'Aigoual (commune d'Aumessas) et entre 200 et 300 individus le 13 mars 2015 près de Florac. Le passage perdure au moins jusqu'en avril, encore 116 le 1^{er} avril 2015 au col de l'Asclier, sur les contreforts de l'Aigoual (commune de Val-d'Aigoual). Dans le Parc, la Bergeronnette grise est un nicheur sporadique et opportuniste qui s'accommode d'habitats très divers, des prairies les plus naturelles, où elle niche au sol, jusqu'au centre de villages où elle établit son nid sous les tuiles de toits pour aller s'alimenter dans les parcs et jardins. Elle est bien présente aussi le long de certains cours d'eau et autour des fermes, accompagnant volontiers le bétail dans les prairies pour s'alimenter, et peut installer son nid dans des cavités aussi extravagantes que des trous dans des pylônes. Avec cette grande plasticité écologique, elle se reproduit depuis les plus basses altitudes du Piémont Cévenol jusqu'au sommet de l'Aigoual (un adulte nourrit deux juvéniles volants le 10 juillet 2006 au relais météorologique à 1560 m) et, au moins jusqu'à 1420 m, sur les pentes du Mont Lozère (un adulte nourrit un juvénile volant le 15 juin 2013 en haut des rochers de Trenze sur la commune de Vialas). Les couples paradent et se cantonnent en mars. Les premières pontes sont déposées en avril puisque les nids occupés, révélés par l'apport de becquées, sont signalés entre le 26 avril et le 03 août, sachant que cette espèce peut assurer deux nichées dans la saison. La répartition des 78 données de nourrissage se répartissent ainsi : 2 occurrences en avril, 27 en mai, 31 en juin, 16 en juillet et 2 en août. Un nid contenant 5 poussins est noté un 20 juin. Les premiers juvéniles volants mais encore nourris par les parents sont notés à partir du 11 mai et les données s'échelonnent jusqu'au 13 août : 8 occurrences en mai, 7 en juin, 10 en juillet et 2 en août. Des rassemblements de plusieurs familles, ou des migrateurs déjà en transit postnuptial, comptant plus de 10 individus ensemble, sont signalés dès la mi-juillet mais c'est dans le courant du mois d'août que des effectifs plus importants vont commencer à être dénombrés. Le passage postnuptial est sensible dès la fin de ce mois avec les premiers rassemblements en dortoir, le soir venu. Mais c'est surtout en septembre, octobre et même jusqu'en novembre que le flux automnal est remarquable : 111 individus au col de la Serreyrède (commune de Val-d'Aigoual) le 18 octobre 2016 et encore 90 sur le Coudoulous le 02 novembre 2016 près d'Avèze. Puis, l'espèce se raréfie à partir de la mi-novembre, désertant complètement les habitats d'altitude, mais quelques hivernants restent présents ici et là dans les fonds de vallées, surtout sur le Piémont Cévenol.

Le Pipit de Richard – *Anthus richardi* Vieillot, 1818 PN ***Migrateur, exceptionnel***

Estivant nicheur dans le continent eurasiatique orientale (Russie, Mongolie et Chine), le Pipit de Richard va hiverner en Inde et dans le Sud-Est asiatique. Cependant, des migrateurs, en effectifs croissants ces dernières décennies, viennent hiverner en Europe occidentale et sur le pourtour de la Méditerranée, notamment en France. C'est dans ce contexte que l'on peut interpréter l'unique donnée rapportée pour le PNC : deux individus dans une luzerne, au sud du Causse Méjean, au-dessus du col de Perjuret, le 26 septembre 2011. Il est possible que dans les années à venir, du fait d'une meilleure connaissance du cri et des caractères morphologiques de l'oiseau par les ornithologues, cette espèce soit davantage détectée car certains habitats caussenards d'automne paraissent bien pouvoir correspondre aux exigences de l'espèce à cette époque-là. Au niveau régional, le Pipit de Richard arrive dès septembre, bien que rarement détecté avant la mi-octobre et hiverne sporadiquement dans les plaines littorales avant de remonter au plus tard dans les premiers jours de mai vers ses quartiers de nidification.

Le Pipit rousseline – *Anthus campestris* (Linnaeus, 1758) **PN ZS DO PNC**

Migrateur, estivant nicheur, localement assez commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
25	17	1961	8	20	946	398	687	2031

Le Pipit rousseline est un estivant nicheur sur le continent eurasiatique occidental et central, chaud et tempéré, ainsi qu'en Afrique du Nord. Ses populations d'Europe occidentale s'en vont hiverner dans les régions tropicales subsahariennes du continent africain. En France, l'espèce se reproduit dans les habitats ouverts, sur substrat souvent très minéral avec une strate végétale éparse de type steppique. Sur le territoire du PNC, c'est principalement une espèce caussenarde mais quelques couples sont présents dans certains secteurs karstiques marginaux du pourtour des massifs de l'Aigoual et du Mont Lozère (Sumène, Mandagout, Les Bondons, Altier, Villefort, Prévencières). Le retour printanier est assez régulier et se situe autour du 22 avril, sur la Causse Méjean, secteur bien prospecté et largement parcouru par les ornithologues ; la date précoce du 15 avril est signalée en 2013 et en 2014. Bien que ses populations nicheuses soient assez clairsemées plus haut en latitude, des individus ne font que passer en migration comme semblent le montrer les données rapportées de contrées au nord du Parc ou sur le Mont Lozère où il ne niche pas. Mais le passage sur les causses, peu abondant de toute façon, est peu discernable. Dès leur retour en nombre, début mai, les couples locaux manifestent leur territorialité (chants et poursuites) en reprenant rapidement possession de leurs territoires de nidification. L'espèce apprécie les milieux ouverts avec une strate herbacée rase et discontinue laissant apparaître le substrat minéral. Malheureusement, l'abandon de l'élevage extensif favorise la recolonisation végétale de ces milieux que déserte à son tour le Pipit rousseline. Trente données font état d'adultes avec becquées, nourrissant des poussins au nid, entre le 18 mai et le 26 août : 2 occurrences en mai, 13 en juin, 11 en juillet et 4 en août. Un nid contenant 3 œufs est découvert le 30 juin 2008 près de La Parade sur la Causse Méjean. De jeunes oiseaux juste sortis du nid sont notés entre le 30 juin et le 12 septembre : 1 occurrence en juin, 5 en juillet, 1 en août et 2 en septembre. Signalons le nourrissage d'un jeune Coucou gris par un adulte de Pipit rousseline les 23 et 25 août 2016, entre 1000 et 1100 m, sur les pentes du mont Gargo (Causse Méjean, commune de Vébron). Dès la mi-août, les premières nichées se regroupent : 10 individus ensemble le 14 août 2011 au Serre de l'Aspic (Causse de Sauveterre, commune d'Ispagnac) et 22 individus, dont 18 ensemble, sont observés le 24 août 2018 sur le Serre de Fourcat (Causse Méjean, commune de Vébron). Les premiers départs ont sans doute lieu durant la fin de ce mois comme en témoignent certains sites de reproduction complètement désertés à cette période. Mais des troupes lâches peuvent encore être notés en septembre mais concernent peut-être aussi des oiseaux de passage : 12 individus le 04 septembre, en 2013, sur le même Serre de Fourcat. A mi-septembre, l'espèce a en général quitté le territoire du Parc. Seuls quatre contacts sont notés au-delà du 20 septembre et la date ultime de présence est datée du 03 octobre 2012 sur le même Serre de Fourcat, lieu où nombre d'ornithologues sont à ce moment-là à la recherche du Pluvier Guignard. L'espèce est ensuite totalement absente en hiver.

Le Pipit farlouse – *Anthus pratensis* (Linnaeus, 1758) **LR PN ZS PNC**

Présent toute l'année, migrateur, hivernant rare, nicheur localement assez commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
141	89	226	73	239	355	77	336	768

Le Pipit farlouse est une espèce répandue en Europe tempérée et nordique jusque sur les côtes du Groenland. Estivant nicheur dans les contrées nordiques de Scandinavie et de Russie, présent toute l'année en Europe occidentale et atlantique, l'espèce descend hiverner sous les latitudes méditerranéennes et en Afrique du Nord, ponctuellement jusqu'en Afrique subsaharienne. Habitant des prairies fraîches ou humides, il se reproduit en France dans la moitié nord du pays et dans le Massif Central mais se répand partout en hiver. Sur le territoire du PNC, l'espèce est notée toute l'année, au

double passage migratoire, en hiver où elle est plus rare et plutôt observée dans le sud à basse altitude et, au contraire, sur les hauteurs des massifs de l'Aigoual et du Mont Lozère en nidification au printemps et en été. Les premières troupes migratrices du printemps sont notées à partir du 13 mars mais des bandes en hivernage sur le piémont des Cévennes montrent déjà une certaine mobilité dès février à la faveur de redoux : une quarantaine le 22 février 1999 près de Vialas sur les pentes méridionales du Mont Lozère. C'est en mars et avril que le flux pré-nuptial est marqué : 400 le 13 mars 1990 près d'Aumessas, 60 le 16 avril 2011 sur la Causse Méjean (commune de La Malène). Si au passage, tous types de milieux ouverts peuvent être fréquentés, les nicheurs ne s'installent que sur les prairies fraîches d'altitude des massifs de l'Aigoual et du Mont Lozère et toutes les données de reproduction sont notées au-dessus de 1238 m et jusqu'au sommet du Mont Lozère à près de 1700 m. Les premiers chanteurs se manifestent vers la mi-mars : un mâle chante et parade sur un espace encore enneigé à 95% le 21 mars 2014 à 1530 m sur le Mont Lozère. Mais les couples se cantonnent en avril, tandis que perdure le flux des migrateurs, et il faut attendre en général le mois de mai pour obtenir les premières preuves de nidification : des adultes avec becquées, alimentant des poussins au nid ou des jeunes oisillons juste envolés, sont notés entre le 05 mai et le 14 août, 7 occurrences en mai, 10 en juin, 3 en juillet et 1 en août. Certaines prairies d'altitude favorables peuvent montrer de belles densités d'oiseaux nicheurs où l'espèce atteint, sur ce territoire du PNC, une de ses limites méridionales de reproduction. Cependant, le drainage des milieux humides pratiqués ces dernières décennies, visant à remplacer les prairies naturelles par des prairies temporaires artificielles, restreint les habitats propices au Pipit farlouse. La fermeture forestière est une autre cause de la régression des surfaces prairiales. Dès la fin août les familles se regroupent, 11 individus le 27 août 1995 sur le Mont Lozère (commune du Pont-de-Montvert), mais c'est en septembre que les premières troupes de migrateurs postnuptiaux se manifestent, sur des secteurs où l'espèce ne se reproduit pas : le tout premier Pipit farlouse est noté sur la Causse Méjean le 14 septembre, en 2011 (commune de Vébron). Mais le flux postnuptial n'est perceptible qu'à partir de la dernière décade de septembre et, mêlé aux pipits locaux, les effectifs deviennent conséquents : 80 individus le 27 septembre, en 2015 sur le Mont Lozère. Le passage d'automne atteint son paroxysme en octobre : 100 le 08 octobre, en 2016 au Cheyroux (Mas-d'Orcières), une centaine aussi le 21 octobre suivant sur la Causse Méjean au-dessus du col de Perjuret (commune de Fraissinet-de-Fourques) et une quarantaine encore le 1^{er} novembre, en 2014 sur la croupe sommitale de l'Aigoual. De petites troupes s'attardent en altitude jusqu'aux premières neiges puis descendent au gré des fluctuations météorologiques vers des habitats plus cléments. Les bandes hivernantes ne dépassant guère la vingtaine d'individus : 23 le 06 janvier 2017 à Ispagnac dans les gorges du Tarn, 20 le 09 janvier suivant près de Causse-Bégon sur la Causse Noir à 868 m ou encore 25 le 05 février de la même année aux Plantiers à 920 m d'altitude.

Le Pipit des arbres – *Anthus trivialis* (Linnaeus, 1758) PN
Migrateur, estivant nicheur, commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
291	34	630	61	506	487	187	848	1522

Le Pipit des arbres est un estivant nicheur sur le continent eurasiatique tempéré et nordique jusqu'au-delà de la Mongolie à l'est. C'est un migrateur au long cours qui descend hiverner en Afrique subsaharienne et dans la moitié sud du continent africain pour les populations d'Europe occidentale et en Inde pour les oiseaux orientaux. En France, il a une très vaste répartition en reproduction n'évitant que le littoral méditerranéen trop chaud et sec. Inféodé aux espaces plantés d'arbres, de type clairières, landes ou tourbières arborées, il est bien présent sur tout le territoire du PNC. Au double passage migratoire, sa présence est décelée un peu partout, le plus souvent au cri, mais la migration de printemps est peu renseignée. Sa présence comme nicheur est bien davantage rapportée car, dès leur retour, les mâles se font remarquer par leur chant et leur vol territorial en « parachute » caractéristique. Les premiers retours ont lieu en général vers le 12 avril, rarement plus tôt. Deux données datées du 14 mars, en 2012 et 2017, paraissent très précoces mais restent dans les dates nationales des avant-coureurs. Dans la deuxième quinzaine d'avril et courant mai, tandis que le flux migrant passe discrètement, les reproducteurs locaux s'installent. Les premières alarmes, trahissant la présence de nids occupés, sont

signalées au plus tôt le 27 mai et les adultes transportant des becquées à partir du 30 mai : 1 occurrence en mai, 7 en juin et 2 en juillet. Pour cette espèce nichant au sol, mais dans un environnement très végétal, les données de reproduction restent rares. Des juvéniles nourris hors du nid sont notés entre le 07 juin et le 27 juillet. Si les mâles chanteurs sont très actifs en mai et juin, les chants cessent progressivement dans la première décade de juillet et l'espèce devient totalement silencieuse au-delà du 20 juillet même sur les hauteurs des massifs. Notons que les quelques données de reproduction, hormis les chants, ne sont rapportées qu'au-dessus de 820 m d'altitude sur le Causse de Sauveterre et jusqu'à 1510 m sur le Mont Lozère. A l'évidence, l'espèce préfère les habitats arborés plutôt frais d'altitude et les chants, en avril plus particulièrement, à basse altitude sur le Piémont Cévenol, ne concernent vraisemblablement que des oiseaux en transit. Le départ des reproducteurs locaux et le passage postnuptial se confondent et se déroulent courant août et septembre. Les derniers contacts se situent classiquement dans la dernière décade de septembre mais des individus tardifs sont notés, certaines années, jusqu'à mi-octobre : six données durant les premiers jours de ce mois avec la date extrême du 18 octobre 2015 à Valescure (commune du Bleymard). L'espèce est ensuite totalement absente en hiver.



Pipit des arbres (PNC, 18/04/2020, Bruno Descaves)

Le Pipit à gorge rousse – *Anthus cervinus* (Pallas, 1811) **PN**

Migrateur, rare

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
2	0	5	0	1	1	2	5	8

Le Pipit à gorge rousse est un estivant nicheur des régions boréales et arctiques du continent eurasiatique. Ce pipit, grand migrateur, s'en va hiverner en Afrique intertropicale pour les populations de Russie occidentale et en Asie du Sud-Est pour celles de Sibérie orientale. En France, c'est un migrateur rare mais régulier qui emprunte plutôt des voies orientales et fréquente les vastes milieux ouverts et

humides (prairies humides, marais et tourbières). Sur le territoire du PNC, seules sept mentions prouvent le passage de cette espèce. Six d'entre elles concernent la migration pré-nuptiale, entre le 19 avril, en 2014 sur le Causse Méjean près de Drigas à 1050 m (commune de Hures-la-Parade), et le 05 mai, en 2016 au col de Finiels sur le Mont Lozère à 1570 m (commune du Bleyard). Deux mentions automnales sont datées du 20 septembre 2001, 2 individus sur la lavogne de Villeneuve à 1205 m (Causse Méjean, commune de Vébron), et du 18 octobre 2012, près de La Fage à 1180 m sur les contreforts occidentaux du Mont Lozère (commune de Saint-Etienne-du-Valdonnez). Notons que chaque fois, l'espèce est observée sur des espaces ouverts à proximité de l'eau, ruisseaux ou lavognes.

Le Pipit spioncelle – *Anthus spinoletta* (Linnaeus, 1758) **PN ZS**

Présent toute l'année, migrateur, hivernant rare, nicheur localisé

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
45	6	35	6	43	27	13	95	135

Le Pipit spioncelle est inféodé aux pelouses de l'étage alpin des montagnes de l'Eurasie continentale, à l'exception de l'Himalaya. Il descend hiverner dans les régions limitrophes sous des latitudes et à des altitudes plus clémentes, atteignant l'Afrique du Nord et le pourtour méditerranéen pour les populations d'Europe occidentale. En France, le Pipit spioncelle se reproduit sur les hauteurs des massifs montagneux : Pyrénées, Massif Central, Alpes, Jura et Corse. En hiver, l'espèce se disperse sur tous les milieux ouverts, frais et humides (prés, marais, berges du réseau hydrographique et littoraux marins). Sur le territoire du PNC, le Pipit spioncelle est noté tous les mois de l'année (cf. tableau ci-dessous) mais on peut considérer trois modalités au sujet de sa présence : les hivernants, rares et notés sporadiquement plutôt à basse altitude sur le piémont des Cévennes, avec des effectifs de troupes ne dépassant jamais la dizaine d'individus. Des oiseaux migrateurs, notés un peu partout au double passage, avec un pic en avril et quelques rares contacts début mai au printemps et un autre pic en octobre à l'automne. Au passage pré-nuptial, une troupe de 69 individus est observée le 14 avril 2011, dans un labour frais sur le Causse Méjean (commune de Hures-la-Parade), et soulignons que les six autres petites bandes de plus de 20 individus sont toutes notées entre le 31 mars et le 24 avril. A l'automne, les effectifs des troupes migrantes sont plus modestes : 16 au maximum le 12 octobre 2011 au lac des Pises (commune de Dourbies). Enfin, entre ces deux périodes, la présence remarquable aux mois de juin et juillet d'une petite population nicheuse locale qui occupe les prairies et pâtures d'altitude. Les données de reproduction sont rares : sur le Mont Lozère, où Brugière et Duval (1983) le considérait nicheur par le passé, à l'exception de chanteurs régulièrement signalés entre le 24 avril et la fin juin, seul un adulte est observé avec une becquée le 21 juin 2016 en haut du ruisseau de Banassac près du col de Finiels à 1580 m d'altitude (commune du Bleyard) et confirme ainsi la reproduction locale, toujours actuelle, de l'espèce. Sur le massif de l'Aigoual, à 1490 m dans les pentes herbacées en dessous du sommet, seule l'observation d'un chanteur le 26 juin 2020 laisse envisager la reproduction. Au-delà de ces rares données, cette espèce, aux confins altitudinaux du territoire, mériterait une plus grande attention et il est probable qu'une prospection méthodique des pelouses d'altitude de ces deux massifs montagneux, Mont Lozère et Aigoual, permettrait de mettre en évidence une nidification plus régulière qu'il n'y paraît et en tout cas d'en suivre son évolution dans le contexte du réchauffement climatique qui se profile actuellement. Soulignons que par le passé Meylan (1933) considère l'espèce comme « commune et régulière » sur les hauteurs du Mont Lozère, entre 1400 m et la crête sommitale à 1700 m, ainsi que sur l'Aigoual. La répartition mensuelle des données est la suivante :

J	F	M	A	M	Jn	Jt	A	S	O	N	D
5	8	6	26	11	23	6	7	7	23	6	3

Famille des Fringillidés – 13 espèces (9 nicheuses)

Le Pinson des arbres – *Fringilla coelebs* Linnaeus, 1758 PN

Présent toute l'année, migrateur, hivernant, nicheur, très commun en toutes saisons

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
2296	1338	4262	3650	2194	9160	1311	3269	13740

Le Pinson des arbres se reproduit sur toute la moitié occidentale du continent eurasiatique, en Afrique du Nord et dans les îles anglo-saxonnes. Décliné en plusieurs sous-espèces, les populations nordiques de Scandinavie et de Russie descendent hiverner en Europe occidentale et sur le pourtour de la Méditerranée jusqu'au Maghreb. Le Pinson des arbres ne franchit pas le Sahara. En France, c'est une espèce omniprésente, en toutes saisons. Il en est de même sur le territoire du PNC : inféodé, en période de reproduction, aux habitats boisés (forêts, bosquets...) ou simplement arborés (parcs, haies, jardins...), le Pinson des arbres est présent et commun partout. Les premiers chanteurs se manifestent dans le courant de la dernière décade de février, parfois un peu plus tôt sur le piémont des Cévennes. Mais les couples se cantonnent dans le courant des mois de mars et avril tandis qu'un important flux de migrateurs pré-nuptiaux remonte vers les contrées nordiques. Le passage printanier s'amorce tôt en saison, dès la fin février certaines années, 5450 dans la journée du 26 février 1990 à Aumessas, mais est surtout marqué en mars avec des journées de migration dont les dates, d'une année à l'autre, varient en fonction des conditions météorologiques qui règnent à ce moment-là : 4250 le 02 mars, en 1987 à Aumessas, 5600 le 11 mars, en 2015 à Val-d'Aigoual, 7000 le 13 mars, en 1990 et même 13 000 au cours de la journée du 21 mars suivant à Aumessas. Notons que quelques couloirs, cols et vallées des contreforts de l'Aigoual semblent canaliser le flux qui se dispersent au-delà des crêtes sur les causses et les massifs de l'Aigoual, du Bougès et du Mont Lozère. Sur ces secteurs, les effectifs des troupes migrantes mentionnées n'excèdent que rarement, au terme d'une journée, les 1000 individus. Ce flux de migrateurs printaniers cesse vers la mi-avril. Et seule la population nicheuse locale se maintient à partir de cette date. Les premiers accouplements sont datés du 16 avril, les premières alarmes du 17, les premières constructions de nid du 19 et les premiers nids occupés ne sont mentionnés qu'à compter du 22 avril. Quinze occurrences font état de nids occupés : 2 en avril (avec une femelle couvant un 26), 7 en mai et 6 en juin. Des poussins juste sortis du nid, et encore nourris par les parents, sont notés entre le 17 mai et le 02 août : 5 occurrences en mai, 5 en juin, 3 en juillet et 3 en août. Mais des juvéniles volants émancipés, issus des premières nichées, sont notés dès le 25 mai. Les mâles cessent progressivement de chanter dans le courant de la première quinzaine de juillet avec quelques dates tardives jusqu'aux premiers jours d'août. Dans le même temps, les premiers rassemblements familiaux postnuptiaux sont observés à partir de la mi-août et les premières bandes automnales commencent à se faire remarquer, notamment assez loin des secteurs de nidification, comme cette cinquantaine sur un labour le 24 août 2014 au sud du Causse Méjean (commune de Vébron). Cependant, aucuns gros effectifs ne sont notés en septembre comme si les pinsons locaux commençaient à partir vers le sud avant que ne déferle la vague des nordiques dont le flux est remarquable dans le courant de la deuxième quinzaine d'octobre et souvent jusqu'à mi-novembre. Puis des troupes, plus ou moins nombreuses, séjournent ici et là jusqu'aux premières neiges qui les poussent vers le piémont des Cévennes. Mais les hivers plus doux de ces dernières années contribuent à maintenir plus durablement les bandes hivernantes sur les hauteurs sans compter que le Pinson des arbres fait partie de ces espèces qui profitent des nombreuses mangeoires mises à disposition par les particuliers.

Le Pinson du Nord – *Fringilla montifringilla* Linnaeus, 1758 PN

Migrateur, hivernant, assez commun mais irrégulier

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
99	28	199	78	132	332	88	116	536

Le Pinson du Nord, appelé autrefois Pinson des Ardennes, est un fringillidé typique de la grande forêt boréale de tout le continent eurasiatique. Estivant nicheur sous les hautes latitudes, les populations occidentales de Scandinavie et Russie descendent hiverner vers les contrées plus clémentes d'Europe occidentale, atlantique et méditerranéenne, jusqu'en Afrique du Nord. En France, c'est un visiteur d'hiver et il en est de même sur le territoire du PNC. Cette espèce montre des fluctuations interannuelles d'abondance tout à fait remarquables. A l'échelle d'un modeste territoire comme celui du Parc, les paramètres de ces fluctuations sont complexes. A la fois soumis aux fluctuations interannuelles de productions forestières (graines et entomofaune) dans ses territoires de reproduction mais aussi aux fluctuations des rigueurs climatiques, et surtout d'enneigement, variables d'un hiver à l'autre, la présence du Pinson du Nord ainsi que son abondance sont en plus dictées, localement, par la ressource alimentaire sur ses lieux potentiels d'hivernage : la production ou non de fâines dans les hêtraies locales, par exemple, très variable selon les années, induisent une présence plus ou moins durable et une abondance variable des populations d'hivernants. En moyenne, au cours des quatre dernières décennies écoulées, les premiers contacts postnuptiaux sont rapportés, pour moitié, dans le courant de la deuxième quinzaine d'octobre et, pour l'autre moitié, dans le courant de première décennie de novembre. Une date exceptionnellement précoce est signalée le 13 septembre 2013 à Bez-et-Esparon au pied de la montagne du Lingas. On peut souligner à ce sujet, que les années d'arrivées précoces comme les départs les plus tardifs sont souvent corrélés à une affluence plus forte ces hivers-là voire des hivers précédents. Ce qui paraît assez logique puisque l'abondance populationnelle augmente les probabilités de contact avec l'espèce. Ainsi, dans la décennie écoulée, 2012-2013 fut un hiver d'abondance ce qui pourrait expliquer cette date précoce du 13 septembre suivant, certains individus ayant connu un retour précoce ? Comme celle, la plus tardive, du 08 avril 2013 près de La Parade sur le Causse Méjean en fin d'hiver. En effet, les derniers signalements printaniers sont en général datés du mois de mars. Mais quelques dates tardives en avril, le 07 avril en 2016, le 04 avril en 2018 ou le 03 avril en 2020, correspondant toutes trois à des fins d'hivernage abondant de l'espèce ces années-là. L'espèce est le plus souvent notée par individus isolés ou petites troupes, se mêlant volontiers aux bandes hivernantes et migrantes de Pinsons des arbres, mais peut constituer ses propres bandes aux effectifs de l'ordre de plusieurs dizaines ou centaines les hivers d'affluence : 400 le 17 janvier 1971 à Courès par exemple. L'espèce vient aussi volontiers aux mangeoires surtout lors des épisodes neigeux. Soulignons que les chiffres du passé, 365 000 en février 1988 à Aumessas ou 40 000 en décembre 1989 dans le même secteur n'ont plus cours aujourd'hui puisque depuis les années 2000, aucun effectif signalé ne dépasse les 200 individus. Les causes de cette diminution des effectifs sont, elles aussi, multiples mais sans doute à rechercher dans l'évolution climatique actuelle qui engendre des modifications dans tous les grands écosystèmes et leurs cycles de production. Un point positif aujourd'hui pour l'espèce, sa protection, ce qui n'était pas le cas autrefois ! Un oiseau bagué au Danemark en février 1963 est tué à la Vernarède au pied des Cévennes en mars 1964.

Le Grosbec casse-noyaux – *Coccothraustes coccothraustes* (Linnaeus, 1758) PN
Présent toute l'année, migrateur et hivernant, assez commun, nicheur sporadique

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
169	138	166	529	76	981	38	59	1078

Le Grosbec casse-noyaux a une vaste répartition depuis le Maghreb, au sud, et sur tout le continent eurasiatique tempéré. Les populations les plus nordiques, de Russie notamment, migrent vers les régions méditerranéennes en hiver tandis que les oiseaux d'Europe occidentale sont sédentaires ou opèrent un léger glissement vers le sud en hiver. En France, en période de nidification, l'espèce est principalement inféodée aux forêts et boisements de feuillus à l'exception du littoral atlantique et d'un bon quart sud-est, secteurs qu'elle ne fréquente qu'en hiver. Ainsi, sur le territoire du PNC, le Grosbec est principalement un migrateur et hivernant régulier dont les effectifs varient d'un hiver à l'autre. A l'automne, l'arrivée des premiers migrants postnuptiaux est perceptible dans les derniers jours de septembre, certaines années, mais plus généralement dans la première quinzaine d'octobre : 64 individus notés lors d'une session de suivi de la migration le 1^{er} octobre 2005 sur le Causse Méjean (commune de La Malène). Le flux de migrants peut ensuite s'étirer jusqu'en novembre : 770 oiseaux

notés en migration vers le sud le 24 novembre 1985 à Aumessas. Les arrivées en nombre, certains automnes, annoncent en général une présence hivernale importante et remarquable comme les hivers 2005-2006, 2007-2008, 2011-2012 ou encore 2012-2013. L'espèce vient alors volontiers aux mangeoires, particulièrement attirée par le tournesol, se mêlant alors aux autres fringilles surtout sur les secteurs d'altitude, mais se nourrit d'abord de graines de micocouliers, de noyaux de cerises et toutes sortes d'autres graines de conifères (cyprès, douglas, cèdre) ou encore de samares de frêne. Le passage de printemps est plus discret, cette espèce semblant refluer progressivement vers le nord, par petites troupes, dès le mois de février. Les derniers passages d'oiseaux en migration pré-nuptiale, notés en groupes se situent en moyenne à la charnière mars-avril et les dernières petites bandes de migrateurs sont remarquables dans la première quinzaine d'avril : encore 30 le 05 avril, en 2016 à Cendras, 12 le 07 avril, en 2018 à Cans-et-Cévennes, et encore 7 le 16 avril, en 2013 à Saint-André-de-Majencoules. Puis l'espèce est ensuite notée très sporadiquement, surtout dans les boisements de feuillus clairs à moyenne altitude, dans le courant des mois de mai, juin, juillet et août, par individus isolés ou en couples, suggérant alors des reproductions localisées. Les secteurs de présence estivale concernent principalement les communes du piémont des Cévennes, mais aussi les gorges du Tarn (communes de Sainte-Énimie et de La Malène) ou un peu plus haut en latitude et altitude, à près de 800 m, dans la vallée de la Nize (commune de Lanuéjols) sur le piémont occidental du Mont Lozère ou un juvénile possible, accompagnant un adulte, est noté le 29 juin 2013. Aucune autre donnée plus formelle de reproduction n'est rapportée à part des couples cantonnés et quelques rares chanteurs. Cette espèce, malgré sa stature, reste discrète dans les frondaisons des feuillus et si son cri, à la pointe métallique, est caractéristique en hiver, le chant des mâles est très ténu et peu audible dans le concert des chanteurs printaniers. Il est ainsi potentiellement plus présent en reproduction qu'on ne le perçoit et une attention ciblée permettrait peut-être de mieux appréhender son statut.

Le Bouvreuil pivoine – *Pyrrhula pyrrhula* (Linnaeus, 1758) LR PN
Présent toute l'année, migrateur et hivernant, nicheur peu commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
445	41	264	188	680	737	132	749	1618

Le Bouvreuil pivoine est largement répandu sur tout le continent eurasiatique tempéré et nordique. Les populations des hautes latitudes descendent en hiver, atteignant les régions méditerranéennes, tout au plus, pour les populations d'Europe occidentale. L'espèce est considérée comme sédentaire sur la plus grande partie de son aire de répartition mais avec un net glissement de ses populations nordiques vers le sud en hiver. En France, en période de reproduction, le Bouvreuil évite les régions de plaine et le littoral méditerranéen au sud ; il affectionne un habitat forestier aux peuplements clairs, résineux ou feuillus, plutôt en altitude. Sur le territoire du PNC, le Bouvreuil pivoine est noté toute l'année, sans grands mouvements notables, partout, des plus basses altitudes cévenoles jusqu'au sommet du Mont Lozère. A l'automne, les premiers mouvements postnuptiaux sont notés en novembre mais semblent surtout correspondre aux réactions de petits groupes poussés vers le sud à l'occasion des premiers frimas hivernaux : 30 individus le 1^{er} novembre, en 1987 au col des Portes à 1300 m (commune d'Aumessas), 14 le 11 novembre, en 2016 à Saint-Etienne-du-Valdonnez, ou encore 10 le 25 novembre, en 2010 à Alzon. Cependant, avec la présence du Bouvreuil trompetteur, sous-espèce venue du nord - de Russie notamment - détecté de temps à autre à son cri caractéristique, il est certain que des oiseaux nordiques survolent le territoire, du moins certains hivers. Ces petites troupes hivernantes sont en général observées de manière soudaine lors des épisodes de neige qui délocalisent les oiseaux vers des contrées plus clémentes où la ressource alimentaire reste disponible. Plusieurs troupes, de 5 à 20 individus, sont signalées par exemple le 10 janvier 2010, à Bagnols-les-Bains dans la haute vallée du Lot. En hiver, les bouvreuils sont souvent observés dans les sorbiers, ou consommant des graines de tilleul, des samares de frêne ou encore décortiquant des chatons de bouleau. Puis lorsque le printemps s'annonce, l'espèce consomme préférentiellement les bourgeons d'arbres fruitiers. Aucun mouvement pré-nuptial n'est signalé et les couples cantonnés, avec mâle chanteur, se font remarquer à partir de la mi-mars. Mais comme pour le Grosbec casse-noyaux, le chant du mâle est si ténu que ces couples reproducteurs se perdent dans le concert printanier et dans les frondaisons des arbres. Quelques rares

données de reproduction, certainement plus commune qu'elle n'y paraît sur le territoire du Parc, sont rapportées, toutes situées à plus de 600 m d'altitude et pour la grande majorité d'entre elles, du moins pour les couples chanteurs cantonnés, au-dessus de 1000 m : une ponte de 5 œufs est notée le 08 juin, en 2021 près d'Arphy à 1254 m, des poussins nourris au nid le 16 juin, en 2019 à 1560 m sur le Mont Lozère (commune de Cubières), des juvéniles nourris hors du nid entre le 13 mai, en 2011 au col de la Loubière à 1190 m sur les contreforts du Mont Lozère (commune de Chadenet), et le 29 août, en 2013 sur les contreforts de l'Aigoual à 1137 m (commune de Saint-Sauveur-Camprieu). Des familles avec respectivement 4 et 3 juvéniles volants les 06 juin, en 2013 en haute vallée Borgne à 1085 m et le 10 juin, en 2014 sur le Causse Noir (commune de Meyrueis). Un couple alarme encore un 28 août à 1570 m sur le Mont Lozère. L'émancipation des jeunes est discrète et l'espèce est peu notée durant la période estivale et ce jusqu'aux mouvements des troupes pré-hivernales de novembre.

Le Roselin githagine – *Bucanetes githagineus* (Lichtenstein, MHK, 1823) PN DO *Accidentel*

Cette espèce, dont la répartition est confinée aux régions semi-désertiques de l'Afrique du Nord, de l'Arabie et du Moyen-Orient occidental jusqu'au Pakistan, fait régulièrement des incursions sporadiques et accidentelles en France depuis les années 1990 (Dubois *et al.* 2008). Installé comme nicheur depuis l'année 1969 dans le sud de la péninsule ibérique, plus précisément dans l'arrière-pays montagneux chaud et sec d'Almería en Andalousie (SEO 1997), le Roselin githagine est connu pour ses déplacements erratiques en Afrique du Nord lorsqu'il fuit les régions où sévissent de trop fortes sécheresses. C'est peut-être dans ce contexte que l'on peut resituer cette observation, unique et tout à fait exceptionnelle, d'un individu le 30 mai 2015 près d'Auriac sur les contreforts septentrionaux du Mont Lozère à 1315 m d'altitude (commune de Saint-Julien-du-Tournel). Notons que c'est aussi en mai et jusqu'aux tout premiers jours de juin, en 2014 qu'un individu s'est manifesté dans le secteur de Leucate sur le littoral audois avec une nouvelle apparition en mai 2018 sur la même commune de Leucate. Ainsi, avec une autre donnée régionale, en novembre 2016 à Cerbère (Pyrénées-Orientales), cette observation de haute Cévennes laisse à penser qu'il s'agit très probablement d'un oiseau bien sauvage même si une origine artificielle, comme un oiseau échappé de volière, n'est pas non plus totalement exclue. Avec les sécheresses estivales qui risquent de s'amplifier dans le sud de la France dans les années à venir, les incursions de ces espèces de semi-déserts rocaillieux, tel le Roselin githagine, pourraient fort bien se multiplier.

Le Verdier d'Europe – *Chloris chloris* (Linnaeus, 1758) LR PN *Présent toute l'année, migrateur, hivernant, nicheur assez commun*

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
127	220	505	508	142	1299	173	30	1502

Le Verdier a une répartition limitée au continent eurasiatique occidental et aux contrées septentrionales des pays du Maghreb sous influence méditerranéenne. Estivant nicheur, et donc migrateur aux latitudes scandinaves et russes les plus nordiques, il est considéré comme sédentaire partout ailleurs. En France, il est présent en toutes saisons et, de même, sur le territoire du PNC, le Verdier est noté toute l'année mais avec des fluctuations saisonnières marquées. Habitant les lisières des bois clairs, les landes arborées, les parcs et jardins ainsi que les ripisylves, il est fréquent à basse et moyenne altitude mais devient plus rare sur les hauteurs : seulement 7 % des données dépassent les 1000 m sans excéder les 1370 m hormis quelques rares données d'individus en migration active. En effet, bien que réputé sédentaire, un léger passage postnuptial est noté parfois en octobre mais surtout en novembre, selon les années, avec toutefois des effectifs très modestes n'excédant que rarement la dizaine d'individus : 16 le 25 novembre 2010 à Alzon. Mais ce sont surtout les épisodes neigeux ou les vagues de froid hivernales, poussant les oiseaux vers le sud, qui amènent des effectifs conséquents : une centaine d'individus à Plambel (commune de Gatuzières), dans la haute vallée de la Jonte, le 30 janvier 2000 ou encore 40 le

23 février 2020 à Saint-Etienne-du-Valdonnez. Ces arrivées hivernales soudaines sont bien observées aussi aux postes de nourrissage artificiel offerts aux granivores : 25 individus sur une mangeoire le 08 janvier, en 2021 à Saint-Etienne-du-Valdonnez, ou encore 20 le 25 février, en 2015 à Bagnols-les-Bains à 900 m d'altitude dans la haute vallée du Lot. Notons, pour l'anecdote, que cette espèce est signalée comme victime collatérale des tendelles : trois tués le 16 février 1976 sur le Causse Méjean (Brugière & Duval 1983). Dans le même temps, la saison de reproduction, avec les premiers chants, débute assez tôt, dès janvier ou février dans les stations méridionales du Piémont Cévenol mais surtout en mars sur la plus grande partie du territoire. Parades nuptiales et construction de nid sont signalés en mars et avril et des nourrissages au nid, ou de poussins juste envolés, sont notés entre le 26 avril et le 31 août : 1 occurrence en avril, 4 en mai, 6 en juin, 3 en juillet et une tardive en août. L'espèce, adepte des doubles pontes, montre en effet une activité de chant intense entre mars et mai-juin puis devient plus discrète avec une reprise de l'activité de chant courant juillet en lien probablement avec la seconde nichée. L'espèce devient ensuite très discrète et les données en septembre sont curieusement très rares comme si les nichées locales portaient déjà vers le sud avant que n'arrivent les nordiques.

La Linotte mélodieuse – *Linaria cannabina* (Linnaeus, 1758) LR PN *Présente toute l'année, migratrice erratique, hivernante, nicheuse commune*

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
43	51	2056	45	307	1367	492	643	2502

La Linotte mélodieuse a une répartition limitée au continent eurasiatique occidental tempéré et aux contrées septentrionales des pays du Maghreb sous influence méditerranéenne. Estivante nicheuse, et donc migratrice, aux latitudes scandinaves et russes, elle est considérée comme sédentaire dans les régions méridionales. En France, la Linotte est partout présente, en toutes saisons. Il en est de même sur le territoire du PNC où cette espèce, qui habite les milieux ouverts parsemés de buissons bas et épars, est rencontrée partout et à toute altitude. Très grégaires, les linottes se reproduisent en colonies lâches et se regroupent en bandes de tailles variables selon la saison et surtout selon les ressources alimentaires disponibles. Les mâles chanteurs se manifestent dans le courant du mois de mars ou début avril selon l'altitude. Les preuves de reproduction sont peu nombreuses, l'espèce restant discrète et surtout déroutante dans ses comportements, donnant toujours l'impression d'être prise dans un mouvement de groupe. Des nourrissages au nid sont toutefois notés entre le 22 avril et le 20 juin : avec 5 occurrences dont 1 en avril, 1 en mai et 3 en juin. Des juvéniles nourris hors du nid par les adultes, entre le 15 mai et le 21 août : 7 occurrences dont 2 en mai, 1 en juin, 1 en juillet et 3 en août qui révèlent peut-être la double ponte classique chez cette espèce. La dernière observation, la plus tardive, est datée du 21 août 2014 et concerne un juvénile qui quémande auprès d'un parent au sommet du Mont Lozère. Enfin, des juvéniles accompagnant, en famille, leurs parents, comportement typique de cette espèce grégaire, sont signalés entre le 11 mai et le 18 août : 18 occurrences dont 2 en mai, 6 en juin, 5 en juillet et 5 en août. Très rapidement, dès le mois de juillet, les regroupements familiaux, à la recherche de nourriture, redeviennent importants en termes d'effectifs : 150, dans une parcelle de graminées, le 13 juillet 2014 sur la bordure méridionale du Causse Méjean (commune de Meyrueis). Ces effectifs s'amplifient en août : 200, dans un chaume, le 26 août 2019 dans la plaine de Carnac (Causse Méjean, commune de La Malène) et en septembre : 300, dans une luzerne riche en polygonacées du genre *Rumex*, le 27 septembre 2012 sur le Causse Méjean (commune de Hures-La-Parade). Ce régime très granivore de fin d'été amène les oiseaux sur les rares points d'eau qui subsistent ici et là et les observations de linottes venant boire et se baigner dans les lavognes des causses sont remarquables par leur abondance dans la base de données, tant en fréquences qu'en effectifs. Dès le mois d'octobre, mais avec un pic en novembre, cet erratisme estival, d'oiseaux à la recherche de ressources alimentaires, se double d'un mouvement migratoire postnuptial décelé un peu partout sur le territoire du Parc. Des petites troupes d'une à quelques dizaines d'individus sont alors notées en vols nettement orientés vers le sud. Ces troupes laissent au passage quelques individus qui viennent grossir les effectifs locaux des bandes erratiques hivernantes surtout remarquées, ici et

là, sur les espaces ouverts des causses particulièrement sur les friches riches en biodiversité végétale et en abondance de graines. Notons que ce passereau fringillidé, au régime très granivore, ne vient quasiment jamais aux mangeoires. Ces bandes hivernales, parfois aux effectifs de plusieurs centaines, 360 individus le 28 février 2014 sur la plaine de Chanet (Causse Méjean, commune de Hures-La-Parade), résistent aux rigueurs climatiques et ne semblent chasser plus au sud que par des périodes d'enneigement important et durable. La dislocation et le départ de ces troupes au printemps est progressive et, à l'exception de quelques bandes migrantes entre la mi-mars et la fin avril, la remontée pré-nuptiale n'est guère remarquable.

Le Sizerin flammé – *Acanthis flammea* (Linnaeus, 1758) LR PN

Migrateur, hivernant rare et irrégulier

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
8	2	3	5	3	9	2	10	21

Le Sizerin flammé est une espèce largement répandue dans toutes les régions nordiques et boréales de l'hémisphère Nord. En Europe occidentale, deux sous-espèces se partagent les forêts de bouleaux et de conifères : la sous-espèce *A. flammea cabaret* qui occupe les îles britanniques, le sud-ouest de la Scandinavie, les Alpes et l'Europe centrale et *A. flammea flammea*, plus largement distribuée partout ailleurs. En France, le Sizerin cabaret est nicheur dans les Alpes du Nord et, en hiver, les populations nordiques des deux sous-espèces descendent régulièrement et se dispersent sur la moitié septentrionale du pays. Cependant, certaines années, cette espèce granivore connaît des explosions démographiques qui, conjuguées à des hivers plus rigoureux, poussent les oiseaux plus au sud. C'est dans ce contexte que des observations sporadiques sont collectées sur le territoire du PNC. Des oiseaux font alors irruption au plus tôt fin octobre, date la plus précoce d'un individu le 28 octobre 1986 à Aumessas, mais apparaissent surtout en novembre, 140 individus le 21 novembre 1985 à Aumessas, et début décembre, puis poursuivent leur route plus au sud, un individu le 09 janvier 1973 au Vigan, ou séjournent localement : 2 individus le 31 décembre 1977 à Saint-Martin-de-Lansuscle, 6 le 28 décembre 1997 à Vialas, encore présents le 07 janvier 1998 au même endroit, et enfin 1 individu le 27 janvier 2003 à Pied-de-Borne. Puis des mouvements de remontée s'amorcent en février et un pic de migration pré-nuptiale semble se dessiner à la fin de ce mois et au début du mois de mars : 51 le 21 février, en 1981 à Aumessas, et un record à 193 individus le 07 mars, en 1978 sur le même site. Les dernières dates printanières de présence de l'espèce sont notées le 21 avril, en 1986 où encore 10 individus sont observés à Aumessas, et le 23 avril, en 1973 où un individu est capturé sur le Causse Noir (commune de Nant). Notons que la sous-espèce cabaret ne fut bien identifiée et signalée qu'au printemps 2018, le 08 février (5 individus à Florac), le 02 mars (3 individus à Florac) et le 24 mars (1 individu à Bagnols-les-Bains).

Le Bec-croisé des sapins – *Loxia curvirostra* Linnaeus, 1758 PN

Présent toute l'année, migrateur erratique, hivernant, nicheur, peu commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
261	16	245	74	509	344	84	677	1105

Le Bec-croisé des sapins, espèce inféodée aux boisements et forêts de conifères de tout l'hémisphère Nord, a une très vaste répartition sur tout le continent eurasiatique boréal et montagnard. En France, il est présent sur les massifs montagneux, principalement dans les étages montagnards et subalpins où croissent les conifères (Pin sylvestre, Sapin pectiné, Épicéa, Mélèze et Pin à crochets). L'espèce est plutôt considérée comme sédentaire en France. Mais, dépendante des fructifications cycliques des essences résineuses, produisant des cônes de taille modeste dont il se nourrit, c'est une espèce nomade qui se déplace et se reproduit au gré des productions de graines, quasiment indépendamment des saisons. Sur

le territoire du PNC, il occupe les mêmes types de boisements et forêts de conifères mais, bien que signalé à toute altitude, de 250 m au Vigan jusque sur le sommet du Mont Lozère à 1699 m, 91 % des données se situent au-dessus de 800 m et encore 71 % au-dessus de 1000 m. Le Bec-croisé est en effet principalement rencontré dans les bois et forêts de Pin sylvestre et d'Epicéa, les deux conifères les plus répandus en altitude. Outre les biais de saisie aléatoire des observations de cette espèce, l'abondance des données semble bien révéler une irrégularité de présence interannuelle comme le montre le tableau suivant, portant sur la décennie écoulée durant laquelle la collecte des données, d'une manière générale, est restée assez constante d'une année à l'autre :

2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
63	75	124	178	106	195	29	70	75	20

Ces fluctuations interannuelles mériteraient d'être confrontées aux productions de cônes des forêts de résineux du Parc dans le même intervalle de temps. Pour cette espèce qui établit en général son nid à grande hauteur, les preuves de reproduction sont rares. On peut souligner que les mâles chanteurs se font entendre dès les mois d'automne mais surtout en hiver : 80 % des données de mâles chanteurs sont groupées entre décembre et mars et 55 % sur les deux seuls mois de janvier et février. Mais deux offrandes du mâle à la femelle sont notées le 07 décembre, en 2013 et le 09 avril, en 2012, et deux accouplements le 1^{er} mars, en 2014, et le 31 mai, en 2003. Un juvénile quémendant est noté le 29 avril, en 2017 près de La Parade sur le Causse Méjean, et des juvéniles volants au sein de petites troupes d'adultes sont signalés en août 2013, en mai 2014, en avril, juin et juillet 2015, en mai 2017 et en juin 2020. Aucun véritable mouvement de migration n'est décelé mais quelques individus en vol vers le sud sont notés en octobre et novembre, de même que des oiseaux en route vers le nord sont mentionnés en février et mars mais aussi en août : 124 oiseaux le 14 août 2013, par petits groupes de 2 à 15, filent vers le nord en trois heures d'observation à Cubières sur le versant septentrional du Mont Lozère ! Quelle que soit la saison, les troupes comptent de quelques unités à quelques dizaines d'individus mais les maximums d'effectifs atteignent la centaine d'oiseaux. Les records anciens de 820 individus le 24 novembre 1985 et de 326 le 1^{er} décembre 1986 à Aumessas, ainsi que les 130 du 27 août 2005 au Pont-de-Montvert n'ont jamais été égalés depuis. Sur le plan alimentaire, l'espèce est observée décortiquant des cônes d'Epicéa, de Pin sylvestre, de Pin noir, de Pin à crochet et de Mélèze mais jamais de Pin maritime pourtant implanté sur quelques secteurs en crêtes des Cévennes. Signalons en outre ce comportement original du Bec-croisé qui le pousse à venir consommer des minéraux sur les façades des maisons (mortier, salpêtre) ou sur les routes (sel, pouzzolane...) qui lui font payer, dans ce dernier cas, un cher tribut au trafic routier. Que viennent chercher les oiseaux dans ce complément minéral dont le grignotage semble les accaparer de longs moments ? Sans doute de quoi contribuer à la digestion de leurs graines ou à réguler un métabolisme propre à ce consommateur quasi exclusif d'un seul type de graines, celles des conifères. Une dernière observation originale rapporte une troupe de 45 Becs-croisés occupés à se nourrir d'insectes ou autres petits arthropodes dans les frondaisons de chênes le 02 juin 2011 à Cassagnas.

Le Chardonneret élégant – *Carduelis carduelis* (Linnaeus, 1758) LR PN

Présent toute l'année, migrateur, hivernant, nicheur commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
281	342	945	556	317	1808	385	248	2441

Le Chardonneret est une espèce du continent eurasiatique occidental et de l'Afrique du Nord sous influence méditerranéenne. Les populations de l'Europe du Nord-Est et de Russie sont migratrices strictes tandis qu'en Europe occidentale et au Maghreb les chardonnerets sont réputés sédentaires. En France, il est présent partout et toute l'année, avec un double passage migratoire et un hivernage d'oiseaux nordiques. Il en est de même sur le territoire du PNC où l'oiseau est présent toute l'année et rencontré un peu partout, des plus basses altitudes jusqu'au sommet du Mont Lozère. En reproduction, il se contente d'une grande diversité d'habitats, n'évitant que les boisements et forêts denses ainsi que

les milieux trop largement ouverts, sans strates arbustives ou arborées. Les parcs et jardins sont particulièrement appréciés. Très grégaires, les troupes hivernantes se délitent progressivement dans le courant du mois de mars mais quelques mâles se mettent à chanter parfois très tôt, dès janvier ou février, surtout à basse altitude lors de belles journées ensoleillées. Tandis que les couples locaux se cantonnent, un passage pré-nuptial est perceptible entre le 10 mars et le 11 avril : 36 en migration active le 1^{er} avril 2015 sur les pentes de l'Aigoual (commune de Val-d'Aigoual) par exemple. Pour les reproducteurs restés sur place, des constructions de nids sont notées entre le 24 mars et le 21 mai et des nids occupés entre le 27 avril et le 08 juillet : 8 occurrences dont 1 en avril, 5 en mai (avec un nid contenant 3 poussins un 28 mai et un autre 4 œufs un 29 mai), 1 en juin (avec un nid contenant 3 œufs) et 1 en juillet. Des juvéniles juste sortis du nid et encore nourris par les parents sont signalés entre le 13 mai et le 31 août : 20 occurrences dont 2 en mai, 3 en juin, 12 en juillet et 3 en août mais des juvéniles émancipés, circulant encore en famille, entre le 26 mai et le 30 août : 17 occurrences dont 2 en mai, 3 en juin, 9 en juillet et 3 en août. Quelques regroupements de familles ont lieu dès les premiers jours d'août mais c'est à partir de mi-septembre que sont remarquées les premières bandes erratiques à la recherche de nourriture comptant au moins vingt individus ensemble. Un peu plus tard, les premiers migrateurs ne se manifestent guère avant la toute fin de septembre et le plein passage postnuptial, remarquable, se déroule sur les deux mois d'octobre et de novembre : des petites troupes de quelques unités à quelques dizaines transitent alors sur tous les espaces ouverts notamment sur les éminences des massifs du Mont Lozère et de l'Aigoual. Quelques bandes séjournent ensuite sur les hauteurs tant qu'un manteau neigeux trop épais ou trop durable ne les en déloge. Les chardonnerets exploitent alors les graines des différentes espèces de chardons, de pissenlits et de séneçons, les baies de sorbiers, diverses graminées et, dans les vallées ou sur le piémont des Cévennes, les graines piochées dans les boules de platane. Cette espèce apprécie aussi les graines de tournesol, glanées dans quelques parcelles cultivées ou dans les mangeoires mises à disposition par les particuliers. Comme toutes les espèces de fringilles, le Chardonneret élégant montre lui aussi des fluctuations interannuelles. Les hivers 2012-2013 et 2013-2014 furent pauvres en hivernants tandis que 2015-2016 fut plutôt un hiver faste pour l'espèce sur le territoire du Parc, si l'on en juge aux effectifs des bandes rencontrées : 70 individus le 16 décembre 2015 sur le Causse Méjean (commune de Hures-La-Parade) et une autre bande de 60 le 18 janvier 2016 à Saint-André-de-Majencoules. Un record d'effectif pour une troupe hivernante est rapporté du Mont Lozère avec 100 oiseaux le 21 décembre 2020 (commune du Pont-de-Montvert).

Le Venturon montagnard – *Carduelis citrinella* (Pallas, 1764) PN ZS
Présent toute l'année, migrateur erratique, hivernant, nicheur localisé

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
102	13	112	58	237	183	75	264	522

A l'échelle mondiale, l'aire de répartition du Venturon montagnard est réduite aux montagnes de la péninsule ibérique, à la chaîne pyrénéenne, au Massif-Central et à la chaîne alpine jusqu'en Autriche. En France, les Pyrénées, le Massif-Central, les Alpes, mais aussi le Jura et les Vosges constituent ses bastions en période de reproduction. C'est un hôte typique de l'étage subalpin dans les boisements de conifères lâches et les lisières jusqu'à l'étage alpin où persiste un piqueté arbustif et arboré. En hiver, il transhume vers les basses altitudes et latitudes plus clémentes. Sur le territoire du PNC, où il est noté tous les mois de l'année, il se reproduit au-dessus de 950 m d'altitude, sur le Mont Lozère et sur le Causse Méjean, mais en hiver, il déserte les hauteurs pour séjourner en partie sur les causses, et descend dans les vallées jusque sur le piémont des Cévennes. Notons que 87 % des données sont situées au-dessus de 800 m et encore 64 % au-dessus de 1000 m. La population locale nicheuse est réduite et localisée à quelques habitats qui semblent lui convenir : les lisières forestières de pins à crochets ou de pins sylvestres en lisière des pâtures sur le Mont Lozère. Sur ce massif, il est présent au moins de l'étang de Barrandon à l'ouest jusqu'au col de Finiels à l'est, où quelques preuves de reproduction ont été obtenues notamment sur le versant nord : un adulte nourrit un juvénile le 19 mai 2007, un juvénile s'envole du nid vers le 16 août 2008, 1 femelle couve le 12 mai 2010, des juvéniles hors du nid quémangent le 02 juin 2012, un couple nourrit au nid le 08 mai 2013 et un adulte avec une becquée est noté le 08 mai 2015. Mais l'espèce niche aussi sur le Causse Méjean dans les secteurs boisés, en lisière des plantations de pins noirs ou les

peuplements naturels de pins sylvestres, notamment près de La Parade, couples cantonnés dans la deuxième quinzaine d'avril, au-dessus de Drigas, couple construisant un nid le 26 avril 2018, ou en lisière des plantations de pins noirs entre Cros-Garnon et Cavaladette, couples cantonnés, et jusqu'à Gally au sud où un couple alarme le 04 juin 2019. Des rassemblements de fin d'été sont notés ici ou là comme ce maximum de 70 individus le 28 août 2021 sur les pelouses sommitales de Finiels sur le Mont Lozère. Mais on peut constater qu'aucune donnée de reproduction n'est rapportée du massif de l'Aigoual où cette espèce ne semble notée qu'en migration. Le mouvement postnuptial, qui s'apparente d'ailleurs davantage à une transhumance qu'une véritable migration, est signalé entre le 08 octobre et le 25 novembre sur les pentes méridionales de l'Aigoual et le séjour hivernal est bien documenté sur le piémont des Cévennes avec des regroupements parfois importants au regard des effectifs toujours très tenus des petites colonies lâches en nidification. 50 individus le 06 janvier 2014 à Val-d'Aigoual, 55 le 27 décembre 2001 à Arrigas, 150 le 28 janvier 2016 à Lanuéjols (Causse Noir) et plus anciennement 225 le 24 décembre 1985 à Aumessas. Ces bandes hivernantes, erratiques dans leur quête alimentaire, sont souvent observées en compagnie d'autres espèces de granivores, se mêlant volontiers aux pinsons, linottes, tarins et moineaux notamment dans les friches et prairies naturelles non pâturées. La consommation de graines aussi variées que celles d'épicéas, de pins à crochets, de bouleau, de frênes, de sorbiers et de lavandes est aussi rapportée. La Germandrée scorodoine (*Teucrium scorodonia*) est aussi une spécialité alimentaire du Venturon qui a été mise en évidence (Märki & Adamek 2013). La remontée printanière prénuptiale est moins perceptible. Les mâles peuvent chanter dès janvier ou février et donner l'illusion d'une installation précoce en reproduction mais les troupes encore nombreuses sont notées jusqu'en mars et au-delà de la mi-avril, à l'exception des familles avec juvéniles qui n'apparaissent pas avant mai, les données ne concernent plus que des individus isolés ou des couples. Dans le contexte actuel du réchauffement climatique, la population nicheuse du Causse Méjean et du Mont Lozère, en limite méridionale de son extension dans le Massif Central, mérite d'être suivie avec une grande attention. Sa position marginale l'expose à une régression prévisible et même à sa disparition en tant que nicheuse sur le Causse Méjean.

Le Serin cini – *Serinus serinus* (Linnaeus, 1766) LR PN

Présent toute l'année, migrateur, hivernant rare, nicheur, commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
228	158	917	753	205	1818	360	83	2261

Le Serin cini est une espèce d'Europe occidentale continentale et circumméditerranéenne. Dans les pays d'Europe centrale, comme dans les régions de montagne, c'est une estivante nicheuse qui migre ou transhume en hiver sur le pourtour de la Méditerranée. En France, présente partout en reproduction, l'espèce abandonne les régions du Nord-Est et les secteurs d'altitude en hiver. Il en est de même sur le territoire du PNC. L'espèce est notée tous les mois de l'année mais déserte nettement le territoire en hiver et les observations en décembre et janvier sont très rares ; elles ne représentent que 0,8 % des données (seulement 12 en décembre et 8 en janvier) à une altitude moyenne de 518 m. Les premiers retours printaniers sur le Parc ont lieu dans le courant du mois de février mais se généralisent en mars, en même temps que passent les migrateurs, passage discret mais mis en évidence lors de journées d'observation de la migration : 22 individus le 09 mars, en 2013 au col de l'Asclier (Val-d'Aigoual), 29 le 19 mars, en 2001 à Aumessas, 19 le 21 mars, en 2004 aux Plantiers, et enfin 14 encore le 06 avril, en 2011 sur ce même col de l'Asclier. La migration prénuptiale est notée jusqu'à mi-avril et, à cette date, les couples sont en majorité cantonnés. En reproduction, le Serin cini est cité jusqu'à 1250 m d'altitude, le 26 juin 2012 à L'Espérou (commune de Dourbies), sur le flanc sud de l'Aigoual et même 1330 m, le 02 juin 2012 dans le hameau de Serviès (Mas-d'Orcières), sur le flanc nord du Mont Lozère. Brugière et Duval (1983) mentionnent même sa nidification jusqu'à 1450 m sur le Mont Lozère mais sans précision de lieu. Dès leur retour, les mâles chanteurs manifestent leur territorialité de leur vol papillonnant caractéristique et affirment ainsi leur présence jusqu'à fin juin voire mi-juillet localement. Quelques données précisent la phénologie de la reproduction : construction et aménagement de nids sont notés respectivement un 02 avril et un 27 mai, des accouplements entre le 05 avril et le 24 juin. Des nids occupés, femelles couvant ou apports de becquées, sont signalés entre le 06 mai et le 26 juillet : 9

occurrences dont 5 en mai, 1 en juin et 3 en juillet. Puis des juvéniles encore nourris hors du nid sont notés entre le 15 mai et le 17 août avec 4 occurrences en mai, 4 en juin, 3 en juillet et 1 en août. Mais des juvéniles en famille, fratries et parents vus ensemble, sont notés entre le 21 mai et le 31 juillet (3 données en mai, 14 en juin et 2 en juillet). Et en août, tandis que certains couples achèvent leur deuxième nichée, les familles se regroupent progressivement pour former des troupes aux effectifs parfois remarquables chez cette espèce qui paraît moins grégaire que les autres fringilles : 12 ensemble le 25 août 2013 à La Parade sur le Causse Méjean, 20 le 31 août 2014 sur la lavogne de Niveliers sur le même causse, 60 le 16 septembre 2003 à Aumessas date à partir de laquelle le flux postnuptial devient sensible avec une intensification du passage dans le courant des mois d'octobre et novembre. Un maximum de 105 oiseaux ayant été relevé le 19 novembre 2010 à Alzon lors d'une journée de suivi de la migration. Sur le plan alimentaire, le Serin cini a été observé sur les graines de Pâturin, de Renouée des oiseaux, de Romarin et même picorant des bogues vertes de noix. Rare l'hiver, il ne fréquente pas les mangeoires sauf occasionnellement lors de ses étapes migratoires courant mars lorsque ces dernières sont encore alimentées en graines de tournesol et autres mélanges pour passereaux. Les dernières troupes importantes quittent le territoire du Parc à fin novembre.

Le Tarin des aulnes – *Spinus spinus* (Linnaeus, 1758) PN

Présent toute l'année, migrateur, hivernant, nicheur localisé et irrégulier ?

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
180	114	231	301	200	793	98	135	1026

Le Tarin des aulnes montre une répartition fractionnée sur le continent eurasiatique : une population en Europe occidentale et une autre en Asie orientale pacifique (Russie et Chine). Le Tarin des aulnes européen est un estivant nicheur sous les hautes latitudes (Scandinavie et Russie occidentale) qui rejoint, en hiver, les populations plus méridionales des montagnes de France et de la péninsule ibérique. Ces hivernants, poussant jusqu'au Maghreb, se mêlent, en France, aux nicheurs des massifs montagneux, l'espèce étant un hôte typique des forêts de conifères. Ainsi, aux intersaisons et en hiver, le pays est traversé et occupé par un afflux d'oiseaux nordiques qui montrent des fluctuations interannuelles cycliques parfois remarquables. Sur le territoire du PNC, le Tarin des aulnes est noté tous les mois de l'année. Un contingent de migrateurs arrive en automne, dès septembre mais surtout en octobre : de l'ordre de 500 individus près d'Aumessas, les 23 octobre 1983 et 10 novembre 1985, 250 à 300 le 13 octobre 2015 sur la Brèze, dans les pentes de l'Aigoual (commune de Meyrueis), ou encore 100 dans la ripisylve du Lot le 25 octobre 2012 à Bagnols-les-Bains, pour les groupes les plus importants. Ce sont ensuite des troupes plus ou moins nombreuses, de l'ordre d'une à quelques dizaines d'individus, qui sont signalées un peu partout en hiver. En cette saison, ce granivore est un grand consommateur de graines d'aulnes et de bouleaux et, très grégaire, hante, en troupes compactes, les ripisylves et bosquets le long des cours d'eau et autour des plans d'eau. Des épisodes hivernaux plus sévères poussent parfois d'importantes troupes vers le sud et des affluences notables sont signalées aux mangeoires, disposées à l'attention des fringilles granivores, ou dans les ripisylves comme ces 200 oiseaux, le 12 février 2021, dans une plantation d'Aulne de Corse à Ispagnac dans les gorges du Tarn. Dès la fin février, des troupes se rassemblent fréquemment aussi dans les lisières ensoleillées des bois de Pin sylvestre, de Pin laricio ou d'Épicéa. Là, les tarins se gavent alors des graines libérées par l'ouverture des cônes sous l'effet des premiers rayons de soleil printanier. La migration pré-nuptiale est ensuite observée dans le courant des mois de mars et avril : 250 individus le 22 mars 2002 à Aumessas, 150 le 30 mars 2005 au Rozier, ou encore 82 le 1^{er} avril 2015 sur les pentes méridionales de l'Aigoual (Val-d'Aigoual). Notons que nombre de mâles chanteurs se manifestent dans ces bandes printanières en instance de départ vers le nord. Puis les données deviennent plus rares et localisées sur les secteurs d'altitude des massifs de l'Aigoual et du Mont Lozère. Cependant, des données collectées régulièrement entre mai et août révèlent une reproduction locale discrète mais certaine et sans doute irrégulière d'une année à l'autre. Il semblerait que les hivers de fortes affluences soient plus favorables à laisser un contingent d'oiseaux plus tardif en saison motivant peut-être une installation de quelques rares couples nicheurs sur les massifs de résineux d'altitude du Parc. La reproduction de l'espèce a été récemment prouvée le 18 juillet 2019 sur une tourbière de la montagne d'Aulas, à 1250 m d'altitude, au sud de l'Aigoual : un juvénile a priori juste

envolé du nid. Mais il est probable que le Tarin des aulnes soit un nicheur, peut-être même plus régulier qu'il n'y paraît, si l'on en juge aux données de fin de printemps ou estivales de l'espèce : une troupe de 20 individus le 06 juillet 1980 à Saint-André-de-Majencoules, des oiseaux notés le 10 juillet 1985 sur la commune de Dourbies, voire même sur le Causse Méjean comme ce 26 juin 1998 à Saint-Pierre-des-Tripiers ou le 1^{er} juin 2003, à Orcières sur le Mont Lozère, sont probablement issus d'une population estivale locale. Au total, 4 données en mai, 2 en juin, 6 en juillet et 3 en août, hors période de présence habituelle des migrateurs nordiques et toutes situées à plus de 900 m d'altitude, doivent inciter à une recherche plus systématique de cette espèce en nidification sur le territoire du Parc.

Famille des Calcariidés – 1 espèce

Le Bruant des neiges – *Plectrophenax nivalis* (Linnaeus, 1758) PN

Migrateur, hivernant, rare

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
7	0	9	0	9	7	7	11	25

Le Bruant des neiges est une espèce nicheuse dans les régions boréales et arctiques de tout l'hémisphère Nord. Ses populations du Paléarctique descendent hiverner sous des latitudes plus clémentes en régions tempérées. C'est ainsi qu'en France, il est régulier en hiver sur le littoral atlantique et, plus sporadiquement, jusque sur le littoral méditerranéen. Lors de ses mouvements migratoires, il survole le pays et c'est ainsi que quelques individus sont irrégulièrement notés, ici et là, sur le territoire du PNC, surtout sur le Mont Lozère et le Causse Méjean. La toute première mention est datée du 23 novembre 1980, un individu est observé au sommet de l'Aigoual à 1550 m d'altitude. L'ensemble des données, dont les deux-tiers ont été obtenues au cours de la dernière décennie, montre une arrivée au plus tôt le 16 octobre, en 2020 avec un mâle à 1516 m sur les pentes septentrionales du Mont Lozère (commune d'Altier), et un dernier contact le 07 février, en 1999 sur les mêmes pentes du Mont Lozère à 1416 m d'altitude. Au même endroit, un record d'effectif, avec huit individus ensemble, est noté la veille, soit le 06 février 1999 ; cette troupe se nourrissait sur le bas-côté de la route là où le talus avait été dégagé par un chasse-neige. A cette date, s'agissait-il d'oiseaux en train de descendre vers le sud, poussés peut-être par une vague de froid, ou d'oiseaux déjà en transit pré-nuptial amorcé plus au sud depuis le littoral languedocien ? Quoiqu'il en soit, lors de ses haltes migratoires, le Bruant des neiges semble exploiter, sur les espaces dégagés des bords de chemin ou de route, certains types de graines de plantes qu'il conviendrait d'identifier. Ses stationnements temporaires ont été signalés sur le Mont Lozère, le Causse Méjean et l'Aigoual, tous situés à plus de 900 m d'altitude.

Famille des Embéridés – 7 espèces (5 nicheuses)

Le Bruant proyer – *Emberiza calandra* Linnaeus, 1758 PN

Migrateur rare, estivant nicheur localement commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
10	23	1183	3	19	668	293	277	1238

Le Bruant proyer est une espèce des régions tempérées du Maghreb, d'Eurasie occidentale et du Moyen-Orient. Tandis que la plupart des oiseaux sont assez sédentaires, les populations d'Europe centrale migrent vers les contrées sous influence méditerranéenne au sud. Assez largement répandu dans les paysages de plaines et de collines de France en nidification, quelques populations désertent leurs territoires en période hivernale notamment celles d'altitude. Il en est de même sur le territoire du PNC.

Notée essentiellement de mai à juillet, le Bruant proyer, hôte des espaces ouverts plantés d'arbres épars, apprécie tout particulièrement l'ambiance paysagère caussenarde en nidification. Et sa présence estivale, certaines années, dans les vastes prairies des pentes du Mont Lozère, au moins jusqu'à 1500 m, en fait un nicheur potentiel mais les preuves de sa reproduction, dans cet habitat de montagne, restent à préciser. L'espèce déserte dès le mois d'août, et durant l'automne, tous ces milieux d'altitude pour descendre vers le piémont cévenol et reste ensuite totalement absente en décembre, janvier et février. Même au pied des Cévennes, les contacts hivernaux sont très rares : un oiseau le 22 janvier 2013 à Avèze, à 235 m d'altitude. Présente en troupes hivernantes plus conséquentes sur les plaines languedociennes, le territoire du Parc constitue sans aucun doute une limite d'extension vers le nord de l'aire d'hivernage régionale de l'espèce. Le retour printanier sur les sites de reproduction, doublé de quelques individus en transit migratoire, a lieu très sporadiquement dès le mois de mars mais surtout en avril après les derniers sursauts de l'hiver. C'est au plus tôt vers le 20 avril que les premiers chanteurs locaux s'installent sur les secteurs caussenards (Causse Méjean et Causse Noir) mais les cantonnements s'affirment vraiment en mai si l'on s'en réfère à l'activité des mâles chanteurs, seul indice communément noté pour cette espèce jusqu'à mi-juillet pour les derniers chants. Toutes les données de reproduction obtenues ne proviennent que du Causse Méjean : un nid est occupé par une femelle en incubation un 12 juin, des adultes avec becquées sont notés entre le 10 juin et le 03 juillet (3 données en juin et 2 en juillet), des juvéniles hors du nid mais encore nourris par les parents entre le 26 juin et le 13 juillet (1 donnée en juin et 3 en juillet) et enfin des juvéniles émancipés mais regroupés en famille sont notés les 1^{er} et 25 juillet avec un rassemblement de 20 individus, effectif maximum mentionné, le 12 juillet 2015 près de Drigas sur le Causse Méjean. Puis, dès le mois d'août, les données deviennent plus rares. L'espèce est alors très silencieuse et le plumage terne et cryptique de l'oiseau ne facilite pas les contacts. Sans doute, les oiseaux locaux désertent-ils dès la fin de l'été leurs territoires de reproduction car les données de septembre sont quasiment inexistantes : seules 10 données, soit 0,09 % de l'ensemble de la base. Quelques contacts, à peine moins rares, sont mentionnés en octobre et novembre et trahissent sans aucun doute un léger mouvement migratoire postnuptial mais vraiment peu remarquable. La date extrême du 18 novembre est rapportée pour le Causse Méjean.

Le Bruant jaune – *Emberiza citrinella* Linnaeus, 1758 **LR PN**
Présent toute l'année, erratique, hivernant, nicheur assez commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
376	22	2044	19	612	1418	401	1254	3073

Le Bruant jaune est répandu sur tout le continent eurasiatique occidental et central, tempéré. Les populations nordiques de Scandinavie et de Russie migrent vers les régions méditerranéennes et vers le Moyen-Orient tandis que les oiseaux d'Europe occidentale et centrale sont davantage sédentaires. En France, l'espèce est très présente en nidification, partout sur le territoire, n'évitant que les régions sous influence méditerranéenne, littoral et vallée du Rhône, ainsi que le pays toulousain. L'hiver, cette espèce est susceptible d'être rencontrée partout. Sur le territoire du PNC, c'est aussi une espèce visible toute l'année qui peut être rencontrée à toute altitude. Cependant, en période de nidification, en limite méridionale de son aire de répartition, c'est avant tout un bruant des hauteurs : 97 % des données sont situées au-dessus de 800 m et 60 % encore au-dessus de 1000 m d'altitude et des chanteurs sont signalés jusqu'au sommet du Mont Lozère à plus de 1600 m. Au printemps, les mâles chanteurs regagnent progressivement leurs sites de reproduction et si quelques rares chanteurs se manifestent dans le courant de février, à l'occasion de belles journées, les premiers chants débutent vraiment autour de la mi-mars. Mais c'est souvent après les derniers coups de froid d'avril, surtout en altitude, que le cantonnement des couples reproducteurs s'affirme. L'espèce est bien présente dans l'habitat bocager d'altitude, avec alternance de prés, de haies arborées et de landes. Les premiers nids occupés sont notés au plus tôt dans la dernière décade d'avril avec un 24 avril comme date la plus précoce. Puis les nourrissages au nid ou des nids occupés, signalés par des cris d'alarme, sont signalés jusqu'au 27 juillet ; 28 occurrences se répartissent ainsi : 2 en avril, 5 en mai, 10 en juin et 8 en juillet. Deux données précisent la situation des nids, l'un dans un genêt, l'autre dans un églantier. Puis des juvéniles juste sortis du nid mais encore nourris par les parents sont notés entre le 1^{er} juin et le 24 août pour la donnée de

reproduction la plus tardive : 2 occurrences en juin, 5 en juillet et 2 en août. Soulignons qu'en altitude, des mâles chanteurs se font entendre durant tout le mois de juillet et parfois même jusqu'aux premiers jours d'août. Dans le même temps, les premiers regroupements familiaux commencent à se déplacer hors des habitats de reproduction, notamment sur les grandes parcelles après les récoltes, chaumes, friches et prairies pâturées où les oiseaux recherchent leur nourriture. En septembre, ces troupes erratiques sont rejointes par des groupes franchement transhumants qui descendent progressivement vers des altitudes plus clémentes : une arrivée précoce sur le Piémont Cévenol est signalée le 17 septembre 2009 près de Saint-André-de-Majencoules à 366 m d'altitude. Transhumance ou migration s'ensuivent durant l'automne avec un pic de passage postnuptial marqué en octobre, si l'on en juge aux effectifs record des bandes observées à ce moment-là : 40 individus le 14 octobre, en 2012 près de Bassurels, 60 le 18 octobre, en 2020 aux Bondons, 100 le 23 octobre, en 2017 à Villeneuve sur le Causse Méjean (commune de Vébron) et même 200 le 30 octobre, en 2013 au Cheyroux, sur le flanc nord du Mont Lozère (commune de Mas-d'Orcières). La plupart de ces troupes désertent les hauteurs à la mauvaise saison mais à la faveur d'hivers doux, et surtout sans neige couvrant le sol, à plus de 1000 m d'altitude, des bandes peuvent continuer à errer à la recherche de leur nourriture, comme ces troupes de 10 à 30 oiseaux notées le 24 décembre, en 2016 dans le secteur du Cheyroux aux environs de 1125 m (commune de Mas-d'Orcières) sur le Mont Lozère, ou ces 150 individus le 26 janvier, en 2016 près des Cheyrouses sur le Causse de Sauveterre à 1035 m d'altitude (commune d'Ispagnac). Soulignons, au sujet de ces bandes de bruants, qu'en hiver à ces altitudes les risques de présence et donc de confusion avec le Bruant zizi sont exclus, ce dernier désertant totalement les hauteurs en cette saison. Il n'en est pas de même à l'automne, où il est probable que des bandes mixtes puissent renforcer l'effet du nombre. Dans leurs plumages postnuptiaux, en tout cas pour les femelles et les juvéniles, les deux espèces grappillant au sol dans une strate herbacée sèche peuvent en effet facilement être confondues ; les cris et croupion brun-roux du Bruant jaune restent à ce moment-là les seuls indices indéniables de l'identification de l'espèce. Au printemps, ces mêmes bandes hivernales renforcées par des oiseaux en transit migratoire ou bien de nouvelles bandes migrantes sont nettement décelées dans le courant de la deuxième quinzaine de mars avec, de nouveau, des effectifs dépassant la vingtaine ou trentaine d'individus : 50 le 18 mars, en 2018 près de Serviès (commune de Mars-d'Orcières) à 1370 m sur le flanc nord du Mont Lozère, 90 le 28 mars, en 2011 sur la Cham des Bondons sur versant sud du Mont Lozère (commune des Bondons) et jusqu'en avril, 45 près de Nivoliers sur le Causse Méjean le 07 avril 2018. Puis les groupes s'étiolent avec le passage des derniers migrants remontant vers de plus hautes latitudes et de transhumants remontant vers les hauteurs des massifs de l'Aigoual et du Mont Lozère.

Le Bruant fou – *Emberiza cia* Linnaeus, 1766 PN

Présent toute l'année, erratique, hivernant, nicheur, peu commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
226	44	327	290	281	763	112	293	1168

Le Bruant fou est une espèce thermophile des montagnes de l'Europe du Sud, sous influence méditerranéenne, du Moyen-Orient et est présente, à l'est, jusqu'à l'Altaï et les contreforts de l'Himalaya. En France, le Bruant fou niche dans les massifs montagneux : Pyrénées, Massif-Central, Alpes, Jura et Vosges et les populations d'altitude transhument vers les piémonts des massifs en hiver. Il en est de même sur le territoire du PNC où l'espèce est notée toute l'année et un peu partout mais avec un net déplacement de la population locale entre l'été et l'hiver. En reproduction, cette espèce est inféodée à un habitat de type lande arbustive avec un piqueté arboré épars, toujours bien exposé, le plus souvent en adret. Les pentes escarpées, les vallons et gorges encaissés ou bien encore les terrasses de cultures, abandonnées ou cultivées, sont autant d'habitats appréciés surtout s'ils sont ouverts aux influences méditerranéennes. La population locale, somme toute peu abondante et disséminée, montre une désertion des sites d'altitude en automne et hiver avec une arrivée d'oiseaux dans les vallées (Tarnon, Tarn, Jonte Trévezel...) et sur le Piémont Cévenol dans le courant des mois d'octobre et novembre qui peut être remarquable : un maximum de 30 individus ensemble est noté le 09 octobre 1981 près d'Aumessas à 470 m d'altitude. Une troupe d'une dizaine d'oiseaux le 05 octobre 2013 sur les pentes méridionales de l'Aigoual (Val-d'Aigoual) et une autre dizaine est signalée le 05 novembre 2017 près de

Mandagout à 504 m d'altitude. La remontée prénuptiale est plus discrète mais constatée avec des petites troupes printanières dans des biotopes inhabituels. Cependant, à l'occasion de périodes hivernales relativement clémentes, et sans neige, des petites troupes peuvent continuer de séjourner dans les hauteurs comme cette dizaine d'individus le 06 janvier 2017 à Saint-Julien-du-Tournel dans la haute vallée du Lot à 942 m d'altitude. Encore sur leur place d'hivernage, dès la fin février, de rares chanteurs peuvent se manifester mais c'est surtout à partir de la mi-mars et jusqu'en avril que les mâles chanteurs et les couples regagnent leurs territoires de nidification et se cantonnent : une construction de nid précoce est signalée le 29 avril 2008 près de Sumène à 495 m d'altitude. Quatorze occurrences rapportent des adultes avec becquées entre les 29 mai et 28 août : 1 en mai, 9 en juin, 3 en juillet et 1 en août. Des juvéniles hors du nid mais encore nourris par les adultes sont notés un 20 mai, un 25 juin et un 30 août et plusieurs observations de juvéniles volants, apparemment émancipés, à compter du 03 juillet. Notons que les mâles continuent d'affirmer leur présence par le chant jusqu'aux premiers jours d'août. Et précisons que l'altitude moyenne des cent-trente données mentionnant des indices de reproduction (chanteur cantonné, becquées, juvéniles juste envolés) est de 852 m dans la fourchette qui va de 456 m, dans les gorges du Tarn à La Malène, à 1525 m sur les pentes de l'Aigoual (commune de Bassurels) ; deux-tiers des données se situent entre 630 m et 1070 m. En fin de saison de reproduction, l'espèce est discrète mais quelques familles sont notées ici et là en août et septembre.



Bruant fou (PNC, 18/04/2020, Bruno Descaves)

Le Bruant ortolan – *Emberiza hortulana* Linnaeus, 1758 **LR PN ZS DO PNC**
Migrateur, estivant nicheur localisé

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
42	10	818	9	314	275	244	674	1193

A la différence des autres espèces du même genre, le Bruant ortolan est une espèce strictement estivante nicheuse en Europe et sur le continent eurasiatique central tempéré. Migrateur transsaharien, il descend

hiverner dans les régions subtropicales de la moitié nord du continent africain. En France, il est nicheur dans le tiers sud-est du pays et localement dans le Centre-Ouest. Sur le territoire du PNC, le Bruant ortolan est un nicheur localisé et un migrateur qui revient d’Afrique en moyenne dans le courant de la première décade de mai. Mais certaines années, il semble revenir un peu plus tôt : en 1986, un couple est noté le 17 avril près d’Aumessas et, pour les printemps de 2014 à 2018, les premiers oiseaux sont notés dans la dernière décade d’avril avec une date précoce le 10 avril 2015 sur le Causse Méjean (commune de Vébron). Dès leur retour, les mâles locaux se manifestent par le chant et se cantonnent aussitôt. Quelques individus migrateurs sont observés dans des milieux qui ne leur correspondent pas en tant que nicheur et certains mâles peuvent même chanter dans de tels milieux, à l’occasion de courtes haltes migratoires, mais sans suite. Cependant, sans doute à cause de la rareté des populations habitant plus au nord, aucun flux migratoire pré-nuptial notable n’est signalé. Sur le territoire du Parc, le Bruant ortolan affectionne les pentes minérales bien ensoleillées, avec des plages de sol nu, couvertes d’une strate buissonnante éparsée avec un piqueté ligneux d’arbustes ou d’arbres (Fonderflick *et al.* 2005). Certains secteurs caussenards (Causse Noir et Causse Méjean) ainsi que les chaos granitiques des adrets du Mont Lozère ou les pentes méridionales de l’Aigoual semblent parfaitement lui convenir mais la population nicheuse locale est morcelée et reste assez sporadique malgré des petits noyaux lâches dans les secteurs les plus favorables (Fonderflick 2003). A l’issue d’une étude sur le Causse de Sauveterre (commune de Sainte-Énimie), Lovaty (1991) note que le Bruant ortolan atteint ses meilleures densités, de 2,8 à 4 couples pour 10 ha, dans les steppes rocailleuses ouvertes mais avec un piqueté buissonnant ou arbustif tel qu’en offre la buxaie-junipéraie ou la junipéraie. Sur le Causse Méjean, les densités mesurées dans les années 1990 dans les meilleurs habitats donnaient entre 0,15 et 1,1 mâle chanteur cantonné pour 10 ha et pour une population totale sur ce causse estimée entre 270 à 300 mâles chanteurs (Fonderflick & Thévenot 2002). Cette espèce a connu au cours de ces dernières décennies, en Europe comme en France, l’un des plus forts déclin parmi les passereaux (Jiguet *et al.* 2016). Il en est de même sur le territoire du Parc avec une réduction observée de plus de 50 % de ces effectifs sur le Causse de Sauveterre entre 1982-1987 et 2001-2002 (Fonderflick *et al.* 2010) en lien sûrement avec un recul de la pression pastorale et des dynamiques ligneuses qui en découle. L’espèce semble toutefois se maintenir sur le Mont Lozère, favorisé par la pratique de l’écobuage des landes à Genêt purgatif. A fin mai, les couples locaux ont réinvesti leurs sites de reproduction : un accouplement est noté un 19 mai et un nid est occupé un 30 mai. Des adultes alarmant auprès de leurs nids, ou de leur progéniture tout juste envolée, ou transportant des becquées sont notés entre le 05 juin et le 22 juillet avec 3 occurrences en juin et 8 en juillet. Un nid contenant 4 œufs est noté sur le Causse Méjean (commune de Montbrun) le 15 juillet 1979 (Brugière & Duval 1983). Le chant des mâles est entendu jusqu’à la mi-juillet et, en août, l’espèce se fait discrète sauf auprès des points d’eau où les oiseaux viennent se désaltérer et se baigner en compagnie des autres espèces de bruants et fringilles revenus, après la reproduction, à un régime granivore. A l’automne, aucun mouvement postnuptial n’est signalé, les oiseaux s’éclipsent discrètement en août et début septembre. Les dates du 18 septembre, en 2014, 1 juvénile à Nivoliers, et du 29 septembre, en 1997, 3 individus près de Hures-La-Parade, toutes deux sur le Causse Méjean, constituent les dates ultimes de présence de l’espèce sur le territoire du PNC. Le Bruant ortolan est ensuite totalement absent l’hiver.

Le Bruant zizi – *Emberiza circlus* Linnaeus, 1766 PN
Présent toute l’année, erratique, hivernant, nicheur commun

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
155	243	1419	713	82	2050	444	118	2612

Le Bruant zizi est le plus sédentaire des bruants, réparti principalement dans les régions tempérées sous influences atlantiques et méditerranéennes depuis les pays du Maghreb, en Europe occidentale et continentale ainsi qu’en Europe du Sud-Est, et jusqu’en Turquie. En France, le Bruant zizi se reproduit sur tout le territoire à l’exception des secteurs d’altitude ainsi que d’une frange nordique. Sédentaire dans les régions de plaines et de collines, il est migrateur partiel plus au nord et transhumant dans les secteurs de montagnes où il peut monter en altitude certaines années quand les conditions climatiques sont plus favorables. Il en est de même sur le territoire du PNC. Le Bruant zizi est noté toute l’année mais

les nicheurs en altitude descendent l'hiver dans les vallées. Cette espèce présente l'originalité de chanter tous les mois de l'année mais les mâles affirment leur territorialité surtout entre mars et juillet. Si l'on considère les chanteurs comme reproducteurs durant cette période, et en ajoutant tous les autres indices de reproduction signalés dans la base, l'altitude moyenne des 728 données en nidification est de 662 m, entre les extrêmes de 130 m et 1200 m, les deux-tiers des données étant groupées entre 416 m et 895 m d'altitude. Cependant, l'espèce est notée au chant, mais ponctuellement et sans suite jusqu'à 1550 m sur l'Aigoual et seulement 1350 m sur les pentes du Mont Lozère. Au printemps, les premiers chants sont détectés, ici et là, vers la fin février mais des oiseaux encore rassemblés en troupes hivernales sont notés jusqu'au-delà de la mi-mars : 17 individus ensemble le 02 mars 2014 au-dessus de Bagnols-les-Bains à 1032 m d'altitude dans la haute vallée du Lot et encore 30 individus ensemble le 17 mars 2015 près de Causse-Bégon sur le Causse Noir à 870 m. Le cantonnement des couples a lieu en mars à faible altitude et plutôt en avril plus haut sur les plateaux. Hôte typique des paysages bocagers plantés de haies, de landes arbustives ou de garrigues, cette espèce établit son nid dans les buissons et reste assez discrète pendant la nidification. Une première nichée envolée est signalée précocement dès le 30 avril sur le Causse Méjean (commune de la Malène) mais la plupart des données de reproduction donnent des comportements d'alarme à partir du 10 mai, des nids occupés entre le 05 mai et le 29 juillet (3 occurrences en mai, 9 en juin – dont un nid contenant 5 œufs un 18 juin – et 6 en juillet) et des juvéniles hors du nid, mais encore nourris par les parents, entre les 02 juin et 24 août (4 occurrences en juin, 3 en juillet et 4 en août). Il est probable que, pour ces dernières dates tardives, il s'agisse de deuxièmes nichées. Puis des troupes familiales sont fréquentes en août et des regroupements de plus d'une dizaine d'oiseaux sont notés à partir de la dernière décade d'août. Ces petites bandes erratiques sont signalées courant septembre et un léger passage migratoire est sensible entre octobre et novembre si l'on en juge aux troupes qui grappillent dans les chaumes et les friches. A ce propos, soulignons que la mixité des troupes à cette saison, des Bruant zizi et Bruant jaune, est parfois rapportée. En hiver, selon les aléas météorologiques, et surtout la persistance de l'enneigement, les troupes du Bruant zizi descendent dans les vallées du piémont des Cévennes ou continuent de séjourner sur les plateaux : 25 individus le 18 décembre, en 2011 près d'Alzon à 715 m d'altitude, ou bien encore 25 le 09 janvier, en 2017 près de Causse-Bégon à 876 m pour la plus haute troupe hivernale signalée.



Bruant zizi (PNC, 13/04/2020, Bruno Descaves)

Le Bruant mélanocéphale – *Emberiza melanocephala* Scopoli, 1769 PN

Erratique, exceptionnel

Le Bruant mélanocéphale a une répartition restreinte, confiné à l'Europe du Sud-Est, la Turquie et le Moyen-Orient. Cette espèce s'en va hiverner dans une région très localisée du centre Ouest de l'Inde. En France, cette espèce est restée accidentelle jusque dans les années 1980 puis, elle est devenue plus fréquente après une colonisation progressive de l'Italie pour s'installer comme une nidificatrice régulière dans l'extrême Sud-Est du pays, notamment dans les Alpes de Haute-Provence. C'est dans ce contexte évolutif de l'extension récente de ce bruant vers l'ouest que des contacts occasionnels sont rapportés du territoire du PNC. La première donnée homologuée (Ornithos : 6 (4) 168) date du 10 août 1991 au Pompidou, sur la corniche des Cévennes, à 765 m d'altitude. Puis le 26 juin 1998, un deuxième individu, homologué sur photo est observé près de Champerboux sur le Causse de Sauveterre à 941 m (commune de Sainte-Énimie) et de nouveau, dans le même secteur quelques années plus tard, le 10 mai 2002. Au printemps de cette même année 2002, un mâle chanteur est présent près de Nivoliers à 955 m (Causse Méjean) entre les 21 et 28 juin mais sans suite. Une dernière donnée est rapportée de ce même secteur du Causse Méjean le 20 juillet 2013. Les habitats fréquentés par cette espèce ou ces quelques oiseaux pionniers sont des milieux ouverts, de prairies artificielles ou parcours à ovins typiquement caussenards, piquetés de ligneux buissonnants bas et arbustifs avec quelques arbres de haies denses. Aucune nouvelle observation de cette espèce n'est rapportée depuis l'année 2013.

Le Bruant des roseaux – *Emberiza schoeniclus* (Linnaeus, 1758) LR PN ZS

Migrateur au double passage et hivernant rare

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
14	5	39	9	3	44	8	18	70

Le Bruant des roseaux a, de tous les bruants, la plus vaste répartition sur tout le continent eurasiatique. C'est un estivant nicheur, et donc migrateur, dans les contrées nordiques froides, mais davantage sédentaire dans les régions tempérées. Les populations nordiques, ou des montagnes, descendent l'hiver vers les régions plus clémentes du pourtour méditerranéen et du Moyen-Orient. En France, l'espèce est présente en nidification sur toutes les zones humides naturelles ou artificielles couvertes d'une végétation palustre avec un piqueté d'arbustes ou d'arbres et ces mêmes habitats reçoivent en hiver les populations nordiques migratrices. Sur le territoire du PNC, le Bruant des roseaux est principalement un migrateur au double passage mais des individus isolés ou des petites troupes erratiques sont notées ici ou là certains hivers : 10 individus, mêlés à une bande de pinsons, le 15 décembre, en 2012 dans une friche au milieu d'un vignoble près de Monoblet à 300 m d'altitude, et 5 individus le 25 janvier, en 1999 sur les contreforts de l'Aigoual à 1092 m d'altitude. Malgré ces contacts hivernaux plutôt rares, le Bruant des roseaux est toutefois signalé entre les dates extrêmes des 21 septembre, en 2015 avec 1 individu près du col de l'Asclier à 960 m sur la commune de Val-d'Aigoual, et 25 avril, en 1972 avec 1 oiseau au bord du Tarn au Rozier. Les deux pics de passage migratoire sont marqués, l'un, au printemps lors de la remontée pré-nuptiale, entre la dernière décade de février et la première quinzaine de mars et l'autre, à l'automne, entre la mi-octobre et la mi-novembre. Considérant les deux voies principales de migration connues chez cette espèce (Issa & Muller 2015), il est plus probable que les migrateurs qui survolent le Parc soient originaires d'Europe centrale et de Russie. L'espèce nichant, à peu de distance du territoire du PNC, sur le plateau de l'Aubrac, l'étang de Barrandon, sur l'épaule occidentale du Mont Lozère, offre un habitat qui semblerait pouvoir retenir le Bruant des roseaux en nidification. Non constatée jusque-là, le site mériterait toutefois un suivi printanier et estival ciblé. Le tableau ci-dessous présente la distribution mensuelle des observations :

J	F	M	A	M	Jn	Jt	A	S	O	N	D
2	11	28	5	0	0	0	0	1	9	7	1

Oiseaux nicheurs du PNC

Ordre	Famille	Nb d'espèces citées	Nb d'espèces nicheuses
Ansériformes	Anatidés	25	1
Galliformes	Phasianidés	7	4
Caprimulgiformes	Caprimulgidés	1	1
Apodiformes	Apodidés	2	2
Otidiformes	Otididés	2	1 ?
Cuculiformes	Cuculidés	2	2
Columbiformes	Columbidés	5	5
Gruiformes	Rallidés	5	1 à 3 ?
	Gruidés	1	0
Podicipédiformes	Podicipédidés	3	1
Phœnicoptériformes	Phœnicoptéridés	1	0
Charadriiformes	Burhinidés	1	1
	Recurvirostridés	2	0
	Charadriidés	6	1
	Scolopacidés	15	2
	Laridés	8	0
	Stercorariidés	2	0
Gaviiformes	Gavidés	1	0
Procellariiformes	Hydrobatidés	1	0
Ciconiiformes	Ciconiidés	2	0
	Phalacrocoracidés	1	0
Pélécaniiformes	Threskiornithidés	1	0
	Ardéidés	9	1
	Pélécaniidés	1	0
Accipitriformes	Pandionidés	1	0
	Accipitridés	25	15
Strigiformes	Tytonidés	1	1
	Strigidés	8	7
Bucérotiformes	Upupidés	1	1
Coraciiformes	Coraciidés	1	0
	Alcedinidés	1	1
	Méropidés	1	1
Piciformes	Picidés	7	5

Falconiformes	Falconidés	8	3
Passériformes	Laniidés	5	4
	Oriolidés	1	1 ?
	Corvidés	10	6
	Bombycillidés	1	0
	Paridés	5	5
	Rémizidés	1	0
	Alaudidés	6	4
	Hirundinidés	5	3
	Cettiidés	1	1 ?
	Aegithalidés	1	1
	Phylloscopidés	8	3
	Acrocéphalidés	4	1
	Locustellidés	2	1 ?
	Cisticolidés	1	1 ?
	Sylviidés	9	8
	Régulidés	2	2
	Troglodytidés	1	1
	Sittidés	1	1
	Tichodromidés	1	0
	Certhiidés	2	2
	Sturnidés	3	1
	Turdidés	6	5
	Muscicapidés	15	11 ou 12 ?
	Cinclidés	1	1
	Passéridés	4	3
	Prunellidés	2	1
	Motacillidés	9	6
	Fringillidés	13	9
	Calcariidés	1	0
	Embérizidés	7	5
		286	139 à 147

Bibliographie

ALEPE (2021) - Extraction de la base de données interne à l'association en date du 31 décembre 2021. ALEPE, Balsièges.

Attard-Robert I. (2011) – Présence historique des vautours et du Gypaète en Eurasie. *Rapaces de France - L'Oiseau magazine* – hors-série n°13.

Bernier B. (1985) – Le Traquet oreillard (*Oenanthe hispanica*) nicheur en Lozère. *Le Grand-Duc*, 27 : 11-15.

Berthet G. (1947) – Notes de terrain sur l'avifaune des Gorges du sud du Massif Central et des Causses (à la recherche du Vautour fauve). *Alauda* 15 (1) : 79-124.

Blanchet M. (1939) – Notes de route de la région des Causses. *Archives Suisses d'Ornithologie*, 1 : 451-454.

Bonnet J., Terrasse M., Bagnolini C. & Pinna J.-L. (1990) – Installation et extension d'une colonie de Vautours fauves (*Gyps fulvus fulvus*) réintroduite dans les grands Causses du Massif Central. *L'Oiseau et R.F.O.*, 60 : 181-206.

Brugière D. & Bonnet J. (1983) – Le Merle bleu (*Monticola solitarius*) en Lozère. *Le Grand-duc*, 22 : 26-28.

Brugière D. & Duval J. (1983) – Annales ornithologiques du Parc national des Cévennes, Période 1970-1983. *Le Grand-duc*, 23 : 22-31.

Brugière D. & Duval J. (1989) – Nouvelle contribution à la connaissance de la distribution géographique de la Chouette de Tengmalm (*Aegolius funereus*) dans le Massif Central. *Alauda* 57, 1 : 1-9.

Bulletin trimestriel de la Société d'Agriculture, Industrie, Sciences et Arts du département de la Lozère. 1850-1913.

Cantuel P. (1949) – *Faune des vertébrés du Massif-Central de la France*. Paul Lechevallier éditeur. Paris, 404 p.

Caplat P. & Fonderflick J., (2009) - Area mediated shifts in bird community composition: a study on a fragmented Mediterranean grassland. *Biodiversity and Conservation*, 18 : 2979-2995.

Cévennes (1991) - *Sauvages de tous poils, les Mammifères dans le Parc national des Cévennes*. Revue du PNC n°44/45 : 84 p.

Centre Ornithologique du Gard (1993) – *Oiseaux nicheurs du Gard. Atlas biogéographique 1985-1993*. COGard, Nîmes, 288 p.

Centre Ornithologique du Gard, Ouvrage collectif (2019) – *Atlas des oiseaux du Gard, enquête 2009-2017*. Editeur COGard, Saint-Chaptes, 400p.

Cheyland G. (1973) – *Rapport sur l'hivernage des oiseaux dans le Parc national des Cévennes*. Document interne PNC dactylographié, 17 p.

Debussche M. & Debussche G. (2017) - *Les Vertébrés de la haute vallée de la Jonte. Mont Aigoual (Lozère)*. Notes de terrain 1985-2017. Saint-Gély-du-Fesc.

- Demay J., Fonderflick J., Picq H., Talhoet S. *et al.* (2021) - Comptage des dortoirs de Crave à bec rouge dans le Massif central (2018 et 2019). *Ornithos*, 28 : 112-121.
- Destre R., d'Andurain P., Fonderflick J., Parayre C. et coll. (2000) - *Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés*. ALEPE, Balsièges : 256 p.
- Del Hoyo J. & Collar N.J. (2014) – *HBW and BirdLife International Illustrated Checklist of the Birds of the World*. Volume 1 : Non-passerines. Lynx Edicions, Barcelona. 903 p.
- Del Hoyo J. & Collar N.J. (2016) – *HBW and BirdLife International Illustrated Checklist of the Birds of the World*. Volume 2 : Passerines. Lynx Edicions, Barcelona. 1013 p.
- De la Comble J. (1965) – Notes de vacances dans les Causses – *Eduen* (35), 27-28.
- De Naurois R & Virebayre E. (1955) – L'Aigle royal en Lozère. *L'Oiseau et R.F.O.* 25 (3) : 199-205.
- De Villers P. & Van Esbroeck J. (1974) – Abondance du Pipit rousseline dans les Causses. *L'Oiseau et R.F.O.* 44 (2) : 185.
- Dubois Ph. J., Le Maréchal P., Olioso G. et Yésou P. (2008) - *Nouvel inventaire des oiseaux de France*. Delachaux & Niestlé, 560 p.
- Duckert R. et ses fils (1960) – La Faune ornithologique de la région de Florac. *Oiseaux de France* 28 : 27-36.
- Duckert R. & J.-C. (1971) – Notes sur l'Alouette calandrelle. *Le Grand-Duc*, 1.
- Duckert R. (1980) – Observations faites dans le sud du Massif Central. 1^{ère} communication : les oiseaux hivernants de la région de Florac (1953 à 1970). *Le Grand-duc*, 17 : 53-58.
- Duckert R. et ses fils (1960) – La faune ornithologique de la région de Florac. *Oiseaux de France* 28 : 27-36.
- Duckert R. (1971) – Notes sur l'Alouette calandrelle. *Le Grand-duc* 1.
- Fonderflick J., Thévenot M. & Destre R. (2001) – Le peuplement d'oiseaux du Causse Méjean : état actuel, évolution historique et perspectives d'avenir. *Rev. Ecol. (Terre Vie)*, 56 : 173-192.
- Fonderflick J. & Thévenot M. (2002) – Effectifs et variation de densité du Bruant ortolan *Emberiza hortulana* sur le Causse Méjean (Lozère, France). *Alauda* 70 : 399-412.
- Fonderflick J. (2006) - Analyse écologique et enjeux patrimoniaux de l'avifaune nicheuse des grands causses de Lozère (France). *Alauda* 74 (2) : 235-250.
- Fonderflick J., Besnard A. & Martin J.-L., (2013) - Species traits and the response of open-habitat species to forest edge in landscape mosaics. *Oikos*, 122 : 42-51.
- Fonderflick J., Caplat P., Thévenot M, Lovaty F. & Prodon R., (2010) - Avifauna trends following changes in a Mediterranean upland pastoral system. *Agriculture, Ecosystems and Environment*, 137 : 337-347.
- Fonderflick J. (2006) - Analyse écologique et enjeux patrimoniaux de l'avifaune nicheuse des Grands Causses de Lozère (France). *Alauda*, 74 : 235-250.
- Fonderflick J., Thévenot M. & Guillaume C.-L. (2005) - Habitat of the Ortolan bunting *Emberiza hortulana* on the Causse Méjean (Lozère, southern France). *Vie et Milieu*, 55 : 109-120.

Fonderflick J. (2003) - Répartition et estimation des effectifs du Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*) en Lozère en 2001 - *Meridionalis*, 3 et 4 : 28-37.

Fonderflick J. & Thévenot M. (2002) - Effectifs et variations de densité du Bruant ortolan *Emberiza hortulana* sur le Causse Méjean (Lozère, France). *Alauda*, 70 : 399-412.

Fonderflick J. & Destre R. (2000) - Extinction et apparition de quelques espèces d'oiseaux nicheurs sur les Grands Causses lozériens au cours du XX^e siècle. *Meridionalis*, 2 : 28-37.

Gejl L. (2016) – Guide d'identification des limicoles d'Europe. Delachaux & Niestlé, Paris. 369 p.

Géroutet P. (1978) – Grands échassiers, Gallinacés, Râles d'Europe. Delachaux & Niestlé S. A., Neuchâtel (Suisse). 429 p.

Gigault J.-J. & Lallemand J.-J. (1985) – Observations du Traquet oreillard (*Oenanthe hispanica*) en Auvergne. *Le Grand-Duc*, 27 : 16-17.

Guérin B., Molto J., Karczewski G. & Fonderflick J. (2017) – Premier contact avec la Chevêchette d'Europe *Glaucopteryx passerinum* dans le Parc national des Cévennes. *Ornithos*, 24-6 : 358-361.

Guillosson J.-Y. (1990) – Avifaune du Lingas (massif de l'Aigoual, Gard), 1970-1990. Les Cahiers du Parc 14 (3). 84 p.

Guillosson J.-Y. (1990) – Premier cas de nidification de la Chouette de Tengmalm *Aegolius funereus* dans le Massif de l'Aigoual (Massif Central méridional). *Alauda* 58 : 232.

Heim de Balsac H. (1922) – Excursion ornithologique dans la région des Causses. *R.F.O.* 162 : 337-341 et 163 : 356-362.

Herrera A., Besnard A., Couturier Th. & Fonderflick J. (2020) - Sélection multi-échelles des habitats d'alimentation du Crave à bec rouge *Pyrrhonorax pyrrhonorax* dans le Sud du Massif central. *Alauda*, 88 : 81-96.

Isenmann P. (1993) – Oiseaux de Camargue. Société d'Etudes Ornithologiques, MNHN. Brunoy, 158 p.

Issa N. & Muller Y. (2015) – Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale. LPO / SEOF / MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris, 1408 p.

Juillard M., Baudvin H., Bonnet J. & Génot J.-C. (1992) – Habitat et sites de nidification de la Chouette chevêche (*Athene noctua*) sur le Causse Méjean (Lozère, France). *Nos Oiseaux*, 41 : 415-440.

Kowalski S. (1968) – Notes ornithologiques de Lozère (l'Aubrac, les Grands Causses, l'Aigoual), 4-14 juin 1968. *Alauda*, 36 (4) : 254-259.

Legendre F. & Scher O. (2006) - Nidification de l'Alouette calandre *Melanocorypha calandra* sur le Causse Méjean (Lozère). *Ornithos*, 13 : 120-123.

Lhéritier J.-N. (1975) - Les Rapaces diurnes du Parc national des Cévennes (Répartition géographique et habitat). Mém. Trav. E.P.H.E. Institut de Montpellier 2 : 143 p.

Lhéritier J.-N. (1978) – Un cas de nidification isolée du Casse-noix moucheté *Nucifraga caryocatactes* (L.) dans le Massif Central. *Le Grand-duc*, 13 : 27-32.

- Lordez J., Terrasse J.-F., Terrasse M. & B. Touillaud (1960) – Voyage ornithologique dans le sud du Massif-Central. *Oiseaux de France*, 28 : 18-27.
- Lovaty F. (1985) – Statut du Traquet oreillard *Oenanthe hispanica* dans la région de Mende (Lozère). *Alauda*, 53 (4) : 310-311.
- Lovaty F. (1990 a) – Densité du Merle de roche (*Monticola saxatilis*) sur un causse de Lozère. *L'Oiseau et R.F.O.*, 60 : 152-165.
- Lovaty F. (1990 b) – Distribution et densités des oiseaux reproducteurs sur les pelouses des causses de la région de Mende (Lozère). *L'Oiseau et R.F.O.* 60 : 10-15.
- Lovaty F. (1990 c) – Sur la présence de la Fauvette à lunettes *Sylvia conspicillata* en Lozère (France). *Nos Oiseaux*, 40 : 285-288.
- Lovaty F. (1991) – L'abondance du Bruant ortolan, *Emberiza hortulana*, sur un causse de Lozère (France). *Nos Oiseaux*, 4 (2) : 99-106.
- Lovaty F. (1992) – L'avifaune nicheuse des formations ligneuses basse spontanés sur un causse de Lozère. *L'Oiseau et R.F.O.*, 62 (2) : 117-127.
- Lovaty F. (2000) – L'avifaune nicheuse d'une succession de Pins sylvestres à l'étage montagnard en Gévaudan (Lozère). *Le Grand-Duc*, 56 : 24-32
- Lovaty F. (2017a) – Une vérification de l'efficacité de la méthode du «distance sampling» pour recenser les Traquets motteux *Oenanthe oenanthe* sur un causse de Lozère. *Alauda*, 85 : 53-61.
- Lovaty F. (2017b) – Densités et effectifs du Pipit rousseline *Anthus campestris* sur un causse de Lozère. *Alauda*, 85 : 261-268.
- Lovaty F. (2020) – Est-il facile de recenser l'Alouette des champs *Alauda arvensis* par la méthode du « distance sampling » ? tests sur les pelouses d'un causse de Lozère (France). *Alauda*, 88 : 3-14.
- Malafosse J.-P. (2002) - Enquête nationale sur les populations de Rapaces diurnes, dénombrement des effectifs. Résultats pour le Parc national des Cévennes. Rapport interne PNC, 17 p.
- Malafosse J.-P. (2009) - Étude et protection du Circaète Jean-le-blanc *Circaetus gallicus* dans les Cévennes. In Bourgeois M., Gilot F. & Savon C. (eds) – Gestion conservatoire des Rapaces méditerranéens : retour d'expérience. LPO Aude & GOR : 57-72.
- Malafosse J.-P., Malafosse I. (1992-2021) - *Suivi des rapaces forestiers en Lozère et dans le Parc National des Cévennes* : le Circaète Jean-le-Blanc. Rapports annuels d'activité de 1993 à 2021. Rapport interne PNC/CRBPO. Parc national des Cévennes 48400 Florac.
- Malthieux L. & Eliotout B. (1999) – Nidification de l'Élanion blanc *Elanus caeruleus* dans les Grands Causses en 1998. *Ornithos*, 6-1 : 50-52.
- Märki, H., & Adamek, G. (2013). Nahrungsbedingt wechselnde Winterhabitate des Zitronengirlitzes *Serinus citrinella* in Südfrankreich. *Ornithol Beob*, 110 : 437-452.
- Mayaud N. (1934) – Coup d'œil sur l'avifaune des Causses. *Alauda*, 6 (2) : 222-259.
- Mémoires et analyse des travaux de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la ville de Mende, chef-lieu du département de la Lozère. 1829-1849.
- Meylan O. (1933 & 1934) – Les Cévennes et le Massif Central. Contribution à l'étude avifaunistique d'une région montagnaise. *Archives suisses d'ornithologie* I (3), 65-112 & I (4), 113-140.

- Meylan O. (1934) – Les Cévennes et le Massif-Central. Contribution à l'étude avifaunistique d'une région montagneuse. *Archives suisses d'ornithologie*, vol I (4).
- Nappée C. (2008) – Le Grand Tétrás *Tetrao urogallus* dans les Cévennes : histoire d'une réintroduction difficile. *Ornithos*, 15-4 : 282-293.
- Paparel P.-J. (1891) – *Faune de la Lozère ou catalogue de zoologie*. Editions Privat, Mende : 269 p.
- Parayre C. (1993) – *Situation de l'Outarde canepetière (Tetrax tetrax) sur les Grands Causses lozériens*. Document PNC, Florac : 49 p.
- Parayre C. (1995) – *Suivi des populations de Busards Saint-Martin et cendré sur les « zones steppiques » des Causses Méjean et de Sauveterre*. Document PNC, Florac : 26 p.
- Pons J.-M. & GT catégories (2022) – Les Vautours de Rüppell *Gyps rueppelli* observés en France sont-ils sauvages ? *Ornithos*, 29-2 : 112-115.
- Ricau B. & Decorde V. (Groupe Rapaces) (2009) - *L'Aigle royal, Biologie, histoire et conservation, Situation dans le Massif-Central*. Biotope, Mèze (Collection Parthénope) : 320 p.
- Rochon-Duvigneaud A. (1934) – Un Aigle criard (*Aquila clanga* ?) dans les gorges du Tarn ? *Alauda*, 6 (1) : 118.
- Rochon-Duvigneaud A. (1934) – Notes de vacances – *Alauda*, 6 (4) : 517-520.
- Rochon-Duvigneaud A. (1921) – Les grands rapaces des gorges du Tarn. *R.F.O.*, 13 : 21-25 ; 33-37 ; 53-56.
- Rochon-Duvigneaud A. (1929) – *La protection des vautours*. Bull. de la Fédé des Groupements français pour la protection des oiseaux.
- SEO / Birdlife – Purroy F. J. coord. (1997) – *Atlas de las aves de España (1975-1995)*. Lynx Edicions, Barcelona. 583 p.
- Sirami C., Brotons L., Burfield I., Fonderflick J. & Martin J.-L., 2008 - Is land abandonment having an impact on biodiversity? A meta-analytical approach to bird distribution changes in the north-western Mediterranean. *Biological Conservation*, 141 : 450-459.
- Tyssandier-Ange M., Picq H., Duriez O., Descaves B., Malafosse I., David T. & Fonderflick J. (2022) - Comparaison saisonnière des ressources disponibles sur les placettes d'équarrissage avec les besoins alimentaires de la population de Vautour fauve des Grands Causses. *Alauda*, 90 : 249-266
- Vallance M. (Direct.) (2007) - *Faune Sauvage de France, Biologie, habitats et gestion*. Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage. Editions du Gerfaut. 416 p.
- Yeatman-Berthelot D. & Jarry G. (1991) – *Atlas des oiseaux de France en hiver*. SOF, Paris, 575 p.
- Yeatman-Berthelot D. & Jarry G. (1994) – *Atlas des oiseaux nicheurs de France*. SOF, Paris, 776 p.